



DEDALUS - Acervo - FM



10700060264

380234



LIVRARIA
GARRAUX, DE LAILHACAR E C^a

P
r
e
ç
o
s
m
u
i
t
o
c
o
m
o
d
o
s

Collecção de Mappas, ASIA, AFRICA, EUROPA, etc.

Globos célestes, terrestres, etc.;

Livros de missa, de marroquim, velludo, marfim, etc.;

Musicas brasileiras et estrangeiras

PARA PIANO E CANTO.

**ASSIGNATURA PARA OS JORNÃES DO BRAZIL
E DA EUROPA**

JORNAL DAS FAMILIAS, ANNO 12, \$000 RS.

Tribune judiciaire, Revue historique de droit français et étranger, Revue de droit commercial, Journal des Économistes, Revue des Deux-Mondes, Illustration, Monde illustré, Conseiller des Dames, Journal des Tailleurs, etc.

JORNÃES POLITICOS, SCIENTIFICOS & LITTERARIOS

LIVROS DE JURISPRUDENCIA, DIREITO, ECONOMIA POLITICA, ADMINISTRAÇÃO, LITTERATURA, DEVOÇÃO, etc.

Officina de Encadernação

LARGO DA SÉ
S. PAULO

GARRAUX, DE LAILHACAR & C^a

PAPELARIA

E OBJECTOS PARA ESCRITORIO

Papel de peso, fantasia, almaço, florette, de luto
Pautados e lisos de todas as qualidades.

Enveloppes brancos, de luto, de cores sortidas.

Obreias e Lacre de toda a qualidade; **Cartões** de visita,
simples, brancos e dourados, ricos, e prateados para par-
ticipação de casamento com os competentes enveloppes
e obreias.

Artigos de desenho, Albums em branco e desenho em fumo
e colorido, **Paysagens**, etc.

Caixas de mathematica, de tintas, etc.

Lapis, Pennas, Canetas, Tinteiros, Canivetes, Pastas
de todos os gostos.

Objectos de gosto para presentes

Sortimento de Livros em branco, de toda a qualidade
para commercio e apontamentos.

RICO SORTIMENTO DE PAPEIS PARA FORRAR CASAS
de 700 rs a peça para cima.

LARGO DA SÉ

S. PAULO

Preços **m**uito **c**om **m**odos

GARRAUX, DE LAILHACAR & C^o

A LA VILLE DE SAINT-PAUL

SORTIMENTO COMPLETO

De Fazendas Finas, Camisas, Lenços, Ceroulas, Meias, Calçado *Méliès*, chapéos, gravatas, etc. **Pannos em peça**, cortes de casimira para calça, colete e paletó, cortes de seda para coletes, etc. **Perfumaria**, bengalas, chicotes, chapéos de sol, estojos para viagem, etc.

**Especialidade de vestimentas e objectos
para crianças**

Nobreza, moire antique, lãa, lãa e seda em peças e em cortes para vestidos

CAPAS PARA SENHORAS, DÓS GOSTOS OŞ MAIS MODERNOS

FAZENDAS E OBJECTOS PARA CASAMENTO
chitas e morins francezes.

LUVAS DE JOUVIN

Charutos da Havana

ENCARREGÃO-SE DE QUALQUER ENCOMMENDA

Vende-se por atacado e á varejo.

LARGO DA SÉ
S. PAULO

Preços muito commodos.

GARRAUX, DE LAILHACAR & C^a

FAZENDAS DE TODO O GENERO

POR ATACADO

Rua Direita, n^o 4

**P
r
e
ç
o
s
m
u
i
t
o
c
o
m
m
o
d
o
s**

Pannos de lãa, casimiras, etc.; Cortes para coletes de lãa, seda; Camisas, lenços, meias, calçado; Nobreza, moire antique, chitas et morins.

Perfumaria, papelaria et objectos para escriptorio

VINHOS DE BORDEAUX, CHAMPAGNE, XÉRÈS, COGNAC E LICORES

Conservas de todas as qualidades; Velas de composição.

Todas estas fazendas são vendidas pelo mesmo preço do Rio-de-Janeiro

ENCARREGAO-SE DE QUALQUER ENCOMMENDA

RUA DIREITA, N^o 4

S. PAULO

CASA EM PARIS

Paris. — Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

TRAITÉ
MÉTHODIQUE ET PRATIQUE
DE
MATIÈRE MÉDICALE
ET DE
THÉRAPEUTIQUE.

Travaux du même Auteur.

- ÉTUDES ÉLÉMENTAIRES D'HOMŒOPATHIE complétées par des applications pratiques à l'usage des médecins, des ecclésiastiques, des communautés religieuses, des familles, etc. Paris, 1856, in-8 Jésus, VIII, 380 pages..... 4 fr. 50
- CLINIQUE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE DE STAOUËLI (Algérie) pendant l'année 1850. Paris, 1851, in-8, 250 pages .. 3 fr. 50
- TESTAMENT D'UN MÉDECIN, ou mon dernier mot sur la médecine. Paris, 1853, in-8.
- LES PHARMACIENS DEVANT L'HOMŒOPATHIE et l'allopathie devant les pharmaciens. Paris, 1853, in-8, 70 pages.
- LES MÉDECINS DE L'ÉCOLE OFFICIELLE devant l'homœopathie. Paris, 1854, in-8, 56 pages.
- AUX HOMŒOPATHES DE FRANCE. Lettre. Paris, 1854, in-8, 20 pages. 60 c.

615.1
8614

TRAITÉ

MÉTHODIQUE ET PRATIQUE

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET DE

THÉRAPEUTIQUE

BASÉ SUR LA LOI DES SEMBLABLES

PAR

A. ESPANET

Natura morborum medicatrix.



PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

Rue Hautefeuille, 19.

LONDRES

Hippolyte Baillièrè, 219, Regent street.

NEW-YORK

Baillièrè brothers, 440, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1861

Droits de traduction et de reproduction réservés.

619.1
E61t
1861

PRÉFACE.

Nous avons d'abord conçu le plan d'une *matière médicale* embrassant tous les agents mis en usage par les diverses méthodes curatives. Nous avons travaillé plusieurs années dans ce but ; mais nous avons dû y renoncer pour traiter notre sujet avec plus de concision et d'un point de vue plus pratique.

C'est ainsi que nous avons écrit la monographie de chaque médicament.

Nous l'étudions d'abord dans ses effets sur l'homme sain, par groupes de symptômes, depuis son action la plus faible jusqu'aux phénomènes toxiques. N'étant point rattaché à une médication générale, il ne laisse à l'esprit aucune idée préconçue sur ses propriétés. Son unité d'action est exactement exprimée ; elle nous fait suivre les relations des symptômes avec les fonctions et avec les organes, et nous élève à la compréhension de son électivité sur les trois sphères organiques : nerveuse, sanguine, végétative.

Les données de la clinique nous viennent en aide et contrôlent celles de l'expérimentation physiologique.

Enfin nous admettons comme élément d'étude les considérations étiologiques, nos propres observations et surtout celles de nos devanciers et de nos contemporains.

Depuis longtemps nous avons remarqué que les mêmes médicaments étaient employés avec succès contre des états morbides fort différents : ainsi l'*aconit* dans les affections spasmodiques, névralgiques, fébriles, catarrhales ; l'*ipéca* dans les affections gastriques, névralgiques, spasmodiques, congestives avec ou sans fièvre... ; ce fut pour nous un grave sujet de méditation. Nous remarquons de plus maintenant que chaque médicament offre plusieurs groupes d'effets ; et que ces effets se rapportent aux appareils de la sensibilité, de la circulation, de la digestion et de la plasticité. Dès lors il en faut conclure à son application aux diverses affections de ces appareils, chacun suivant sa spécialité d'action.

De là une méthode d'étude plus complète et une division toute naturelle pour l'exposition de chaque médicament ; cette division sera plus ou moins parfaite pour chacun d'eux suivant qu'il aura été plus ou moins étudié et employé ou que sa sphère d'action sera plus étendue ; la voici :

1° Etat prodromique et d'invasion, ou influence primitive du médicament sur la sphère nerveuse ;

2° Etat aigu, ou influence du médicament sur la sphère sanguine ;

3° Etat suraigu, en d'autres termes, nerveux grave, période dans laquelle le système nerveux est affecté, non plus primitivement, mais secondairement, par la dépravation de ses stimulus physiologiques ou de ses propres organes ;

4° Etat chronique ou influence du médicament sur la plasticité.

Nous avons pris l'expérimentation physiologique comme base de notre travail, et c'est à Hahnemann qu'est due la

gloire d'avoir introduit cet élément essentiel quoique nouveau dans la *matière médicale*. Les vingt premiers médicaments qu'il expérimenta sont devenus polychrestes, parce qu'ils sont les plus connus. Leur pathogénésie, en d'autres termes, le recueil des symptômes qu'ils ont donné à l'expérimentation, se trouve dans le premier ouvrage qu'il publia sur cette matière (1).

Plus tard, il publia successivement six volumes de pathogénésie qu'il intitula *Matière médicale pure* (2), ouvrage marqué du sceau du génie par la haute sanction des faits, et par les confirmations que chaque jour il reçoit de toutes les études publiées par les médecins de diverses écoles, sur un certain nombre de médicaments, tels que : la *belladone*, le *phosphore*, la *ciguë*, le *fer*, l'*arsenic*, la *noix vomique*, l'*iode*, le *cuivre*, le *mercure*.

Nous avons puisé non-seulement dans les œuvres de Hahnemann et de ses disciples, mais encore dans les traités de matière médicale français et italiens, dans les dictionnaires, les recueils périodiques et autres publications consacrées à cette partie de l'art de guérir.

On a souvent reproché à Hahnemann ses détails minutieux ; d'autre part, on a beaucoup blâmé les autres traités de matière médicale et de thérapeutique pour leurs généralités ; de là, selon nous, un double motif d'espérer que ce *Traité* ne sera pas accueilli avec indifférence.

Il y aurait peut-être eu de notre part prudence à nous taire. Nous avons cru pourtant qu'il y a un certain dévouement à tenter, sur un plan tout nouveau, une *matière*

(1) *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis*. Lipsiae, 1805.

(2) *Traité de matière médicale, ou de l'action pure des médicaments*, traduit de l'allemand, Paris, 1834, 3 vol. in-8.

médicale que le progrès de nos connaissances et les besoins de l'art de guérir justifient.

Les préjugés élevés contre la méthode de Hahnemann éloignent de son étude un grand nombre de médecins qui reconnaissent néanmoins le vague et les inconséquences des autres méthodes thérapeutiques. Les initier à ce progrès, les aider à vaincre les premières difficultés d'une étude ardue, étendre, en un mot, leur horizon thérapeutique sans briser avec le passé et en posant des jalons fixes pour l'avenir, tel est le but que nous nous sommes proposé.

Montélimar, juin 1861.

INTRODUCTION

I. — Le médicament et les médicaments.

Les trois règnes de la nature fournissent des substances qui déterminent sur l'homme des effets contre nature : ce sont les médicaments. Ils sont distingués des aliments en ce que ceux-ci ne déterminent que des effets naturels. Mais il est des substances qui tiennent du médicament et de l'aliment, par exemple : l'huile de foie de morue, certains fruits, certaines racines.

L'action contre nature du médicament s'exerce sur l'homme sain ou sur l'homme malade : d'où les deux ordres d'effets, physiologiques et thérapeutiques.

Les premiers sont le sujet des études du médecin aussi *indispensablement* que les effets des causes morbides ou symptômes des maladies, parce qu'il doit transformer les effets physiologiques en effets thérapeutiques ou curatifs, non sans avoir établi, chose non moins *indispensable*, le rapport de la maladie avec le médicament. Or ce rapport, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est et ne peut être qu'un rapport d'analogie et de similitude ; c'est pourquoi nous basons notre *Traité* sur la loi des semblables.

Cette loi devient ainsi le principe et la source des indications thérapeutiques. Nous savons qu'on a discuté la formule de cette loi, mais l'essence du rapport des médi-

caiments à la maladie est restée la même. Nous ne voulons donc pas établir une dispute de mots.

Cependant le médicament guérit par trois procédés : 1° en développant dans l'organisme des symptômes incompatibles avec ceux de l'affection morbide, lesquels sont diminués, assoupis ou éteints ; 2° en modifiant l'organisme dans ses éléments constitutifs par une action physique ou chimique, en d'autres termes, altérante, reconstitutive ; modification qui peut être expliquée par une action dynamique rendant à l'organisme sa réceptivité, aux tissus et aux vaisseaux leur sensibilité normale et rétablissant l'intégrité et l'harmonie fonctionnelles ; 3° en agissant directement sur la vitalité, par ses propriétés spéciales et dynamiques, pour dissiper les symptômes de l'affection morbide avec laquelle il a le plus d'affinité, de similitude, ou pour combattre directement sa cause.

Ces trois procédés répondent à trois méthodes thérapeutiques. Aux deux premiers peuvent très bien suffire des doses plus ou moins fortes. On réserve les plus faibles doses pour le troisième qui est aussi le plus prompt et le moins sujet à accidents. La suprématie appartient toutefois à la loi des semblables qui repose sur le troisième procédé.

Quoique la plupart des médicaments jouissent d'une unité d'action incontestable dans leur tendance générale, cependant leur action constitue une série d'effets successifs et spéciaux qui ne s'accordent pas toujours avec son unité fondamentale durant toute son évolution et sa durée. Ensuite, les effets diffèrent suivant les doses, ce qui fait que l'on reconnaît en eux d'autres effets que les effets spéciaux résultat des faibles doses, car il est beaucoup de médicaments qui correspondent à diverses méthodes thérapeutiques. Ainsi : l'*ipéca*, qui est antiphlogistique, antispasmodique, antinévralgique, antihémorrhagique, est aussi évacuant ; le *tartre stibié*, la *rhubarbe*, le *calomel* ont une action évacuante outre leur action spéciale. On

ne peut contester les effets diurétiques de l'*azotate de potasse* bien qu'ils ne soient pas homœopathiques. Le *gâiac*, l'*aconit*, le *carbonate d'ammoniaque*, par leurs effets sudorifiques, correspondent à d'autres méthodes qu'à la méthode des semblables. Les propriétés stupéfiantes de l'*opium* et de la *belladone*, qui ont leurs indications dans la méthode des contraires, jouissent de propriétés spéciales bien autrement utiles dans le sens de la loi de similitude. Beaucoup de médicaments dont nous allons traiter à ce dernier point de vue n'en sont pas moins les agents des méthodes dérivative et révulsive, etc... et plusieurs autres, par leur application extérieure, ont de plus la propriété de provoquer des irritations, la vésication...

Il y a également lieu de reconnaître les effets altérants de la plupart des substances connues, c'est-à-dire, leur propriété de déterminer dans les liquides et les solides un changement insensible qui les ramène à leur état normal; telle peut être quelquefois l'action de l'*arsenic*, du *brome*, du *fer*, etc..., dans la résolution des engorgements glandulaires, dans la reconstitution de l'hématose, dans la résorption d'épanchements divers, dans la cicatrisation d'ulcères, etc...

Du reste, toutes ces méthodes curatives sont des imitations de la nature qui guérit les maladies livrées à elles-mêmes, tantôt par les vomissements ou les selles, les urines, la sueur, une sécrétion particulière, tantôt par le retour insensible à la santé, etc... Toutefois, il faut convenir que ces imitations sont souvent fort incomplètes, non-seulement dans le mode de terminaison — quelle différence en effet entre les selles, les sueurs, les urines critiques, et de telles évacuations provoquées par un médicament? — mais encore dans les rapports des périodes des maladies; car, si les flux critiques surviennent à la fin de leur évolution pour juger et apaiser le trouble pathologique, les flux provoqués n'opèrent cette sédation qu'à leur début, quand

elles l'opèrent, ou ne font que le compléter en suppléant à l'insuffisance des évacuations critiques. Et, d'ailleurs, combien de fois des évacuations provoquées n'ont-elles pas aggravé la maladie!

L'hydrothérapie, la gymnastique, les voyages, tous les moyens hygiéniques capables d'aider un traitement médical ou d'apporter par eux-mêmes des modifications organiques, d'exciter une réaction, de rétablir l'harmonie fonctionnelle, sont autant d'agents de guérison ou des auxiliaires importants que tous les thérapeutes admettent parfaitement.

Sans répudier donc les autres méthodes ou les moyens accessoires de guérison, nous consacrons cet ouvrage à la méthode thérapeutique basée sur la loi des semblables; nous exposons les effets physiologiques des médicaments et nous en déduisons expérimentalement les effets thérapeutiques. Ceux-ci découlent si naturellement des premiers, qu'il nous a suffi ordinairement de signaler parmi les effets thérapeutiques les principaux effets physiologiques, afin d'éviter des longueurs et des répétitions incessantes, sans nuire au diagnostic de la maladie qui devient du même coup celui du médicament.

Enfin, de même que la pathologie naturelle n'est point susceptible de classification, si ce n'est pour la facilité des études, puisque la clinique écrite ne représente jamais à l'observateur les nuances tranchées des maladies que la science décrit, divise et classe; de même aussi la pathogénésie, qui est la pathologie artificielle, ne peut classer les symptômes physiologiques des médicaments, qui constituent des maladies artificielles.

Il est vrai qu'un grand nombre de médicaments ont donné, à l'expérimentation chez l'homme sain, les deux effets contraires: bouche humide et bouche sèche, urines rares et urines abondantes, constipation et diarrhée... et que le même médicament guérit souvent les deux condi-

tions opposées, c'est-à-dire, son semblable et son contraire, d'où l'on a voulu conclure que la loi des semblables était fautive. Cette objection n'est que spécieuse. Non pas que la distinction des symptômes en primitifs et en secondaires la résolve, car Hahnemann, qui l'a établie, n'a pu lui-même la justifier; mais parce que le médicament, comme la cause morbide, provoque plusieurs symptômes différents, opposés même, chez des sujets de constitution et de tempérament différents ou opposés. Néanmoins, et d'une manière absolue, les deux symptômes contraires, par exemple : diarrhée et constipation pour l'*aconit*, la *bryone*, la *cantharide*, la *noix vomique*, etc... ont l'un et l'autre la même origine, qui est l'action du médicament, ici sur le système vasculaire de la muqueuse intestinale, là sur la fibre de l'intestin; mais suivant que l'action du médicament se produit chez un sujet irritable et apathique, bilieux ou lymphatique, dans un état sthénique ou asthénique, etc..., on constate la constipation ou la diarrhée. C'est pour cela que nous avons voulu, autant que l'état de la science le permettait, signaler, pour chaque médicament, les dispositions organiques favorables ou analogues à celles qu'il tend à provoquer.

Et l'expérience ne démontre-t-elle pas la même chose quant aux causes morbides? La même maladie débute par l'embarras gastrique ou la diarrhée chez l'un, par la constipation et la céphalalgie chez l'autre, quoique la cause qui la détermine soit la même pour tous. Tous les jours un refroidissement contracté dans les mêmes circonstances détermine, chez celui-ci la sécheresse à la peau et le flux de ventre, chez celui-là une irritation de poitrine, un mal de tête et la constipation, chez un autre des vomissements, des névralgies...

Une autre cause d'un autre genre a pu faire croire à la non-universalité de la loi des semblables, c'est le génie des épidémies et des constitutions médicales. Nous

savons que ce génie se trahit surtout par l'action bienfaisante de médicaments, qui sont parfois moins adaptés aux symptômes les plus apparents de l'affection qu'à sa cause, celle-ci étant décélée à peine par des symptômes méconnus d'abord ou regardés comme moins importants. Et l'on constate, depuis quelques années, une constitution médicale, pseudo-membraneuse qui se manifeste par des angines couenneuses, contre lesquelles les médicaments habituels se montrent puissants et efficaces : le *mercure*, le *sulfure de chaux*, le *brome*, la *bryone*, entre autres. Or ces médicaments sont en même temps efficaces dans plusieurs autres affections contre lesquelles la loi des semblables semble indiquer d'autres médicaments. Cette loi subsiste sans doute ici, mais elle exige, pour son exacte application et pour la guérison rapide, toute la sagacité du médecin, absolument comme dans ces névralgies syphilitiques et sycosiques, contre lesquelles le *mercure* et le *thuya* sont plus efficaces que l'*aconit*, la *belladone*... que l'on serait tenté de donner au premier examen des symptômes, et qui cependant ne se trouvent plus indiqués par suite de quelque particularité peu saillante et pourtant essentielle.

Le médicament a en lui-même ses propriétés d'une manière absolue, c'est incontestable. Mais ces propriétés n'ont qu'une action relative à l'état dans lequel se trouve l'individu. Ainsi le *mercure* agit autrement chez le syphilitisé que chez celui qui ne l'est pas. Ainsi dans une épidémie, un médicament agit bien et dans une autre épidémie, en apparence semblable, c'est un autre médicament qui est efficace.

Plus exactement, ce que les propriétés des médicaments ont d'absolu, diminue à mesure qu'on s'approche de leurs spécialités : les effets physico-chimiques sont toujours nécessaires, quel que soit l'état du sujet ; les effets perturbateurs et toxiques sont moins nécessaires, mais les effets dynamiques sont relatifs.

II. — La nature et le médecin.

Toutes ces pages supposent et prouvent l'axiome qu'Hippocrate opposa à toutes les erreurs de la thérapeutique et qui lui valut le nom de père de la médecine : *Natura morborum medicatrix*. Ce principe ne peut exercer sa suprématie que dans la méthode thérapeutique basée sur la loi des semblables, qui établit le rapport de la maladie avec le médicament. On en a assez parlé pour que nous n'ayons pas à l'exposer didactiquement ici.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que cette loi se retrouve partout dans Hippocrate et dans l'antiquité médicale. Les préceptes cliniques eux-mêmes l'expriment de diverses manières. Les médicaments agissent dans le sens de la nature, aident ses efforts, tendent où elle tend : *quò natura vergit eò ducendum*.

On a beau faire, si la nature ne seconde pas l'action du médicament, il est au moins donné en vain : *natura repugnante irrita sunt omnia*, car c'est sur la nature, c'est sur la force vitale qu'il agit ; c'est cette force qui l'utilise et l'emploie à ses fins, quand son action lui est analogue et sympathique : *natura morborum medicatrix*.

Nous ne croyons pas la force vitale aussi impuissante, aussi incapable de régir les synergies morbides, que l'ont dit quelques théoriciens et Hahnemann lui-même. N'est-ce pas elle qui dirige le consensus harmonique de la santé et les actions morbides ? *Quæ faciunt in sano actiones sanas, eædem in ægro morbosas*. La nature dans sa science aveugle est plus puissante et mieux instruite que notre raison débile.

L'art est donc dans l'imitation de la nature : *ars imitatio naturæ* ; vérité qui implique la connaissance des effets physiologiques des médicaments ; aussi le rôle du médecin consiste-t-il à interpréter la nature : *naturæ*

minister et interpres. Il doit subordonner ses moyens d'action à la nature pour l'aider, et non les lui opposer pour la contrarier dans ses tendances ou pour l'opprimer.

L'exposé incroyable que M. Trousseau trace de l'homœopathie, l'interprétation singulière qu'il donne de la loi des semblables, de son application et de l'action des doses infinitésimales, l'obscurité et les soupçons qu'il répand sur la science et les travaux des homœopathes, ne peuvent que donner à l'homme sérieux une haute opinion d'une doctrine qui mérite de si hautes animadversions, et à laquelle en même temps on fait d'incessants emprunts.

M. Trousseau a dit, par exemple, que l'homœopathie se tient en dehors du mouvement scientifique, que les homœopathes négligent la physiologie et les sciences médicales accessoires... Mais déjà il est bien loin du point d'où il était parti il y a quelque trente ans. Il avoue maintenant que tous les médicaments ont été essayés sur l'homme sain par les homœopathes, lesquels ont constitué une *matière médicale pure* d'où sont sorties beaucoup de notions *très précieuses* sur les *propriétés spéciales* des médicaments, et sur une *foule de particularités de leur action que nous ignorons*; que cette ignorance fait que nous ne connaissons des agents thérapeutiques que leurs propriétés générales les plus grossières; et qu'en face des maladies, qui présentent des nuances si variées d'indications, nous manquons très souvent de modificateur approprié à ces nuances. M. Trousseau fait ces aveux, et du haut de sa chaire, jetant à ses élèves et aux praticiens une thérapeutique déduite de systèmes anciens qu'il a critiqués, il réserve le dédain pour une méthode supérieure à la sienne.

III. — Classification.

M. Trousseau établit des *médications*, grandes divisions que leur généralité rend infécondes, au lieu de s'attacher

à déterminer la spécialité d'action de chaque médicament dans ses rapports avec les particularités de chaque maladie. Eh ! conçoit-on une doctrine qui ne donne pas au diagnostic du médicament la même importance qu'au diagnostic de la maladie ? Comme il faut connaître les maladies dans l'ensemble de leurs symptômes, de même il faut connaître les médicaments dans l'ensemble de leurs effets physiologiques. Que signifient alors ces divisions générales de médications *tonique, excitante, stupéfiante, etc...* réunissant sous la même dénomination et proposant pour atteindre un même but des substances étrangères les unes aux autres et destinées à remplir des indications différentes ? Que M. Trousseau vienne ensuite nous dire, en traitant de la médication tonique, que « ces analogies génériques n'empêchent point chaque espèce de genre, chaque indication de l'espèce d'avoir sa spécificité et son individualité ; » nous lui demanderons ce qu'il veut dire avec ces formules qui affectent la rigueur scientifique. Si le *fer* est le *fer* et le *quinquina*, le *quinquina*, si chacun d'eux à sa spécialité d'action, à quoi bon la médication tonique ? A quoi bon ces grandes divisions qui confondent les médicaments et faussent les applications ? A quoi bon faire de la *belladone* un stupéfiant lorsque l'*opium*, l'*aconit*, la *ciguë*, sont désignés par la même dénomination (1) ?

Et pourtant ce professeur qui anathématise Hahnemann, va beaucoup plus loin que lui dans la voie de la spécificité ! Pour nous, recherchons les indications et les moyens de les remplir aussi bien qu'il est possible de le faire ; étudions chaque médicament dans les *caractères propres et distinctifs de son action* soit physiologique soit thérapeutique.

(1) Voy. Gabalda, *De l'enseignement de la thérapeutique à l'école de Paris*. 1858.

Le professeur Giacomini de Padoue (1) semble ne s'attacher qu'à l'action des fortes doses ; péché commun de notre époque ; on se hâte de produire des effets quelconques, au lieu de prendre le temps d'étudier les effets physiologiques plus lents, mais véritablement spéciaux, effets distinctifs des doses faibles et mieux adaptées à la sensibilité organique et aux particularités des maladies. Son *Traité* pêche aussi par sa classification qui, sous d'autres noms, se contente des mêmes généralités et aboutit à la même confusion. Cet auteur a cependant un mérite particulier, c'est d'avoir déterminé en quelque chose l'action éleective de chaque substance sur les principaux appareils organiques.

En général, les thérapeutistes modernes ont senti le besoin d'introduire comme élément de la matière médicale l'observation des effets du médicament sur l'homme sain. C'est un aveu des erreurs du passé, et des déféctuosités de l'ancienne matière médicale ; c'est en même temps un hommage involontaire rendu à Hahnemann et un jalon pour l'avenir. Giacomini a été plus loin qu'aucun autre dans cette voie et il serait certainement arrivé à des résultats plus remarquables s'il avait étudié l'action de doses assez faibles pour ne provoquer ni les effets d'une perturbation rapide, ni les efforts éliminateurs de la nature vigilante.

En outre nous croyons qu'une classification des médicaments d'après leurs effets physiologiques et d'après leurs propriétés est impossible, parce que ces effets, ces propriétés, quoique caractérisés pendant la plénitude d'action du médicament, offrent cependant des degrés et des variétés symptomatologiques aux diverses périodes de son évolution.

Cette action, qui est une dans ses tendances et dans sa fin, est multiple dans ses effets successifs ; de sorte que le

(1) *Traité philosophique et expérimental de matière médicale*. Paris, 1839, — Voyez aussi dans la *Bibliothèque du médecin praticien*, publiée par le docteur Fabre, le tome XIV, *Traité de Matière médicale et de thérapeutique*, par Rognetta. Paris, 1850.

même médicament a réellement plusieurs groupes d'effets physiologiques, plusieurs électivités et plusieurs propriétés; et chacun d'eux correspond ordinairement à plusieurs affections simples, ou éléments morbides.

Aussi, les auteurs, pour opérer leurs classifications, ont dû sacrifier une partie des effets de chacun d'eux, ou interpréter les autres dans un sens contradictoire. En ce qui concerne le *quinquina*, par exemple; ils expliquent son action excitante et tonique, d'après une théorie particulière; et ils se contredisent dans le même chapitre, pour expliquer ses effets concentrants de froid et de frissons, en les attribuant d'après une théorie opposée à une propriété antivitalité, à une atteinte directe portée aux forces radicales de l'organisme, au point d'assimiler ce médicament à la *digitale* et à l'*ellébore blanc* (vératrine); ils se contredisent encore pour expliquer ses effets névralgiques et rhumatiques par une action excitante de la circulation et de la sensibilité.

Quoi encore! on a sacrifié des médicaments eux-mêmes au besoin de classification. Mais, soit par cette raison, soit par toute autre, c'est un fait remarquable que l'abandon presque universel que l'on a fait peu à peu d'un grand nombre d'entre eux, et la facilité avec laquelle on se borne à des palliatifs dans une foule de maux qu'on a même renoncé à guérir, et auxquels on n'oppose plus que la patience, si des cataplasmes, des bains et des infusions fatiguent par leur inutilité. L'homme serait-il donc livré à cette multitude de maux chroniques sans avoir reçu du Créateur l'intelligence pour rechercher les moyens de les guérir? Assurément non! et si le praticien, après avoir compris la portée de nos études sur chaque médicament, veut bien les compléter dans les recueils spéciaux de pathogénésies et se servir de nos indications, il reconnaîtra bientôt avec bonheur qu'il dispose d'une multitude de moyens efficaces non-seulement contre les maladies aiguës

et les maladies chroniques qu'on est convenu de traiter, mais aussi contre cette foule de maux qu'on a renoncé à combattre, et dont l'opiniâtreté et les formes incessamment variées l'avaient, dans son dépit, fait accuser la matière médicale incomplète de ses jeunes années.

L'ordre alphabétique nous a paru préférable à toute espèce de classification, parce qu'il n'altère pas l'unité du médicament et qu'il ne préjuge rien sur son action et ses propriétés. On conviendra que cet avantage compense largement les légers inconvénients qu'on pourrait lui reprocher. Car la classification elle-même par groupe de médicaments correspondant aux éléments morbides : inflammation, douleur, spasme, ataxie, rhumatisme, etc... quoique opposée aux grandes divisions dont nous parlions, et malgré sa prétention d'établir beaucoup plus de clarté dans l'appréciation de l'action de chaque substance, n'en est pas moins impossible dans l'état actuel de nos connaissances.

Quant à la classification par groupes, suivant l'analogie des médicaments, elle a été essayée par l'école du Brésil (1), et plus récemment par le docteur Teste (2). Si tous les efforts de notre savant confrère n'ont pu vaincre les difficultés inhérentes à son sujet, il a pourtant le mérite d'avoir tenté ce que peut-être l'avenir réalisera.

IV. — Effets physiologiques.

Au fond de toutes les pathogénésies se retrouve toujours une action primordiale du médicament sur le système nerveux. Cette action se produit par des lassitudes, par des troubles dans la calorification et par des malaises qui retentissent sur le moral. Elle n'est pas seulement remarquable par son unité originelle, elle peut encore représenter la période d'invasion de presque toutes les maladies,

(1) *Doctrines de l'école de Rio de Janeiro et pathogénésie Brésilienne*. Paris, 1840, in 12.

(2) *Systématisation de la matière médicale*. Paris, 1853, 1 vol. in-8.

alors que la sensibilité, l'irritabilité et la calorification sont seules affectées.

Un bon nombre de médicaments déterminent des phénomènes de concentration, de spasmes qui précèdent la réaction, l'excitation fébrile; il s'y mêle souvent des névralgies. Ces phénomènes diffèrent essentiellement des symptômes nerveux graves qui se montrent pendant la période suraiguë de certaines fièvres; on sent quelle distance sépare ces deux ordres de phénomènes, par exemple, dans les effets de la *bryone*, du *sumac vénéneux*, de l'*aconit*, de la *belladone*, du *phosphore*...

Plusieurs autres n'ont pas fait naître de fièvre à l'expérimentation; les résultats cliniques nous permettent d'affirmer de quelques-uns qu'ils sont apyrétiques. Ceux-là n'affectent pas plus la vie végétative ou la plasticité que la circulation.

Pour les médicaments pyrétiques les plus connus, la deuxième période, la période d'expansion ou fébrile, compte de nombreux symptômes qui accusent fréquemment un état suraigu. Ces médicaments représentent la plupart des affections graves pyrétiques dans leur période classique de réaction. C'est alors que le médicament fait sentir son action au delà des appareils de la sensibilité et de la circulation, jusque et surtout sur ceux de la nutrition et de la plasticité.

L'état subaigu vient ensuite, alors que la vie a résisté convenablement et qu'elle a surmonté les causes de décomposition. Cette phase intermédiaire à l'acuité et à la chronicité suit la détente ou la période de la crise, et fait place au rétablissement de l'harmonie fonctionnelle, ou à la chronicité; elle appartient à tous les médicaments pyrétiques comme la quatrième période.

A mesure que l'action du médicament se prolonge et qu'elle s'étend à tout l'organisme, l'affection de la plasticité se prononce davantage et domine, les localisations se

dessinent et absorbent les mouvements vitaux, ou bien une dyscrasie a lieu avec des symptômes d'altération des liquides et des solides propres à chaque médicament, des lésions dynamiques se produisent, des troubles fonctionnels se fixent, parce qu'ils ont des raisons d'être dans les lésions d'organes ou de leur stimulus, les humeurs s'altèrent ainsi que les tissus, des lésions organiques se produisent : c'est la quatrième période, c'est-à-dire, l'état chronique.

Cette période est étrangère à un certain nombre de médicaments, ce qu'on ne peut pas attribuer chez tous à l'imperfection des essais physiologiques, puisque la *coliquinte* étudiée expérimentalement par Hahnemann lui-même, est privée de cet ordre de phénomènes chroniques. Ceux qui sont susceptibles de les déterminer offrent de très notables variations dans leurs expressions symptomatologiques et nous arment ainsi contre les formidables tribus des lésions organiques et des cachexies.

De même que le grand nombre des maladies se confondent au début, à tel point qu'il est souvent impossible de savoir s'il s'agira d'une fièvre inflammatoire, d'une fièvre intermittente, d'une fièvre typhoïde, d'une névrose, d'un catarrhe... de même aussi les symptômes initiaux confondent la plupart des médicaments dans un certain trouble de l'innervation. C'est par ce point que tous les médicaments se ressemblent. Aussi trouvons-nous puéril et antiscientifique le reproche tant de fois fait à la *matière médicale pure* de donner à tous les médicaments un grand nombre de symptômes qui se ressemblent et paraissent les confondre.

Les maladies ne se caractérisent bien que dans leur acuité; leur état chronique ramène aux indécisions de leur début; de même les médicaments ne sont pleinement connus que par leurs symptômes aigus.

Ainsi la nature justifie notre méthode qui agrandit

considérablement et précise l'action des médicaments. Elle permet de caractériser les symptômes qui se rencontrent dans le plus grand nombre des maladies par des particularités d'ensemble et de détail qui servent de base aux indications.

Chacun le sait, les différences qui existent entre les symptômes des divers médicaments sont quelquefois à peine perceptibles même pour l'observateur attentif. Mais cet observateur saisirait-il mieux les différences de ces mêmes symptômes dans les diverses maladies ? Par exemple : toutes les fièvres sont accompagnées de troubles de la digestion, de la chaleur, des sécrétions, etc... ; mais, ici la matière des selles diarrhéiques est jaune, verdâtre, noirâtre, muqueuse, aqueuse, etc... là les selles sont précédées ou accompagnées ou suivies de vertiges, de maux de tête, de coliques. En même temps il y a, tantôt soif ou adipsie, tantôt moiteur ou sécheresse à la peau, ou céphalalgie, ballonnement, souplesse du ventre... Il en est de même pour tous les phénomènes saillants : constipation, sueur, névralgie, vomissements..., chacun d'eux diffère, par son expression et ses accidents, dans chaque médicament comme dans chaque fièvre. Toutes ces nuances d'un même symptôme et ses épiphénomènes constituent le diagnostic différentiel en pathologie, comme en pathogénésie, et obligent le praticien à en faire le relevé minutieux.

VI. — Doses infinitésimales.

On a élevé à l'égard des doses une foule de questions qui sont loin d'être tranchées, par exemple sur leur répétition, sur leur alternance, leur durée d'action et leur quantité. Toutefois on s'accorde assez généralement à penser qu'il faut répéter la dose d'un médicament d'autant plus souvent que la maladie est plus aiguë. Il est aussi admis de donner deux médicaments en même temps, non

mélangés, mais en les alternant, par exemple : une potion d'*aconit* et une autre de *camomille* dont on donne toutes les heures une cuillerée, tantôt de l'une tantôt de l'autre.

On n'accorde plus, depuis longtemps, à la durée d'action de chaque médicament la même importance et les mêmes limites que lui donnait Hahnemann. Il est bon de dire cependant qu'on aurait tort d'oublier ses préceptes à ce sujet. Sans doute, que les affections aiguës usent rapidement l'action des médicaments et veulent qu'ils soient répétés plus ou moins fréquemment; mais une foule d'affections chroniques ne cèdent bien qu'à des doses infinitésimales données à longs intervalles. C'est un fait incontestable acquis par l'expérience.

Certes, il est naturel qu'en abordant la méthode qui adapte le médicament à la maladie par voie de similitude, un médecin hésite devant de telles doses; il ne peut cependant échapper à personne que, si des praticiens émérites les préfèrent à des doses plus fortes, bien qu'ils encourent le blâme ou le ridicule, c'est qu'ils les croient et les savent plus utiles. Leur conduite doit être prise en considération pour trois raisons : la première, parce qu'ils ont étudié les effets physiologiques des médicaments; la seconde, parce que leur réputation est intéressée à la guérison; la troisième, parce qu'ils emploient les médicaments d'après la loi des semblables.

Les commençants ne peuvent pas se fier aux doses miasmiques, impondérables, infinitésimales, dynamisées, comme on voudra les appeler, sans être convaincus par eux-mêmes de leur efficacité dans les cas où l'action du médicament est en rapport avec la maladie. La dernière illusion qui les abandonne c'est celle qui les fait rattacher une grande puissance curative à des doses plus fortes. Ce n'est que peu à peu et par l'entraînement des faits qu'ils peuvent croire à la puissances des plus petites.

Il n'y a pas de mal à ce qu'ils débutent par des doses plus sensibles. Nous leur dirons même qu'ils peuvent en général, dans les maladies aiguës et dans les recrudescences des maladies chroniques, employer avec avantage plusieurs gouttes par jour de la teinture du médicament indiqué, ou quelques décigrammes de sa trituration.

On peut plus souvent qu'on ne le dit et que beaucoup de médecins ne le croient, administrer des doses encore plus fortes. Nous ne sachions pas qu'il soit possible de donner dès aujourd'hui des règles à ce sujet ; mais des faits multipliés attestent, pour un certain nombre de cas, l'exactitude de cette assertion. D'autre part, il est reconnu, selon Koch, que « moins le médicament est analogue, plus la répétition doit être fréquente », Gross ajoute, et plus la dose peut être élevée. Cet auteur prétend que ce qui manque au médicament du côté de la similitude doit être compensé par l'élévation de la dose. Nous ferons observer que ce sont là des exceptions.

Ajoutons qu'à l'époque où Hahnemann proclamait la nécessité des doses très faibles, dites infinitésimales, il exigeait impérieusement un régime irréprochable, disons mieux, impossible. Mais il est démontré par l'expérience qu'il faut descendre des hauteurs spéculatives où il se maintenait, et laisser plus de latitude pour le régime, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les doses, parce que les doses infinitésimales jouissent d'une certaine indépendance, c'est-à-dire qu'elles échappent aux combinaisons chimiques, et que leurs molécules sont soustraites aux actions et aux réactions des substances gastriques et des éléments chimiques de l'économie (1).

L'action des doses très faibles compte depuis longtemps de nombreuses adhésions ; elle devient même le sujet de sérieuses préoccupations depuis que les idées de Hahnemann envahissent les écoles.

(1) Voyez mes *Études élémentaires d'homœopathie*. Paris, 1856.

M. Trousseau a pu dire sans étonner personne : « Si l'on veut obtenir les effets spéciaux des médicaments, il faut généralement les administrer à petites doses, car alors leurs effets communs sont très peu sensibles. »

Ce professeur, en souscrivant à *des doses minimales et nullement comparables aux doses des composés actuels*, a ébranlé l'édifice de la posologie ordinaire chaque jour condamnée par quelque organe de la science.

Le rédacteur en chef du *Moniteur des sciences médicales et pharmaceutiques* (1), à propos des faits soumis à l'Académie par le docteur Rilliet sur l'action des doses très faibles, témoigne une vive impatience de voir résoudre les questions de posologie. « Il faudrait, dit-il, que la discussion s'établît sur ce point d'une manière catégorique. L'obscurité qu'on pourra laisser à cet égard aura des conséquences plus fâcheuses qu'on ne pourrait le croire sur l'esprit médical. »

Le docteur Bossu dit de son côté (2) : « Faut-il se réfugier avec M. Velpeau dans la singularité des effets des petites doses médicamenteuses sur l'organisme ? C'est une autre question qui mérite une sérieuse attention et qui est appelée à provoquer tôt ou tard une expérimentation sérieuse, patiente, des principaux agents thérapeutiques. »

Et M. le docteur Diday (3) s'écrie à propos des petites doses : « Question brûlante qu'on a écourtée pour l'écartier, mais qu'il faudra tôt ou tard approfondir avec le soin qu'elle mérite. »

Il est souvent nécessaire d'arriver à des doses si faibles que l'on n'a plus pour élément de conviction que sa propre expérience, et cette expérience démontre bientôt : 1° que, plus les sujets sont irritables et doués de force de réaction, plus les doses doivent être atténuées ; 2° que ces doses, dans

(1) 17 avril 1860,

(2) *Abeille médicale*, 26 mars 1860.

(3) *Gazette médicale de Lyon*, 16 avril 1860.

les maladies chroniques, ont une durée d'action souvent assez longue, de deux et trois semaines pour quelques médicaments ; 3° que, plus les malades sont nerveux, irritables, délicats, moins leur action est régulière et durable : « forte réaction, vigueur de tempérament sont les conditions les plus favorables (1) ; » 4° et que le point essentiel c'est le choix du médicament similaire.

Nous avons dit quelques mots des doses à la suite de chaque médicament, nous ne donnerons donc pas ici des détails posologiques. Ici et là cependant nous employons quelques expressions ayant trait aux divers degrés d'affaiblissement, d'atténuation des doses ; nous devons renvoyer pour leur explication à la *Pharmacopée* de Jahr et Catellan (2). Nous y renvoyons aussi pour ce qui concerne le choix des substances, leur degré de pureté, les quantités déterminées pour les atténuations, les procédés mis en usage et les véhicules employés. Nous n'avons pas voulu grossir ce volume par ces notions, qu'on pouvait trouver facilement ailleurs, ni par la description des caractères physiques, chimiques et d'histoire naturelle, plus ou moins familière à tous.

La teinture ou alcoolature étant la préparation la plus constamment égale dans ses proportions et dans son degré d'activité, quand elle est faite en temps convenable et avec les parties déterminées des substances en usage, c'est aussi celle que nous désignons, à l'exclusion presque générale des extraits, des sirops, des poudres.... Pour les substances salines, minérales et celles qui ne s'emploient pas dissoutes dans l'alcool, nous nous bornerons à la préparation qui consiste à les diviser par des triturations successives avec du sucre de lait, et nous excluons tous les composés qui ne permettent pas de connaître la proportion exacte de la sub-

(1) Rapou, *Histoire de l'homœopathie*, Paris, 1847, t. I.

(2) *Nouvelle pharmacopée homœopathique, ou histoire naturelle et préparation des médicaments*, troisième édition. Paris, 1862, in-12.

stance et le degré de son atténuation. Nous excluons, à plus forte raison, toute espèce de mélange et tout moyen accessoire capable de troubler l'action du médicament.

V. — Action chimique et dynamique du médicament.

Il est évident que plusieurs auteurs, en haine du dynamisme, ont poussé jusqu'à l'absurde leurs prétentions chimiques. Ils expliquent l'action des médicaments par leurs effets chimiques sur le sang, sans avoir l'air de se douter que les doses les plus faibles, des doses qui ne peuvent avoir d'action que sur la vitalité et, par elle, sur les liquides et les solides, produisent souvent les mêmes effets, et même plus rapides et plus durables.

L'un des derniers mémoires présentés à l'Académie impériale de médecine (1) nous en fournit un exemple. L'auteur veut expliquer l'action du perchlorure de fer dans le traitement du *purpura hæmorrhagica*, et il en attribue les effets à son action directe, c'est-à-dire chimique sur le sang. C'est tout simplement une absurdité.

Elle s'appuie, il est vrai, sur divers auteurs, et en particulier sur M. Burin-Dubuisson, lequel a longuement traité à sa manière du perchlorure de fer. Ils s'imaginent que cette substance agit justement sur les capillaires à l'endroit de l'hémorrhagie (il est question d'hémorrhagies internes), tout comme si on l'appliquait directement sur les vaisseaux ouverts d'un ulcère ou de toute autre solution de continuité. D'abord, on n'administre pas ce médicament à l'état de pureté, à l'intérieur : il est toujours nécessaire de l'étendre d'une grande quantité de liquide; ensuite il se mêle dans les premières voies à des acides, à des mucosités gastriques; enfin, une fois absorbé, il se délaye encore dans les humeurs qui lui servent de véhicule; s'il avait à agir chimiquement, ce serait d'abord sur

(1) *Bulletin de l'Académie*, 1859-1860, t. XXV.

les surfaces d'absorption, ou sur le réseau des vaisseaux en contact immédiat avec lui. En vérité, il est puéril d'insister sur ce sujet; et l'on comprend à peine comment on peut adopter une telle opinion plutôt que de reconnaître l'action spéciale et vitale du médicament, son action dynamique sur le système nerveux, par laquelle sont modifiées, souvent avec une incroyable rapidité, les conditions vitales des organes, sièges de l'hémorrhagie.

Les mêmes considérations peuvent servir à établir l'action vraie du fer sur l'anémie. Cette action est tellement vitale que ce médicament agit souverainement, même et surtout à doses très faibles. D'ailleurs le fer ne guérit pas toute anémie, tant s'en faut.

L'expérience force à reconnaître une anémie paludéenne, une anémie mercurielle, une anémie syphilitique, une anémie scrofuleuse, une anémie cancéreuse... Or divers médicaments jouissent de plus d'efficacité que le fer dans ces diverses anémies. Et, par-dessus tout, il n'est pas démontré, a dit M. Claude Bernard (1), que la cause même de la chlorose réside dans l'absence du fer dans le sang. Bien plus, des travaux modernes tendent à prouver, et M. Reveil l'a démontré, que, malgré la diminution des globules du sang, le sang contient les mêmes proportions de fer; tant est juste et rationnelle la thèse que nous soutenons, à savoir : que l'action dynamique du médicament produit les effets qu'on attribue faussement à son action chimique, non-seulement dans les circonstances ordinaires, mais encore dans celles où ont été données les explications que nous combattons, et dans d'autres circonstances de ce genre. Réservons cependant les cas où le médicament fournit des molécules à l'absorption et tend à modifier les qualités chimiques des liquides et des solides, par une action que nous appellerons altérante ou reconstitutive, mais qui

(1) *Leçons sur les propriétés physiologiques et les altérations pathologiques des différents liquides de l'organisme.* Paris, 1859, 2 vol. in-8.

se allie nécessairement à son action dynamique, la seule peut-être qui sera admise un jour parce qu'elle peut suffire à expliquer l'action altérante par la modification favorable des conditions vitales de l'hématose.

En parlant de l'action des médicaments, nous nous servons des mots *dynamisme*, *effet dynamique*; nous entendons par ces mots, non pas une force pure en action, mais une force qui n'est et ne peut être séparée de la matière. Nous exposons, il y a dix ans (1), que les molécules assimilées, une fois soumises à la force vitale, ne perdaient ni leur individualité, ni leur vitalité ou propriétés chimiques, et que la propriété du médicament était un composé de son dynamisme spécial et de ses molécules; d'où la nécessité d'admettre, non pas le dynamisme pur selon l'idée que susciterait ce mot, mais une action vitale et moléculaire, une action dynamique sur la sensibilité et la contractilité (effets nerveux), et sur les liquides et les solides (effets sanguins et altérants).

Il est évident que les molécules d'un médicament portent, par l'absorption, son action sur les derniers éléments organiques, c'est-à-dire sur les fibres et les cellules entourées de leur atmosphère nerveux et vasculaire. C'est dans ces éléments que se passent les phénomènes intimes de la vie au contact des dernières ramifications des nerfs et des vaisseaux. C'est aussi là que se passent les actions médicamenteuses dynamiques ayant pour support la molécule organique et pour agent la molécule médicamenteuse; actions qui ne peuvent, par conséquent, en aucun cas être chimiques, comme on admet que les médicaments peuvent l'être dans les premières voies ou à la surface des tissus en contact, par leurs masses plus ou moins divisées, avec la matière des solides et des liquides.

Nous ne nous sommes point distrait du médicament,

(1) *Clinique médicale homœopathique de Staouéli*. Paris, 1850, in-8.

comme agent dynamique, pour parler des propriétés évacuantes, dérivatives, etc... de quelques-uns d'entre eux. Nous n'avons point parlé non plus des moyens domestiques quelquefois si utiles. Le bain tiède, et en général l'eau tiède, en tisane, lavements, fomentations, calme l'érythème, relâche la fibre, dispose l'organisme à recevoir l'action d'un médicament destiné à dissiper une congestion, à régulariser les mouvements vitaux.

L'eau froide en lotion, lavement, infusion, en application à l'aide d'un drap mouillé, en pédiluves ou même en immersion d'un instant appelle la réaction, dissipe le froid d'une manière durable, rend le ton à la fibre, fortifie les tissus et les excite. Le plus souvent les cataplasmes peuvent être remplacés par des compresses sans cesse humectées d'eau tiède ou froide ou d'une solution du médicament donné à l'intérieur.

On peut aussi recourir dans quelques cas à l'action de certaines applications qui, par la rubéfaction de la peau, peuvent aider la médication interne, régulariser la réaction....

Tout en réduisant considérablement les cas où une révulsion, une évacuation... semblent utiles, nous sommes loin de les condamner d'une manière absolue; ces moyens indirects sont quelquefois même nécessaires en l'absence du médicament direct et similaire.

Une dernière observation relative au régime. Il importe de régler l'alimentation, dès qu'elle peut avoir lieu. Chacun sait de quelle importance est le régime dans le traitement des maladies chroniques. Mais nous recommanderons à ceux qui se montrent trop sévères de restreindre leurs exigences, et de craindre plutôt des innovations trop brusques dans les boissons et autres aliments habituels.

La diète ne doit pas être trop sévère, car il importe de ne pas nuire à l'action du médicament par les sympathies d'un estomac dont les forces étant inoccupées, réagis-

sent douloureusement sur d'autres appareils. Il est bon que les sucs gastriques ne restent pas longtemps sans subir quelque travail de digestion par l'ingestion de matières alimentaires adaptées à l'état du malade. Le lait est souvent un moyen puissant de rétablir la santé. L'instinct qui sollicite le malade à désirer telle et telle espèce d'aliments ne doit pas être traité légèrement. La diète prolongée au delà de certaines limites amène souvent dans des affections fébriles des phénomènes ataxiques et putrides. Il est d'observation que les blessures et les lésions, traitées si heureusement par l'*arnica*, guérissent d'autant plus vite que la diète a été moins sévère ; la fièvre même dans des lésions graves, est plus sûrement conjurée ou dissipée quand on a soin de donner à intervalles convenables une alimentation légère, telle que des panades, pour occuper du moins les forces spéciales de l'estomac et du tube digestif. Ici surtout il faut se fier au médicament.

Mais nous n'écrivons pas pour redire des préceptes que l'on trouve dans un grand nombre d'ouvrages spéciaux, ou pour donner des règles hygiéniques ou diététiques. Entrons en matière.

TRAITÉ MÉTHODIQUE
DE
MATIÈRE MÉDICALE
ET DE
THÉRAPEUTIQUE.

ACIDE AZOTIQUE (ACIDE NITRIQUE. — NITRI ACIDUM).

§ 1^{er} — Histoire.

L'*acide azotique* a commencé à être employé vers la fin du siècle dernier dans les maladies du foie. On remarqua de bonne heure son action puissante sur le sang et sur la vie nutritive. On remarqua aussi ses rapports avec les glandes salivaires, ce qui le fit assimiler au *mercure* et donna l'idée de l'employer dans certaines affections syphilitiques. Des essais, on passa à la pratique, puis à l'abus. Swediaur (1) en résuma les résultats dans les premières années de ce siècle.

Depuis lors, l'*acide azotique* fut plus particulièrement administré dans quelques affections syphilitiques invétérées, dans certains engorgements du foie, dans plusieurs maladies de la peau, dans des leucorrhées, des affections scorbutiques, scrofuleuses, arthritiques, dans des hémorrhagies, des fièvres malignes, des flux de ventre et des fièvres intermittentes, au point que Pearson l'a préconisé comme un succédané du *quinquina*.

Les expérimentations physiologiques de Hahnemann (2)

(1) *Pharmacopeia medici practici universalis*. Bruxelles, 1803.

(2) *Traité de matière médicale*. Paris, 1834, 3 vol. in-8.

et les observations faites par un grand nombre de médecins, entre autres F Hoffmann, Alyon, Sandford, Pereira, nous permettent aujourd'hui d'apprécier avec plus d'exactitude l'action de ce médicament, sans toutefois en étendre beaucoup la sphère d'activité.

Nous ferons ressortir, en parlant des alcalins, les différences qui caractérisent leur action et celle des acides minéraux (voyez CARBONATE DE CHAUX). Nous dirons seulement ici, en général, que la diathèse, l'altération dynamique et hématosique, effet des alcalins, offre les symptômes suivants : abaissement continu de la vitalité après quelques efforts d'une réaction impuissante, détente avec sueur et flux muqueux, sécrétions exagérées, phénomènes nerveux et névralgiques, ulcères, éruptions cutanées avec surabondance de sucs mal élaborés. La diathèse provoquée par les acides minéraux consiste plus particulièrement en : éréthisme, tension, fièvre nerveuse, aphthes, ulcères et éruptions cutanées avec écoulements sanieux et de sucs trop élaborés ou trop animalisés.

Cette distinction est pour nous une occasion de dire que toutes les cachexies et les diathèses morbides se ressemblent en un point qui est l'état anémique ; mais, à cette anémie se joignent des circonstances et des conditions organiques et symptomatologiques qui appellent souvent tout autre médicament que le *fer*. Nous verrons, en traitant de ce médicament, qu'il ne répond pas à toute anémie, ni même à toute chlorose.

§ 2. — Effets physiologiques.

Déjà, en dehors des expérimentations physiologiques, Sachs reconnaissait à l'*acide azotique* une grande influence sur la vie végétative. Il est certain, d'autre part, qu'il ne possède sur le cœur qu'une action tout à fait secondaire : sa fièvre est irrégulière, avec prédominance

du froid et des sueurs acides ou fétides, et elle est toujours secondaire ou symptomatique de la diathèse ou de l'altération du sang. Il en est de même des symptômes de phlegmasies qui sont toujours liées à l'état diathésique, quel que soit leur siège : aux yeux, aux oreilles, à la gorge, à la peau ; elles sont aussi toujours subaiguës et plus souvent chroniques.

Cet état diathésique est caractérisé par la sécheresse de la peau et la surabondance des sécrétions internes, soit des urines, soit de la salive, soit des mucosités intestinales, vulvaires. Il l'est encore par des gonflements lymphatiques, périostiques, par des aphtés, des ulcérations sur les membranes muqueuses, par des ulcères et certaines éruptions à la peau, par la pâleur jaunâtre de la face, les yeux enfoncés, la pâleur des muqueuses et des tissus, et en général par la décoloration du sang, par une extrême faiblesse musculaire avec tremblement, pesanteur des membres et quelquefois convulsions épileptoïdes, par l'amaigrissement et la facilité à se refroidir, par les désordres de la digestion qui est accompagnée de fatigue, de chaleurs incommodes, de sucur, de battements de cœur, d'angoisses, de somnolence, de nausées, de renvois acides, d'eau à la bouche, de crampes d'estomac, de sensations de brûlement ou de froid, de ballonnement du ventre qui est plus sensible au froid, de selles diarrhéiques souvent mal digérées ou putrides.

Le sommeil est agité par la surexcitation nerveuse du cœur et par des douleurs erratiques, il est souvent interrompu ; la somnolence accable durant le jour ; le moral est inquiet, il tend à l'hypochondrie ; il y a de l'irritabilité et parfois des accès de fureur, d'autres fois une apathie profonde ; il retrace souvent les dispositions des sujets nostalgiques.

Le système nerveux est affecté au même titre que le système circulatoire, c'est-à-dire, secondairement et par l'in-

termédiaire de l'altération des liquides et mêmes des solides. Les douleurs sont déchirantes, brûlantes et occupent non-seulement les tissus ou les muqueuses, mais encore les parties profondes des membres, comme des douleurs ostéocopes. La céphalalgie siège de préférence au sommet de la tête, elle revient par accès avec des vomissements et des vertiges.

C'est principalement aux phénomènes nerveux que s'appliquent les observations suivantes : aggravation ou apparition des douleurs par le toucher, par l'impression de l'air froid et par les changements de temps; elles s'aggravent encore au lit et le soir ou le matin; le côté gauche du corps est plus ordinairement affecté. Les symptômes fébriles et ceux qui se rapportent aux fonctions nutritives, s'exaspèrent la nuit, par le mouvement, par l'action de la lumière et pendant ou après le repas.

L'ensemble des phénomènes des systèmes respiratoire, digestif et lymphatique, du cœur, des muqueuses et de la peau, exprime un état veineux qui caractérise l'action de l'*acide azotique* dans le cours de son évolution jusqu'à son complément dans la diathèse qui lui est propre et qui est d'autant plus remarquable qu'elle embrasse les deux éléments de la vie végétative : élimination et assimilation, destruction et production; de sorte que, dans certaines conditions organiques et vitales encore inconnues, l'*acide azotique*, par son action dynamique, détermine l'ulcération et l'érosion des tissus, enraye la plasticité, et, dans d'autres, l'excite et l'exagère en développant des végétations, des excroissances, le plus souvent sur des surfaces ulcérées, comme par une exubérance plastique.

L'*acide azotique* a de l'analogie avec le *sel marin* (hydrochlorate de soude) dans son action sur la peau et la circulation, avec cachexie; il a également des rapports avec le *carbonate de chaux*, en ce qui concerne son influence sur la plasticité, et avec le *sous-carbonate de*

potasse, eu égard à son action sur les surfaces exhalantes et les muqueuses. Nous remarquerons, quant aux érosions et destructions de tissus, plus d'analogie entre l'*acide azotique* et le *mercure*. Cette analogie est partagée, presque dans les mêmes conditions, par les autres acides minéraux ; ils tendent à la même diathèse et ont une influence à peu près semblable sur l'hématose et sur le sang lui-même par sa défibrination et sa décoloration, sans augmentation de sa partie séreuse, contrairement à ce que l'on observe pour plusieurs sels et pour les alcalins en particulier.

Aussi les acides minéraux, tels que l'*acide chlorhydrique*, l'*acide sulfurique*, l'*acide phosphorique*, celui dont nous parlons, et même l'*hydrochlorate de fer*, jouissent-ils d'une grande efficacité dans les accidents hémorrhagiques des fièvres graves, nerveuses. Ils produisent les meilleurs effets sur les surfaces muqueuses dépourvues de tonicité, et laissant échapper un sang devenu trop fluide, mais non trop séreux. Leurs effets sont les mêmes sur les surfaces ulcérées également saignantes.

Cette action explique, par les congestions passives et les stases sanguines qu'elle suppose, l'irrégularité et l'intermittence du pouls de toutes ces substances, le pouls fréquent, faible et intermittent de l'*hydrochlorate de fer*, le pouls intermittent de l'*acide phosphorique* et de l'*acide chlorhydrique*, l'irrégularité et l'intermittence de celui de l'*acide azotique*, l'irrégularité de celui de l'*acide sulfurique*.

Mais l'*acide azotique* diffère essentiellement des autres par le développement et l'extension de la plasticité, dans la production des excroissances, des boutons ficoïdes, des végétations, des crêtes charnues sur les ulcères, sur le bord des solutions de continuité et sur les muqueuses. Sous ce rapport, il a aussi de l'analogie avec le *thuya* et avec le *lycopode*, dont les végétations cutanées ou muqueuses se distinguent en ce qu'elles ne sont

point lisses et unies, mais rugueuses et fendillées. Enfin, l'*acide azotique*, dans ses effets, compte des crevasses et des rhagades, soit cutanées, soit muqueuses. De tels effets appartiennent aussi au *graphite* du *lycopode*, au *soufre*.

L'*acide azotique* doit être considéré comme l'un des médicaments dont l'action asthénique et déprimante est le plus caractérisée. L'action initiale excitante ne se produit même pas toujours, ou elle est bientôt effacée par la tendance à l'asthénie. Il en est ainsi d'un bon nombre de médicaments et surtout du *mercure*, de la *silice*, de la *sèche*, des acides minéraux qui ont, avec l'*acide azotique*, des symptômes communs d'asthénie fixe, mêlée de mouvements rapides d'excitation par influx et sans constance; des alternations d'effets opposés comme par impuissance de la réaction, tels que : surexcitabilité des sens et affaïssement sensorial; tension, sécheresse des surfaces exhalantes, et détente avec hypersécrétions; exaltation de l'appétit vénérien et impuissance; agitation d'esprit qui s'oppose au repos et somnolence, même comateuse; et toujours, en fin de compte, anémie, cachexie, chaleurs âcres, altération du goût, fétidité de la bouche, putridité des produits sécrétés, mollesse, décoloration et boursoufflement des chairs, irritations asthéniques des muqueuses avec ramollissement et aphthes, friabilité des os, flux colliquatifs.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections fébriles et nerveuses*. — Dans les indications de l'*acide azotique*, il faut surtout avoir égard à la manière dont s'exprime l'asthénie. C'est plutôt une dépression vitale qui exclut toute acuité fébrile et phlegmasique, non-seulement quant à l'élément inflammatoire, mais encore quant à toute excitation essentielle du système sanguin.

Les fièvres symptomatiques d'une lésion organique : ulcères, carie, flux muqueux ou plutôt séro-purulent du nez, des bronches, de l'intestin, du vagin, sont fort appropriées à *l'acide azotique* ; elles révèlent ses formes lentes et hectiques, et constituent des phthisies : il y a toujours des flux colliquatifs, du moins en sueurs qui alors sont nocturnes et fétides, ou en urines qui sont fétides aussi, troubles, muco-purulentes, ou albumineuses. La peau froide, une sensation de froid habituel, des exacerbations rémittentes après midi, une chaleur âcre la nuit, caractérisent encore ces fièvres hectiques indépendamment des symptômes généraux diathésiques et des symptômes locaux appartenant à la lésion, à l'affection locale.

L'asthénie que combat *l'acide azotique* n'affecte la fibre des muscles et des membranes musculaires que secondairement, à la longue et par suite de l'appauvrissement du sang ; cette asthénie de la fibre n'est pas caractéristique ; celle qui l'est affecte le système capillaire, les extrémités veineuses, les pores cutanés et muqueux et l'extrémité des vaisseaux exhalants et sécréteurs. Cette atonie se traduit en stagnations sanguines, en hémorrhagies passives, en flux muqueux, salivaires, purulents... qui, par leur défaut d'élaboration, acquièrent rapidement des qualités putrides et fétides, plutôt que âcres et corrosives. De plus cette atonie portant sur les vaisseaux exhalants, en laisse échapper des matériaux abondants que l'économie n'a pas la même facilité de remplacer. De là une maigreur énorme et un certain éréthisme des systèmes circulatoire et nerveux qui caractérise la dernière période de la cachexie, et qui, du reste, est propre :

1° Aux affections asthmatiques, auxquelles on oppose utilement *l'acide azotique*, chez des sujets délicats, épuisés surtout par le libertinage, lorsqu'en même temps il y a coryza fluent, diarrhée, crachats abondants hors des accès ;
2° à l'hystérie des personnes nerveuses ou lymphatiques

qui ont abusé des plaisirs, chez lesquelles les règles sont habituellement excessives ou supprimées par la plénitude veineuse abdominale qui constitue l'utérus dans un état de spasme : en pareil cas, des douleurs au sacrum se propagent au dos, aux côtés et sont suivies de renvois, de flatulence, de défaillance, dont la sensation du moins accompagne les tremblements, les spasmes pectoraux et la boule hystérique; 3° aux névralgies et aux douleurs ostéocopes également dépendantes de l'état général et consistant en odontalgies nocturnes, en migraines, en sciatique et en autres douleurs rhumatoïdes qui peuvent se rapporter à quelque accident syphilitique, à la suppression d'une gonorrhée, à l'abus du *mercure*, à une cachexie scrofuleuse; 4° la surexcitation nerveuse due à l'intoxication mercurielle est encore du domaine de ce médicament.

B. *Affections ulcéreuses, végétatives, syphilitiques et mercurielles.* — L'emploi du *mercure* ne guérit pas toujours tous les chancres et toutes les formes de la syphilis; quelquefois il les entretient et les provoque. Il est alors nécessaire de recourir à d'autres médicaments parmi lesquels *l'acide azotique* est l'un des plus importants.

Ce médicament supplée très bien à l'insuffisance du *mercure* dans le muguet et les aphthes des enfants ou des grandes personnes. Il mérite même d'être employé de préférence aux autres *acides minéraux* et au *borax*. Il guérit parfaitement les chancres et les petites ulcérations cutanées et muqueuses du fond desquels s'élèvent des végétations, des carnosités qui saignent facilement. Le *thuya* est préféré quand il n'y a ni fétidité du pus, ni saignement de la surface ulcérée.

Si l'on divise la syphilis en deux périodes, l'ulcéreuse et la productive ou luxuriante, le *mercure* répond à la première, *l'acide azotique* à la seconde; cependant les végétations absolument syphilitiques, celles principalement que l'on désigne sous le nom de choux-fleurs, doivent être

traitées par le *mercure*, à moins qu'il n'ait été déjà administré plus d'un mois auparavant.

Quelques praticiens alternent *l'acide azotique* avec le *thuya* dans les végétations charnues des chancres, des grandes lèvres, de la face interne du prépuce et de l'anus; tels sont les boutons sycosiques lisses, enflammés ou non, les condylômes, les fics pédiculés ou pointus, les tubercules muqueux plats. Les indications de *l'acide azotique* s'étendent jusqu'aux excroissances verruqueuses qui sont quelquefois du ressort de la *silice* et de la *staphysaigre*, et jusqu'aux verrues simples rougeâtres et molles, qui, plus qu'aucune autre production sycosique, décèlent dans *l'acide azotique* une action élective sur le derme.

Tous les accidents syphilitiques rebelles au *mercure*, ou entretenus par ce médicament, réclament d'abord l'emploi de *l'acide azotique*, sinon de *l'iodure de potassium* : telles sont les inflammations des os, périostites, caries, surtout carie des os de la face. Dans ces cas, l'*or* est leur plus puissant compétiteur comme aussi dans les douleurs ostéocopes rebelles. Le *sulfure de chaux* le dispute en efficacité avec *l'acide azotique*, quand il y a abondante suppuration, et le *soufre* dans la calvitie mercurielle; mais c'est à peine si *l'iode* et le *sulfure de chaux* l'emportent quelquefois sur lui dans la guérison de la salivation mercurielle.

C'est encore *l'acide azotique* que l'on oppose à la blennorrhagie causée ou entretenue par l'usage du *mercure*, et à celle où il y a des fics ou qui est due à la présence de végétations. Cette gonorrhée sycosique semble plutôt exiger le *thuya*; elle est parfois si opiniâtre que, comme la goutte militaire, elle demande l'emploi d'autres médicaments, suivant les circonstances de diathèse, d'état local, etc. Parmi eux on doit distinguer le *soufre*, le *lycopode*, l'*argent*, la *sèche*, le *sulfure de chaux*.

C. *Fissures à l'anus*. — On emploie *l'acide azotique*

spécialement contre les fissures à l'anus, tant par son électricité sur le derme que par son adaptation aux accidents syphilitiques et mercuriels. Ces fissures exigent souvent d'autres médicaments pour guérir ; c'est que la médication doit s'adresser ici aux deux éléments de l'affection : la lésion matérielle et le spasme ; car la fissure est une ulcération étroite, allongée, qui détermine la contraction spasmodique du sphincter. Souvent cette contraction reste l'unique cause de la fissure ; c'est pourquoi *l'ignatia*, surtout quand il y a procidence du rectum, l'a quelquefois guérie sans le secours d'un autre médicament. C'est aussi la raison qui peut obliger de recourir à la *noix vomique*, à *l'arsenic*, au *plomb*, à *l'acide phosphorique*, au *sel marin*, au *mezereum*, au *zinc*, au *thuya*, à la *silice*, suivant les symptômes accessoires ; quoique *l'acide azotique* soit, sinon indispensable, du moins rationnellement nécessaire et presque toujours utile ; car, indépendamment de son indication basée sur une cause syphilitique probable et de ses rapports avec le tissu dermoïque, base de la fissure, il a encore non moins de rapport avec le système veineux abdominal, les veines hémorroïdales et l'anus.

D. *Affections irritatives et phlegmorrhagiques des membranes muqueuses.* — Suivant les causes et les symptômes concomitants, *l'acide azotique* égale en efficacité le *lycopode*, le *sous-carbonate de potasse*, le *sulfure de chaux*, *l'étain*, dans les affections suppurantes de la poitrine et d'autres surfaces muqueuses. Il s'adresse même quelquefois, comme le *lycopode*, aux lésions du parenchyme pulmonaire, et plus que lui aux formations purulentes du foie et d'autres viscères, des os eux-mêmes, quand leur carie serait de nature purement scrofuleuse.

Le lecteur peut maintenant trouver sans encombre l'indication de *l'acide azotique* dans les flux asthéniques et colliquatifs, et dans les subirritations des muqueuses ; dans les sueurs générales ou partielles des pieds, de l'ais-

selle avec fétidité; dans les selles diarrhéiques, soit bilieuses et par affection du foie, soit muqueuses et par asthénie, soit purulentes et sanguinolentes par irritation putride ou par ramollissement et ulcération; dans les flux d'urines albumineuses et même diabétiques; dans les angines syphilitiques ou mercurielles par récidive; dans la stomatite scorbutique; dans la leucorrhée, l'otorrhée, le plus souvent consécutives à des affections syphilitiques, à des traitements mal conçus, à des fièvres exanthématiques; dans la gastrite chronique avec vomissements et régurgitations, douleurs crampöides, diarrhée; dans l'ophtalmie scrofuleuse avec ou sans ulcération. La *pulsatille* aide beaucoup, en ces cas, l'action de l'*acide azotique*, l'*arsenic* le remplace contre les ulcérations avec brûlement et sécheresse, ou grande âcreté des larmes ou du muco-pus. L'*acide azotique* est mieux adapté dans les cas d'ulcération de la cornée avec écoulement de pus, et dans la carie scrofuleuse de l'oreille interne, circonstances dans lesquelles le *soufre* et le *carbonate de chaux* sont aussi fort utiles. L'*acide azotique* s'alterne avantageusement avec le *phosphore*, ou on le donne seul dans l'*ozène scrofuleux*.

E. *Affections cutanées.* — L'*acide azotique* s'adresse d'abord aux taches hépatiques, aux syphilides, et en général à toutes les éruptions qui reposent sur une teinte cuivrée ou rouge brun de la peau. Ce médicament est aussi efficace dans les éphélides et les points noirs qui déparent souvent la peau du visage. On l'emploie encore contre la teigne humide, contre les ulcères qui ressemblent au chancre, contre quelques cas de mentagre et d'acné, contre le *corona Veneris*, et les pustules impétigineuses, que cependant le *lycopode*, le *phosphore*, la *silice*, la *douce-amère*, le *carbonate de chaux*, guérissent quelquefois; contre l'intertrigo des enfants et des adultes; contre les engelures qui reviennent chaque année au retour du froid, avec douleurs cuisantes. Dans toutes ces affections, l'indi-

cation de l'*acide azotique* est d'autant plus facile à établir que les symptômes concomitants ou locaux caractérisent son action, qu'il correspond à l'état diathésique, et qu'il existe des circonstances de mercurialisation ou d'infection syphilitique même anciennes.

Du reste, ces circonstances rendent quelquefois nécessaire le concours de l'*acide azotique* dans certaines maladies qui paraissent moins appartenir à sa sphère d'action, telles que l'épilepsie, la laryngite chronique, etc.

DOSES. — On emploie de préférence des potions avec l'eau très pure et une ou plusieurs gouttes des basses atténuations, ou même d'*acide azotique* pur dans les affections dyscrasiques fébriles ou non, dans les lésions aphtheuses, ulcéreuses et dans la salivation mercurielle. En pareils cas, on a aussi recours aux lotions, injections et gargarismes d'une eau légèrement acidulée avec cette substance. Lorsqu'on traite des végétations et des fics, il est bon également, outre l'administration de l'*acide azotique* à l'intérieur, de toucher ces excroissances, ou les ulcères et les aphthes, avec un mélange d'une partie de cette substance sur trois ou quatre d'eau pure. En général, les affections mercurielles exigent des doses de la première, et deuxième ou troisième atténuation, administrées avec une constance de plusieurs semaines; cependant on doit s'en tenir aux doses d'autant moins faibles, que l'asthénie et le défaut d'irritabilité sont plus prononcés, soit dans les affections fébriles, soit dans les névralgies et les irritations des muqueuses.

ACIDE CHLORHYDRIQUE

(ACIDE MURIATIQUE. — MURIATIS ACIDUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

On s'étonne qu'avec les progrès de la thérapeutique qui tend de plus en plus à établir ses indications d'après l'ac-

tion physiologique des médicaments, les auteurs classent si diversement l'*acide chlorhydrique*. Tandis que le professeur Trousseau (1) en fait un simple *tonique astringent* et s'arrête ainsi à l'enfance de l'art, Giacomini le donne comme un hyposthéuisant vasculo-veineux, en énonçant ses vertus *à priori*. Le premier n'en considère que les propriétés chimiques et mécaniques; le second devine ses propriétés dynamiques, sans en déterminer les indications thérapeutiques.

L'*acide chlorhydrique* a été peu employé, d'ailleurs, bien qu'il ait été expérimenté par Hahnemann et quelques-uns de ses disciples. Après tout, ses effets physiologiques s'accordent fort bien avec les résultats cliniques obtenus jusqu'à ce jour, et commandent justement l'attention du praticien. Ce médicament a quelque analogie avec le *musc* par ses symptômes fébriles, avec le *mercure* par ses lésions et sa cachexie, c'est-à-dire par son état dyscrasique. Mais les symptômes fébriles du *musc* sont nerveux par son action directe sur le système cérébro-spinal, tandis que ceux de l'*acide chlorhydrique* sont le résultat de son action sur le sang et sur l'ensemble des liquides et des solides. Et, quant à certaines analogies de ce médicament avec le *mercure*, il est vrai de dire qu'il en a encore plus par sa diathèse, avec les autres acides minéraux.

§ 2. — Effets physiologiques.

Pour l'*acide chlorhydrique* les douleurs sont déchirantes, rapides, accompagnées de fourmillement et de faiblesse, ou diminuées par le mouvement, comme si, en appelant plus de sang ou d'influx nerveux dans la partie, celle-ci était moins sensible à la lésion de la sensibilité. Les douleurs aux articulations donnent la sensation de brisement. Il y a douleur dans les parties profondes des

(1) *Traité de thérapeutique et de matière médicale*, 6^e édit. Paris, 1858.

membres, chaleur, sensibilité douloureuse du périoste, grande apathie, crainte de se mouvoir, accablement excessif, marche chancelante, extrême sensibilité au froid humide.

On observe des symptômes de prodrômes fébriles où domine le froid, des chaleurs fébriles sans soif, une grande agitation dans la fièvre, le pouls intermittent, irrégulier, fréquent, des gonflements hydropiques, des hémorrhagies passives, la sécheresse de la bouche, des irritations avec cuisson, brûlement, ulcérations aux diverses muqueuses des organes des sens et des viscères ; l'inertie musculaire s'étend aux fibres des intestins et des membranes musculées ; la vie végétative est profondément atteinte bien plus par le système veineux que par le système lymphatique ; il y a du prurit et des brûlements, quelques éruptions croûteuses, des furoncles, des pustules noires, des ulcères putrides et douloureux.

Le caractère veineux de l'état chronique consiste en ces éruptions mêmes et dans des symptômes comme ceux-ci : sensation de brûlement qui accompagne toutes les irritations des muqueuses et des lésions cutanées, hémorrhagies qui se font par transsudation à la surface des membranes muqueuses, hémorrhoides avec prurit, brûlement, écoulement de sang.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

L'*acide chlorhydrique* s'applique utilement à un grand nombre d'affections des sujets épuisés, veineux dont le système musculaire est dans la torpeur ou qui sont affectés de quelque paralysie partielle ; tels sont certains convalescents, des ivrognes de profession, des personnes qui ont abusé des plaisirs et de la bonne chère, lorsqu'il y a sécheresse à la peau, collections sereuses dans le péritoine et ailleurs, éruptions croûteuses sans caractères saillants, prurits fatigants à la peau, à l'anus, à la vulve, hémorrhoides passives, gon-

flement du bout des doigts et des orteils avec rougeur livide et douleur brûlante, torpeur des doigts qui pâlisent; rougeur ardente des joues, éruption de boutons à la face, gonflement et rougeur des paupières; relâchement chronique des sphincters; abondance et même évacuation involontaire des urines, selles difficiles à évacuer par inertie du rectum, où selles involontaires et presque aussitôt évacuées que le besoin s'en est fait sentir, irritations de la vulve et du prépuce avec brûlement, ulcères, sécrétion rare et âcre ou sanieuse; impuissance, règles en avance; irritation de la bouche avec pustules et ulcères mous, engorgement scorbutique des gencives, enrouement et sensation d'excoriation au larynx; dureté de l'ouïe.

Pour mieux caractériser quelques-unes de ces indications, nous citerons l'angine gangréneuse dans laquelle le médicament a des analogies avec le *quinquina*. Il marche aussi de pair avec lui dans le traitement des lésions cutanées et muqueuses, aphthes, ulcères, dont l'atonie est suivie d'un gonflement putride et d'un mouvement de décomposition qui est voisin de la gangrène humide ou qui en est le symptôme. Son emploi succède utilement à celui du mercure dans l'aphthe malin, et à la *staphysaigre* dans la teigne humide avec suintement infect, sanieux et ganglions. Après l'*arsenic* c'est l'*acide chlorhydrique* qui est le mieux indiqué contre l'inflammation érysipélateuse du scrotum chez les ramoneurs.

Mais il a été plus fréquemment employé dans des affections fébriles graves, où son indication naît presque toujours des pronostics les plus fâcheux; ainsi dans les fièvres et les exanthèmes fébriles, alors que les pétéchies brunes avec phénomènes typhiques se compliquent d'hémorrhagies passives, de transsudations sanguinolentes, surtout lorsque l'*arsenic* a été déjà administré sans succès.

Les symptômes fébriles de l'*acide chlorhydrique* correspondent encore parfaitement à certains états typhiques

dont les caractères sont : prostration, décubitus, tendance du malade à glisser au pied du lit; diarrhée fétide et séreuse, ballonnement, gargouillement, flatulence ou selles involontaires; besoin de se découvrir; pouls fréquent, petit, intermittent; rougeur alternante des joues, saignement prolongé du nez, ronflement, agitation et gémissement pendant le sommeil, fendillement des lèvres, sécheresse et fuliginosité de la bouche, salivation visqueuse, fétidité de l'haleine, embarras de la parole comme si la langue était paralysée; et, dans les cas les plus graves, anéantissement tel des forces musculaires qu'il se produit des paralysies partielles ou une imminence de paralysie du poumon. L'*arsenic* et le *phosphore* sont les médicaments les plus analogues, si ce n'est que pour l'*acide chlorhydrique* les urines restent abondantes et claires le plus souvent.

Les aphtes, les éruptions miliaires se montrent moins fréquemment que la diarrhée; et le délire n'existe pas, à moins que les rêves terribles et anxieux du malade ne donnent lieu à des moments d'absence; du reste, la passivité des facultés intellectuelles et des sens est l'état ordinaire, et est en parfaite harmonie avec la résolution des forces. Cette disposition physique et morale constitue la principale différence qui existe entre les cas de typhus, de fièvres typhoïdes et de fièvres nerveuses graves du domaine de l'*acide chlorhydrique*, et ceux qui appartiennent au *musc* et à la *valériane*.

DOSES. — Les doses doivent être d'autant plus faibles que le sujet jouit de plus de faculté de réaction; ces cas sont plus rares que ceux où l'on a à combattre la torpeur et l'asthénie; on se sert utilement alors d'une à plusieurs gouttes de la sixième à la première atténuation, dans 150 grammes d'eau à prendre par cuillerée d'heure en heure. On peut encore avoir recours à cet acide pur, administré à la dose de 40 à 45 gouttes dans un litre d'eau

sucrée, principalement dans les cas de prostration avec hémorrhagies passives.

ACIDE SULFURIQUE (SULFURIS ACIDUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

L'*acide sulfurique* est un médicament qui, fort employé autrefois, comme le prouvent les travaux de Mérat et Delens (1), les observations de Dippes, Sydenham, Haller, etc., se trouve aujourd'hui relégué dans la limonade minérale que l'on a préconisée contre la colique de plomb. Outre l'emploi extérieur qu'on en faisait dans le traitement des ulcères atoniques, des dartres, outre son usage en gargarismes et en injections dans des aphthes et ulcères à la bouche, certaines angines, des irritations aphteuses à la vulve et au vagin, on le prescrivait sous la forme d'élixirs, d'eau de Rabel, etc., contre un grand nombre de maladies aiguës et chroniques ; fièvres inflammatoires, intermittentes, exanthématiques, malignes, putrides, à diverses périodes, et on lui avait donné le surnom d'antiseptique. On l'employait aussi dans les pneumonies, la phthisie, les sueurs colliquatives, les hémorrhagies passives, le scorbut, le pourpre hémorrhagique, les hydropisies, le *delirium tremens* des ivrognes, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, la diarrhée et d'autres flux muqueux, le rhumatisme, l'arthrite, la syphilis, la scrofule... C'était beaucoup, c'est trop pour lui assurément, et les mécomptes d'observateurs plus rigides ou plus éclairés ne contribuèrent pas peu à l'abandon d'un médicament qu'ils durent trouver bien souvent infidèle.

Les contro-stimulistes qui veulent que l'*acide sulfurique* soit un hyposthénisant vasculaire, oublient ses symptômes spéciaux, et admettent que les maladies dans lesquelles il

(1) *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale.*

se montre utile sont de nature hyposthénique, depuis l'épilepsie jusqu'au scorbut, sans distinguer les périodes de la maladie. Mais il est curieux de voir qu'ils obtiennent du premier coup, par les doses élevées quand il y a tolérance, des effets réellement sédatifs et hyposthénisants, sans que l'organisme passe, du moins sensiblement, par l'excitation primordiale qui appartient à la presque universalité des médicaments ; de plus, ces effets s'adaptent, quoique fortuitement et par les spécialités de son action, à un certain nombre de maladies qui sont indubitablement de nature hyposthénique, c'est-à-dire réellement adaptées à l'*acide sulfurique*.

§ 2. — Effets physiologiques.

En face des documents de la science et des expérimentations de l'école hahnemannienne, il faut reconnaître que ce médicament a une action élektive déprimante sur le système capillaire veineux et sur les nerfs ganglionnaires par lesquels il agit aussi sur les nerfs de relation. L'*acide sulfurique* est un des médicaments les plus franchement hyposthénisants, et qui provoquent le moins d'excitation sanguine et nerveuse dans leur première influence sur l'organisme. Les quelques symptômes fébriles ne se rapportent qu'à des excitations éréthiques du système sanguin dans cet état cachectique où la nutrition est annulée par la torpeur de l'innervation ganglionnaire. La chaleur est plutôt dans le sentiment qu'on en a que réelle, ou bien elle est éphémère, quoique âere et toute nerveuse ; les palpitations, la dyspnée, le prurit à la peau, la soif l'accompagnent ; le pouls est petit et faible, l'impression de l'air extérieur ou froid accable, la sueur se déclare au moindre mouvement, et elle est forte le matin.

Le système nerveux accuse non moins d'asthénie : lassitude avec sentiment de faiblesse qui fait hésiter dans les

mouvements, douleurs déchirantes avec sentiment de faiblesse, crampes dans les membres, soubresauts des tendons, abattement mélancolique, vertiges accompagnés de pression, de lourdeur, de faiblesse ou de vacillement dans la tête. L'odontalgie et les douleurs en général sont aggravées par le froid et soulagées par la chaleur; le côté gauche du corps est plus particulièrement souffrant.

Partout règnent la faiblesse et un état qui annonce la dissolution du sang : taches rouges livides, grandes et petites sur la surface du corps; engelures, gonflements œdémateux, excoriations, ulcères putrides, hémorrhagies, hémorroïdes, irritation des yeux, gonflement, ulcérations des gencives qui saignent à la moindre pression; salivation, crachement de sang, aphtes dans la bouche, symptômes d'irritations de toutes les muqueuses; goût dépravé, faim excessive avec gastralgie et pyrosis après l'avoir satisfaite, et même vomissements; sensibilité de l'épigastre et de l'abdomen, sensation de plénitude et de froid ou de brûlement à l'estomac, élancements, battements dans diverses régions du ventre, coliques, selles diarrhéiques, selles sanguinolentes, diarrhée putride, urines muqueuses, sanguinolentes, ou qui se décomposent peu après la miction: excitation vénérienne par suite de l'irritation de la muqueuse vaginale chez la femme avec règles excessives, hâtives, leucorrhée âcre, brûlante, sanguinolente; écoulement de sperme chez l'homme, sans aucune sensation voluptueuse; symptômes de laryngite, crachement de sang, oppression, faiblesse des organes respiratoires, palpitations et douleurs lancinantes au cœur.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Par ses rapports avec les systèmes veineux et ganglionnaire, l'*acide sulfurique* affecte particulièrement les organes de la nutrition et les membranes muqueuses; il modifie spécialement les forces plastiques.

Aussi s'adapte-t-il de préférence : 1° aux lésions de la sensibilité et de la contractilité : névralgies, douleurs rhumatoïdes et arthritiques, faiblesse paralytique, crampes, convulsions, lorsque ces symptômes sont le résultat de la cachexie correspondant à son électivité et à son asthénie particulière; 2° aux congestions veineuses et aux hémorrhagies, même utérines et hémorrhoidales, dépendant de l'insuffisance de l'action artérielle et nerveuse, ou dues à la stase veineuse qui a le plus souvent son *pars mandans* dans les mouvements fluxionnaires de l'utérus ou des hémorrhoides, en ce qui concerne l'hémoptysie; 3° aux phlogoses subaiguës des bronches, du tube intestinal, des organes génito-urinaires, des yeux, du nez et de la peau ayant un caractère général d'anémie, avec prurit, sécheresse initiale, brûlement et flux de mucosités séreuses, âcres, acides, mal ou trop élaborées et tendant à la putridité dès qu'elles sont sécrétées; ou encore avec aphthes et ulcères sensibles, saignants quoique blafards et d'un mauvais aspect; et enfin, rougeurs comme d'ecchymose ou d'engelures, furoncles plats et douloureux.

Voici, plus particulièrement, les indications que l'*acide sulfurique* est appelé à remplir : 1° dans les fièvres ardentes, chez des sujets caochymes, lorsqu'il y a soif vive, battement des tempes, sécheresse de la bouche. De même que l'*aconit* est l'antiphlogistique des sujets sanguins, ainsi l'*acide sulfurique* est l'antiphlogistique des sujets caochymes, des tempéraments veineux, des constitutions délabrées, des scrofuleux, des hémorrhoidaires épuisés par des pertes de sang répétées, enfin des fébricitants soumis encore à des accès de fièvre violente avec divers flux muqueux ou séreux, mauvais état des organes digestifs et engorgement de la rate, du foie, des ganglions, même avec ictère.

2° Dans les hémorrhagies passives, putrides même, par exemple dans la dernière période des fièvres nerveuses graves, et quand le sang suinte des surfaces atoniques des

muqueuses engouées et des ulcères. Les *acides azotique, chlorhydrique, phosphorique et sulfurique*, ne varient, en pareil cas, dans leurs indications, que par quelques symptômes, que l'on appréciera après avoir lu les pages consacrées à chacun d'eux.

3° Dans la gastro-atonie, avec sécrétion exagérée de mucosités gastriques et intestinales, plénitude veineuse et embarras de la circulation dans le système de la veine-porte.

4° Dans la gastro-entérite et le muguet des enfants, après l'effet du *borax*, et presque avec les mêmes indications : ventre mou, selles jaunes, écumeuses ou hachées, borborygmes, peu de fièvre, pouls petit, pâleur et tristesse.

5° Dans la dernière période de quelques fièvres muqueuses et catarrhales, de simples coryzas et de bronchites chez des sujets blaffards, mous, qui sont fort tourmentés par ces affections, toujours chez eux de longue durée et caractérisées par des flux muco-séreux, par des aphthes et par la sensation de rongement.

6° Dans la stérilité par excès du flux cataménial, chez les femmes débiles.

7° Dans les convulsions épileptoïdes des sujets exsangues, surtout avant l'âge adulte ; dans les crampes musculaires et la colique saturnine, pourvu que les personnes ne soient pas irritables ; dans les hernies des enfants à texture relâchée ; il est, en ce cas, préférable au *lycoperde*, au *soufre* et même à la *noix vomique*.

L'*acide sulfurique* est certainement beaucoup trop négligé, sa sphère d'action n'est guère moindre que celle de l'*acide azotique*. Si celui-ci a une grande importance comme antimercuriel, l'*acide sulfurique*, par le *soufre* qui entre dans sa composition, se montre plus efficace contre l'herpès ; mais l'herpès secondaire ou muqueux, comme le prouvent les effets physiologiques qui l'ont fait employer avec succès contre le muguet, contre les aphthes avec gerçures légères et excoriations latérales, contre les irritations chro-

niques, pruriteuses des membranes muqueuses et la gercure des lèvres. Du reste, il ne laisse pas d'avoir son utilité dans le traitement de quelques affections cutanées : prurit général, taches rouges, pruriteuses, plaques livides et bleuâtres, excoriations spontanées recouvertes de croûtes jaunes, engelures, éruptions sèches sur les mains et entre les doigts.

DOSES. — Les doses et le mode d'administration sont les mêmes que pour l'*acide chlorhydrique*.

ACONIT (ACONITUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Plante de la polyandrie trigynie de Linné; de la famille des renonculacées de Jussieu. Cette famille renferme plusieurs espèces presque également actives, et leurs propriétés sont probablement assez semblables; mais l'on n'a bien étudié que l'*aconit napel*; c'est lui qui fait l'objet de ce chapitre.

On a beaucoup écrit sur l'*aconit*, mais il ne nous paraît pas qu'on ait traité de ce médicament d'une manière complète hors de l'école hahnemannienne. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, les pages que lui consacre Giacomini. M. Trousseau (1) lui-même en fait tout simplement un stupéfiant, malgré la multitude de faits qui établissent parfaitement ses propriétés antiphlogistiques et antinévralgiques, et sa sphère d'action très étendue. La science possède d'autres travaux fort judicieux, mais dont les auteurs n'ont prétendu étudier qu'une partie des propriétés de ce médicament. Tel est M. Imbert Gourbeyre qui, dans un excellent mémoire, considère l'*aconit napel* seulement comme antinévralgique.

Quoique l'*aconit* ait été employé de tout temps, cependant les observations anciennes sont peu sûres, parce qu'on

(1) *Traité de thérapeutique et de matière médicale*. Paris, 1858.

Il n'est pas certain de l'identité de la plante employée jadis. Il faut arriver à Stoerk pour obtenir les premières observations sur l'*aconit*. Ce praticien appela vivement l'attention de ses contemporains sur ce médicament qu'il donnait, presque à l'égal de la *ciguë*, comme un remède des affections rhumatismales et des tumeurs même squirrheuses. Depuis lors, l'*aconit* a été employé par un grand nombre de médecins, mais dans une foule de maladies différentes. Hahnemann survint, qui le soumit à des expérimentations sérieuses sur l'homme sain et les contrôla par l'emploi clinique. Il détermina plus exactement ses propriétés, et dota la thérapeutique d'un de ses agents les plus usuels. Staps, Ruckert, Wahle, Baldriani, Devay, Pereira et beaucoup d'autres n'ont pas peu contribué à ce résultat. Au milieu de ces documents de tout genre, nous saurons nous borner à une étude pratique, en adoptant une division qui nous permettra de tout utiliser, sans nous éloigner de la concision que nous nous sommes imposée.

L'action de l'*aconit* n'offre pas ce développement continu d'effets que l'on pourrait comparer à une maladie complète et opposer aux symptômes de la maladie, dans l'ordre successif de leur apparition. Cela paraît tenir à la méthode employée par les expérimentateurs, mais ne s'oppose pas à ce que l'on réunisse les éléments d'un système raisonnable d'appropriation du médicament à la maladie, en groupant les symptômes par fonctions et appareils, les rapportant à leur foyer et notant ceux qui caractérisent son action.

Que si les maladies complexes ne trouvent pas, dans le médicament, l'ensemble de leurs symptômes selon leur évolution successive, elles n'en correspondent pas moins avec lui dans certaines de leurs périodes que l'on peut déterminer. Quant aux maladies simples, elles sont fidèlement représentées par quelques groupes des symptômes du médicament approprié.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'*aconit* embrasse dans son immense sphère d'action un grand nombre d'affections ou de périodes de maladies. Il est le médicament le mieux adapté à l'élément inflammatoire, à l'élément fluxion sanguine et à l'hypérémie artérielle; et peut-être dans tous ces divers symptômes et jusque dans ses spécialités, affecte-t-il l'arbre artériel d'une manière hypersthénique.

Plusieurs auteurs lui attribuent l'accroissement de l'activité des artères et l'hémite. Quelques-uns étendent son influence au système fibreux dont il exalte la vitalité; Rau nous donne de l'hypersthénie artérielle de l'*aconit* une explication qui, ce semble, conviendrait mieux à d'autres médicaments. Il croit qu'elle provient de ce que, celui-ci n'agissant pas sur le système veineux, il en résulte une stase sanguine dans les vaisseaux de cette portion du système circulatoire, d'où un engouement passif des capillaires.

Il n'a, du reste, pas manqué d'hommes éminents pour assigner à l'inflammation un défaut de vitalité, un manque de ton du système sanguin, même artériel; la fièvre, pour eux, ne serait qu'un signe de faiblesse de la vie relativement à la puissance de la cause morbide. Ce qui est le contre-pied de ce que prétend l'école vitaliste dans ses opinions sur la réaction. Tout cela nous importe peu.

L'action de l'*aconit* sur le cœur et le système artériel se décèle dans l'universalité de ses symptômes avec une persistance remarquable, et se trouve au fond dans les autres médicaments avec des différences de forme qui leur sont particulières. C'est que cette action se produit par l'intermédiaire du système nerveux. Aussi le médicament peut se comparer à la cause morbifique; car toutes les affections morbides sont *unes*, comme les affections médicamenteuses, par l'unité du système nerveux et le *con-*

sensus fonctionnel : *Est tamen una ei eadem omnium morborum forma et causa.*

Il est certain que les symptômes de l'*aconit*, en général, attestent une expansion inséparable de l'orgasme sanguin et de la surexcitation du système artériel, et que cette exaltation de la vitalité procède du dedans au dehors ; il n'est pas moins vrai qu'une partie de ses symptômes dénotent un certain affaissement de la vie, non pas pur et simple, mais accompagné d'un état d'irritation et de tension avec concentration. Ce double mouvement d'expansion et de concentration se retrouve dans tous les médicaments à divers degrés d'intensité, comme nous le verrons, avec cette différence que l'expansion, le mouvement à la périphérie, dominant chez les uns, comme dans l'*aconit*, la *belladone* etc., et que c'est la concentration, l'accumulation de l'activité vitale sur les centres qui dominant chez d'autres, comme dans l'*arsenic*, l'*acide phosphorique*, etc. Et ces mouvements d'expansion et de concentration ne varient pas seulement d'intensité dans chaque médicament, mais y offrent encore des foyers différents, des rapports singuliers avec certains appareils organiques ; ce qui rentre encore dans ce mode commun à l'action de tous les médicaments, et ce qui les rapproche par un point tout aussi saillant de l'action des causes morbides.

La fièvre de l'*aconit* est telle qu'on croirait l'organisme sous l'influence d'un excès d'électricité s'accumulant à la périphérie ou sur les surfaces internes, les muqueuses. Cette observation, qui est sans doute prématurée dans l'état actuel de la science, s'adapte de diverses façons à tous les médicaments pyrétiques, et pourrait renfermer la solution des difficultés que l'on éprouve de rapporter à un état organique ou fonctionnel déterminé, les variations que subissent les sécrétions dans leurs qualités physiques et dans leur composition chimique. Ainsi la salive est quelquefois acide et la sueur alcaline, ce qui est le contraire de l'état

normal. Or, la peau représentant le pôle positif et donnant des produits acides, et les muqueuses fonctionnant comme le pôle négatif et donnant des produits alcalins, y aurait-il interversion des pôles, changement d'électricité, quand leurs produits subissent une pareille altération ? Et n'y aurait-il pas lieu de voir dans les médicaments des modificateurs d'un tel état de choses ? Nous livrons ces idées au lecteur, sans nous y arrêter davantage, et sans vouloir y revenir par la suite, bien que plusieurs médicaments pussent s'y prêter : ainsi les sueurs sont toujours acides lorsque l'ensemble des symptômes appelle l'*aconit*; les sueurs douçâtres et alcalines ne sont jamais de sa compétence, tandis qu'elles rentrent très bien dans la sphère d'action de la *bryone*. Nous avons fait maintes fois de pareilles observations. Les déjections des cholériques nous ont paru parfaitement neutres ; elles constituent l'un des plus remarquables caractères de l'*ellébore blanc*.

L'indication essentielle de l'*aconit* gît en cela que l'affection morbide qui lui correspond, a son point de départ à l'intérieur. Que la fièvre soit ou non avec localisation de l'inflammation, le *pars mandans* est toujours dans l'impression reçue par les centres nerveux et transmise au cœur. C'est ce qui rend ce médicament si important dans à peu près toutes les fièvres, et ce qui lui vaut son surnom d'antiphlogistique par excellence ; c'est aussi ce qui le différencie positivement de l'*arnica*.

Les causes des maladies dans lesquelles l'*aconit* est le plus utile, confirment l'importance de cette donnée et la nature de son action élective sur le système circulatoire. Ces causes sont : une excitation morale caractérisée par un mouvement de concentration auquel succèdent l'expansion et le reflux du sang à la surface, comme la frayeur et l'indignation contre lesquelles on réagit ; l'action d'un vent froid et sec qui refoule l'activité sur les centres et provoque leur action expansive ; le tempérament sanguin, une

vie animale et insouciant, une alimentation trop restaurante, le jeune âge et l'adolescence.

Les causes d'aggravations sont dans les mêmes cas : le vin, le toucher, le mouvement et celui même de l'inspiration ou tout exercice de la partie affectée, la chaleur, l'air des appartements fermés, le bruit, la lumière vive. Les causes contraires soulagent ordinairement, l'air frais, l'expiration, la distraction, le repos, le silence, le calme.

Les symptômes connus de l'*aconit* se prêtent mieux que ceux d'aucun autre médicament à leur division en : état *prodromique*, état *aigu*, état *suraigu*, état *chronique*. Cette division découle naturellement de l'action spéciale et progressive du médicament sur l'économie. Sa première impression sur le système nerveux comprend un grand nombre de symptômes, qui correspondent à la période *prodromique* de la plupart des maladies fébriles ; son action sur le système sanguin représente leur période *aiguë*, tandis que son action consécutive sur le système nerveux, c'est-à-dire, l'affection des centres sous l'influence des troubles généraux suscités dans l'organisme, répond à la période nerveuse ou *suraiguë* de quelques fièvres. Enfin, par son action diathésique, l'*aconit* offre des symptômes en rapport avec ceux de plusieurs maladies *chroniques*.

Nous verrons des médicaments dont les symptômes ont peu ou point d'analogie avec la période prodromique des maladies aiguës, d'autres avec leur période maligne, ou chronique ; c'est que chaque agent thérapeutique a sa spécialité, chacun correspond à une ou plusieurs phases différentes d'une maladie, chacun d'eux a sa sphère d'action plus ou moins étendue ; et le médicament qui correspond le mieux à l'acuité de telles affections pyrétiques, n'est pas toujours en rapport avec leur malignité ou quelque autre phase ou période de la maladie.

La matière médicale en agrandissant son cercle d'études, non pas tant sur des agents nouveaux, qu'en expérimentant

mieux ceux qu'elle possède déjà, étendra considérablement leur sphère d'action et précisera davantage leurs indications. Ce jour-là notre œuvre, si difficile et même hardie, mais devenue nécessaire, sera facilitée par des matériaux plus complets : en attendant, notre bonne volonté et les immenses difficultés que nous nous sommes efforcé de vaincre, seront un motif d'excuse pour les nombreuses imperfections de notre œuvre, auprès des médecins désireux de voir progresser cette branche si arriérée de nos connaissances, la plus importante cependant, la thérapeutique.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

1° *État prodromique.* — Si variés que soient les symptômes nerveux de l'*aconit*, ils ont une marche relativement plus continue que ceux des autres médicaments, et une fixité d'action plus remarquable. Ce caractère de fixité devient encore plus saillant dans ses symptômes phlegmasiques (période aiguë), nouveau motif pour le rapporter à l'élément inflammatoire.

Nous distinguons, dans les maladies, deux sortes de phénomènes nerveux : ceux des prodromes dus à l'impression de la cause morbide, et ceux que suscitent les sympathies d'organes profondément atteints, ou l'affection des solides et des liquides réagissant sur les centres nerveux. Ces deux ordres de symptômes ont leurs analogues dans l'*aconit* et dans une foule d'autres médicaments. Les premiers appartiennent à la période prodromique, les seconds à la période suraiguë et diathésique. Voyons les premiers.

Le froid de l'*aconit* est extérieur et ses frissons cutanés, mais ils sont précédés de malaises internes et de bouffées de chaleur et de froid provenant de l'intérieur. Ces sensations internes qui s'épanouissent à la surface, en froid

plus ou moins intense avec bleuissement limité des doigts, sans vergetures sur les membres, ne cessent qu'après un espace de quelques heures, rarement de plusieurs jours, et alors que le système circulatoire commence à intervenir activement. Le spasme contractif des capillaires détermine la stase sanguine à la périphérie, stase éminemment active et spasmodique. Les vaisseaux artériels, le cœur lui-même, subissent une tension contractive de leurs tuniques musculaires et fibreuses, laquelle communique au pouls un rythme sec, tendu, et provoque des palpitations, des anxiétés précordiales, des syncopes.

Le cerveau par le vertige, la sensation de ballonnement, de meurtrissure, de tiraillement; l'estomac par des sensations analogues et des nausées; le système musculaire par sa faiblesse, son endolorissement, ses douleurs erratiques, son lumbago; la peau par son froid, sa pâleur, sa sécheresse; les muqueuses par leur aridité ou leurs flux spasmodiques, tout dans l'économie est à l'unisson du spasme central. Le moral trahit la fatigue par l'instabilité des idées, le défaut d'attention, et plus tard il survient des rêvasseries pénibles, du délire ou des idées fixes très laborieuses.

Les symptômes de paralysie relatés parmi les effets de l'*aconit*, sont extraits de plusieurs cas d'empoisonnement, nous les admettons cependant, et les mentionnons dès ce moment, quoique leurs analogues surgissent dans un état de suracuité ou de chronicité, car ils rentrent dans sa sphère d'action comme effet de congestions actives sur les centres nerveux. Son expérimentation sur l'homme sain en contient d'ailleurs les rudiments: prurit avec engourdissement, sensation de pesanteur et de faiblesse avec tremblement, convulsion, crampes.

Mais il n'en est pas de même des vomissements. Ces symptômes de l'*aconit* appartiennent tous à des faits toxiques, et nous ne pouvons voir en eux que des efforts éli-

minateurs occasionnés par de fortes doses. Nous reconnaissons toutefois que le spasme de l'estomac, dans l'état prodromique, peut aller jusqu'au vomissement, et que le même phénomène peut se produire par une autre cause, la congestion sanguine, par exemple, sur l'estomac, dans les périodes prodromique et aiguë. Peut-être encore faut-il ranger dans cette catégorie de symptômes la sensation de froid à l'estomac; tandis que l'anxiété, l'oppression, l'angoisse, le pouls petit et contracté, quoique dus à des intoxications, appartiennent à l'action dynamique de l'*aconit*, par ses congestions et son action sur le cœur.

Chez l'enfant, les phénomènes convulsifs dominent souvent dans la période initiale des fièvres; cet état d'éréthisme spasmodique existe aussi chez les personnes très nerveuses; chez elles aussi, il y a moins de régularité dans le développement des symptômes; c'est dans des cas de ce genre que l'*aconit* guérit des affections dans lesquelles la *camomille* échoue, quoique ce médicament, éminemment nerveux, soit mieux approprié en apparence. Sur les sujets très lymphatiques, à constitution molle, l'*aconit* a bien moins de prise et suscite moins de symptômes nerveux.

La grande utilité de ce médicament dans les maladies fébriles de l'enfance, où le système nerveux n'est presque jamais entièrement dominé par le système sanguin, atteste, dans cet âge, l'activité de la vie végétative qui appelle celle du système artériel. L'*aconit* est d'autant moins indiqué chez le vieillard, où le système veineux prédomine et avec lui les symptômes d'une décomposition incessante et irréparable. Entre ces deux époques de la vie, il en est une où la circulation artérielle jouit de toute sa plénitude d'action depuis la puberté jusqu'à l'âge mûr. A la puberté surtout l'organisme éprouve le besoin d'un sang plus riche et mieux oxygéné: le poumon devient le siège d'une grande activité, d'où une formelle indication

de l'*aconit* en des cas donnés, jusqu'à ce moment de l'âge mûr où l'activité vitale se porte sur l'appareil digestif.

Dans toute cette période florissante de la vie, le système nerveux, mieux réglé par une hématoïse plus parfaite, se contient avec moins de turbulence dans les limites d'une marche régulière vers la solution de la maladie ; les symptômes prodromiques cèdent plus complètement la place aux phénomènes fébriles. Sorti le premier de la torpeur, l'appareil cérébro-spinal rentre le dernier dans le calme d'une action puissante et régulatrice, convenable aux dernières évolutions de la vie végétative.

D'après toutes ces considérations, l'*aconit* est un des plus puissants agents de guérison dans un très grand nombre de maladies aiguës, pendant leur période de concentration et de spasme, alors même que le système nerveux semble seul en action ; il est donc aussi le meilleur moyen abortif de cette même période, et, par conséquent, préventif des suivantes. La désignation de ces maladies sera mieux placée dans le paragraphe suivant. Ajoutons que si l'*aconit* ne s'oppose pas toujours à leur développement, il contribue du moins à régulariser leur marche ; et qu'il est utile pour les prévenir et prévenir jusqu'à ces fièvres redoutables dont les prodromes s'adaptent à ses symptômes et ont leur point de départ dans les centres ; c'est assurément ce que l'expérience a déjà dit à tout médecin familiarisé avec l'emploi de ce médicament.

Enfin les impressions morales violentes, comme la colère et la frayeur, entrent dans sa sphère d'action en tant que, leur effet étant d'opérer une concentration sur le cerveau ou sur le cœur, l'âme réagit par un mouvement d'indignation, de vengeance, ou de courageuse résistance. A défaut de cette réaction, l'*opium* revendique la cure.

Une congestion passive, avec stupeur, stagnation sanguine provenant de toute autre cause, ne tombe pas davantage dans le domaine de l'*aconit*. L'apoplexie elle-même

ne trouve en lui un agent curatif, lorsque l'*arnica* n'est pas préférable, que dans ses prodromes souvent négligés, inaperçus et trop fugitifs; il retrouve sa place dans son traitement, lorsque d'autres moyens ayant vaincu la congestion, le cœur reprend son influence active; alors même l'*arnica* ou un autre modificateur mieux approprié doit lui être le plus souvent associé.

2° *État aigu.* — L'état aigu d'une fièvre franchement inflammatoire exclut la prédominance des phénomènes nerveux qui en caractérisent les prodromes. Du moment que l'état spasmodique primordial aboutit aux frissons, l'arbre artériel entre en action sympathique; et la participation du cœur est acquise à l'affection; elle va dominer la scène. Les frissons ayant duré, depuis quelques instants jusqu'à plusieurs heures, les bouffées de chaleur qui se portent à l'extérieur deviennent plus fréquentes, la céphalalgie se fixe, divers symptômes gastriques se prononcent davantage, les douleurs erratiques disparaissent, la peau s'échauffe, la rougeur succède à la pâleur; et les horripilations, le malaise, font place à une sensation de bien-être et de chaleur haliteuse, parfois de chaleur ardente, mais moins incommode que sa vivacité ne pourrait le faire croire.

Il est bon de remarquer que la chaleur interne gagne rapidement la surface en suivant les gros troncs artériels et les parties les plus vasculaires. La poitrine et la tête ne tardent pas à être le siège d'une ardeur vive qui fait quelquefois craindre des congestions inquiétantes. A mesure que l'action expansive se régularise, les phénomènes locaux se dissipent, ou plutôt, tout le système des vaisseaux capillaires se congestionne uniformément, et la tension de la fibre s'en empare avec la turgescence sanguine. Les symptômes varient peu dans les premiers instants d'une congestion inflammatoire sur un viscère ou quelque autre organe, mais ils offrent des particularités de plus en plus tranchées,

à mesure que l'organe s'affecte, jusqu'à ce que la phlegmasie se dessine avec son cortège spécial de symptômes.

Cette régularité dans le développement des symptômes fébriles de l'*aconit* est telle que toute maladie aiguë qui s'en écarte notablement n'est point de son ressort. L'*aconit*, a dit Hartmann, s'adresse très bien aux symptômes nerveux qui réveillent le *consensus* du système artériel, et le dominant normalement. Dans ce sens l'*aconit* dissout les spasmes, comme la fièvre : *febris solvit spasmos*. Cependant l'influence du système nerveux continue à se faire sentir dans le caractère actif des phénomènes et dans un état de tension de la fibre, d'autant plus marquée qu'on l'observe à une époque plus rapprochée de l'état spasmodique initial. Cette tension semble tenir en échec les couloirs de la périphérie. Nul médicament, si ce n'est quelquefois la *bryone*, n'est plus propre que l'*aconit* à provoquer et à hâter la détente. En pareil cas son emploi est suivi d'une sueur qui soulage et précède souvent un sommeil réparateur, sueur bien différente de celle qu'on a constatée dans certains empoisonnements par l'*aconit*, et qui est due moins à son action harmonisatrice qu'aux efforts éliminateurs de l'économie.

La détente qui suit l'emploi de ce médicament est d'autant plus prompte et plus utile, que le malade se rapproche plus de l'âge adulte, où l'organisation jouit de la plénitude de la vie et de toute l'énergie du système sanguin. Chez l'enfant, la vie est à la vérité plus expansive, mais ne porte pas moins à la tête qu'à la peau ; chez le vieillard, les mouvements vitaux se portent au dedans, sur les organes sécréteurs, et ses conditions pathologiques sont opposées à celles de l'enfant. D'où il suit que la même fièvre dont l'*aconit* seul triomphera chez l'adolescent et l'adulte, devra s'aider de l'action de la *belladone*, de la *camomille* ou du *café* chez l'enfant suivant le degré de la prédominance nerveuse, ou être remplacée

par la *noix vomique* et l'*arsenic*, chez les vieillards.

Nous en avons assez dit pour que le lecteur apprécie l'utilité de l'*aconit* dans les rapides indications qui vont suivre.

L'*aconit* est donc le médicament le plus important des affections inflammatoires, sthéniques, et des organes le plus abondamment pourvus de sang artériel; ceux où domine la fibre musculaire tombent plutôt dans le domaine de l'*arnica*; ils sont plus spécialement modifiés par la *pulsatille*, si le sang veineux y abonde, et ainsi pour les autres cas, suivant le caractère particulier de chaque médicament dans sa propriété pyrétique et phlogistique.

La pléthore simple, par excès d'hématose, n'est pas ordinairement, quoi qu'on en ait dit, du ressort de l'*aconit*. Il faut, pour que ce médicament devienne utile, une pléthore irritative, artérielle, plutôt par excès d'oxygénation du sang dans le poumon que par excès de chylication; cette pléthore de l'*aconit* affecte plus spécialement le poumon et le cœur gauche; son effet est à peu près nul dans l'excès d'hématose, parce qu'il n'étend pas plus son action sur la sanguification que sur la vie végétative. La pléthore générale avec mouvements tumultueux au cœur, engouement chaud des capillaires, espèce de pseudo-adynamie, n'est pas davantage dans sa sphère d'action. C'est ici l'un de ces cas rares, où la saignée déplétive est utile, à condition qu'on emploiera aussitôt après les moyens hygiéniques et thérapeutiques capables de prévenir ce fâcheux état et de s'opposer à l'établissement de l'habitude des saignées dont les conséquences sont si désastreuses.

Après tout, la pléthore est l'effet d'une diathèse, elle est le symptôme général ou local d'un état morbide, d'une affection spéciale. Les expressions, trop de sang, trop de bile, trop de lymphé, équivalent à celle-ci : état morbide avec prédominance de la sécrétion de la bile, avec excès de lymphé, de sang. La lancette ne fait pas plus justice de la

polyémie que le purgatif de la polycolie. Il ne faut pas s'attacher à l'effet, mais remonter à son origine, à la diathèse ; et si quelquefois, nous le répétons, une saignée est nécessaire par l'urgence des symptômes, il est bon de ne pas perdre de vue qu'elle n'est qu'un moyen d'arriver à ceux qui combattent la disposition dyscrasique et dynamique de l'organisme.

L'*aconit* n'est généralement en rapport avec les fièvres et les phlegmasies que dans les prodromes et dans l'état simple de l'acuité ou de la formation des congestions actives. Il cesse d'être indiqué dès que la congestion s'est localisée et que se prépare un travail de transsudation, d'hépatisation, une altération quelconque des liquides ou des solides. Il est certain que dans la période aiguë, ce médicament jouit quelquefois d'une faculté abortive, en dissipant la congestion avant toute lésion.

Les congestions actives récentes, ou en voie de formation, se font remarquer par les symptômes généraux nerveux spasmodiques et sanguins de la réaction, par la tension de la fibre, par la gêne de l'organe affecté et la lassitude, par la chaleur exagérée de la partie, par le gonflement, par les douleurs tensives et déchirantes souvent accompagnées de battements et d'anxiété. Tels sont aussi les symptômes correspondants de l'*aconit*, il y a des exceptions à cet état en faveur des sujets très nerveux et fort impressionnables. Chez eux la moindre irritation d'une partie, même peu étendue, d'une portion de membrane muqueuse, donne lieu à des symptômes généraux où le système nerveux joue le principal rôle : anxiété, lassitude, douleurs aiguës, frissons, spasmes ; l'*aconit* ne laisse pas d'être indiqué chez eux, bien que l'affection locale n'ait pas une grande importance par elle-même.

La stase sanguine dans un organe phlogosé n'est plus en rapport thérapeutique avec l'*aconit* ; car tantôt la torpeur nerveuse existe par excès ou par affaissement de la

vitalité, et alors d'autres médicaments sont indiqués : l'*arsenic*, l'*opium*, l'*ergot de seigle* ; tantôt c'est l'irritabilité de la fibre, et elle appelle l'*arnica* ; d'autres fois les tissus s'altèrent, il se forme un nouveau produit, et suivant le cas, la *bryone*, le *soufre*, le *phosphore* trouvent leurs indications.

En outre, les congestions et les phlegmasies doivent être traitées eu égard à leur cause, tout en ne perdant pas de vue leur tableau symptomatologique. Cette observation ne s'adapte à aucune maladie mieux qu'à l'hépatite survenant après un accès de colère, un trouble moral violent. L'*aconit*, en pareil cas, s'associe volontiers à d'autres agents tels que la *camomille*, la *bryone*.

L'attention que doit porter le médecin aux causes morbides s'étend à toutes ; nous l'avons fait remarquer dans l'introduction. Il est si important d'y avoir égard, que la loi de similitude paraît leur être sacrifiée. Tous les jours nous traitons des toux, des diarrhées, des névroses, des congestions, des fièvres, par les médicaments adaptés à leurs causes : émotion morale, refroidissement, insolation, colère, nostalgie, plutôt qu'à leurs symptômes apparents, que l'on traite avec moins d'importance.

Et il est pour le moins fort étrange que des hommes qui doivent être au courant des progrès de la thérapeutique, accusent chaque jour ceux qu'ils appellent homœopathes de n'avoir jamais égard aux causes, mais seulement aux symptômes des maladies qu'ils traitent. Ce n'est pas la seule accusation que porte contre eux M. Trousseau, qui se donne ainsi le facile plaisir de reléguer l'homœopathie parmi les doctrines avortées. Il n'est certes pas question d'homœopathie, mais de médecine et d'art de guérir. Nous n'avons pas plus la prétention de nous poser en champion de Hahnemann, que de nous ériger en critique quand même de quelque système, mais nous avons le désir d'apprécier fidèlement les travaux de nos devanciers

et d'observer attentivement le mouvement de la thérapeutique. Revenons à notre sujet.

Pour déterminer nettement les cas de frayeur et de colère du domaine de l'*aconit*, il faut se rappeler que l'esprit doit réagir par un sentiment passionné quelconque ; car la passivité rejeterait ces cas parmi les attributions d'autres médicaments. La réaction du moral dissipe l'abattement physique, relève les forces, hâte la solution de la concentration et amène une expansion fébrile. L'*aconit* s'oppose alors efficacement à toute localisation, en généralisant le mouvement expansif d'abord, puis en abattant la suractivité de la circulation.

Le rôle actif de l'*aconit* ne l'exclut pas seulement du traitement des congestions passives, mais aussi de toutes les phlegmasies et fièvres au caractère torpide, par exemple, la pneumonie des vieillards, la fièvre typhoïde à la seconde période. De même, sa spécialité d'action sur le système artériel l'exclut généralement du traitement de la métrite puerpérale, de la phlébite et d'autres affections de ce genre.

Toutes les inflammations des muqueuses, toutes les phlegmasies du ressort de l'*aconit* sont maintenant faciles à désigner, et l'on comprend son efficacité dans les phlegmasies : l'angine, l'amygdalite, la gastrite, etc. Cependant l'inflammation de l'oreille ne lui appartient point, comme nous le verrons en étudiant la *pulsatille* ; on comprend aussi à quelles périodes de ces maladies s'adresse l'*aconit* ; la période d'invasion et la période aiguë. Entrons dans quelques détails.

Il correspond à la pleurésie, à la pneumonie et à toute autre affection aiguë de la poitrine, par la fièvre, la turgescence de la face, le point de côté, la toux déchirante, et par la terreur, l'agitation, l'extrême anxiété, symptômes caractéristiques de ces sortes de phlegmasies où la respiration est compromise. Dans la pneumonie son indication ne

s'étend pas au delà des symptômes attestant une congestion plus ou moins violente ; car les crachats rouillés appartiennent déjà à la *bryone*. Néanmoins une pneumonie peut être partielle et se renouveler sur un autre point, tandis que la partie du poumon affectée en premier lieu offre un degré plus avancé de la maladie ; cela explique la nécessité où l'on se trouve quelquefois de revenir à l'*aconit*, non pour longtemps toutefois.

Dans la pleurésie simple ce médicament n'est indiqué que par la fièvre et la fluxion locale. L'effet doit en être prompt ; et, sans attendre au delà d'une journée, on doit recourir à l'*arnica*, ou à la *bryone*, et, tôt ou tard, toujours à ce dernier médicament, afin de ne pas donner le temps à l'exsudation de se faire, encore moins de s'organiser en fausses membranes. La pleurésie chronique réclame souvent la *renoncule scélérate*, la *cévadille*, le *sulfure de chaux*. Disons enfin à ce sujet et au sujet de toutes les fluxions et congestions possibles, que, plus elles sont actives, à sang rouge, à épanchement plastique, et plus l'*aconit* est indiqué au début, mais alors seulement et pendant un temps d'autant plus court que la maladie marche plus vite.

Les affections catarrhales réclament l'emploi de l'*aconit*, principalement dans les cas où la phlegmasie locale domine la fièvre, à condition que celle-ci aura précédé, quand même elle n'existerait plus. La tension, l'érythème, une céphalalgie obtuse, frontale, des douleurs erratiques, la soif, la sécheresse des surfaces exhalantes l'indiquent suffisamment ; le plus souvent encore, un air froid et sec, étant cause de l'affection, l'*aconit* la combat avantageusement ; toutes les phlegmasies s'appliquent cette donnée, à ce point que la pleurésie qui ne remonterait pas à cette cause n'aurait que faire de l'*aconit*.

Cependant il est vrai de dire que l'on abuse de ce médicament dans ces sortes d'affections, car il n'est pas rare

qu'il n'ait avec elles aucun rapport thérapeutique, et que ces rapports existent plutôt entre elles et plusieurs autres médicaments qui agissent sur le système sanguin. La toux grasse, par exemple, n'est pas plus de son ressort que la diarrhée catarrhale ou l'otite et l'otorrhée de même nature. Combien de fois l'*aconit* n'est-il pas donné inutilement dans une foule de bronchites et de gripes, que la *bryone*, la *ciguë*, le *mercure*, la *scille*, eussent guéries en moins de temps? Qu'on nous permette ici une réflexion pour ce qui regarde les bronchites chez les petits enfants. Lorsque leur toux est grasse, ils avalent quelquefois des masses considérables de mucosités qu'ils ne savent pas cracher. Il en résulte un embarras de l'estomac contre lequel un léger purgatif est souvent fort opportun; il a l'avantage de débarrasser les premières voies et de déterminer une révulsion favorable sur le tube intestinal; mais une légère dose d'émétique en lavage ou de vin émétique serait plus souvent préférable, à cause des effets spéciaux du *tartre stibié*.

Encore une observation relative aux enfants. Dès que chez eux la toux, par quintes plus ou moins violentes avec raucité de la voix dans leur intervalle, peut faire craindre l'invasion du croup, il est convenable d'adjoindre le *sulfure de chaux* à l'*aconit*, en donnant tantôt de l'un, tantôt de l'autre, à des intervalles plus ou moins rapprochés. L'*aconit* est, du reste, le premier médicament à employer contre le croup, sans insister sur son emploi, s'il n'opère pas en peu de temps une amélioration sensible. La formation d'une simple exsudation aux amygdales l'exclut formellement; c'est l'affaire du *mercure*, de l'*iode*, du *brome*, du *sulfure de chaux*, à moins qu'on ne préfère l'alterner avec l'*ipéca* ou la *bryone* pendant quelques heures.

Les symptômes de l'*aconit* correspondent assez bien à l'angine de poitrine, à l'asthme de Millar, douleur violente derrière le sternum, à la région du cœur, revenant

par accès. Cette affection est toujours associée à un sentiment de faiblesse et à un vertige qui peut aller jusqu'à la syncope; l'*arsenic* partage souvent avec lui les honneurs de la guérison. Nous parlons ici de cette névralgie en considération de son acuité et de son siège.

La péritonite appelle l'*aconit* à sa période de concentration, avec anxiété, frissons violents, pouls petit et serré, altération de la face. A peine est-il utile à la première période, dans l'état aigu simple, à moins qu'il ne soit aidé de quelque autre médicament mieux adapté; encore faut-il rapprocher les doses sans trop insister. Il convient mieux dans la gastrite et l'entérite, qui réclament des doses répétées avec insistance, tant que la maladie n'empire pas et pour peu qu'il y ait du soulagement, car il peut suffire seul pour en triompher, quand l'affection est simple; et pourtant la colite, quelle qu'elle soit, en retire peu d'avantages.

Presque toujours, dans les affections rhumatismales, l'*aconit* n'est que le médicament de la forme fébrile; on peut le donner dans la période de l'acuité, mais il n'est pas indispensable; la *bryone* remplit l'indication du fond et souvent de la forme, c'est-à-dire qu'elle correspond à la nature de la maladie, non moins qu'à son mode de manifestation. Nous citons la *bryone* comme un médicament ordinairement adapté à ces affections sans préjudice des autres: *sumac*, *noix vomique*, *belladone*, *mercure*, *quinquina*, *tartre stibié*, etc. Dans leur électivité les médicaments s'adressent l'un au cœur, l'autre aux membranes séreuses, celui-ci à la tête, celui-là aux nerfs spinaux. Voici, du reste, quelques données sur les fièvres rhumatismales à la première période, et alors que l'*aconit* peut se voir disputer l'indication par d'autres médicaments.

Depuis les premiers symptômes d'invasion, alors que le diagnostic est encore indécis, l'*aconit* trouve sa place. Il fait toujours très bien, quelles que soient les parties affec-

tées : membranes séreuses, tissus fibreux et tendineux ou aponévrotiques, pourvu qu'il y ait gonflement inflammatoire fixe, ardeurs fébriles, douleurs lancinantes et tensives, pesanteur et douleur par le mouvement et l'attouchement, sensibilité exquise de la partie. Mais un pareil état de choses dû à un principe goutteux réclamerait de préférence le *quinquina*, la *sabine* ou l'*arnica*, tandis que si le froid humide ou le contact de l'eau est la cause de l'affection rhumatismale, le *sumac vénéneux* ou la *douce amère* devrait remplacer promptement l'*aconit*; la *bryone* le supplante fréquemment, ou lui succède bien vite, quand l'érythisme s'en mêle, qu'il y a violente douleur à la tête et gonflement rouge et luisant de la partie affectée, et avec cela très grande susceptibilité et douleurs intolérables. La sueur, en pareils cas, contre-indique l'*aconit* et appelle plutôt le *mercure* ou le *tartre stibié*; l'*aconit* correspond, dans les fièvres rhumatismales, à la chaleur haliteuse, même à de la moiteur à la peau, mais rien de plus.

Nous passons sous silence la multitude des phlegmasies où le traitement repose, seulement au début et à la première période d'acuité, sur l'*aconit*. Le lecteur se souvient des principes qui règlent son emploi. Ainsi l'inflammation des organes où n'abonde pas le sang artériel est peu ou point modifié par lui : telle est l'ophtalmie qui, pour indiquer l'*aconit*, doit être prise dans ses prodromes, avant l'état inflammatoire, ce qui ne peut avoir lieu que rarement. Mais l'ophtalmie franche ou catarrhale qu'on peut appeler érysipélateuse, et où les tissus voisins de l'œil sont plutôt affectés que cet organe ou la conjonctive, tombe sous l'action de l'*aconit*, encore doit-il le céder bientôt à des médicaments plus directs.

Le traitement de la plupart des fièvres exanthématiques débute soit par la *bryone* soit par l'*aconit*, ne serait-ce qu'à cause de sa spécialité expansive et de son action

régulièrement inflammatoire. La *belladone* et la *pulsatille* ont des spécialités plus étendues que les siennes en pareils cas et se passent souvent de lui : au contraire, il précède toujours utilement l'emploi du *soufre*, du *mercure*, du *sumac vénéneux*, de la *staphysaigre* et de la *bryone* dans les affections éruptives fébriles où ces médicaments peuvent convenir. La miliaire fébrile simple et surtout pourprée va très bien à l'*aconit*, en observant toutefois que d'autres variétés dépendent de la *belladone* et du *sumac*. L'*aconit* surpasse en utilité la *belladone* dans le traitement de la scarlatine mêlée au pourpre ; on les alterne généralement en ce cas.

Dans les fièvres du domaine de l'*aconit*, l'état de tension des gros vaisseaux et du cerveau réagit douloureusement sur le moral et produit : le délire aigu avec idées fixes qui subsistent même devant la réalité contraire, le coma vigil, l'irritabilité, l'anxiété, la crainte de la mort. Ce dernier symptôme a d'autant plus de valeur que les sujets sont plus robustes et plus brusquement frappés par la maladie. L'*aconit* correspond à la somnolence due à une congestion du cerveau, à une pléthore sanguine de cet organe, et non point à la somnolence due à l'anémie ou à un état asphyxique ; l'insomnie l'appelle plus fréquemment lorsqu'elle reconnaît pour cause un éréthisme avec orgasme sanguin qui peut dominer une congestion cérébrale ou la précéder ; une violente impulsion du cœur et l'excitation fébrile suffisent à l'expliquer.

On a fait beaucoup de fausses applications de l'*aconit* aux affections inflammatoires du bas-ventre, des femmes enceintes, des hémorrhôidaires, des femmes parvenues à l'âge critique, des malades travaillés de pneumonies et d'affections typhoïdes, et à une foule de cas où prédominaient l'action du système veineux, une élaboration critique ou putride du sang, une inflammation fausse, une stase sanguine simulant des congestions phlegmasiques, toutes affec-

tions avec lesquelles l'*aconit* n'a aucun rapport. L'*aconit*, répétons-le, exige la participation active du système artériel ; mais, puisque nous avons exclu, en général, de son action les affections du bas-ventre et de l'utérus, il est nécessaire d'établir une remarquable exception, qui cependant rentre dans la règle. Elle est en faveur de certaines aménorrhées éréthiques, chez de jeunes filles où l'utérus n'a point encore ses habitudes veineuses, si l'on peut s'exprimer de la sorte.

Suspendons ici le détail des indications de l'*aconit* dans l'immense tribu des phlegmasies fébriles, et terminons par un mot sur les hémorrhagies. Celles qu'il guérit sont actives, congestives et, de plus, éréthiques, avec fièvre, chaleur locale, pulsations, perte d'un sang rouge se coagulant promptement. L'*arnica* seul peut lui disputer ces hémorrhagies, surtout quand l'état éréthique prédomine, ou s'il n'y a pas de fièvre. Toutefois, il est des indications tirées de l'organe siège de l'hémorrhagie : ainsi celle de l'estomac et des intestins revendique souvent la *noix vomique* et l'*arsenic* ; l'épistaxis s'accommode plutôt du *safran*, de l'*arnica* ; la métrorrhagie préfère la *cannelle*, l'*ipéca*, la *camomille*. L'hémoptysie réclame toujours l'*aconit*, quand il y a de la fièvre, sauf à lui adjoindre l'*arnica* et la *bryone*, après son effet sédatif sur la circulation. Nous aurons occasion de parler d'autres médicaments contre les hémorrhagies, et l'on verra que quelques-uns jouissent sous ce rapport d'une spécialité d'action remarquable, tels sont : l'*arnica*, l'*ergot de seigle*, la *mille-feuille*, le *quinquina*, les *acides minéraux*, ces derniers, nous l'avons vu, dans les hémorrhagies passives et putrides.

3° *État suraigu*. — Nous savons déjà que l'utilité de l'*aconit* dans cette période des fièvres est fort restreinte. Règle générale, chez un malade parvenu à cet état, il est souvent utile de prescrire une dose d'*aconit* à prendre en quelques heures et par fractions, afin d'abattre la violence

de la fièvre, autant qu'il peut être encore dans les attributions de ce médicament ; l'*aconit* en effet présente dans ses symptômes quelques-uns des caractères des fièvres à leur apogée ; son pouls atteint par sa petitesse et sa dureté jusqu'à sa plus grande acuité ; il correspond même à la gastrite suraiguë et à la péricardite ; mais il faut se rappeler d'en user sobrement, afin de ne pas laisser s'échapper les moments où des médicaments plus spéciaux et plus directement utiles seraient indiqués.

Les symptômes les plus graves de l'*aconit* : grande anxiété, angoisse, immobilité plutôt que prostration ou adynamie, accès d'évanouissement avec résolution momentanée des forces, hébétude et fixité du regard, face pâle et même hippocratique, yeux cernés ou bien face bleuâtre, injectée, sueur visqueuse, pétéehies ; ces symptômes disons-nous, peuvent l'indiquer, pourvu qu'ils existent avec un état éréthique, sans prédominance des phénomènes nerveux ou ataxiques, que la fièvre n'ait pas présenté et ne présente pas d'irrégularité extraordinaire dans sa marche, et que les phénomènes locaux ou spéciaux aient conservé leur relation de subordination avec l'état du système circulatoire.

Il existe à cette époque de la fièvre quelques symptômes caractéristiques, qui peuvent guider dans l'emploi de l'*aconit* : la sécheresse et l'ardeur de la langue et de la bouche ne vont pas jusqu'à la fuliginosité, les exaerbations sont nocturnes ; la sueur se montre aux parties couvertes ; il y a des moments de sensation d'un froid interne à laquelle succède celle d'une chaleur vive ; la sécheresse des membranes muqueuses est extrême, les urines chargées, la soif ardente, et le pouls tendu, quoique parfois petit et rapide.

4° *État chronique.* — Que la fièvre diminue d'intensité, ou qu'elle passe à l'état suraigu, ou qu'elle se prolonge en retardant ou allongeant une convalescence mal

déterminée, l'*aconit* trouve son emploi ; mais, alterné avec le *soufre*, le *lycopode* ou quelque médicament dont l'action s'étend sur la fibre, sur la nutrition, sur la plasticité. La vie affaiblie ou profondément altérée par la maladie réclame autre chose qu'un simple antiphlogistique tel que l'*aconit*, car, si l'irritation sanguine qui subsiste peut se rapporter à lui, l'indication vitale qui ressort de l'état général doit attirer la majeure part de l'attention du praticien.

Ce n'est pas qu'il ne puisse avoir quelque utilité, même dans des lésions organiques, mais fort accidentellement et par la recrudescence de l'inflammation s'annonçant par des frissons, des malaises, de la chaleur et de la fièvre.

Les affections chroniques correspondant à l'*aconit* sont peu nombreuses ; toutes ont un cachet fébrile ou éréthique : l'irritabilité morale, l'insomnie, des symptômes gastriques, la peau jaunâtre et sèche, un mal de tête habituel et sus-orbitaire, çà et là certains mouvements congestifs, de légères épistaxis, des palpitations, des selles dures, noires, et cependant moulées, des urines briquetées et chaudes, de la roideur et une sensation de meurtrissure dans les membres, un pouls vibrant et quelque aggravation la nuit. Celles de ces affections où il est le moins indiqué sont : toutes les cachexies et les fièvres hectiques, les fréquentes récidives d'irritations muqueuses, soit vaginales, soit bronchiques, alors que les membranes se sont épaissies, distendues par la diminution de leur tonicité, suite d'engorgements répétés de leurs vaisseaux.

On lui prête, d'après quelques symptômes, une influence salutaire dans les leucorrhées légères, l'irritation urétrale, la *phlegmasia alba dolens*, l'éclampsie des femmes en couches. Nous croyons qu'on doit fort rarement en tirer bon parti en pareils cas. Nous dirons la même chose des affections mentales avec idées fixes, ou alternatives de gaieté et de désespoir, ou avec crainte exces-

sive de la mort, dans lesquelles on a préconisé l'*aconit*.

Tous les symptômes de spasmes préliminaires d'une affection grave lui appartiennent plus particulièrement qu'à aucun autre médicament, et nous ne saurions en exclure les premiers moments d'une hernie étranglée, alors que les phénomènes de concentration annoncent la participation des grands appareils organiques à la lésion locale, car, en ce cas même, l'*aconit* peut procurer une détente favorable; mais ces moments sont courts et peu à la disposition du médecin.

Il importe d'apprécier le caractère des maladies chroniques par le commémoratif et l'étiologie. Par exemple, un eezéma sur le bassin, ou une dartre suintante, ou enfin un prurit vaginal avec leucorrhée a précédé une gastralgie, et a disparu ensuite; il y a soif, douleur fixe, lancinante, aggravation par le mouvement et le repos, sensibilité à l'épigastre par le contact; l'*aconit* pourra soulager, mais il faudra pour guérir lui associer, en les donnant séparément, les médicaments correspondant à la maladie antérieure disparue. •

Encore un exemple mieux adapté à notre sujet : voici une fille de vingt ans, d'une forte constitution, atteinte de chlorose; une vive impression de frayeur n'a pas supprimé ses règles, mais, ce qui revient au même, physiologiquement et pathologiquement, un afflux de sang surabondant, une congestion sur l'utérus avait lieu à chaque époque cataméniale et rendait le flux menstruel difficile; il y avait coliques, pesanteur des jambes, chaleur et gêne dans le bas-ventre, gonflement du vagin, suintement hémorrhagique. Ces congestions ont déterminé un éréthisme de l'utérus, un état de tension dans cet organe qui désormais s'oppose irritativement à l'établissement du flux périodique. En pareille occurrence on eût reconnu au début, des phénomènes sympathiques nerveux, spasmodiques; maintenant l'anémie s'est produite sous l'empire de cet

éréthisme trahi par le commémoratif, par la diminution des sécrétions, par des céphalées variées, la soif, l'aridité de la peau, ou par des sueurs affaiblissantes et des chaleurs âcres. Le remède à cet état chronique sera l'*aconit*, à la condition d'en soutenir l'effet par d'autres médicaments.

Les névralgies, que nous rangerons sous le titre de ce paragraphe, pour plus de facilité, sont du domaine de l'*aconit*, tout autant qu'elles sont congestives ou qu'elles sont caractérisées par un éréthisme général ou local; son action élective sur le nerf trijumeau lui attribue ici le premier rang. Un des caractères des névralgies de ce médicament c'est d'être soulagées par le froid, ou du moins par l'air frais, le calme et l'immobilité. Généralement celles qui correspondent à l'*aconit* sont lancinantes et nocturnes; si elles viennent par excès, il y a de la chaleur et même de la rougeur dans la partie; et aux lancinations succède un sentiment de meurtrissure.

Nous devons dire, au sujet du mode de la douleur, qu'il ne suffit pas pour fixer le médecin dans le choix du médicament; ainsi la douleur lancinante appartient à plus de trente médicaments. De sorte qu'il est nécessaire d'envisager l'ensemble des symptômes caractéristiques, le *facies* du médicament peut l'adapter à la constitution du malade, à son genre de vie, aux causes qui ont déterminé la névralgie et qui lui impriment le cachet d'un médicament en particulier. Des névralgies rhumatismales nées sous l'influence d'un froid sec, celles occasionnées par une chaleur excessive et par l'acide carbonique, sont du domaine de l'*aconit*, comme aussi celles qui siègent au cœur, et beaucoup d'autres accommodées à la dyscrasie et à l'électivité du médicament et reconnaissant pour cause une activité sanguine, artérielle, et peut-être une irritation du névrilemme, une plénitude des vaisseaux, pénétrant les nerfs et leurs membranes.

Quoi qu'en aient dit les thérapeutistes, dont quelques-

ans des plus modernes, l'*aconit* n'est pas un médicament principalement antinévralgique; sa spécialité est l'activité artérielle exagérée. Quoiqu'il suffise seul pour guérir quelques névralgies, et qu'en en élevant la dose on étende sa puissance curative sur un plus grand nombre de ces affections, néanmoins il est plus ordinaire de ne les voir guérir qu'en administrant après l'*aconit* d'autres médicaments dont l'action sur le système nerveux est plus spéciale ou plus directe : la *camomille*, le *café*, l'*ellébore blanc*, la *cochenille*, la *belladone*, le *zinc*, la *noix vomique*, l'*arsenic*. Souvent aussi pour obtenir la guérison de névralgies chroniques, on est obligé d'avoir recours à des médicaments dont l'action, moins directe sur les nerfs, est plus profonde et plus tenace sur les tissus, et correspond à une cause plus intime et cachée, comme la syphilis, l'arthrite, l'herpétisme. Nous citerons parmi ceux-ci : le *mercure*, l'*acide nitrique*, le *soufre*, le *thuya*, la *silice*, le *lycopode*.

Nous ne terminerons pas cette étude sur l'*aconit* sans compléter le tableau synthétique de ses effets, en indiquant ses rapports avec la constitution et avec le moral des personnes soumises à son influence. Dans son action aiguë, il s'accorde avec la constitution sanguine, les sujets bien nourris, gais, insoucians, le jeune âge et l'adolescence; par son action chronique il a des rapports avec la même constitution détériorée et devenue plus nerveuse à la suite des privations, des souffrances et d'une hématoze insuffisante; en ces cas le moral est triste, inquiet, sujet à des frayeurs intérieures. L'*aconit* correspond en outre parfaitement aux causes des inflammations en général : le printemps, la jeunesse, la nourriture excitante, l'amour des plaisirs, le temps sec et froid, l'insolation, la frayeur, la colère, les impressions vives et réfléchies.

La recommandation ordinaire aux thérapeutistes de l'école hahnemannienne de faire concorder le médicament,

non-seulement avec les symptômes du physique, mais encore avec ceux du moral, n'est pas une chose de peu d'importance; et cette recommandation s'allie très bien avec la nécessité, où se trouve le praticien, de se faire l'idée la plus juste possible de la constitution que le médicament a de la tendance à favoriser, ou à provoquer, par la série des modifications qu'il imprime à l'organisme. Cette nécessité est renfermée dans l'obligation de connaître les effets du médicament sur l'homme sain, pour l'appliquer à la maladie connue dans ses symptômes; et la connaissance des effets sur le moral découle de la connaissance des effets physiques.

Mais, de même qu'il ne faut pas s'attendre à voir le même médicament produire chez tous les sujets les mêmes symptômes physiques, de même les symptômes moraux d'un médicament varient suivant les sujets de l'expérimentation, sans perdre ce qu'il y a d'essentiel et de caractéristique en eux. On conçoit que les observations sur la manière dont se comportent des êtres inanimés soient et demeurent invariables, et que l'on sache l'heure, à une seconde près, du passage de la terre à son périhélie, dans son immuable rayon vecteur; l'on peut dire que l'on ne se trompe pas même d'une seconde dans un calcul qui s'applique à la révolution annuelle de notre planète. C'est que les influences sidérales et les forces astronomiques ne varient pas plus que la composition et la densité des astres; mais la science de l'homme ne peut établir de certitudes dans ses observations et ses études analytiques, parce que la vie est soumise à mille influences diverses et qu'elle a pour sujet, pour support, des organismes très variables et susceptibles d'être diversement affectés: l'homme diffère de lui-même à chaque instant et aux diverses époques de son existence dans ses organes, dans sa sensibilité, dans ses dispositions d'irritabilité, d'absorption, d'excrétions, etc. Il est superflu de démontrer ici comment

le physique influe sur le moral. Les médicaments et les causes morbides n'influent pas moins sur l'un et sur l'autre, de même que le moral influe sur le physique, sur la maladie et sur l'action du médicament. Ces études, nous l'espérons, feront ressortir ces vérités et les rendront pratiques, en offrant dans les médicaments des agents capables de modifier l'organisme, jusqu'à changer les dispositions morales qui dépendent de son état physique.

L'*aconit* détermine l'agitation, l'angoisse, la jactation, la crainte de la mort, ou d'autres symptômes qui se rapprochent des caractéristiques et y tiennent par quelque côté, tels sont : les plaintes et les gémissements, l'irritabilité, la misanthropie, la peur qui porte à vouloir s'enfuir.

DOSES. — Les affections aiguës supportent bien les doses moins faibles d'*aconit*, même la teinture, et, plus leur caractère inflammatoire est simple et tranché, plus son action est utile et prompte. Il en est de même de son emploi dans la période prodromique. Mais son influence est de peu de durée et d'autant moins persistante que la fièvre est plus vive ; d'où la nécessité de répéter les doses, d'autant plus souvent que l'affection est plus aiguë et que l'activité morbide use plus tôt son action. Il est quelques affections névralgiques qui s'accommodent de ces doses plus élevées ; nous citerons parmi elles le tic douloureux de la face, l'angine de poitrine. Tant que le caractère inflammatoire persiste, tout en s'améliorant, on doit insister sur l'*aconit* et répéter ses doses ; le meilleur indice de son utilité se tire du pouls qui, au bout de quelques heures, diminue de fréquence. Mais il est souvent nécessaire de donner, dans l'intervalle des doses d'*aconit*, quelques autres doses d'un médicament dont l'action se rapporte à la sienne eu égard à la maladie que l'on traite : la *belladone*, la *camomille*, la *pulsatile*. Dans les recrudescences de phlegmasies chroniques, dans la période subaiguë de certaines fièvres qui se prolongent, l'alternation de l'*aconit* et

du *soufre* donne d'excellents résultats. Le type de l'action bienfaisante de l'*aconit* est offert par la fièvre inflammatoire : ce médicament la modifie promptement par une détente suivie de sueur, de calme et d'un sommeil réparateur.

Nous ne pensons pas que l'on soit jamais obligé d'élever la dose au delà de 10 à 12 gouttes de la teinture dans une potion de 6 onces pour la journée. La dose ordinaire, par exemple : dans la fièvre, l'amygdalite est de 3 à 4 gouttes de la première atténuation en potion. On ne l'abaisse pas au-dessous de la troisième, dans des névralgies ou autres affections très spécialement adaptées à l'*aconit*.

AGARIC MOUCHETÉ (AGARICUS MUSCARIUS).

§ 1^{er}. — Histoire.

Famille des champignons et de la cryptogamie de Linné ; on connaît quelques centaines d'espèce d'*agarics*. Nous n'avons qu'à nous occuper de l'*agaric* (1) *moucheté* ou *fausse orange*. Les thérapeutistes se taisent sur cette substance active. Murray (2) a cependant noté l'emploi qu'on en a fait contre certaines indurations lymphatiques et des amygdales, contre les taies de la cornée, les ulcères calleux, les tremblements musculaires et l'épilepsie.

Bien que l'*agaric moucheté* renferme dans la collection de ses effets sur l'homme sain plusieurs symptômes qu'il faut écarter, ceux par exemple fournis par un dartreux, des expériences récentes rendent ce médicament recommandable par quelques effets non encore observés. Nous sommes loin toutefois de lui attribuer des propriétés réelles contre certains états diathésiques et herpétiques, comme l'ont fait quelques auteurs. Il ne paraît pas que ce médicament ait une influence durable sur la nutrition.

(1) Paulet, *Traité des Champignons*. Paris, 1793, t. II, pag. 346.

(2) *Apparatus medicaminum tam simplicium quam præparatorum*. Göttingæ, 1796.

Peu de médicaments offrent plus que l'*agaric* des symptômes accessoires insignifiants ou de valeur douteuse, parce que peu de médicaments ont une action plus franchement bornée à la sphère nerveuse. Aussi est-il superflu de rechercher ici des symptômes nerveux autres que ceux appelés par nous essentiels, en opposition à ceux qui résultent des fièvres graves et autres perturbations, et que nous appelons consécutifs ou symptomatiques. Encore moins observons-nous des troubles annonçant la lésion des tissus et l'altération des liquides. Et, quant aux symptômes sanguins et gastriques, on est fixé sur leur valeur par l'action éminemment nerveuse du médicament. L'on ne saurait donc attacher à de tels symptômes de l'*agaric* la même importance que l'on attache à ceux fournis par l'*aconit* ou la *noix vomique*, par exemple, dans la même catégorie. L'appréciation du caractère dominant d'un médicament règle la valeur des symptômes qui s'en éloignent.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'exaltation intellectuelle et physique, le délire et la fureur sont des effets immédiats de l'*agaric* à doses élevées : ce sont des effets toxiques tels que les recherchent certaines peuplades du Nord qui en mangent pour se proeurer une sorte d'ivresse, comme les orientaux prennent le *haschisch* et fument l'*opium*. Sous ce rapport, l'analogie de l'*agaric* avec ce dernier médicament est frappante, car elle va jusqu'aux effets torpides et asthéniques, lesquels abondent parmi tous les autres. Mais il y a cette différence que ces effets, dans l'*opium*, sont produits par des congestions et des stases sanguines, tandis que pour l'*agaric* ils dépendent de la lésion simple de la sensibilité et de la contractilité ; en quoi ces deux médicaments seraient antagonistes. C'est à la *belladone* qu'il conviendrait plutôt d'assimiler l'*agaric* dans ses effets sur l'encéphale.

Il paraît avoir une action élective bornée au système nerveux en général, le système circulatoire et la vie végétative semblent soustraits à son influence, ou plutôt déprimés. Ce caractère d'asthénie des phénomènes nerveux s'étend à toutes les modifications de l'organisme et donne à l'*agaric* un cachet spécial qui se trouve rarement aussi tranché dans d'autres médicaments.

Tous les symptômes du pouls mentionnent sa petitesse, sa faiblesse, sa dépression facile; il est même très petit, très lent, filiforme, et si une cause excitante le rend plus rapide, il n'en devient pas plus fort. Il a un autre caractère notable qui est l'intermittence; le pouls est petit, inégal, intermittent, une pulsation manque après la 10^e ou après la 30^e, la 40^e : voilà, certes, un pouls éminemment asthénique et dont le caractère n'est pas moins nerveux.

Deux symptômes seulement mentionnent une augmentation de chaleur, encore est-elle inégale : les joues sont brûlantes et les mains froides; la chaleur dure peu et n'a lieu généralement que dans le lit; des frissons et des sensations de froid de toute espèce la précèdent et souvent ne sont précurseurs que des spasmes. Ce froid est presque toujours irrégulier, il a lieu si peu qu'on se découvre ou qu'on prenne l'air; la sensation de froid est parfois intérieure et cette sensation accompagne souvent les douleurs de tête et des autres parties. La sueur fébrile est nulle; on ne constate ce symptôme que la nuit au lit, ou comme un signe de faiblesse, après le coït, la marche, ou quelque exercice corporel.

Pour le cerveau, le défaut de mémoire, l'inaptitude à toute application, l'apathie, une gaieté sotte, une loquacité sans but, un délire qui semble le dernier terme de la fatigue ou de l'instabilité; ou bien encore, l'indifférence, la taciturnité, l'accablement, la tristesse, la mauvaise humeur, annoncent, non l'activité, mais un état passif qui se retrouve dans la somnolence et le sommeil profond,

deux symptômes mentionnés un grand nombre de fois avec des circonstances qui les rapportent à des effets de la fatigue physique et morale, musculaire et nerveuse ; une de ces circonstances est caractéristique, c'est l'inquiétude que l'on éprouve dans les jambes et qui retarde parfois ou trouble le sommeil. Ce sommeil, du reste, n'est point un repos de la force, mais une trêve incomplète de l'irritabilité ; car il est souvent interrompu ou agité par des inquiétudes, des rêves pénibles et inquiétants ; aussi faut-il se faire violence pour sortir du lit, et l'on se décide le plus tard qu'on peut à le quitter.

Les maux de tête n'ont rien d'aigu ; ce sont des douleurs sourdes, pressives, de tressaillements et d'engourdissements ; la tête est entreprise, lourde et avec une sensation de vacuité ; il y a des vertiges accompagnés de circonstances variées : on éprouve de la difficulté pour voir, on chancelle ; mais un effort de l'intelligence, un acte de la volonté tonifient le cerveau, font cesser le vertige ; de même on le fait cesser en tournant rapidement la tête, mouvement qui y appelle une plus grande quantité de sang.

Les globes oculaires sont également exempts de douleurs ; les nombreux symptômes qu'ils fournissent se résument en prurit, tressaillements et pression, ce dernier est le plus fréquent ; le frottement les calme, mais mieux encore l'action du vin et la chaleur du lit. A peine avons-nous besoin de ces circonstances pour les rapporter à la faiblesse ainsi que quelques phénomènes convulsifs : les yeux roulent dans leur orbite, les globes sont tournés en haut. Au reste, tous les symptômes de la vision dénotent l'asthénie : obscurcissement de la vue, taches dans le champ de la vision ; les objets pâlisent ou semblent recouverts d'une toile d'araignée, d'un nuage ; la vue est faible ; on voit les objets doubles ; c'est le seul symptôme d'amblyopie ; on en constate un autre de myopie : il faut rapprocher les objets pour les voir distinctement. Nous noterons, pour l'audi-

tion, le bruissement, un tintement au grand air et un bruit de glou-glou.

Tous les symptômes que nous venons de relater excluent l'idée d'une intervention active du cœur. Il en est de même pour ceux qui surgissent des organes digestifs : douleurs et élancements à l'ombilic, aux hypochondres, à l'estomac ; coliques, tranchées, ténésme sans symptômes congestifs, flatuosités avec borborygmes, tension, ballonnement. La langue est picotée à la pointe, un peu corrodée et présente des enduits variés ; parfois l'épithélium semble enlevé çà et là dans la bouche, et il y a de la douleur.

Les fonctions génitales sont dans l'asthénie : il y a des érections sans désirs vénériens ; elles ont lieu la nuit, probablement par l'excitation de la vessie pleine d'urine ; s'il y a parfois désir du coït, l'érection n'a pas lieu ou bien il y a absence de sensation voluptueuse pendant l'acte. L'éjaculation du sperme est tardive et suivie de faiblesse, de fatigue, de prostration, de sueur abondante ; les pollutions nocturnes ont lieu sans rêve lascif ; et si chez la femme on observe une menstruation plus abondante, cette évacuation n'est accompagnée d'aucune sensation incommode, d'aucun symptôme de congestion. De leur côté, les symptômes tirés des voies urinaires n'annoncent rien de phlegmasique ; les ténésmes, par quelques circonstances, pourraient faire croire à une affection de la prostate, mais le caractère bien connu du médicament les rattache plutôt à certains rétrécissements, à un état spasmodique.

La cavité thoracique nous présente des sensations variées, sans douleurs vives ; les élancements sourds, les tressaillements, les constrictions, les oppressions, sont les plus ordinaires ; et les douleurs lancinantes derrière le sternum, ou en quelques points du poumon, sont fugaces. La sensation de gêne domine parmi les symptômes fournis par le cœur ; quelques élancements, quelques battements un peu

plus forts sont privés de chaleur et n'ont rien que de nerveux.

Les symptômes concernant les systèmes nerveux et musculaires sont abondants, depuis la douleur vive jusqu'à la faiblesse paralytique, dernier terme de la douleur et du spasme, et résultat infaillible de l'épuisement des forces nerveuses.

Pour la tête : douleurs tiraillantes, pressives, sensation d'un clou sur le pariétal, élancements, déchirements par saccades, prurit, froid glacial à la suture coronale s'étendant et envahissant le front, contractions et frémissements variés des paupières qui se resserrent et s'ouvrent à peine, sensation de brûlement dans les angles des yeux, élancements dans les joues et les maxillaires, contractions spasmodiques des masséters, odontalgie se bornant à une sensation d'allongement des dents ou à une douleur rongeannte des molaires avec battement, à quelques déchirements et à l'agacement des incisives inférieures.

Les muscles des lombes du dos et de la nuque sont le siège de secousses spasmodiques, de douleurs généralement déchirantes et de sensations de pression, de courbature, de faiblesse, de roideur. Ces symptômes sont assez nombreux et assez variés pour simuler une affection de la moelle épinière. Les mêmes sensations se retrouvent dans les membres supérieurs et inférieurs avec des symptômes de paralysie : faiblesse, lassitudes, tremblement, mouvements irréguliers, engourdissement, vacillation, froid, sensations de brûlure, douleur paralysante, et même une crampe au pied. Ce symptôme crampe est isolé au milieu d'une multitude d'autres symptômes névralgiques.

Pour établir exactement la sphère d'action de l'*agaric*, il nous reste à mentionner les modifications qu'il apporte dans les tissus et les sécrétions.

L'œil est sec ; il y a du prurit aux oreilles et quelques boutons à la partie postérieure du pavillon. Le prurit et

le chatouillement seremarkent au nez et dans les narines; il y a quelque irritation à l'intérieur, sécheresse, enchifrèment, coryza et même coryza fluent; il s'échappe du nez, par gouttes, une humeur qui ressemble à de l'eau claire; de fréquents éternuements sont en harmonie avec ces symptômes, et, contrairement à ce qui a lieu dans le coryza catarrhal, l'odorat est plutôt exalté qu'émué. Le prurit est un symptôme assez ordinaire à l'*agaric*, sans qu'on observe à sa suite quelque éruption; nous devons en rapprocher les picotements comme par des épingles au menton. A l'état des gencives gonflées, douloureuses et saignantes, il faut rapporter le pointillement et l'érosion de la langue, l'aphte observé près de son frein, l'abondante salivation et la sensation d'écorchure dans toute la bouche. La soif est plus forte que l'appétit; les nausées et les vomissements semblent dépendre, comme les coliques, de la flatulence et d'un état nerveux et atonique; le ténésme et les selles succèdent aux tranchées; les selles sont d'abord moulées ou marronnées, et la première partie des matières offre souvent le caractère normal. Les selles diarrhéiques sont toujours accompagnées de tranchées et d'émission de gaz. L'anus est le siège de fourmillements, de démangeaisons, de prurit, sans autre symptôme; on n'en observe pas non plus pour les urines, du reste variables dans leur qualité et leur quantité; et le prurit voluptueux du pubis, du pénis, du prépuce et de la vulve, est un symptôme isolé comme celui de l'urèthre et du scrotum et comme l'écoulement d'un mucus visqueux par le canal.

Le larynx et la poitrine offrent peu de symptômes: la toux est sèche et spasmodique, un chatouillement dans les bronches la provoque; les symptômes concernant la respiration sont plus nombreux et purement nerveux.

Nous constatons quelques prurits, même brûlants, sur la paroi thoracique, un bouton au mamelon gauche et une douleur d'excoriation en plusieurs endroits. Nous retrou-

vons le prurit au dos et au bras ; des papules qui cuisent et démangent et des boutons sur cette dernière partie. Les mêmes boutons, semblables à des grains de millet et enflammés, s'observent au dos de la main gauche. L'éminence thénar, l'index, la tubérosité ischiatique, les jambes, le dos du pied, les orteils, sont le siège de quelques prurits. Les expérimentateurs ne mentionnent qu'un furoncle à la fesse droite et une éruption miliaire, blanchâtre, suivie de desquamation furfuracée à la jambe gauche, à la suite d'une démangeaison qui force à se gratter.

Nous avons mentionné ces symptômes de la sphère végétative, non parce que nous leur croyons une grande valeur en eux-mêmes, mais pour confirmer sa nature asthénique. Il est vrai que dans l'expérimentation sur l'homme sain, on ne peut obtenir que les rudiments de l'action des médicaments sur les tissus, mais ce n'est pas le cas de l'*agaric*, ces symptômes ne sauraient avoir ici la même signification qu'ils ont chez d'autres médicaments à action élective sur la peau.

L'asthénie et la nervosité sont, d'après tout ce que l'on vient de voir, le caractère fondamental de l'action de l'*agaric*. Ainsi, dans les douleurs qui affectent, soit les muscles, soit les tissus blancs, l'on n'observe ni fixité, ni gonflement, ni rougeur, mais bien la faiblesse, l'instabilité. Il y a des douleurs simultanées en des parties éloignées l'une de l'autre, ou bien se croisant d'un côté du corps à l'autre et du haut en bas ; quelques-unes naissent dans l'immobilité ou sont aggravées par elle et améliorées par le mouvement, par l'impression de l'air froid qui en exaspère d'autres ; les symptômes vertiges, convulsions, se déclarent par accès, même fréquents, ce qui ne suffit pas pour trouver des rapports entre ces symptômes et les attaques d'épilepsie, quand bien même l'on admettrait comme authentique le symptôme : un peu d'écume aux commissures des lèvres.

Nous remarquerons à ce sujet, pour n'y plus revenir, que peu de médicaments ont une action continue, et que, plus elle se borne à la sphère nerveuse, plus elle est intermittente dans ses phénomènes névralgiques et spasmodiques. Cette accidentation, ce rythme de l'action médicamenteuse est fécond en indications thérapeutiques. Il y a également peu de maladies, surtout nerveuses, qui soient continues; de même que les effets des médicaments, elles sévissent le soir, le matin, dans la nuit, ou augmentent d'intensité à certaines heures. Ce sont là des caractères non moins importants que ceux tirés de l'aggravation ou de l'amélioration produites par la chaleur du lit ou le froid, par le repos ou le mouvement, par l'action de l'eau froide ou du repos, etc. Les praticiens savent combien ces caractères ont plus d'importance que ceux tirés du mode lancinant, tiraillant, déchirant, de la douleur qui est généralement très variée dans chaque médicament.

La physionomie générale, le caractère essentiel et fondamental de l'*agaric* est donc l'action nerveuse et l'asthénie. L'activité du cœur lui-même s'affaisse; cet organe ne s'émeut point ou ne s'émeut que très accidentellement; et s'il fallait reconnaître quelque réaction dans l'action du médicament, nous dirions que sa fièvre n'est pas différente de ces mouvements de chaleur et de sueur qui suivent une vive émotion ou qui surviennent pendant un exercice, même modéré, chez des personnes nerveuses, épuisées, presque dépourvues de chaleur vitale. L'*agaric*, en effet, correspond très bien aux constitutions nerveuses, affaiblies, soit qu'elles jouissent d'un certain embonpoint avec bouffissure ou pâleur et aspect maladif, soit qu'elles aient de la maigreur et une fibre sèche; mais dans l'un et l'autre cas l'éréthisme est une exception; la versatilité nerveuse et la faiblesse constante, héréditaire chez les uns, suite d'excès vénériens chez les autres, les tremblements convulsifs leur sont habituels ainsi que des sueurs affaiblissantes,

une grande faiblesse musculaire et visuelle, des dérangements du ventre, des palpitations, des vertiges, la somnolence le jour, des rêves fatigants la nuit, la nonchalance.

Le moral est à l'unisson de l'état organique : ces personnes fuient la conversation, ne savent pas s'occuper, sont inconstantes, et, mécontentes du présent, elles se jettent dans l'avenir par le poétisme et le goût des prophéties ; elles ont un sommeil léger, souvent interrompu ; et, de cet état maladif, elles arrivent jusqu'à la manie, à des accès de fureur, à des accès d'oppression et de palpitations, à des accès épileptoïdes, à des névropathies, à une certaine hébétude. En outre, la sensibilité du cuir chevelu, le battement au sommet de la tête, des déchirements lancinants à l'occiput et aux tempes, des sueurs par faiblesse surtout aux parties supérieures et à la poitrine, la rougeur et l'injection momentanées du visage, le larmoiement, les bâillements sont plus que suffisants pour établir une relation thérapeutique fort utile entre les effets de l'*agaric* et les symptômes produits par les excès vénériens et la funeste habitude de l'onanisme. D'autre part, ce vice produit sur les organes de la génération les mêmes effets que l'*agaric*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Les maladies telles que l'amblyopie amaurotique, l'odontalgie, les douleurs ostéocopes, les spasmes cloniques, les accès épileptoïdes, les gastralgies et gastro-atonies avec sentiment de faim, les diarrhées et coliques flatulentes, les névralgies de la tête ou du tronc, l'asthme que guérit l'*agaric*, peuvent être maintenant appréciées. Le plus souvent la *belladone* sera le moyen principal et l'*agaric* son meilleur auxiliaire, mais généralement à doses assez fortes, s'il nous est permis d'invoquer notre expérience. Du reste la *belladone*, l'*acide phosphorique* et quelques autres semblent renfermer la sphère d'action de l'*agaric*.

Ce médicament est indiqué dans certaines céphalalgies avec sensation de froid à la tête, dans le saignement asthénique des gencives, dans certains aphthes indolents, dans des convulsions sans fixité bornées à quelques muscles avec agilité et mouvements faciles, enfin, dans certaines éruptions pruriteuses ou miliaires, dans le prurit aux orteils et dans les engelures d'enfants délicats et de personnes nerveuses.

Il peut se faire que nous ayons à nous excuser maintenant, auprès de quelques lecteurs disposés à croire que nous avons donné trop d'importance à ce médicament. Disons-leur donc que nous n'en agissons pas ainsi pour tous, mais que nous devons le faire pour quelques-uns, afin de mieux tracer la marche d'une étude sérieuse de la matière médicale et de montrer celle que nous avons suivie.

DOSES. — L'*agaric moucheté* s'administre sous forme de teinture ou alcoolé. Il est un des médicaments qui se passent le plus facilement de l'atténuation et des divisions au millième. La dose que nous préférons est de une goutte de la première atténuation à 5 et 10 gouttes de la teinture, dans une potion de 150 grammes à prendre dans les vingt-quatre heures.

ALOÈS (ALOE GUMMI).

§ 1^{er}. — Histoire.

L'*aloès* est un suc résineux d'une plante de la famille des liliacées, *Juss.*, et de l'hexandrie monogynie, *Linn.* Ce médicament est un des plus anciennement employés en qualité de purgatif.

Hahnemann et ses disciples recherchèrent ses effets spéciaux et dynamiques dans le cours de leurs expérimentations, et mirent sur la voie d'applications nouvelles. Ces

effets de l'*aloès* sont acceptés par M. Trousseau (1), mais il évite de citer Hahnemann, comme cela lui arrive toutes les fois qu'une pareille mention le mettrait dans le cas de rendre hommage aux travaux de ce savant réformateur de la matière médicale.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'*aloès* mérite l'attention du praticien par son action congestive sur le système veineux en général et sur le système de la veine porte en particulier, comme le prouvent les tranchées, les coliques, les selles sanguinolentes et la chaleur du bas-ventre qu'il a coutume de provoquer. Dans la pratique, on trouve qu'il convient éminemment aux tempéraments mélancoliques, veineux, avec constitution usée par les excès de table. Il correspond principalement au sexe féminin ou à l'homme dans l'âge mûr et dans la vieillesse. Il ne borne pas son influence à l'abdomen, il l'étend à la poitrine, à la tête, à tout le système veineux, aux membranes muqueuses qui s'empâtent, prennent une teinte plus sombre et perdent de leur tonicité.

Une petite toux sèche, des renvois fréquents, des vents fétides, un appétit irrégulier, de la soif, de la constipation ou des selles diarrhéiques et dysentériques avec ardeur pruriante à l'anus et coliques, sont des symptômes de l'*aloès*. Les urines sont rares, brûlantes, chargées; il y a parfois ténesme, excitation irritative des organes génitaux, sensation de plénitude dans le bas-ventre, diminution du flux menstruel avec coliques et ténesme utérin ou augmentation des règles chez les sujets faibles; les veines sont apparentes sous la peau, qui est terreuse sèche, et se gerce facilement; les cavités splanchniques, surtout l'abdomen, sont le siège de douleurs tensives, de battements, d'un sentiment de chaleur incommode. La région

(1) *Traité de thérapeutique et de matière médicale*. Paris, 1858.

hépatique est souvent ballonnée, tendue, chaude ; le sujet y éprouve des douleurs aiguës, des malaises, des anxiétés ; et la tête elle-même n'est pas exempte de symptômes congestifs avec sensation de barre ou de poids à la base du crâne.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

L'*aloès* appelant, par ses effets physiologiques, une sur-activité, une plénitude veineuse, il s'ensuit que ses indications sont clairement délimitées aux cas morbides caractérisés par cette veinosité, et cela explique comment il se fait que, malgré les recommandations des thérapeutistes, l'administration de l'*aloès* ne détermine point les hémorroïdes, bien qu'il fatigue souvent le bas-ventre ; cela explique encore comment ce médicament donné pour garantir le cerveau de congestions chroniques, mais donné à doses fortes et longtemps continuées, selon les conseils de la routine, rend ces congestions plus tenaces, y ajoute des phénomènes plus graves, l'hypochondrie et des stases veineuses abdominales.

Il faut, pour utiliser les propriétés de l'*aloès* et en obtenir d'heureux effets, l'administrer à doses faibles, bien que parfois avec une certaine continuité. Il est précieux dans les pléthores de la tête, de la poitrine, de l'abdomen, quand elles dépendent d'un raptus sanguin ayant son point de départ dans le système de la veine porte. On l'emploie avec avantage dans tous les accidents congestifs dus au molimen hémorroïdal incomplet, avorté, déplacé, et même au molimen cataménial dans les mêmes circonstances. Généralement alors le système veineux de tout l'organisme et celui de l'abdomen en particulier, ont été excités de longue main par des causes comme la bonne chère, la vie sédentaire, l'âge mûr, causes qui tendent à exagérer l'action de ce système en dilatant ses vaisseaux par des congestions et des stases fréquemment répétées

et qui retentissent sur d'autres cavités et sur d'autres organes, soit par sympathie, soit d'après les lois de la fluxion.

Les maladies dépendant de cet état de choses sont encore du ressort de l'*aloès*, telles que certaines palpitations, des embarras gastriques, des empâtements du foie, la diarrhée biliense. Et, dans tous ces cas, l'indication de l'*aloès* se tire des symptômes concomitants énumérés parmi les effets physiologiques.

DOSES. — On trouve dans les faibles doses, par exemple une goutte, plus ou moins, de la teinture, les effets les plus spéciaux et les plus utiles de l'*aloès*. Cette dose donnée en potion de chaque jour par petites fractions, modifie la vitalité et dissipe les congestions et les stases veineuses, tandis que les doses élevées les aggravent toujours. La dérivation exercée par les doses de la substance de 10 à 20 centigrammes en une fois, si elle offre un avantage momentané, nuit à la longue par l'exagération de l'état veineux et par une excitation anormale de la muqueuse recto-anale, qui peut simuler quelquefois les hémorroïdes, mais se borne le plus ordinairement à en déterminer la diathèse; celle-ci crée des embarras sérieux à mesure que se développent les effets du médicament.

ALUMINE (ALUMINA — ARGILLA).

§ 1^{er}. — Histoire.

On extrait l'*alumine* de l'alun au moyen de l'ammoniacque par les procédés indiqués dans la pharmacopée. Le précipité obtenu est l'*alumine* pure, ou oxyde d'aluminium.

Ce médicament naguère inconnu a été employé d'abord en Allemagne. Hahnemann en fit le sujet de ses études, et l'introduisit dans la matière médicale. Il faut cependant citer le professeur Ficinus à Dresde et les docteurs Weese

et Seiler qui l'ont recommandé dans les diarrhées et les dysenteries rebelles.

La plupart des auteurs modernes se taisent sur l'*alumine*, mais ceux qui, désireux de suivre les progrès de la thérapeutique, ont fait mention de ce médicament, demeurent d'accord sur la nature éminemment chronique de son action et de ses effets les plus spéciaux. Le docteur Teste (1) est là-dessus fort explicite, et ceux qui assignent à l'*alumine* un rôle dans le traitement de maladies aiguës l'ont fait d'après des idées théoriques. Ils isolent les groupes de symptômes qui attestent quelque acuité, des autres groupes auxquels ils sont unis, desquels ils dépendent et qui révèlent une lésion profonde de la vitalité dans le sens de l'atonie et un défaut de plasticité; en quoi ce médicament se montre l'opposé du *thuya* et du *carbonate de chaux*, dont l'action élective s'exerce dans la même sphère, mais en exagérant plutôt la force plastique ou en déterminant son aberration.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'action de l'*alumine* produit à la longue une diathèse asthénique d'où l'éréthisme est exclu comme élément essentiel; il y a plutôt détente. Les accidents fébriles qui figurent çà et là dans cette diathèse, ne paraissent être que des tendances de l'organisme à réintégrer le système nerveux ganglionnaire dans son degré d'activité qu'il a perdu; car l'*alumine* agit particulièrement sur ce système, et ses états fébriles donnent l'idée d'une fièvre lente, espèce de fièvre recorporative, laquelle détermine ses plus grandes modifications dans la sphère végétative, dans la plasticité. Les douleurs elles-mêmes et les phénomènes de la sensibilité, trahissant l'affection du système nerveux de

(1) *Systématisation pratique de la matière médicale homœopathique*. Paris, 1853, p. 313.

la vie de relation, ne présentent pas les caractères de l'essentialité et se rapportent en général à l'affection des organes de la vie animale. De sorte que l'on ne saurait assigner à aucun groupe de symptômes un état aigu suffisamment déterminé. Ce caractère de l'*alumine* résulte de l'ensemble de ses symptômes, et il est appuyé par la clinique.

On doit noter cet autre caractère qui consiste dans la disposition particulière de la peau à des lésions qui, bien qu'asthéniques dans le principe, ne laissent pas de s'accompagner de quelques phénomènes d'irritation, mais ceux-ci hâtent le mouvement de décomposition et non celui de restauration; cette exaltation de la force de décomposition et d'élimination peut n'être due qu'à l'affaiblissement du processus plastique, ce qui expliquerait aussi l'absence de collections séreuses, d'exsudations et d'hypertrophies parmi les phénomènes attribués à l'*alumine*. C'est dans ce sens que se prononcent les affections des membranes muqueuses et de la peau sous son influence.

Les phénomènes sympathiques généraux sont principalement nerveux; l'excitation sanguine elle-même leur est subordonnée; et ces phénomènes dérivent d'un état de faiblesse et de dyscrasie correspondant aux lésions déterminées par un vice, comme l'herpétisme, agissant dans les profondeurs des tissus, sur la vie végétative et sur l'ensemble des membranes muqueuses. Il est logique de penser, et les faits le prouvent surabondamment, que les divers virus ou miasmes chroniques qui affectent l'organisme, révèlent diverses formes aux diverses périodes de leurs évolutions, c'est-à-dire, qu'ils se manifestent à la peau, dans les ganglions lymphatiques et les glandes, dans les os et les organes parenchymateux, sur les membranes muqueuses, dans les mystérieuses voies de la nutrition; qu'ils reviennent à la peau ou dans des organes antérieurement affectés par eux, en se modifiant dans leur expres-

sion phénoménale ; et qu'en ces divers états, sous ces diverses formes, tous ces virus ou miasmes, de même que la syphilis, peuvent mériter les épithètes de primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire, suivant l'appareil organique qu'ils affectent à une certaine époque de leur marche envahissante ; or, cette marche est d'autant plus cachée et laisse d'autant moins facilement discerner la cause du mal, que ce mal se généralise davantage par une diffusion croissante, à mesure que, parti d'un organe ou d'un appareil organique déterminé, il pénètre successivement dans tous et finit par s'y fixer en confondant avec leurs habitudes fonctionnelles et vitales, ses propriétés devenues moins réfractaires ou moins vives, mais non moins pernicieuses.

Travaillé par des causes funestes, l'organisme peut subir des altérations variées de la compétence de divers médicaments. L'*alumine* revendique les cas où l'on n'a point à déplorer de lésions organiques internes, et où la vitalité semble faire défaut, non moins que certains matériaux nécessaires à la nutrition du système eutané et de ses annexes ; aussi la peau est-elle sujette à plusieurs lésions qui tendent à s'étendre par absence de ses réparateurs, les ongles sont cassants, les cheveux sont secs et tombent.

Il est peu de médicaments dont les symptômes moraux exigent une appropriation plus exacte à ceux de la maladie, et il en est peu aussi où l'ensemble de ces symptômes caractérise mieux leur action générale sur l'économie. Les facultés de l'âme sont dans l'affaissement ; l'esprit est inappliqué, versatile, la mémoire faible, l'humeur changeante, plus souvent fâcheuse et irascible ; il y a souvent anxiété ou indécision, état moral de personnes qui souffrent depuis longtemps, ou qui sont depuis longtemps soumises à l'instabilité d'une santé de plus en plus compromise et aux doutes du rétablissement. Et si leurs craintes exagérées,

leur inaptitude à tout travail, leur affaiblissement moral, laissent parfois des moments d'activité intellectuelle, c'est pour faire de pénibles retours et pleurer sur leur impuissance.

Les fonctions de la vue et de l'ouïe sont en harmonie avec cet état : troubles variés et faiblesse de la vue, trépidation et scintillement dans le champ de la vision ; l'action de se moucher y suscite des étoiles blanches qui scintillent ; on voit un cercle autour de la lumière, et les objets semblent jaunes ; l'ouïe donne des bourdonnements, des bruits de cloches, des sifflements et la sensation d'une autre voix dans une oreille.

Parmi les symptômes attestant l'influence de l'*alumine* sur le système circulatoire, on constate un froid interne qui se produit par des frissons et persiste encore malgré la chaleur extérieure, qui n'est le plus souvent que partielle et bornée aux extrémités ; d'autres fois il parcourt le corps. Les pieds et les mains sont tremblants et glacés, mais point bleus. Il n'y a pas de soif. Enfin, comme dans la plupart des dyscrasies altérant profondément l'économie, on constate une grande sensibilité au froid ; le malade a peine à se réchauffer au lit, et le lit améliore seul son état. De plus, le mouvement augmente le froid ; il semble que chaque dépense de force agissante diminue la somme des forces radicales.

Il n'est pas rare que la réaction se borne à des chaleurs aux extrémités et à la figure, avec des douleurs congestives à la tête, des vertiges, des palpitations, des malaises, des rougeurs foncées aux joues. La chaleur et l'orgasme n'ont rien de général, les frissons alternent avec la chaleur ; celle-ci est rarement universelle, elle n'est point interne en même temps qu'externe ; elle s'accompagne de bouillonnement du sang et d'accablement, mais elle n'a ni consistance, ni durée, et la soif ne se fait pas sentir. Cette fièvre débute ordinairement le soir, durant le froid phy-

siologique de la digestion, et elle offre des retours périodiques en tierce.

En rapportant à cette fibricule plusieurs symptômes de la poitrine et des viscères de l'abdomen, on la rapproche naturellement de la fièvre hectique, ou plutôt de cette fièvre toute nerveuse, rémittente, dont l'existence n'est point liée à des lésions organiques, et qui est l'effet d'une dyscrasie souvent herpétique, d'une cachexie qui peut être appelée *muqueuse* par le caractère particulier que lui donnent l'altération des membranes de ce nom et la dépravation des sucs excrétés par elles.

Le défaut de chaleur vitale atteste la faiblesse organique et le peu d'activité du processus plastique. Le sujet est frileux, il a froid, même en éprouvant çà et là des sensations de chaleur. La faiblesse de la vue et de l'ouïe se retrouve dans les autres sens, dans celui du goût en particulier ; les sensations en varient beaucoup : saveur amère, aigre, douceâtre, muqueuse, fade ; l'appétit n'est pas moins variable ; il y a même de la répugnance pour les aliments, bien qu'on éprouve le besoin d'en prendre, une sensation de faim et de vacuité de l'estomac.

La plupart des névralgies sont congestives, dans un organisme débilité, où le sang n'est plus assez énergiquement régi par la tonicité de la fibre ; les rougeurs de la face, où retentissent les souffrances du système ganglionnaire, ont la même origine, et les capillaires y jouent un rôle passif.

Les douleurs vives, même quand la sensation de chaleur et d'ardeur s'y joint, n'ont rien d'inflammatoire. En général, les douleurs, les élancements à la tête et ailleurs, augmentent dans l'action de se baisser et de manger ; par la raison directement opposée aux mêmes effets qui se retrouvent dans l'*aconit*, le repas fatigue, et le travail de la digestion porte à la tête. La chaleur du lit soulage la plupart des souffrances, et cependant le grand air fait

aussi du bien; car, en cet état, l'action de l'une et de l'autre tend à fortifier la fibre. De plus, le simple toucher agace la douleur, tandis qu'elle est soulagée par une pression forte qui remédie momentanément au relâchement des tissus. La moindre quantité de boissons alcooliques rend lourd et enivre, et les aliments excitants procurent une digestion laborieuse. Enfin, aux douleurs succèdent vite l'accablement, la faiblesse, des contractions spasmodiques, des tremblements asthéniques, des mouvements involontaires, des commotions des muscles, un abattement énorme; il en est de même après le moindre exercice, ou simplement par l'action de parler ou de penser. Ces phénomènes sont mêlés à des sensations de chaleur incommode et se compliquent de phénomènes paralytiques, dont un grand nombre de symptômes de l'*alumine* offrent le rudiment.

Les douleurs de dents n'ont pas la violence que l'on observe chez d'autres médicaments: elles sont variées, mais la plupart irradient vers d'autres points, s'étendent à l'oreille, à la tempe, à la gorge; elles apparaissent le soir et la nuit, ou s'aggravent alors; les dents semblent allongées, la mastication rend la douleur plus vive, et celle-ci s'élève du fond de l'alvéole. En considérant les autres caractères de l'*alumine* et l'état des gencives, on peut croire à une altération de la muqueuse alvéolaire, car des ulcérations semblables à l'épulisie règnent autour des dents, et le reste des gencives est gonflé, saignant; les dents elles-mêmes sont sales et couvertes de mucosités.

La sensation de grattement à la gorge, la sécheresse du nez et de la bouche existent sans soif, malgré quelque chaleur interne; ces phénomènes sont passagers, et il y a habituellement abondance de salive et de mucus nasal souvent puriforme. En général, les choses se passent ainsi sur toutes les membranes muqueuses. Celle des yeux présente quelques marques d'irritation et de sécheresse,

surtout le soir ; il y a plus ordinairement abondante sécrétion de larmes, agglutination des paupières par un mucus épais, ce liquide s'écoule même en certaine quantité, et les yeux sont chassieux. La conjonctive peut devenir rouge et gonflée, sans douleur considérable ; les troubles de la vue, des orgelets fréquents, la chute des cils, la faiblesse et la paralysie de la paupière supérieure, confirment l'action asthénique du médicament, qui est la même sur l'oreille. L'organe de l'odorat le subit également : les cuissons, les prurits, les éternuements, ne semblent être que le prélude de coryzas interminables, ou qui se répètent sous l'influence de la plus faible cause ; car les symptômes d'enchifrènement et de sécrétion nasale abondante et visqueuse dominant. Ces mucosités passent souvent des fosses nasales postérieures dans la gorge ; on constate même un sifflement dans ces fosses et une altération de la voix, qui est voilée et dénote l'épaississement de la muqueuse de l'arrière-gorge. Cet état de choses, très prononcé dans la pituitaire, dispose aux rhumes de cerveau et aux saignements du nez passifs et abondants.

L'action de l'*alumine* sur la poitrine représente assez exactement la bronchite chez des sujets qui en sont fréquemment atteints, et jusqu'à la phthisie muqueuse ; on y trouve l'enrouement, diverses sensations de grattement qui excitent à tousser, un sifflement dans la trachée-artère, oppression, râle muqueux, toux sèche de toute sorte, même nerveuse et par accès, généralement suivie d'expectoration abondante, surtout le matin ; le mucus excrété est quelquefois mêlé à beaucoup de salive, d'autres fois à un peu de sang ; l'engouement de la muqueuse pulmonaire détermine en outre de fréquentes oppressions, un poids sur la poitrine et des embarras congestifs. Des élancements, des douleurs d'excoriation et d'autres sensations douloureuses qu'on pourrait rapporter au poumon, ne sont, dans ce médicament, qu'un effet de l'affection de

la muqueuse des voies aériennes ou même des plèvres.

Les symptômes qui surgissent dans les organes de la digestion, quelque nombreux qu'ils soient, ont un caractère d'asthénie qui se révèle par des vents abondants, soit qu'ils sortent par le haut, soit qu'ils se fassent jour par le bas, ou qu'ils produisent des coliques et le ballonnement avec des circonstances extrêmement variées. On doit spécialement remarquer l'absence de vomissement, bien que les nausées se produisent sous une multitude de formes. Nous notons l'état muqueux de la langue, la salive plus ou moins épaisse qui abonde dans la bouche, la gêne, le malaise, les pesanteurs dans le ventre, les mucosités qui enveloppent la matière des selles dures, ou qui constituent les selles diarrhéiques, et enfin l'inertie des intestins qui occasionne ordinairement la constipation, quoique les matières ne soient pas toujours moulées, ni rares.

En cela l'*alumine* est en opposition directe avec la *noix vomique* ; et c'est par une action contraire à ce dernier médicament que les selles sont difficiles, l'intestin faible et le rectum inerte ; la défécation s'opère par les efforts des muscles abdominaux ; l'anus est le siège de prurits et de fourmillements variés, plutôt que de sensations douloureuses, lesquelles se réduisent à quelque ardeur, à de légères cuissons et à des élancements. On observe quelques tumeurs hémorrhoidales atoniques, donnant lieu à des suintements muco-sanguinolents ou à des flux d'un sang noir qui, plus souvent, sort goutte à goutte, ou colore la matière des selles sans autre douleur qu'une certaine ardeur et de petits élancements.

Pour les organes génito-urinaires, ils offrent de la chaleur, de la sécheresse, des douleurs, de la faiblesse, de l'inertie, des irritations passagères, des sécrétions exagérées ; et leur muqueuse, comme celle des lèvres, des paupières et de l'anus, présente une couleur rouge foncé qui décèle la stagnation du sang veineux dans les capillaires.

On note à peine quelque prurit à l'urèthre ou dans le vagin, encore est-ce à l'occasion de l'émission des urines ou de la leucorrhée. Celle-ci est abondante et de consistance, comme de couleurs variées ; cependant elle est plus souvent séreuse et âcre. Les règles sont diminuées ou supprimées, et si elles persistent, même avec abondance, c'est avec des circonstances de lassitude et des souffrances qui donnent à cet écoulement un caractère passif.

Les symptômes qui trahissent l'affection des membranes séreuses sont rares et sans caractère particulier. Ces organes ne paraissent pas atteints par l'action de l'*alumine*. Nous avons déjà remarqué que les collections séreuses n'étaient pas de son domaine ; tout cela peut servir à déterminer ses rapports avec le système exhalant en général et les états morbides qui la réclament.

Le système glandulaire ne paraît pas être davantage affecté par l'*alumine*, à moins qu'il ne faille lui attribuer une légère amygdalite, et que certains phénomènes abdominaux ne donnent lieu de croire à quelques engorgements des glandes mésentériques. Du reste, les ganglions lymphatiques n'offrent aucune altération. Il n'en est pas ainsi du système cutané, siège d'éruptions miliaires lentes à se former, de nodosités, de tubérosités indolentes, de vésicules, de rhagades, de dartres parfois crustacées, de prurit, de fourmillements, de rougeurs foncées aux joues et au bout du nez.

La plupart des lésions à la peau sont suintantes et humides. La peau d'ailleurs est facile à s'enflammer et à suppurer, surtout aux extrémités ; il en résulte souvent des ulcères atoniques très opiniâtres. Il se produit même des érosions d'un rouge foncé aux membranes muqueuses extérieures, à l'entrée du vagin, au prépuce, aux lèvres ; celles-ci se gonflent et se couvrent de vésicules et de croûtes. Il y a affaissement de la plasticité, défaut d'énergie dans ses opérations et non aberrations.

tion de son type, ni dégénérescences ou hypertrophies des tissus.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Les services que peut rendre l'*alumine* sont plus nombreux qu'on ne l'a cru ; et c'est dans une classe de maladies dont l'opiniâtreté lasse souvent les malades et les médecins. Il s'agit de leucorrhées, de spermatorrhées, de catarrhes pulmonaire et vésical, de diarrhées, de coryzas qui, par leur ancienneté, par la fréquence des récives, ou par leur coïncidence avec des convalescences pénibles, sont la source d'indications majeures. En général, les membranes muqueuses sont d'un rouge foncé dans leur partie extérieure, on y remarque des érosions, des boursofflements, des vésicules, des ulcères superficiels qui sont un effet de la laxité de leurs tissus, d'une sorte de décomposition, et souvent du vice herpétique, pour ne pas dire ordinairement. L'*alumine* peut en pareils cas guérir des engorgements amygdalaires, des angines, des empâtements muqueux ; leur nature est herpétique et du moins la chronicité en est le caractère dominant. C'est ainsi que ce médicament s'adapte à l'angine herpétique, à l'herpès des muqueuses vaginales, etc.

Dans ces circonstances, le *quinquina* et l'*arsenic* peuvent lui être adjoints avec fruit. Cependant le *carbonate d'ammoniaque* et le *borax* ont, avec son action, plus d'analogie et sont par conséquent appelés à agir dans le même sens durant un long traitement. Les doses plus considérables, et cependant toujours parfaitement divisées, sont ici de la plus grande utilité.

Cet état des muqueuses existe souvent dans les fièvres de ce nom, à leur période de décroissance et lorsqu'elles semblent durer indéfiniment. Alors, outre la faiblesse musculaire et la fatigue par l'exercice de la parole, de la pensée

ou du moindre mouvement, on constate une foule d'accidents névralgiques ou névropathiques : des palpitations, des mouvements fluxionnaires avortés, qui portent les malades à accuser le sang; et jusqu'à des affections paralytiques chez des sujets offrant d'ailleurs les caractères de l'*alumine*; celle-ci est indiquée lors même qu'il se montrerait quelques symptômes irritatifs simulant l'inflammation.

Le thérapeutiste comprend maintenant dans quels cas de gastro-atonie ce médicament peut être utile, et l'avantage qu'on peut en retirer dans quelques hémorrhagies des vieillards et des sujets affaiblis; dans certains cas de goutte irrégulière, même avec irradiations sur les viscéres, quand le gros orteil est le siège de douleurs et de la rougeur luisante, signalée parmi les symptômes de l'*aluminé*.

Si la colique saturnine est de son ressort, ce ne peut être que dans des cas anciens, et au même titre que divers reliquats de syphilis, mal ou trop traitée, lorsque les membranes muqueuses sont affectées de préférence. Dans toutes ces circonstances les sujets ne souffrent d'aucun boursoufflement sérieux sous-cutané, et leur état moral et physique a de nombreux points de ressemblance avec le tableau que nous venons de tracer des effets de ce médicament.

Beaucoup de maladies pourraient encore en appeler l'emploi chez les mêmes sujets, et même la hernie dont l'*alumine* présente plusieurs symptômes; mais elle est surtout indiquée dans certaines éruptions herpétiques, où la vitalité de la peau semble languir et son tissu s'altérer par une inertie végétative, par défaut de sucs réparateurs. En pareils cas le prurit, les rougeurs foncées, certaines engelures sont avantageusement modifiées par elle; et l'ozène qu'elle guérit dépend d'un état analogue de la muqueuse nasale, d'un herpès pituitaire si l'on veut.

Enfin l'*alumine* est d'une utilité incontestable dans des fièvres lentes dont l'exacerbation a lieu vers la nuit, sans

prédominance de chaleur, si ce n'est qu'il y a des ébullitions de sang, des phénomènes congestifs irréguliers, interrompus par des frissons. Ces fièvres sont liées à un état de faiblesse et d'altération des muqueuses chez des sujets rhumatisants, herpétiques, qui ont abusé du régime végétal, chez ceux enfin qui offrent un état général conforme à celui qui relève de l'*alumine*.

DOSES. — L'*alumine* est un médicament qui agit fort bien et développe ses effets spéciaux dans un état de division convenable et d'atténuation assez faible, c'est-à-dire à la première, deuxième, troisième trituration. La dose doit quelquefois en être poussée à un gramme par jour et par fraction. Cependant des atténuations plus élevées ont suffi dans un grand nombre de cas. On l'administre alors en potion, tandis que les triturations se prennent plus simplement en mettant la quantité de poudre déterminée sur la langue, et en avalant ensuite une cuillerée d'eau pure.

AMBRE GRIS (AMBRA GRISEA).

§ 1^{er}. — Histoire.

L'*ambre gris* provient de certains cachalots ; on suppose que c'est une concrétion biliaire. C'est, du reste, une espèce de gomme-résine dont on prépare l'alcoolé pour l'usage médical. On peut aussi en préparer les triturations.

MM. Trousseau et Pidoux rangent l'*ambre gris* dans la classe des antispasmodiques avec la *valériane* et les *éthers*, avec le *camphre* et le *musc*. Les anciens le prenaient pour un médicament capable d'exciter et de fortifier les nerfs ; Rhazès lui croyait une action spéciale sur le cœur, Abanus sur le cerveau. Récemment M. Cloquet a signalé son efficacité contre les fièvres ataxiques, contre les dyspepsies nerveuses et les catarrhes chroniques. Rivière le prescri-

vait contre la gastro-atonie. Il a été généralement regardé comme un bon moyen contre l'épilepsie et contre l'hypochondrie. Il faut avouer qu'un médicament dont les indications se borneraient à de semblables généralités méritait bien d'être un peu délaissé. Il faut reconnaître aussi qu'il aurait mieux valu le soumettre à des expérimentations sérieuses, et c'est ce qu'a fait la nouvelle école thérapeutique, surtout en Allemagne et dans les États-Unis.

§ 2. — Effets physiologiques.

Ce médicament n'affecte pas assez la vie végétative pour donner lieu à des lésions organiques. Il provoque, il est vrai, des efflorescences, mais leur caractère n'est ni la chronicité, ni la ténacité. Elles se bornent parfois à des chatouillements, à des prurits, à des ardeurs, à de légers gonflements, à des rougeurs passagères, soit à la peau, soit sur les membranes muqueuses. Les efflorescences à la peau consistent à peu près uniquement en boutons rouges et furonculieux et en plaques herpétiques furfuracées. Son prurit ardent fait penser aux sensations que font éprouver des éruptions imminentes.

Les symptômes de l'*ambre gris* s'accompagnent généralement d'éréthisme et de tension, bien que dans la suite la détente et l'asthénie en constituent le fond. La turgescence sanguine y est rare et purement accidentelle ; on ne l'observe guère que partiellement.

Parmi les affections que l'*ambre gris* a soulagées, sont des névroses dans lesquelles on l'a appliqué en colliers, absolument de la même manière que l'on applique aujourd'hui les chaînes métalliques. Ces cas peuvent, avec plus de raison, être revendiqués par l'électricité.

L'ensemble des phénomènes auxquels on donne le nom de fièvre, n'est pas du domaine de ce médicament ; mais il correspond à une espèce de fébricule, d'irritation san-

guine, le plus souvent nocturne, précédée de susceptibilité morale, d'idées fatigantes, d'excitation des facultés intellectuelles qui font place à des mouvements de dépit intérieur, à des envies de pleurer, à l'anxiété, à l'accablement. Le sujet se tiraille, s'étend, s'allonge parfois sans bâiller; son état s'aggrave vers la nuit, le sommeil ne vient pas; ses mains et ses pieds sont glacés, engourdis, tremblants; un froid intérieur sans frissons, avec lassitude et tête lourde le fatigue; il conserve souvent la figure et les parties génitales chaudes; il ressent de l'appétit et se porte à le satisfaire. La chaleur qui survient n'est ni âcre ni anxieuse; elle occupe de préférence la tête, le cou, les extrémités; elle est souvent accompagnée de prurit et de picotements, surtout aux doigts, dans les paumes des mains. L'imagination est vive, pénétrante, la parole facile; mais leur exercice accable, énerve. La sueur qui survient est quelquefois générale et de longue durée, le sommeil l'accompagne ou la suit, à moins que l'oppression ne se déclare en même temps qu'une grande chaleur. Cette fébricule est provoquée par la fatigue, la contention d'esprit, le défaut de sommeil, mais non par le chagrin ou d'autres causes immédiatement déprimantes.

Les douleurs de l'*ambre gris*, toutes névralgiques, ne présentent aucun phénomène congestif. Elles dépendent d'un état névropathique antérieur, ou simplement d'une surexcitation actuelle du système nerveux; les vertiges sont avec sentiment de faiblesse au cerveau, anéantissement, malaise précordial, chaleur à l'estomac, ou frisson intérieur; la tête est embarrassée et comme resserrée; on y éprouve parfois un afflux de sang, et la face est pâle; les douleurs sont tiraillantes ou semblables à un trait avec élancement. Dans l'intervalle des douleurs, ainsi que par l'effet d'une faiblesse consécutive, la tête se dégarnit de cheveux, la mémoire sert moins, l'esprit est lent, l'asthénie générale est à peu près continue.

Les phénomènes nerveux et névralgiques que l'on observe dans les membres et les extrémités sont plus fortement empreints de faiblesse que les autres. Ils consistent en mouvements convulsifs, en crampes, roideurs, pesanteurs, mais surtout en engourdissements et en atteintes brusques de paralysie sans persistance. La sensation de tiraillement domine dans les douleurs superficielles ; celles des articulations simulent l'arthrite, celles de l'intérieur sont pressives et contractives. Ces caractères disent assez dans quelles affections rhumatoïdes, arthritiques, épileptoïdes et paralytiques on a pu employer l'*ambre gris*, et le parti qu'on a pu en tirer, en des cas de ce genre.

Les symptômes concernant les organes des sens traduisent un éréthisme, d'abord mêlé à quelque orgasme, mais aboutissant toujours à la faiblesse, à l'asthénie. Les yeux, le nez, les oreilles ne présentent rien de plus spécial ; il est bon de remarquer qu'il y a plutôt ardeur, sécheresse, transsudation de sang dans le nez qu'enchifrènement. Malgré la chaleur âcre et la sécheresse, la sensation de grattement à la bouche et à la gorge, malgré les vésicules et les ampoules qu'on y observe, il n'y a pas de soif. Il n'y a pas de salivation et pas le moindre afflux de salive ; ce qui s'accorde avec l'état de tension et d'éréthisme que l'on observe chez les malades dont l'*ambre gris* a dissipé les souffrances. Il n'y a pas non plus de gonflement sensible ou durable aux amygdales et à la gorge, malgré quelques symptômes d'angine.

C'est le matin et aussi le soir que les symptômes de l'estomac sont plus prononcés : rapports, éructations bruyantes, amertume, soulèvement d'estomac, provoqués par les efforts d'expectoration, nausées, vomituritions, digestion anxieuse, mouvements congestifs à la tête pendant la digestion et besoin de se coucher par un sentiment de faiblesse à l'épigastre. On remarque aussi le pyrosis, des spasmes de l'estomac, des tiraillements qui vont jusqu'à la

face, des pressions aux hypochondres. Le ventre est gonflé, il y a des borborygmes, des gargouillements et des vents qui occasionnent souvent des douleurs et d'autres sensations pénibles. Les tranchées et les selles diarrhéiques ne sont pas plus caractéristiques que la constipation ; le ténésme et la colique flatulente le sont davantage, ainsi que le prurit à l'anus, l'écoulement de sang après les selles et autres symptômes d'hémorroïdes.

Mentionnons pour les organes génito-urinaires, l'augmentation des urines, leur sédiment brun, leur mélange à du sang et l'ardeur dans le canal en urinant. De plus, une leucorrhée épaisse, souvent nocturne, irritation vaginale, élancements et règles hâtives ; et, chez l'homme, prurit violent, érection, prurit voluptueux sans excitation des parties externes.

L'état du larynx et de la poitrine mérite plus d'attention et devient la source d'indications précieuses chez les sujets nerveux et à constitution délicate, la voix est rauque, la toux souvent bornée à la nuit ; elle éclate quelquefois par accès d'une violence extraordinaire : son caractère est spasmodique, elle est entretenue ou excitée par une sensation d'ardeur, de chatouillement au larynx qui devient insupportable et se propage à l'estomac ; la toux simule parfois la coqueluche avec sensation d'excoriation à un point limité du larynx, sifflement et afflux de salive à la bouche. Il y a des douleurs aiguës à travers la poitrine et le dos, expectoration facile et saléc, douleurs et brisement, oppression spasmodique qui passe en mangeant, palpitations avec pâleur de la face, sensation de rétrécissement de la poitrine, anxiété précordiale, bouffées de chaleur.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

D'après le tableau précédent on déterminera aisément les cas de spasmes épileptoïdes ou éphémères, les névral-

gies, les palpitations, les accès d'oppression, les toux convulsives surtout nocturnes, les hémorrhagies et les hémorrhoides, les dyspepsies, l'ictère, les gastropathies que l'*ambre gris* doit guérir. C'est un moyen fort utile contre l'éréthisme fébrile et l'état nerveux des phthisiques, des personnes délicates à peau sèche que la toux fatigue particulièrement.

DOSES. — En pareils cas le sirop d'*ambre gris* ou sa teinture prise par goutte sur un morceau de sucre jusqu'à la concurrence de dix à quinze gouttes en vingt-quatre heures sont des doses convenables. Dans la plupart des autres cas, dans ceux surtout où l'élément nerveux domine, il convient de n'administrer que l'une des premières atténuations : par exemple une goutte de la troisième en position. Le sirop d'*ambre gris* se prépare magistralement, selon le besoin, dans la proportion de deux à dix gouttes de la teinture par once de sirop de sucre.

AMMONIAQUE (GOMME) (AMMONIACUM GUMMI).

§ 1^{er}. — Histoire.

Gomme-résine du *Ferula ammoniacum*, de la famille des Férulacées, ombellifères de Jussieu; on la prépare pour l'usage médical par des triturations successives ou par la dissolution dans l'alcool (teinture). La *gomme ammoniacque* est un médicament connu de l'antiquité et qu'on a beaucoup oublié aujourd'hui. Hippocrate et Dioscoride l'ont employée. En général, les anciens en utilisaient les propriétés contre les affections catarrhales asthéniques ou avec engorgement des glandes ou des viscères. De notre temps, M. Cruveilhier en a fait usage contre les affections asthmatoïdes.

§ 2. — Effets physiologiques.

La *gomme ammoniacque* possède une action remarquable sur les membranes séreuses, ce qui vaut déjà la

peine d'être noté, et cette action, à laquelle nous devons une grande partie de ses symptômes, est peut-être la cause indirecte des autres, parce qu'ils paraissent être l'expression d'un désaccord fonctionnel qui en serait la suite. L'affection du névrilemme y joue probablement aussi un rôle.

Toutes les articulations sont le siège de douleurs, de gonflements subaigus, il faut bien le remarquer, subaigus ou chroniques, offrant le tableau des souffrances de certains sujets affectés d'arthrite irrégulière ou de rhumatisme vague, opiniâtre. Le moral lui-même est d'accord avec cette disposition pathologique : mauvaise humeur, taciturnité, répugnance universelle, impuissance à appliquer l'esprit ; et cet état moral coïncide avec une asthénie générale.

A la tête, les méninges trahissent leur affection par des douleurs aiguës, déchirantes, des sensations de pression, d'enflure, d'embarras sur divers points. On observe aussi des élancements au cuir chevelu et du prurit. Les yeux se troublent ; il y a quelquefois photophobie et ordinairement sécheresse, pression, ardeur, fourmillements. La sécheresse de la conjonctive est sans aucune hypersécrétion, tandis que pour toutes les autres membranes muqueuses cette absence de sécrétion est suivie d'écoulements plus ou moins abondants et de phlegmorrhagie, surtout pour le nez et les intestins. L'urine est copieuse.

Les violentes douleurs abdominales, les pincements, la sensation de pression douloureuse à l'hypogastre, peuvent être rapportés au péritoine, ainsi que les élancements dans le cordon spermatique. La plèvre, de son côté, est affectée de manière à rappeler certaines pleurésies chroniques quand se forme un épanchement : respiration anxieuse, haute, accélérée, oppression, élancements dans le côté gauche, gêne vers le dos, et pression au sternum ou dans les profondeurs de la poitrine.

Les extrémités et le tronc sont le siège de douleurs arthritiques et rhumatoïdes qui justifient ce que nous avons dit plus haut. Les articulations sont principalement affectées : on constate, dans plusieurs, des élancements, des déchirements, et même le gonflement des orteils, un brûlement et des douleurs lancinantes dans le gros doigt du pied.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Bien que ce médicament ait été fort négligé par les modernes, on doit cependant constater son efficacité dans des cas analogues à ceux dans lesquels les anciens l'employaient, l'expérimentation physiologique confirme cette assertion. La *gomme ammoniacque* est indiquée chez des sujets moins irritables ou moins sanguins, chez les vieillards, lorsque les membranes muqueuses sont le siège d'asthénie et d'hypersécrétion, ou que les membranes séreuses sont affectées d'irritations chroniques qui ont affaibli leurs tissus et amené une disposition à des épanchements, à des exsudations séreuses ; la pleurésie chronique et certains gonflements articulaires des pieds et des mains sont dans ce cas, ainsi que certaines dyspepsies, des bronchites et des catarrhes asthmatoides ou phlegmorhagiques, des diarrhées, des amauroses, des irritations de l'urèthre, du vagin, etc., avec excès de sécrétion muco-purulente.

DOSES. La *gomme ammoniacque*, triturée avec de l'eau, donne une émulsion qui peut être employée aussi utilement que la teinture, à la dose de 20 gouttes ; on en peut donner plusieurs centigrammes. On donne les triturations à la dose de 1 à 2 décigrammes plusieurs fois par jour. Mais le praticien sera souvent étonné d'obtenir de bons effets avec des doses beaucoup moindres, telles qu'une très faible fraction de la troisième atténuation dans une potion de 150 grammes.

AMMONIAQUE
(SOUS-CARBONATE ET CHLORHYDRATE D').

(AMMONIACUM CARBONICUM. — A. MURIATICUM.)

§ 1^{er} — Histoire.

L'*ammoniaque* est un gaz d'une violence telle qu'on ne l'emploie que combinée à d'autres corps et à l'état de sel. Les deux sels les plus connus et les plus employés sont le *sous-carbonate* et le *chlorhydrate*. Quant à l'*ammoniaque liquide*, qui est de l'eau saturée de gaz *ammoniac*, il sera le sujet d'un appendice à ce chapitre.

Les anciens connaissaient les sels d'*ammoniaque* en question, mais ils les employaient rarement seuls. Le plus souvent ils se servaient de diverses compositions, telles que l'*esprit du Mindérérus*, l'*esprit de corne de cerf* et le *sel volatil*, etc. On considérait d'ailleurs les sels d'*ammoniaque* comme des stimulants, des résolutifs, des diurétiques, des sudorifiques, et on les employait dans des cas d'engorgements chroniques, de catarrhe, etc.

Nous ne parlerons que du *sous-carbonate* et du *chlorhydrate*, qui ont tous deux des effets assez semblables, et nous les confondrons dans la même étude. Après Hahnemann, plusieurs auteurs s'en sont occupés de manière à fixer la science sur leurs effets et sur leurs propriétés. Il faut surtout mentionner Hartlaub et Nenning, Wibmer et Ruckert. Huxham cite le cas d'un homme chez lequel l'usage du *sous-carbonate d'ammoniaque* déterminait une affection scorbutique.

§ 2. — Effets physiologiques.

Nous avons dans ces sels une action qui leur est commune avec celle de tous les alcalins, par son caractère fondamental; sous leur influence, la force plastique ne subit pas de ces altérations qui font dégénérer son type et

donnent lieu à des produits nouveaux, à des excroissances, à des végétations, non pas même à des exsudations constituant des fausses membranes, que nous ne confondons pas avec des enduits muqueux, à des exsudations simples et muco-purulentes ; mais cette force plastique est amoindrie au point que les éléments organiques présentent un défaut de cohésion, une sorte de décomposition commençante ; le sang s'appauvrit, les solides deviennent flasques, les liquides s'altèrent, les forces s'affaiblissent, les membranes muqueuses et séreuses deviennent le siège de sécrétions plus abondantes, le tissu cellulaire s'empâte et laisse distendre les cellules par la sérosité, l'organisme entier est dans un état d'atonie et de détente qui peut être précédé d'une certaine turgescence sanguine avec sécheresse des surfaces exhalantes et sécrétantes, et qui lui succède toujours. L'exagération de la sécrétion des reins, de la peau et des muqueuses, constitue la période intermédiaire à cet état fébrile éréthique, et à l'infiltration séreuse des tissus, effet de la défibrination du sang.

Cet état est le tableau des effets chroniques ou des doses répétées du *sous-carbonate* ou du *chlorhydrate d'ammoniaque*. L'analogie de ce tableau avec celui des personnes lymphatiques ou d'une constitution sanguine altérée par un genre de vie pénible, un régime mauvais, une habitation froide et humide, indique clairement l'emploi de ces sels chez les mêmes sujets. Mais comme, d'autre part, ces effets chroniques sont précédés de quelques phénomènes d'excitation, il s'ensuit que les sujets, dans un état opposé à celui que nous venons de signaler, se trouvent, eu égard à d'autres circonstances d'acuité ou de saison, dans des conditions non moins favorables à l'action de ces substances.

Dans ces phénomènes d'excitation il faut pourtant remarquer la prédominance de la vie matérielle organique sur celle de relation ; de sorte que les sels d'*ammoniaque*

86 AMMONIAQUE (SOUS-CARBONATE ET CHLORHYDRATE D').

sont peu indiqués chez les personnes nerveuses, intelligentes, vives, et mieux indiqués chez celles qui sont molles, froides ou adonnées à la vie animale. Dans toutes ces circonstances le moral présente la plupart des symptômes ordinaires aux affections qui altèrent profondément la vie nutritive : la tristesse, l'inquiétude, la difficulté de penser, l'aversion pour le travail ; mais aussi l'anxiété, la mauvaise humeur ; et ces deux dernières dispositions de l'esprit se manifestent de préférence dans l'état aigu ou fébrile, et le soir, époque ordinaire de la surexcitation sanguine dans les fièvres humorales, catarrhales, muqueuses, etc., du ressort des sels d'*ammoniaque*.

Nous allons classer leurs effets spéciaux dans les deux paragraphes suivants, sous le nom du *sous-carbonate d'ammoniaque*.

A. *État aigu*. — Les symptômes de surexcitation sanguine continus et rémittents ne manquent point au *carbonate d'ammoniaque* ; on peut les diviser en deux périodes : éréthisme et détente, état aigu et état subaigu ; toutefois l'état aigu de ce médicament est plutôt subaigu par comparaison avec celui de médicaments franchement pyrétiques.

La période d'éréthisme révélée par l'expérimentation sur l'homme sain et par l'usage clinique, dure peu ; elle est marquée par des bouillonnements de sang, des bouffées chaudes avec battements, élancements dans la partie qui en est le siège, et particulièrement dans le cerveau : ce sont des mouvements fluxionnaires passagers aux yeux et sur d'autres points, généralement aux abords des membranes muqueuses, et dans les organes des sens : yeux, oreilles, nez, bouche, bronches, anus, parties génitales. Ces organes deviennent le siège d'un orgasme qui va parfois jusqu'au gonflement, avec sécheresse, chaleur, ardeur, suintement sanguin. On constate en même temps des mouvements semblables à la peau, où il survient des taches

rouges et des plaques scarlatineuses, des furoncles; tout cela avec fièvre, alternative de frissons et de bouffées de chaleur. Les symptômes fébriles se manifestent ou s'aggravent durant la première partie de la nuit, et offrent une grande variabilité du pouls, lequel est plutôt plein et mou que dur. Peu d'états fébriles, si ce n'est l'état catarrhal, procurent autant d'anxiété, d'agitation, d'irritabilité; on observe parfois des intermittences dans la fièvre, avec des accès éloignés de plusieurs jours, de sept jours même.

Le *carbonate d'ammoniaque* offre assez exactement dans ses effets, le tableau d'une fièvre muqueuse et de l'érysipèle accompagnant l'état muqueux, chez les sujets lymphatiques, frileux et contractant facilement des affections catarrhales à l'air extérieur, à l'humidité, au froid.

Au milieu de divers symptômes de coryza et même d'angine, le malade mouche du mucus teint de sang, ou du sang pur, d'une narine ou de l'autre; les lèvres sont sèches et fendillées, gercées; la bouche est rouge foncé et chaude; on observe des vésicules, des aphtes sur la langue, ce qui a particulièrement lieu après les premiers jours et durant la période de détente qui se prolonge indéfiniment; les gencives sont tuméfiées, pâles ou rouges et saignent facilement; l'arrière-gorge est cuisante, engorgée, et d'un rouge vif ou foncé. Après les premiers jours d'éréthisme, la salive et les mucosités abondent. Le goût aigre domine, il peut être douceâtre, l'haleine est mauvaise, l'appétit nul, le dégoût continu, il porte ordinairement sur la viande et les aliments gras et cuits; la soif varie, elle est parfois très vive dans les premiers temps; les nausées amènent souvent des vomissements muqueux, aigres; l'épigastre est chaud, douloureux, siège d'élançements qu'on observe aussi dans toute l'étendue de l'abdomen; il y a de plus une sensation de malaise, de constriction ou de plénitude. Les tranchées sont accablantes, les selles sont rares, souvent

88 AMMONIAQUE (SOUS-CARBONATE ET CHLORHYDRATE D').

avec ténésmes, ou diarrhéiques avec ou sans épreintes; l'urine est plutôt elaire que trouble, elle est parfois sanguinolente.

Dans les eas où la poitrine est plus eompromise, on eonstate une ardeur eonstante, l'afflux du sang dans sa cavité, une toux sèche très fatigante aecompagnée de chaleur à la tête et de divers symptômes de pleurésie et de bronchite intense.

La période de détente se dessine insensiblement après quelques jours; elle est remarquable par le rétablissement de toutes les séerétions et par leur abondanee. Les selles néanmoins restent solides et rares, ou le deviennent par la persistance d'une irritation qui se conceentre sur les organes digestifs, et eomplique ou entretient l'embarras gastrique. La sueur est eonsidérable, et c'est là un signe essentiel des indieations des sels d'*ammoniaque* dans les fièvres muqueuses. Il faut y ajouter les fréquentes alternations de froid ou d'impression de froid; les douleurs contusives et constrictives mêlées d'élanements dans les cavités splanehiques; les urines très eopieuses et blanchâtres, troubles; eertaines taebes et éruptions miliaires et vésiculeuses à la peau, et sur la limite des membranes muqueuses; enfin la sueur bornée aux articulations, symptôme qui, uni à d'autres, fait reconnaître un certain degré d'orgasme dans les synoviales ou les séreuses articulaires. Dans ces dispositions, la tête est toujours pesante, lourde, douloureuse, avec vertiges et nausées, ou pression qui se sent ordinairement du dedans au dehors, comme pour la *belladone*.

B. *État chronique*. — Cet état survient peu à peu après une durée variable, mais toujours longue, de la période précédente. Alors l'asthénie et la détente sont à peu près sans mélange; si ee n'est parfois que la persistance de la toux, de certaines douleurs, de la constipation rappelle des moments d'irritabilité et d'éréthisme. Main-

tenant le visage est pâle, bouffi, avec une expression malade; la moindre émotion, l'application de l'esprit, le travail de la digestion, y appellent le sang avec chaleur et sensation particulière de tension. La peau est blafarde, elle a perdu sa tonicité; tous les symptômes qu'on y observe annoncent une tendance à la décomposition : brûlements et élancements aigus, vésicules pleines de sérosité âcre et brûlante, boutons qui démangent et brûlent, après qu'on s'est gratté, en laissant des excoriations lentes à guérir; éruptions miliaires, rougeurs scarlatineuses comme des ecchymoses ou des érythèmes passifs, excoriations entre les jambes, boutons furonculeux, orgelets, gonflement et exfoliation des doigts, gerçures des lèvres, des mains, celles-ci se tuméfient quand on les laisse pendantes; ces phénomènes de stagnation des liquides dans des tissus affaiblis sont le propre du *carbonate d'ammoniaque*.

Ses douleurs traduisent la nature de son action; il en est de même des diverses sensations et des modifications fonctionnelles. A la tête ce sont des douleurs sans acuité, mais opiniâtres, passives, vertigineuses, avec nausées, élancements rapides, sensation de vacuité ou d'écorchure, symptôme qui se répète sur d'autres organes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : la sensibilité du cuir chevelu est exagérée, mais par une simple prédominance de la nervosité sur le sang, qui, lors même qu'il y a engouement, cède sa place aux sucs lymphatiques et séreux; aussi le tissu s'affaiblit, et les cheveux tombent.

L'odontalgie est soulagée par l'application de linges chauds et excitée par la pression des dents les unes contre les autres; la douleur passe par tous les degrés, depuis la sensation d'agacement comme par des acides, jusqu'aux violents déchirements. Les gencives sont rouges ou blafardes, l'épithélium est corrodé, elles saignent facilement.

90 AMMONIAQUE (SOUS-CARBONATE ET CHLORHYDRATE D'.)

Le système musculaire n'offre pas de particularités remarquables; les élancements et les sensations de contusion et de pesanteur, de brisement, de fatigue et de froid, les crampes légères, les contractures, la faiblesse musculaire, expriment encore ici l'affaiblissement de la vitalité, qui se décèle encore par les tressaillements musculaires, les fourmillements, les engourdissements partiels et momentanés, une faiblesse très grande et l'amaigrissement.

Les yeux ne présentent pas de traces d'inflammation franche, mais bien une turgescence humorale subaiguë que nous avons mentionnée plus haut, en parlant de l'état des muqueuses dans la fièvre. On constate la photophobie de préférence le matin à la première impression de la lumière, et l'on sait que la photophobie se manifeste fréquemment sous l'influence des médicaments éminemment athéniques; la faiblesse de la vue, le clignotement et le frémissement des paupières l'accompagnent, ainsi que des nubécules qui semblent voltiger dans le champ de la vision.

L'ouïe est sujette à des bruits imaginaires, à des sensations de coups, à des bourdonnements avec dysécée. Le nez, à part les différences dépendant de la disposition des parties, n'offre pas d'autres symptômes que ceux des autres organes; l'écoulement d'un liquide âcre y est plus abondant, il y a des ampoules et des boutons furonculoux.

La pâleur de la face, si elle n'est pas habituelle, n'offre que les variations inhérentes à l'action du médicament sur les systèmes sanguins et nerveux en général; on y remarque habituellement une bouffissure simple qui est celle du tissu cellulaire des membres, les traits expriment la souffrance.

Les boutons, les vésicules cuisantes sur les lèvres et à leurs commissures, les gercures, les croûtes aux mêmes lieux, rapprochés des symptômes analogues déjà remar-

qués sur les muqueuses apparentes et sur la peau, sont d'une grande valeur dans les fièvres et dans les états muqueux fébriles, subaigus, et différencient ce médicament de plusieurs autres qui ne provoquent ces phénomènes qu'après la fièvre, et dans la convalescence, comme une crise.

Parmi les symptômes fournis par l'estomac, on remarque, outre ceux de l'état aigu et qui simulent la gastrite muqueuse et l'embarras gastrique, de nombreux phénomènes de gastrose dont voici le tableau : dégoût, nausées ou faim et même faim canine, le travail de la digestion fatigue énormément ; il y a des pesanteurs, des malaises et un endolorissement de l'estomac, des vomissements, une sensation de vacuité, des gargouillements, quelquefois un ronchement, une sensation de froid, des chaleurs avec accablement. Les symptômes des sels d'*ammoniaque* nous présentent aussi le tableau d'entérites chroniques, d'engorgements hépatiques, de diverses affections des organes abdominaux : douleurs tensives et compressives, élancements, sentiment de plénitude, de roulement, de constriction, tranchées, gargouillements, vents abondants, tumeur herniaire, diarrhée, hémorrhôides.

On distingue à peine quelque turgescence dans la muqueuse des organes génito-urinaires. Leur état, sous l'influence de ce médicament, est l'asthénie avec ou sans engouement de la muqueuse. Mêmes dispositions dans les organes en ce qui concerne les fonctions sexuelles et les parties qui leur sont dévolues. S'il y a désirs vénériens, les organes n'y correspondent pas, et si ceux-ci s'éveillent, les désirs n'existent pas ; la faiblesse engendre cet état, et l'extrême agitation du sang provoquée par le coït le démontre non moins que les tremblements, résultats de simples désirs vénériens. On constate encore des pollutions fréquentes, des douleurs, la chute des bourses pour l'homme ; et, quant à la femme, prurits à la vulve,

92 AMMONIAQUE (SOUS-CARBONATE ET CHLORHYDRATE D').

ardeurs, écorchures, flueurs blanches aqueuses, abondantes, souvent âcres; sang menstruel décoloré, pauvre en fibrine, âcre, et produisant des excoriations; règles qui devancent le temps, copieuses, précédées de violents maux de ventre et accompagnées de divers maux, tels que odontalgie, tristesse, grand accablement, bâillements, extrême sensibilité au froid.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Ces divers groupes de symptômes font suffisamment connaître de quelle utilité peut être ce médicament contre plusieurs maladies des sujets à tissus lâches, plus ou moins lymphatiques, qu'ils soient affaiblis de longue main ou qu'ils conservent de la fraîcheur. Ils sont peu impressionnables, mènent une vie plus matérielle qu'intellectuelle, et ne jouissent pas d'une force musculaire en rapport avec leurs apparences de santé.

Les affections aiguës du ressort des sels d'*ammoniaque* sont toutes renfermées dans le cercle de la fièvre muqueuse et des irritations des membranes de ce nom, quand elles jouent, du moins, le rôle important. La fièvre est rémittente ou intermittente; le coryza, la bronchite et les sub-inflammations des membranes muqueuses leur appartiennent, surtout à l'époque de l'hypersécrétion et de la détente. En pareils cas, il est ordinaire qu'il y ait eu des récidives; les sujets ont souvent de pareilles indispositions qu'ils contractent facilement à l'air froid et sous l'influence de l'humidité; il n'est pas rare que la plupart des muqueuses s'affectent à la fois, ou qu'il s'opère çà et là des mouvements fluxionnaires, et que l'affection gagne les membranes séreuses.

Les sels d'*ammoniaque* ont une grande efficacité dans des coryzas avec ozène, dans certaines irritations d'estomac, avec asthénie, dans quelques céphalées chroniques,

liées à des coryzas, dans plusieurs cas d'hydrothorax et de pleurésie chroniques, dans diverses bronchites anciennes avec phlegmorrhagies, compliquées de souffrances asthmatiques ; dans des vaginites opiniâtres, des leucorrhées irritatives et autres affections de ce genre, lorsque les symptômes généraux et même locaux s'accordent avec ceux du médicament, principalement quand la peau est blafarde, terreuse, facile à s'excorier, qu'elle est boursoufflée, même œdémateuse, quand il y a des urines abondantes, des sécrétions muqueuses exagérées et qu'on observe des épistaxis, des hémoptysies, des flux hémorrhoidaux peu abondants avec atonie des muqueuses qui sont engorgées et momentanément soumises à quelque irritation. Ces sels sont encore efficaces dans des engorgements glandulaires, lymphatiques, précédés de douleurs erratiques et rhumatoïdes, dans la miliaire chronique avec prurit et ardeur ; dans l'herpès furfuracé pruriteux ; dans diverses douleurs musculaires et articulaires avec cachexie, engourdissement, pesanteur, tremblement, grande faiblesse dans les organes de la vie de relation. Le tic douloureux de la face, dans certains cas, peut être de son ressort. Mais nous ne saurions admettre, comme le font plusieurs *manuels*, l'efficacité du *carbonate d'ammoniac* contre un état typhoïde quelconque ou simplement inflammatoire.

La dysménorrhée, que guérit ce médicament, est un simple accident de l'état général d'où sont tirées les indications thérapeutiques, entre autres celle de son emploi dans la stérilité par atonie utérine. Il en est de même du rachitisme et des scrofules. C'est à titre de médicament adapté à l'état général qu'on peut en tirer parti contre la goutte qui l'appelle par quelques-uns de ses symptômes : pincements, élancements, déchirements dans les gros orteils, tressaillements, fourmillements, douleur brûlante, enflure douloureuse et rouge au gros orteil. L'amaurose et le goître

n'entrent dans sa sphère d'action que par des causes appartenant à l'état général. Les verrues et les végétations, de quelque genre que ce soit, en réclament l'emploi dans les conditions d'affection de la nutrition et d'affaiblissement de l'activité organique. Quelques médecins l'ont conseillé dans le diabète, maladie si peu connue et contre laquelle si peu de médicaments se sont montrés, nous ne dirons pas efficaces, mais seulement palliatifs. Nul fait clinique, nulle indication symptomatologique ne peut être invoquée en faveur de cette prétention, sinon l'abondance des urines, leur qualité physique, mais non chimique, et l'état de cachexie. Cependant, en de telles circonstances, il peut être utile.

DOSES. — Les trois premières atténuations sous forme de triturations, à la dose de plusieurs centigrammes, plusieurs fois par jour, même jusqu'à 1 gramme en vingt-quatre heures, sont les doses et les préparations les plus simples et les plus convenables dans les états chronique et anémique. Il faut se borner à l'une des atténuations supérieures, la sixième par exemple, dans quelques cas plus ou moins aigus avec grande susceptibilité.

On trouvera que la troisième trituration est souvent préférable dans les affections fébriles subaiguës : on en donne 5 centigrammes par heure. La *digitale* doit généralement en précéder l'emploi dans les fièvres saburrales ou muqueuses gastriques, avec ralentissement du pouls au début.

AMMONIAQUE LIQUIDE. — ALCALI VOLATIL.

(AMMONIACUM CAUSTICUM.)

Nous faisons exclusion dans cet ouvrage, comme il a été dit déjà, des actions chimiques et mécaniques des médicaments. Il ne sera donc point question ici des propriétés corrosive, vésicante de l'*ammoniaque liquide*, pas plus

qu'il n'a été question des effets sudorifiques et diurétiques des sels d'*ammoniaque* à fortes doses, ou de leurs effets locaux stimulants par leur application topique en fumigation ou autrement.

Indépendamment de l'action de l'*ammoniaque liquide* sur le cerveau, action qui la rend le plus puissant antidote des liqueurs alcooliques, il en existe une autre non moins directe sur les membranes muqueuses, qui donne lieu de regretter le peu d'usage qu'on en a fait et l'absence de données suffisantes sur ses effets chez l'homme sain. En voici quelques-uns dignes d'attention : énorme faiblesse musculaire, tremblement et anéantissement des forces; accidents asthmatoides, sueurs, orgasme sanguin, sécrétions muqueuses abondantes.

On l'a préconisé dans les empoisonnements par l'acide hydrocyanique et par l'opium; on le donne avec succès à la dose d'une à deux gouttes dans un verre d'eau. Administré de cette manière, il dissipe promptement l'ivresse produite par des boissons alcooliques, et il a souvent aussi dissipé ou même conjuré des migraines graves et des accès d'asthme.

Tout annonce que l'*ammoniaque liquide* peut jouir d'une grande efficacité dans les cas graves où le *carbonate d'ammoniaque*, tout en étant indiqué, n'aurait pas été suffisant pour vaincre l'asthénie et le défaut de vitalité sans cesse aggravé par des leucorrhées excessives, par des phlegmorragies abondantes, par le défaut de nutrition, chez des sujets épuisés, travaillés de pléthore séreuse, de cachexie muqueuse.

ANACARDE D'ORIENT (ANACARDIUM ORIENTALE).

§ 1^{er}. — Histoire.

Arbre de la famille des Térébinthacées, *Juss.*; pentandrie digynie, *Linn.* Les fruits de cet arbre con-

sistent en une amande renfermée dans une enveloppe très dure. Entre elle et l'amande se trouve une liqueur âcre, caustique, noirâtre, qui est la substance usitée sous le nom d'*anacarde*. On en prépare une teinture ou des triturations. On connaît peu d'observations relatives à ce médicament dans l'époque antérieure à Hahnemann ; depuis lui, Thorez, Lobethal, Wahle, Romani, en ont publié quelques-unes.

Jusqu'à ce jour, les expériences constatant les effets physiologiques et thérapeutiques de l'*anacarde*, font regretter qu'il ne soit pas plus employé et que la plupart des thérapeutistes modernes l'aient exclu de leurs traités. On verra plus loin combien ses propriétés peuvent offrir d'avantages, aujourd'hui que les affections du système nerveux dominant ou compliquent la plupart des maladies.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'*anacarde*, dans l'ensemble de ses effets, est analogue aux constitutions chez lesquelles le système nerveux est affecté, soit par l'excès des travaux intellectuels, soit par l'ébranlement répété de la sensibilité, l'habitude des émotions et des stimulants moraux, des passions et des plaisirs sensuels.

Cet état comporte l'amaigrissement, la pâleur, un teint maladif avec des rougeurs faciles, mais passagères aux joues, les yeux cernés et les signes de la décadence physique et morale. L'*anacarde* est en rapport avec le cerveau et le système nerveux de la vie de relation.

Sauf quelques phénomènes sympathiques qui se réveillent à la tête et à l'épigastre, la fièvre de l'*anacarde* est absolument celle qu'occasionneraient une tension d'esprit trop longue, une émotion prolongée chez une personne nerveuse : le sommeil est lourd, ou bien il est agité par des rêves pénibles. Les sujets sont frileux, le froid devient pénétrant

lorsque la fièvre survient et il parcourt rapidement le corps ; il y a des frissons, un tremblement général ; les mains et les pieds sont glacés. Quelquefois une chaleur sensible au toucher s'empare de la peau, tandis que l'on y ressent du froid ou une violente chaleur qui n'est pas sensible au toucher ; la paume de la main et la face deviennent chaudes, la soif se déclare, les lèvres sont sèches ; le chaud et le froid sont toujours irrégulièrement répartis et existent partiellement en divers endroits, comme dans les fièvres nerveuses, espèce d'ataxie bénigne où se mêlent des sueurs fraîches, surtout au front, et à la suite de laquelle il survient toujours une sueur qui calme l'agitation fébrile, lorsqu'elle devient abondante et générale. On a observé, dans l'expérimentation, une fièvre remarquable par une sensation de froid que rien ne pouvait dissiper ; il y avait chaleur à la tête et aux extrémités, coryza et froid alternant avec des chaleurs incommodes ; la chaleur était sèche, l'agitation nerveuse vive et des crampes au mollet se mêlaient aux autres phénomènes nerveux.

Source et cause, à certains égards, de la surexcitation nerveuse qui aboutit à l'asthénie physique, l'état du moral est en tout conforme à ces dispositions des systèmes nerveux ganglionnaire et de relation ; dispositions d'après lesquelles, lors même que cette asthénie est profonde et tend à la décomposition, la surexcitation a encore ses moments avec l'emportement et la colère, le rire insensé, la vivacité de la mémoire et des sens, des rougeurs à la figure, des bouffées de chaleur, la sensibilité excessive des yeux à la lumière. Voici, du reste, l'état habituel du moral : faiblesse des facultés intellectuelles, indifférence profonde, craintes puériles, hallucinations des sens, par exemple, comme si l'âme était isolée et indépendante du corps ; il y a souvent de la mauvaise humeur, du découragement et une tristesse qui va jusqu'à l'hypochondrie. Mais au fond il y a toujours un défaut de volonté et d'in-

telligence. Cet état du moral se rapproche de celui où se trouve l'organisme ; on y voit les suites d'une fatigue intellectuelle et physique, un abus des stimulants moraux et sensuels, un jugement dévoyé et une similitude précieuse avec certaines affections mentales pour lesquelles l'*anacarde* serait un médicament efficace.

Les vertiges, des sensations de chaleurs incommodes à la moindre application de l'esprit, celle de pression du dedans au dehors, et diverses autres sensations stupéfiantes et de vide dans la tête, sont des symptômes plus constants, pour cette partie, que les déchirements, les traits douloureux, les secousses nerveuses, les élancements, les coups saccadés, les sensations de froid et d'ardeur brûlantes qui se manifestent dans les diverses parties du système musculaire, et jusqu'au gros orteil, sans épargner la tête. Dans le reste du corps, on observe des roideurs musculaires, des douleurs et des craquements aux articulations, des engourdissements, des pesanteurs, des contractions spasmodiques, des tressaillements, des tremblements et tous les symptômes qui annoncent ou accompagnent les affections paralytiques, affections contre lesquelles on peut l'employer fort utilement.

Les phénomènes convulsifs sont moins prononcés dans ce médicament que dans les autres qui contiennent de la *strychnine* et dont la *noix vomique* peut offrir le type. Tout porte à croire, cependant, que l'*anacarde* en contient, mais combinée à d'autres principes actifs qui en modifient l'action. Peut-être que par des essais plus complets et une action plus intense, l'*anacarde* donnerait des spasmes tétaniques, le trismus et des névralgies plus aiguës et plus durables ; on en découvre le rudiment dans ses effets connus, principalement dans les membres inférieurs : sursauts au lit, tressaillements, endolorissement universel, secousses, coups répétés et comme électriques, traits névralgiques ou éclairs de douleur.

Le système cutané n'est affecté qu'indirectement ou accidentellement par l'*anacarde*, et ses effets caractéristiques de l'herpétisme n'ont ici aucune portée, parce qu'ils ne se rattachent pas à l'action générale du médicament. Toutefois, il faut tenir compte des ardeurs pruriteuses, du prurit parfois universel et voluptueux, dont la signification est plus nerveuse, comme nous avons tenu compte de la pâleur, de la sécheresse de la peau, du teint maladif, des yeux cernés, de la chaleur et du froid inégalement répartis, des rougeurs fugitives, de la chaleur dans la paume des mains, de leur sécheresse ou de leur sueur visqueuse, de leur tremblement, du brûlement à la pointe des pieds, qui sont autant de signes révélateurs de l'asthénie et de la nervosité.

Les membranes muqueuses ne nous donnent pas de symptômes plus importants que la peau. La conjonctive n'est même pas affectée ; l'action de l'*anacarde* se borne au nerf optique et aux nerfs du mouvement ; le larmolement est dû à des douleurs constrictives ; nous devons dire comparativement la même chose des organes de l'ouïe, de celui de l'odorat : l'enchifrènement, le coryza, l'éternument, se manifestent avec une sorte de fièvre catarrhale, quelquefois avec épistaxis, lequel dénote la sécheresse et survient quand on se mouche avec force. Les lèvres sont sèches, entourées d'une zone rugueuse avec prurit, et les gencives gonflées saignent au moindre frottement. Des vésicules douloureuses envahissent la bouche qui est sèche, avec goût amer, langue sèche, blanche, râpeuse, donnant une sensation de pesanteur et de gonflement. L'afflux de la salive n'exclut ni la soif ni la sensation de sécheresse à la gorge, et cette circonstance prouve, non moins que la sécheresse générale des surfaces muqueuses, que cet afflux de salive est dû à quelque chose de spasmodique, plutôt qu'à l'action sympathique de l'estomac après le repas.

Le dégoût, les nausées, plusieurs symptômes dyspep-

siques se rencontrent parmi les effets de l'*anacarde*, et ils sont unis à un certain éréthisme qui se traduit par de la tension et de la soif après avoir mangé, par des picotements, des sensations de pression, par des gaz incarcerated, mais qui n'amènent pas de vents par le bas, tandis que par le haut nous constatons à peine quelque éructation, et, au contraire, toujours beaucoup de symptômes nerveux constituant une sorte de gastrite : pyrosis, rapports brûlants, aigreurs, sécheresse de la gorge, hoquet, eau à la bouche, sensation de faiblesse, élancements à l'estomac, tous symptômes qui surviennent ou s'aggravent après le repas, lequel est toujours suivi d'accablancements, de malaises anxieux, de somnolence, d'inaptitude à tout travail et de petite toux. A ces désordres de la sensibilité et de la contractilité dont l'abdomen est le siège, il faut ajouter des selles molles, un besoin fréquent d'évacuer, particulièrement après le repas; d'autres fois des efforts inutiles, ou une défécation lente, comme par atonie des intestins, ou encore une diarrhée qui s'accompagne de beaucoup d'efforts. Il y a donc encore ici un état éréthique, qui se retrouve dans les symptômes suivants : prurit, suintement à l'anus, hémorroïdes douloureuses, urines claires et fréquentes étant à jeun; du reste, urines troubles avec sédiment, envie fréquente d'uriner, prurit dans l'urèthre, sensation de brûlement au gland pendant la miction, écoulement de sue prostatique après avoir uriné, irrégularité des sensations et des actes sexuels, où prédomine l'asthénie; enfin leucorrhée avec excoriation et prurit.

Les organes de la respiration, comme ceux de la digestion, offrent beaucoup de symptômes nerveux : la moindre irritation, une sensation de titillation et de fourmillement déterminent la toux. Celle-ci est brève, sèche, éclatante, par accès et par quintes; elle empêche parfois de dormir; il y a des crachats en grumeaux muqueux grisâtres ou de matière purulente et mêlés de sang. On constate une

grande variété de douleurs, d'élançements, de pressions, qui souvent se succèdent par coups rapides; une respiration brève, une oppression anxieuse que les pleurs soulagent, que le mouvement et l'air extérieur dissipent; enfin l'asthme nerveux, les douleurs rhumatismales du tronc, la pleurodynie sont amplement représentés dans le recueil des effets physiologiques de l'*anacarde*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

La fièvre de l'*anacarde* n'est pas sans offrir quelques indications cliniques dans des fébricules plus ou moins nerveuses, sans aucune lésion organique; elles sont ordinairement liées à l'arthrite irrégulière et à des céphalées chroniques, ou à un état nerveux causé ou entretenu par l'application excessive de l'esprit; il y a toujours, en pareils cas, l'affaissement habituel des facultés morales et des sens.

Cet affaissement moral et physique constitue le fond des affections mentales du ressort de ce médicament, plutôt que l'obstination ou la mauvaise humeur; l'inertie des facultés est associée à l'inertie de la sensibilité, à celle du système musculaire, à un état de stupidité, d'hébétude, d'où les malades sortent de temps en temps, sous l'empire de certaines surexcitations et d'un délire parfois lypémanique. L'*anacarde* serait encore un excellent médicament dans certains cas de nymphomanie coïncidant avec l'état général que nous avons signalé, et presque au même titre que l'*ignatia* (*fève de Saint-Ignace*), ou le *mercure*; son indication emporte l'idée d'une aberration de la sensibilité, d'une sorte d'hallucination libidineuse.

Les affections paralytiques curables par l'*anacarde*, sont le degré ultime des névralgies, de la névrosité et de l'affaiblissement. Il est indiqué dans certains cas d'hypochondrie, d'hystérie, d'asthme nerveux, de coqueluche

dégénérée, quand l'état général concorde avec celui de l'*anacarde* et correspond aux mêmes causes ; et enfin dans cet état général lui-même, avec son affaiblissement des sens et ses hallucinations, et sa dyscrasie.

Nous ne discuterons pas les autres cas de maladie qu'on a crus du ressort de ce médicament, nous nous contenterons de ceux qui précèdent, en avertissant le lecteur que devant le tableau synthétique de ses effets, il trouvera plus d'une fois l'occasion de l'administrer contre certaines affections amaurotiques, catarrhales, phlegmorrhagiques par asthénie succédant à de l'éréthisme, et dans quelques accidents éréthiques et irritatifs abdominaux de fièvres nerveuses à leur période subaiguë.

DOSES. — L'*anacarde* est un médicament pour lequel on a besoin de toute la variété de doses que nous offre la posologie, depuis son alcoolature ou teinture, jusqu'à des atténuations élevées. L'usage seul et une expérience raisonnée peuvent mettre le praticien en état de discerner la dose convenable dans un cas donné. Nous ne pensons pas qu'il soit jamais nécessaire de donner plus de deux à trois gouttes de la teinture en un jour ; et plus souvent on obtiendra tout ce que l'on recherche d'une goutte ou de quelques globules de la troisième ou sixième atténuation, dans un verre d'eau à prendre par cuillerées d'heure en heure, ou même plus rarement.

ANTIMOINE CRU (ANTIMONIUM CRUDUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Ce minéral est un sulfure, ou protosulfure d'*antimoine*, on le dispose à l'usage thérapeutique par la trituration avec le sucre de lait. Le nom d'*antimoine* lui vient des effets funestes qu'il aurait eus sur des religieux qui en étudiaient les effets.

L'*antimoine* paraît avoir été connu de la première antiquité médicale, mais on se bornait à l'employer à l'extérieur. Dans les xv^e et xvi^e siècles, on le remit en honneur, et beaucoup de médecins dissertèrent longuement et vivement pour ou contre son usage. Il fut condamné par décret de la faculté de Paris, du 3 août 1566, et défendu par un arrêt du parlement. Cinquante ans après, la faculté excluait de son sein un de ses membres, Paulmier, qui avait contrevenu à cet arrêt; ce qui n'empêcha pas un grand nombre de médecins de prescrire en secret des préparations d'*antimoine*. Il fut cependant admis, en 1637, dans le *Codex* en qualité de purgatif, et par arrêt du parlement, un décret de la faculté du 16 avril 1566 en ordonna l'usage. Bientôt la discussion se ranima; et Guy Patin (1) se montra l'un des plus fougueux adversaires d'un médicament qui devait enfin conquérir un rang distingué dans la matière médicale et être tour à tour préconisé contre toutes les maladies, ou peu s'en faut.

L'*antimoine cru* et le *tartre stibié* sont les seuls antimoniaux connus dans leurs effets physiologiques, et les seuls qui doivent faire partie de nos études.

On constate assez d'analogie dans leurs effets pour y reconnaître la présence d'une même substance; l'on y trouve cependant assez de particularités pour donner de l'importance à celles qui lui sont associées. Nous en traiterons donc séparément, et nous pré luderons à leur étude par cette donnée générale, que tous deux ont des rapports bien établis avec le nerf pneumo-gastrique, en notant cette différence que l'*antimoine cru* affecte plus particulièrement la partie inférieure, et que le *tartre stibié* agit principalement sur la partie supérieure.

(1) Ces arrêts et décrets sont rapportés dans les *Lettres de Guy Patin*, nouvelle édition, par Réveillé-Parise, Paris, 1846, t. I, p. 191, et t. III, p. 609.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les effets de l'*antimoine* sur le moral expriment de l'agitation et la mauvaise humeur, souvent la tristesse, la taciturnité et l'inquiétude sur son sort. Son délire est passif; il y a syncope et sensation de faiblesse et de vacuité de la tête, somnolence le jour, sommeil inquiet la nuit. Les frissons et le froid cèdent au sommeil et à la chaleur, et c'est au lit que se déclare la sueur, qui a quelquefois lieu en tout temps : elle est parfois abondante, mais toujours facile, douce, inodore et sans ardeur à la peau ; on observe une sueur froide, et celle-là est gluante ; le sujet est très frileux, et si la chaleur se déclare, c'est par mouvements congestifs à la tête et ailleurs, souvent avec froid aux pieds ou sensation de froid interne.

Toutefois l'*antimoine* présente dans ses effets, mais plus rarement, un état fébrile remarquable par son intermittence. Hors de ces espèces d'accès le pouls est concentré, petit, rare, même irrégulier, ayant tantôt deux pulsations plus rapides, tantôt deux autres plus lentes ; c'est absolument le pouls abdominal. Dans les accès le pouls est plein et accéléré ; il y a palpitations, mouvements congestifs, rougeurs de la face, mais cette surexcitation du système sanguin est précédée d'une grande prostration, du ralentissement du pouls et d'un froid intense et généralement long, aggravé par le mouvement et l'action de l'air. La chaleur est excessive et avec soif ; le moindre mouvement l'augmente ; la sueur est des plus copieuses et la chaleur lui succède de nouveau, elle met fin à l'accès. Ces sortes d'accès de fièvre surviennent ordinairement le soir et la sueur a lieu durant la nuit. Quelquefois la sueur apparaît en même temps que la chaleur ; plus souvent ces deux stades sont longs et distincts, mais l'abondance de la sueur est caractéristique, à moins que des vomissements

et une salivation extraordinaire ne détournent la fluxion cutanée ou en abrègent la durée. Plus fréquemment les vomissements précèdent l'accès ou compliquent le stade de froid; c'est surtout alors que s'observent des sueurs froides, la syncope, une grande anxiété et des palpitations violentes.

Le vertige, le mal de tête stupéfiant, un état du cerveau semblable à celui qui accompagne l'ivresse, quelques douleurs plus ou moins vives à la tête, conduisent à l'emploi de l'*antimoine* contre certaines névralgies rhumatismales du cuir chevelu et de la face, et contre des douleurs qui coïncident avec des affections cutanées mal venues, ou une suppression de sueur et la bouffissure de la face.

Les névralgies du reste du corps sont généralement tiraillantes, règnent le long du dos, dans les profondeurs des membres et aux articulations, particulièrement au genou, à la hanche, aux doigts des mains et des pieds, au gros orteil avec une forme arthritique. On observe quelques douleurs contusives, la pesanteur et l'engourdissement des pieds; une faiblesse musculaire énorme, sans symptômes de paralysies, à moins qu'on admette pour tels quelques accidents spasmodiques, convulsifs des muscles, des paupières, des lèvres, de la face et de quelques muscles, enfin des crampes particulièrement aux membres inférieurs; ou encore un tremblement général et des mouvements convulsifs de la tête et des membres, précurseurs de la mort, dans des cas d'empoisonnement. La vue est trouble; on a observé la cécité et l'abolition de l'ouïe, et, plus ordinairement, des bourdonnements d'oreilles, une surdité passagère, et divers accidents névralgiques sans importance. La voix est affaiblie, enrouée, même perdue; elle revient dans le repos.

Les phénomènes de la vie organique sont plus importants pour la clinique, et confirment ceux que nous venons de constater dans la vie de relation. Il y a une

augmentation dans les sécrétions. Nous l'avons vu pour la sueur : nous le notons ici pour les muqueuses des yeux, du nez, des voies aériennes, digestives et génitales. Cependant on doit tenir compte des symptômes qui mentionnent la sécheresse de ces surfaces, mais qui n'est qu'accidentelle et momentanée, comme la sécheresse du nez qui survient au grand air, tandis que le coryza, l'enchifrènement et l'accumulation incessante des mucosités dans le nez sont l'état ordinaire.

Si la toux est quelquefois sèche, ainsi que la gorge, il faut en accuser un état passager de spasme des bronches et du larynx assez ordinaire à l'*antimoine* ; de là aussi des phénomènes asthmatiques très caractérisés et de la toux par quintes avec ardeurs de poitrine. Les crachats visqueux sont plus habituels, et la salive abondante dégénère même en ptyalisme. On observe toutefois parmi les effets de ce médicament une toux sèche, courte, profonde, qu'on peut appeler gastrique et qui est sympathique d'une plénitude ou d'un embarras de l'estomac ; l'anus donne, par des bourrelets hémorrhéïdaux, une sérosité qui suinte souvent de la muqueuse. L'urine est copieuse et plus fréquemment excrétée ; sa couleur est plutôt ordinaire que foncée ; les pollutions deviennent plus fréquentes, n'ont point le caractère actif, et la leucorrhée est âcre ou consiste en une sérosité sanguinolente.

Jusqu'ici l'*antimoine* ne peut trouver de place dans le traitement d'une maladie franchement inflammatoire ; car, à l'exception de ces accidents fébriles intermittents, tous ses phénomènes indiquent la période de détente dans les maladies, un état subaigu et chronique. En général, les mucosités sécrétées sont douceâtres et fades, la langue est pâle, humide ou couverte d'un enduit plus souvent blanchâtre que jaune sale ; l'arrière-gorge est le siège d'un spasme qui s'oppose à la déglutition et qui règne dans l'œsophage ; quelquefois la difficulté d'avaler provient d'un

engorgement qui se résout en flux de mucosités et de salive, engorgement muqueux, fluxionnaire, qui joue parfois l'angine.

L'état de l'estomac et des intestins est celui d'un embarras gastrique et intestinal plutôt muqueux et saburral que bilieux; les renvois, la salive et les mucosités qui affluent dans la bouche ont le goût des aliments: il y a nausées, absence d'appétit et de soif, quelques rapports fades ou un peu acerbés, des renvois d'air et un état de malaise qui augmente jusqu'à l'angoisse avec colique, pincements dans le ventre, envie de vomir, vomissements muqueux, auxquels la bile se mêle par l'effet de spasmes, et sueurs générales. Les vomissements excessifs avec refroidissement, sueur froide, syncope, soif violente, sensibilité du ventre, gonflement à l'épigastre, douleurs pressives et lancinantes, proviennent des cas d'intoxication et rentrent dans la sphère d'action du médicament dans les rares circonstances où les symptômes sont amenés par la marche d'une maladie ou occasionnés par certaines indigestions. Ajoutons-y les coliques violentes, les borborygmes et les flatulences, le météorisme, les douleurs intolérables, désespérantes dans le ventre, les chaleurs même ardentes, et l'endolorissement.

Les selles sont le plus souvent diarrhéiques ou irrégulières, la diarrhée alternant avec la constipation ou plutôt des selles insuffisantes se succèdent d'abord dures, marronnées, puis molles et liquides. Les matières des déjections sont peu colorées, aqueuses, parfois sanguinolentes, mais elles ne contiennent pas de glaires ni de mucosités épaisses et consistantes. Les sécrétions provoquées par l'*antimoine* n'ont pas le caractère de l'irritation.

La peau est relâchée, généralement pâle, le visage pâle et bouffi. Des œdèmes se montrent çà et là aux extrémités; il y a quelquefois un gonflement pâle, séreux partout le corps, comme si le processus plastique et l'activité nutri-

tive étaient enrayés ; d'autres fois la même cause donne lieu à un amaigrissement général, et toujours avec une grande faiblesse. Une foule d'accidents pseudo-inflammatoires se font jour à la surface : gonflements rouges et chauds au pavillon de l'oreille, boutons dans le nez qui s'excorient et se transforment en ulcères avec croûtes et saignements, tuméfaction des paupières qui sont rouges avec chassies. Phénomènes semblables aux gencives, qui saignent, ainsi que les alvéoles et les dents cariées, dont les douleurs augmentent après le repas, par l'eau froide et le soir ; vésicules sur la langue et mal de gorge ; irritation de l'anus avec sécrétion muqueuse, hémorrhoides, gerçures rendant un sang noirâtre ; elles sont le siège de douleurs brûlantes ; expulsion de vents qui poussent quelquefois des mucosités en sortant. Certains gonflements rouges et chauds, principalement aux doigts, sont dus à la stagnation du sang dans les capillaires et rappellent les engelures.

Les symptômes fournis par la surface cutanée elle-même sont riches en éruptions ; plusieurs sensations de pression et des élancements locaux semblent s'y rattacher, mais plus encore le prurit, dont aucune partie n'est exempte ; au cuir chevelu il s'accompagne de la chute des cheveux ; il existe dans les irritations les gonflements, les éruptions, les irritations des yeux, des oreilles, du nez et des autres endroits. Il est important de remarquer que l'*antimoine*, outre les gerçures à l'anus, détermine des phénomènes pareils aux angles des paupières et des lèvres, où ces gerçures suppurent ; elles sont moins humides par le *zinc*. Les éruptions proprement dites peuvent être appelées miliaires et urticaires, bien que le plus souvent ce soient des boutons rouges ou blancs, entourés d'une auréole, des ampoules et des vésicules qui se transforment rapidement en croûtes ; mais les symptômes de ce genre les plus dignes d'attention sont des boutons durs et conoïdes des pro-

ductions sycosiques, des bosses, des tubercules, des pustules et des cônes semblables à ceux de la varicelle, symptômes qui rendent évidente l'action de l'*antimoine* sur la derme. Il faut aussi noter l'obésité non moins que l'amaigrissement. Ces phénomènes ne se séparent pas de la lésion profonde de la nutrition générale, qui est comme suspendue, et dont l'altération amène des agglomérations plastiques comme des collections séreuses, d'abondantes sécrétions et la faiblesse musculaire.

L'ensemble de ces symptômes est caractérisé par une fausse phlogose, par des ulcères fistuleux, par un accident de gangrène au pied, par l'enflure rouge du talon avec élancements brûlants, par des engelures rouges et douloureuses. Notons également que tous les symptômes éruptifs reçoivent la même interprétation en les rapprochant de la chute des cheveux, de l'existence caduque des cors et des plaques cornées, des taches hépatiques, de la lividité des ongles, de leur décoloration, de leur déformation; on dirait que la force plastique abandonne la périphérie, non sans y avoir jeté d'abord une espèce de surcroît d'activité.

Il n'y a pas de médicaments, même parmi ceux dont l'action est la plus asthénique et déprimante, qui n'aient, dans le principe de cette action, quelque chose d'hypéremique, un moment d'orgasme, un mouvement d'excitation, sinon toujours sanguine, du moins nerveuse, et, comme telle, souvent fluxionnaire. L'*antimoine cru* n'est pas exempt de cette période sthénique par une action directe sur le système nerveux ganglionnaire, indirecte sur le système sanguin, d'où vient que cette dernière est à peu près sans importance pour la pratique, et ne comporte aucune indication, lorsque ces phénomènes de la vie végétative et du système gastrique ne lui sont pas associés. L'action hyposthénisante de l'*antimoine* sur le trisplanchnique est en relief; elle retentit sur les systèmes san-

guin et nerveux cérébro-spinal, et s'exerce directement sur les fonctions digestives, respiratoires et plastiques; d'où son influence particulière sur les membranes séreuses et muqueuses, sur les tissus blancs et fibreux, enfin sur le tissu cellulaire. Aussi les phénomènes qui décèlent l'inflammation et l'orgasme sanguin sont-ils ici congestifs par accident et de nature passive. L'apoplexie elle-même, qui est notée parmi les effets du médicament, est sympathique de l'affection du trisplanchnique et se rapporte aux congestions cérébrales par indigestion ou par lésion de l'estomac.

Il en est de même des palpitations et de l'irrégularité du pouls.

On sait d'ailleurs que l'irrégularité du pouls est un symptôme non équivoque de certaines affections gastro-intestinales. Cependant ce phénomène pourrait bien dépendre directement de l'action de l'*antimoine* sur le pneumo-gastrique, de la même manière que l'asthme et les accidents asthmatoides de sa sphère d'action. Les symptômes convulsifs et spasmodiques, toujours partiels et locaux, n'impliquent pas son action directe sur le cerveau et la moelle épinière, mais bien l'affection sympathique de leurs nerfs par des anastomoses, par des perturbations profondes de la vie végétative et des viscères abdominaux. C'est à la même cause qu'il faut rapporter l'excitation génitale; et toutefois il est nécessaire de reconnaître que cette excitation peut se rattacher à l'orgasme viscéral qui établit l'action de l'*antimoine* sur le système nerveux ganglionnaire et prélude à ses effets dépressifs et asthéniques.

Les constitutions les plus favorables à l'action de l'*antimoine* sont remarquables par le développement notable des viscères abdominaux, avec un tissu cellulaire graisseux, abondant ou même émacié; elles ont les sens obtus et sont sujettes à la tristesse et aux affections déprimantes,

ou à la gaieté qui procède de la satisfaction des instincts animaux ou des penchants à l'amour physique. L'habitation dans les climats plus chauds et la saison de l'été sont, pour la généralité des constitutions, des circonstances en harmonie avec l'action de l'*antimoine*. Chez les personnes dans de telles conditions de lieu ou de saison, la peau attire à elle une partie de l'activité viscérale qui, par son atonie, tombe facilement dans la sphère d'action de ce médicament, d'autant mieux que la santé ou l'harmonie fonctionnelle exige en été et en pays chauds un régime sobre, plus excitant qu'abondant, et capable d'apporter plus d'excitation que de travail aux organes digestifs; car il arrive que la moindre surcharge d'estomac, certains écarts de régime, occasionnent des digestions laborieuses et augmentent la faiblesse des intestins, en usant l'activité des nerfs ganglionnaires déjà amoindrie. Ces effets sont d'autant plus analogues à ceux du médicament dont nous parlons, que les organes où ils se produisent sont en échanges sympathiques avec la surface cutanée, cette zone périphérique de la vie végétative.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Nous voici dans le domaine des fièvres intermittentes gastriques, soit qu'elles naissent directement sous l'influence de cette perturbation, de cette débilité gastro-intestinale, soit qu'un refroidissement, une impression de froid et surtout de froid humide à la peau, les déterminent par la répercussion de sa propre activité sur les organes de la vie organique. Et ceci s'applique également aux affections rhumatismales, car l'*antimoine* revendique plusieurs de celles qu'on rejette quelquefois dans l'action thérapeutique de la *douce-amère*, particulièrement s'il s'agit de douleurs rhumatismales appelées à l'intérieur et de diarrhées qui leur succèdent en les remplaçant.

La fièvre adaptée à l'*antimoine* est rémittente et tierce ou quotidienne. Dès le commencement on aperçoit sur les lèvres ou à leurs commissures, les traces des éruptions qui doivent plus tard y laisser des croûtes. Nous avons donné plus haut le caractère de cette fièvre. L'observation pratique montre qu'elle peut être aggravée par une céphalalgie interne, même intolérable, qui va jusqu'à réveiller les symptômes du système nerveux et un éréthisme qui ne cède qu'à l'amendement des symptômes gastriques. La moindre dose qu'on puisse donner alors est un centigramme de la substance, ou un gramme de la première trituration. Cette médication, en faisant cesser l'éréthisme, hâte la solution de la fièvre ou de l'accès par d'abondantes sueurs qui arrivent en même temps que le sommeil. L'assoupissement, le défaut d'appétit, le dégoût, la langue muqueuse, les urines chargées persistent dans les moments de rémission et appellent de nouveau ce médicament. Bon nombre de fièvres gastriques sans acuité, celles qu'on désigne sous le nom de muqueuses, réclament son emploi quand une indigestion ou un état saburral plus ou moins habituel figure comme cause dans leur étiologie, ou dans leur recrudescence et leur prolongation.

Une espèce d'angine avec gastricité très prononcée sans rougeur, avec rauauté, faiblesse de la voix et sensation d'un corps étranger dans la gorge provoquant de vains efforts de déglutition, mériterait d'être traitée par ce médicament. Il est nécessaire, dans les affections de poitrine des enfants, pour compléter l'action de l'*ipéca*; il y a tout naturellement dans sa sphère d'action thérapeutique certaines hypersécrétions des muqueuses, sans en excepter la blennorrhée du rectum, l'embarras gastrique et gastro-intestinal avec salivation, sans frissons, mais avec sensation de froid, et des gastropathies, suite d'excès de nourriture fade, farinense, indigeste. En ce cas, l'hépatite elle-même est de sa compétence, en entendant par là une recru-

descence subaiguë d'une hépatite préexistante et chronique.

Une fièvre rhumatismale dans son acuité n'appartient pas à l'antimoine. Il ne trouve place dans son traitement que si la réaction devient languissante et si les symptômes gastriques se prononcent davantage dans le sens de son action. Les symptômes de détente se produisent en même temps, entre autres la sueur, les urines abondantes qui sont alors chargées d'un nuage; il y a aussi affection des articulations et des tissus blancs avec gonflements subaigus.

Les douleurs rhumatismales apyrétiques ne lui conviennent point s'il se trouve des gonflements articulaires indolents; le rhumatisme musculaire n'est pas davantage de son ressort. Mais il est rare qu'il ne trouve pas son indication dans la goutte, dont les causes sont dans des habitudes de bonne chère; ce médicament ne ferait-il que combattre ces causes et régulariser les fonctions digestives, la goutte en serait avantageusement modifiée. Ceci soit dit sans préjudice des indications particulières de la *noix vomique*. L'odontalgie que l'*antimoine* peut guérir se renouvelle par le manger, s'aggrave par l'eau froide, devient congestive la nuit avec une chaleur qui semble s'y communiquer de la poitrine; il y a le plus souvent saignement des gencives.

Dans quelques éruptions subaiguës, symptomatiques des saburres ou de l'embarras gastrique, l'*antimoine* peut bien faire si ces éruptions sont pustuleuses, miliaires, vésiculeuses. Il s'adapte fort bien aux excroissances épidermiques, comme les cors, certaines verrues et productions sycosiques, bien que ces productions ne soient parfois accompagnées d'aucun symptôme gastrique. Les fungus articulaires et autres excroissances nées dans les tissus blancs, s'ils ne sont pas guéris par l'*antimoine*, lui doivent cependant d'être plus accessibles à l'action de la *staphysaigre*,

du *carbonate de chaux* et d'autres médicaments. Dans la suppuration des angles de la bouche, des paupières, du nez, ou simplement dans les gerçures avec croûtes en ces endroits, l'*antimoine* est le rival du *graphite* et du *zinc*; il l'emporte dans les exanthèmes tuberculeux de la face, où il se montre, sinon meilleur, du moins égal au *carbonate de chaux*.

Finissons en remarquant que l'*antimoine* est plus fréquemment indiqué chez les vieillards que dans les autres âges, parce que la vie est refoulée à l'intérieur dans la vieillesse, et soutient à peine l'excitation nécessaire au système nerveux ganglionnaire. Les sécrétions des glandes sont exagérées aux dépens de celles de la peau: les vieillards sont glaireux. L'*antimoine* est enfin fort indiqué chez les gros mangeurs, chez les individus qui usent d'aliments abondants et non fermentés, ou fades, et chez les femmes enceintes. Les somnolences et les affections comateuses de ces sujets, peuvent réclamer l'emploi du médicament que nous venons d'étudier.

DOSES. — Les triturations, c'est-à-dire les bases atténuations de l'*antimoine*, sont utiles, bien que nous ne niions pas l'efficacité des sixièmes et même des douzièmes atténuations, à la dose de quelques globules. Nous préférons 1 à 2 décigrammes des première, deuxième ou troisième triturations, dose que l'on peut répéter même toutes les heures dans les cas fébriles. Les atténuations plus élevées ne se montrent utiles que dans les affections parfaitement apyrétiques et dermoïques.

ANTIMOINE TARTARISÉ — TARTRE STIBIÉ.

(ANTIMONIUM TARTARICUM.)

§ 1^{er}. — Histoire.

C'est le *tartrate antimonié de potasse*, ou tartrate de potassium et d'*antimoine*. Un grand nombre de médecins

de diverses écoles ont concouru à enrichir la matière médicale de précieuses observations sur les propriétés de ce médicament, et toutes s'accordent avec les résultats des expérimentations physiologiques de Stapf, de Moor, etc... Les unes et les autres se corroborent mutuellement en établissant les rapports spéciaux de ce médicament avec le système nerveux ganglionnaire, et en lui reconnaissant des propriétés analogues à celles de l'*antimoine cru*, mais plus intenses.

On connaît l'abus qu'a fait de ce médicament le système italien, et les singulières publications auxquelles a donné lieu le contro-stimulisme. Les praticiens les plus sages en avaient retiré une donnée précieuse. Pour eux, le *tartre stibié* était devenu le moyen antiphlogistique le plus sûr et le plus commode, à la dose de 5 centigrammes dans 1 ou 2 litres d'eau prise par fractions. A cette dose l'on obtient les effets sédatifs du médicament, la diminution et la disparition de la fièvre et une détente sans accident et sans autre évacuation qu'une sueur douce et continue.

C'est encore par ce moyen que l'on obtient la chute de la fièvre avec turgescence et violente névralgie dans les parties supérieures du corps, ou avec phlegmasie, comme dans l'otite congestive et dans certaines fluxions de la joue avec fièvre violente. Tels sont à peu près les effets de l'*ipéca*, à dose semblable; et nous ne conseillons à personne de les mettre en oubli; car il se rencontre des cas où l'*aconit* et d'autres médicaments qui semblent indiqués restent inefficaces; et il est des fièvres dont le caractère plutôt gastrique ou catarrhal qu'inflammatoire cède volontiers au *tartre stibié* employé de cette manière.

§ 2. — Effets physiologiques.

Nous nous bornerons à quelques points de comparaison des effets du *tartre stibié* avec ceux de l'*antimoine cru*.

Ainsi la fièvre provoquée par le premier est plus marquée, les symptômes de réaction sont plus violents, de même que ceux de concentration et le froid, qui vont jusqu'à la syncope; l'ardeur épigastrique, les vomissements, les selles, les spasmes, particulièrement ceux de l'œsophage, sont plus tranchés, et plus encore les symptômes relatifs à la poitrine : pouls petit, respiration courte, oppression asthmatôide, hépatisation du poumon, injection de la muqueuse pulmonaire et expectoration abondante. Le *tartre stibié*, par ses symptômes diathésiques, décèle une affection profonde de la vie et révèle son mode d'action sur le système nerveux ganglionnaire, action débilitante qui tient à l'anéantissement de l'influx nerveux, dans les tissus et les organes de la vie végétative de l'organisme en général, et des poumons et des viscères abdominaux en particulier; son action s'étend ici jusqu'au ramollissement, à l'ulcération des muqueuses.

Il n'est donc pas étonnant que l'on compte parmi ses effets généraux le froid interne, la grande sensibilité au froid, les sueurs froides, les sueurs et les sécrétions muqueuses abondantes et douceâtres, fades plutôt qu'âcres ou élaborées, l'angoisse et l'agitation, des accès de vertige, le coma léthargique, l'accablement, la faiblesse musculaire extrême, le tremblement des membres, l'engourdissement et l'insensibilité principalement des extrémités, des névralgies, des crampes, des convulsions, des soubresauts des tendons, la défaillance; et toutefois point de paralysie.

Nous devons placer ici un caractère particulier qui n'est pas sans quelque importance dans les indications du *tartre stibié*. C'est l'endolorissement, la sensibilité exagérée de tout le corps, qui se remarque particulièrement à l'épigastre et au ventre; il s'observe aussi à l'intérieur : l'estomac est sensible et l'on y ressent le contact des aliments que l'on ingère; cette sensation se répète dans les intestins

comme s'ils étaient remplis de corps durs; tandis que, d'autre part, l'engourdissement et l'extrême faiblesse musculaire, des taches de couleur foncée assez grandes, sans douleur, à plusieurs doigts et l'insensibilité des doigts dont le bout est sec et comme mort, peuvent passer pour le dernier terme de la sensibilité exagérée, et en révéler la nature asthénique et l'origine dans l'influence des nerfs de la vie organique.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Les affections les plus ordinaires qui appellent l'emploi du *tartre stibié* ont pour caractère la détente, le relâchement de la fibre, les urines troubles ou foncées, les sécrétions exagérées non suffisamment élaborées. Ajoutons : un état de gastricité, la lassitude musculaire marquée, l'aggravation du malaise et des souffrances abdominales étant assis, les nausées, le désir des acides, l'irrégularité de l'appétit et de la soif; et, pour les cas chroniques, pâleur habituelle, bouffissure de la face, prostration, pesanteur et embarras de la tête, apathie morale.

Les fièvres intermittentes avec somnolence, envies de vomir, abondance de salive filante, et sans soif remarquable, grande sensibilité au froid avant l'accès, sont du domaine du *tartre stibié*. La fièvre est plus souvent rémittente, avec accès le soir, vers la nuit. Le froid et la chaleur sont moins marqués que la sueur, qui est abondante et surpasse les autres stades en durée. Une indication essentielle pour le *tartre stibié*, c'est le pouls faible, dépressible, et qui, dans le stade de froid, devient petit et à peine sensible. Dans toute autre fièvre, le *tartre stibié* trouve peu à faire si elle n'est pas catarrhale, rhumatismale ou gastrique. Dans ces affections il est indiqué par l'angoisse ou l'agitation et l'accablement, par l'apathie

morale et une asthénie profonde qui ont leur point de départ dans le grand sympathique.

Les affections rhumatismales qui correspondent au *tartre stibié* n'ont pas de fièvre, ou en ont une qui ne diffère pas de celle dont nous venons de parler ; mais l'on observe toujours une affection gastrique ou hépatique, et les accidents rhumatismaux sont articulaires. — Il n'est pas rare qu'ils soient accompagnés de douleurs lancinantes dans les muscles, de crampes dans les jambes, et qu'elles apparaissent ou s'aggravent par intervalles. Les élancements et la douleur profonde, la crépitation et l'œdème de la partie caractérisent le rhumatisme articulaire qui correspond à ce médicament, dont l'action n'est pas moins bienfaisante quand le rhumatisme se borne aux tissus blancs qui enveloppent l'articulation.

La fièvre gastrique du *tartre stibié* est plus bilieuse que saburrale ; le système *gastro-hépatique* est dans l'orgasme et la plénitude : il y a tension, gonflement, chaleur, battement, pesanteur, pandiculation, somnolence, aggravation par les moindres aliments, et souvent éruptions variées, entre autres la miliaire rouge, des vésicules aux lèvres et des aphthes dans la bouche. Son action semble se résoudre sur les deux surfaces cutanée et muqueuse, en lésion de leur tissu, et il est rare que les maladies qui restent dans sa sphère d'action n'aient pas quelques-unes des éruptions dont nous parlerons tout à l'heure, ou quelque lésion de la muqueuse gastro-intestinale : aphthes, vésicules, inflammation folliculeuse et ulcérations. Du reste, son ramollissement par l'effet du médicament en question est un fait acquis à la science ; et ce ne serait pas sans raison qu'on l'emploierait dans la gastromalachie des enfants et dans les cas analogues chez les adultes.

Nous ne passerons pas sous silence une récente application que l'on a faite du *tartre stibié* contre le choléra à sa première période, et contre la cholérine. Son action spé-

ciala sur les nerfs ganglionnaires, sa tendance à anéantir la vitalité et ses phénomènes de la nutrition intime, justifient cette application, sinon d'une manière absolue, du moins dans les cas où l'*ipéca* et l'*ellébore* seraient moins indiqués. Nous n'ignorons pas que le *tartre stibié* a été, de la part de plusieurs thérapeutistes, le sujet de savantes recherches et d'études brillantes; mais nous avons vu passer ces travaux sans voir les fruits abondants qu'ils promettaient. A en croire ces auteurs, le *tartre stibié*, le *calomel*, l'*opium* et le *quinquina* guérissent toutes les maladies; et l'on s'étonnerait d'avoir à s'occuper de matière médicale, si l'on ignorait sur quels fondements on a élevé de telles prétentions, et avec quelle facilité on a négligé l'étude de l'action élective et des spécialités de chaque médicament.

Le *tartre stibié* est un excellent médicament aux plus faibles doses, contre la diarrhée et la dysenterie chroniques, contre ces flux de ventre opiniâtres, revenant sous l'influence de la moindre cause et surtout par la moindre dépense de force, par le travail corporel et par le mouvement; il y a des coliques accablantes et sensation d'anéantissement au moment des selles; la matière en est muqueuse, parfois sanguinolente; elles sont tantôt molles, tantôt liquides.

D'autres indications importantes de ce médicament concernent la poitrine. Il correspond parfaitement à ce degré de certaines pneumonies où l'acuité des symptômes commence à céder, non par l'effet de la résolution, mais parce que la persistance de l'hépatisation amène la sédation par défaut de vitalité des tissus, et par l'état œdémateux du poumon; la douleur a diminué ou disparu; la toux est grasse l'expectoration abondante, et elle soulage: l'innervation de cet organe est frappée de torpeur, la respiration n'est possible qu'assis, les mucosités encombrant les bronches, l'anxiété, la suffocation imminente annoncent de plus en plus l'œdème.

C'est pour les mêmes raisons que le *tartre stibié* est utile dans certains asthmes humides, dans le catarrhe suffoquant, dans tous les cas de paralysie imminente du poumon, lorsque l'*acide muriatique*, l'*arsenic*, le *phosphore*, ne sont pas mieux indiqués. Les accidents d'un asthme avec sensation de constriction, l'innervation du poumon étant menacée par un état pléthorique de cet organe, par une congestion humorale, sont encore du ressort du *tartre stibié*, ainsi que l'hépatisation ou l'asthénie nerveuse du poumon qui suit parfois le croup. Mais il faut bien discerner entre les propriétés de ce médicament et celles du *phosphore*; car le *tartre stibié* n'est point indiqué par l'hépatisation, mais par le défaut d'innervation qui entretient l'engouement du tissu pulmonaire et amène sa lésion. Aussi est-il très utile dans des toux, symptômes de ces états du poumon; elles sont précédées de spasmes de la glotte, du larynx et des bronches, s'accompagnent de râle muqueux, de salivation et de l'affaiblissement de la fonction respiratoire. C'est pour cette raison qu'il peut rendre des services réels dans quelques cas de croup, en simplifiant la maladie et en s'opposant à l'engouement pulmonaire, résultat de l'état spasmodique, de l'embaras de la respiration, et en un mot de la lésion nerveuse, de l'imminence de la paralysie du poumon.

Nous ne ferons que mentionner l'emploi fait de ce médicament dans les épanchements pleurétiques, en assimilant son action à celle de la *scille*. Si le *tartre stibié* jouit de quelque vertu contre cette affection, c'est en rendant son énergie au poumon et en rétablissant ses mouvements qui peuvent avoir pour résultat de faciliter la résorption du liquide épanché dans le sac pleurétique.

Il nous reste à mentionner l'efficacité probable du *tartre stibié* dans certaines amauroses, précédées ou accompagnées de bluettes devant les yeux, avec vertiges. Il faut, en ces circonstances, déterminer l'influence exercée

par l'estomac et les nerfs ganglionnaires sur les yeux. Cette donnée s'applique à l'*acne juvenilis*, à certaines productions sycosiques, à des éruptions de boutons avec auréole rouge, et à des pustules suivies de croûtes et d'une petite cicatrice concave.

DOSES. — On administre le *tartre stibié* à la dose de 5 centigrammes pour un litre d'eau sucrée pris par cuillerée de demi-heure en demi-heure, ou d'heure en heure, dans l'espace d'un ou de deux jours ; on l'administre aussi en trituration : quelques centigrammes de la première ou de la deuxième et troisième, en potion pour un jour, ou en répétant cette dose plusieurs fois en un jour. Le vin émétique du Codex est une préparation antimonisée qui mérite d'être employée, surtout chez les enfants, à la dose de quelques gouttes fréquemment répétées.

ARGENT MÉTALLIQUE. (ARGENTUM METALLICUM.)

§ 1^{er}. — Histoire.

Ce métal paraît avoir été employé par les Arabes. Il l'était au xvii^e siècle contre quelques affections assez mal définies ; mais on l'avait oublié, lorsque Hahnemann le soumit à des expérimentations. Cependant on trouve en 1827 (1) des observations de fièvres intermittentes guéries par quelques doses de limaille d'argent. Le docteur Muller fut, après Hahnemann, le premier qui attira l'attention sur ce nouvel agent. Et certainement il mérite d'occuper un rang important dans la matière médicale.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'action prolongée de cette substance sur l'organisme lui donne de l'analogie avec l'état des personnes chez les-

(1) *Journal der practischen Heilkunde de Hufeland*. Berlin, 1827.

quelles prédomine l'élément nerveux de la vie de relation, non pas en ce qui concerne seulement la nervosité, le tempérament nerveux, mais dans le développement de l'action nerveuse cérébrale modifiée, ou exagérée par la culture de l'esprit et son application aux travaux intellectuels.

Son action spéciale sur le système nerveux cérébro-spinal n'est point douteuse; il agit, de plus, sur la vie végétative dans ses phénomènes intimes de la nutrition interstitielle, et sur les vaisseaux sanguins.

A. *Appréciation de ces effets dans les organes de la vie de relation.* — Le moral, par l'absence presque totale de symptômes, semble annoncer l'influence d'une volonté ferme et éclairée sur l'appareil sensitif; deux seulement sont relatés : l'un exprime une idée fixe du sujet, et un autre la mauvaise humeur, qui est un symptôme commun à la plupart des médicaments à action profonde. On peut noter avec plus de raison l'ennui et la fatigue qui font préférer le silence, plutôt que la disposition à parler.

Le sommeil est extrêmement agité par des rêves vifs et anxieux. Ce qui est remarquable dans ces rêves et qui appuie les indications à tirer du moral, c'est qu'ils portent, pour la plupart, sur les événements de la journée, qu'on les raisonne et qu'on est convaincu de leur réalité, tant que dure le sommeil, pour les oublier au réveil. Le sommeil ne semble pas réparateur; on dirait que, soustrait à l'influence du moral, l'organisme tombe dans l'aveuglement; ainsi, grand aveuglement au réveil, en s'éveillant on est tout brisé; le matin, lassitude et faiblesse, sensation de brisement, lassitude étant assoupi; au commencement du sommeil, dans la première partie de la nuit, difficulté de s'endormir, vertiges, tressaillements convulsifs; ces mouvements convulsifs surviennent pendant la sieste, ou dès qu'on s'est endormi et simulent quelquefois une commotion électrique dans les membres. Ces sym-

ptômes joints à plusieurs autres, tels que : vertiges, étourdissement complet en rentrant chez soi, ont fait penser à l'épilepsie, non moins que ceux-ci : obnubilation, vertiges par accès, obscurcissement comme si la tête était pleine, hébétude, sensation de vacuité de la tête, sommeil vertigineux, impossibilité à rassembler des idées, sensation d'ivresse et de commotions électriques dans les membres, accès de compression dans le cerveau, douleurs crampoïdes dans les muscles, crampes avec sensation de raccourcissements des tendons, contraction des doigts, faiblesses paralytiques.

Les douleurs affectent principalement les parties profondes, le périoste et les os ; elles revêtent presque toutes les formes : aux muscles elles sont surtout crampoïdes ou de brisement ; aux os et au périoste, elles sont déchirantes, brûlantes, ostéocopes, souvent crampoïdes et lancinantes ; les douleurs superficielles se montrent par petites places et parfois avec aggravation au toucher. Mais les douleurs qui occupent les surfaces internes, les muqueuses, affectent la sensation d'excoriation. On observe quelques douleurs qui augmentent graduellement pendant quelques secondes et qui disparaissent subitement dans leur maximum d'acuité ; d'autres sont rapides comme des traits : ce sont des éclairs de douleur. En général, les douleurs développées sous l'influence de l'*argent* ont, par la profondeur, la lancination, l'ardeur, la secousse, l'acuité rapide, de nombreux points de ressemblance avec les douleurs ostéocopes et celles des lésions organiques.

Une singularité de ce médicament, c'est que son action se borne à des symptômes insignifiants aux dents : sensibilité dans une molaire cariée ; et encore : la rangée inférieure des dents se colle à la supérieure comme si l'émail était enduit d'un mastic. En cela il se rapproche de son action sur les viscères et les organes de la vie organique, où, comme nous allons le voir, il ne déter-

mine aucune douleur proprement dite, aucune névralgie.

Notons auparavant le caractère de son action sur la peau. Elle n'apporte aucune modification dans son tissu, ni dans l'épiderme; on ne constate ni boutons, ni taches, ni traces d'herpès. Les deux boutons furonculeux qu'on a notés appartiennent plutôt aux parties sous-jacentes, au tissu cellulaire. Tous les symptômes à la surface cutanée consistent en sensation de prurit de toutes sortes et dans toutes les parties: tantôt avec chaleur, avec ardeur, tantôt sans chaleur ni ardeur; ce prurit invite à se gratter; il survient le soir au lit, d'autres fois le matin; il dégénère, dans certaines circonstances, en piquûre très vive. Enfin, quelques endroits donnent la sensation d'une écorchure à vif, avec douleur brûlante, en quoi la peau est affectée comme les membranes muqueuses.

B. *Appréciation des symptômes dans les appareils de la vie organique.* — On doit remarquer la prédominance de l'appétit, même quand l'estomac est plein. La faim se fait également sentir; elle s'accompagne quelquefois de malaise. On comprend que dans certains états diathésiques la faim disparaisse: deux ou trois symptômes en mentionnent la perte ou la diminution. Le pyrosis, des rapports brûlants, quelques vomiturations avec vertiges, des pincements et des ballonnements indiquent l'action de l'*argent* sur l'estomac. On observe des sensations de pression sur le ventre, des tranchées, le ballonnement, des vents, des gargouillements, la tympanite, mais aucune douleur, car les seules qui sont relatées pour l'abdomen appartiennent aux muscles psoas, à l'aîne et à l'anneau inguinal.

Les selles sont plutôt normales, ou même un peu liquides; on mentionne une sensation de pression, une seule fois un vomissement qui a lieu en même temps que la selle, et un mal de ventre qui suit la selle du matin. L'anus est le siège de plusieurs sensations de prurit, comme

si des vers rampaient ou taraudaient. Les urines sont plus abondantes, et il y a un peu d'ardeurs ou d'élançements en urinant. Plusieurs symptômes relatent la douleur de meurtrissure aux testicules, des douleurs profondes dans leur substance, des déchirements le long des cordons ; enfin des pollutions nocturnes passives.

Les fonctions des sens ne paraissent en aucune manière altérées, pas même l'audition. Les organes des sens n'offrent guère que les phénomènes communs aux membranes muqueuses : prurit pour les yeux, élançements et tiraillements pour les oreilles. Notons en passant la tuméfaction de quelques glandes sous-maxillaires, des élançements vifs dans cette partie, le gonflement de la lèvre supérieure, et là encore une sensation d'enflure avec ardeur, rougeur et douleur.

En général, les membranes muqueuses offrent un état éréthique avec sécheresse ; cette sécheresse est mentionnée plusieurs fois et sous diverses formes pour la bouche, la langue et d'autres parties ; et cependant il est question d'afflux de salive, mais dans un état de spasme et dans celui de détente amené par le repos. Ajoutons, en ce qui concerne les gencives, qu'elles sont douloureuses au toucher ; que la langue est sèche, qu'elle se colle au palais ; que cette sécheresse de la langue est quelquefois une sensation en désaccord avec son humidité réelle, et qu'il y a à son extrémité une ardeur brûlante, parfois des vésicules avec douleur d'écorchure brûlante.

La muqueuse nasale diffère de l'état de sécheresse de la muqueuse de la bouche. Est-ce parce que cette dernière est contiguë à celle de la gorge, plus particulièrement entreprise par l'action de l'argent, ou parce que les expérimentateurs usaient de tabac ?

Observons que ni les oreilles ni les yeux n'ont de flux. Mais il faut tenir compte de l'état initial : irritation dans le nez, comme par un rhume ; les deux narines sont bou-

chés; battement dans la fosse nasale; pincements, éternuements, chatouillements, forte épistaxis en se mouchant; cet état est suivi d'un coryza fluent très fort, énorme, dont la durée est bien supérieure à la durée de la sécheresse.

La gorge est la partie du système muqueux où se rencontrent le plus de symptômes : la sensation d'écorchure à vif est ici dominante et, pour lui donner plus de réalité, elle a lieu particulièrement pendant la déglutition et la toux; il y a tension en bâillant, âpreté et grattement toute la journée, mucosités épaisses, grises, gélatineuses, qui se détachent facilement en crachant le matin; cette époque est à noter. Il existe dans le larynx une sensation de tampon qui occasionne une douleur de meurtrissure à la gorge, et comme une enflure qui rend la déglutition difficile et occasionne de vains efforts pour avaler; un grattement plus désagréable que douloureux, s'étendant à tout le voile du palais; une douleur âcre remontant tantôt à une oreille, tantôt à l'autre, par la trompe d'Eustache; et parfois un fourmillement pruriteux; des sensations variées, un grattement irritant forçant à tousser, les quintes de toux, sont provoqués en s'abaissant ou en riant, et suivies d'expectoration muqueuse facile, ce qui, avec d'autres symptômes, annoncerait une irritation chronique due à une hypertrophie des follicules muqueux, où se fait une sécrétion abondante et rapide. L'expectoration suit toujours aisément la toux, elle est plus souvent blanchâtre et glaireuse; si l'on constate une toux sèche, elle est provoquée par un grattement dans les bronches.

Certains bruits anormaux se font entendre durant l'acte de la respiration, entre autres de pétilllement et de son métallique. Des élancements et d'autres douleurs se bornent aux parois: il y a le hoquet; on constate une oppression comme par un grand poids sur la poitrine, une ardeur pressive à la région du cœur, et de fréquentes pal-

pitations spasmodiques sans douleur ni sensibilité. Le poumon, le cœur, comme les autres viscères, étant soustraits à l'action directe du système nerveux cérébro-spinal, n'éprouvent pas de douleurs. Tout le cortège des névralgies de l'*argent* est concentré sur les organes de la vie de relation. C'est là un de ses caractères saillants; le prurit à la peau et la sensation d'excoriation sur les muqueuses sont du même genre. L'influence de l'*argent* sur la vie végétative lui vient de son action spéciale sur l'extrémité des vaisseaux capillaires, et non d'une action particulière sur les nerfs ganglionnaires; c'est ce qui résulte des caractères que nous venons de remarquer dans la plupart de ses symptômes relatifs à la vie végétative, de son prurit et de ses effets thérapeutiques.

La calorification éprouve des modifications qui se réduisent à des phénomènes de frissons, à des sensations de ruissellement sur la peau, d'horripilations, de chaleurs subites et irrégulières, attestant, en effet, l'affection particulière, le spasme du système capillaire, lequel s'étend aux gros vaisseaux, comme on le voit, par les palpitations spasmodiques et quelques phénomènes de la respiration; aussi la fièvre est nulle, la sueur insignifiante et la réaction bornée à l'accélération du pouls avec soif, et à une forte pulsation des carotides à gauche, symptôme qui appartient plutôt au spasme; c'est le moins que puisse faire un si grand déploiement d'activité nerveuse. Cependant ces légers phénomènes de réaction ont une signification pratique, en ce que l'*argent* déjà adapté à des lésions de tissus et à des maladies organiques des os, par ses douleurs caractéristiques et profondes, par son action sur les extrémités des vaisseaux capillaires sanguins ou lymphatiques, et sur la plasticité, trouve une indication plus nettement tracée dans ces lésions, lorsqu'elles s'accoutument avec un certain état de santé, qu'elles sont sans fièvre ou avec légère fièvre vespertine, ou encore lorsque les sujets ne

sont point frileux et que la nutrition générale est moins affectée dans ses attributs végétatifs que dans quelques-uns de ses effets spéciaux ou locaux.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Le lecteur n'a besoin maintenant que de quelques retours sur les pages précédentes pour apprécier les indications réelles de l'*argent métallique*.

1° Dans plusieurs affections douloureuses, névralgiques, même avec cachexie, qui surviennent dans le cours ou après des traitements par de hautes doses, quels que soient les médicaments employés; ces doses laissent après elles un éréthisme qui reconnaît pour cause une dyscrasie, que nous pourrions appeler médicamenteuse; on observe des douleurs profondes, vives, rapides, ostéocopes, et autres névropathies affectant la sensibilité et la contractilité à la fois; c'est ce qui a lieu de préférence après des traitements mercuriels, iodés, alcalins, arsenicaux, capables de modifier la constitution du sujet, de produire des obstructions, des empâtements des organes internes.

2° Dans certaines lésions organiques et dégénérescences des tissus : du sein, de l'utérus, du larynx, de la langue, de l'estomac; périostites et ostéites chroniques, caries, ostéosarcomes, généralement avec douleurs et exquise sensibilité physique et morale.

3° Dans les laryngites chroniques sans fièvre, entretenues par l'usage de la parole ou du chant, non imputables au vice dartreux, tirant le plus souvent leur origine d'irritations répétées, de refroidissements fréquents, de l'action de substances âcres, de médicaments absorbés en quantités assez considérables pour modifier ces parties et d'autres portions des muqueuses, entre autres la muqueuse génito-urinaire. Les triturations d'argent jouissent en pareil cas d'une action plus sûre et plus prompte.

4° Dans l'insomnie par des jeux décevants de l'imagination durant la première partie de la nuit avec prurit varié et nervosité;

5° Dans quelques autres affections, telles que la flatulence et les borborygmes opiniâtres, chez des personnes du sexe et des hommes nerveux, avec éréthisme, facilité à éprouver des spasmes et abondance des urines; certains états qui touchent à l'épilepsie ou à l'hystérie, par suite de médications ayant altéré l'organisme, avec palpitations, impuissance ou asthénie génitale dépendant de l'imagination ou de ces médications, rentrent dans la sphère d'action de l'*argent*; ainsi que certains coryzas chroniques, quelques cas d'arthrite avec faiblesse musculaire et sans affection des fonctions digestives, mais sécheresse de la peau et sécrétion urinaire et muqueuse exagérées;

6° Peut-être encore dans le diabète; mais certainement dans les flux urinaires des enfants, même dans l'incontinence nocturne, quand l'urine est trouble; et dans celle qui suit à l'accouchement, chez les femmes délicates, quand cette évacuation est subite ou involontaire.

DOSES. — Les triturations, c'est-à-dire les trois premières atténuations, sont les doses le plus ordinairement utiles. Cependant on a obtenu des succès complets avec des atténuations plus élevées, même dans les nécroses scrofulieuses, cas où le *soufre* doit en précéder l'emploi. Dans toutes les lésions externes on peut se servir d'une préparation d'*argent* que l'on emploie en topique; soit sous forme de pommade composée avec 1 gramme de l'une des triturations et 5 grammes d'axonge ou autres corps gras, soit sous forme de mixture comme 1 gramme de la troisième trituration dans 60 grammes d'eau, pour en humecter constamment une compresse à pansement.

ARGENT (NITRATE D'). (ARGENTUM NITRICUM.)§ 1^{er}. — Effets physiologiques.

Nous constatons dans ce médicament une action fondamentale analogue à celle de l'*argent métallique*. Certains caractères appartiennent à tous deux ; en les indiquant, nous établirons leurs diagnostics différentiels. C'est d'abord un spasme éréthique qui tantôt tarit la source de toutes les sécrétions muqueuses, ou les exagère sur une partie, tantôt opère une détente spasmodique qui ouvre tous les couloirs ; mais, quel que soit l'état des sécrétions muqueuses, les urines sont toujours fréquentes et abondantes ; elles sont pâles et claires. Ces deux circonstances dénotent dans les deux médicaments le spasme des vaisseaux. Ce spasme, déjà remarquable dans l'action de l'*argent métallique*, le devient davantage ici : les palpitations et les battements ne se bornent pas au cœur, mais ont lieu aussi à l'épigastre et dans la poitrine ; le froid et les frissons vont jusqu'à l'horripilation convulsive, et s'accompagnent de bâillements, de lassitudes, de langueurs et d'un abattement extraordinaire, même d'anxiété. L'anxiété et le malaise accompagnent également les palpitations ; le bâillement et les frissons reviennent par accès ; le spasme de l'œsophage se joint au ballonnement de l'estomac, avec éructation et afflux d'eau à la bouche ; ces accidents ont aussi lieu par accès, comme beaucoup d'autres symptômes. Les phénomènes de réaction et de chaleur fébrile sont nuls, ce qui constitue un état nerveux constant et fondamental beaucoup plus marqué par le *nitrate* que par l'*argent métallique*.

La sueur nocturne et matutinale est propre au *nitrate d'argent* ; ce symptôme est caractéristique, il semble le résultat d'une détente qui suit le spasme des frissons du

soir, et l'on pourrait y voir une indication pour son emploi dans des fièvres intermittentes, dont les accès seraient dépourvus du stade de chaleur, ou peu s'en faut.

Notons ici que le sommeil est agité, plein de rêves, et qu'il y a des réveils fréquents. Le vertige est anxieux; l'embarras de la tête donne des sensations pénibles, surtout à l'occiput; la conception est lente, difficile, et le moral est dans l'apathie; le facies est maladif, la peau terne et comme racornie.

La sensation d'écorchure, d'excoriation qui se produit en divers points des membranes muqueuses leur est commune; mais l'*argent nitrique* exagère cette sensation et l'étend davantage; ainsi : douleur de plaie au palais et d'écorchure à la langue; celle-ci se tuméfie et devient douloureuse comme par une ulcération; ses papilles sont proéminentes, vont même jusqu'à former de petits boutons rouges; il semble que la langue ait été brûlée, tant il y a d'ardeur. La douleur d'ulcération se ressent vivement à la gorge, à l'estomac; le ventre donne aussi la sensation d'écorchure. La muqueuse buccale est quelquefois sèche, aride; cette sécheresse s'étend des lèvres à la gorge, l'épithélium s'enlève et la bouche semble ulcérée, la douleur d'ulcération existe aussi dans l'urèthre.

Les douleurs qui se bornent, pour l'*argent métallique*, au système de la vie de relation, s'étendent pour le *nitrate d'argent* à quelques viscères : là elles consistent principalement en élancements vifs et rapides, comme sont en général les douleurs des deux médicaments; élancements au côté gauche de la poitrine, au foie, à la rate, aux reins, à la gorge où l'on constate une angine qui prend subitement naissance après une douleur vive pendant la nuit; d'où l'on pourrait penser, d'après le caractère général du médicament, qu'une douleur de ce genre est due à un spasme des vaisseaux de ces organes, et à un point d'arrêt de la circulation, moment initial d'une phlogose. Les douleurs

du *nitrate d'argent* dans les organes de la vie de relation sont plus prononcées, ce semble, et plus durables; aucun muscle, non plus, n'en est exempt; on y trouve quelques névralgies particulières simulant une sciatique, une inflammation, ou une névralgie du genou, une affection des os du nez, comme s'ils étaient brisés. Les douleurs sont souvent vives et tiraillantes avec un caractère convulsif et de la roideur. Cette roideur affecte spécialement le mollet, s'accompagne d'une extrême lassitude le soir, et fait éprouver la sensation de fatigue avec roideur des muscles de la jambe, comme après une forte marche.

Nous trouvons le système musculaire plus affecté par le *nitrate d'argent*: faiblesse avec tremblement, tressaillement et tremblement des jambes, sensation de brisure aux mollets, pesanteur paralytique aux jambes, faiblesse paralytique et affaiblissement des extrémités inférieures. Ces symptômes et l'accablement général sont plus prononcés après les repas et le soir; c'est aussi le soir que se montrent de préférence une céphalalgie avec pesanteur et plénitude, et des frissons qui, pour l'*argent*, sont éminemment caractéristiques du spasme du système circulatoire.

Nous pouvons noter un autre point de ressemblance entre ces deux substances: c'est le prurit à la peau et aux membranes muqueuses extérieures; c'est aussi l'affection particulière de ces membranes à la gorge, aux yeux, au nez, aux oreilles et aux organes génito-urinaires.

Mais, dans l'action du métal, cette affection est à peine marquée; elle l'est davantage à la gorge. Le *nitrate d'argent* néanmoins, sans être plus riche en essais physiologiques, nous la présente avec plus de netteté: à l'oreille, tintements, prurit, dysécie, léger suintement muqueux; au nez, éternuements, prurit, boutons saignants, coryza; aux yeux, espèce d'ophtalmie pruriteuse, avec rougeur de la conjonctive, qui est injectée, tuméfiée même, et va jusqu'au ramollissement; il y a photophobie et trouble de

la vue, écoulement abondant de mucus, chassie et croûtes au bord libre des paupières qui se renversent parfois en dehors; l'air extérieur adoucit les symptômes. L'engorgement de la conjonctive est partagé même par la caroncule lacrymale qui se gonfle et fait saillie comme un morceau de chair rouge. Dans la gorge il se fait un amas de mucosités qui oblige à renâcler sans cesse; une petite toux en tire de petits crachats visqueux, bruns, jaunâtres; une douleur d'ulcération se fixe au fond de la gorge, on y ressent de l'enflure, et la déglutition est difficile comme s'il y avait un corps étranger. Des symptômes spasmodiques s'y joignent quelquefois et provoquent un flux de salive et de mucosités, mais plus habituellement il y a sécheresse et aridité.

Les organes génito-urinaires présentent un état analogue à celui des autres organes : l'urine est abondante, pâle et claire, et son émission fréquente est facile; il y a parfois de l'ardeur, une sensation d'enflure dans le canal; il sort quelques gouttes d'urine après que la miction est opérée; le jet se bifurque, un suintement muqueux se fait par l'urèthre qui est même le siège d'une douleur d'ulcération; on a observé des ulcérations au prépuce; la verge enflée, un testicule plus dur et plus gros. Enfin l'orgasme sanguin local hâte l'écoulement menstruel, provoque des pollutions, mais sans augmenter la propension au coït, ni les sensations voluptueuses.

Quant à la région des reins : douleur comme de luxation étant assis, inquiétude, fatigue et douleur sourde; douleur plus profonde et mieux déterminée qui arrache des plaintes; vives douleurs, élancements dans les reins; on y éprouve une sensation pénible qui empêche de se baisser. D'après ces symptômes et ceux des urines, le *nitrate d'argent* serait mieux adapté au diabète que l'*argent métallique*.

Les accidents du côté des bronches, du poumon et des

organes digestifs ne peuvent que confirmer l'idée générale que nous nous sommes faite sur le *nitrate d'argent* : toux sèche par titillation au larynx ; plénitude de poitrine avec douleurs variées, anxiété, envie de soupirer, toux convulsive par accès, accidents asthmatoides, mucosités abondantes par moments. L'afflux de salive à la bouche s'accompagne ordinairement d'une sensation d'astriiction ; des crampes d'estomac mettent fin au sommeil le matin ; il y a des battements accompagnés d'émotions internes ; une sensation de torsion s'étend au ventre ; les flatulences et le ballonnement sont sans borborygmes, mais avec horripilations ; ce symptôme accompagne aussi la gastralgie, et il s'y joint de la roideur dans les muscles des jambes. Les selles sont naturelles, plus souvent diarrhéiques avec ténésme, la matière en est muqueuse ; elle contient même des glaires et du sang ; un des caractères de ces selles c'est d'avoir lieu la nuit et le matin ; généralement dans ces troubles des organes digestifs, le malaise est grand, l'appétit est diminué et promptement rassasié.

Parmi les caractères différentiels de ce médicament avec l'*argent métallique*, il faut surtout noter les affections cutanées : pour le *nitrate d'argent* le prurit à la peau dégénère en éruptions ; vésicules pruriantes au dos, aux épaules, à la poitrine ; boutons pruriteux au cuir chevelu, à la nuque, avec sensation d'écorchure en se grattant ; élevures pruriteuses au cuir chevelu et à la nuque ; éruption semblable à la gale, pustules à l'épiderme des lèvres, boutons douloureux à l'angle de la bouche ; le système lymphatique ne paraît pas autrement atteint, si ce n'est qu'on observe une sensation de gonflement et de tension aux glandes axillaires.

D'après tout cela, on voit que le *nitrate d'argent* possède l'action fondamentale de l'*argent métallique*, mais avec plus d'intensité, et qu'il a quelques différences importantes.

§ 2. — Effets thérapeutiques.

Le docteur Kopp a donné un remarquable travail sur ce médicament dans son *Memorabilia medica*, t. III. Il l'a employé un grand nombre de fois dans les cas suivants : déformation des os, affections organiques du cœur, anévrysme, hypertrophie du cœur, angine de poitrine, asthme chronique, épilepsie, et il s'en loue hautement. Voici sa manière d'expliquer les propriétés du *nitrate d'argent*. Pour lui, ce médicament jouit d'une action spéciale sur les os et sur le grand sympathique, par conséquent sur les nerfs du cœur et des grandes artères ; il a observé qu'on les entend battre pendant qu'on est couché. Il lui attribue l'éréthisme du cœur et des gros vaisseaux, et la propriété d'en abaisser la sensibilité surexcitée. Selon lui, le *nitrate d'argent* hâte la production des bourgeons charnus dans les plaies, parce qu'il augmente le ton et la force des vaisseaux capillaires. L'épilepsie que guérit ce médicament est due, pense-t-il, à un trouble de la circulation déterminé par le spasme des vaisseaux sanguins du cerveau ou de la moelle allongée. Il applique cette donnée à certaines céphalées et névralgies, qu'il a guéries par le *nitrate d'argent*, non moins qu'à des affections nerveuses de l'utérus, à des métrorrhagies opiniâtres, à des épilepsies cataméniales, lorsque le spasme des vaisseaux de l'utérus amène des désordres particuliers de la circulation et de l'innervation. Les crampes opiniâtres d'estomac, la cardialgie chronique et même mélanique guérissent par l'action de ce médicament qui est également spéciale sur l'extrémité des capillaires. Sous ce rapport, l'*arsenic* revendiquerait la même indication ; et la cyanose appartiendrait à tous deux.

L'empirisme a fait usage du *nitrate d'argent* contre l'épilepsie et quelques affections dont il ne déterminait pas

le caractère, et dans lesquelles il a trop souvent échoué ; on l'a aussi employé contre des rétrécissements de l'urèthre, contre l'asthme par trouble de la circulation, et contre des gastralgies spasmodiques chez des personnes délicates. On peut mieux apprécier aujourd'hui les applications de ce médicament dans ces affections et dans d'autres qui sont en rapport avec ses effets. Telles sont : des affections syphilitiques opiniâtres et anciennes, des laryngites et des angines herpétiques, la dysphagie spasmodique, des accès épileptoïdes et hystéroïdes ; quelques éruptions psoriques et herpétiques pruriteuses, certaines fièvres intermittentes nerveuses et irrégulières, des névralgies spasmodiques, des diarrhées ou dysenteries avec aggravation la nuit et le matin ; certaines périodes de typhus abdominal, dans lesquelles quelques médecins italiens l'ont déjà employé ; et des lésions organiques analogues à celles que nous avons signalées en parlant de l'*argent métallique*, et lorsqu'il est donné après lui.

DOSES. — L'extrême facilité avec laquelle ce sel d'argent se décompose, paraît faire douter de la valeur de ses triturations ; cependant leur emploi ne justifie pas ces appréhensions. On a généralement exagéré ses doses, mais d'autre part, les médecins qui se sont trop strictement renfermés dans la posologie hahnemannienne n'en ont pas retiré tout l'avantage qu'ils pouvaient en attendre ; nous ne croyons pas qu'il faille se borner aux globules et aux atténuations élevées. La deuxième et troisième trituration et la sixième et douzième atténuation suffisent ordinairement à la dose de quelques centigrammes ou de quelques gouttes.

Notre but n'est pas de nous étendre sur l'emploi des médicaments d'après les méthodes révulsive, dérivative, contro-stimulante, etc. ; et quant à leur usage externe (1),

(1) *Traité de thérapeutique.*

MM. Trousseau et Pidoux donnent les plus amples informations, pourvu qu'on ne leur demande pas les meilleures données sur lesquelles repose l'usage médical et interne des médicaments. Nous rappellerons cependant les bons effets du *nitrate d'argent* contre certains cas d'ophtalmie ulcéreuse, de diarrhée irritative ancienne, de fièvre typhoïde, de gonorrhée rebelle à un traitement rationnel et méthodique. Le collyre se compose de 5 centigrammes de *nitrate d'argent cristallisé* pour 30 grammes d'eau distillée. On en fait entrer 20 centigrammes sur 500 grammes d'eau distillée pour un lavement, et 40 à 45 centigrammes par 30 grammes du même liquide pour des injections uréthrales. Ce médicament est un des meilleurs modificateurs des membranes muqueuses, siège de phlegmasies subaiguës ou chroniques opiniâtres.

ARNICA (ARNICA MONTANA).

§ 1^{er}. — Histoire.

De la famille des corymbifères, *Juss.*, et de la syngénésie polygamie, *Linn.* — Ce médicament était beaucoup plus connu de l'antiquité qu'à l'époque où le célèbre réformateur de la matière médicale découvrit ses propriétés par l'expérimentation sur l'homme sain, et dota la thérapeutique de l'un de ses plus puissants agents. Ratier disait (1) que l'*arnica* agit sur les voies digestives et secondairement sur le cerveau. Il concluait par ces mots : « Il est inutile de parler de ses qualités prétendues vulnérables, qui lui ont fait donner le nom de *panacea lapsorum*. » On devait en venir là pour les médicaments même les plus utiles, jusqu'à ce que leurs propriétés fussent révélées par leurs essais chez l'homme bien portant, et que

(1) *Traité élémentaire de matière médicale*. Paris, 1829, 2 vol. in-8.

leur emploi chez les malades se fit d'après des règles positives. Les lumières de la tradition tombaient dans l'oubli. Toutefois, deux siècles avant Ratier et Hahnemann (1), on a écrit ces mots : « Dans les contusions et les chutes, l'*arnica* est d'une si grande vertu et si efficace, qu'à peine trouve-t-on, dans les trois règnes de la nature, un remède simple aussi efficace. » Aujourd'hui, grâce aux travaux modernes et aux essais physiologiques sur cette plante, ses propriétés sont bien autrement étendues et à jamais consacrées par l'expérience. Mais il est pénible de ne pas voir ce médicament obtenir même une mention dans la plupart des matières médicales de notre époque.

§ 2. — Effets physiologiques.

Nous ne pouvons dire que l'*arnica* ralentit la circulation capillaire comme le *charbon végétal*, car la stase sanguine qu'il détermine dans les dernières ramifications de l'arbre artériel, et non veineux, n'est point une stase passive; son action est éréthique; il produit sur les vaisseaux un mouvement de constriction, par une action spéciale sur la fibre organique, soit musculaire, soit fibreuse. Il est en cela l'opposé de la *staphysaigre*, dont les ecchymoses sont passives. On a aussi voulu comparer l'action de l'*arnica* à celle de la *pulsatille*; par là on négligait le caractère fondamental de ce dernier médicament, qui a une action spéciale sur le système veineux. L'*arsenic* lui-même ne saurait, dans ses effets sur le système capillaire, se comparer à l'*arnica*, mais plutôt au *charbon végétal*.

L'action spéciale de l'*arnica* sur l'extrémité des vaisseaux sanguins artériels, et sur le système capillaire en général, se confond avec son action sur la fibre organique,

(1) *Éphémérides des curieux de la nature*, décembre 1678.

action qui paraît directe, si l'on considère que le caractère de l'*arnica* est d'agir de la circonférence au centre, et d'affecter tous les systèmes, et surtout les membranes fibreuses, le périoste, les membranes séreuses et même muqueuses. L'extrémité des dernières expansions nerveuses semble ressentir en premier lieu, ou plus vivement, son influence, et les centres nerveux n'être affectés qu'après coup, ou directement par l'affection de leurs vaisseaux capillaires, ce qui explique son action sur le cerveau et la moelle allongée. L'*arnica* n'est donc indiqué qu'à condition que l'irritabilité de la fibre, l'éréthisme et l'affection du réseau capillaire et nerveux constituent le fond de la maladie, ou sont l'effet d'une commotion, d'une violence extérieure, et même de la stupeur suivie de réaction. Cet éréthisme d'emblée ou consécutif à la stupeur, à l'inertie momentanée, s'observe dans tous les appareils et dans toutes les fonctions. Le moral offre : d'une part, l'affaissement, l'indifférence, le défaut d'attention et de mémoire; d'autre part, l'anxiété, l'agitation, la mauvaise humeur, l'irritabilité. Les organes en général présentent ces deux groupes bien différents de symptômes : exaltation et affaissement des propriétés vitales.

L'exaltation des propriétés vitales a un cachet nerveux évident; elle succède à un temps d'affaissement, et à une impression qui s'étend de la périphérie aux centres. Et elle n'est jamais aussi vive qu'à la périphérie ou dans les organes des sens. D'où vient que le délire n'est pas dans les effets de l'*arnica*; la surexcitation du cerveau se borne à l'anxiété, à l'excès de sensibilité, qui rend insupportables la lumière, le son, le bruit; et si l'éréthisme du cerveau provoque le délire, ce n'est qu'un délire passager, sans caractère particulier. Il est plutôt dans les attributs de ce médicament de provoquer des rêves simulant le délire, ou une somnolence comateuse avec agitation et rêvasseries. L'accroissement de la sensibilité n'existe pas seulement

pour les yeux et l'ouïe; elle s'étend à toute la surface cutanée, où la sensibilité et la contractilité atteignent une acuité extraordinaire et qui va jusqu'aux convulsions, au tétanos. Le contraire ne s'observe jamais, et l'affaissement des forces, le coma, la paralysie d'un côté du corps, autres effets de l'*arnica*, ne constituent en aucun cas un état d'insensibilité générale.

Les accès de défaillance, la paralysie, la chute des forces, la roideur des muscles et la lourdeur, l'engourdissement des membres, ne s'isolent pas de quelques symptômes éréthiques, tels que : une courbature douloureuse, un tressaillement musculaire, une lassitude avec tremblement et agitation, une anxiété dans les membres, un bouillonnement de sang, une chaleur congestive vers les centres, une chaleur fébrile, avec froid en divers endroits et surtout dans les parties inférieures.

Les sensations douloureuses de meurtrissure, de luxation caractérisent l'*arnica*; cependant les douleurs tirailantes, pressives et crampoïdes, les névralgies rhumatoïdes, le prurit brûlant, abondent parmi ses effets, et sont toujours accompagnés d'une certaine tension de la fibre, avec défaut de détente, absence de sécrétions et sensibilité exagérée; on rencontre encore parmi ses effets des douleurs de froid à la peau, des élancements et des douleurs par secousses, ou affectant des endroits limités, surtout au crâne.

Les symptômes fébriles n'ont ni fixité, ni régularité. Le spasme périphérique avec froid, frissons, pouls ralenti et dur, a plus de durée que dans tout autre médicament pyrétique; il ne cesse même pas quand la chaleur plus ou moins générale annonce la participation du cœur à l'affection; ainsi, la sensation de froid prend au lit et dure toute la matinée; le froid intérieur qui saisit au réveil persiste toute la journée, un violent frisson qui prend en bâillant parcourt tout le corps, une sensation de chaleur inquiète

et empêche de dormir; il y a des accès de chaleur anxieuse, une chaleur interne existe avec froid par tout le corps et aux extrémités, une chaleur sèche finit par devenir insupportable; mais le froid survient dès qu'on remue dans le lit et qu'on se découvre; la sensation de chaleur parcourt le dos; elle est sèche; une sueur passagère et anxieuse se montre la nuit à plusieurs reprises par tout le corps; la sueur a une *odeur aigre*: il y a une sensation de froid, bien que l'on soit chaud. La fièvre, une fois établie, consiste en mouvements de chaleur et de congestion qui montent à la tête avec froid aux autres endroits; de petits accès de chaleur par bouffées se répètent par tout le corps; la soif n'est point en rapport avec les phénomènes de froid, non plus que la chaleur fébrile; elle existe pourtant pendant le froid, plus souvent pendant la chaleur.

L'*arnica* n'est point un médicament adapté à l'élément inflammatoire; ses fluxions sont éréthiques, ses congestions n'aboutissent pas, ou s'étendent en surface et se dissipent par résolution, comme ses ecchymoses ou plutôt ses rougeurs érythémateuses.

Les symptômes de l'*arnica* dénotent une excitation sanguine des organes internes, sans lui conférer une action franchement inflammatoire. Les douleurs sympathiques, leur retentissement sur d'autres organes, non moins que l'état du pouls et de la calorification donnent à ces affections un caractère de nervosité incontestable. Sous son influence, aucun organe n'est exempt de symptômes d'irritation sanguine et nerveuse, de phénomènes congestifs et hémorrhagiques. Nous en donnons une idée dans l'énumération des symptômes de la poitrine et de quelques organes.

Toux sèche, le plus souvent par titillation à la partie supérieure de la trachée-artère, ou dans les bronches; toux avec sensation d'écorchure dans la poitrine; toux avec élancements dans la tête; toux avec élancements dans le

ventre; toux qui produit une sensation de brisement par tout le corps; élancements au dos, dans la poitrine et ailleurs pendant l'inspiration; toux avec crachats de sang, respiration courte, oppression avec anxiété, mal à la tête et au ventre, douleur au bas du sternum en inspirant, élancements que l'inspiration augmente, inspiration rapide et difficile ou lente; la poitrine semble excoriée; crachements de sang; tout le thorax est comme brisé et contus à chaque mouvement de la respiration; anxiété dans la poitrine.

L'éternument et l'enrouement sont les principaux symptômes de la gorge et du nez. Pour les yeux, élancements, ardeurs, larmes brûlantes; pour les oreilles, ardeur, élancements, bourdonnements; symptômes qui auraient besoin d'être adjoints à d'autres pour avoir une valeur inflammatoire; on y voit tout au plus un orgasme sanguin, un état d'irritation sanguine et nerveuse. Les organes génito-urinaires nous l'offrent à un degré plus marqué: des douleurs variées affectent l'urèthre; des symptômes d'hématurie ne sont pas équivoques; l'urine est souvent rouge, en petite quantité, difficile à évacuer, le ténésme peut aller jusqu'à la rétention d'urine; il y a excitation vénérienne, érections, règles avancées.

Mais si l'élément inflammatoire dans son état aigu lui convient peu, il n'en est pas de même des deux périodes opposées d'une affection fébrile, suite de commotion, de lésion mécanique par un instrument chirurgical agissant même profondément dans les tissus, de déplétion trop rapide d'une cavité, de l'extraction du fœtus et de tout ce qui agit du dehors et mécaniquement. La première période des affections, naissant sous de telles influences, représente exactement la période de spasme fébrile, de concentration, de frisson et de fièvre de l'*arnica*. Mais si, à une époque donnée de cette fièvre, les centres nerveux, et sanguins s'affaissent sous la commotion quelconque qui

sollicite leur trouble, et le témoignent par des phénomènes d'inertie cérébrale, de stupeur, de typhisme, d'ataxie même, l'indication de l'*arnica* revient tout naturellement.

En pareils cas, on observe en même temps des symptômes d'irritations viscérales, hépatiques et gastriques, plus ou moins étendus aux intestins, où ils se développent avec l'état typhique.

Vertiges, mal de tête stupéfiant, embarras de la tête, somnolence anxieuse, céphalalgie pressive, élancements au cerveau avec nausées et vomissements au moindre mouvement, vertiges et nausées en lisant, ardeur à la tête et froid au corps, affaissement des traits de la face, chaleur sèche et rougeurs passagères aux joues, dilatation ou rétrécissement des pupilles, obnubilation, ouïe plus délicate ou dureté et diminution de cette faculté, saignement du nez, chaleurs et ardeurs passagères au nez et aux oreilles; dysurie et suppression des urines; haleine putride, fétide; lèvres sèches, gercées, ardentes, tuméfiées; sécheresse et ardeur dans la bouche; difficulté à avaler; bruit en avalant, comme si l'œsophage était inerte; goût putride, éructations et hoquet; du sang est mêlé à la salive; gargouillement dans le ventre; selles sanguinolentes, purulentes, involontaires; les battements du cœur ressemblent plutôt à un tressaillement; chute des forces, désespoir, coma, tel est le tableau de la dernière période.

L'*arnica* n'est pas un médicament capable de déterminer des dyserasies, des états chroniques avec quelque modification particulière des humeurs. Son action est rapide, sa courte durée ne lui permet pas d'atteindre la sphère végétative d'une manière durable. Ces données ressortissent encore des symptômes cutanés: fourmillement et prurit lancinant brûlant; petits boutons couronnés par un peu de pus; boutons sensibles au toucher qu'un peu de pus surmonte et qui sont entourés d'une

auréole rouge, espèce de furoncles douloureux ; tache rouge, pruriteuse au gland, au prépuce, avec boutons qui excitent à se gratter ; ulcérations aux coins de la bouche ; tuméfactions des lèvres, du nez, du pied ; gonflement chaud des ganglions sous-maxillaires.

Avant de passer à l'application raisonnée du médicament, disons que l'ensemble des symptômes de l'*arnica* rappelle la constitution nerveuse et sanguine, irritable d'un adulte ; sous ce rapport, la *noix vomique* et la *bryone* lui sont analogues.

Il suit de tout ce qui précède que les affections avec augmentation de l'irritabilité, éréthisme sanguin et tension de la fibre, même à des périodes malignes et ataxiques, sont du ressort de l'*arnica* ; pourvu, comme nous l'avons dit, qu'elles procèdent de la périphérie, qu'elles aient leur point de départ dans le système capillaire et dans les dernières expansions nerveuses, non pas toujours par suite d'une lésion extérieure et mécanique, mais aussi parce que le système capillaire et le réseau nerveux sont particulièrement atteints par la cause morbide.

C'est précisément en cela que l'*arnica* est opposé à l'*aconit* et qu'il diffère de l'*arsenic*, dont l'action principale retentit des centres à la circonférence ; d'où résulte la différence pratique des phénomènes de torpeur et de typhisme des deux médicaments ; phénomènes qui sont tels pour l'*arnica*, que Stohl leur donnait l'*opium* pour antidote, et non le *café* ou la *noix vomique*. L'école italienne et l'un de ses plus doctes représentants, le professeur Giacomini, n'a considéré que cette face de l'action de l'*arnica*, et l'a classé parmi les médicaments hyposthénisants. Aussi le recommande-t-il contre les fièvres et les affections inflammatoires, d'accord en cela avec d'anciens auteurs, mais plus encore avec son système, qui n'admet dans les médicaments qu'irritation ou faiblesse, hypersthénie ou hyposthénie.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Fièvres traumatiques*. — Maintenant nous pouvons tracer le cadre des indications thérapeutiques de l'*arnica* sans trop de détails. Les prodromes de la fièvre de l'*arnica* sont spasmodiques et éréthiques; ils offrent plus d'irrégularité et de durée des frissons que celle de l'*aconit*; et sa chaleur n'est jamais aussi universelle, aussi régulière; elle est, en outre, plus âcre, et se complique de rougeurs et de mouvements congestifs sans consistance. La réaction offre plutôt de la tension qu'une détente louable. L'anxiété domine la concentration comme la réaction; et la surexcitation douloureuse de la sensibilité de la peau et des sens fait rechercher le repos, le calme, le silence, l'obscurité. Cette surexcitation, cet éréthisme vont jusqu'à cette extrême tension qui précède la détente, la crise ou l'adynamie; mais alors même les phénomènes nerveux ataxiques ne sont pas étrangers à la maladie. Tout ceci concerne principalement les fièvres traumatiques, quelles qu'elles soient, et les effets généraux de toute commotion violente. Mais l'*arnica* ne suffit pas seul à leur traitement complet, tandis qu'il suffit admirablement à les prévenir; et il n'y a pas de médecin en possession de ce médicament héroïque qui n'ait observé des fractures, blessures, contusions graves, chutes et autres cas de ce genre qui, traités par l'*arnica*, ne leur ont offert ni fièvre ni complication.

Les phénomènes putrides des fièvres graves, traumatiques, ou succédant à une violente surexcitation nerveuse du domaine de l'*arnica*, réclament ordinairement l'adjonction d'autres médicaments, par exemple l'*opium* qui s'associe bien avec l'*arnica* dans certaines méningites, dans les fièvres cérébrales. Dans toutes ces graves affections il répond au coma, à la perte de connaissance, à la torpeur, mais sans délire; l'épistaxis, qui n'amène aucun soulage-

ment, met encore sur la voie de son emploi, et fait également penser au *quinquina* et aux acides minéraux.

B. *Phlegmasies*. — L'éréthisme initial et persistant indiquera au praticien jusqu'à quel point il doit se fier à l'*arnica*, lui adjoindre des agents auxiliaires, ou les lui substituer. C'est encore ce qu'il faut dire au sujet de quelques inflammations exsudatives et avec épanchement, où la *bryone*, le *tartre stibié*, le *sénéga*, la *digitale*, le *soufre*, sont ordinairement mieux adaptés. La pleurésie, cependant, ne réclame l'*arnica* qu'au début, et par son origine rhumatismale, pleurodynamique; la péritonite puerpérale tombe dans sa sphère d'action par le fait des manœuvres de l'accouchement et par l'irritation de la fibre. Les inflammations éréthiques, telles que les fluxions arthritiques, les phlogoses par lésion mécanique et les irritations chroniques à la peau par frottement ou autre cause phlegmasique, sont heureusement modifiées par ce médicament seul, ou associé au *soufre* que l'on donne après. Ce caractère d'irritabilité de la fibre, de sensibilité exagérée, avec ou sans rougeur des tissus rend l'*arnica* extrêmement précieux dans certaines gerçures du sein, chez les nourrices, dans les gerçures des lèvres, des doigts, avec rougeur. Le *graphite* et le *lycopode* sont ordinairement appelés après lui, ou même sont indiqués d'emblée lorsqu'il n'y a pas de rougeur et que l'on a affaire à des rhagades mieux déterminées.

L'action prêtée à l'*arnica* sur le tissu cellulaire est une extension abusive de son action sur la fibre, sur les expansions nerveuses et le réseau vasculaire; aussi, son emploi contre l'érysipèle phlegmoneux, contre le phlegmon et les brûlures profondes n'est pas justifié; il l'est plutôt dans les érysipèles les plus superficiels ou érythémateux, dans les simples rougeurs actives et les ecchymoses qui compliquent une plaie, une contusion; il l'est indispensablement dans toutes les inflammations d'organes contus ou lésés mécani-

quement ou divisés. C'est ainsi qu'il peut être fort utile dans certaines orchites, hépatites et autres phlegmasies.

C. *Congestions. Lésions mécaniques. Hémorrhagies. Apoplexie.* — L'*arnica* doit être classé parmi les principaux médicaments à action congestive : la *belladone*, la *pulsatille*, le *safran*, l'*ipéca*, etc. On connaît maintenant quels sont les caractères qui doivent l'appeler dans le traitement d'une congestion, même lorsqu'elle affecterait un organe affaibli ; l'état de l'organe doit n'être pas seul considéré, et l'on comprend que le médicament principal puisse ne pas suffire à toutes les périodes de la maladie.

Partout où une lésion mécanique a agi sur les tissus, l'*arnica* est indiqué. Il ne s'oppose pas seulement à l'établissement de l'orgasme local, mais il empêche encore le développement des phénomènes généraux, de la fièvre. Il est inutile d'insister sur ce point. Son rapport direct avec le système capillaire trouve son application naturelle dans les ecchymoses et quand le sang est extravasé dans les tissus lacérés ou contus, aucun médicament ne hâte davantage sa résorption. Le *souci officinal*, le *cyste du Canada*, la *ciguë*, la *grande consoude*, le *sumac* et la *rue* ont des propriétés plus ou moins analogues à celles de l'*arnica* comme vulnéraire. Il est bon d'observer que dans certaines inflammations traumatiques, celles de l'œil, par exemple, l'*aconit* doit être quelquefois associé ou préféré à l'*arnica*, à cause de la constitution de l'organe. La plupart des hémorrhagies sont dans sa sphère d'action en des circonstances symptomatologiques analogues à ses effets. Elles sont actives, irritatives, même dans un organisme affaibli, asthénique. On le trouve parfaitement efficace dans certaines hémorrhagies compliquant une fièvre ataxo-adynamique ; et, dans ce cas, ce médicament donné à doses communes, nous a paru agir comme stimulant de la contractilité des vaisseaux sanguins et augmenter le ton du système nerveux. Telle est encore la valeur de sa pro-

priété dans les ecchymoses et les écorchures de malades alités depuis longtemps.

L'*arnica*, dans les hémorrhagies par coups ou blessures, doit être considéré comme un hémostatique excellent, et d'autant plus précieux, qu'il est en même temps le meilleur *vulnéraire*, pour exprimer beaucoup de choses par un seul mot.

Dans l'apoplexie, indépendamment de l'état congestif et hémorrhagique convenable à l'*arnica*, ce médicament est encore indiqué par l'éréthisme local et souvent général qui précède l'épanchement ou qui l'accompagne. Sous ce rapport, comme sous le rapport des causes de l'apoplexie : irritations rhumatismales, éréthisme habituel du cerveau, excès de boissons excitantes, l'*arnica* est un médicament tellement héroïque que nous ne comprenons plus comment il se trouve encore des médecins qui recourent à la saignée. Ils n'auraient, pour préluder aux études expérimentales sur ce médicament, qu'à l'employer contre les vertiges et autres symptômes précurseurs de l'apoplexie, et ils se convaincraient de sa puissante efficacité. Disons pourtant que l'*arnica* n'est pas appelé seul à dissiper les symptômes irritatifs et congestifs du cerveau et à guérir l'apoplexie; presque toujours l'*aconit*, la *belladone*, l'*opium*, le *sumac*, la *noix vomique* trouvent place dans le traitement. Nous faisons nos réserves en faveur de stases sanguines passives, de l'état variqueux de la base du crâne et des cas particuliers où la *pulsatille*, le *charbon végétal*, l'*opium*, le *soufre*, l'*ipéca* peuvent être d'un plus grand secours.

Les stases capillaires avec céphalalgie frontale occasionnées par la chaleur, l'ardeur d'un poêle dans un appartement exigent l'*aconit*; mais l'*arnica* lui est préférable quand ces stases capillaires, ces sortes de congestions, soit à la tête, soit à la poitrine, sont causées par une marche forcée au soleil, comme on l'a constaté souvent dans nos

colonnes expéditionnaires d'Afrique, lorsque nos soldats tombaient sous le coup d'une asphyxie ou d'une apoplexie capillaire.

Certains auteurs, en parlant des vertus de l'*arnica*, ont trouvé moyen de le conseiller dans presque toutes les maladies. Le défaut d'indications précises leur a fait parcourir tout le cadre nosologique à propos de chaque médicament.

Nous avons mis le lecteur en état de déterminer lui-même les cas où l'*arnica* peut être utile accidentellement dans des maladies dont nous ne parlons pas ; il peut apprécier les avantages de son emploi contre les tranchées violentes qui suivent l'accouchement et accompagnent le retour de l'utérus sur lui-même, contre les accidents qui suivent les manœuvres de l'accouchement et l'introduction de corps divers dans les ouvertures naturelles, contre l'irritabilité qui se manifeste dans les tissus distendus à l'excès par une collection séreuse, ou délivrés de cette distention par une déplétion trop rapide, contre l'irritabilité de la fibre par suite d'un travail corporel violent...

D. *Névralgies*. — Très riche en symptômes, douleurs, l'*arnica* trouve de fréquentes indications dans des affections névralgiques, rhumatismales, arthritiques pourvu qu'elles présentent le caractère éréthique et irritatif ; telles sont, entre autres, des céphalalgies par accès, des tics douloureux, des névralgies de l'œil, des odontalgies de sujets nerveux et sanguins ou pourvus de muscles forts et de peu de tissu cellulaire graisseux, surtout quand ces névralgies surviennent après l'insolation, la fatigue d'un travail corporel, des mouvements violents. L'*arnica* est préférable à la *sabine* dans des accès de goutte aiguë, chez des sujets sanguins, irritables, quand il y a des gonflements, des éréthismes, de la sensibilité dans les tissus. Dans tous les cas névralgiques, névrodyniques et arthritiques, le *soufre* lui est souvent associé avec succès. On

sait que l'*arnica* est le moyen le plus expéditif contre le lumbago dû à la fatigue, ou à une distension des fibres musculaires, contre des douleurs semblables occupant les muscles; son alternation, en certains cas, avec le *cuivre*, jouit d'une grande efficacité.

E. *Distension de la peau. Furoncles. Toux. Delirium tremens. Dysenterie putride. Tétanos. Paralysie.* — L'*arnica* ne laisse pas d'être parfois indiqué dans des maladies chroniques; il n'est pas question seulement des œdèmes et d'autres tuméfactions des tissus, où la matière de l'épanchement peut jouer le rôle de corps étrangers irritants, il est question d'irritations chroniques réveillées par une cause mécanique comme le frottement, de prurits lancinants avec sensibilité à la peau, d'ulcères entourés d'un cercle rouge et sensible, de boutons furonculeux, de furoncles qui se succèdent parfois opiniâtrément chez des sujets musculeux, sanguins, irritables, travaillés ainsi d'une espèce de diathèse que l'*arnica*, le *soufre*, et souvent aussi la *noix vomique*, guérissent radicalement. Certaines toux opiniâtres et irritatives trouvent dans l'*arnica* au moins un utile palliatif et plus d'une bronchite, des catarrhes chroniques eux-mêmes ont été heureusement modifiés par lui; mais il se montre plus utile encore dans les laryngites chroniques, irritatives, et dans quelques coqueluches. Enfin, l'*arnica* est presque toujours appelé dans le traitement du *delirium tremens*, ou chorée alcoolique. Il nous reste à mentionner certaines dysenteries putrides, le tétanos traumatique et des paralysies comme pouvant tomber dans le domaine thérapeutique de l'*arnica*.

Mais nous ne terminerons pas sans prémunir le lecteur contre les exagérations du docteur Starke et de quelques médecins qui voient partout des aggravations par les plus faibles doses. L'*arnica* est un des médicaments qui, en bien des circonstances, veut être employé en teinture et à doses de plusieurs gouttes dans un véhicule inerte comme

l'eau pure ou sucrée ; ces doses sont tous les jours d'une grande utilité, non-seulement dans les lésions mécaniques, mais aussi dans la goutte, dans plusieurs névralgies, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le mode d'emploi des médicaments à l'extérieur, en compresses imbibées de leur solution, est souvent fort utile et remplace avantageusement d'autres topiques moins utiles et plus incommodes, tout en aidant l'action du même médicament pris à l'intérieur. On ne guérit plus autant que Stholl de dysenteries putrides. On ne guérit plus autant que Colléri de paralysies et d'amauroses, par l'*arnica*. N'est-ce pas parce qu'on a trop réduit ses doses ? L'échelle posologique est vaste ; on ne doit pas se borner aux doses les plus faibles et se priver du bénéfice des autres. Étendez, d'une part, la variété des doses ; augmentez, d'autre part, le nombre de médicaments, et spécialisez leurs indications, et la thérapeutique sera aussi riche que puissante.

DOSES. — L'*arnica* est le médicament le plus fréquemment employé à l'extérieur contre les contusions et toutes les lésions mécaniques : on en met 10 à 12 gouttes par demi-litre d'eau servant à imbiber des compresses que l'on tient sur les parties lésées. Cette dose convient mieux que de plus fortes, qui peuvent provoquer une irritation érysipélateuse et entretenir les plaies saignantes et fraîches pendant plusieurs jours, c'est-à-dire pendant le temps qui suffirait à leur cicatrisation, si on eût employé une dose plus faible. En même temps, on donne à l'intérieur une goutte de la teinture dans un verre d'eau, qu'il faut prendre par petites gorgées dans l'espace d'un jour. En toute autre circonstance, cette dose peut avoir sa convenance, si l'on ne doit recourir à une goutte ou à quelques globules de la troisième ou sixième atténuation, ou même à une dose plus faible encore, surtout quand le malade est sous l'empire d'une extrême impressionnabilité.

ARSENIC (ARSENIGUM ALBUM).§ 1^{er}. — Histoire.

Il est ici question de l'*acide arsénieux*, également appelé *oxyde blanc* ou *deutoxyde d'arsenic*, et vulgairement *arsenic*; les autres sels ou composés arsenicaux sont trop peu connus pour nous occuper. Mais plusieurs faits nous font espérer que la thérapeutique possédera un jour en eux, par exemple dans le *sulfure d'arsenic*, un médicament très précieux. Quelles ne seraient pas déjà la richesse de la matière médicale et la puissance de l'art de guérir, si la science, dégagée enfin des préjugés et des querelles d'amour-propre, laissait un champ libre et tranquille aux études sérieuses!

Les anciens ne connurent que le *sulfure d'arsenic* natif. Paracelse l'employa. Brandt est le premier qui s'appliqua à en apprécier l'action, c'était au commencement du XVIII^e siècle. L'*arsenic* est assez peu employé; selon Mérat et Delens (1) il est sans usage en médecine. Son emploi s'est borné à des applications extérieures, le plus ordinairement escharotiques. Les Indiens en ont usé avant nous, et en usent encore contre les fièvres intermittentes, les morsures d'animaux venimeux, le cancer, etc.; les *pilules asiatiques* sont une exportation de l'Inde.

§ 2. — Généralités.

Il est vrai de dire avec le studieux Lobethal que l'*arsenic* est un médicament inépuisable en effets physiologiques et thérapeutiques. Sa monographie complète

(1) *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale.*

exigerait un gros volume. On en peut juger par les deux mémoires du docteur Imbert-Gourbeyre, sur les *éruptions* et la *paralysie arsenicales*. Cet érudit a dit de son côté, que l'action thérapeutique de l'*arsenic* était peut-être plus étendue que celle du *soufre*. Il lui appartenait d'indiquer à MM. Trousseau et Pidoux la voie qu'ils auraient dû suivre pour rendre vraiment utile leur article *arsenic* (1).

Les auteurs se sont trouvés dans l'embarras pour établir l'électivité de l'*arsenic*, devant l'influence remarquable qu'il exerce sur chaque appareil organique. On lui a prêté une action spéciale sur les principaux d'entre eux. Dans l'un des plus récents ouvrages sur cette matière, on le fait agir *d'une manière tranchée* : 1° sur les *voies digestives*; 2° sur les *organes de la tête*; 3° sur l'*appareil cutané*; 4° sur l'*enveloppe cutanée*. Pourquoi pas aussi sur les membranes muqueuses, sur le cœur, sur le poumon? Il en est qui, à cause de son influence sur les systèmes veineux et exhalant, l'ont pris pour un dissolvant, un antiplastique, un agent propre à déterminer les hydropisies et les cachexies de tout genre. Quelques-uns, d'après ses effets sur le système capillaire et sur le cœur ou sur le système nerveux cérébro-spinal, ont adopté l'opinion d'une action spéciale de l'*arsenic* sur ces appareils; comme d'autres, devant ces effets les plus graves, lui ont attribué une puissance délétère, maligne, cause de gangrènes, de lésions organiques, de putridité (2).

Pour sortir de ce labyrinthe et apprécier plus exactement les effets de l'*arsenic*, il faut considérer plusieurs degrés dans son action, suivant qu'elle est initiale, légère,

(1) *Traité de thérapeutique et de matière médicale*. Paris, 1858.

(2) Voyez le Mémoire de M. le docteur Vernois, *Sur les accidents produits par les vertes arsenicaux* (*Annales d'hygiène publique*, 1859, 2^e série, t. XII, p. 319 à 346 avec 1 pl.)

passagère et bornée à la sphère nerveuse, ou qu'elle est plus vive et qu'elle affecte la circulation, ou qu'elle est violente et opprime la vie, ou qu'enfin elle agit avec intensité ou une durée qui modifie profondément la vitalité, les liquides et les solides. Et c'est la méthode naturelle que nous avons suivie. Du reste, quelque multipliés que soient les symptômes physiologiques, toxicologiques et cliniques de l'*arsenic*, on peut les ramener à l'unité d'une action spéciale et génératrice de ces mêmes symptômes en en fixant le foyer dans le système nerveux ganglionnaire que nul médicament n'affecte si profondément, si spécialement et si universellement. De ce centre, son action se porte sur tous les systèmes avec l'empreinte de son génie destructeur. Les plus profondément atteints sont sans contredit ceux de la nutrition et de la vie végétative.

Nous trouvons dans la sphère d'action de l'*arsenic*, la simple dyspepsie et le choléra épidémique; la simple fièvre intermittente, et la fièvre typhoïde et ataxique; un simple engorgement glandulaire et l'ascite; une vésicule éphémère, et la pétéchie putride ou l'ulcère phagédénique; le simple spasme et l'épilepsie ou l'asthme le plus violent; l'érythème et la gangrène; la névralgie et l'anéantissement des forces; c'est que le système nerveux ganglionnaire va partout, anime tout, est l'atmosphère vital de tous les tissus et du cerveau lui-même, qui est sous sa dépendance, ainsi que les viscères, lesquels appartiennent à la vie organique et en élaborent les matériaux. Toutes ces affections, tous ces états décèlent, soit l'action faible ou initiale de l'*arsenic*, soit son action fixe, plus profonde, rapide ou lente, et enfin complète, dont une des actions spéciales, et, si l'on veut, altérante, est la veinosité.

Le sang, d'une part, se régénère incessamment par le chyle versé dans ses vaisseaux et par la respiration; d'autre part, il fournit à l'entretien du corps, en laissant dans la trame des organes les matériaux propres à chacun

d'eux, et en abandonnant dans certains autres les matériaux usés, vieillis, et désormais inutiles ou nuisibles. Ce travail d'appropriation, d'assimilation, de décomposition et d'élimination s'opère par deux courants opposés à travers tout l'organisme, et il est régi par les nerfs ganglionnaires. On comprend comment il doit se faire que, suivant le degré ou la spécialité d'action des nerfs ganglionnaires, le sang admette plus de substances constituantes, et des substances plus ou moins élaborées. De là, une modification de ses qualités physiques et vitales capables d'influencer la nutrition générale et l'innervation. Le régime tend à produire des modifications considérables dans un sens ou dans un autre, suivant les éléments dont il se compose et leur abondance ; c'est pourquoi le régime doit occuper une place dans le traitement de toutes les maladies, et en particulier des maladies dyscrasiques. Les médicaments, à leur tour, tendent à opérer des modifications de ce genre par leur action sur les nerfs ganglionnaires.

C'est le rôle de l'*arsenic* de modifier plus particulièrement le système de la veine porte. Les vaisseaux s'engouent et donnent lieu à tous les symptômes qui traduisent cette plénitude, avec le caractère particulier de l'action de l'*arsenic* : douleurs brûlantes, anxiété, etc.

Comme altérant, et par suite de son action sur le système veineux, l'*arsenic* agit sur les systèmes exhalant et absorbant, et détermine la diathèse séreuse de laquelle il est un si puissant modificateur. Et ceci touche à sa remarquable influence sur la plasticité. Les auteurs qui ont voulu expliquer cette influence par son action directe et toxique n'ont pas remarqué qu'elle était précisément un de ses effets les plus lents, les plus chroniques.

Il ne faut pas oublier que l'*arsenic*, comme tous les médicaments à sphère d'action très étendue, agit de dedans en dehors dans ses rapports avec le système sanguin, mais

que c'est toujours d'une manière irrégulière et sans persistance. Son action sur la sphère végétative est, au contraire, plutôt concentrante, parce que sa tendance finale est d'opprimer et de désorganiser.

L'*ellébore blanc* paraît suivre, dans son action, les mêmes voies que l'*arsenic*, mais il est plus borné au système gastrique; son action, moins étendue, s'y concentre davantage. De plus, son action est moins tenace, quoique avec la même atteinte des forces radicales, à l'exception de la putridité et de la désorganisation des tissus.

L'éréthisme, l'irrégularité et l'ataxie de la *camomille*, sa versatilité même, correspondent très bien aux effets les moins pernicieux de l'*arsenic*, à son état bénin. L'*arsenic* possède avec éminence la plupart des symptômes des médicaments secondaires et d'autres plus importants. La ressemblance de ses effets avec ceux de la *noix vomique* laisse néanmoins entrevoir la diversité de leur origine et la spécialité d'affection de la moelle épinière dans ce dernier médicament. L'*ipéca*, souvent analogue à l'*arsenic*, a des spasmes congestifs et toniques, tandis que ceux de l'*arsenic* sont dus à l'intermittence de l'influx nerveux, à son anéantissement. L'*arsenic* et l'*ergot de seigle* ont bien des points de ressemblance, mais on reconnaît dans ce dernier une influence spéciale sur les extrémités vasculaires qui borne sa sphère d'action.

L'*arsenic* agit autrement que l'*arnica* sur les vaisseaux capillaires : il en paralyse l'irritabilité par le foyer même de son action qui est dans le système nerveux ganglionnaires, tandis que ce foyer pour l'*arnica* est dans le cerveau. Aussi, l'action expansive de l'*arsenic* converge-t-elle bientôt sur les centres qu'elle opprime d'autant plus que son expansion a été plus vive; l'*arnica*, au contraire, provoque une réaction d'autant plus vive, que la concentration a été plus profonde. La comparaison qu'ont faite quelques auteurs de l'action de l'*arsenic* avec la *camo-*

mille a quelque justesse ; mais l'action du premier est maligne et profonde, et représente tout ce qu'il y a de plus violent comme douleur, comme inflammation, comme lésion de tissus. L'action de la *camomille* offre une certaine exaltation vive, mais non profonde, beaucoup de mobilité dans les symptômes, un ébranlement facile des systèmes bilieux et nerveux, et une appropriation spéciale aux maladies des enfants.

Tandis que l'action de la *belladone* sur le cerveau et le système nerveux de la vie de relation est directe et active, celle de l'*arsenic* sur les mêmes organes est indirecte et passive ; l'une opprime en exaltant, l'autre exalte en opprimant. L'électivité de la *belladone* affecte les centres vasculaires ; celle de l'*arsenic* porte sur les extrémités, sur les capillaires. De son côté, le *carbonate de chaux* tend à déprimer la vitalité par le processus plastique ; l'*arsenic* tend à détruire la vie végétative par l'innervation trisplanchnique ; le *charbon végétal* enraye la vie par l'inertie des vaisseaux capillaires ; l'*arsenic* enraye la circulation capillaire par l'inertie de la vitalité ; le *mercure* dissout, décompose liquides et solides, par une action directe sur le système lymphatique ; l'*arsenic* parvient au même résultat par une action directe sur le système nerveux ganglionnaire, mais tous deux dans leur action chronique et finale aboutissent au même épuisement de l'innervation, aux tremblements et aux paralysies. Et, s'il n'y a pas de médicament plus antiplastique que l'*arsenic* et le *mercure*, il faut remarquer que tous deux sont aussi très phlogistiques. Les inflammations de l'*arsenic* sont étendues en profondeur, violentes, désorganisatrices par gangrène, et celles du *mercure* étendues en surface et désorganisatrices par suppuration.

Quelque incomplets que soient tous ces divers termes de comparaison dans l'état actuel de la science, nous avons cru devoir nous les permettre, non sans déplorer, à

la vue des lacunes de la matière médicale, les vaines discussions de la presse médicale et ses feuilletons.

§ 3. — Symptômes caractéristiques.

L'*arsenic* modifie peu ou point l'intelligence; la volonté reste lucide et ferme; mais il agit puissamment sur les affections et le caractère. En quoi la *noix vomique* et quelques autres médicaments ont de l'analogie avec l'*arsenic*; cette disposition décèle encore, chez ce dernier, son action spéciale sur les nerfs ganglionnaires et la vie végétative.

L'anxiété est énorme, l'agitation excessive; on ne trouve de repos nulle part, en même temps l'accablement est immense et la chute des forces effrayante.

Cet accablement, cette prostration, cette chute des forces existe seule également; elle vient par accès, à propos de rien, complique facilement d'autres symptômes et empêche même de se mouvoir.

Les symptômes concernant le cœur, la circulation, la réaction ou le système nerveux cérébro-spinal sont souvent périodiques et marquent des stades simulant la fièvre intermittente.

Le pouls est petit et vite, faible et petit, ou petit et intermittent; parfois tendu et fréquent, souvent avec mouvements tumultueux du cœur.

La soif est ardente, inextinguible; quelquefois elle n'existe pas; l'on dirait que l'organisme n'en perçoit pas la sensation.

Les douleurs sont anxieuses et surtout brûlantes; elles deviennent insupportables; les affections, lésions et douleurs internes ont le même caractère d'ardeur brûlante.

Les fluxions et congestions dénotent la stase sanguine et tendent à la gangrène. L'inflammation a le type malin, avec rougeur livide, brûlement et tendance à la gangrène.

Le propre des douleurs de l'*arsenic* est de se calmer par l'application de la chaleur extérieure.

Les sécrétions en général sont âcres, corrosives, brûlantes, surtout dans le coryza et la leucorrhée.

L'anxiété le soir après le coucher et le matin, vers le milieu de la seconde partie de la nuit caractérise encore son action, non moins que la sueur au commencement du sommeil, l'exaspération des symptômes dans le repos, et leur amélioration étant debout et en marchant.

Enfin, des symptômes insignifiants : vertiges, vomissements, névralgie, selles, coryza..., entraînent une immense faiblesse en désaccord avec le symptôme qui semble la faire naître. L'*ipéca*, l'*ergot de seigle* et l'*ellébore blanc* ont cela de commun avec lui, d'entraîner un accablement subit et total des forces à propos d'un symptôme de peu d'importance et sans gravité par lui-même.

L'*arsenic* est surtout le médicament des sujets affaiblis, dont la résistance vitale est presque nulle; des sujets, quel que soit leur tempérament, chez lesquels le système gastrique a perdu de son activité, par son excès même, dans un genre de vie exubérant en digestions riches et abondantes; des sujets à tempérament veineux; des sujets encore à carnation fraîche et florissante, mais dont la vitalité éprouve de fréquents échecs, et chez qui un rien détruit l'harmonie fonctionnelle; chez tous, le malaise le moins important suscite des défaillances et des accablements qui paraissent n'avoir pas de causes. Les vieillards se trouvent plus facilement mieux de l'*arsenic*; et ce médicament est plus fréquemment indiqué chez eux que dans l'enfance, parce que le système veineux domine dans la vieillesse, ce système éprouve des embarras et des plénitudes causées soit par l'usure des organes, soit par la surabondance des matériaux de décomposition, des molécules usées et trop animalisées, que, de toute part, les tissus jettent dans les veines pour les éliminer après une der-

nière élaboration dans le système de la veine-porte. A cet âge, en effet, le mouvement de décomposition surpasse de beaucoup le mouvement de plasticité et de composition, qui domine dans l'enfance. Néanmoins, il est une foule de circonstances où l'*arsenic* est appelé à rendre à ce mouvement toute sa prépondérance, et à modifier les jeunes organisations chez lesquelles s'opèrent des concentrations dangereuses sur le système nerveux ganglionnaire, sur les viscères abdominaux, sur les appareils lymphatique et chylifère.

Le moral reflète très exactement les modifications apportées dans le corps humain par l'*arsenic*, depuis la surimpressionnabilité sensoriale jusqu'à l'apathie mélancolique; depuis les craintes et les frayeurs incessantes, jusqu'au dégoût de la vie; depuis les plus vives anxiétés, jusqu'au découragement complet. Tous les symptômes moraux semblent s'élever des profondeurs des organes et des viscères en souffrance; ils portent sur les facultés affectives et sur les instincts, et non sur l'intelligence et la volonté; le cerveau, en effet, n'est jamais entrepris que secondairement et très secondairement par l'*arsenic*; et son délire est toujours passif et dû au mauvais état des solides et des liquides.

§. 4. — État prodromique. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

La violence des effets de l'*arsenic* nous offre, dans les simples prodromes de la fièvre, des phénomènes d'une gravité flagrante. Ce médicament n'est point insidieux, en ce sens que les symptômes peu graves auxquels il correspond ont un tel retentissement dans l'organisme, que les circonstances dont ils s'entourent ne permettent pas la sécurité: ainsi, un vomissement avec froid modéré au début d'une fièvre, sera lié à une prostration considérable, à une soif ardente, à une syncope.

Tous les symptômes, dès le premier moment, annoncent, dans leur ensemble, une profonde atteinte de la vitalité, un génie malin et ataxique, un caractère de putridité et de destruction.

En général, la concentration est vive, la chaleur interne brûlante sur certains points ; la soif est énorme et ardente, à moins que la sensation n'en soit abolie ; la pâleur est extrême ; la peau est sèche, rude, froide, bleuie par plaques ou par digitations, le bleuissement des doigts et des orteils s'étend même à la main et au pied avec un froid glacial. L'épuisement subit des forces s'y joint quelquefois ainsi que la syncope. Des vertiges, des douleurs violentes, l'angoisse, la faiblesse musculaire obligent à se coucher ou déterminent des nausées et des vomissements. La somnolence n'est pas rare en cet état, même au milieu des plus violents frissons ; parfois le sujet semble maigrir en peu d'heures, les yeux cernés s'enfoncent, la stagnation du sang dans les capillaires produit la cyanose, un froid de marbre règne à la périphérie et à l'intérieur principalement ; on ressent à l'épigastre une sensation de brûlure pleine d'anxiété. En cet état, les spasmes semblent n'être pas autre chose que les secousses irrégulières d'impuissants influx nerveux sur la trame organique frappée de torpeur ; la vie le dispute à la mort par des tiraillements douloureux, par des crampes, des tremblements, des plaintes toujours accompagnées d'une extrême anxiété, d'un pouls vite, petit, concentré. La soif est ordinairement inextinguible, et il survient des sueurs froides, de la diarrhée et des douleurs violentes au cœur ou en d'autres parties.

Une des pratiques les plus utiles dans les constitutions épidémiques malignes, c'est de donner l'*arsenic* au début, et dès les premiers symptômes d'une affection qui est sous l'influence de ce génie malin ; on pourra, de cette manière, arrêter, dans leur développement ou enrayer au début, des névralgies, des diarrhées, des fièvres qui cus-

sent été graves. En pareil cas, la *camomille* et le *mercure* sont quelquefois ses meilleurs auxiliaires.

Il est certain que dans la plupart des maladies caractérisées, lorsque, dès le début, le médecin peut prévoir leur marche, il est souvent plus expéditif et plus utile de peu insister sur les médicaments qui paraissent mieux adaptés aux premières périodes, pour en venir plutôt à ceux adaptés à l'état caractéristique de la période principale que l'on prévoit et prévient. C'est ainsi que le *sumac* et l'*arsenic*, alternés dès le début de la deuxième période de la fièvre typhoïde et continués jusqu'à la fin de la période grave, ont souvent le meilleur effet ; l'*ellébore blanc* et l'*arsenic* font mieux au début du choléra.

§ 5. — État aigu. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

A une concentration formidable, qui peut aller jusqu'à a sidération de la vie et foudroyer le sujet, succède ordinairement une réaction désordonnée. Quelles que soient la chaleur, la sécheresse et leur âcreté, le frisson revient par l'impression de l'air extérieur, par l'ingestion de l'eau froide, ardemment désirée néanmoins, et même par la simple soustraction de la chaleur appliquée. La soif persiste ; des phénomènes gastriques se montrent ou augmentent d'intensité s'ils existaient déjà ; l'ardeur intérieure ne diminue point, à moins que ne survienne la diarrhée ; encore, dans ce cas, l'ardeur se concentre quelquefois sur l'intestin et à l'anus. Le ventre est brûlant, même à l'extérieur ; on constate souvent, dès lors, à la peau, des efflorescences vésiculeuses, ortiées, pemphigoïdes, des érythèmes qui n'ont pas de persistance.

Il y a parfois des mouvements de chaleur, par ondées, des ébullitions de sang qui oppressent, occasionnent des palpitations ou des vertiges et diverses douleurs. Le sommeil amène dans son calme organique une détente avec

sueur générale, c'est la plus utile. Celle qui survient au réveil indique ordinairement plus de faiblesse ; plus souvent la chaleur est anxieuse avec tête libre ; le ventre semble être toujours le siège de congestion et de chaleur, d'où impossibilité de dormir, anxiété et besoin de remuer sans cesse dans le lit.

Divers phénomènes réactifs ou d'expansion moins réguliers, moins durables, se répétant à des intervalles plus ou moins longs, dans le même jour, et alternant avec des symptômes de concentration, sont du ressort de l'*arsenic* ; ils ressemblent tantôt à des fièvres intermittentes, tantôt à des états chroniques soumis à des exacerbations. Dans ces cas, des mouvements congestifs sur le cerveau, sur le ventre ou sur la poitrine, accompagnent toujours les mouvements d'expansion et peuvent dominer la scène ; mais ils se distinguent toujours par quelques-uns des caractères mentionnés plus haut. C'est principalement alors que se montrent la chute rapide des forces, les syncopes, les sueurs froides, les vomissements, les diarrhées soulagées par l'application de la chaleur, que les douleurs concomitantes sont brûlantes, et que l'on remarque de l'intermittence ou une aggravation vers la fin de la nuit.

L'*arsenic* correspond à une foule d'affections sans aucun caractère de malignité, comme certaines fièvres intermittentes ; mais toujours, en pareil cas, on observe de l'irrégularité dans les accès, et une sorte de cachexie paludéenne, ou un état asthénique dans lequel la nutrition est frappée de torpeur, et la diathèse séreuse est imminente ou commencée.

§ 6. État suraigu. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

La période suraiguë de l'action de l'*arsenic* n'est inférieure en symptômes qu'à la période chronique ou diathésique. Elle est le résultat de l'influence du médicament sur toutes les puissances de l'organisme à la fois et des

perturbations qu'il apporte dans la sphère nerveuse. Celle-ci est atteinte secondairement par les modifications subies non-seulement dans le système circulatoire, mais encore dans les éléments constitutifs du sang et des liquides. En quoi il faut voir les éléments de l'action de l'*arsenic* sur la sphère végétative, laquelle est réellement et profondément atteinte déjà à l'époque des mouvements critiques et de l'établissement des lésions consécutives.

On rencontre dans cet état suraigu les symptômes les plus disparates et les plus opposés dans leur gravité, ce qui tient, non-seulement à la spécialité ataxique de ce médicament, mais encore aux deux raisons que voici : d'abord à la variété des doses qui ont provoqué les symptômes physiologiques, depuis les empoisonnements avec mort presque instantanée, jusqu'à l'emploi des plus faibles doses ; ensuite à la variété des sujets soumis à l'action de cette héroïque substance.

L'action de l'*arsenic* se concentrant sur le système nerveux qui préside aux fonctions nutritives et végétatives, d'où elle éclate en désordres extrêmes sur les autres appareils, il en résulte que la réaction et les inflammations qu'il provoque, ont ce caractère de tension et de brûlement qui, même au plus fort de leur acuité, se soulage par la chaleur extérieurement appliquée, comme si cette chaleur s'opposait momentanément à la décomposition, à la déplastification des liquides et à leur stagnation asthénique.

Une telle action sur le sang, étant consécutive à celle du médicament sur l'innervation, est de même nature qu'elle, ataxique et maligne ; le cœur en est frappé dans ce sens, et après lui tous les viscères plus abondamment pourvus de vaisseaux capillaires de toute espèce, car leur ténuité les repousse sur les limites de la sphère sanguine, où ils sont plus dépendants de la vie végétative. Il en est de même pour l'appareil lymphatique ; tous les tissus, tous

les appareils sont atteints, soit directement, soit indirectement.

A. *Fièvres nerveuses. Choléra.* — L'*arsenic* est le médicament des fièvres et inflammations nerveuses et suraiguës offrant les caractères de l'ataxie, de la putridité, de la tendance à la gangrène, caractères qui se révèlent par des symptômes particuliers dans la période prodromique et aiguë, comme nous l'avons observé. Aussi, des praticiens émérites administrent-ils l'*arsenic* dans les fièvres putrides, typhoïdes, dès leur début, et se bornent-ils presque à ce médicament dans toute leur durée, donnant en cela l'exemple d'une simplification du traitement plus utile qu'une trop grande variation dans les prescriptions. Il n'est pas question, lorsque la fièvre est fixée, organisée de toutes pièces, de l'arrêter, de la juguler. On doit être satisfait d'en pouvoir dominer les éléments, d'en empêcher les manifestations les plus graves et de la conduire doucement à la solution. Aussi croyons-nous qu'il est souvent plus utile, une fois le choix du médicament fait, de s'y tenir habituellement, afin de jouir de toute son unité d'action et de toute l'étendue de ses effets; ce qui est bien préférable à des changements de médicaments qui influeraient moins convenablement sur la marche de la maladie.

Lorsque des changements essentiels dans les symptômes appellent d'autres médicaments, on peut encore trouver de l'avantage à persister dans l'emploi de celui qui correspond au fond et au génie de la maladie, en se bornant à l'alterner avec celui qui s'adapte mieux à la forme; cependant il faut se souvenir de ce sage précepte des maîtres, de remplacer promptement un médicament par un autre semblable, dans les affections graves, suraiguës, où son action s'use et s'épuise vite; mais c'est à condition de ne pas abandonner longtemps ou même ne pas cesser l'administration de celui qui remplit l'indication majeure.

Les caractères de l'*arsenic* se confondent parfois, eu égard à la forme des fièvre graves dans les détails de leurs symptômes, avec ceux du *sumac*, et même avec ceux de la *bryone* et autres médicaments. Et n'en est-il pas ainsi dans le cadre pathologique des fièvres typhiques?

Mais à l'aide des symptômes qui ont précédé l'état suraigu grave, il est toujours facile de les différencier. Donnons-en quelques exemples. Pour le *sumac*, cet état est précédé de plus d'expansion à la peau, d'un orgasme sanguin plus général et plus fixe; pour la *bryone*, il est précédé de constipation coïncidant avec des douleurs congestives dans les parties supérieures; pour la *jusquiame*, c'est de surexcitation des sens et de délire violent; et pour l'un et l'autre, il y a dans le typhisme dureté de l'ouïe, rareté ou suppression des urines. Le *charbon végétal* succède avantageusement à l'*arsenic* dans les affections organiques et dysentériques graves avec tympanite, même quand on n'a pas observé de changement considérable dans les symptômes, après l'emploi de ce dernier.

Enfin, l'*arsenic* est spécialement indiqué : 1^o à ce moment des phlegmasies graves où l'excès de l'inflammation est sur le point d'anéantir la vie (et, chose digne de remarque, toujours les phénomènes initiaux de telles inflammations signalent la torpeur des capillaires locaux ou l'action d'un principe délétère; la vie végétative est d'abord frappée, et les phénomènes spasmodiques primordiaux dénotent un caractère nerveux grave); 2^o à ce moment de la fièvre, où les symptômes nerveux graves se dévoilent au milieu de la prostration, qui n'atteint les organes de la vie de relation qu'après l'arrêt de la plasticité et au milieu de la tendance putride. D'où il est facile de distinguer l'adynamie arsenicale de celle de l'*aconit*, de l'*opium*, etc...; car dans l'*arsenic* elle est jointe à l'ataxie dès le début ou avant les phénomènes les plus graves de réaction, et, dans l'*aconit*, elle est due à une simple plé-

nitude qui enraye cette réaction ; comme dans l'*opium*, elle l'est par la congestion cérébrale.

D'après ce qui précède, les applications cliniques de l'*arsenic* souffrent peu de difficultés ; et tous les cas de guérison obtenus par ce moyen, dans toutes les écoles, proclament hautement le caractère de son action. Il est regrettable que les modernes n'aient pas tous eu le bon esprit de s'en servir contre des maladies trop souvent mortelles, et cependant aussi de son domaine, par exemple contre le choléra. Une foule de travaux récents prouvent à l'évidence l'efficacité de ce médicament dans cette redoutable maladie. Et nous croyons, avec plusieurs auteurs, que l'on se trouve bien des doses un peu plus élevées que celles dont ont fait usage des médecins trop réservés.

L'empoisonnement par l'*arsenic* offre le plus saisissant tableau du choléra dans sa période cyanique. Cette maladie et les phlegmasies suraiguës avec douleurs brûlantes, stase veineuse, cyanose, taches, pétéchiés, gonflements luisants et livides, symptômes généraux graves, sont du ressort de l'*arsenic* ; de même la gangrène qui en est le résultat avec œdème élastique, distension par des gaz, putréfaction commencée, angoisse, face terreuse, décomposée ; de même encore, les ulcères brûlants, fétides, croûteux, sanieux, enflammés, aux bords élevés, douloureux dans le repos et par le froid, comme si le calme hâtait la décomposition et que la stimulation du mouvement et de la chaleur l'arrêtait.

L'*arsenic* étant encore le médicament essentiel de tous les désordres graves de l'économie où la vitalité est profondément lésée et les liquides poussés à une funeste altération, il est nécessaire de penser à lui dans les typhus et les pourritures d'hôpitaux, dans la fièvre jaune et la peste, à certaines périodes de leur évolution.

Ici se place naturellement une donnée pratique importante, c'est qu'il ne faut pas confondre, avec les sym-

ptômes de ces fièvres nerveuses graves, certains symptômes d'inflammation de la pie-mère et de la substance corticale du cerveau : délire continu, désordre des mouvements, tels que trismus, grincements des dents et diverses paralysies, apparaissant dans la dernière période de maladies fébriles et phlegmasiques. Ces symptômes constituent une méningite qui, bien que symptomatique, exige des moyens directs, qui ne sont pas toujours ceux de la fièvre à la fin de laquelle on les observe : fièvre typhoïde, fièvre exanthématiques, pneumonie rhumatismale..... L'*arsenic*, cependant, peut trouver place dans le traitement de ces sortes de méningites.

B. *Fièvres intermittentes*. — L'importance de ce médicament dans le traitement des fièvres intermittentes n'a échappé à personne. Il faudrait un volume pour discuter les travaux qui ont été publiés depuis un demi-siècle seulement jusqu'à ceux de M. Boudin (1). Notre plan, on le voit, n'est pas de citer, de discuter et de classer les mémoires et les observations thérapeutiques, parce qu'avec cette méthode on peut apprendre longuement au lecteur dans quels cas on a administré tel médicament; on peut lui donner son histoire, mais on ne lui apprend point dans quels cas on réussit par son emploi, puisqu'on n'en donne pas les indications précises. Au contraire, les indications sont notre but; il ne faut que quelques pages, résumant les études physiologiques et thérapeutiques, pour le remplir, et un peu de réflexion à nos lecteurs pour les saisir avec toute la certitude qu'il est au pouvoir de la science actuelle de donner.

L'*arsenic*, par son état prodromique, correspond à quelques fièvres d'accès, dont les prodromes sont caractérisés par un accablement extrême avec anxiété et soif, sans

(1) *Traité des fièvres intermittentes, rémittentes et continues*. Paris, 1842, in-8. — *Traité de géographie et de statistique médicale*. Paris, 1857, t. II, p. 530 et suiv.

qu'on puisse rapporter ces phénomènes d'une concentration qui paraît devoir être grave à la diarrhée, à des vomissements, à l'état gastrique, à la céphalalgie qui accompagnent ordinairement cet état général. Il correspond au stade de froid violent, et au stade de chaleur excessive, tels qu'ils se trouvent désignés dans les pages précédentes, et avec les mêmes caractères généraux que nous avons assignés aux diverses fièvres. Ce serait trop insister sur ces caractères que d'y revenir.

Il faut distinguer dans les fièvres d'accès le fond de la forme. La forme est l'expression symptomatologique variée suivant les sujets, suivant les saisons et suivant la cause qui constitue la nature de la fièvre et son caractère de fond. Cette cause, pour l'*arsenic*, est le miasme paludéen, lequel, indépendamment de la forme de réaction, détermine des symptômes qui en sont le fond, et qui consistent en une anxiété avec soif, en accablement extrême menaçant de défaillance avec angoisse précordiale, en gastricité qui se résout en vomissements, en diarrhée ou en simple irritation de l'estomac.

Trois médicaments correspondent à ces caractères fondamentaux des affections paludéennes : l'*ipéca*, le *quinquina* et l'*arsenic*. Tous trois peuvent le céder, quant à la forme des accès et de la réaction, à quelque autre médicament ; mais aucune fièvre vraiment paludéenne ne peut être guérie sans l'un des trois, ou quelquefois sans les trois, parce qu'ils correspondent tous à ses caractères fondamentaux, et que tous ont les mêmes tendances que le miasme paludéen. Ces tendances cachectiques, déprimantes de l'activité vitale et plastique seront exposées au chapitre du *quinquina*. Nous devons nous borner ici à désigner l'*ipéca* par ses relations avec le premier et plus faible degré de cette dépression et de cette cachexie, et l'*arsenic* par ses relations avec le degré le plus violent et l'expression la plus forte de la déplastification et de la désorganisation, ce qui l'adapte

plus généralement et plus souvent que l'*ipéca* et le *quinquina* lui-même aux fièvres intermittentes chroniques opiniâtres, mal traitées. Mais tous trois ont le même point de départ dans l'affection du trisplanchnique avec une expression symptomatologique peu différente, soit dans la concentration, soit dans la réaction qui est marquée par une turgescence sanguine dont le déploiement suit les proportions de la concentration, et marche par accès plus distincts que pour la plupart des autres médicaments.

Pour l'*arsenic*, l'état général exprime plus d'éréthisme; mais à cette tension de la fibre et à cet orgasme succèdent plus d'asthénie et une plus grande diminution de la cohésion des solides et des liquides. Aussi, après les spasmes, les défaillances, l'excitation sanguine éréthique, surviennent à chaque accès des sueurs plus fortes, plus longues, et qui affaiblissent davantage. Enfin, dans toutes ces circonstances on observe la soif, le soulagement par l'application de la chaleur, le redoublement du froid en se découvrant, l'aggravation quand le malade satisfait son désir de boire; et l'on constate que le stade de chaleur dissipe les douleurs, et que la sueur soulage l'angoisse.

C. *Fièvres éruptives*. — L'*arsenic* est, dans la plupart des cas, le médicament le plus apte à conjurer le danger dans les fièvres exanthématiques qui tendent à la malignité et à la rétrocession avec abattement des forces vitales. Il est mieux indiqué encore dans un état plus avancé : avec putridité, disparition de l'exanthème régulier, apparition des pétéchie et ataxie. La *belladone* est en possession de calmer les fièvres éruptives avec violente turgescence, congestion à la tête, délire, chaleur brûlante à la peau, sécheresse de la bouche, soif ardente; mais si son action était nulle, le délire devenant subaigu, l'*arsenic* jouit de toute son efficacité.

Au sujet des fièvres éruptives malignes, il importe de tenir compte de l'asphyxie cutanée dont on a

parlé (1) à propos de la variole confluente. La peau couverte de l'éruption est imperméable à l'air; en outre, elle ne donne plus passage à la matière de la transpiration. De là des désordres graves, la dissolution du sang et la mort. On conçoit qu'en cet état la maladie se montre réfractaire à tout médicament, et que l'aération de la peau soit préférable à l'arsenic lui-même.

D. *Phlegmasies. Névroses.* — Un grand pathologiste allemand recommande l'arsenic avec le *charbon végétal* dans l'angine diphthéritique maligne, gangréneuse, tant à cause des symptômes typhiques généraux, qu'à cause de l'état de la gorge, et aussi de l'exsudation plastique. Ce dernier motif indiquerait plutôt le *brome*, le *sulfure de chaux*, le *mercure*. Or, étant convaincu que nous devons rechercher ici des agents qui modifient l'état du sang d'une manière spéciale, c'est précisément pour cela que nous devons préférer à l'arsenic des médicaments plus en rapport avec les exsudations plastiques.

L'arsenic convient mieux aux formations purulentes, aux exsudations séreuses, aux affections des glandes et à celles des tissus atteints en profondeur et disposés à la gangrène, ou qui en sont déjà affectés. Cependant il est spécialement indiqué dans l'inflammation érysipélateuse du scrotum, surtout dans celle qui attaque les ramoneurs, probablement par son électivité sur les capillaires. C'est aussi pourquoi il se montre héroïque contre la pyogénie, et contre les épanchements séreux avec inflammation chronique, dans ce dernier cas, de concert avec le *soufre*.

Toute inflammation grave, avons-nous dit déjà, est du ressort de l'arsenic, quand elle est arrivée à ce point où la stagnation des liquides accumulés et la distension excessive plongent les tissus dans la stupeur et les menacent de gangrène: par exemple, la distension énorme que subit la

(1) J.-P. Teissier, *L'Art médical*. Paris, 1858.

conjonctive palpébrale dans l'ophtalmie érysipélateuse. En général, l'ophtalmie qui correspond à ses effets est avec gonflement, sensation de brûlement, ulcération ; c'est du reste souvent ainsi que se comporte l'ophtalmie scrofuleuse chez les enfants ; d'autres médicaments sont préférables à l'*arsenic* quand les symptômes sont moins menaçants, tels sont : le *mercure*, le *soufre*, le *carbonate de chaux*.

L'*arsenic* s'adapte encore à des ophtalmies suraiguës, dépendant d'une cause rhumatismale, d'un exanthème, de la menstruation. La plupart des phénomènes graves qui se passent dans les dépendances du pneumogastrique durant une maladie aiguë, sont du ressort de l'*arsenic*, et d'autant plus que ces affections ont beaucoup de gravité, telles sont la cardite et les névroses des organes respiratoires.

La cardite aiguë avec tous les désordres organiques du cœur et les terribles accès de suffocation et d'anxiété qu'ils entraînent, peut céder à l'*arsenic*, qui semble fortifier l'action propre du cœur contre l'afflux et l'impulsion du sang, et régulariser les contractions de ses fibres. Après l'*aconit*, suivant les indications, c'est l'*arsenic* qui correspond le mieux à l'inflammation aiguë ou aux névroses pressantes du cœur.

Parmi les névroses des organes respiratoires, citons d'abord l'oppression. On a recours à l'*arsenic* quand le malade paraît trop faible pour respirer largement, et que les efforts des muscles qui concourent à la respiration sont insuffisants. Mais si les efforts pour accomplir cette fonction, menacent de cesser par paralysie, non-seulement de ses muscles, mais du poumon, c'est au *tartre stibié* qu'il est plus rationnel de s'adresser. Quoi qu'il en soit, l'*arsenic* est un excellent moyen à employer contre les accès de suffocation, tant asthmatiques que gastralgiques, puisqu'il atteint directement les sources de l'innervation ganglionnaire. Ainsi le catarrhe suffoquant l'appelle en pre-

mière ligne, surtout si l'*ipéca* s'est déjà montré inefficace. L'asthme de Millar, ou l'angine de poitrine, se trouve mieux de l'emploi de l'*arsenic*, quelquefois après l'*aconit*. Le *musc* est rarement aussi utile que lui, et même que la *bryone*. L'*arsenic* guérit de préférence l'asthme, en général, dont les accès reparaissent le matin avant le jour. Dans cette circonstance il agit parfaitement de concert avec la *noix vomique*, en s'alternant avec elle d'un jour à l'autre.

L'efficacité de l'*arsenic* doit souvent s'ajouter à celle du *sumac vénéneux*, du *tartre sibié*, etc..., dans la pneumonie des vieillards, dans celles que compliquent des fièvres graves et dans les phlegmasies viscérales adynamiques et putrides; dans ces cas, il est plutôt donné avant ou après le *mercure*, le *charbon végétal*, l'*acide phosphorique*...

Une des affections graves avec lesquelles les symptômes de l'*arsenic* ont le plus d'analogie, c'est la gastrite suraiguë. On se souvient que l'anxiété et la sensation d'ardeur brûlante sont des symptômes caractéristiques de son action. Le *phosphore* peut, dans quelques cas, être son auxiliaire, comme l'*aconit*, qui se donne auparavant.

La dysenterie putride réclame l'emploi de l'*arsenic*, de même que l'hématémèse, le mélcœna et les hémorrhagies passives ou putrides avec chaleur brûlante générale ou locale et anxiété extrême. On s'adresse quelquefois aussi aux *acides phosphorique* et *chlorhydrique*, au *charbon végétal*, à la *noix vomique*.

§ 7. — État subaigu, — Effets physiologiques et thérapeutiques.

L'*arsenic* a peu ou point de symptômes purement ou simplement inflammatoires, parce que son action sur le cœur et le système vasculaire est spéciale et subordonnée à une atteinte profonde de la vie tendant à l'épuisement

de l'innervation. Ses inflammations affectent donc des formes ataxiques, gangréneuses, malignes. Quant aux symptômes qui répondent à un état subaigu, ils ne sont pas isolés de ces formes graves ni de l'adynamie. Aussi les affections subaiguës de l'*arsenic* offrent à un degré quelconque les symptômes qui caractérisent son action : abattement considérable, chute rapide des forces, chaleur âcre, pouls petit et fréquent, défaillances, angoisses, stases sanguines, tuméfactions avec sensation d'ardeur, œdèmes, douleurs brûlantes, soif tantôt énorme, tantôt nulle ; presque toujours ces affections, comme celles plus aiguës, sont aggravées par les boissons froides et aqueuses, par la station ou la marche, et par le froid extérieur.

A. *Affections muqueuses, catarrhales.* — Elles ont, en général, un caractère de détente et d'asthénie qui augmente les produits des organes sécréteurs et relâche les sphincters. Les membranes muqueuses abondent en mucus, la peau en sueurs, mais avec une certaine alternative qui donne des intervalles d'ardeur et de sécheresse ; et le plus souvent, quand ce dernier état de tension existe, les urines suppléent aux autres évacuations, ou bien il se forme des collections séreuses, des œdèmes, quelquefois un boursoufflement général du tissu sous-cutané. Il en est ainsi dans certaines fièvres lentes avec ou sans lésion organique, dans des pleurésies, des endocardites et des péricardites subaiguës, dans des états muqueux que nos anciens eussent appelés pituiteux avec fébricule vespertine, sueur matutinale et autres symptômes qui appellent quelquefois aussi le *quinquina*, la *silice*... Mais nous ne connaissons pas de meilleur moyen que l'*arsenic* contre les fièvres catarrhales avec anxiété et faiblesse, éréthisme violent, coryza fluent avec chaleur brûlante au nez et amélioration la nuit à la chaleur du lit.

B. *Gastropathies.* — Il modifie avantageusement la gastrite chronique et la gastrose aggravées par les ali-

ments et les boissons froides; il est aussi le remède des indigestions par abus d'eau froide, de fruits aqueux et des dyspesies effets de doses exagérées de *quinquina*, d'*opium* et de boissons alcooliques prises en habitude.

C. *Fièvres lentes. Affections subirritatives.* — On sait quels services a rendus l'*arsenic* dans les fièvres intermittentes devenues irrégulières par absence de traitement ou par l'effet de fébrifuges inconsidérément employés, surtout quand il y a embarras veineux abdominal, engorgement de la rate, lientérie, cachexie, œdèmes, flux colliquatifs. Presque toujours la *belladone*, le *soufre*, et même le *quinquina*, sont alors utiles. Du reste, l'*arsenic* entre dans le traitement de plusieurs cachexies, de la chlorose, des collections séreuses, quand il y a fièvre rémittente, éréthisme par moments, flux colliquatifs, sueurs matutinales, résorptions purulentes...

Dans les premiers temps de l'atrophie par défaut de nutrition d'un organe ou de tout l'organisme, ayant l'appareil de la chyfication pour point de départ, avec éréthisme fébrile, l'*arsenic* est un des principaux moyens à employer avec le *carbonate de chaux*, sauf les médicaments mieux adaptés à la cause déterminante.

Les symptômes de l'*arsenic* le placent parfois avant le *soufre*, le *fer*, le *mercure* et le *sous-carbonate de potasse* dans les leucorrhées avec sensation de brûlement, fièvre lente, cachexie et symptômes locaux subinflammatoires.

Son indication dans les affections rhumatismales gît dans la subacuité avec amélioration des douleurs par la chaleur et sueurs presque toujours nocturnes ou matutinales.

Quelques affections, surtout du système nerveux avec fièvre, lorsqu'elles réclament l'emploi de l'*arsenic*, offrent des symptômes d'irrégularité et de gravité propres à cette substance; telles sont : quelques névralgies fébriles ou

fièvres larvées névralgiques, l'éréthisme convulsif, certaine fièvre ortiée, la myélite; dans ce dernier cas, l'utilité de l'*arsenic* est secondaire. Mais dans l'ergotisme convulsif, quelle que soit la violence de la fièvre, il est un moyen excellent; toutefois l'*ergot de seigle* est spécifique quand il n'est pas lui-même cause de la maladie.

§ 8. — État chronique. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Il est facile de se faire une idée exacte des phénomènes diathésiques de l'arsenic, en se rapportant à son mode d'action, que nous connaissons en partie déjà, et que nous devons exposer ici au risque de nous répéter : faiblesse extraordinaire, — agitation, — anxiété, — insomnie, — âcreté des sécrétions, — chaleur sèche brûlante, — soif, — palpitations, — douleur sourde au cœur, — pléthore veineuse, abdominale, — hypochondrie, — hémorroïdes, — collections séreuses, — douleurs brûlantes, — amélioration par la chaleur, — aggravation par l'ingestion de l'eau froide, — aggravation le soir, — sueur le matin et en s'endormant, — ardeur des selles, — constipation ou selles involontaires, insensibles, — diarrhée avec ardeur vive à l'anus et brûlement.

Toutes les causes d'asthénie agissant lentement et qui, en même temps qu'elles affaiblissent, refoulent à l'intérieur l'activité de la peau, telle que les refroidissements, l'humidité, tendent à produire des modifications du genre de celles de l'*arsenic* et affectent le système nerveux ganglionnaire. Celles qui excitent à la longue le mouvement de décomposition, et qui fatiguent les viscères, soit par des irritations nerveuses et sanguines, soit par une alimentation trop animalisée, augmentent l'activité veineuse, principalement dans l'abdomen, et reviennent encore au mode d'action de l'*arsenic*.

L'état chronique développé par ce médicament renferme

des groupes de symptômes spéciaux qui sortent du cadre de nos appréciations. Nous devons dire, en général, que cet état est caractérisé par une tension, par un éréthisme qui aboutit à l'inertie de la fibre et aux flux colliquatifs, au marasme, à la prostration paralytique. L'*arsenic* correspond, par la multitude de ses symptômes, à une foule de maladies pour lesquelles il est un auxiliaire utile quand il n'est pas un moyen unique et indispensable de guérison.

A. *Affections du cœur et des vaisseaux capillaires.*

— Les rapports spéciaux de l'*arsenic* avec le cœur le rendent précieux dans la plupart des lésions de cet organe. La *spigélie* lui ressemble plus dans ses effets sur cet organe que l'*aconit* et l'*azotate de potasse*, parce qu'elle a, comme lui, une action plus profonde et plus chronique sur ce centre de la circulation. Tous deux s'adaptent mieux aux péricardites, aux endocardites, aux lésions chroniques suites de cardite aiguë, de rhumatisme ou d'arthrite. La *bryone*, et quelquefois le *colchique*, ont une indication évidente dans les affections franchement rhumatismales et goutteuses du cœur, lorsqu'il y a éréthisme fébrile, névralgie, élancements violents avec des symptômes graves, comme la défaillance.

La *spigélie*, et surtout l'*arsenic*, correspondent aux battements du cœur tumultueux et confondus ensemble, mouvements ondulatoires, bruissement cattaire, pulsations des carotides, gêne extrême de la respiration à chaque changement de position, spasme de poitrine, anxiété..... Les douleurs brûlantes n'indiquent ici que l'*arsenic*; voici d'autres particularités: l'existence habituelle de douleurs sourdes au cœur, des lancinations de loin en loin, surtout par l'impression du froid sur la région précordiale, un pouls plus fréquent le matin que le soir. Cet état du pouls est aussi celui des lésions organiques de cet organe; le sommeil semble les activer en y

concentrant les forces vitales distraites des organes en repos.

Les toxicologistes ont fort bien observé les rapports de l'*arsenic* avec le cœur, en notant parmi les principales lésions qu'il détermine des taches d'un rouge violet et le ramollissement de sa membrane interne. On pourrait lui attribuer de semblables lésions dans les capillaires, sur lesquels son action se prononce d'une manière extrêmement tranchée par des stagnations du sang, la cyanose, les taches marbrées et les digitations, l'arrêt de la circulation, les tuméfactions gangréneuses, la gangrène. Le fait est qu'il s'est montré un puissant médicament dans une foule de cas accompagnés de ces symptômes.

B. *Affections du système nerveux. Manies. Paralyse. Spasmes. Névralgies.*—Il est remarquable que l'*arsenic*, bien qu'il ne paraisse pas avoir d'influence sur les facultés intellectuelles, ne laisse pas de provoquer une espèce de monomanie anxieuse, un penchant au suicide par des préoccupations inquiétantes et pleines d'angoisse, le suicide lypémanique ; ces phénomènes sont accompagnés d'anxiété précordiale, de palpitations, d'une sensation de constriction au cœur, enfin d'un état veineux, de stagnation veineuse dans les viscères, qui s'étend à l'encéphale. En cela, l'*arsenic* a la plus grande analogie avec l'*or*, le *mercure* et le *charbon végétal*, dont l'action sur le système veineux et sur les capillaires se rencontre également avec la sienne sur le moral.

La paralyse, qui dépend de l'*arsenic*, affecte particulièrement les membres inférieurs ; elle est précédée de tremblements, de douleurs, de contractures, de convulsions. La science n'est pas assez avancée pour dire exactement en quoi diffèrent de cette *paralyse arsenicale* celles des autres métaux : *étain*, *bismuth*, *antimoine*, *zinc*, *plomb* et *mercure*.

La paralyse de l'*arsenic* dépend de l'affection de la

partie inférieure de la moelle épinière, tandis que cette moelle est lésée dans toute son étendue par le *mercure*. Elle paraît ne l'être que dans sa partie supérieure par l'*antimoine* et dans sa partie moyenne par le *plomb*, d'où les symptômes particuliers de ces diverses paralysies.

Néanmoins la paralysie arsenicale frappe quelquefois les parties supérieures, qui peuvent aussi être le siège de douleurs, d'engourdissement, de fourmillement, de contractions spasmodiques, effets directs de l'*arsenic*, de même que les crampes, les œdèmes, l'aspect blafard, la diminution de la chaleur, l'amaigrissement sans atrophie. Mais au milieu de ces désordres la vessie et le rectum fonctionnent bien.

C'est en Hongrie que l'on observe surtout la paralysie arsenicale, c'est là aussi que l'on voit établi le singulier usage de prendre de l'*arsenic* à hautes doses comme excitant, et dans la pensée de conserver la fraîcheur du teint et l'embonpoint. Ce n'est ici ni le lieu ni l'occasion de parler autrement de cet usage de l'*arsenic*.

Les doses faibles sont réservées aux cas où la réaction vitale et l'action nerveuse sont affaiblies dans le sens des symptômes dont nous avons donné le tableau. C'est pourquoi la danse de Saint-Guy avec faiblesse musculaire et cachexie caractérisée, ayant résisté à des médicaments mieux adaptés à cette affection, cède à l'*arsenic*, à la liqueur de Fowler; de même aussi le *delirium tremens* des ivrognes, et certaines névropathies spasmodiques et paralytiques dues à une irritation spinale.

Sans rien préjuger de la nature du mal de mer, nous devons signaler ici une des spécialités de l'*arsenic*, qui est de soulager cette incommodité, surtout quand on le donne après la *coque du Levant* (*cocculus*).

Le tic douloureux, la migraine, les céphalées et les névralgies qui sont dans la sphère de l'*arsenic*, résultent d'un engorgement veineux gastro-hépatique, d'une stagna-

tion sanguine ou séreuse, avec irritation subaiguë des méninges ou des nerfs ganglionnaires, ce qui les assimile aux névralgies de la *noix vomique*. Cette appréciation s'applique à la plupart des souffrances chroniques qui correspondent à l'*arsenic* : le faciès annonce des souffrances profondes. On observe, pour la sciatique, qu'elle s'aggrave après le manger, et que la douleur est brûlante. Le rhumatisme articulaire chronique a des gonflements et s'accompagne d'une dyscrasie séreuse ou anémique.

La goutte a les mêmes caractères : il y a, de plus, roideur et gonflement avec taches rouges ou livides. La plupart des névralgies du ressort de ce médicament sont aggravées par le repos.

Nous ne croyons pas que, dans la pratique, il soit indispensable de distinguer les diverses gastralgies de celle à laquelle on a donné le nom de névralgie cœliaque. Les caractères de celle-ci, par la violence des symptômes et par la forme intermittente, sont indicateurs de l'*arsenic* et presque toujours aussi de la *noix vomique* : tous deux représentent la névralgie cœliaque dans leurs effets physiologiques. Or, ces deux médicaments se complètent mutuellement par leur action élective sur les intestins, sur les nerfs ganglionnaires et par la nature de leur douleur. Ils s'adaptent également à de violentes gastralgies, avec douleur vive, brûlante, déchirante, allant jusqu'à la fureur ou à la syncope ; cette douleur paraît siéger au-dessus de l'apophyse xiphoïde, elle rayonne bientôt jusque vers le cou, ou se divise en suivant le trajet du grand sympathique ; enfin, elle s'accompagne de plus ou moins d'oppression, et laisse après l'accès une sensation de vacuité dans l'estomac, des désordres dans la nutrition ou la défécation, et une grande lassitude.

Ces sortes de névralgies ont souvent beaucoup d'opiniâtreté ou bien une marche variable et des phénomènes particuliers dans les intervalles des souffrances ; on trouve

alors des indications pour le *phosphore*, l'*ellébore blanc*, la *camomille*, l'*ipéca* et même le *bismuth*.

Les gastro-entéralgies, les coliques bilieuses, néphrétiques et hémorrhoidales sont plus d'une fois du ressort de l'*arsenic*, ordinairement encore aidé de la *noix vomique*, de la *belladone*...

C. *Affections veineuses et muqueuses. Vomissements. Asthme. Hémoptysie. Flux de ventre*... — L'*arsenic* est presque toujours nécessaire, autant que le *soufre* et la *noix vomique*, dans le traitement des souffrances hémorrhoidales; ses symptômes distinguent suffisamment son rôle thérapeutique dans ces affections et dans les suivantes contre lesquelles il est fréquemment indiqué :

1° Dans les vomissements incoercibles de la grossesse qui ont résisté à l'*ipéca*, à la *noix vomique*; 2° dans l'asthme et le catarrhe suffocant, comme nous l'avons dit déjà; 3° dans certaines hémoptysies; 4° dans la stomatite et certaines affections de la bouche et du larynx; 5° dans la dysenterie, la diarrhée, la lienterie; 6° dans la maladie de Bright. On remarque, en effet, dans ses effets, quelques spécialités relatives aux reins et des urines albumineuses : l'*arsénite de potasse* (liqueur de Fowler) paraît ici préférable comme dans plusieurs autres cas, entre autres : 7° dans l'affection variqueuse ou irritation chronique de la prostate et de l'anús, avec ténésme, sensation de brûlement...

D. *Affections cancéreuses, ulcéreuses, scrofuleuses. Colliquation*. — L'action élective de l'*arsenic* sur la plasticité et l'innervation ganglionnaire lui donne une grande valeur dans le traitement de cachexies et d'affections spéciales d'une gravité flagrante : 1° le cancer du tissu cellulaire, des glandes, de l'utérus; on sait de quelle spécialité d'action il jouit dans des cancers extérieurs, étant appliqué directement et en topique; 2° les ulcères scabieux, dartreux, phagédéniques; le chancre rongéant, qui est

aussi modifié par l'*or*, le *soufre*, l'*acide azotique*, le *thuia*, les *sels mercuriels* ; 3^o les désorganisations de tissus de nature scrofuleuse et la cachexie scrofuleuse, chez les enfants et chez les adultes, avec irritabilité, amaigrissement ; on l'administre dans tous ces cas, même à doses sensibles, et il est d'autant plus utile que la forme morbide est plus grave, et que l'on observe des symptômes plus prononcés, tels que : une altération profonde de la constitution, diarrhée, écoulements sanieux, fièvre consumptive.

On facilite ou complète son action quelquefois par le *mercure* ou le *soufre*, la *belladone* et la *silice*.

L'*arsenic* est, avec l'*acide phosphorique*, la *pulsatille*, etc., le remède extrême des diarrhées des enfants scrofuleux ; le *carbonate de chaux* lui est substitué quand on suppose des ulcérations de la muqueuse intestinale ; ce même médicament est encore préféré à l'*arsenic* dans quelques ophthalmies ulcéreuses avec fongosités, ou simplement avec certaines excroissances ou végétations conjonctivales. Enfin presque toujours l'*arsenic* est indiqué chez les enfants lorsque, dans une affection aiguë, on constate une chaleur brûlante, des mouvements convulsifs pendant le sommeil et une expression d'anxiété sur les traits.

L'affection obscure, connue sous le nom de ramollissement de l'estomac chez les nourrissons, demande plutôt l'*arsenic* que l'*aconit* dans sa période de réaction. Mais ensuite, que les intestins participent ou non à la lésion grave de la muqueuse de l'estomac, l'*arsenic* est encore un des meilleurs médicaments, avec la *créosote*, le *carbonate de chaux* et les médicaments que les symptômes peuvent indiquer à leur tour.

E. *Affections cutanées*. — Nous arrivons aux affections cutanées que l'*arsenic* embrasse dans sa sphère d'action et qu'il représente éminemment dans beaucoup de cas.

Mais il faut ici éviter deux excès dans son administration : celui des doses trop atténuées, auxquelles l'école hahnemannienne tient à l'excès, et celui des doses trop fortes. Après quelque temps d'emploi de l'*arsenic*, il faut donner quelques médicaments à action supplémentaire, ou analogue, et revenir à l'*arsenic* autant que l'amélioration obtenue le fait juger convenable.

Peu de traitements exigent plus de persévérance, bien que les indications de l'*arsenic*, dans ces cas, procèdent de ses symptômes et de son électivité. Mais il est probable que les doses trop faibles sont ici infructueuses parce que l'affection occupe la zone la plus éloignée du foyer de l'influence arsenicale, et que les tissus de la surface périphérique sont affaiblis, moins disposés à la réaction, et profondément atteints dans leur vitalité et leur constitution.

Mentionnons : 1^o les affections pruriteuses, et surtout celles de l'anus, du scrotum, de la vulve, avec ou sans altération de la peau ou de la muqueuse, même le prurit universel, surtout chez les sujets travaillés du molimen hémorrhoidal ou d'embarras veineux, et chez ceux dont la nutrition souffre par suite d'excès qui les ont épuisés de longue main ; 2^o la croûte de lait simple ne réclame l'*arsenic* que si l'enfant est cachectique ; ce médicament est mieux indiqué dans la croûte serpigineuse, dans la teigne maligne, dans le favus ulcéreux avec suintement abondant et épuisement du sujet ; le *sumac vénéneux*, en bien des cas, s'alterne avantageusement avec lui ; nous dirons, en parlant de la *salsepareille*, en quels cas elle peut réussir mieux ; 3^o les dartres sanieuses et rongeantes, et généralement les éruptions squameuses et humides avec brûlement, encore que le *mercure* revendique sa part dans plusieurs guérisons, et que le *sumac* et la *staphisaigre* jouissent aussi d'une certaine efficacité. Le *soufre* doit souvent précéder ou suivre l'emploi de l'*arse-*

nic dans les affections cutanées, trop souvent si opiniâtres; 4° les rougeurs couperosées du nez et des joues, le zona et l'érysipèle du scrotum chez les ramoneurs; 5° les éruptions chroniques ortiées, miliaires, papuleuses, lichénoïdes, pityriasiques, quand la sensation de brûlure s'unit au prurit.

F. Collections séreuses. — Achevons cette revue thérapeutique par les indications tirées de l'électivité de l'*arsenic* sur les vaisseaux capillaires et sur les systèmes exhalant et absorbant, électivité qui lui donne tant d'efficacité contre les épanchements séreux de toute espèce. Distinguons à ce sujet deux sortes d'hydrohémies, correspondant aux effets de l'*arsenic* : 1° celle qui résulte de l'appauvrissement du sang et de l'asthénie profonde; 2° celle qui provient d'un embarras de la circulation de la veine-porte ou de l'engouement de la circulation des artères pulmonaires avec distension passive des vaisseaux, refoulement vers les extrémités capillaires, transsudation ou dépôt, par un procédé quelconque, de la sérosité dans les tissus, dans les cavités, soit des membres inférieurs, soit de l'abdomen, soit de la poitrine ou du poumon.

DOSES. — Parmi les préparations arsenicales, les plus simples et les plus faciles à employer, sont les diverses atténuations, dont il est d'ailleurs si facile de graduer les doses, suivant les effets que l'on veut produire. On se sert de préférence des triturations dans le traitement des fièvres intermittentes : 1 ou 2 décigrammes de la première, quelquefois de la deuxième ou de la troisième, en trois ou quatre doses, dans l'intervalle apyrétique, doses que l'on répète trois ou quatre jours. Les affections cutanées exigent souvent des doses de ce genre : la liqueur de Fowler est alors d'un usage fort commode, à la dose d'une à 10 gouttes par jour, en plusieurs prises; cette préparation est souvent aussi utile dans les affections gangréneuses externes, à la dose de 10 à 20 gouttes par litre d'eau, qu'on

emploi en lotions et en applications topiques. Les fièvres nerveuses et exanthématiques préfèrent les doses les plus faibles. Presque toujours les affections nerveuses et névralgiques s'en contentent, et les maladies chroniques n'en exigent pas d'autres, si ce n'est souvent les maladies cutanées de cette catégorie.

C'est surtout pour l'*arsenic* qu'il est nécessaire de savoir utiliser tous les degrés de l'échelle posologique, depuis quelques centigrammes de la première trituration, jusqu'à une goutte ou quelques globules de la trentième atténuation et au delà, car les effets de ces diverses doses ont des degrés d'action auxquels il importe de pouvoir recourir, suivant qu'on recherche des effets altérants, ou qu'on veut combattre des états morbides où prédomine soit l'élément sanguin, soit l'élément nerveux.

Les antidotes de l'*arsenic* sont de diverses sortes. Comme tout autre poison il a son antidote chimique et neutralisant; pour lui c'est le protoxyde de fer hydraté; nous nous occupons peu, dans notre ouvrage, de cette espèce d'antidote, dont il est longuement traité dans des écrits spéciaux et dans des formulaires. Mais nous indiquerons les principaux antidotes adaptés aux effets dynamiques de l'*arsenic*; ils sont multiples comme les groupes de ses symptômes principaux.

Les affections chroniques et paralytiques, résultat de vapeurs et d'émanations arsenicales ou de l'action prolongée de faibles doses, cèdent au *quinquina* dans leur élément intermittent et gastrique, au *charbon végétal* dans leur forme veineuse et cyanique; les effets gastralgiques avec sensation brûlante, l'état hydroémique, les congestions asthéniques et les hémorrhagies passives cèdent encore au *charbon végétal*. Le *sulfure de chaux* et le *graphite* guérissent les suppurations et les irritations chroniques à la peau; le *soufre* et le *mercure*, la diathèse séreuse avec tremblements et spasmes; les bains chauds

sulfureux, les contractures... Enfin les effets dynamiques de l'*arsenic*, lorsqu'ils suivent immédiatement son ingestion, exigent la *noix vomique*, dans les accidents gastriques, dans la chute rapide des forces et les déjections alvines spéciales, l'*opium* dans la cyanose avec engourdissement paralytique, la *camomille* dans l'irritabilité.....

ASA FOETIDA (ASA FOETIDA).

§ 1^{er} — Histoire.

Comme-résine extraite du *Ferula asa foetida*, genre de la famille des ombellifères, *Juss*, pentandrie digynie, *Linn.* — Boerhaave, Whytt, Millar, Kopp, la regardaient comme un excellent antispasmodique. Après eux, divers praticiens en recommandèrent l'usage contre une foule de maladies très différentes : ainsi Hufeland, contre les caries; Bergius, contre les fièvres intermittentes.....

Les notions que nous possédons sur l'*asa foetida* ont le double inconvénient d'être incomplètes et de reposer sur les données de la routine. Cependant les expérimentations faites sur l'homme sain ont fourni des symptômes qui annoncent un médicament actif; mais il ne faut pas les confondre avec d'autres symptômes, tirés de maladies guéries par des formules compliquées, et de cas d'empoisonnement où l'*asa foetida* n'était pas seule en cause; en résumé, nous admettons, avec le plus grand nombre de thérapeutistes, quelques-unes de ses propriétés révélées par la clinique, et nous n'ajoutons pas une foi aveugle à l'efficacité qu'on lui prête contre les flatuosités, les indigestions, les coliques, la tympanite, l'odontalgie, les convulsions, la paralysie, et contre presque toutes les maladies, s'il fallait en croire une trentaine d'auteurs.

§ 2. — Effets physiologiques.

Giacomini accorde à l'*asa foetida* une action hyposthénisante vasculaire et spinale, à laquelle il rapporte tous ses effets et ses facultés résolutive, sudorifique, antiseptique, calmante, antispasmodique.

De tout ce que nous avons pu recueillir et observer, il résulte que l'action de l'*asa foetida* à doses élevées est d'abord excitante et porte électivement sur les nerfs spinaux, sur le cœur et sur le système gastrique; que, par des doses exagérées, ou un long usage de cette substance, ses effets sont sédatifs, débilitants, et enfin désorganisateurs; sous son influence, la digestion s'altère, la nutrition s'affaiblit, des obstructions lymphatiques se forment, la plasticité cesse dans les organes à sucs blancs et sur les limites de la vie organique. En cet état de choses, le système nerveux n'étant plus suffisamment régi et excité, éclate en désordres variés qui trahissent l'asthénie par des spasmes, des tremblements paralytiques, tandis que des sensations de plénitude, des congestions passives, des engorgements, des lésions atoniques des tissus, des altérations de sécrétions muqueuses, la production des vers, dénotent une cachexie toute particulière.

Le célèbre professeur de Padoue, Brera (1), avait entrevu cette filiation des symptômes, quand il attribuait l'utilité de ce médicament, dans les cas d'helminthiase, à son action dynamique, qui combat, dit-il, la condition organique propre au développement des vers.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Il n'est pas toujours nécessaire, pour utiliser les propriétés de l'*asa foetida*, d'être en présence de phénomènes dus à un état cachectique; il suffit que ces phénomènes

(1) *Traité des maladies vermineuses*. Paris, 1804, p. 245.

en puissent être considérés comme le commencement, ou être rapportés au système nerveux ganglionnaire.

Cependant, les névralgies qu'il combat efficacement sont toujours compliquées de dyscrasie, de la faiblesse relative de la nutrition, ou de la prédominance des suc blancs. Aussi les douleurs de l'*asa foetida* surviennent ou s'aggravent pendant que l'organisme est plus particulièrement livré à l'innervation ganglionnaire, c'est-à-dire pendant le repos; et elles ne sont point modifiées par le mouvement, qui comporte toujours l'activité de l'innervation cérébro-spinale. C'est ce qui distingue ces douleurs de celles du *sumac* et de l'*arsenic*, qui sont aggravées par le repos, et de celles du *quinquina*, qui le sont par le mouvement. De plus, les douleurs de l'*asa foetida* procèdent du dedans au dehors et de bas en haut; elles ne sont jamais continues, mais se manifestent par intervalles, et sont précédées ou suivies de tressaillements partiels des muscles et d'engourdissement.

Les palpitations auxquelles on oppose ce médicament sont sympathiques; son action n'atteint le cœur que par un effet indirect: telles sont les palpitations qui accompagnent l'hystérie, la chlorose, la pléthore veineuse abdominale, la cachexie scrofuleuse; en général, les troubles fonctionnels du cœur sont caractérisés par l'anxiété, des souffrances asthmatiques. En cela, l'*asa foetida* est plus souvent en harmonie, dans son état nerveux, avec le *café*, la *noix muscade*, la *fève de Saint-Ignace*; et avec le *mercure*, l'*acide azotique*, l'*acide phosphorique*, par son état diathésique. Son action commence par l'excitabilité des nerfs de la vie organique, et détermine une extrême susceptibilité de l'estomac, des palpitations dans l'abdomen, certaines agitations et convulsions musculaires; de sorte que les dyspepsies qu'elle guérit le mieux sont celles qui ont été précédées de cette sensibilité des organes de la digestion, et en particulier de l'estomac.

Les coliques venteuses, la flatulence réclament l'*asa foetida* quand il y a sensibilité des intestins, sensation de froid dans le bas-ventre; et ses indications, en pareil cas, sont toutes différentes de celles de la *belladone* et des médicaments pyrétiques; comme aussi de l'*ellébore blanc*, de l'*arsenic*, de la *camomille* et des médicaments ataxiques; de l'*aloès* et des médicaments qui répondent au molimen hémorrhoidal; enfin du *charbon végétal*, du *phosphore* et des médicaments adynamiques.

L'hypochondrie trouve un moyen palliatif dans l'*asa foetida*, lorsque la pléthore veineuse abdominale s'accompagne de vents, de pincements, de sensibilité. Cette pléthore veineuse occasionne aussi des symptômes hystériques: constriction, boule hystérique, avec effort de déglutition, spasmes utérins, que l'*asa foetida* peut guérir par une action opposée à celle de la *sèche*, qui s'adapte mieux à l'origine nerveuse des mêmes phénomènes.

L'*asa foetida* est préférable à l'*or* dans les périostites et les caries superficielles des os du nez, dans les gonflements des cartilages et l'épaississement du périoste, quand ces accidents surviennent après l'action du *mercure*.

Nous énonçons ici la principale propriété de l'*asa foetida*, à commencer par les inflammations lentes, de nature scrofuleuse; ce médicament est toujours utile jusque dans la carie des os avec phlogose du périoste et sensibilité de la partie, en quoi son indication diffère de celle de l'*or*, de la *silice*, du *graphite*, de l'*argent*, tandis qu'elle se confond souvent avec celle de la *belladone*, de la *pulsatille*, du *mercure*. Mais ces médicaments lui sont supérieurs dans les inflammations du périoste et des os. A une période plus avancée de l'affection, l'*asa foetida* le cède à l'*acide azotique*, au *mézéréum*, à l'*acide phosphorique*, à l'*argent*, à la *staphisaigre*. Celle-ci a plus de rapports avec l'*asa foetida* dans les ulcères scrofuleux s'étendant

aux os, mais ni l'une ni l'autre ne peuvent suffire à ces sortes de traitements.

DOSES. — Les triturations d'*asa foetida* s'emploient dans les affections humorales, chroniques et chez les sujets lymphatiques, jusqu'à la dose d'un gramme par jour, en plusieurs fois. C'est la deuxième ou la troisième qui est la plus usitée. On peut en préparer des potions édulcorées avec le miel ou le sirop de sucre. La teinture peut s'employer de la même manière, à la dose d'une à 5 gouttes en vingt-quatre heures. Il est préférable de recourir à une ou 2 gouttes de la sixième et même de la douzième atténuation, lorsque l'on traite des affections nerveuses gastropathiques en rapport avec ses effets.

ASPERGE (*ASPARGUS OFFICINALIS*).

§ 1^{er} — Histoire.

On emploie les turions de cette plante rangée par *Juss.* dans la famille des asparaginées, de l'hexandrie monogynie, *Linn.* L'asperge est cultivée, et son usage, comme aliment, remonte à la plus haute antiquité. Nous devons à Broussais l'emploi de cette substance comme médicament; ou plutôt c'est à Broussais que nous devons de l'avoir remise en usage; car Sethi, médecin grec, l'administrait déjà dans le XII^e siècle contre les palpitations, et plusieurs l'avaient imité avant l'école du Val-de-Grâce.

§ 2. — Effets physiologiques.

Chose remarquable, les anciennes observations s'accordent avec les modernes pour attester les rapports de l'action de ce médicament avec les membranes muqueuses dans le sens de l'hypérémie avec hémoptysie, flux hé-

morrhoidal, hématurie, excitation génito-urinaire, exagération de la menstruation, abondance d'une salive douceâtre et de mucosités bronchiques, augmentation des sécrétions biliaire et intestinale, diarrhée, surabondance des urines et des mucosités des surfaces génito-urinaires. Tous ces symptômes ont été révélés par l'expérimentation.

Cette hyperémie, cet orgasme des membranes muqueuses rend compte des autres symptômes : oppression, toux violente et par quintes, soif, sensation de plénitude du ventre, irritation du nez et des yeux, embarras de la tête, somnolence et même quelques symptômes névralgiques et névropathiques.

L'action de l'*asperge* sur le cœur est liée à celle qu'il exerce sur la sécrétion urinaire et même sur toutes les autres sécrétions ; elle paraît avoir son origine dans l'orgasme de sa membrane interne. D'autre part, elle paraît être en rapport avec l'innervation de cet organe et en troubler les mouvements de dilatation et de contraction. On pourrait donc admettre qu'elle est un hyposthénisant cardiaco-vasculaire, et lui reconnaître des analogies avec la *spigélie* et l'*asa foetida*. Mais par son action sur les sécrétions ou sur les membranes muqueuses, c'est-à-dire aussi sur le système exhalant, il faut l'assimiler à l'*azotate de potasse* et à la *digitale*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Nous croyons donc ce médicament utile contre les désordres fonctionnels du cœur ; contre les palpitations dites nerveuses, et qui, peut-être, reconnaissent pour cause une hyperémie et même un empatement subirritatif de la muqueuse cardiaque et vasculaire. Nous l'avons trouvé extrêmement utile dans les affections catarrhales avec somnolence le jour, anxiété, palpitations, irritations

des bronches et des voies urinaires, urines et crachats plus abondants. En un mot, l'*asperge* ramenait le calme et le sommeil nocturne; l'irritation et les palpitations disparaissaient en peu de temps.

DOSES. — On comprend toute l'utilité que l'on peut tirer d'une alimentation dans laquelle entreraient les *asperges* en quantité notable. Du reste, la tisane des turions, le sirop et la teinture qu'on en prépare, ont l'avantage de pouvoir être mieux dosés, et employés à toutes les époques de l'année. Il ne manque pas de cas où l'on doit recourir aux troisième et sixième atténuations, à la dose de quelques globules ou de quelques gouttes en potion.

ASTÉRIE (ASTERIAS RUBENS).

§ 1^{er} — Histoire.

Espèce de zoophyte, genre d'échinodermes pédicellés. L'*astérie*, ou étoile de mer, était autrefois donnée comme apéritive et antiépileptique. Pour ce dernier objet, on la brûlait et l'on en faisait respirer la fumée aux malades. C'est d'après la confiance que lui accordait le célèbre Cotugno que le docteur Pétroz se livra, sur lui-même et sur d'autres, à des essais qui l'amènèrent à l'employer contre plusieurs maladies. Mais ses effets thérapeutiques n'ont pas entièrement confirmé les espérances qu'il avait conçues, notamment à l'égard de l'épilepsie. Quoi qu'il en soit, le temps et l'expérience donneront à l'*astérie*, dans la matière médicale, un rang que nous voudrions contribuer à lui faire prendre.

§ 2. — Effets physiologiques.

On peut déjà établir des rapports entre l'action de l'*astérie* et le système nerveux, la peau et les organes reproducteurs.

L'excitation cérébrale n'est pas douteuse ; elle est comme celle de l'ivresse ; les sens sont également surexcités, ainsi que tous les organes de la vie de relation sur lesquels retentit la modification des centres. A cette affection du système nerveux vient se joindre une excitation particulière du système sanguin qui se traduit par des phénomènes congestifs çà et là, en commençant par le cerveau, lequel, plus que les autres organes, est le siège d'un éréthisme et d'une turgescence sanguine qui aboutit à l'asthénie des muscles de relation et des sens.

La digestion, la respiration et les fonctions en général subissent une modification analogue ; mais au-dessus des symptômes qui la décèlent, on remarque un état congestif et des rudiments de lésions de tissus : des douleurs fixes, térébrantes ; de la chaleur ; l'afflux du sang, particulièrement à la face, au cerveau, au sein, à la matrice ; et, du reste, quels que soient les groupes de symptômes moraux, nerveux, sanguins et fébriles, ils offrent une irrégularité qui atteste la prédominance d'action du système cérébro-spinal.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

L'*astérie* combat les congestions apoplectiques établies lentement et par une succession de mouvements fluxionnaires ; on observe, en pareils cas, l'affaiblissement de la vue, des battements aux carotides, des bouffées de chaleur vers la tête, des vertiges brusques et comme par secousses, des contractions musculaires aux jambes et de la constipation.

L'*astérie* a produit les meilleurs effets dans les affections squirrhueuses et cancéreuses du sein et de la matrice, même s'il y a ulcère ; il a ses bords renversés et est le siège d'un écoulement ichoreux et de végétations rougeâtres, comme celles du fungus hématode.

L'action qu'on lui prête sur le derme par la production d'excroissances sycosiques trouverait, dans la pratique, de fréquentes applications, devant tant de lésions opiniâtres et qui intéressent toute l'épaisseur du derme. Il serait encore précieux dans les cas d'impuissance pour exciter les organes génitaux; un certain nombre de faits établissent cette propriété peut-être mieux qu'elle ne l'est pour le *phosphore*. Enfin, l'*astérie* pourrait combattre avantageusement une sorte d'épilepsie dont les accès sont précédés de tressaillements par tout le corps, et caractérisés par une chute brusque; la figure est violacée; il y a de l'écume à la bouche, et les secousses sont violentes. On remarque des hallucinations sans perte de connaissance.

DOSES. — Quelques gouttes, un gramme même de la teinture, constituent des doses auxquelles on doit préférer quelques gouttes des troisième et sixième atténuations dans les cas d'irritabilité et de congestion cérébrale.

BARYTE (BARYTE).

§ 1^{er}. — Histoire.

On emploie presque indistinctement le *sous-carbonate* ou l'*hydrochlorate de baryte*. Toutefois ce dernier sel est plus actif et possède une action peut-être plus prononcée sur la peau; aussi doit-il être préféré dans le traitement des affections cutanées de son domaine; il entre dans la composition de plusieurs remèdes secrets contre les dartres.

Les sels de *baryte* introduits de nos temps dans la matière médicale ont été presque aussitôt abandonnés. On les préconisait contre les affections scrofuleuses; l'*iode* paraît les avoir remplacés. Cependant la *baryte* doit conserver sa place dans la matière médicale entre ce médicament et le *manganèse*.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les sels de *baryte* que nous avons désignés agissent particulièrement sur l'ensemble du système lymphatique, depuis les ganglions jusqu'à la peau. C'est un des médicaments que l'on peut appeler altérants; il modifie la crase des humeurs dans le sens du lymphatisme et de la production de matériaux nutritifs moins animalisés.

Tout indique que sa sphère d'action n'est pas bornée à des états dyscrasiques, à l'appauvrissement du sang et à l'exagération du système lymphatique. Parmi les symptômes nerveux, les douleurs sont profondes; ce sont des tiraillements accompagnés de frissons, de secousses, de malaise, et suivis de tremblements et de faiblesses paralytiques; quelquefois elles sont précédées d'un peu de surexcitabilité des sens. Ce médicament ne diffère en cela du *causticum* que par ses gonflements séreux et ses bouffissures. Le repos aggrave et le mouvement soulage les douleurs, ce qui a lieu pour les autres phénomènes nerveux de la *baryte*; il faut ajouter à cela que le côté gauche, le moins exercé, est le plus affecté, et l'on aura un indice de plus sur la nature asthénique de ces symptômes.

Telle est d'ailleurs la conclusion à tirer de la bouffissure qui suit l'amaigrissement, du besoin d'être assis ou couché, de la lourdeur dans tout le corps, de la faiblesse intellectuelle et physique, de la sensation de froid, de la frilosité, et de la facilité à éprouver des refroidissements.

La fièvre de la *baryte* consiste toute en froid; l'horripilation s'empare du sujet, et parcourt le corps; elle fatigue davantage à la tête et à l'épigastre, et n'est interrompue que par une chaleur légère et passagère; la sueur se montre la nuit. Certains mouvements congestifs ou d'ébullition du sang et des battements du cœur avec

anxiété ont lieu surtout la nuit et le sommeil est agité.

Ce qui peut encore caractériser la *baryte*, c'est une sensation au cœur, comme s'il était excorié, l'impossibilité de se coucher sur le côté gauche, de violentes palpitations; la somnolence le jour, une grande sensibilité au froid; l'affaiblissement des sens de la vue et de l'ouïe, avec étincelles ou points voltigeants devant les yeux, et exaltation de l'odorat, les pulsations dans l'oreille surtout la nuit; la faiblesse des organes génitaux et de l'appétit sexuel; l'odontalgie nocturne, le gonflement des gencives avant les règles; les gerçures à la langue et la sécheresse de la bouche, des élancements et des gonflements au larynx ou aux amygdales, la sensation d'un tampon dans la gorge; un goût aigre, la perte de l'appétit ou la prompte satiété, une douleur d'excoriation à l'estomac et à l'anus ainsi qu'au scrotum; la voix creuse ou l'enrouement; la roideur de la colonne vertébrale, diverses douleurs rhumatoïdes qui affectent de préférence les tissus blancs, les os, les vaisseaux et les ganglions lymphatiques, des sensations de piqûres, de brûlement et d'excoriation à la peau; enfin la difficulté des lésions de l'enveloppe cutanée à disparaître.

Les affections de tissus ne portent que sur les vaisseaux et les ganglions lymphatiques, principalement au cou; il y a des éruptions suintantes à la tête, derrière les oreilles, au périnée, avec inflammation chronique des paupières et de la conjonctive, et des sueurs fétides aux pieds.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Ils découlent des tableaux symptomatologiques qui précèdent. On emploie avec efficacité ce médicament : 1° dans certains cas d'affaiblissement grave, tant de l'innervation que de la nutrition, et surtout dans la paralysie de la langue et dans l'affaiblissement sénile. Un praticien

allemand a voulu l'appeler la panacée des vieillards. On l'a utilisé dans des catarrhes suffoquants, dans les accidents par faiblesse du poumon, dans des affections paralytiques consécutives à l'apoplexie, dans les fluxions asthéniques, même dans certaines congestions cérébrales métastatiques des vieillards.

2° Dans les sueurs fétides des pieds, chez des sujets scrofuleux, et dans l'alopecie suite de fièvres graves; une préparation extérieure, en pommade, est alors un bon auxiliaire du médicament administré à l'intérieur.

3° Dans certaines douleurs rhumatoïdes, même dans le tic douloureux de la face, le lumbago avec roideur musculaire, chez des sujets cacochymes. Le *sous-carbonate de potasse*, le *graphite*, l'*iode*, etc..., jouissent de propriétés analogues. Les rapports de ce médicament avec le côté gauche du corps le rendent plus propre à combattre les affections de ce côté, surtout quand des frissons et la sueur s'y montrent de préférence, et que le mouvement et le froid aggravent les malaises.

4° La *baryte* agit aussi sur la gorge: la clinique a sanctionné ce fait. On la trouve plus efficace dans les amygdalites subaiguës et les engorgements chroniques qui persistent quelquefois après l'état aigu; elle s'oppose au retour de celles qui reviennent au moindre refroidissement; on peut donner, avant ou après, le *graphite* et le *brome*; on a encore employé la *baryte* avec succès dans des angines graves avec gonflement considérable des parotides, des amygdales, des ganglions sous-maxillaires, dans la scarlatine avec sécheresse à la gorge et douleur lancinante en avalant: le *sulfure de chaux* est ici son meilleur auxiliaire; mais si l'angine arrivait jusqu'à ce degré, où les tissus s'altèrent et se mortifient, la *cantharide* et l'*arsenic* devraient lui être substitués.

5° Dans une dernière série d'affections du ressort de la *baryte*, sont compris des engorgements scrofuleux au

cou, des éruptions à la tête, l'ophtalmie scrofuleuse qui donne la sensation de brûlure, de pression, avec vésicules sur la conjonctive et lippitude; l'engorgement des glandes du mésentère que guérit la *baryte* s'accompagne de bouffissure générale, de selles molles sans diarrhée, d'acidité des sucs gastriques; les enfants sont craintifs et peureux; il y a de la sensibilité à l'abdomen. Malgré ces propriétés de la *baryte* contre le carreau, on lui préfère le *soufre*, le *carbonate de chaux*, la *belladone*, le *sulfure de chaux*, la *silice*, même l'*arsenic*; dans tous les cas, la *baryte* a son moment opportun dans les traitements antiscrofuleux; elle achève de réduire les ganglions, met fin au relâchement du ventre, qui subsiste après le *carbonate de chaux*, dissipe les indurations qu'a laissées l'inflammation et même les tumeurs de nature scrofuleuse survenues spontanément.

Dans les cas opiniâtres ou plus graves on préfère l'*hydrochlorate* ou l'*acétate* au *sous-carbonate de baryte*. En outre, bien que celui-ci ait des rapports plus fréquents avec le système cutané, il faut établir entre lui et l'*hydrochlorate de baryte* une distinction dans les effets thérapeutiques; c'est que le premier correspond mieux aux dartres humides et suintantes, et le second aux dartres sèches qui surviennent dans les cachexies, comme un symptôme de l'absence des matériaux nutritifs nécessaires à la réparation et à la conservation du tissu cutané.

Enfin il n'est pas inutile de remarquer que les enfants, les vieillards, les scrofuleux, sont ceux qui présentent les plus fréquentes indications de ce médicament, dont l'action exprime une infériorité réelle du système sanguin et de l'hématose.

Et nous terminons en émettant une opinion que nous a suggérée cette étude, et qui repose également sur quelques faits particuliers de notre pratique; elle a rapport à l'emploi de la *baryte*, et particulièrement de l'*hydrochlorate*

de *baryte* dans le traitement des fièvres muqueuses qui traînent en longueur, et dans cette diathèse vermineuse, où les sucs gastriques sont viciés et livrent à la circulation des matériaux imparfaits; nous l'avons aussi administrée avec plein succès contre certaines dyspepsies gastralgiques avec douleurs d'excoriation à l'épigastre, chez des personnes qui avaient fait abus de tisanes et d'eau tiède, contre quelques diarrhées muqueuses avec ténesme, contre des coryzas, contre des irritations de la muqueuse buccale, et contre certaines fébricules et sueurs nocturnes, toutes affections persistant opiniâtrément à la suite de fièvres muqueuses.

DOSES. — L'insuffisance des doses autant que leur exagération ont été pour beaucoup dans les insuccès qu'on a reprochés à la *baryte* et dans l'oubli où on l'a laissée. Ce médicament nous paraît être du nombre de ceux qu'il faut donner ordinairement à des doses moyennes, c'est-à-dire à la première, deuxième ou troisième trituration par doses quotidiennes de 1 à 2 grammes de la trituration, en les fractionnant.

BELLADONE (ATROPA BELLADONA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Plante de la famille des solanées, *Juss.*, — et de la pentandrie monogynie, *Linn.* La *belladone*, au commencement de ce siècle, était presque tombée dans l'oubli, après avoir joué un certain rôle dans la thérapeutique. La puissance de son action fut cela même qui détourna les médecins de son usage; et il ne leur venait pas dans la pensée d'en atténuer les doses. On en bornait l'emploi aux maladies graves et opiniâtres « à celles, dit Ratier (1), qui se

(1) *Traité élémentaire de matière médicale.* Paris, 1829.

jouent des secours pharmacologiques usuels. » Cependant un certain nombre de médecins anglais et allemands, Himly, Greding, Holbrook, Will, Blackett, Herber, Munch, Hufeland, et plusieurs français, Ibréliste, Andry, Giraudy, Sage, Pauquy, Méglin, Lisfranc, Chaussier, Cruveilhier, publiaient, chacun de leur côté, une foule d'observations intéressantes sur les diverses propriétés de cette merveilleuse solanée (1), lorsque le R. P. Debreyne s'efforça de mettre tous ces travaux à profit et les résuma d'une façon aussi ambiguë qu'incomplète, dans sa monographie sur la *belladone* (2).

Des écoles entières n'ont vu dans la *belladone* qu'un hyposthénisant vasculaire. Un de nos modernes thérapeutistes explique ses vertus préservatrices de la scarlatine par le narcotisme. Mérat et Delens (3) n'ont mentionné qu'une des moindres observations de Hahnemann sur ses propriétés; nous voulons être juste et vrai en attribuant à ce dernier le mouvement qui éveilla l'attention de tous sur ce puissant agent thérapeutique.

La prophylaxie, la préservation des maladies par de faibles doses de médicament est une conquête récente de la science, et la postérité reconnaîtra Hahnemann pour son auteur, non pas seulement par ses observations sur la prophylaxie de la scarlatine (4), mais surtout par les principes qu'il a posés et par la pratique de ceux qui se sont inspirés de la sienne. La prophylaxie, en effet, ne se borne pas à la scarlatine; elle embrasse les maladies héréditaires et déjà même un bon nombre de maladies aiguës, et jusqu'au choléra. C'est ce qu'une multitude de faits

(1) Bayle, *Bibliothèque de thérapeutique*, Paris, 1830, t. II, p. 331 et suiv.

(2) *Des vertus thérapeutiques de la belladone*. Paris, 1852.

(3) *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique*, art. BELLADONE.

(4) *La belladone préservatif de la scarlatine* (Hahnemann, *Études de médecine homœopathique*. Paris, 1855, t. I, p. 598).

nous permet dès aujourd'hui de constater, et ce qui s'accorde parfaitement avec les données qui résultent des modifications physiologiques et thérapeutiques de l'organisme sous l'influence des agents morbides ou médicamenteux. Il est possible de modifier la vitalité et ses conditions physiologiques dans un sens qui rende impossible le développement d'une maladie, c'est-à-dire la modification pathologique de l'organisme. Nous recueillons sur ce sujet des matériaux que nous utiliserons un jour, s'il plaît à Dieu.

§ 2. — Généralités.

Les symptômes recueillis dans les cas d'intoxication et dans les expériences sur l'homme sain, s'accordent parfaitement pour assigner à la *belladone* une action élective sur l'encéphale et, par lui, sur les systèmes sanguin et lymphatique. C'est ce qu'affirment, d'autre part, les faits cliniques. La *belladone* a une grande analogie d'action avec l'*aconit*, bien qu'elle agisse directement sur le système nerveux, et indirectement sur le système sanguin : son action est également expansive du dedans au dehors. Mais, nous l'avons déjà dit, et le lecteur le constatera souvent lui-même, toute action expansive suppose une action concentrante équivalente, dans le médicament qui la provoque ; mais à certaine époque de la durée de son action et à certain degré de son intensité. Les deux points extrêmes de cette action, ses deux pôles, sont les centres nerveux et leurs expansions aux surfaces interne et externe ; d'où l'influence directe de la *belladone* et sur les centres nerveux et sanguins et sur la peau et les muqueuses, au point que l'on a pu dire qu'un effet fondamental de ce médicament était une stase sanguine dans le réseau capillaire. A tous les points de vue, sa sphère d'action est immense.

Par son action expansive et par son électivité sur l'en-

céphale, la *belladone* s'adapte de préférence à l'enfance, aux constitutions lymphatiques, aux jeunes gens et aux sujets chez lesquels la peau jouit encore d'une grande perméabilité, et le système circulatoire d'une grande énergie. Mais les constitutions sèches et nerveuses, chez lesquelles les membranes muqueuses jouissent, aux dépens de la surface cutanée, d'une plus grande somme d'activité et d'hypérémie, tombent aussi spécialement dans le domaine de la *belladone*. Elle est d'autant mieux adaptée à une affection morbide que son point de départ dans l'encéphale est mieux précisé, que son caractère est plus congestif, et que le sujet chez lequel on l'observe a le cerveau physiquement et psychiquement plus développé.

La *belladone* est un des médicaments dont les doses sont le plus difficiles à déterminer. Il est vrai de dire que le principe général qui assigne les doses moins faibles aux affections aiguës, s'applique à la *belladone* ; mais nul médicament n'a plus besoin que celui-ci des doses variées de toute l'échelle posologique. On l'a vu réveiller des affections sympathiques éteintes, susciter des névralgies, provoquer des congestions, amener des rougeurs à la peau ; et cette considération l'a fait ranger, par quelques médecins, au rang des médicaments aptes à combattre les maladies chroniques et l'herpès sous ses formes les plus dégénérées. On peut dire toutefois que son action sur la peau est plutôt aiguë et correspond aux exanthèmes scrofuleux et aux lésions de tissus avec hypérémie. Le *carbonate de chaux* est le médicament le plus analogue à la *belladone* dans ces sortes d'affections ; le *graphite* et la *staphisaigre* le sont davantage dans son action chronique.

Nous devons omettre la multitude de points de contact et d'analogie entre la *belladone* et d'autres médicaments, sous peine d'être trop long. Nous remarquerons seulement que son alternance avec quelques-uns, avec l'*aconit* par exemple, ou avec le *mercure*, est d'une utilité de tous les

jours et jouit d'avantages incontestables. Le vin et le café sont les antidotes généraux de la *belladone*. Il faut, du reste, combattre ses effets spéciaux par des substances à effets analogues.

Depuis la première impression du médicament sur l'économie, jusqu'à son action la plus complète et la plus intense, on constate, comme pour tous les polychrestes, plusieurs états assez distincts qui permettent d'en diviser les effets en périodes prodromique, aiguë, suraiguë, chronique, et d'en former des groupes représentant diverses affections morbides ; nous préférons varier la forme de ces études, et adopter pour celle-ci un autre genre d'exposition. Mais auparavant nous devons donner une idée générale des effets de la *belladone* en énumérant ceux de son principe actif, l'atropine : dilatation et immobilité de la pupille, trouble de la vue, somnolence et trouble des idées, hallucinations de la vue, anesthésie, sécheresse de la bouche et de la gorge, perte de l'appétit, embarras de la parole, délire, dysphagie, rougeur de la peau, torpeur et tremblement paralytique. Les symptômes indiqués appartiennent dans leur ensemble au système cérébro-spinal ; au cerveau d'abord et à la partie de celui-ci qui préside au sens de la vue, à la pensée et à la parole ; à la moelle ensuite, qui agit sur les fibres radiées de l'iris, sur les constricteurs du pharynx et les sphincters, et enfin sur les muscles de relation.

C'est par la moelle épinière que la *belladone* agit puissamment sur le cœur et les capillaires ; elle est même un des principaux médicaments pyrétiques ; et la plénitude, la tension de l'artère, la vitesse et la vivacité des pulsations constituent un des caractères essentiels de son indication dans les fièvres, même quand la torpeur a gagné le système musculaire. Ce qui n'empêche pas que le pouls misérable, filiforme, ne soit de son ressort dans la période ultime des fièvres et des affections graves ; mais il leur faut alors d'autant plus de similitude avec ses effets sur le

système nerveux et sur la peau. Ce sont là des données pratiques essentielles.

3. — Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système nerveux.

A. hautes doses, la *belladone* surexcite les systèmes nerveux et sanguin ; à plus hautes doses elle stupéfie le premier et enraye les mouvements organiques, ce qui lui fait attribuer par l'école italienne une action hyposthénisante. Or, on ne peut trouver dans ces effets extrêmes, dans cette action toxique de la *belladone* que la moindre partie de sa valeur thérapeutique révélée par les faibles doses. A ces doses que nous pourrions appeler spéciales, ce médicament donne lieu à un grand nombre de modifications de la sensibilité et de la contractilité, qui en font un agent thérapeutique précieux et spécial.

On constate des douleurs variées : c'est tantôt une exaltation de la sensibilité qui rend tout attouchement insupportable, tantôt des névralgies dont les formes variées renferment toute espèce de douleurs, même les plus aiguës, jusqu'à l'engourdissement.

Les douleurs de la *belladone* s'accompagnent ordinairement d'un élément spasmodique : contractions, tressaillements, secousses, pincements ; elles s'aggravent vers la fin du jour et dans la nuit ; le contact et le mouvement les aggravent aussi dans ce qu'elles ont de congestif.

Ses crampes, ses spasmes, ses convulsions, n'affectent que les organes de la vie de relation, les fibres musculaires qui obéissent à l'encéphale. Ni le cœur ni les parois des intestins ne subissent directement son action ; c'est qu'elle a son point de départ et d'élection dans le cerveau, et non dans le système nerveux ganglionnaire, en quoi elle diffère du *carbonate de chaux*, de l'*arsenic*, de l'*ipéca*, qui agissent sur le système nerveux ganglionnaire, et de la *noix*

vomique elle-même qui ramène toute son action à la moelle allongée.

Les phénomènes nerveux de la *belladone* sont indirects ou directs, suivant qu'ils éclatent à la périphérie ou qu'ils se bornent aux centres. Ils se distinguent en deux ordres : 1° symptômes nerveux actifs, qui dépendent d'une affection primitive essentielle du cerveau ou des nerfs ; 2° symptômes nerveux qui naissent sous la dépendance d'une altération des organes ou de leur stimulus, et qui sont passifs ou secondaires, comme nous l'avons remarqué pour l'*aconit*.

Les phénomènes nerveux ataxiques des fièvres graves, avec lesquels les vertus de la *belladone* ont un rapport thérapeutique, sont de ce nombre. Notons pourtant que les symptômes ataxiques en question ne sont plus alliés à la surexcitation sanguine et au délire actif, mais bien au dernier degré de la congestion cérébrale, et qu'enfin l'ataxie proprement dite est moins du ressort de la *belladone* que de plusieurs autres médicaments, ses phénomènes les plus graves étant toujours accompagnés de congestion et de la prédominance d'action du cerveau sur celle de la moelle épinière et des nerfs de la vie organique. Une des différences notables entre l'*aconit* et la *belladone*, laquelle on a conseillée à tort contre les symptômes prodromiques des fièvres, c'est que l'*aconit* par son impression initiale plus fixe sur le système nerveux ganglionnaire est plus apte à combattre les prodromes que celles de la *belladone*, dont l'action sur l'encéphale est plus directe ; sous ce rapport l'*ipéca*, l'*arsenic*, etc., lui sont également préférables.

Nous pensons avec M. Trousseau (1) qu'il n'y a pas de distinction à établir entre les doses même fortes de *belladone*, administrées contre la passion iliaque, la hernie étranglée, le tétanos et des affections de ce genre, et les doses très faibles que l'on donne contre ces mêmes affections

(1) *Traité de matière médicale et de thérapeutique*. Paris, 1858.

et contre des incontinenes d'urine, certaines dysménorrhées et quelques spasmes localisés ; dans le premier cas, le relâchement de la fibre est recherché, non par la stupéfaction nerveuse et l'hyposthénie, mais comme dans le second par l'action spéciale du médicament. Et, du reste, les maladies avec affections de la moelle allongée appellent électivement d'autres médicaments.

A faibles doses, et sans développer des symptômes accessoires, la *belladone* provoque et entretient la dilatation de l'orifice utérin, lorsqu'il ne se dilate pas suffisamment après les douleurs franches de l'enfantement ; c'est la même chose pour quelques cas de dysménorrhée avec éréthisme congestif de l'utérus, et pour l'incontinence nocturne des enfants due à la contraction active du sphincter de la vessie. Elle lui cède plutôt que l'incontinence d'urine des vieillards due à une cause opposée et qui appelle la *noix vomique*. En outre, lorsque l'élément nerveux, prédomine dans une affection spasmodique quelconque, la *jusquiame*, la *camomille*, la *fève de Saint-Ignace*, sont préférables à la *belladone*.

Les affections hystériques et épileptiques sont heureusement modifiées par elle. Les fortes doses ne font ici qu'éloigner les accès, tandis que les plus faibles opèrent d'une manière plus durable, c'est un fait de pratique. On lui adjoint des auxiliaires dans une foule de cas pendant la durée du traitement, tels sont : le *carbonate de chaux*, la *fève de Saint-Ignace*, le *cuiivre*, etc.

L'asthme avec orgasme artériel réclame fréquemment la *belladone*, l'asthme thymique lui-même, l'asthme de Millar, l'angine de poitrine, la névralgie cœliaque, la colique néphrétique, la chorée ou *danse de Saint-Guy*, s'en trouvent bien. Celle-ci réclame plus souvent l'emploi de la *noix vomique*. Dans toutes ces affections en rapport avec la *belladone*, il doit y avoir un élément phlogistique ou congestif, un orgasme de l'encéphale, même symptomatique

ou *pars recipiens*. L'éclampsie des femmes enceintes, l'ergotisme, sont encore dans ce cas. En général, les spasmes qui cèdent à la *belladone* occupent de préférence les muscles fléchisseurs et sont précédés de fourmillement.

La dyspnée constrictive, effet de la *belladone*, l'a fait employer avec succès dans le traitement de la coqueluche; cela doit être, à condition que l'élément spasmodique sera, sinon entièrement, du moins en partie dégagé de l'élément inflammatoire par l'emploi préalable de l'*aconit*, de l'*ipéca*.... Le traitement de la coqueluche offre des longueurs qui imposent beaucoup de retenue, pour ne pas changer trop souvent la prescription, et pour savoir insister suffisamment sur la même. C'est d'ailleurs une affection dont il faut parfois traiter la cause, soit catarrhale par la *douce amère*, l'*ammoniaque*..., soit épidémique, dans ce qu'elle a de particulier. N'avons-nous pas vu la *cigüe* et l'*ipéca* guérir, à la deuxième période, à peu près toutes les coqueluches de l'une des années dernières ?

La boule hystérique, le pyrosis et la gastralgie ne sont souvent qu'une même affection du même nerf. En recherchant leur rapport de succession, on détermine plus aisément s'il faut préférer la *belladone* à l'*arsenic*, à la *noix vomique*.

Les névralgies de la *belladone* sont hyperémiques, c'est-à-dire qu'elles s'accompagnent d'un mouvement congestif; aussi apparaissent-elles le soir, ou s'aggravent-elles en ce moment; elles s'aggravent encore par le toucher et le mouvement. Il est difficile d'apprécier si elles sont plutôt lancinantes que déchirantes ou avec toute autre forme. Les effets d'un grand nombre de médicaments nous offrent des douleurs analogues, sous ce rapport, avec celles de la *belladone*; mais un dernier caractère qui peut servir à la différencier, c'est que les névralgies de son ressort sont améliorées par le froid. Cependant tel est aussi le caractère des névralgies de l'*aconit*; tandis que celui des névralgies

de la *noix vomique*, du *mercure*, de la *staphisaigre*, c'est d'être améliorées par la chaleur. C'est tout ce que nous dirons, sans spécifier davantage les migraines, les tics douloureux, les douleurs rhumatoïdes, les odontalgies.... Remarquons aussi que l'attouchement et la constriction soulageant les douleurs intestinales, ne contre-indiquent pas la *belladone*.

Ce médicament est enfin fort utilement employé dans quelques cas de paralysie de la face, et dans la paralysie plus ou moins générale qui est l'effet de l'hémorragie cérébrale, lorsqu'il y a perte de la parole, diminution des fonctions sensoriales, perte du mouvement et du sentiment, écoulement de salive et dysphagie. C'est un des médicaments curatifs et préservatifs de l'apoplexie.

Dans les maladies non fébriles, l'insomnie qui est en rapport avec celle que détermine la *belladone*, dépend de l'orgasme cérébral et s'accompagne de chaleur à la face et au front. Le délire, qui est également en rapport avec ses effets, est gai lorsqu'il est sans fièvre; il consiste plutôt en hallucinations et en illusions des sens. Les cas les plus chroniques offrent l'amaigrissement, la sécheresse de la peau, la teinte jaunâtre et des spasmes internes avec une fébricule qui a des redoublements nocturnes. L'éréthisme domine la scène et des névralgies s'ajoutent souvent aux spasmes.

§ 4. — Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système sanguin.

L'action de la *belladone* sur l'encéphale étant directe, il faut s'attendre à ce que ses phlogoses et ses fièvres portent un cachet nerveux qu'on pourrait définir un éréthisme sanguin; et, bien que son action procède des centres à la périphérie, il peut arriver que le système capillaire devienne le théâtre principal de la maladie. D'où vient que

ni la pâleur de la face, ou sa turgescence, ni les spasmes, ou la résolution des forces musculaires, ni la surimpressionnabilité et les hallucinations ou l'hébétude et l'insensibilité, ni la fureur ou l'apathie, ni même le rétrécissement de la pupille, ou sa dilatation, pris isolément, ne sauraient être en eux-mêmes des symptômes caractéristiques de la *belladone*, mais bien dans leur ordre de succession ; l'excitation et les spasmes précèdent toujours l'abattement et la torpeur. Ainsi elle est toujours indiquée par le relâchement passif des sphincters, et par les évacuations involontaires, lorsque ces symptômes ont été précédés de surexcitations.

La fièvre de la *belladone*, dans sa période d'acuité et d'augment, offre à peu près la régularité de celle de l'*aconit*, mais elle a une tension plus durable, due à l'excitation cérébrale qui semble tenir tous les couloirs en échec, et qui appelle fréquemment une sueur abondante et isolée au front. Plus tard, les phénomènes nerveux et l'affection du cerveau la distinguent éminemment par le délire actif, les constrictions douloureuses surtout à la gorge, les roideurs, les spasmes même tétaniques, la sensibilité exagérée des organes des sens, les hallucinations, un pouls plein et accéléré.... Plus tard encore, la peau devient froide, pâle, sèche, comme racornie, le pouls très petit, le délire passif, la pupille contractée, la chaleur interne fatigante ; enfin les évacuations sont involontaires.

Les fièvres exanthématiques qui portent à la tête appellent la *belladone*. Elle est le moyen curatif de la scarlatine lisse, dont elle est également le préservatif, de la rougeole, de l'érysipèle s'étendant en circonférence avec peau unie, rouge, même luisante, et généralement des rougeurs lisses à la peau. Dans la scarlatine, l'angine n'indique pas moins la *belladone* que la nature de l'exanthème ; il en est de même des autres fièvres où la gorge s'enflamme, à moins que le *mercure* qui doit souvent la

suivre ne doit être administré d'abord. L'observation démontre que tout exanthème qui ne serait pas suivi de l'amendement des symptômes généraux et fébriles, réclamerait un tout autre médicament que la *belladone*.

Elle est indispensable dans l'acuité des fièvres muqueuses et gastriques des sujets jeunes et lymphatiques, et toutes les fois que les surfaces muqueuses sont phlogosées avec arrêt des sécrétions, pouls développé et redoublement de la fièvre le soir ou la nuit. Presque toujours alors il s'y joint des symptômes congestifs à la tête. Les indications de la *belladone* dans la fièvre typhoïde et dans les fièvres nerveuses correspondent à un état semblable. Le système nerveux ganglionnaire étant ici en jeu par l'atteinte profonde de l'innervation viscérale, ce médicament n'a qu'un court espace de temps pour agir utilement ; on lui en fait succéder d'autres mieux adaptés.

C'est encore à cette période de congestion aiguë que la *belladone* s'emploie dans la méningite et dans beaucoup d'inflammations avec ou sans fièvre. Plus tard, les tissus s'altèrent dans leur texture ou dans leur sécrétion, il se forme des épanchements, des fausses membranes, des indurations, et d'autres moyens sont appelés à utiliser leurs propriétés.

Les symptômes indiquant la *belladone* dans une fièvre intermittente, qui ne peut être qu'une fièvre quotidienne ou subcontinue, dénotent une participation à peu près égale du cerveau et du cœur. La douleur de tête est atroce et dilatante ; il y a délire, visions sanglantes, parfois hallucinations délicieuses, et cette action exagérée du cerveau prolonge le stade de chaleur ; les stades se succèdent avec une certaine irrégularité ; parfois la sueur vient après le froid, et la chaleur termine la fièvre qui est le plus souvent alors subintrante ou subcontinue. De pareilles fièvres, pour tomber plus exactement sous l'action de la *belladone*, offrent le caractère d'une douleur circonscrite à la tête, d'un point

névralgique qui s'est établi peu à peu au milieu d'accès d'abord indéterminés, et qui persiste durant la rémission ou l'apyrexie. Elle s'adapte mieux aux sujets sanguins, aux adultes et aux enfants.

Les accès ont lieu vers le soir. On la trouve fréquemment indiquée dans les cachexies paludéennes après l'abus du *quinquina* et de ses sels, des sels de *fer* et de l'*arsenic* lui-même.

La *belladone* est un moyen puissant dans les fièvres rhumatismales caractérisées par l'éréthisme et la surexcitation cérébrale, avec des gonflements rouges, fixes, dont la douleur est lancinante et s'aggrave vers la nuit et par le toucher. En ces cas, la douleur se déplace quelquefois, mais non le gonflement.

Le rôle de la *belladone* dans le traitement des hémorragies, même dans l'apoplexie, tient le milieu entre l'*aconit* et l'*arnica* ; ses symptômes s'accordent avec la turgescence à la face et sa tuméfaction rouge foncé, avec les spasmes et les hallucinations de l'ouïe et de la vue ; elle correspond aux prodromes de l'hémorrhagie cérébrale, et à un état de turgescence et de congestion qui la suit.

On rencontre dans toute hémorrhagie, dont ce médicament est l'agent curatif, un élément pléthorique ou tout au moins congestif. La pléthore du cœur et la syncope par afflux du sang en réclament quelquefois l'emploi ; les palpitations sont vives et causent une sorte d'émotion dans la poitrine, avec embarras de la tête. La dysménorrhée spasmodique et les congestions utérines lui cèdent quelquefois, si la *noix vomique*, la *pulsatille* ou l'*ipéca*, et même la *camomille* ne sont pas mieux indiqués.

Les symptômes qui traduisent l'action de la *belladone* sur le cerveau l'indiquent éminemment, soit seule, soit alternée avec l'*aconit*, dans le délire aigu, dans la frénésie, même dans le *delirium tremens* et dans la manie, soit essentielle, soit liée à l'hystérie, à l'état puerpéral ou à la

danse de Saint-Guy, pourvu qu'aux phénomènes congestifs viennent s'adjoindre quelques-uns des effets particuliers de la *belladone* : rétrécissement de la pupille, photophobie, ambliopie, étincelles dans le champ de la vision, hallucinations gaies, soif ardente, aphonie, ptyalisme ou bouche sèche, hydrophobie, dysphagie, tremblements museulaires.

On a donné la *belladone* pour être très utile dans le traitement des affections mentales à caractère sthénique ; elle paraît agir plus directement que d'autres médicaments sur l'encéphale, dans les désordres des facultés mentales, en modifiant l'orgasme cérébral. Enfin, pour ne pas y revenir dans le paragraphe suivant, la *belladone* est à tort plus employée de notre temps que l'*ellébore blanc* dans le délire chronique et la démence. On reconnaît parmi ses symptômes des phénomènes moraux qui la recommandent dans le suicide maniaque et dans le suicide anxieux avec phénomènes hystériques, pleurs involontaires, oubli des personnes les plus chères.

Les inflammations auxquelles s'adapte la *belladone* sont profondes ; elles occupent l'épaisseur des organes qui sont le siège d'élançements et même de douleurs ayant un caractère névralgique. La *bryone* affecte davantage les surfaces cutanées, muqueuses et séreuses. Le *mercure* succède très bien à la *belladone* dans les phlegmasies subaiguës.

On alterne fort utilement ces deux médicaments dans l'hydrocéphale aigu et dans toutes les inflammations des membranes séreuses, après l'*aconit* et avant la *bryone*. Celle-ci s'alterne également avec le *mercure*, et se place à cette période des inflammations où la texture des organes s'altère, où les épanchements se forment ; cette donnée s'applique à la *belladone* dans le traitement des inflammations des organes parenchymateux, des glandes des membranes muqueuses du tissu cellulaire, du périoste lui-même ; et l'on aide ou l'on complète l'action de la *belladone* par

les médicaments convenables au siège, à la nature et à la période de l'inflammation, car cette solanée ne convient en général qu'au moment de l'acuité, dans la violence de l'affection.

Nous devons faire observer que dans des cas pareils les symptômes les plus saillants en gravité appellent fréquemment l'*arsenic*; par exemple dans la péricardite, quand l'anxiété extrême, la soif ardente, les douleurs lancinantes et la dilatation des pupilles ne fléchissent pas bientôt devant l'action de l'*aconit* ou de la *belladone*, si elle est indiquée. Ainsi encore, dans la métrite passant à la métropéritonite, la *bryone*, le *mercure*, l'*arsenic*, doivent promptement s'administrer à la place de la *belladone*, contre les symptômes d'une violente concentration sur le bas-ventre, avec grave réaction sur le cerveau et le cœur.

La *belladone* et la *pulsatille* se disputent la prééminence dans le traitement de l'otite aiguë, mais la *belladone* s'adapte mieux à l'otite interne; dans toute autre phlegmasie, la *pulsatille* s'adresse à une période moins aiguë de l'affection.

La même chose a lieu dans l'angine pour l'emploi de la *belladone* ou du *mercure* après l'*aconit*; le *mercure* correspond à un état plus local et moins aigu. L'acuité des phlegmasies externes et internes adaptées à la *belladone* est exempte de tendances malignes et de phénomènes nerveux graves, elle peut aller jusqu'aux symptômes suivants: vive douleur, tension, extrême sensibilité, symptômes généraux nerveux; la tumeur, quand son siège est externe, est chaude et la rougeur n'en est pas circonscrite. Une de celles où elle joue le plus beau rôle est l'ophtalmie avec mouvements congestifs, violentes douleurs, grande photophobie, injection rouge foncé, elle lui appartient éminemment, serait-elle gonorrhéique, sèche ou purulente; le *mercure* vient ensuite, même pour les cas ordinaires. L'action de la *belladone* sur la pupille l'a fait justement employer dans la

rétinite et dans l'iritis. Et il est remarquable que la dilatation de l'iris dans le traitement de cette dernière affection ne survient qu'après l'amendement des symptômes inflammatoires.

Nous avons parlé, en général, de l'efficacité de la *belladone* dans les phlegmasies des membranes muqueuses ; il n'y en a aucune d'aiguë où elle n'ait son moment d'opportunité. Mais ici comme dans toute autre phlegmasie, l'état subaigu et même chronique est souvent marqué par des moments d'aggravation qui, malgré une moindre acuité des symptômes, s'accommodent fort bien de la *belladone*, seule ou alternée avec des moyens plus aptes à rendre aux tissus et aux surfaces muqueuses leur tonicité affaiblie, le *borax*, le *carbonate d'ammoniaque*, le *quinquina*, le *soufre*, sont de ce nombre. La vaginité sans flux leucorrhéique, c'est-à-dire dans sa période éréthique, se trouve bien de la *belladone*. L'établissement du flux l'exclut du traitement et appelle plutôt le *mercure*.

L'utilité de la *belladone* est cependant incontestable dans les métrorrhagies, les loehies excessives, les leucorrhées inflammatoires lorsqu'on observe de la pléthore, une sensation de pression de haut en bas avec un mouvement de dilatation de l'utérus, comme s'il allait sortir.

Enfin la *belladone* est avec l'*aconit*, la *camomille* et le *mercure*, l'un des plus grands antiphlogistiques de l'enfance, dont les maladies présentent si souvent la somnolence, les convulsions, l'aggravation fébrile le soir et la nuit. Nous ne mentionnerons aucune maladie en particulier, mais nous rappellerons, en terminant ce paragraphe, combien jusqu'à présent a été pauvre en antiphlogistiques cette thérapeutique à laquelle les traités *ex professo* ne donnent, comme tels, que la guimauve et les boissons aqueuses, alors que la science proclame depuis longtemps, de toutes parts, des médicaments aussi efficaces que ceux-ci, mais à doses convenables, selon l'effet qu'on en attend.

§ 5. — Effets physiologiques et thérapeutiques dans les affections du système lymphatique.

A propos de l'emploi de la *belladone* dans les maladies chroniques et plus généralement dans les affections des tissus et dans les altérations plastiques et humorales, il faut se rappeler que toute excitation prolongée aboutit à l'asthénie et à certaine dyscrasie; la *belladone* qui, dans son action sur les sphères nerveuse et sanguine, donne lieu à des phénomènes d'excitation allant jusqu'à l'oppression des forces, donne également lieu, par la continuité de son action, à un état dyscrasique qui conserve le caractère de son action, et à des modifications diverses des tissus.

Aussi, quoiqu'il ne soit pas ici question d'acuité et d'orgasme, ou que ces états ne soient qu'accidentels dans les affections chroniques, la *belladone* n'en jouit pas moins encore d'une grande efficacité contre ces affections, et elle s'y adapte par son état diathésique. Nous expliquons cette action de la *belladone* sur le système lymphatique et sur la plasticité par l'atteinte portée à l'innervation cérébro-spinale et à la circulation. Du reste, les faits cliniques attestent parfaitement cette action.

La scrofule nécessite toujours l'emploi de la *belladone* à diverses époques de sa durée et dans ses formes diverses. D'abord, au début, lorsqu'on observe des épistaxis, le gonflement du nez ou des lèvres, des érythèmes, des érysipèles d'habitude, des angines de récidive, des ophthalmies répétées, des gonflements du ventre, du lymphatisme avec pléthores partielles, ou bien un amaigrissement continu au milieu de ces divers symptômes, qu'il y ait des adénites ou non, la *belladone* s'emploie sans préjudice du *mercure*, du *soufre*, du *carbonate de chaux*, et cela surtout chez les enfants et les jeunes gens. Un état un peu plus chronique, plus de flaccidité à la peau, l'aspect plus blafard et

moins de phénomènes congestifs, moins de recrudescences phlegmasiques constituent les plus claires indications de l'*huile de foie de morue*.

Les engorgements des ganglions du cou et des autres parties du corps, certaines hépatites chroniques, l'engorgement lymphatique de l'utérus et du col, et l'induration des glandes ne sauraient se passer de la *belladone*, s'il y a éréthisme, sécheresse à la peau, ou simplement augmentation de chaleur la nuit et le soir, et parfois aggravation des phénomènes inflammatoires locaux.

La *belladone* a des propriétés recommandables contre les ulcères scrofuleux rongeurs, le *lupus vorax* et les affections ulcéreuses qui succèdent à des indurations lymphatiques, même au col de l'utérus; c'est ce qui l'a fait préconiser contre le cancer de la matrice. Dans tous ces cas les bords sont indurés, sensibles et rouges, la rougeur s'étend en disparaissant graduellement. L'*arsenic*, le *mercure*, l'*or* et le *soufre*... sont ses auxiliaires les plus ordinaires. Les périostites et les inflammations des os exigent, entre autres moyens curatifs, la *belladone*; ses meilleurs auxiliaires sont le *mercure*, l'*argent*, l'*asa foetida*, le *carbonate de chaux*...; c'est aussi, à peu de chose près, le traitement des luxations spontanées du fémur et des tumeurs blanches articulaires. Dans toutes ces lésions nous n'osons pas, comme l'ont fait quelques thérapeutes, accorder à la *belladone* une action curative spéciale et directe; nous n'avons pu voir dans son emploi qu'un moyen de détruire l'orgasme lymphatique, de dissiper l'éréthisme, de modifier l'induration et la lésion de manière à la réduire à la plus grande simplicité, et de faciliter ainsi la guérison par des moyens plus spéciaux.

L'ophtalmie scrofuleuse ne se traite pas sans *belladone*, l'angiopleurite et la leucophlegmasie en sont utilement modifiées, ainsi que certains épanchements pleurétiques avec orgasme local, et quelques accidents ou

formes de la chlorose, de l'ascite, d'œdèmes rénitents.

Elle correspond à toutes les variétés de pemphigus des enfants, au début, avec cette distinction que l'on donnera la préférence à la *douce-amère* si les bulles sont simples, sans irritation à la peau, au *sumac* si elles sont entourées d'une auréole rose, au *soufre*, au *mezererum*, quand elles laissent une excoriation avec croûte. On la trouve indiquée encore dans le pityriasis avec rougeur, et dans certaines éruptions lichénoïdes, papuleuses, érythémateuses, mais à titre d'auxiliaire.

Enfin le lecteur distinguera aisément les cas de salivation spontanée ou mercurielle qui conviennent à la *belladone*, et il suppléera à l'aide de tous les caractères de l'action de ce médicament aux indications que nous passons sans nous y arrêter, et sans même les désigner. Nous ne voulons cependant pas omettre de mentionner son utilité contre l'hydrophobie, dont les symptômes se retrouvent assez exactement parmi ses effets physiologiques; nous en parlons sur la foi d'autrui, mais aussi d'après les témoignages les plus respectables. La *jusquiame*, le *datara* et la *cantharide* semblent devoir partager cette propriété. On a aussi employé la *belladone* comme moyen préservatif de la rage, et nous croyons posséder des faits qui le prouvent.

Il y a longtemps que la première de ces propriétés lui est reconnue; la seconde en découle si naturellement qu'on doit s'étonner de ce qu'on ne l'a pas encore utilisée en dehors de l'école hahnemannienne. L'expérience n'a-t-elle pas déjà indiqué comme moyens préservatifs du choléra, de la scarlatine, de certaines fièvres, les médicaments qui les guérissent? Il est facile de pressentir de ce côté des conquêtes plus étendues.

DOSES. En général, les affections fébriles et phlegmasiques supportent mieux les premières atténuations que les affections nerveuses; cependant il est des névralgies qui semblent exiger leur emploi, par exemple une ou deux gouttes

de la première ou même plusieurs gouttes de la teinture en potion. Du reste, plus il y a d'irritabilité, plus on doit donner la dose faible et même aller au delà de la trentième atténuation, aussi bien dans les fièvres que dans les névralgies. Les maladies chroniques retombent dans la même catégorie quand elles consistent principalement en lésions fonctionnelles; et toutefois il est des cas, spasmes des sphincters surtout, où il est bon d'élever les doses, de recourir même à la teinture dont on donne jusqu'à vingt gouttes en vingt-quatre heures, d'employer même des pommades belladonnées ou des onctions avec l'extrait de *belladone*, *loco dolenti*, c'est la même chose pour certains engorgements lymphatiques. Si l'on donne alternativement avec la *belladone* un autre médicament comme le *mercure*, il faut élever proportionnellement les doses de celui-ci sans presque jamais avoir besoin de donner à l'intérieur d'autres préparations que les triturations. Il est peu de médicaments dont il soit plus nécessaire de varier la puissance des doses dans les divers cas de maladie, tantôt suivant la nature de la maladie elle-même, tantôt suivant l'impressionnabilité du malade, enfin suivant le rapport plus ou moins parfait de la maladie avec le médicament.

BISMUTH (BISMUTHUM NITRICUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *sous-nitrate de bismuth* dont nous entendons parler ici, ne fut employé d'abord qu'à l'extérieur et en qualité de cosmétique. C'est de la fin du siècle dernier que date son usage interne comme médicament. Il fut alors fort préconisé par Odier et presque aussitôt oublié. La place que les thérapeutes lui assignent de nos jours dans la matière médicale n'est pas usurpée, mais elle est

bien indécise. Quoi de plus ! L'un d'eux en fait un tonique astringent. On l'a cependant employé contre des fièvres intermittentes, pour guérir la salivation, les vomissements opiniâtres et même le choléra, plus ordinairement, les gastriques et les diarrhées chroniques. De nos jours, on l'a heureusement administré contre des névralgies aggravées par l'application de l'eau froide. Le rôle que lui fait jouer le professeur de Padoue sous le titre d'hyposthénisant gastrique ne jette aucune lumière sur ses propriétés réelles.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Les propriétés antigestives du *bismuth* sont encore ce qu'il y a de mieux prouvé ; mais quel est le caractère de cette gastralgie ? On peut répondre qu'elle est crampoïde, compliquée d'atonie, et accompagnée de nausées, de vomissements, de flatuosités, d'endolorissement de l'épigastre ou du ventre. Cette sensibilité et la gastralgie apparaissent ou s'aggravent après que l'on a mangé.

Quant aux symptômes qui peuvent mettre sur la voie d'apprécier l'action du *bismuth* et de saisir ses indications, ce sont des douleurs crampoïdes et pressives en divers endroits, des contractions brûlantes suivies de tremblements ou de faiblesse, des palpitations avec ralentissement de la circulation, la lourdeur de tête et des vertiges avec trouble de l'estomac, des urines fréquentes et aqueuses. On a constaté encore des cuissons et du prurit à la peau, des végétations verruqueuses, la face pâle et terne, des rougeurs à la conjonctive, de la chassie aux paupières, le gonflement et la douleur d'excoriations aux gencives.

Le *bismuth* est, d'après les données de la clinique, le meilleur médicament à opposer aux douleurs calmées par l'eau froide, et aux gastralgies avec crampes et tressaillements musculaires. Certaines palpitations surtout noc-

turnes et plus ou moins liées à des souffrances de l'estomac, sont guéries par ce médicament, dont les rapports avec le pneumogastrique sont parfaitement constatés. De là, l'affection des fonctions digestives dans le sens asthénique et la lésion de la plasticité, mais surtout une hypersécrétion intestinale qui constitue une diarrhée muqueuse; d'où vient que la facilité des selles ou la diarrhée, des urines abondantes et faciles, et un surcroît de salive sont des symptômes qui accompagnent toujours ses indications, ou les constituent.

DOSES. Les trois premières atténuations au centième sont quelquefois l'une ou l'autre des doses insuffisantes, et l'on peut alors prescrire des triturations au vingtième. Cependant une seule goutte de la sixième est préférable dans certains cas de gastralgie et autres névralgies.

BROME (BROMUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Ce corps simple, qui touche de si près au *chlore*, fut découvert en 1826. La rareté de l'*iode* porta quelques médecins à lui chercher un succédané; ils crurent l'avoir trouvé dans le *brome*. Les expériences de Barthez (1), de Lembke, de Héring, ont donné les premières notions de son action physiologique. Les travaux du docteur Fournet, de Kussmann, de Huette, de Glover, Ozanam (2) et autres, lui ont reconnu beaucoup d'activité. Giacomini, qui invite les médecins à étudier son action sur l'homme sain, se borne à relater quelques-uns de ses effets toxiques, lesquels, pour tous les médicaments ou à peu près, se réduisent à des

(1) *De l'action du brome et de ses combinaisons sur l'économie animale.* Paris, 1828, in-4.

(2) *De l'efficacité du brome dans le traitement des affections pseudo-membraneuses.* Paris, 1856, in-4.

désordres gastriques et à des effets éliminateurs qui effacent l'action spéciale. On reconnaît, en général, au *brome* une analogie remarquable avec l'*iode* et le *chlore*; on accorde au premier une action spéciale sur les yeux, le poumon et le cœur; mais on le donne comme inférieur à l'*iode* dans les affections scrofuleuses. Il est à côté du *phosphore* dans les pneumonies à la période d'hépatisation, et jouit de propriétés remarquables dans la tuberculisation et dans la production des fausses membranes. Il est très probable, du reste, que la plupart des effets physiologiques du *brome* pris même à faibles doses, sont dus au *brome* altéré, ou combiné à des acides; aussi serions-nous d'avis, avec quelques-uns, d'employer ses sels pour avoir une préparation plus fixe.

Le *bromure de potassium*, entre autres, serait peut-être celui qui différerait le moins du *brome*. Nous ajoutons que le *brome* paraît jouir d'une propriété anti-contagieuse pareille à celle du *chlore*, et le docteur Ozanam n'hésite pas à le conseiller comme préservatif de l'influence contagieuse des pseudo-membranes et des affections diphthéritiques; on l'applique également à leur guérison.

§ 2. — Effets physiologiques.

Sous l'influence des doses assez élevées de *brome*, il se passe certains phénomènes que l'on peut assimiler à l'action de l'*iode* sur le cerveau et que l'on a nommé iodisme. Pour le *brome*, il s'opère une sédation qu'on a pu appeler anesthésie, mais dont la thérapeutique n'a que faire, à moins que l'expérience ne confirme cette action et ne l'établisse sur des données pratiques.

Le *brome* agit puissamment sur la vie végétative. Si, d'une part, on a constaté sous son influence, l'augmentation de l'embonpoint, d'un autre côté, on a observé une grande pâleur, des engorgements scrofuleux et souvent un

amaigrissement extraordinaire. L'activité du système sanguin est déprimée. Tous les symptômes fébriles consistent en frissons et en froid ; à peine la chaleur des extrémités décide-t-elle la réaction, et cette chaleur se réduit souvent à une sensation. Le pouls est généralement ralenti, dur, ou s'il est accéléré, il est petit et même insensible.

Les symptômes ont un cachet d'asthénie prononcé. Le grand air et le mouvement soulagent les souffrances ; il y a roideur et tremblement des extrémités, faiblesse générale, tremblement de tout le corps, le moindre mouvement fait transpirer ; le moral est affecté d'ennui, de tristesse, d'erreur des sens et d'excitation ; le sommeil de la nuit n'est pas réparateur.

Des sensations de brûlement accompagnent la fièvre, les congestions irritatives aux yeux, à l'oreille, à la lèvre, à la gorge, à l'estomac, à l'urèthre, et quelques douleurs rhumatoïdes ; ces sensations ont la même importance que celles d'excoriation aux membranes muqueuses des organes des sens, et même à la peau et à la région des reins.

Les douleurs dans les membres supérieurs sont déchirantes et lancinantes, quelquefois sourdes et avec un sentiment de constriction ; on y observe aussi la roideur, la faiblesse, le craquement et des engorgements arthritiques. Ces engorgements siègent de préférence aux membres inférieurs où les douleurs sont remplacées par la roideur, le chatouillement, la faiblesse paralytique, des battements, de la chaleur, une sensation de froid au gros orteil, et le tremblement. Les douleurs viscérales sont pressives et constrictives avec mouvements congestifs, et le vertige est aggravé par le temps humide.

Les lésions de tissus et les phlegmasies consistent, pour les yeux, en ulcérations, excoriations de la conjonctive, ophthalmie, douleurs lancinantes, photophobie, larmoiement ; pour les oreilles, en battements, congestion, chaleur, gonflement ; on observe l'épistaxis, l'excoriation des narines,

le coryza fluent pour le nez, dont les mucoosités sont abondantes ; pour la bouche, salivation, odontalgie avec battement, boutons sur la langue ; pour la gorge, le larynx et la trachée-artère, état inflammatoire, brûlement, gonflement des amygdales, exsudations plastiques, douleur d'excoriation, déglutition difficile, rougeur foncée, enrrouement ou aphonie, sensation de constriction, toux rauque, toux spasmodique, sibilante, eroupale, avec dyspnée et étternument, toux avec vomituritions, accès de toux avec suffocation.

La poitrine offre des symptômes congestifs, inflammatoires, et jusqu'à ceux de l'hépatisation et de la suppuration du poumon, de la eardite et de l'hypertrophie du cœur. Du reste, respiration difficile avec besoin continuel d'air, oppression violente, sensation comme si la respiration était arrêtée ; la difficulté de respirer s'accompagne de larmoiement, de vomissements écumeux, de hurlements, de battements du cœur, de prostration et de tremblements ; la bouche et le nez se remplissent de salive ; ces symptômes complètent le tableau des affections croupales.

L'estomac exprime l'atonie, les mucosités abondent ; les phénomènes d'inflammation et d'ulcération de ce viscère sont l'effet de doses toxiques. L'engorgement du foie et de la rate peut exister sans inflammation patente ; l'inflammation du péritoine est suivie d'épaississement et de la production de fausses membranes ou d'exsudation séreuse. La constipation est l'œuvre des premiers jours ; pour peu que l'action du médicament persiste, la diarrhée, même avec ténésme, se déclare, la matière en est muqueuse, noirâtre, ou liquide, avec des points sanguinolents.

La sécrétion de l'urine est la seule diminuée. Il y a irritation de l'urèthre ; l'activité des testicules en est augmentée, et ils sont engorgés. Il ne manque pas non plus de symptômes d'inflammation du vagin ; les règles sont trop fortes ou en avancee.

Nous pouvons donc conclure que l'action du *brome* s'exerce particulièrement sur le larynx et la gorge, sur les membranes muqueuses et séreuses, sur la vie végétative et sur tout le système lymphatique.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Le *brome* a commencé à être administré dans le croup par les docteurs Noack et Trinks; ils furent imités par plusieurs médecins qui publièrent leurs observations. Enfin, le docteur Ozanam ayant présenté, en 1856, à l'Académie des sciences, un mémoire sur ce sujet (1), ce médicament devint l'objet d'une attention plus suivie. Il n'en est pas d'autres, pas même le *sulfure de chaux* et l'*éponge* qui présentent autant de similitude dans leurs effets avec les symptômes du croup.

Est-ce à dire que les indications du *brome* se bornent au croup? Il est indubitable, et l'expérience a commencé à parler, que ce médicament est efficace contre des engorgements du foie et de la rate, contre des péritonites et des péricardites subaiguës, des gastro-atonies, des pleurésies et des pneumonies subaiguës et chroniques, des irritations ulcéreuses ou phlegmorrhagiques du nez, des yeux, du vagin, de l'urèthre, lorsque l'affaiblissement de l'activité du système sanguin coïncide avec des symptômes que nous venons de relater.

DOSES. La posologie du *brome* est la même que celle de l'*iode*; depuis deux à trois gouttes de la première atténuation données en vingt-quatre heures, jusqu'à la moindre fraction de la sixième et douzième atténuation.

Bromure de potassium. De tous les sels de *brome*: *bromure de fer*, *bromure de mercure*, le *bromure de*

(1) *De l'efficacité du brome dans le traitement des affections pseudo-membraneuses.*

potassium est le seul dont nous parlerons. Il n'est connu jusqu'à présent que par les notes de quelques médecins allemands et par le mémoire du docteur Huette. Bien qu'on l'ait donné comme jouissant des propriétés du *brôme* et se rapprochant beaucoup de l'*iodure de potassium*, il faut reconnaître que ses effets ne sont point encore assez connus pour donner une idée juste de son action élective et de ses caractères différentiels.

On a observé sous l'influence du *bromure de potassium*, des douleurs de tête sourdes, pressives, avec vertiges ; cette céphalalgie diffère de celle de l'*iode* qui réside dans les sinus frontaux et consiste en élancements. Il y a de la somnolence, de l'assoupissement, un certain état d'ivresse, de l'hébétude avec abattement moral, et souvent une irritabilité des sens et du cerveau avec aberrations et délire inquiet. L'augmentation de la sensibilité est momentanée et précède l'état contraresignalé en premier lieu. La diminution de la sensibilité porte sur tous les organes de la vie de relation, sur le larynx et les organes génitaux. L'anesthésie marche de pair avec la faiblesse musculaire.

On constate une irritation subaiguë, humorale, des muqueuses des organes des sens, avec pblegmorrhagie ; elle est souvent précédée par une certaine irritabilité qui diminue les sécrétions. Cette succession d'effets est particulièrement remarquable pour les organes génitaux, le larynx et le tube digestif. Au fond, c'est l'asthénie qui domine, les digestions sont lentes, fatigantes, l'appétit vénérien est diminué, la circulation du sang affaiblie.

Les essais qu'on a faits du *bromure de potassium* contre les affections syphilitiques même tertiaires, n'ont pas donné de résultats satisfaisants, il en a été de même de quelques cas de carie scrofuleuse, de squirrhe ou d'induration glandulaire ; mais il est probable qu'on obtiendrait de bons effets de ce médicament dans des cas de faiblesse générale ou partielle, avec appauvrissement du sang et

divers points phlegmasiques chroniques avec sécrétion séro-muqueuse. L'expérience dira le reste ; mais il ne saurait être utile en qualité de stupéfiant, comme un auteur a voulu le dire, à moins qu'il ne soit donné à doses toxiques.

DOSES. Ce serait une erreur de croire obtenir plus d'effets thérapeutiques avec de fortes doses. Quelques gouttes de l'une des plus basses atténuations ou de la première en un jour, et répétées autant de temps qu'il est nécessaire suffisent souvent. Mais on peut être dans le cas d'aller jusqu'à plusieurs décigrammes par jour du médicament en solution, pour remplir certaines indications de la médication altérante ; mais à de telles doses un médicament donne peu ses effets spéciaux comme cela est prouvé pour la plupart.

BRYONE (BRYONIA ALBA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le peu que l'on connaissait, il y a un demi-siècle, des propriétés de la *bryone* était tombé dans l'oubli, quand Hahnemann vint l'en arracher. La gloire d'avoir doté la matière médicale d'un de ses plus puissants agents lui appartient sans conteste. Il est douteux que sans ses expérimentations sur la *bryone* on eût jamais pensé à l'employer comme on faisait autrefois contre les fièvres bilieuses, gastriques et intermittentes, contre les vomissements, les coliques, les flux de ventre, l'hydrothorax. Ratier (1) ne lui reconnaissait plus qu'une propriété drastique, et l'on avait fini par borner son emploi à l'application de la pulpe de sa racine contre l'intumescence inflammatoire des articulations, mode d'emploi qui, empirique

(1) *Traité élémentaire de matière médicale*. Paris, 1829.

d'abord, est devenu rationnel, comme on pourra le conclure de cette étude. M. Trousseau (1) lui-même n'a pas eu le courage de donner à la *bryone* le rang éminent qu'elle doit occuper en thérapeutique, il s'arrête au point où en était Ratier, et se contente de la placer parmi les évacuants à côté de l'*elaterium* et de la *coloquinte*. Pourtant peu de médicaments ont fait leurs preuves comme la *bryone*, dans une foule d'affections fébriles, phlegmasiques, rhumatismales. On peut, du reste, redire à son sujet que rien n'est nouveau sous le soleil, et que l'art moderne ne fait que retrouver les données de l'art primitif trop tôt oublié et même encore méconnu par ceux qui doivent marcher à la tête du progrès. On trouve dans Pline (2) quelques propriétés de la *bryone*, et Dioscoride (3) lui attribue de l'efficacité dans diverses affections pulmonaires et la pleurésie : *oppressis, tussientibus, latere dolentibus datur*.

On doit aux récents travaux du docteur Curie d'avoir démontré par des expériences physiologiques et par des cas cliniques, d'une part, la propriété de la *bryone* de produire des fausses membranes et des exsudations plastiques au larynx, dans la bouche et ailleurs, ce qui avait été déjà affirmé par le docteur Teste (4), et ce que Orfila avait constaté pour le rectum ; d'autre part, de guérir le croup et l'angine pseudo-membraneuse avec des doses de six à huit gouttes de teinture de *bryone* en douze heures. Ces affections étaient enrayées généralement en douze heures, et la guérison s'obtenait en quarante-huit et soixante-douze heures, suivant le degré de gravité.

(1) *Traité de matière médicale et de thérapeutique générale*. Paris, 1858.

(2) *Histoire naturelle*, trad. par Littré. Paris, 1848-1850.

(3) *De materia medica*. Lipsiæ, 1829, 2 vol.

(4) *Systématisation pratique de la matière médicale homœopathique*. Paris, 1853.

§ 2. — État prodromique. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Généralités sur l'action physiologique de la bryone.

— L'ensemble des phénomènes déterminés par la *bryone*, chez l'homme sain, décèle un surcroît d'activité sanguine et nerveuse, et permet d'établir son électivité sur les organes membraneux pourvus d'un système cellulaire abondant et pénétrés d'un plus grand nombre de vaisseaux capillaires. Hartmann (1) disait déjà en 1836 que la *bryone* « convient de préférence au tempérament sanguin nerveux. » L'expérience clinique a pleinement justifié ce que l'action physiologique de ce médicament avait fait pressentir aux premiers expérimentateurs. Doleus, au xvii^e siècle, avait dit que « la *bryone* convient aux sujets robustes. »

Nous possédons certainement dans la *bryone* un modificateur puissant des systèmes nerveux et sanguin dans le sens de fluxions et de congestions actives sur la peau, les membranes muqueuses, les séreuses, les synoviales de tout l'organisme. Aussi ne peut-on pas dire que son action élective affecte les organes gastriques plutôt que les méninges encéphaliques, et la plèvre ou l'inextricable dédale des cellules pulmonaires et des bronches plutôt que le péritoine et les articulations.

La *bryone* a des effets analogues sur le moral; il est à l'unisson de l'irritabilité de la fibre : il y a suractivité morale et intellectuelle jusqu'à l'irascibilité et au délire, des craintes désespérantes et même l'accablement comme terme de l'irritabilité exagérée. La disposition morale irascible des tempéraments musculeux, nerveux, sanguins, est analogue à l'action de la *bryone*.

(1) *Thérapeutique homœopathique des maladies aiguës et des maladies chroniques.* Paris, 1847-1849, 2 vol. in.8.

Elle agit moins spécialement que l'*aconit* sur les phénomènes nerveux prodromiques et primitifs ; cependant elle lui est supérieure dans les éruptions aiguës et les fièvres exanthématiques, pour faciliter l'éruption et calmer l'éréthisme ; il faudrait même lui attribuer cette supériorité dans les phlegmasies et les fièvres qui débutent avec cette irritabilité, cette tension du pouls et cet éréthisme qui en caractérisent l'action.

La *bryone* s'adresse à la phlogose et à la fièvre complétée par toutes les synergies. Elle n'a pas la même action élective que la *belladone* sur l'encéphale, ni même sur les muqueuses, mais elle l'a davantage sur les séreuses et dans l'état hyperémique des séreuses et des muqueuses avec éréthisme. Elle s'adapte aux mêmes sujets que la *noix vomique*, avec moins d'électivité sur les systèmes gastrique et rachidien, mais plus sur les organes respiratoires et les tissus fibreux. Similaire au *sumac*, quant aux organes affectés, la *bryone* en diffère par l'asthénie et l'acuité qui la caractérisent. Elle a quelque ressemblance d'action avec l'*arnica* quant à l'irritabilité de la fibre, et tient le milieu entre celui-ci et le *sumac*.

Éminemment active et phlogistique autant que nerveuse, l'action de la *bryone* correspond donc aux affections complètes, aux fièvres parvenues à leur plénitude d'expansion, à moins que l'état initial spasmodique ne soit sous la dépendance d'une cause morale, comme la colère, et que l'expansion soit tenue en échec par la tension de la fibre, par le spasme. C'est surtout alors que l'on observe la céphalalgie frontale et sus-orbitaire appropriée à la *bryone* dans sa plus grande intensité d'action. Il y a, de plus, une alternance de frissons et de chaleur qui, sans la céphalalgie, confondrait ses indications avec celles de la *noix vomique*, d'autant mieux qu'en pareils cas le pouls est moins plein, même dur et peu fréquent, tandis qu'en tout autre état fébrile le pouls de la *bryone* est plein, fort et fréquent.

Son action spéciale sur les membranes séreuses lui donne une influence fort importante sur leurs sécrétions; il en résulte même son indication particulière dans les inflammations arrivées à ce point où l'altération du support et du stimulus va déterminer des exsudations plastiques, des transsudations séreuses plus ou moins graves. Cette spécialité de la *bryone*, bien reconnue quant aux membranes séreuses et synoviales, n'est, paraît-il, pas moins établie pour les membranes muqueuses; ceux qui la croient démontrée conseillent la *bryone* dans les inflammations muqueuses avec exsudations et pseudo-membranes, et surtout dans le croup, affection dans laquelle ils l'alternent avec l'*ipéca*. Notre expérience ne nous permet pas encore de critiquer ou d'appuyer cette médication.

Quoi qu'il en soit, la *bryone*, nous le répétons, jouit d'une action sthénique élective sur le système nerveux périphérique, sur les membranes, les tissus fibreux et le système capillaire, et secondairement sur les systèmes absorbant, exhalant et gastrique. Nous lui attribuons donc l'élément inflammatoire dans ses formes sanguine, catarrhale, rhumatismale, gastrique et nerveuse grave. Elle est, en un mot, un antiphlogistique spécial des plus puissants.

On remarque, dans les maladies, des moments d'aggravation ou d'amélioration qui servent fréquemment à différencier les affections souvent d'une même nature. Cette même observation a été faite et consacrée par l'expérience pour les effets des médicaments, qui s'aggravent ou diminuent dans des circonstances déterminées et par des accidents connus. Or, après les données de l'étiologie, aucune n'est plus importante que celle tirée des variétés du rythme des phénomènes morbides. Ainsi pour la *bryone*, les symptômes névralgiques s'aggravent par le mouvement, par le grand air, par le toucher; ils s'aggravent encore après les repas et vers minuit. Dès lors une douleur, une toux subissant ces modifications dans les mêmes circonstances,

demandera l'emploi de la *bryone*, même quelquefois lorsque d'autres médicaments offriraient des conditions d'analogie et des indications symptomatologiques aussi exactes d'ailleurs. On trouvera des exemples frappants de l'importance de ces données dans la *noix vomique*, la *pulsatille*, le *sumac vénéneux*, le *mercure*.

§ 3. — État aigu. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Quel que soit le nombre des phénomènes nerveux inscrits parmi les effets physiologiques de la *bryone*, il est néanmoins vrai de dire que ce médicament s'adapte peu aux prodromes des fièvres, moins encore à ceux des phlegmasies. Il faut du moins que le froid domine l'état fébrile initial; et c'est en cela seulement que l'on peut trouver exacte l'assertion de Hahnemann qui dit : « La fièvre de la *bryone* consiste principalement en froid ; » car, nous le répétons, ce médicament est le plus ordinairement adapté à l'état fébrile complet, à la congestion achevée, à l'affection fixée dans son acuité; cependant, quelque ardente et générale qu'elle soit, la chaleur fébrile est encore interrompue par des frissons. On a remarqué que le froid affecte plus souvent la partie droite du corps; c'est le contraire pour le *sumac*, dont le froid affecte de préférence le côté gauche.

Il y a peu de fièvres où la *bryone* ne trouve un moment son indication. En général, son emploi est appelé par l'alternance des frissons et de la chaleur, par une chaleur violente, par un état irritatif des bronches, le désir de boissons froides, un pouls fort et fréquent, la céphalalgie frontale et temporelle avec tension, irritabilité morale, aggravation au milieu de la nuit, et sueurs abondantes, acides et nocturnes, ou plutôt matutinales.

A. *Fièvres intermittente, rémittente et bilieuse.* — La fièvre intermittente de la *bryone* reconnaît ordinairement pour cause les fatigues de l'été, et s'accompagne toujours

d'un élément gastrique ou rhumatismal. C'est plutôt une fièvre rémittente gastrique. Sa fièvre gastrique comporte une soif plus vive, lors même que les autres symptômes, comme l'eau à la bouche, les nausées, les frissons abondants, indiqueraient la *pulsatille*. En tout état de choses, cette fièvre synoque, et même la fièvre muqueuse et la bilieuse, sont caractérisées par le sentiment de plénitude de l'estomac et la douleur frontale sous-orbitaire. La fièvre bilieuse reconnaît ordinairement pour cause une émotion violente, un accès de colère : elle est due au dépit, à l'insolation, quelquefois à un refroidissement après une violente chaleur; elle offre une violente excitation sanguine et nerveuse sans détente, quoique avec des vomissements bilieux. Dans la fièvre muqueuse arrivée à son degré culminant, la *bryone* remédie à l'état nerveux presque torpide et à la céphalalgie sus-orbitaire violente.

B. *Fièvres nerveuses graves*. — Dans les fièvres nerveuses, l'état congestif des méninges, le délire actif, les cris en dormant, le réveil en sursaut, les douleurs lancinantes et déchirantes, sont du ressort de la *bryone*.

Il y a chaleur, mais non turgescence de la face comme dans la *belladone*, enfin alternance des frissons et de la chaleur et absence de détente.

Le caractère nerveux sanguin de la *bryone* semble justifier pleinement la pratique de Flinchmann à son hôpital de Vienne. C'est par elle qu'il débute dans le traitement de presque tous les cas de fièvre typhoïde, à moins qu'elle ne soit assez avancée pour exiger tout de suite l'*arsenic* ou l'*acide phosphorique*, médicaments dont il fait une espèce de spécifique dans ces fièvres.

Il est évident que la *bryone* ne peut être administrée dans les fièvres typhoïdes et dans toutes les fièvres nerveuses graves que dans la période d'acuité, où la stupeur et l'ataxie ne sont point entièrement déclarées. L'ataxie l'exclut formellement. Elle prépare donc la voie à l'action

des médicaments propres à ces éléments morbides, et correspond à l'aggravation rémittente jointe aux autres indications.

On constate souvent dans le cours de ces fièvres ou à leur déclin, et après la disparition des phénomènes typhiques, l'engouement des lobes inférieurs du poumon par le décubitus prolongé. Ce cas est fréquent chez les jeunes gens, mais il ne constitue pas chez eux le pneumotyphus et ne doit pas être confondu avec lui, car la *bryone* alternée avec le *mercure* suffit à dissiper cet accident, tandis que le *sumac* est préférable dans le pneumotyphus, sauf la convenance de médicaments mieux adaptés à l'état général et à cette forme de l'affection typhique.

C. *Fièvres rhumatismales*. — Dans ces fièvres, où les membranes séreuses et les parties fibreuses des articulations sont le siège de violentes douleurs, de tuméfaction rouge et luisante, avec une grande surexcitation des systèmes vasculaire et nerveux, roideur des parties, fixité des gonflements inflammatoires, la *bryone* est souverainement bienfaisante, ses effets d'ailleurs sont parfaitement analogues.

D. *Fièvre puerpérale*. — La fièvre puerpérale, surtout quand une contrariété ou la colère en est la cause déterminante, tombe sous son action, à condition que l'acuité n'ait point encore amené de phénomènes nerveux consécutifs, et que le péritoine est affecté particulièrement. Elle est avec le *mercure* son modificateur le plus utile à cette période où la sensibilité du bas-ventre est excessive, le gonflement considérable, avec ou sans diarrhée, éréthisme, fièvre violente, soit ardente et alternative de frissons et de chaleur. Souvent alors elle accompagne l'usage de la *belladone*. Lorsque la scène se passe principalement dans la muqueuse de l'utérus, la *bryone* cède le pas au *sumac* et à l'*arsenic*.... C'est donc justement que

le docteur Roth (1) l'a bannie en ce cas du traitement de cette affection, puisqu'elle n'est plus en rapport avec elle dans les phénomènes généraux, non moins que dans les phénomènes locaux de putridité, de détente asthénique, de pyogénie.

E. *Méningite et myélite*. — Les affections du cerveau dont les symptômes s'accordent avec ceux de la *bryone* consistent dans l'inflammation des méninges. C'est après la *belladone* qu'elle est utile dans l'arachnite, pour conjurer l'épanchement ou l'exsudation. On l'alterne avec le *mercure*, peut-être avec le *brome*. Elle joue un rôle éminent avec la *digitale*, l'*arnica*, l'*ellébore*, le *soufre*, dans les irritations subaiguës des méninges, à la suite des fièvres graves. Bien que la *belladone*, et même le *mercure* ou le *carbonate de chaux* obtiennent la préférence dans le traitement de l'hydrocéphale aigu, il ne faut cependant pas oublier la *bryone*, mais avant l'état comateux ; on la dirige contre l'épanchement séreux et les autres altérations méningitiques. On la trouve même fréquemment indiquée chez les enfants au début des maladies du cerveau, ou plutôt dans les affections du cerveau qui se développent avec lenteur, lorsqu'il y a démarche mal assurée, humeur variable, obnubilation, changement fréquent de la couleur du visage, douleurs dans les membres ; c'est que la transudation pseudo-membraneuse ou séreuse est imminente. Fréquemment, en tous ces cas, elle est fort utile avant et après l'emploi du *zinc* et peut-être aussi de l'*indigo*.

La *noix vomique* n'est pas toujours le meilleur médicament dans les affections de la moelle. La myélite aiguë, en particulier, réclame souvent la *bryone*, non-seulement par l'acuité et l'éréthisme de la fièvre, mais par l'affection des membranes qui enveloppent la moelle, qu'elle est plus

(1) *Matière médicale pure*. Paris, 1851. — Beauvais : *Effets pathogénétiques et toxiques de plusieurs médicaments*. Paris, 1845, in-8.

apte à modifier. Dans l'action de la *bryone* sur les nerfs il serait permis de voir une action sur leurs névrilemmes, et de la différencier ainsi de la *noix vomique* et surtout du *phosphore* qui agit sur la pulpe nerveuse.

F. *Fièvres éruptives*. — La spécialité que l'on accorde à la *bryone* de rappeler l'éruption de la rougeole, ou d'empêcher sa suppression d'avoir des suites fâcheuses, consiste dans son adaptation exacte à ces cas de fièvre avec érétisme, bronchite intense et même congestion pulmonaire. Tout autre médicament peut, dans les mêmes cas, en d'autres circonstances, remplir l'indication principale, surtout l'*arsenic*, à cause des symptômes graves qui surviennent ordinairement. Cette observation concerne la plupart des exanthèmes aigus et des fièvres exanthématiques. La *bryone* trouve encore son indication dans certains cas de fièvre miliaire, chez les femmes en couches, avec angoisse, oppression, soupirs et surtout symptômes d'affection de l'utérus. La *camomille*, l'*ipéca*, l'*arsenic* sont souvent utiles.

G. *Pleurésie et pneumonie*. — Depuis que le docteur Gross a publié, en 1822, la première observation de pleurésie franche traitée et guérie par la *bryone*, on a ajouté plusieurs médicaments à la liste de ceux qui conviennent à cette maladie dans diverses circonstances. On a vu le rôle qu'y jouent l'*aconit* et l'*arnica*; nous aurons à dire le parti qu'on peut tirer de quelques autres; mais la *bryone* est restée le médicament par excellence des cas aigus. La plèvre et les cellules pulmonaires sont ici le domaine principal de son action, mais la plèvre et les cellules congestionnées et phlogosées. La *bryone* correspond même à ce degré de la pleurésie où l'exsudation plastique s'opère, auquel cas le *mercure*, la *digitale*, le *soufre*... sont des moyens utiles et souvent indispensables. L'hypérémie des plèvres, quand le poumon n'est point intéressé, se passe même de l'*aconit* et cède directement à la *bryone*,

quelle que soit la fièvre concomitante. Il faut noter à ce sujet que si ce médicament convient à la période d'acuité où commence l'épanchement pseudo-membraneux, il cesse d'être opportun quand la fièvre mollit, à moins qu'on ne l'alterne avec le *soufre*; il est inefficace dans les épanchements séreux avec fièvre modérée ou nulle et sang appauvri.

C'est encore dans toute l'acuité d'une pneumonie et, à plus forte raison, d'une pleuro-pneumonie, que convient la *bryone*. A cette période, la congestion est formée, il y a hépatisation, exsudation plastique, au moins imminente, et crachats rouillés ou encore striés de sang. C'est le deuxième degré de la pneumonie. On pourrait affirmer, d'après la comparaison des symptômes de la *bryone* et du *phosphore*, que celle-ci agit plutôt sur le parenchyme du poumon, et celui-là sur ses parties membraneuses. Le *phosphore* correspond, nous le verrons en son lieu, au troisième degré de la pneumonie. La résolution de l'inflammation pulmonaire a fréquemment lieu sous l'influence de la *bryone* répétée autant de temps qu'il convient à l'intensité et à la durée de la période à laquelle elle correspond. Le sang disparaît des crachats, le son donné par la percussion devient de moins en moins mat, et enfin clair, la bronchophonie fait place au râle crépitant, celui-ci au râle muqueux, celui-ci enfin à la respiration vésiculaire et normale.

La *bryone*, toutefois, convient peu dans la pneumonie des enfants, même s'il y a douleur, ce qui est rare. La flexibilité des tissus à cet âge semble exclure l'éréthisme propre à ce médicament; l'*ipéca*, la *camomille*, la *belladone*, le *mercure*, le *sel nitre* le remplacent plus avantageusement.

H. *Phthisie tuberculeuse*. Un grand nombre d'autres substances ont une action congestive sur le poumon; on peut citer l'*ipéca*, le *safran*, l'*opium*, le *sumac*, la

digitale, la *scille*, la *sèche*, le *phosphore*, le *soufre*, la *ciguë*, le *mercure*, le *lycopode*, le *fer*..., et ces substances peuvent avoir leur place dans le traitement de la phthisie tuberculeuse au début, et surtout dans ses prodromes; mais la *bryone* est celui de tous ces médicaments qui offre le plus de symptômes adaptés à cette période où les tubercules commencent à irriter le tissu pulmonaire qui leur sert de gangue, et à provoquer la toux, l'oppression, la chaleur, les crachements de sang; elle est surtout incomparablement plus utile que les petites saignées répétées dont on a trop souvent fatigué les malades.

I. *Bronchite, croup*. — La bronchite adaptée à la *bryone* a une toux par quintes, surtout le matin, le soir, à minuit; elle est sèche avec crachats rares, visqueux, même sanguinolents. Il y a des douleurs lancinantes, une oppression qui peut être très forte et beaucoup d'éréthisme et de fièvre; enfin elle est intense et vésiculaire.

La *scille*, le *tartre stibié* et d'autres médicaments sont mieux adaptés à l'état moins aigu, ou alors que la tension cesse, que les couloirs s'ouvrent et que les sécrétions s'opèrent. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici semble attester les propriétés de la *bryone* dans le croup et l'angine couenneuse. Ces affections du sang attendent la solution des doutes qui peuvent exister à cet égard, quoique l'*aconit*, le *mercure*, l'*éponge brûlée*, le *brome*, le *sulfure de chaux* aient jusqu'ici suffi à leur heureuse issue, excepté pour les médecins systématiques qui en sont encore aux moyens routiniers et aux expédients irrationnels des dérivatifs et de la trachéotomie.

J. *Péricardite*. — Les phénomènes suraigus de la *bryone* du côté du cœur correspondent à la péricardite, qui est presque toujours, en pareils cas, due à l'émotion de la colère, au rhumatisme ou à l'arthrite. Les mouvements du cœur ont plus d'accord et sont moins tumultueux que dans l'*aconit* et la *belladone*. Il n'y a pas non

plus l'orgasme sanguin de ce dernier médicament; mais il y a des douleurs atroces, la tension précordiale, des syncopes, du moins imminentes, et un commémoratif arthritique.

K. *Hépatite*. — Dans l'hépatite, la *bryone* s'accommode aux cas où se produit l'ictère, où il y a constipation, accidents asthmatoïdes, fièvre violente, éréthique et aggravation nocturne. Elle s'adresserait donc plutôt à l'affection de la face supérieure du foie, ou de sa surface péritonéale, tandis que la *pulsatille* s'adresse à l'hépatite profonde, à l'inflammation de la portion vasculaire et gastrique de ce viscère, avec angoisses, envies de vomir, salive abondante, selles copieuses, etc.... La *belladone* semble mieux adaptée à la phlogose parenchymateuse du foie, avec plus grande sensibilité, fièvre avec délire...; le *mercure* est plus souvent un auxiliaire indispensable de ces trois médicaments, même quand l'hépatite reconnaît pour cause un accès de colère, ce qui, en tout état de choses, appelle la *bryone*, et souvent après l'*aconit* et la *camomille*.

La *bryone* est peu utile dans l'hépatite chronique, à moins qu'il n'y ait des recrudescences, ou qu'elle doive s'associer à l'action du *soufre*, du *mercure*. C'est généralement dans les phlogoses aiguës que la *bryone* trouve son indication, au moment où les tissus vont subir l'altération pyogénique, comme dans l'otite rhumatique, la métrite, l'ovarite, l'inflammation rouge et noueuse des seins chez les nourrices, dans l'ophtalmie rhumatismale et arthritique, et, en ce cas, le *sumac*, le *colchique*..., sont des adjuvants fort utiles. Le *phosphore* lui succède de préférence dans l'inflammation des seins.

L. *Phlegmasies externes*. — Toutes les inflammations externes de la *bryone* sont avec tuméfaction, chaleur vive, tension et rougeur luisante et circonscrite. La douleur est vive et déchirante et il y a beaucoup de roideur avec

aggravation au moindre mouvement. En général, ces inflammations sont fixes et c'est le caractère de l'érysipèle que l'on observe autour des articulations, et auquel la *bryone* convient. Elle s'adapte encore très bien à des furoncles et à des ganglions très enflammés, à des engelures avec gonflements très chauds et très douloureux, et à des ulcères anciens dont les bords sont chauds, tuméfiés, tendus et entourés d'un cercle rouge et luisant. La *belladone* et le *mercure* sont les médicaments les plus voisins de la *bryone*, en ces occurrences ; vient ensuite le *phosphore* qui est indiqué au moment où il se produit un commencement d'altération dans les solides et les liquides de la tumeur inflammatoire ; tandis que, de son côté, l'*arsenic* a son moment d'opportunité quand l'excès de la phlogose et l'engouement des vaisseaux déterminent la tension et la stase qui précède la gangrène et que caractérise la chaleur brûlante.

Toutes les fois que les gonflements arthritiques revêtent les caractères des inflammations rhumatismales articulaires : fixité, rougeur luisante moins circonscrite aux articulations, tension, pesanteur, roideur du membre, sensibilité au toucher, la *bryone* est un médicament héroïque ; en général, elle se montre telle dans les inflammations des tissus blancs avec fièvre, éréthisme et constipation.

§ 4. — État chronique. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Les modifications apportées par l'usage de la *bryone* dans l'économie portent beaucoup plus sur le système nerveux et sanguin que sur la constitution chimique du corps ; elle modifie le sang, mais il faut éloigner de sa sphère d'action les lésions organiques et les maladies du système lymphatique ou nutritif sans inflammation éréthique. Cependant la teinte jaunâtre de la peau, des sueurs visqueuses, les cheveux gras, des éruptions urti-

caires et miliaires, le prurit, des dartres furfuracées attestent quelque action de la *bryone* sur le système cutané et sur la vie nutritive.

A. *Hydropisies*. — La *bryone* s'applique peu au traitement des collections séreuses, des œdèmes, et même de l'hydropéricarde et de l'hydrothorax chroniques, ou seulement subaigu. Il faut, pour qu'elle soit utile, que des phénomènes inflammatoires ramènent ces affections de même que les adénites, les ulcères, etc..., dans sa sphère d'action aiguë.

B. *Asthme, hystérie*. — Il y a toujours un élément éréthique et irritatif dans l'asthme aux accès nocturnes, dans certains spasmes hystériques et autres souffrances utérines du ressort de la *bryone*.

C. *Dyspepsie, constipation, diarrhée*. — Dans les dyspepsies, durant l'été ou par excès de chaleur, dans la constipation et dans la diarrhée faisant suite à des selles difficiles, dans la constipation des enfants avec aigreurs d'estomac et chaleur frontale, aussi bien que dans leurs dysenteries avec matières acides, la *bryone* est un excellent remède. Elle se rapproche de la *noix vomique* par son électivité sur le tube intestinal, et n'est guère moins souvent utile qu'elle; mais on l'accuserait en vain de ne pas guérir certaines gastralgies et gastropathies, si l'on n'en répétait pas instamment les doses.

D. *Névralgies, rhumatisme*. — La prééminence de la *bryone* dans le traitement de ces affections non fébriles réside dans ses rapports avec les éléments arthritique et rhumatismal. La douleur essentielle et purement nerveuse est rarement de son ressort; en cela l'*aconit*, la *belladone*, la *spigélie*, etc., lui sont préférables. Les douleurs de la *bryone* sont congestives, irritatives et occupent de préférence les aponévroses, les tissus blancs, les membranes synoviales et séreuses, les enveloppes du cœur, les tuniques musculaires de l'estomac et de l'intestin; elles

sont lancinantes, déchirantes, d'une violence souvent extrême, d'autres fois avec ardeur brûlante, rendue plus vive par le mouvement et le toucher et s'aggravant la nuit.

Il est souvent fort difficile de distinguer les douleurs de la *bryone* de celles de la *noix vomique*, du *sumac*, etc.; il faut pour cela recourir à la distinction de leur rythme selon l'observation que nous en avons faite plus haut. Nous ajouterons ici que la douleur de la *noix vomique* a quelque chose de plus périodique dans son intermittence, et que la douleur de la *bryone*, qui siège dans les membres, se fixe quelquefois pour un temps dans les cavités, sur les enveloppes du cœur, dans les intestins, etc... De plus, les parties non affectées sont roides et leur mouvement aggrave la douleur qui peut presque toujours se rapporter à la goutte, au rhumatisme et à des causes rhumatismales. C'est ainsi, et par des signes distinctifs de ce genre que l'on détermine les névralgies traitées avec succès par la *bryone*: odontalgie, clou hystérique, céphalalgie, sciatique, lumbago, gastrodynie, métralgie, pleurodynie, névralgies du cœur....

E. *Phlegmasies chroniques*. — Nous ne reviendrons pas sur l'utilité de la *bryone* seule, ou alternée avec le *mercure* ou d'autres médicaments, dans le traitement de l'hépatite subaiguë et chronique, et dans certains engorgements glandulaires ou du tissu cellulaire, mais nous devons compléter ce que nous en avons dit en mentionnant ses excellents effets dans l'enflure des membres, la leucophlegmasie en particulier, dans la *phlegmasia alba dolens*, dans l'engouement subaigu et chronique du poumon, et dans les noyaux d'hépatisation disséminés et simulant la phthisie; en pareils cas, qu'il y ait fièvre ou non, la *bryone* alternée avec le *mercure*, celui-ci le matin, la *bryone* le soir, aux troisième et deuxième et même première atténuations, et à la dose de

deux ou trois gouttes ou de 10 à 15 centigrammes, sont d'une merveilleuse efficacité.

DOSES. Les affections fébriles supportent les doses les moins faibles; une et plusieurs gouttes de la teinture ou de la première et de la deuxième atténuation, en potion. Mais ces doses sont trop fortes dans les cas où la fièvre et la phlegmasie existent avec éréthisme. Alors, comme dans la plupart des névralgies du ressort de la *bryone*, il faut, suivant la constitution plus ou moins irritable du malade, donner des atténuations élevées de la troisième à la trentième. Quelques affections locales rhumatismales ou phlegmasiques veulent des applications de compresses imbibées d'un mélange de quatre à six gouttes de la teinture par verre d'eau pure, ou une application de la pulpe de racine de *bryone*, mêlée à du son ou à de la farine de lin. Mais la solution que nous venons de désigner est un topique bien supérieur à des cataplasmes, même à ceux composés avec la pulpe.

CABARET (AZARUM EUROPÆUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Plante de la famille des aristolochiées. *Juss.* — De la gynandrie monogynie de *Linné*. On se sert de la plante entière dont on prépare la teinture. On a attiré l'attention sur le *cabaret* à causes des symptômes violents de vomissements que les auteurs lui attribuent, mais ce qu'il y a de plus remarquable en lui, ce sont les symptômes spéciaux et son action dynamique révélés par les expérimentations.

§ 2. — Effets physiologiques.

Le *cabaret* agit puissamment sur le système nerveux et secondairement sur l'appareil circulatoire, les effets physiologiques qui expriment son action sur le cerveau con-

sistent en vertiges et en douleurs sourdes et pressives, plutôt que lancinantes ; la tête est lourde, embarrassée ; il y a hébétude et accablement moral, malgré les phénomènes d'irritation et d'exaltation qui semblent n'être que passagers et accidentels. Les sens sont émoussés, la vue et l'ouïe sont particulièrement affaiblies.

Un bon nombre de symptômes représentent des souffrances rhumatismales ; ce sont les sensations de constriction, de pression, de brisure, d'engourdissement ; les élancements rapides et passagers, des tremblements et des tressaillements musculaires. Les parties blanches ne sont pas moins atteintes par l'action du *cabaret* ou *azaret*, et presque toutes les articulations sont le siège d'élancements, de lassitudes, de pressions, de constrictions et surtout de douleurs de luxation.

Tous ces symptômes s'aggravent généralement par le mouvement et l'impression de l'air extérieur ; mais ils ont cela de particulier, qu'ils sont plus ou moins mêlés à des sensations de froid, et qu'ils se bornent à une partie : l'angle de l'œil, un point du cuir chevelu, une dent, l'estomac, un orteil... Cette sensation ressemble quelquefois à un souffle, à un courant d'air froid ; elle est quelquefois aussi procurée par les liquides excrétés, par exemple, la salive paraît froide. Quelques rares symptômes de chaleur ardente paraissent accidentels.

Les flux de mucus nasal limpide et abondant, de salive aqueuse et de larmes sont, dans les effets de l'*azaret*, causés par les vomissements et les spasmes qui les accompagnent, plutôt que par la détente.

Ces vomissements eux-mêmes sont éminemment spasmodiques et leurs efforts violents retentissent par toute l'économie, en s'accompagnant de constrictions, de tremblements et de tressaillements musculaires, d'une sensation de brisement dans les membres, de douleurs congestives dans la tête. Des frissons partiels et généraux les précè-

dent, ainsi que des flux de salive; quelquefois chaque effort coupe la respiration; la matière des vomissements est nulle, les selles sont diarrhéiques et remarquables par une consistance comme résineuse et de couleur grisâtre, quelquefois par des glaires sanguinolentes. Des tranchées ont lieu avant et pendant les selles, les sphincters de l'anus et de la vessie se contractent douloureusement. Le ténésme affecte aussi l'utérus.

Cet état de choses décèle dans l'*azaret* une action élective sur les membranes musculaires, leur fibre en est violemment contractée; il est probable que les muscles de la vie de relation sont affectés de la même manière.

La même donnée se déduit des symptômes de la poitrine. La toux est excitée par une constriction, une sensation de serrement, et quelques lancinations spasmodiques; elle amène beaucoup de mucosités non élaborées qui provoquent de l'oppression, jusqu'à ce qu'elles soient expectorées. Les sifflements bronchiques n'attestent pas moins le spasme qui affecte les fibres musculaires des bronches que l'accumulation de ces mucosités fades.

Les élancements sont nombreux dans la poitrine; ils sont caractéristiques en ce qu'ils ne surviennent que pendant l'inspiration; nous retrouvons ici encore les sensations de constriction et de pression, indice de l'action de l'*azaret* sur la fibre, non moins que la rapidité des élancements et le hoquet.

Quelques-unes de ces douleurs lancinantes et tensives se rapportent au cœur; l'affection de ce centre de la circulation résulte du caractère nerveux de la fièvre: somnolence, frissons et nausées, frissons partiels, froid glacial, bleuissement du visage, mains froides avec chaleur générale et sensation de froid à la peau. Le caractère différentiel du frisson et du froid de l'*azaret* est d'être rappelé par le moindre mouvement et de ne s'accompagner jamais de soif. Il n'y a pas de soif non plus pendant la chaleur,

qui est irrégulière, mal répartie et se mêle avec des frissons. La tête est plus chaude d'abord, la sueur se montre de préférence aux parties supérieures du corps, ce qui est aussi un effet de l'*ergot de seigle*; du reste, elle devient universelle la nuit : c'est le moment de la solution. Généralement la chaleur se montre le soir, et le froid durant le jour.

Nous ajouterons à cet ensemble de symptômes, cette particularité, que le mouvement aggrave les vertiges et les douleurs de tête, et que le contact de l'air ou de l'eau calme les symptômes. Enfin, il est important de remarquer l'absence des phénomènes dénotant l'action de l'*azaret* sur la nutrition et la plasticité, sur le système lymphatique, les membranes muqueuses et séreuses.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Un médicament qui jouit d'une action élective aussi tranchée sur la fibre organique, et dont les effets se rapprochent autant de certaines affections rhumatoïdes, ne se recommande pas seulement contre des vomissements spasmodiques, mais contre des spasmes du cœur, et contre des névralgies des organes charnus. Il mérite assurément d'être employé dans des toux convulsives caractérisées par les symptômes relatés plus haut, dans des fièvres nerveuses gastriques, comme on l'a déjà fait du reste, et dans les douleurs rhumatismales et arthritiques déplacées, c'est-à-dire qui, ayant abandonné les muscles de la vie de relation, se sont portées sur les tuniques musculaires ou fibreuses des viscères de l'estomac, de la vessie, du cœur et sur le cœur lui-même, organe que l'*azaret* affecte peut-être autant que la *spigélie*.

DOSES. Ce médicament est encore trop peu employé pour qu'on puisse être fixé sur sa posologie : la première atténuation, ou la teinture, à la dose de deux à dix gouttes, quelquefois même jusqu'à vingt en potion, est encore

préférée, d'autant plus que dans une foule de cas, la *bryone* à titre de médicament plus connu, est capable d'être adaptée plus exactement à plusieurs affections que l'*azaret* pourrait combattre.

CAFÉ (COFFEA CRUDA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *café* est de la famille des rubiacées. *Juss.* — De la pentandrie monogynie, *Linn.* — La graine est la partie usitée, et c'est celle du moka que l'on doit préférer. Les différences entre les effets du *café* cru et ceux du *café* torréfié sont peut-être peu importantes; mais, comme c'est le *café* cru en teinture qui a été expérimenté, c'est de lui qu'il s'agit ici; toutefois il est vrai de dire que les effets du *café* brûlé ont été recueillis en même temps que les autres et font partie de la pathogénésie de ce médicament. D'autre part, les effets du *café* brûlé recueillis par un grand nombre d'observateurs, ne contredisent point ceux que l'on attribue au *café* cru et les confirment souvent.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques (1).

Le *café* porte sur le cerveau et le système nerveux cérébro-spinal. Tous les phénomènes qui constatent l'excitation du système sanguin et l'affection des voies digestives, ne sont que secondaires et subordonnés à l'élément nerveux qui domine toujours. Le *causticum* est, sous tous les rapports, le médicament qui a le plus d'analogie avec lui. Le *café* offre de la manière la plus caractérisée, la surexcitation nerveuse, la surimpressionnabilité, l'acuité des sens, la vivacité des facultés intellectuelles, la sensation du bien-être et la stimulation des organes sexuels. Mais quand cette période de son action a cessé,

(1) Voyez Hahnemann, *Études de médecine homœopathique*. Paris, 1855, le chapitre : *Des effets du café*.

on constate l'endolorissement du corps, l'accablement, l'obnubilation, l'impuissance. Le degré intermédiaire entre ces deux périodes est marqué par l'intervention du système circulatoire dans les frissons, la fièvre, les palpitations, ou du système gastro-intestinal dans la gastricité, les vents, la dyspepsie. L'action du *café* ne va pas jusqu'à produire des lésions organiques par sa puissance dynamique; mais l'atteinte des fonctions nutritives et de la plasticité est évidente sous l'influence de son action longtemps continuée et déterminant des effets dyscrasiques.

Les convulsions, effet du *café*, se produisent plus souvent dans la période de stimulation que dans celle d'affaïssement, elles sont précédées de pandiculations et accompagnées de douleurs brûlantes et lancinantes, de mouvements congestifs à la tête; elles sont aggravées par la pression et par le bruit ou l'application de la chaleur extérieure. On observe des roideurs tétaniques et une sensibilité douloureuse des parties musculaires.

Le *café*, par son électivité cérébrale et sa stimulation, est employé avec un succès merveilleux pour calmer l'irritabilité qui rend trop sensible à l'action des médicaments et à la violence des douleurs. Il est, en cela, fort analogue à la *camomille*, mais il ne s'adresse guère qu'aux douleurs aiguës, trop violentes et intolérables; il les calme souvent avec une surprenante rapidité.

La constitution de l'enfance ne permettant pas au système nerveux de prédominer exclusivement, à cause de l'action étendue et supérieure du système sanguin, appelé à servir les besoins d'un organisme dans un état de développement continu, le *café* n'est pas ordinairement utile aux enfants. On l'emploie seulement comme médicament accessoire, dans les surexcitations nerveuses causées par la douleur ou des émotions vives, lorsqu'il y a des spasmes, de l'anxiété, de l'agitation, des cris même avec convulsions, de l'insomnie, surtout chez les enfants dé-

biles et chétifs. Il n'en est pas moins nécessaires aux enfants qui crient et semblent souffrir beaucoup. On le donne de préférence à la *camomille* et à la *belladone*, quand il y a insomnie, ou sommeil interrompu et surexcitation considérable.

Ce médicament est beaucoup plus en rapport avec les constitutions nerveuses et les personnes sensibles, impressionnables, ayant un caractère très mobile, capricieux. C'est surtout chez elles qu'il est, même avant l'*ignatia*, apte à guérir les affections très douloureuses et spasmodiques, et qu'on le trouve un puissant moyen de rendre au cerveau son activité subitement déprimée par un accès de joie et une émotion trop vive de plaisir.

Le *café* est l'antidote de la *belladone*, de l'*opium* dans leurs effets sur l'encéphale, de la *camomille* sur l'estomac et l'innervation musculaire, du *phosphore* sur les organes génito-urinaires et la moelle épinière. Il est son propre antidote à doses très atténuées, quand son usage a produit des effets fatigants, des vertiges, une grande impressionnabilité, l'insomnie. Le *tabac* et le *causticum* sont ses antidotes les plus universels.

Quelques auteurs l'ont recommandé dans l'asthme essentiel, dans l'ophtalmie chronique, dans les fièvres intermittentes, dans l'impuissance, dans la migraine; mais sans préciser davantage ses indications.

On en tire un parti avantageux chez les sujets nerveux et délicats pour calmer l'excitation nerveuse, l'agitation des douleurs qui gênent la marche d'une fièvre ou l'assaillent au début; il provoque souvent la sueur en amenant une détente favorable; il est ici plus utile que l'*aconit* qui se rapporte plutôt à l'agitation dépendant de la violence de la fièvre. Pour mieux différencier son action, nous ajouterons, que l'*arsenic* s'adapte mieux à l'anxiété, à l'angoisse avec accablement, la *noix vomique* à l'irritabilité de la fibre, la *jusquiame* à la violence du délire....

Nul médicament ne réussit mieux à dissiper une congestion cérébrale occasionnée par une émotion trop vive, cette congestion allât-elle jusqu'à l'apoplexie. Du reste, son action spéciale sur le cerveau en fait un médicament précieux dans quelques apoplexies nerveuses ou même sanguines précédées d'une grande vivacité intellectuelle et sensoriale, de vertiges et d'un excès de sensibilité de la fibre, chez des sujets qui exercent beaucoup le cerveau.

Le *delirium tremens* réclame l'emploi du *café*, soit à son début avec impressionnabilité excessive, soit à la troisième période, à côté de l'*arnica*; tandis que l'*opium* et le *datura* correspondent seulement à la deuxième période, à l'état congestif, et la *noix vomique* à la gastricité de la première période.

Les névralgies du ressort du *café* sont vives, par saccades ou par accès; elles ont une acuité, une vivacité extraordinaires. Bien que la *camomille* et la *spigélie* lui soient parfois comparables, ses indications exigent plus de nervosité et des sujets plus sensibles et plus impatients dans la douleur, non pas seulement par tempérament, mais aussi par les dispositions de l'esprit. En général, le travail intellectuel et une émotion vive aggravent la douleur, le repos l'exaspère aussi ou la fait reparaître; et ceci s'applique particulièrement à la migraine essentiellement nerveuse, et qui apparaît souvent au réveil dès la première excitation extérieure ou émotion éprouvée. Le clou hystérique cède aussi au *café*, lorsqu'il y a bourdonnements d'oreilles, palpitations, ballonnement hypogastrique, grand penchant au plaisir vénérien, inconstance dans les goûts et l'humeur.

Trop de surexcitation pendant les règles, qui coulent d'ailleurs abondamment, réclame le *café*, sinon la *camomille* ou la *noix vomique*. L'utérus, foyer de puissantes excitations nerveuses, paraît très sensible à l'action du *café*; ce médicament diminue et règle le flux cataménial

chez les sujets très sensibles ; il calme les douleurs trop violentes de la parturition, et l'excessive surexcitation nerveuse qui l'accompagne ou la suit.

DOSES. Dans une foule d'empoisonnements, tels que ceux par l'*opium*, la *belladone*, on donne le *café brûlé* pour antidote, d'après l'usage ordinaire qu'on en fait. Dans les autres circonstances il est plus utile d'employer la teinture de *café cru* à la dose de quelques gouttes en potion : il est quelquefois nécessaire de n'administrer que de faibles fractions des troisième ou même dix-huitième atténuations, tels sont les cas de névralgies essentielles ou d'accidents purement nerveux.

CAMOMILLE (MATRICARIA CHAMOMILLA).

§ 1^{er}. — Histoire.

La *camomille* commune ou *camomille matricaire* est devenue l'un des médicaments les plus importants ; on peut même dire qu'il est indispensable dans un grand nombre de maladies des enfants (1). Cette plante est de la famille des corymbifères, *Juss.* — De la syngénésie polyandrie, *Linn.*

En lisant ce chapitre sur la *matricaire camomille* ceux de nos lecteurs qui ne sont point habitués aux travaux de Hahnemann et à des études du genre de celles qui nous occupent, s'étonneront peut-être de l'importance thérapeutique si authentiquement reconnue de cette petite plante, que l'on peut appeler, avec un célèbre professeur de thérapeutique de Vienne, la panacée des enfants et des personnes nerveuses. Hahnemann a des titres incontestables à la reconnaissance de tous les médecins, il faut l'avouer hardiment, à quelque école qu'on appartienne. C'est à propos de la *camomille* surtout, qu'il importe de

(1) Voyez Mérat et Delens, *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*. Paris, 1829, t. I, p. 314, t. IV, p. 264.

se souvenir que le très grand nombre des plantes employées dans l'antiquité avaient été peu à peu écartées de nos matières médicales; à ce point qu'enfin elles étaient tombées dans l'oubli, ou reléguées dans les recettes populaires et abandonnées aux gardes-malades et aux mères de famille qui les employaient en tisanes et en infusions, d'après les plus grossières données de l'empirisme. De telle sorte que la médecine s'était privée des propriétés des simples que le Créateur a pourtant répandus avec profusion autour de nous, avec leurs vertus spéciales et variées. Ainsi nous retrouvons des remèdes actifs et utiles, des moyens thérapeutiques d'une puissance souvent incomparable, dans des plantes vulgaires, dans des végétaux que leur abondance et leur petitesse faisaient dédaigner; et nous touchons du doigt cette vérité que la nature est surtout admirable dans les petites choses : *maximè miranda in minimis*; et qu'elle est plus généreuse que ne l'avait pu croire la science moderne, trop confiante dans ses découvertes chimiques.

§ 2. — Généralités sur l'action physiologique et thérapeutique.

La *camomille* est le premier médicament de l'enfance; il correspond chez elle à la prédominance nerveuse et à toutes ses instabilités, à sa sensibilité exagérée, à ses congestions fugaces ou encore incomplètes, à ses troubles gastriques, à ses fièvres en ce qu'elles ont de nerveux, à ses aigreurs, à ses vomissements aigres, à ses diarrhées bilieuses ou acides, à ses coliques, à ses insomnies, à ses anxiétés. La *camomille* rend inutiles dans cet âge tendre une multitude de moyens indirects, et remplace avec l'*aconit*, le *mercure*, la *belladone*, habituellement les vésicatoires, les émoullients, les absorbants, les stupéfiants.

Chez les adultes et même chez les vieillards, la *camomille* correspond encore à la nervosité, à l'éréthisme des personnes délicates, à la multitude des souffrances

occasionnées par une sensibilité exagérée et par la facilité des fluxions à tourmenter les organes débilités. Elle diminue la sensibilité dans les névralgies, elle calme l'impressionnabilité générale et rend moins graves les inconvénients qui résultent de l'abus du *café* et des palliatifs narcotiques ; elle dissipe la fièvre, la chaleur, la céphalalgie, les mouvements spasmodiques, les maux de dents, les serremments d'estomac et les diarrhées, quand ces souffrances sont nées d'une vive agitation de l'esprit surtout à la suite d'événements fâcheux et contrariants, et quand le dépit qui en résulte a pu s'exhaler par la colère, ou une expansion de vivacité.

Il est important de remarquer ici que les effets de la *camomille* sont fréquemment nuls dans toutes ces circonstances, si cette vivacité ou la colère a été comprimée, et n'a pu éclater ; auquel cas la *staphisaigre* serait mieux indiquée. Autre remarque d'une grande valeur pratique : c'est que la *camomille* est de nulle utilité chez les personnes qui supportent les douleurs avec calme et patience. Les praticiens qui ont le plus employé ce médicament sont unanimes sur ce caractère de la *camomille*, en quoi elle diffère essentiellement de la *pulsatille*, de la *staphisaigre*, du *colchique*, du *sumac*, du *quinquina*, etc.

Sous l'empire de la *camomille*, l'humeur est chagrine, taquine, le sujet sensible et irritable. La *noix vomique* rend irascible et violent ; la *coque du Levant* tend à la maussaderie et à une concentration taciturne en soi-même ; la *pulsatille* a pour elle la douceur, la timidité, une sensibilité qui porte aux larmes, etc.... D'autre part, les caractères du moral ont une telle importance dans le choix du médicament, qu'ils font quelquefois seuls pencher la balance du côté de tel d'entre eux, quand les symptômes physiques de l'affection sont égaux pour tous, ou semblent même en appeler un autre.

L'action élective de la *camomille* sur les nerfs ganglionnaires reconnue par Hartmann est indubitable quand on étudie la longue série de ses phénomènes nerveux prodromiques, et de ses effets secondaires sur le système sanguin; ces effets ne sont jamais dégagés de toute influence nerveuse, et ils aboutissent sûrement à l'asthénie et à la diminution de l'activité nutritive. Du reste, la *camomille* affecte la nutrition à la suite des lésions fonctionnelles qu'elle détermine par son action nerveuse; ses effets sur les viscères et sur les glandes n'ont pas d'autre origine. Son action sur le cerveau et la moelle épinière n'est pas plus directe.

On pourrait en faire un hyposthénisant nerveux et gastrique, dans toute la teneur de la doctrine rasorienne, et un excitant nerveux et gastrique d'après les idées du vitalisme hippocratique. Pour nous, c'est un médicament qui agit électivement sur le système nerveux ganglionnaire et, par lui, sur le système nerveux cérébro-spinal; c'est dans la succession de son action sur ces divers systèmes qu'il est nerveux, névralgique, spasmodique, gastrique, sanguin, et finalement asthénique. Cette asthénie exagère d'abord la sensibilité, mais tout autrement que ne le fait une excitation directe du cerveau, car elle porte toujours son cachet dans son action sur la sphère nutritive et lymphatique, c'est-à-dire là où il a donné sa première impression sur les nerfs ganglionnaires.

Les affections névralgiques de la *camomille*, malgré leur acuité, n'ont rien de grave, ni dans le moment actuel, comme pour l'*arsenic* par exemple, ni dans leurs suites, comme pour le *causticum*, la *noix vomique*... Ses spasmes, sa nervosité, n'ont pas leur point de départ dans les centres nerveux, comme pour le *café* et la *belladone*, mais s'y rapportent directement, comme pour le *semen-contra*, la *gratiolle*...

Les phénomènes nerveux que l'on peut rapporter aux

prodromes d'un état fébrile donnent à la *camomille* quelque analogie avec l'*ipéca* et surtout avec l'*aconit*; et quand il s'agit d'inflammations locales, la *camomille* l'emporte souvent sur ce dernier en efficacité, avant que la phlogose se dessine franchement, et quand il s'agit d'organes doués d'une grande sensibilité, l'œil par exemple. Ses symptômes qui rappellent l'action nerveuse grave de l'*arsenic*, ne sont pas l'effet direct d'une action spéciale sur le système nerveux, mais l'effet d'une perturbation fonctionnelle due à un excès de sensibilité; de telle manière qu'on pourrait attribuer à la *camomille* une ataxie bénigne, tandis que l'ataxie maligne est le propre de l'*arsenic*.

La *camomille* offre des fluxions qui se terminent par résolution, et jamais par métastase, comme dans la *pulsatille*; ou par suppuration, comme dans la *belladone*; ou par un flux de sueur, de salive, de mucosités, comme dans la *douce amère*, le *sureau*, l'*ipéca*; ou par des collections séreuses, des exsudations de lymphe plastique comme dans l'*arsenic*, la *bryone*, le *mercure*; les fluxions de la *camomille* ont un caractère nerveux, qui ne va pas même jusqu'aux fluxions rhumatismales. L'élément rhumatismal pour elle est exempt de gonflement réel, mais non de tension, et ses douleurs sont vives; elles sont parfois excessives et paraissent occuper les organes profonds, les névrilemmes, les tuniques fibreuses, le périoste. Les phénomènes généraux sont plus prononcés la nuit, et la fièvre est plus nerveuse que sanguine; en quoi elle participe de l'*ipéca* avec lequel elle a de l'analogie: tranchées, vomissements, diarrhée, molimen hémorrhagique, hémorrhagies, oppressions, ténésme utérin et anal, éréthisme, congestions tumultueuses. On a eu tort de préconiser ce médicament dans une foule d'affections graves, non-seulement fébriles, mais organiques, et jusque dans le cancer. Faudrait-il, à propos d'un carcinome, énumérer tous les

agents capables d'en modifier ou dissiper les symptômes purement accessoires? On ne saurait étendre ainsi l'emploi de la *camomille* sans sortir de sa sphère d'action. Nous ne voulons pas dire qu'on ne doive parfois l'employer dans ces cas graves, pour agir sur l'état nerveux, et calmer l'excès de sensibilité qui complique la maladie, en un mot pour simplifier le traitement essentiel. D'ailleurs, la *camomille* suffit rarement seule à la guérison d'une maladie, car elle correspond à la recrudescence d'une affection chronique, à l'éréthisme, à la nervosité, à la fluxion, mais elle ne saurait embrasser dans sa sphère d'action les éléments divers d'une maladie aiguë fixe et de quelque durée.

De même que le *café*, la *camomille* est employée pour calmer l'irritabilité qui rend trop sensible à l'action des médicaments. Elle est en cela l'opposé du *soufre* qui excite la réceptivité de l'organisme. La *camomille* n'est l'antidote du *café* que parce qu'elle correspond à l'irritabilité qu'il occasionne. C'est pour la même raison qu'elle est aussi l'antidote de la *noix vomique*, mais avec cette différence dans l'action du *café* qu'elle augmente l'irritabilité nerveuse générale et la céphalalgie, et dans celle de la *noix vomique* qu'elle se décèle par l'éréthisme gastrique et intestinal.

Nous remarquerons qu'il ne s'agit ici, en aucune manière, des antidotes chimiques dont nous n'avons pas à nous occuper. On a dû voir que nous ne signalons même qu'incidentellement des antidotes dynamiques. La raison en est qu'un antidote est tout simplement le médicament qui, par ses effets, se rapproche le plus de celui dont on souffre, selon ce que nous venons de dire de la *camomille* à l'égard du *café* et de la *noix vomique*. L'importance donnée aux antidotes dans certains manuels nous paraît puéril, en tant qu'on ne mentionne pas les symptômes médicamenteux indicateurs de tel ou tel médicament.

Mais en agir ainsi serait faire entrer dans le cadre nosographique les souffrances médicamenteuses, ce qui est au moins superflu, puisque cette espèce de maladie médicamenteuse est du domaine de la matière médicale et emporte l'idée du médicament qui l'a produite et de celui qui en couvre le mieux les symptômes; ceux-ci d'ailleurs sont isolés et incapables de constituer une maladie, mais seulement des épiphénomènes, des accidents que le médecin, s'il est appelé à les combattre, traite par les médicaments les plus appropriés au cas présent. Tellement que la *pulsatille*, l'un des médicaments les plus en opposition avec la *camomille*, peut néanmoins devenir son antidote, principalement dans des affections gastriques et des névralgies.

§ 3. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

A proprement parler, la *camomille* n'a qu'une action aiguë, car alors même que les affections chroniques sont de son ressort, elles ne sont en réalité constituées que par une lésion fonctionnelle due à un excès d'irritabilité. Nous ne voulons pas dire par là que les lésions nutritives et des tissus soient étrangères à la *camomille*, mais nous voulons exprimer ce fait démontré par la clinique, que les lésions sont consécutives à l'irritabilité exagérée des tissus, à une sensibilité morbide des organes digestifs et chylifères, d'où une diminution de l'activité nutritive, un défaut de réparation organique, et des lésions de tissus.

On peut dire en toute vérité qu'il est peu de maladies, soit aiguës, soit chroniques, et à tous les âges, où la *camomille* n'ait une indication à remplir, peu de maladies qu'elle ne puisse simplifier ou régulariser, peu de souffrances qu'elle ne soulage, si elle ne les guérit. Elle est un médicament d'un usage habituel, et d'autant plus utile aujourd'hui que la nervosité se mêle à plus de

fièvres et que l'asthénie nerveuse introduit l'irritabilité anémique dans un plus grand nombre de maladies chroniques.

A. *Fièvres*. — Dans toute affection fébrile les considérations étiologiques ont une importance majeure. L'irritabilité, l'état nerveux, l'éréthisme, qui caractérisent l'action de la *camomille*, l'appellent naturellement dans les fièvres avec symptômes versatiles : anxiété, froid, chaleur intense, surexcitation sensoriale, accablement, etc. Mais en remontant à la cause on observera presque toujours qu'une cause morale préside à une telle affection et qu'elle consiste en une contrariété vive avec emportement, en une colère manifestée; on se trouve dès lors dans le domaine de la *camomille*. Plus d'irrégularité et de spasmes appellerait ensuite l'*ignatia*. Plus de gravité exigerait l'*ellébore blanc*, la *coque du Levant*, l'*arsenic*; ces médicaments conviendraient mieux, l'*arsenic* conviendrait seul, si le dépit et la colère n'étaient pour rien dans les causes de la fièvre.

L'alternative de frissons et de chaleur est-elle plus régulière, la fièvre plus avancée, la *bryone* sera préférée à la *camomille*, les causes étant les mêmes, et le début également nerveux. Que s'il se déclare un foyer inflammatoire : chaque organe, cerveau, foie, poumon, appellera le médicament pyrétique convenable, la *belladone*, le *mercure*, sans cependant renoncer de suite à la *camomille* ou à la *bryone*, qui sont encore les premiers indiqués, si les premiers effets de la colère ou du dépit signalent une hépatite ou toute autre phlegmasie, parce que cette phlegmasie sera caractérisée par la nervosité et l'éréthisme aussi bien que la fièvre.

La fièvre catarrhale, dans le début, reconnaissant simplement pour cause un refroidissement, appelle la *camomille* par des symptômes nerveux autant que par la gastricité. La fièvre peut être ardente, mais la chaleur est

inégalement répartie, l'accablement est grand comme l'anxiété ou la susceptibilité, il y a des frissons fréquents, et exagération de certaines sécrétions aux dépens d'autres, par exemple : mucosités intestinales, vomissements, diarrhée, sécheresse à la peau, coryza fluent, larmolement et rareté des urines; car l'irrégularité de l'action de la *camomille* s'étend aux fonctions et apporte dans les sécrétions un trouble éminemment nerveux, qui est le propre de ce médicament.

Il jouit, par là même, de la propriété de rétablir la sueur supprimée par un refroidissement, ou une émotion vive, quand cette suppression provoque une grande irritabilité et une aggravation de la fièvre. Mais cette propriété ne s'étend pas jusqu'à rappeler une sueur supprimée dans le cours d'une fièvre exanthématique et aggravant l'état du malade, parce que la lésion cesse d'être simplement fonctionnelle par les circonstances de l'éruption et des modifications que cet accident ne tarde pas d'y apporter, si l'*aconit*, l'*arsenic*, n'y remédient pas.

B. *Affections locales ; phlegmasies.* — La *camomille* est plus souvent indiquée chez les enfants et les personnes nerveuses et délicates, parce que leur organisme est plus impressionnable et leurs maladies plus éréthiques et moins régulières, et plus subordonnées à l'action nerveuse. Aussi les circonstances de blessures, de pertes de sang, de violente émotion, de douleurs vives et vivement ressenties disposent-elles favorablement à l'action bienfaisante de la *camomille*. Une des principales circonstances de ce genre est la parturition et l'état des nouvelles accouchées. Leur impressionnabilité exige souvent l'emploi de ce médicament, alors même que des irritations et des fluxions utérines et péritonéales se déclarent; en pareils cas, la versatilité des symptômes, les spasmes, l'extrême sensibilité, le caractère nerveux de la fièvre, la douleur et la tension locales existent avec surabon-

dance des lochies, tandis que les autres sécrétions se taisent. Il ne faut pas s'étonner que la *camomille* ait été souvent employée, mais plutôt comme moyen accessoire, dans les fièvres puerpérales, dans les métrites, dans les métrorrhagies, même après l'accouchement, dans les phénomènes nerveux qui précèdent et suivent l'avortement, dans les convulsions et dans les spasmes abdominaux des femmes enceintes ou en couches, dans la fièvre de lait et dans la suppression de cette sécrétion, enfin dans les coliques menstruelles, et dans les douleurs trop violentes qui suivent l'enfantement.

La *camomille* n'entre dans le traitement des affections des organes thoraciques qu'à titre de palliatif d'une irritabilité et d'une asthénie nerveuse caractéristiques, par exemple, dans certaines coqueluches et toux d'irritation, Le catarrhe suffocant et la bronchite des enfants exigent le plus souvent son emploi, surtout si un refroidissement en est la cause, on l'alterne parfois avec l'*ipéca* ou la *belladone*. L'*arsenic* réclame les cas les plus graves. Du reste, à la *camomille* appartiennent la respiration sifflante et haletante de certaines bronchites, la toux avec sensation de meurtrissure à la région ombilicale, celle qui est sèche et plus violente la nuit, celle enfin qui est déterminée par une sensation de grattement au *larynx*.

Ce n'est pas seulement dans l'hépatite occasionnée par le dépit et la colère que la *camomille* a son degré d'opportunité, c'est encore dans toutes les fluxions et inflammations qui reconnaissent les mêmes causes, qui offrent la même irritabilité de la fibre, la même tension, le même état de spasmes. Ces cas, plus nerveux, présentent plutôt une sensation de tension que le gonflement, plus de sensation de chaleur brûlante que de chaleur réelle; il n'y a point de douleurs à la pression, mais plus d'anxiété que de douleur. En ce qui concerne l'hépatite, la douleur est nulle ou presque nulle à l'inspiration, et la douleur, l'op-

pression, la gêne à la région précordiale marquent moins l'atteinte de la face convexe que le caractère nerveux de cette inflammation. Enfin la *camomille* convient essentiellement à l'hépatite des enfants chez lesquels le parenchyme du foie s'affecte si peu.

La première période de l'ophtalmie catarrhale appartient à la *camomille*, il y a sécheresse de la conjonctive. La *belladone* lui succède ordinairement ; c'est l'*euphrase*, quand il y a larmolement et surtout dans la deuxième période ; d'autre part, c'est dans l'ophtalmie humide des enfants, et dans les conjonctivites douloureuses que la *camomille* est non moins utile. Elle l'est encore dans les cas de photophobie, d'irritation des bords libres des paupières, chez les sujets nerveux qui fatiguent les yeux au bureau ou à l'atelier.

Pour ne pas revenir sur ce sujet, nous ajouterons ici que la *camomille* correspond chez les femmes nerveuses et les jeunes filles au molimen menstruel, avec coliques et sensation de pression vers l'utérus ; aux règles trop abondantes à sang noir et caillé, avec accès de faiblesse, froid aux extrémités, soif, mobilité nerveuse ; aux leucorrhées corrosives avec cuisson dans le vagin et même douleurs brûlantes. Une suppression des règles avec excessive sensibilité, état de tension et d'éréthisme, douleurs comme celles de l'enfantement, sensibilité de l'hypogastre, et mauvais état de la nutrition, avec collections séreuses, est aussi du ressort de la *camomille*.

C. *Affections nerveuses.* — Elle est très utile dans l'éclampsie avec diarrhée ; l'*ipéca* conviendrait, s'il y avait des vomissements ; la *belladone*, congestion cérébrale ; le *datura*, congestion cérébrale nerveuse plutôt que sanguine ; l'*ergot de seigle*, tremblement et distorsions musculaires.... Du reste, les congestions à la tête, à la suite d'un accès de colère, appartiennent à la *camomille*, s'il y a plus de spasmes et de nervosité que de somnolence.

Elle calme merveilleusement les convulsions des enfants même vermineuses, auquel cas la somnolence indique aussitôt après le *semen contra*; la *fève de Saint-Ignace* a aussi ses indications dans les convulsions des enfants souvent si graves, et dont le danger est si facilement conjuré par la *camomille*. Les cris des enfants dont on ignore la cause lui cèdent avec une égale facilité, et c'est tout au plus si l'on est obligé d'avoir quelquefois recours à la *belladone*. Bien entendu qu'il n'est pas question ici du *cri céphalique*.

L'extrême nervosité qui travaille certains convalescents et qui devient l'apanage de quelques constitutions délicates, chlorotiques, à la moindre émotion, à la moindre déperdition d'humeurs, présente une indication vitale du premier ordre, l'alimentation; mais cette alimentation ne devient bien profitable qu'à l'aide de la *camomille*, seule ou alternée avec le *quinquina*. S'il faut faire du sang pour donner leur modérateur naturel aux nerfs: *sanguis moderator nervorum*, la *camomille* aide à sa réparation, parce qu'elle modère et calme le système nerveux au moins palliativement, en combattant la sensibilité maldive.

D. *Névralgies*. — L'action de la *camomille* sur le système nerveux en fait un médicament précieux dans les névralgies et les affections douloureuses. Ces douleurs s'accompagnent d'un état de surimpressionnabilité et de sensibilité excessive à toute souffrance, de spasmes, de faiblesse comme paralytique, d'accès d'évanouissement; elles sont déchirantes, tractives, pulsatives; elles s'aggravent avec la chaleur du lit, ou pendant la nuit. Toutefois l'application de la chaleur les soulage surtout le jour; enfin l'on éprouve un besoin de remuer constamment les parties affectées. Dès que la douleur commence, les forces tombent, l'accablement survient, et le sentiment de peine et d'angoisse qu'elle inspire va même jusqu'au désespoir; elle paraît, du moins,

insupportable. La migraine, les maux de tête, les odontalgies, les douleurs de l'œil et de l'oreille, les gastralgies, les coliques, les crampes qu'elle guérit ont quelques-uns de ces caractères.

E. *Affections rhumatismales.* — Celles qui sont du ressort de la *camomille* consistent en alternative de frissons et de chaleur, en chaleurs partielles, rougeurs des joues et froid des extrémités, irrégularité pareille de la sueur, augmentation et généralisation de la chaleur qui est parfois brûlante la nuit et au lit, anxiété, soif, gémissements. Les douleurs déchirantes sont accompagnées d'un sentiment de torpeur; il n'y a pas de gonflement; la sensation de torpeur va quelquefois jusqu'à celle de paralysie dans les parties affectées, surtout après la sensation de la douleur, comme si l'innervation était épuisée dans ces parties. De plus, ces douleurs sont ordinairement profondes, et paraissent siéger dans le périoste et les parties fibreuses. Il n'est pas rare qu'elles s'aggravent plutôt au crépuscule, elles s'amendent toujours le matin et donnent alors lieu au sommeil. C'est aussi le caractère des douleurs du *quinquina*, du *ledum*, du *mercure*.

F. *Affections gastriques.* — L'utilité de ce médicament dans les affections gastriques : gastrites chroniques, gastralgies, gastro-atonies, dyspepsies, diarrhées, entéralgies, est devenue proverbiale dans l'école allemande et parmi un grand nombre de praticiens partout ailleurs... Son action porte essentiellement sur l'élément éréthisme avec asthénie, c'est-à-dire, sur la névro-asthénie. Toutes les fois que la *camomille* est administrée contre des affections gastriques de cette nature son effet curatif est merveilleux. Elle arrête les vomissements et les diarrhées acides des enfants, et a pour cela rarement besoin d'être secondée par l'*acide sulfurique*. La *bryone* est le médicament qui lui est le plus analogue dans les gastralgies suites de peines morales, d'émotions et d'un excès

de sensibilité. Lorsqu'on donne la *camomille* dans une diarrhée, on agit surtout sur l'état nerveux des intestins, ou sur des congestions et fluxions éréthiques du foie et de ses dépendances. L'élément nerveux est son apanage, et c'est aujourd'hui l'élément dominant. On peut même dans la plupart des cas de gastropathie penser que, si la *noix vomique* reste inefficace, la *camomille* soulagera, quand même un autre médicament serait appelé à opérer la guérison.

DOSES. On réussira parfois avec une légère infusion d'une pincée de la plante sèche qu'il ne faut pas confondre avec la *camomille romaine*. Plus souvent on aura à se féliciter des doses minimales, même au delà de la trentième atténuation, surtout lorsqu'on veut abattre et calmer une extrême irritabilité chez les enfants. Quelques globules ou une goutte dans un demi-verre d'eau pris par petites cuillerées suffisent ordinairement.

La *camomille matricaire* n'a pas attiré l'attention des thérapeutistes qui dédaignent puérilement les travaux de Hahnemann, mais ils placent la *camomille romaine*, qui a beaucoup d'analogie avec elle, parmi les médicaments excitants.

La *camomille parthenium* est une autre plante voisine de celles-ci. La teinture à la dose de trois à cinq gouttes, prises en trois ou quatre fois et pendant trois jours, dans l'intervalle apyrétique, ou pendant la rémittence, est un excellent fébrifuge pour les enfants, pour les sujets nerveux, impressionnables, et pour tous les autres, lorsqu'il existe des phénomènes gastriques et de l'éréthisme.

CAMPBRE (CAMPHORA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Cette substance si connue est une huile essentielle, solide et volatile, tirée du *laurus camphora*, de la famille des lauriers, *Juss.* — De l'énéandrie monogynie, *Linn.*

Le *camphre* a toujours été jugé fort diversement, et les expériences de Hahnemann venues après beaucoup d'autres et répétées depuis, n'ont pas terminé les débats. Ceux qui en font un excitant et ceux qui le tiennent pour un hyposthénisant, ont considéré les effets du *camphre* à un point de vue différent : les uns et les autres ont raison.

Nous l'avons dit déjà, les médicaments jouissent plus ou moins, et soit directement, soit indirectement, des deux actions expansive et concentrante, sthénique et asthénique, excitante et affaiblissante ; c'est un fait parfaitement démontré, et qui l'est surtout pour le *camphre*. Nous aurons à revenir sur cette question à propos d'autres médicaments et surtout de l'*opium* ; elle se présente même pour chacun d'eux et se résout toujours, par l'expérimentation et la clinique, en faveur de la double action, mais actions successives et non alternantes se manifestant tantôt par un effet direct du médicament, tantôt par un effet indirect.

Mais, tandis que la plupart des médicaments qui ont une action plus longue, plus fixe, plus permanente, plus profonde, ne développent ces deux actions que lentement, avec régularité et suivant le degré de sensibilité de l'organisme, le *camphre*, substance très volatile, dont l'action est courte, éphémère, les développe rapidement et sans beaucoup de régularité. Ses effets peuvent se comparer à ceux d'un accès de colère qui surexcite tumultueusement, puis abat sans mesure.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'action du *camphre* s'exprime ainsi : sensation de chaleur précédée d'une sensation de fraîcheur, légère excitation précédée d'un peu d'accablement, chaleur par bouffées vers le cœur, le cerveau et la moelle épinière (ce

dernier symptôme a été principalement observé par nous, et non moins constamment que les autres dans les essais que nous avons faits pour le travail que nous publions); chaleur générale, pulsations dans les viscères et à la tête, battement du cœur, ardeur et rougeur à la figure et par toute la surface cutanée; surexcitation des sens, et surtout de celui de la vue, sensibilité exagérée de la peau, congestions des muqueuses et des viscères, d'où, ardeur en urinant, dysurie, enchifrènement, nausées, oppression, douleurs congestives, exaltation de l'intelligence. Ce sont les symptômes qui ont le moins de consistance, ils sont suivis d'un état spasmodique et de l'asthénie qui est plus durable et qui amène la détente, l'accablement, la prostration, ordinairement ainsi : flux d'urine, diarrhée, sueur, vomissement, affaiblissement du pouls et de la chaleur, convulsions tétaniques et épileptoïdes, céphalalgie gravitative, pesanteur des membres, affaiblissement moral, obtusion des sens, tremblement, syncope, paralysie.

Durant cette période asthénique, le froid qui survient en premier lieu, augmente rapidement et devient glacial. La sensation de fraîcheur ressentie dès le début, et à peine accusée par quelques expérimentateurs, est, avec quelques légers malaises, l'indice de l'impression du médicament sur le système nerveux; et l'excitation fugace et intermédiaire du système sanguin précédant la période spasmodique, ne peut être due qu'à la rapide absorption du *camphre* et à son action diffusible; mais l'état nerveux reprend l'empire et s'attribue toute l'action de ce médicament; car elle ne se manifeste plus sur le système sanguin que par un affaiblissement dont le frappent l'asthénie nerveuse et l'inertie cérébro-spinale.

L'action spasmodique du *camphre* est directe, et cependant elle est niée par Giacomini, alors même qu'il cite longuement l'expérience d'Alexandre qui risqua d'y perdre la vie et qui en éprouva des effets spasmodiques et des convul-

sions épileptiformes. Cette action spasmodique du *camphre* est essentielle et non inflammatoire, directe et non consécutive à l'altération des liquides et des solides. Ce qu'il y a de plus singulier dans la doctrine du professeur de Padoue, c'est qu'il en fait un médicament hyposthénisant cardiocirculatoire et spinal, ce qui est vrai; ainsi par une de ses contradictions ordinaires il affirme indirectement ses effets spasmodiques.

M. Trousseau, devant les énormes contradictions de ses devanciers, s'étonne et cherche *un lien propre à les réunir*. Il croit le trouver dans l'exposé diffus de trois ordres de phénomènes, où l'action chimique et mécanique joue un rôle déplacé. Le lecteur comparera. Il est bon qu'il lise le long et *savant* article du professeur de Paris. La question sera pour lui de tirer une conclusion pratique.

La thèse que nous soutenons n'est pas seulement démontrée par les effets physiologiques de ce médicament; elle l'est aussi par ses effets cliniques; et ce serait en vain qu'on voudrait établir une autre opinion sur son électivité en objectant la versatilité de ses effets et les cas d'empoisonnement où ils se sont produits dans un ordre non pas différent de celui que nous avons signalé, mais plus irrégulier. Les propriétés du *camphre* accusées par les guérisons obtenues, sont toutes basées sur ces effets soit spasmodiques, soit nerveux, soit hyposthénisants, comme nous l'allons voir.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Autant le *camphre* est efficace contre le froid le plus intense de l'état prodromique d'une affection nerveuse ou d'une fièvre grave, autant il est inefficace dans le froid qui résulte de la chute de la réaction, à moins que l'ataxie ne domine. L'acuité et la rapidité de son action le rendent

généralement impropre au traitement d'une maladie chronique, et surtout d'une affection organique ; sa plus grande utilité consiste dans son rôle de moyen abortif, à la dose de deux ou trois gouttes de la teinture (esprit de *camphre*), répétée plusieurs fois, même toutes les cinq minutes, jusqu'à un commencement de sédation ou de réaction. Son effet est de dissoudre les spasmes, de régulariser la calorification, de réchauffer la périphérie, de faire cesser des évacuations menaçantes, et d'appeler la sueur à la peau et un bien-être général, suivi d'un sommeil réparateur que l'on peut considérer comme critique.

Les symptômes qui en appellent l'emploi sont : invasion brusque, froid violent et glacial, défaillance, chaleur intérieure, coliques, nausées, vomissement, diarrhée aqueuse, suppression des urines, ou fréquente émission d'urines trop claires, frissons, crampes dans les membres et même dans les viscères, céphalalgie constrictive, spasmes et convulsions variées, névralgies atroces, soif, stase sanguine dans les capillaires sous-cutanés et bleuissement des doigts qui sont glacés, peau froide et visqueuse, relâchement des sphincters et selles aqueuses involontaires, sueurs froides, prostration paralytique, pouls petit et dur, anxiété morale et organique.

Le froid est le symptôme constant des affections graves qui trouvent le tableau de leurs symptômes dans ceux qui précèdent. Aussi, le choléra, dès son début, quand il n'est pas foudroyant, est-il la principale affection qui cède à cet emploi du *camphre* ; on l'oppose avec non moins de succès à un accès de fièvre algide, au début, à une fièvre ataxique, typhique, pestilentielle, dont les prodromes offrent les principaux caractères de l'action du *camphre*. Cette médication est d'autant plus opportune que l'on ne fait pas grand'chose en ces circonstances.

Un accès de névralgie, une brusque invasion de spasmes, soit musculaire, soit de l'estomac, de la vessie, du poumon,

un accès d'épilepsie, une attaque d'asthme, un flux colliquatif aigu, par exemple dysentérique, soudainement apparu, débutant avec une gravité dont les symptômes se retrouvent dans le tableau que nous avons présenté plus haut, indiquent éminemment le *camphre* à doses faibles et répétées.

L'expérience a prouvé qu'il était l'antidote de presque toutes les substances végétales et de la plupart de celles que l'on tire du règne minéral. Si l'on ajoute à ce fait celui de sa puissance abortive et non préventive, des maladies les plus graves, de celles qui atteignent profondément le système nerveux, on comprendra aisément l'abus qu'en fait la médecine populaire, et la confiance dont jouit ce médicament qui a rendu des services réels, on ne saurait le nier.

Nous n'admettons pas la propriété antimiasmatique du *camphre*, en ce sens qu'il détruirait les animalcules, le miasme animé, producteurs de maladies graves; d'ailleurs ses effets sur le corps humain, son électivité sur le cœur, le cerveau et la moelle allongée, nous expliquent rationnellement ses propriétés, telles que nous venons de les exposer. Mais nous pouvons conclure de tout ceci que peut-être ce médicament est un peu négligé par les médecins. Nous nous étions fait ce reproche avant les études spéciales auxquelles nous avons dû nous livrer; et depuis, nous nous félicitons d'avoir eu plus souvent recours à lui d'après les données qu'on vient de lire.

Mais le *camphre* n'est pas seulement adapté aux prodromes nerveux, par sa propriété abortive, il correspond encore très bien à certaines irritations éphémères de la peau avec rougeur, et surtout à l'érysipèle dès le début, avant que la congestion et la rougeur soient complètes. Après ce moment, il ne saurait être d'aucune utilité. Il faut en étendre l'usage à quelques congestions ou fluxions internes avec prédominance de l'élément nerveux, et avant leur

fixation et leur état complet; c'est ainsi que le *camphre* dissipe des maux de tête ayant cette origine, certaines irritations ou surexcitations éréthiques des organes génitaux, des fluxions à la joue, des odontalgies commençantes.

Son action sur la fibre, que nous n'osons pas plus comparer à celle de l'*opium* qu'à celle de la *noix vomique*, détermine une sédation, un relâchement qui le rend, sinon propre à combattre, du moins à soulager en la palliant, certaine irritation intestinale ou toute autre irritation provoquant la constipation nerveuse, des vomiturations, la dysurie, la dysménorrhée. Cette action sédative du *camphre* peut rendre des services réels, malgré son peu de durée, dans les fièvres nerveuses graves, alors qu'il s'agit d'obtenir une diminution de l'irritabilité à l'abri de laquelle l'organisme se laisse plus aisément modifier par les médicaments curatifs.

Il est une autre indication du *camphre* dans les fièvres nerveuses avec affaiblissement de la chaleur, émoussement de la sensibilité, accablement des forces; ce médicament à fortes doses et l'*esprit de nitre dulcifié* sont alors de bons moyens pour exciter l'innervation et donner lieu à l'emploi d'autres médicaments. L'utilité du *camphre* est grande, sous ce rapport, dans certains cas d'éruptions rentrées, avec ataxo-adynergie, et dans le redoutable affaiblissement de l'enflure du visage dans la variole.

Enfin, le *camphre* est utile, à titre de moyen perturbateur, contre l'élément habitude des maladies nerveuses, contre les longues et fréquentes impressions passionnelles qui ont modifié l'innervation, la sensibilité; qui ont même amené des fièvres lentes nerveuses, des névroses, des névralgies avec altération de l'hématose et de la nutrition générale. Il est supérieur, en pareil cas, à l'*opium*.

DOSES. On emploie le *camphre* en poudre mêlé au sucre, à la dose de quelques centigrammes que l'on peut répéter, même toutes les cinq minutes, jusqu'à huit et dix

fois. Il paraît plus commode d'employer ainsi deux ou trois gouttes de la teinture, ou esprit de *camphre* sur un morceau de sucre. Ces modes d'administration et ses doses conviennent surtout quand on l'emploie comme abortif et dans les fièvres graves, ou comme excitant momentané et perturbateur. On a plus rarement recours à des atténuations telles que la première, la deuxième et la troisième; et ce n'est que dans les cas très spéciaux que nous ne sommes pas en état de désigner particulièrement, mais qui s'observent de préférence chez des sujets irritables.

CANTHARIDE (CANTHARIS-MELOE-VÉSICATORIA).

§ 1^{er}. — Histoire.

La *cantharide* est un insecte coléoptère connu des anciens qui désignaient plusieurs scarabées sous le nom de *cantharis*. C'est encore un médicament qui a été le sujet de beaucoup de divergences dans l'appréciation de leurs effets. Nous ne donnerons pas ici son histoire thérapeutique, et nous ne l'étudierons pas dans son action mécanique par l'usage vésicant, qui est en possession de remplir les indications des méthodes dérivatives, révulsives, spoliatives, et qui plus souvent peut-être détermine des effets spéciaux par son action dynamique.

Cependant il est bon de faire remarquer, au sujet d'un médicament presque universellement aujourd'hui borné à des usages externes, qu'il a été tout autrement considéré par une foule de médecins.

Indépendamment de l'électivité remarquable que tous lui ont reconnue sur les organes génito-urinaires, l'albuminurie, la cystite, la néphrite, la métrite, lui ont été attribuées par MM. Bouillaud, Rayer (1), Fabre, Morel-Lavallée, Trousseau et Pidoux, etc , soit par leurs propres

(1) *Traité des maladies des reins.*

observations, soit par leurs recherches dans les ouvrages de leurs prédécesseurs; le catarrhe vésical, la blennorrhagie même virulente, l'hématurie, la dysurie, ont été traités par la *cantharide*, selon Mérat et Delens, et par Werlhoff, MM. Rayet, Valleix. Indépendamment de ces observations, il faut noter que c'est par des doses de *cantharides* à l'intérieur que ces diverses affections et beaucoup d'autres ont été fort souvent traitées, surtout par les anciens.

Le docteur Fabre considère l'action générale ou interne des *cantharides*, comme identique avec leur action locale. H. Cloquet voulait qu'on en distinguât la préparation; à l'exemple de Lange, de Maza, de Baumes, il préférerait leur teinture à l'administration de leur substance en poudre à l'intérieur.

Enfin, quelle que soit la propriété excitante et inflammatoire de la *cantharide*, ce médicament a été tant et si souvent employé contre des affections sthéniques et phlegmasiques, que les médecins ignorant les idées hahnemanniennes, comprennent peu ces *hardiesses*. M. Trousseau est heureusement venu à leur secours par la *découverte* de la méthode *substitutive*; et le docteur Fabre n'a pas cru devoir dissimuler sa pensée devant cette *substitution*; il a dit simplement que cette doctrine de l'*action substitutive* rappelle assez la doctrine de l'action des semblables de Hahnemann.

Peut-être, Dieu le veuille et M. Trousseau aussi, ne sommes-nous pas éloignés du moment où disparaîtront les singulières appellations d'homœopathes et d'allopathes, pour laisser à tous celle de médecin, d'homme instruit dans l'art de guérir.

§ 2. — Généralités sur son action physiologique.

Comme pour un certain nombre de médicaments, la première impression de la *cantharide* sur le système nerveux

détermine une sédation marquée : ralentissement du pouls, accablement, froid, malaises, urines abondantes ; mais cet état dure peu, il fait place aux phénomènes d'excitation sanguine qui conservent un caractère nerveux, spasmodique ; puis, le médicament affecte plus profondément le système nerveux ; son action devient franchement hyposthénisante et porte électivement sur le système circulatoire, en particulier sur les vaisseaux capillaires qu'elle atteint de plus en plus, à mesure qu'elle se prolonge davantage, et qu'elle devient chronique au point de léser la nutrition et les systèmes exhalant et absorbant.

On comprend, et nous l'avons déjà remarqué, que les trois sphères organiques ne puissent pas recevoir simultanément l'influence du médicament, et que celui-ci agisse d'abord sur la sphère nerveuse, puis sur la sphère sanguine, enfin sur la sphère végétative, d'où il a une action consécutive et symptomatique sur le système nerveux. C'est, avons-nous dit, la même marche que suivent les causes morbides sur l'économie animale, dans le développement de leur action complète.

Aussi les auteurs qui n'ont voulu reconnaître que l'action hyposthénisante dans la *cantharide*, ont dû, comme Giacomini, sacrifier une partie des propriétés du médicament et attribuer les effets d'excitation nerveuse et sanguine, c'est-à-dire les effets dynamiques des premiers temps, à une action mécanique et chimique, réelle, il est vrai, dans la vésication produite, mais impuissante à expliquer les effets d'excitation spéciale : fièvre, spasmes, phlogoses, lesquels sont aussi le résultat des doses faibles de la *cantharide* prise à l'intérieur, sans accompagnement d'effets mécaniques.

Il n'appartient qu'à une étude complète de ce médicament de réunir dans un tableau succinct l'ensemble de ses effets embrassant toute sa sphère d'action : abaissement du pouls et de la chaleur, prostration, mélancolie,

abondance des urines et de la salive, spasme de la glotte et du col vésical, sécheresse de la bouche, chaleur, sucurs, grande soif, fièvre ardente, délire, malaises, vomissements, dysenterie, hématurie, ténésme, angoisse, lascivité, douleurs déchirantes et brûlantes dans les membres, convulsions, fureur, prostration.

§ 3. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Les affections nerveuses du ressort de la *cantharide* sont névralgiques et spasmodiques. On la trouve adaptée aux névralgies anciennes, rhumatoïdes, brûlantes, déchirantes, à celle que l'on a appelée rhumatisme gonorrhéique; on observe aussi que la sciatique de la *cantharide* est accompagnée de dysurie. Du reste, les convulsions qui caractérisent son action, et qui vont jusqu'à la forme tétanique, indiquent son influence spéciale sur la moelle épinière, et la rendent utile, après l'*arsenic* et la *noix vomique*, dans les affections de cette partie; mais alors l'irritation spinale dépend le plus souvent de l'érotisme soit actuel, soit passé, et des excès vénériens.

Les affections spasmodiques particulières, auxquelles ce médicament correspond, se bornent au spasme de l'œsophage et aux convulsions hydrophobiques. Elles sont toujours accompagnées d'inflammation de la gorge, de fureur, de priapisme et du mouvement convulsif des yeux qui sont ardents. Aussi l'a-t-on, dès l'antiquité, préconisée contre la rage, et se trouve-t-elle faire la base de plusieurs remèdes secrets ou connus contre cette implacable maladie. Peut-être la succession de la *belladone*, du *stramonium* et de la *cantharide* constituerait-elle une bonne médication contre l'hydrophobie.

La fièvre de la *cantharide* est inflammatoire, avec de longs et violents frissons au début; elle est caractérisée par

une chaleur âcre et vive, par la rougeur cutanée, par une soif violente et la sécheresse de la bouche; la prédominance de l'éréthisme cutané et muqueux procure une vive anxiété et un délire fatigant par la fixité des idées.

La *cantharide* correspond fort peu à l'inflammation des glandes, cependant on peut trouver sa place dans le traitement de l'hépatite aiguë avec le *quinquina* et l'*antimoine*, après des médicaments mieux adaptés à la phlogose et lorsque celle-ci se prolonge. La sensibilité, le gonflement, les douleurs brûlantes à la région du foie, leur aggravation par l'acte respiratoire, sont des symptômes dignes de considération; les membranes sont les parties affectées de préférence dans l'hépatite de la *cantharide*. L'action de ce médicament sur les muqueuses en particulier est très remarquable. Elle décèle une inflammation éréthique souvent intense et qui détermine, tantôt l'écoulement du sang, plus souvent des fausses membranes et des sécrétions muco-purulentes, ou l'expulsion de l'épithélium; ce qui explique la sensation d'excoriation qui accompagne ses phlegmasies muqueuses. D'autres fois elle détermine un flux muqueux, c'est alors sans réaction générale mais avec irritation chronique, comme dans la salivation qui lui appartient, et dans la diarrhée.

Certainement aucune phlegmasie des membranes muqueuses n'est étrangère à la *cantharide*, depuis celle de l'œsophage et de l'arrière-gorge qui simule l'hydrophobie, jusqu'à l'encéphalite et aux inflammations muqueuses des reins, des intestins, de l'estomac, de la vessie, de l'urèthre. Toutes ces phlegmasies appellent la *cantharide*, même dans leur état chronique avec les conditions d'éréthisme qui est le fond de l'action de la *cantharide*, même au dernier degré de l'asthénie. L'hématurie et l'hématémèse, le ténésme vésical et les vomissements nerveux les plus fatigants, sont du ressort de ce médicament, tout comme certaines constipations ou dysenteries avec selles marron-

nées, glaireuses ou avec fausses membranes. La gonorrhée syphilitique elle-même, dans sa plus grande acuité, perd la strangurie et le pissement de sang sous l'influence de la *cantharide* ; de même le catarrhe vésical voit disparaître, par son action, les douleurs brûlantes, le ténesme, et la gonorrhée catarrhale non moins que ses érections douloureuses.

Un certain nombre de symptômes de la *cantharide* se rapportent à l'inflammation des membranes séreuses, et la font succéder à la *bryone*, quand se forment des exsudations. Aussi n'est-ce pas un médicament à négliger, même dans les péritonites et dans certaines inflammations articulaires. Mais c'est principalement contre la pleurésie, après la *bryone*, qu'elle est utile pour conjurer ou combattre l'épanchement ou l'exsudation plastique, dissiper la douleur et rétablir l'état normal. C'est cette propriété de la *cantharide* qui a fait dire qu'elle accroît la sensibilité et excite les sécrétions.

Il est certain que ses symptômes lui accordent une influence marquée sur le système capillaire et sur les systèmes exhalants et absorbants, par les troubles qu'ils attestent dans les sécrétions ; et la clinique en a prouvé l'efficacité dans certains œdèmes, dans quelques hydropisies locales, même dans l'ascite, avec irritabilité de la fibre, et plutôt par une affection des vaisseaux exhalants ou absorbants que par une diathèse séreuse, ou par l'appauvrissement du sang. L'action bienfaisante de la *cantharide* en vésicatoire ne saurait autrement s'expliquer dans une foule de cas de ce genre et d'irritations, où un grand nombre de praticiens administrent la *cantharide* à l'intérieur, au lieu d'appliquer des vésicatoires.

Nous voici arrivé aux effets de la *cantharide* caractérisant l'affection des vaisseaux capillaires ; dans la brûlure avec simple soulèvement de l'épiderme et rougeur ; dans engelure avec stagnation et vésication ; dans les ulcères

scabieux d'un rouge brun, caséux, d'un mauvais aspect; dans le pityriasis ou herpès furfuracé qui recouvre la peau œdématisée; toutes affections où la *cantharide* rend d'incontestables services.

DOSES. A part l'emploi extérieur de la *cantharide* comme substance vésicante, il est plus ordinaire d'avoir à employer une ou deux gouttes de la première à la sixième atténuation, que pareille dose de la teinture qui cependant peut se donner à la dose de cinq à six gouttes, en potion pour vingt-quatre heures, dans quelques cas d'ulcères, de brûlures, d'irritations muqueuses anciennes, de lésions des tissus, d'œdèmes; en même temps l'on emploie, dans quelques cas, la même substance à l'extérieur, en lotions ou pommade, dans la proportion de quatre à cinq gouttes par 30 grammes d'axonge ou de liquide.

CAUSTICUM.

§ 1^{er} — Histoire.

La préparation obtenue en distillant un magma de chaux vive, de bisulfate de potasse et d'eau, a été désignée sous le nom de *principe caustique de la chaux vive*, et simplement de *causticum* par Hahnemann qui a introduit cette substance dans la matière médicale. Voici donc un médicament nouveau; il n'est peut-être pas étonnant que ses propriétés, quelque remarquables qu'elles soient, n'aient pas encore éveillé l'attention des thérapeutistes.

§ 2. — Généralités sur son action physiologique.

Le *causticum* est peut-être le seul médicament qui, ayant une sphère d'action très étendue, ne possède que des effets déprimants et asthéniques, et ne corresponde point à des affections aiguës. Des essais répétés n'ont dû changer en rien cette opinion, premier résultat de l'étude

et de la comparaison que nous avons faite de ses effets pathogénétiques. L'excitation sanguine n'existe pas pour lui. Sur plus de trente symptômes qui expriment de la manière la plus variée le froid et le frisson, deux ou trois seulement constatent une chaleur au front ou à la figure, un seul une chaleur générale sans soif, qui se dissipe sans sueur et est remplacée par une sensation de fraîcheur. De plus, quelques symptômes relatent la sueur sans chaleur et des sueurs qui se montrent la nuit, sans autre accident. Le froid se fait sentir aux extrémités, parfois avec chaleur intérieure; il est rarement à la fois interne et externe; il affecte particulièrement le côté gauche, tandis que le frisson affecte parfois le côté droit du corps. Cet état dénote l'asthénie nerveuse particulière au *causticum*, elle est confirmée par le caractère des frissons, qui affectent le dos, courent le long de l'épine dorsale, y arrivent soit par les membres inférieurs, soit par les membres supérieurs, et s'y fixent en donnant la sensation d'un vent froid qui souffle entre les épaules.

L'ensemble des effets du *causticum* fixe leur point de départ dans les nerfs ganglionnaires, c'était une opinion émise depuis longtemps par le docteur Kalbenback (1).

Il agit électivement sur l'hématose, la plasticité et la peau. Il se place à côté du *sous-carbonate de chaux* et des substances alcalines. Mais on doit lui reconnaître, outre l'action décomposante de ces substances et la déplastification du sang et des humeurs, une action altérante sur la pulpe nerveuse, peut-être comme celle du *phosphore*, ou une propriété anti-herpétique atteignant l'herpès jusque dans les profondeurs des tissus, comme le *soufre*.

Il faut remarquer en effet que le caractère de ses maux de tête indique une action profonde sur le cerveau, que cette action se reproduit sur la colonne vertébrale, dans la

(1) Sur l'emploi du *causticum* contre la dyspepsie nerveuse.

moelle allongée, que sa pathogénésie abonde en douleurs qui aboutissent au tremblement, aux secousses, aux mouvements convulsifs, aux contractures, aux souffrances semi-latérales, à la faiblesse paralytique.

Ses douleurs assez semblables, par le rythme et la qualité, à celles de la *noix vomique*, s'en distinguent par la roideur musculaire, par le raccourcissement des tendons, par l'aggravation le soir, dans le mouvement et sous l'impression du moindre froid; circonstances qui annoncent la souffrance du système nutritif et l'asthénie. On peut être fondé à attribuer les névropathies du *causticum* à l'atrophie nerveuse, et la clinique corrobore cette opinion; elles seraient distinctes de celles du *sous-carbonate de chaux* qui sont dues à une atrophie plastique. Du reste, il ne faut pas confondre le raccourcissement fibreux et les contractures du *causticum* avec celles de la *coloqueinte* qui sont simplement spasmodiques et sans ténacité, tandis que l'action du *causticum* est essentiellement lente, chronique et profonde. Il n'est pas toujours facile de distinguer son action sur la plasticité de celle du *sous-carbonate de chaux*, du *charbon*, de la *silice*... car la diathèse séreuse, les épanchements, les pseudo-membranes ne leur appartiennent pas plus qu'au *causticum*. Ses symptômes dénotent une absence de sucs nutritifs et une prédominance du système absorbant sur le système exhalant. Enfin son action sur la peau est des plus remarquables et des plus spéciales; elle y signale plutôt l'inertie végétative que l'exubérance plastique; et il est, avec le *mercure*, la *sèche* et le *graphite*, dans de grands rapports d'action antipsorique; mais plus encore avec le *phosphore* et la *silice*.

§ 3. — Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système nerveux.

Douleurs déchirantes, tiraillements douloureux, articulaires; secousses, contractions et mouvements convulsifs;

convulsions épileptiformes, avec urines involontaires ou fréquentes; roideurs, pressions, inquiétudes et impatiences musculaires; accablements, tremblements et incertitude des mouvements; torpeur musculaire et faiblesse paralytique, voilà les caractères généraux des souffrances nerveuses du *causticum*. Elles éprouvent une diminution considérable au lit et à la chaleur; elles s'aggravent par l'eau froide, par le grand air, par le froid et le soir; enfin elles s'accompagnent d'engourdissements et de roideurs musculaires; les sujets sont très sensibles au froid.

Le *causticum* se trouve indiqué dans certaines roideurs tétaniques, dans des convulsions générales et partielles des membres, lorsqu'il y a froid habituel et tremblement. C'est avec ces conditions qu'il peut combattre le lumbago après le *quinquina* et la *coque du Levant*, tandis que les autres remèdes du lumbago s'adaptent mieux à un état plus aigu ou plus récent.

Les maux de tête du *causticum* sont caractérisés par l'embarras et un vertige comme par l'ivresse; il y a sensation de faiblesse dans la tête, de meurtrissure interne; les élancements sont accompagnés de roideur, il y a souvent des mouvements congestifs et aggravation la nuit ou le matin au sortir du lit. L'odontalgie adaptée à ce médicament, comme celle de la *sèche*, survient par l'impression de l'air extérieur dans la bouche, elle est tirillante et dépend souvent du mauvais état des gencives qui sont sensibles, ulcérées, saignantes.

Le *causticum* est très recommandable dans les névralgies rhumatoïdes et arthritiques chroniques. Bœninghausen (1) lui a trouvé une action spéciale sur les douleurs et les paralysies des muscles fléchisseurs; en cela, l'*hydrochlorate de soude* a de l'analogie avec lui. On peut re-

(1) *Manuel de thérapeutique homœopathique pour servir de guide au lit des malades et à l'étude de la matière médicale*. Paris, 1846, in-12.

marquer ici que c'est l'opposé pour le *cuivre* et le *plomb*, lesquels affectent de préférence les muscles extenseurs.

Les douleurs rhumatismales du *causticum* sont liées à un mauvais état de la nutrition; elles se distinguent par un engourdissement de la partie, et par un tremblement du membre; souvent aussi il y a rétraction des tendons et roideur des fibres musculaires. Elles occupent fréquemment les articulations, même avec nodosités arthritiques. Alterné avec le *sous-carbonate de chaux* ou le *lachesis*, il semble souvent plus utile. On le peut employer de cette façon avec des médicaments à action aiguë et pyrétique. Les douleurs rhumatismales occasionnées par le froid et devenues chroniques sont mieux en rapport avec le *causticum*. En général les douleurs rhumatoïdes qui réclament son emploi travaillent des sujets à marche vacillante, ayant habituellement froid et atteints d'incontinence d'urine.

Le tremblement paralytique et celui des vieillards sont adaptés au *causticum*. Il y a plus de passivité que dans le tremblement de la *ciguë*, lequel est spasmodique; celui du *causticum* dépend plutôt de la faiblesse de l'influx nerveux et d'une espèce de sécheresse de la fibre, d'une atrophie musculaire; aussi convient-il à des paralysies partielles, quand le tremblement se montre, surtout au moment où le malade se lève ou qu'il commence un mouvement. Il convient aussi à des paralysies qui ont succédé à des névralgies et à un excès de sensibilité dans les parties affectées; c'est surtout dans les paralysies de la face, précédées de névroses anciennes; on remarque alors un défaut d'harmonie particulier dans les contractions et les rétractions musculaires de la face. Ce n'est pas un moyen à dédaigner dans les hémiplegies après des apoplexies, ni dans les paralysies rhumatismales. Il est essentiel dans les paralysies de la langue, affection dans laquelle la *baryte carbonatée* est fort utile.

§ 4. — Effets physiologiques et thérapeutiques sur les organes des sens et sur les appareils gastro-pulmonaires.

Les affections des yeux où s'observent une sensation de pression et de gravier entre les paupières et le globe de l'œil, une inflammation chronique de la conjonctive avec injection veineuse, l'agglutination des paupières le matin, résistent peu au *causticum* ou à l'*or*. Un gonflement avec chaleur brûlante du pavillon de l'oreille, bourdonnement et sensation de roulement, un écoulement de pus fétide par l'oreille l'indiquent aussi. La *sèche* ne lui est pas supérieure dans l'otorrhée scrofuleuse compliquée de dartres. L'épistaxis légère, la perte de l'odorat, l'écoulement de mucosités fétides par le nez, et le coryza fluent lié à une bronchite sont du ressort du *causticum*.

Il correspond aux fluxions à la figure chez les sujets veineux, variqueux, mélancoliques, dont la peau est jaunâtre et sèche. Ils éprouvent des mouvements congestifs à la tête, avec douleurs lancinantes et sensation de brûlement à la face. On y observe des boutons rouges, bruns, des excoriations aux lèvres. En général, les gonflements inflammatoires du *causticum* sont subaigus, ne réveillent pas les sympathies du cœur, et ont le caractère veineux de stagnation et de sensation chaude, brûlante. Les fluxions opérées sur les membranes muqueuses de la bouche et des sens ont cette sensation, ou celle d'excoriation; elles ont plus de chronicité et s'accompagnent d'ulcérations, d'aphthes douloureux et même saignants. L'épulis opiniâtre s'adapte très bien au *causticum*.

Les maux de gorge, et en particulier la laryngite, sont caractérisés dans le *causticum* par le renâclement, par la douleur d'excoriation et même brûlante, par l'enrouement, quelquefois par l'aphonie paralytique; l'action d'avaler quelque chose excite une douleur lancinante; il y a un

besoin fréquent d'avalcr avec la sensation de gonflement ou de rétrécissement de l'isthme du gosier. La sensation de brûlement n'exclut pas une sorte de frisson et de froid qui remonte dans la gorge. La toux est excitée par la parole, par le froid, par un chatouillement dans la gorge ; elle est courte, ébranlante, sèche, avec sensation d'exco-riation dans la poitrine.

Cette cavité est le siège d'une oppression nerveuse comme par épuisement des forces. L'haleine est courte ; il y a des accès d'asthme et de spasmes, des mouvements congestifs qui oppressent et donnent des palpitations, des sensations de constriction, des élancements dans le poumon et au cœur.

Les souffrances gastriques qui appellent le *causticum* sont nombreuses : gastro-atonie, dyspepsie nerveuse, coliques flatulentes, vomissements acides ou d'aliments, souffrances gastriques soulagées par le décubitus et la chaleur ; congestions passives aux hypochondres et aux hémorrhoides avec prurit à l'anus. Il est indiqué comme la *fève de Saint-Ignace* et la *noix vomique*, dans les affections du bas-ventre à accidents nerveux, ayant leur origine dans le plexus solaire, il y a seulement plus d'asthénie et de pâleur des tissus pour le *causticum*. La constipation opiniâtre par atonie nerveuse et nutritive, avec pâleur de la face, douleurs et anxiété, lui appartient au même titre que la diarrhée chronique ; elle est plus prononcée la nuit, et donne des matières visqueuses, graisseuses, peu colorées. L'une et l'autre sont accompagnées de prurit à l'anus, de palpitations et d'angoisses ; en outre la constipation se change en diarrhée, et celle-ci s'aggrave par l'impression de froid sur le ventre.

Le molimen hémorrhoidal, effet du *causticum*, provoque beaucoup d'irritation et un afflux d'humeurs avec suintement séreux, il donne une idée du molimen menstruel ; tous deux excitent des sympathies douloureuses

vers les parties supérieures. Le flux cataménial s'accompagne de maux de reins, de crampes de matrice, et il est faible.

L'action du *causticum* sur les organes génito-urinaires est asthénique et nerveuse; les urines abondantes, fréquentes, vont jusqu'à l'incontinence le jour et la nuit; l'irritation passive des muqueuses entraîne des désirs vénériens sans érection, l'éjaculation d'un sperme non élaboré, des pertes séminales, et, chez la femme, la répugnance pour le coït. On observe chez l'homme un écoulement de liqueur prostatique après les selles, une sensation de brûlure en urinant, des ulcères et du prurit au prépuce et au gland, une sécrétion abondante de smegma autour du gland.

En cet état de choses, il est prescrit avec avantage dans l'incontinence d'urine des vieillards et des sujets affaiblis, dans la dysménorrhée et le retard des règles, dans l'irritation des organes génitaux avec impuissance ou faiblesse, dans les prurits au vagin, au gland, à l'anus, avec ou sans suintement; dans l'hystérie associée à des accidents paralytiques ou à une asthénie nerveuse des membranes synoviales articulaires, et dans quelques engorgements glandulaires indolents.

§ 6. — Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système cutané.

Les faits cliniques donnent tous les jours plus d'importance au fait si universel des virus héréditaires ou acquis, avec leurs formes diverses sur les divers tissus et aux diverses époques de leur évolution. Que l'herpès, dans sa forme primitive, ou plutôt dans sa période primaire, affecte la surface cutanée, le plus souvent les individus qui en sont atteints jouissent d'ailleurs d'une bonne santé; mais que cet herpès, abandonnant cette surface, gagne les membranes muqueuses, se fixe sur quelque point de leur

immense surface, aussitôt la santé souffre des atteintes d'une gravité relative, et tout au moins d'une grande opiniâtreté. Mais cet herpès ne peut-il pas, chez certains individus travaillés de certaines dispositions, atteindre les profondeurs de l'organisme, se fixer sur les membranes séreuses, sur l'enveloppe des nerfs, sur les méninges, sur le périoste? Ne peut-il pas attaquer les viscères, le parenchyme des os, la moelle épinière, etc.?

Depuis un demi-siècle, une foule de médecins l'ont prouvé, et, de nos jours, de tous ceux qui l'ont fait avec le plus d'éclat, il faut nommer le professeur Trousseau. En parlant ainsi nous voulons mieux déterminer la sphère d'action du *causticum* dans les maladies de la peau, et pour expliquer comment ce médicament, qui est l'un des principaux antipsoriques, a le privilège de poursuivre son action thérapeutique jusque dans les tissus affectés par l'herpès à ses périodes secondaire et tertiaire.

Ainsi, nous ne savons s'il est un désordre fonctionnel ou organique, provenant de la rétrocession d'une éruption chronique de la peau avec névro-asthénie, que le *causticum* ne soulage ou ne guérisse. C'est même une de ses spécialités dans le traitement des rhumatismes chroniques, des convulsions et de la danse de Saint-Guy, des paralysies d'un côté du corps et de la face, des tics douloureux, des migraines, des ophthalmies anciennes, des coryzas, des laryngites, des vaginites, des otites, des stomatites, des gastralgies, des constipations et des diarrhées interminables, des asthmes, des affections du cœur, lorsque ces affections procèdent d'un de ces vices que nous ne déterminerons pas, d'un herpès, si l'on veut, parvenu à sa période secondaire ou tertiaire, c'est-à-dire ayant abandonné en totalité ou en partie son siège originel, la peau, pour se porter sur les tissus muqueux, séreux, musculaires, fibreux, osseux.

C'est donc à des sujets herpétiques, et profondément,

longtemps travaillés de cette diathèse, que s'adresse le *causticum* par son action élective sur la peau. L'affection de cette surface, puissamment modifiée, altérée dans sa vitalité, dans son tissu, dans ses fonctions, suffit à expliquer une multitude d'affections internes, soit qu'elles se manifestent sous forme de névralgies, de névroses, d'irritations muqueuses, soit qu'elles se développent avec une extrême lenteur en appauvrissant le sang ou diminuant l'énergie vitale et l'activité nutritive.

Un violent prurit, partiel ou général, qui ne se borne pas à la peau, mais atteint les muqueuses qui sont sur ses limites ; la peau jaune et flétrie ; des éruptions miliaires et urticaires ; des aphthes, des ulcérations, des érosions sur les muqueuses et à la peau ; des dartres pruriantes qui généralement sont humides, suintantes ; des vésicules où le prurit se change en douleur d'érosion, en rongement ; des douleurs d'excoriations et de brûlements sur les muqueuses, voilà des effets du *causticum*, auxquels il faut ajouter l'endolorissement des cors et des varices, la production de verrues et des inflammations bornées aux extrémités des doigts et des orteils.

La clinique a étendu la valeur de ses symptômes, car on a guéri avec le *causticum*, comme avec le *sel marin* et le *sous-carbonate de potasse*, des affections lichénoïdes ; on l'a heureusement employé contre le pemphigus et les éphélides, comme l'*arsenic* et le *pétrole*. Avec le *causticum* et quelquefois aussi avec l'*or*, la *staphisaigre*, le *soufre*, l'*acide phosphorique*, on a guéri des chancres rongeants de nature syphilitique ou mercurielle, quand le *mercure* n'avait pas pu en triompher, ou qu'il avait contribué à changer leur forme primitive. On n'a pas à traiter des affections provenant d'une gale mal guérie ou d'une gale dégénérée sans donner le *causticum*, sauf l'emploi du *soufre*, de la *sèche*, de la *clémaitite* et d'autres médicaments. Ces affections rentrent naturellement, soit par

elles-mêmes, soit par les effets généraux qu'elles déterminent, dans la sphère d'action du *causticum*.

L'intertrigo, ou espèce d'érythème siégeant aux jointures, cède au *causticum*, au *graphite*. . . . Les cas les plus simples, et qui ne se rattachent pas aussi particulièrement à une affection ancienne, se contentent de la *camomille*, de l'*ignatia*, du *mercure*. Le *causticum* est avec le *sous-carbonate de potasse*, le *charbon-végétal* et l'*ergot de seigle*, le meilleur médicament contre les engelures, les gonflements livides, les enflures veineuses asthéniques des doigts et des orteils.

On donne le *causticum* de préférence à la *sèche*, et avant comme après ce médicament, contre les croûtes épaisses, prurigineuses qui siègent sur les parties latérales et inférieures de la face. On le donne dans l'acné après la *noix vomique*, quand l'*arsenic* ou le *sous-carbonate de chaux* n'est pas mieux indiqué. Il est, après l'*arsenic*, le premier médicament à choisir dans le traitement du *zona*. Le *graphite*, le *sumac* et le *mercure* n'en ont pas moins leur place dans le traitement de cette affection.

Les dartres en général, et surtout les éruptions vésiculeuses sont du ressort du *causticum*. On sait que les difficultés du traitement dans les affections cutanées exigent souvent bien d'autres médicaments; le *mercure*, le *sel marin*, le *sumac*, semblent avoir, dans ces cas, une action fort analogue à celle du *causticum*. Celui-ci est encore utile dans la framboise, cette espèce de fic spongieux sanguin qui réclame aussi l'emploi du *carbonate de chaux*. Les verrues cèdent plus souvent au *causticum*, et le prurigo laisse souvent le choix entre lui et le *mercure*.

Nous devons mentionner l'utilité du *causticum* dans la petite vérole concurremment avec le *mercure corrosif*. Cette médication, recommandée par le docteur Teste(1) qui

(1) *Systématisation pratique de la matière médicale homœopathique*. Paris, 1853, in-8.

fait donner le premier le matin et le second dans la soirée, dès l'apparition des premières pustules, est indiquée en partie par Hahnemann, et autorisée par des essais faits sur le *causticum* par le docteur Dufresne en 1833 : « sur les mains ; boutons transparents, cristallins, arrondis au sommet, pruriteux, sans auréole ; le lendemain ils sont environnés d'une auréole rouge et pleins d'eau laiteuse ; le troisième jour ils s'emplissent de pus, quelques-uns s'ulcèrent ; le quatrième, quelques-uns isolés se dessèchent (1). »

Le docteur Teste ignorait probablement ces symptômes qui n'ont point été insérés dans la pathogénésie du *causticum* publiée postérieurement.

Il nous reste à signaler son efficacité dans les fistules à l'anus et dans les abcès à la marge de l'anus. Pour ce dernier cas le *mercure doux*, le *cyclamen* et le *charbon animal*, sont des médicaments d'une utilité qui est parfois supérieure à la sienne. Voici enfin quelques affections dans lesquelles l'expérience doit parler encore en faveur du *causticum* : l'amblyopie amaurotique, la cataracte, la blépharophthalmie elle-même. Ce médicament a réussi quelquefois aussi dans certains cas d'excoriations des enfants et d'excoriations des mamelons chez les nourrices ; mais dans les premiers, on doit préférer d'abord le *soufre*, la *staphisaigre* et la *camomille* ; dans les seconds, on réussit mieux avec le *soufre* et l'*arnica*, et encore avec le *graphite*.

DOSES. — C'est à peine si l'on pourrait citer des cas où le *causticum* a été utile à la dose de plus d'une goutte de cette substance pure, prise par fractions en vingt-quatre heures ; tandis que la clinique a enregistré une multitude de faits de guérison par des doses d'une goutte ou de quelques globules de la sixième à la trentième atténuation, administrées, soit à longs intervalles, par exemple :

(1) Bibliothèque homœopathique de Genève, t. II, p. 507.

une dose par semaine; soit avec persistance, à doses quotidiennes, pendant quinze jours et plus.

CHARBON POTASSÉ (ANTROKOKALI).

§ 1^{er}. — Histoire.

Cette substance est un composé de soude et d'anthracite. Employée, pour la première fois comme médicament, par le docteur Polya (de Pesth) qui en consigna l'utilité contre les affections herpétiques dans un mémoire (1837), elle fut expérimentée et appliquée à la clinique par le docteur Klinger, en 1839, et successivement par plusieurs autres.

§ 2. — Effets physiologiques.

On peut les résumer ainsi : augmentation de l'activité de la peau et de la sécrétion urinaire; diarrhée, anasarque, érysipèle chronique. Mais il est nécessaire de remarquer que la sueur abondante, plus souvent nocturne ou au lit, n'a pas lieu quand le sujet éprouve une irritation à la gorge avec sécheresse, soif, et symptômes d'angine. La sueur ne se montre pas non plus avec la diarrhée; elle ne survient que quand le flux intestinal est passé, ou que le mal de gorge a cessé. L'urine reste toujours abondante; enfin, s'il y a des vomiturations sans diarrhée, la sueur n'a pas lieu. Ainsi l'action spéciale de ce médicament sur la peau est détournée sur la muqueuse intestinale, et réciproquement, et les affections cutanées et muqueuses se suppléent ou se remplacent.

Du reste, l'excitation sanguine est toujours la première à se montrer, et c'est sous la forme fluxionnaire, avec chaleur et prurit à la peau, pouls fébrile, chaleur générale, oppression et palpitations violentes, frissons alternant avec

des chaleurs, chaleur et sécheresse du gosier, soif vive; ardeurs en urinant et prurit à l'orifice de l'urèthre; érections fréquentes et règles prématurées. L'excitation semble s'épuiser en flux d'urine, de mucosités et en sueurs; cette détente générale revêt alors le caractère asthénique par des infiltrations séreuses, par la flatulence qui va jusqu'au tympanisme; par un exanthème ortiaire, par des pustules ou des nodosités pruriantes qui surviennent la nuit et disparaissent le jour; par un érysipèle chronique. L'embarras gastrique n'est pas constant.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

On regrette que les essais faits jusqu'à ce jour sur le *charbon potassé*, et qui annoncent des propriétés fort remarquables et très spéciales, ne soient pas plus complets. Cependant ce médicament ne saurait être négligé dans certaines diathèses ou cachexies herpétiques, dans les affections catarrhales et gastriques ou intestinales anciennes, avec flux exagérés, sueurs, aggravation nocturne, engelures, fluxions herpétiques et scrofuleuses.

DOSES. — Les trois premières atténuations de ce médicament, c'est-à-dire les triturations à la dose de 1 à 4 ou 5 décigrammes par jour, peuvent être employées avec succès. Les autres divisions posologiques, de la sixième atténuation et au-dessus, ont leur utilité dans les mêmes circonstances qui les font préférer pour les autres médicaments.

CHARBON (CARBO VEGETABILIS. — CARBO ANIMALIS).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le charbon devient un médicament, dont le lecteur va bientôt juger, quand on le divise à l'infini par des triturations successives avec le sucre de lait. Le *charbon de bois*

et le *charbon d'une portion de chair* sont deux substances qui peuvent passer pour faire un seul et même médicament. Il y a pourtant quelques différences dans leurs effets, et l'on peut réserver le *charbon animal* pour le traitement de quelques engorgements glandulaires, et aussi de quelques affections nerveuses, qui sont également du ressort du *charbon végétal*, mais dont les aggravations ont lieu le matin ou après le repas. Nous parlerons du *charbon végétal* de préférence, parce qu'il a été mieux étudié, et que son usage est plus habituel. C'est un médicament qui prouverait à lui seul, s'il en était besoin, l'excellence de l'expérimentation sur l'homme sain, pour constituer la matière médicale. C'est le moyen principal donné à l'homme pour reconnaître la vertu cachée des substances qui peuvent lui servir de remèdes; il a révélé dans le *charbon* parfaitement trituré et divisé, des propriétés qui nous permettent de signaler en lui un des plus importants médicaments, dus aux expérimentations de Hahnemann, et qu'il n'a pas tenu au docteur Belloc de rejeter dans l'oubli, par l'emploi grossier et mal défini qu'il en fait.

§ 2. — Aperçu général sur l'action de ce médicament.

Les effets du *charbon* représentent un état d'asthénie, où l'innervation cérébro-spinale et les nerfs trisplanchniques sont frappés d'inertie; le mouvement nutritif, la plasticité, les fonctions des organes circulatoires et sécréteurs en sont ralentis, enrayés; il y a torpeur générale, adynamie, stagnation du sang dans les capillaires, embarras passif du système veineux et surtout du système de la veine-porte.

Cet état grave est précédé d'anxiété, de timidité, d'irrésolution, d'horreur du travail, de désespoir, du désir de la mort et parfois d'irascibilité. Il y a vertige, hébétude; on constate des douleurs tensives, congestives, brûlantes

à la tête et partout ailleurs, avec aggravation la nuit, le soir, à l'air libre et par le froid. Le sommeil n'est pas réparateur, et les phénomènes dépendant de la calorification et de la motilité s'aggravent le matin. Les symptômes d'irritation ont un caractère éréthique et congestif peu consistant, il rappelle l'action de l'*arsenic* par la sensation de brûlure qui accompagne les congestions et les douleurs, par l'anxiété, par la chute rapide des forces, par le prurit à la peau et l'irritation des muqueuses des sens, par certaines éruptions pétéchiales, par l'épuisement des forces musculaires, enfin par la facilité à se refroidir, alors même que l'inflammation semble dominer. La faiblesse paralytique, l'insensibilité, les convulsions, l'haleine froide, l'amaigrissement rapide de la face, les yeux enfoncés dans leur orbite, la teinte noirâtre de la peau, l'absence du pouls, la face hippocratique, les hémorrhagies passives, les flux involontaires, sont le dernier degré de l'action du *charbon*. Le physique et le moral tombent également dans la torpeur. Peu de médicaments rendent des services plus éminents dans la période ultime de maladies avec stagnation du sang dans les capillaires.

Le *charbon* comprend tous les systèmes organiques dans sa sphère d'action, par son influence sur les nerfs ganglionnaires et sur le système capillaire veineux ; car il est spécialement en rapport avec les nerfs de la vie organique, les extrémités des vaisseaux sanguins et le sang lui-même ; son action sur les centres est une conséquence de ces rapports et de la torpeur générale, ainsi que de la stagnation qui en résulte.

On peut comparer son action sur le système capillaire veineux à celle du *mercure* sur le système lymphatique et ses capillaires, et à celle du *phosphore* sur les capillaires artériels. Comme celle de l'*arsenic*, l'action du *charbon végétal* est caractérisée par l'ataxie et un engouement sanguin violent, qui aboutit à la gangrène dans les effets du pre-

mier, et à l'asphyxie dans ceux du *charbon*. Le tumulte de la réaction existe encore dans la putridité effet de l'*arsenic*, la torpeur de la circulation et l'inertie nerveuse différencient alors l'action du *charbon*; son pouls est petit, et plutôt rare que fréquent.

Dans son action sur les capillaires des extrémités, le *charbon* le dispute à l'*ergot de seigle*, pour le gonflement livide des orteils, et les stases asthéniques du sang; et au *causticum*, dont les stagnations ont un caractère séreux, tandis que celles du *charbon* sont veineuses. C'est ainsi que son action élective sur le sang est beaucoup plus spéciale, soit qu'il agisse directement sur ce liquide, en modifiant sa vitalité dans un sens opposé à l'action décomposante du *causticum*, soit qu'il modifie l'hématose par l'asphyxie lente qu'il détermine.

Sous tous ces rapports, le *charbon* est éminemment asthénique; il est l'opposé de l'*aconit* dans son action sur le système sanguin, et de la *noix vomique* dans son action sur le système nerveux. Peut-être l'a-t-on trop vanté dans le traitement des fièvres putrides et adynamiques, car son action sur les centres nerveux est indirecte; il est plus rationnellement indiqué dans la prostration et l'adynamie dues à un état asphyxique; il l'est de même dans la tympanite et la production des vents due à la torpeur de l'innervation, ainsi que dans les crampes et les convulsions, quand elles sont l'effet de cette torpeur et de l'insensibilité qui s'empare de la fibre, bien différentes des crampes et des convulsions actives. L'action curative de ce médicament corrobore ces données, car il relève l'activité organique et la sensibilité, en commençant par la circulation.

Le *charbon*, dans son emploi dynamique, est un médicament nouveau; et le docteur Belloc est le premier, après Hahnemann, et peut-être d'après lui, qui en ait fait une application thérapeutique à des affections dynamiques.

Toutefois les effets si puissants et si étendus de ce médicament sont tellement circonscrits par l'imperfection de sa préparation, que l'utilité en est souvent problématique, sans compter que le vague de ses indications ménage aux praticiens des insuccès capables de les détourner de cette médication, quand même les malades la subiraient sans trop de répugnance.

§ 3. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

A. *Affections aiguës, choléra.* — Les phénomènes fébriles du *charbon* ne sauraient être interprétés, ni dans le sens d'une réaction légitime, ni dans celui de l'ataxie; ils portent simplement le cachet de l'asthénie. Le froid et le frissonnement sont longs et pénibles; ils viennent souvent après la sueur, il y a des digitations, et le bleuissement des doigts avec soif ardente. Cette soif se dissipe à mesure que la chaleur se montre; les accès ou les exacerbations ont lieu le soir, et ce n'est qu'alors, ou par moments, que la chaleur devient universelle et même ardente. Mais c'est avec un accablement extraordinaire des forces musculaires, avec somnolence, hébétude, sueurs profuses, qui ne soulagent pas ordinairement, et ont lieu de préférence la nuit.

Plus généralement, cette fièvre s'établit à la faveur d'un état cachectique, avec boursoufflement du tissu cellulaire sous-cutané; peau sans élasticité, inertie de la vie végétative. Dans la chaleur de la fièvre, la face devient vultueuse, le moral reprend l'énergie qu'il n'a plus hors ce temps de chaleur, et les douleurs brûlantes que le sujet ressentait dans les parties profondes des membres, font place à un certain bien-être, plus souvent à de l'anxiété.

La fièvre a les formes de rémittence des fièvres hectiques en général. Ses caractères sont : une grande prostration, des sueurs froides, le ballonnement du ventre ou

des flatuosités abondantes, l'engouement des vaisseaux capillaires avec bleuissement de la peau par plaques ou en marbrures, l'insensibilité ou la faiblesse du pouls, qui s'efface peu à peu. C'est la tendance fatale, à moins que la fièvre ne traîne en longueur, sous la forme torpide des fièvres graves qui n'aboutissent pas à la crise, et semblent se perpétuer par l'anéantissement des forces.

Le *charbon* diffère ici de l'*arsenic* par l'absence du *sub-delirium*. Si le malade est sans connaissance, c'est plutôt par défaut de vitalité; il arrive également que des congestions passives enrayent l'innervation et enchaînent les facultés. Les auteurs lui prêtent une action particulière sur le sang, lequel cesse d'être coagulable et ne stimule plus les organes. C'est à ce degré de l'état typhique, adynamique ou torpide, lorsque le sang devient impropre à l'excitation vitale et que l'on observe la résolution des forces musculaires, l'absence de soif, la sécheresse de la langue, la respiration faible et rare, mais calme, l'haleine froide, l'insensibilité presque absolue, les hémorrhagies passives, l'odeur cadavéreuse, les pétéchiés, les ecchymoses, les sueurs visqueuses et froides, le décubitus dorsal, le pouls presque nul et la teinte cyanique de la peau par la cessation de la circulation capillaire; c'est alors, disons-nous, que le *charbon* peut encore être d'un secours presque merveilleux, et se comparer, dans son action thérapeutique, aux acides minéraux, tels que l'*acide hydrochlorique* et l'*acide phosphorique*; il leur est toutefois supérieur, car ils offrent dans les périodes ultimes de leur état fébrile, un pouls fréquent, quoique faible, une chaleur vive à l'extérieur, avec froid à l'intérieur et soubresauts des tendons. La méthode thérapeutique qui a recours à l'*éther*, à l'*esprit de nitre* et au *musc*, dans l'état que nous venons de désigner comme indication du *charbon* par la méthode de similitude et d'analogie, n'a pas les mêmes succès. C'est pourtant une question que de rejeter en principe

les stimulants diffusibles dans quelques cas, et nous ne la trancherons pas.

Le *charbon* déploie sa plus étonnante efficacité dans le *choléra asiatique*, lorsqu'il est parvenu à la période algide, cyanique et asphyxique; quand le pouls s'en va, que la respiration devient de plus en plus rare, que la peau bleue et noirâtre est flétrie, froide, sans vitalité. Il a presque les mêmes indications que l'*arsenic*, mais il correspond moins que lui à la sensation de brûlement à l'épigastre, sensation si remarquable dans cette cruelle maladie. On alterne quelquefois utilement ces deux médicaments dans ces états presque désespérés, et souvent merveilleusement ameudés par eux. Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs de discuter théoriquement et statistiquement ce point de pratique; il est trop bien établi par une foule de médecins allemands, anglais et français, dans des ouvrages spéciaux.

B. *États diathésiques suites d'affections aiguës.* — Cette influence du *charbon* sur la vie et sur son support, fait aisément présumer quels états généraux diathésiques, consécutifs aux fièvres graves et aux affections profondes de la vie nutritive, lui sont adaptés. Tels sont les épanchements séreux, surtout pleurétiques avec fièvre hectique à exacerbation vespertine, et quelques exsudations pseudo-membraneuses de peu d'étendue; les épanchements purulents et plastiques ne sont pas de son domaine, mais plutôt du ressort de l'*arsenic*, du *soufre*, du *sulfure de chaux*... Telle est aussi la diathèse paludéenne, dans cet état de boursoufflement où la peau est d'une pâleur mate, comme par un épanchement séreux diffus dans les mailles du tissu cellulaire. La nutrition est nulle et les fonctions inertes. Le *sous-carbonate de chaux*, le *mercure*, le *sel marin* et le *soufre* peuvent ici lui disputer le premier rang dans le traitement.

Enfin, il y a souvent lieu d'utiliser les propriétés du

charbon dans la diathèse scorbutique, dans l'ictère chronique, par suite d'un état congestif du système de la veine porte, et dans certains états cachectiques résultant de l'abus de médicaments dits altérants, de grandes pertes d'humeurs, surtout par les purgatifs, et des maladies graves.

C. *Affections du système veineux.* — L'action spéciale du *charbon* sur le système veineux en général et sur celui de la veine porte et des capillaires veineux en particulier, résulte des expérimentations sur l'homme sain et des faits de guérison. Les symptômes de ce médicament qui décèlent cette action, expriment très bien les souffrances hémorrhoidales et utérines, les diverses stases veineuses dans l'abdomen et les autres cavités splanchniques, les engouements des capillaires à la peau et dans les viscères : par exemple, les injections passives, les stries brunes, les réseaux variqueux, les engelures, les sensations d'ardeurs, les douleurs brûlantes, le prurit, la lourdeur, l'engourdissement, les battements, les hémorrhagies, les exhalations sanguines par les diverses muqueuses apparentes ou internes.

L'avortement par pléthore veineuse abdominale, avec flatulence, hypochondrie, varices internes, peuvent trouver dans le *charbon* un puissant moyen préventif et non moins utile dans sa sphère d'action que l'*ergot de seigle*, la *sabine*, le *phosphore*, la *sèche*...

Le *charbon* est parfaitement indiqué dans les flux menstruels excessifs, ou dont le retour est trop fréquent; l'écoulement en est précédé de crampes, de pesanteurs avec chaleur brûlante; le sang est pâle, la muqueuse vaginale est chaude, gonflée et même le siège d'aphthes et d'une sorte de leucorrhée corrosive. Ce flux séro-muqueux, jaunâtre, précédant les règles avec sensation d'excoriation ou d'ardeur, cède au *charbon*, *positis ponendis*. La *pulsatille*, la *magnésie*, la *camomille*, sont au besoin ses meilleurs auxiliaires.

Les coliques hémorrhoidales sont plutôt du ressort du *charbon* que le flux hémorrhoidal lui-même, lequel exige plus souvent la *noix vomique* et le *soufre*. Le *piment annuel*, l'*aloès* et la *pulsatille*, agissent ici dans le même sens que le *charbon*. Il y a quelquefois écoulement d'un peu de sang avant les selles, mais plus souvent écoulement d'une sérosité visqueuse en divers moments, prurit, légers élancements et suintement au périnée.

Le *charbon* est d'une importance majeure dans le traitement de toute affection variqueuse externe ou interne; il combat spécialement toute stase sanguine de nature veineuse. Que des réseaux variqueux existent à la base du crâne, avec les vertiges caractéristiques, ou dans d'autres cavités, avec la sensation de chaleur incommode, d'excoriation, de pesanteur, de plénitude, c'est lui qui excitera les tissus à réagir pour dissiper ces sortes d'engouements variqueux, avec le concours de médicaments appropriés à certains organes, et à certaines phases de l'affection. Les engelures qui réclament le *charbon* sont dans cette catégorie, tout autant que l'état apoplectique déterminé par la stase veineuse cérébrale ou pulmonaire effet de maladies graves, ou se développant graduellement à la suite de congestions et de somnolences habituelles, par pléthore veineuse; le *charbon* attaque ici la torpeur et l'espèce d'asphyxie capillaire.

C'est au même point de vue qu'il faut considérer l'utilité du *charbon* dans l'hémoptysie liée à la pléthore veineuse abdominale ou pulmonaire, ou à un *pars mandans* hémorrhoidal. Toutefois son emploi, après l'*aconit*, l'*arnica*, la *bryone*, dans les crachements de sang dus à la présence de tubercules, est d'une utilité incontestable; peut-être faut-il distinguer un élément veineux suivant l'âge et la constitution; c'est un point de pratique que peut aider à résoudre cette donnée que le crachement de sang adapté au *charbon* est chronique et s'accompagne

d'étouffements et de chaleur brûlante à l'intérieur.

Diverses hémorrhagies, absolument veineuses et passives, appartiennent encore au *charbon* : le saignement des yeux, du nez, des gencives, le vomissement de sang, les selles et les urines sanguinolentes, enfin le suintement du sang à la surface des ulcères ; dans tous ces cas, on remarque les symptômes généraux ou locaux qui caractérisent l'action du *charbon*.

D. *Affections des organes des sens, de la poitrine et du ventre.* — L'état d'irritation chronique des yeux, aggravé par la lecture ou le travail d'intérieur, avec prurit, ardeur, agglutination des paupières le matin, boursoufflement rouge ou pâle de la conjonctive, suintement sanguinolent ou même écoulement de sang, est du ressort du *charbon*, surtout chez les sujets à constitution délabrée qui ont fait des abus de table.

Des phénomènes équivalents, du côté du nez et des fosses nasales, réclament aussi le *charbon*. Il y a démangeaison et croûtes à l'extrémité, écoulement de sérosité ou de sang, obturation, coryza fluent. Ces symptômes s'aggravent ou apparaissent après des efforts et tout ce qui porte le sang à la figure. Certaine rougeur avec un peu de gonflement du nez appartient spécialement au *charbon animal*.

La bouche et la gorge offrent des symptômes analogues ; les dents vacillent ; les gencives, gonflées ou non, se décollent et saignent, elles sont parfois excoriées. Généralement il y a afflux de salive et abondance de mucosités, et la douleur de la gorge est brûlante ; il n'y manque pas la sensation de grattement, d'excoriation, et d'embarras comme par un gonflement ou une constriction. L'*euphrase*, la *staphisaigre*, le *soufre* et le *phosphore* sont les médicaments dont l'action se rapproche le plus de celle du *charbon* dans les irritations chroniques et veineuses des yeux, du nez et de la bouche.

Dans l'angine gangréneuse, ou plutôt qui menace de le devenir par l'asthénie et l'engouement sanguin brunâtre, le *charbon* le dispute à l'*acide chlorhydrique*; tous deux sont préférés au *quinquina*, dans l'affection profonde de la gorge, lorsque l'*arsenic* n'est pas indiqué ou reste impuissant. Le *charbon*, par la sensation de grattement, d'excoriation, ou de brûlure au larynx, par l'enrouement plus prononcé le soir, par un espèce de fourmillement qui provoque une toux crampoïde sèche ou suivie de crachats verdâtres, est naturellement indiqué dans les laryngites. C'est le principal médicament de l'enrouement qu'aggrave l'exercice de la parole, mais presque uniquement chez les adultes et dans l'âge mûr, quand le système veineux abdominal jouit de toute son activité.

Le caractère veineux et d'engouement se rencontre dans les souffrances thoraciques adaptées au *charbon*. Il est, après l'*arsenic*, le principal remède de la bronchite chronique, du catarrhe suffocant et de celui des vieillards. Il est une ressource précieuse chez les sujets épuisés ou énervés et torpides, qui ont trop de difficultés à expectorer. On parvient avec son aide à fortifier les muqueuses relâchées. Le *tartre stibié* a ainsi ses indications différenciées : abondance extraordinaire et asphyxiante des mucosités, atteinte directe de l'innervation, le poumon est menacé de paralysie.

L'expectoration n'est pas un effet caractéristique parmi ceux du *charbon*; elle est variable, elle est même nulle. La respiration est fort gênée; les accès d'étouffement sont dus à des crampes ou à des vents; il y a un besoin de respirer profondément, et toujours des constrictions, des sensations de plénitude, d'anxiété, d'excoriation, de chaleur brûlante. Les mouvements congestifs au cœur s'expriment par les mêmes sensations et par des palpitations qui retentissent dans la région de la veine cave.

On a donné le *charbon* comme un moyen d'empêcher

la coqueluche de passer à la période convulsive; cependant son action est plus efficace après le *semen contra* et la *drosère*, et quand la toux semble se perpétuer avec enrouement, angoisse, congestions à la tête et bleuissement de la face.

L'action élective du *charbon* sur l'estomac et les intestins est un fait généralement connu, il découle de son électivité même sur les capillaires veineux et sur le système nerveux ganglionnaire. Cette action retentit plus spécialement sur les organes digestifs, parce qu'ils sont plus facilement frappés de torpeur, jouissant d'une activité vitale inférieure, ou susceptible d'être amoindrie et enchaînée par un plus grand nombre de causes. Ainsi le *charbon* est, après l'*arsenic*, le meilleur moyen d'exciter cette vitalité, quand l'ingestion d'aliments froids, d'eau froide et de la glace l'ont abaissée au point que la réaction locale ne peut la rappeler avec la chaleur; les crampes, les douleurs brûlantes, l'anxiété sont la conséquence de cet état, à moins qu'il ne revête moins d'acuité, mais sans en être moins efficacement combattues par le *charbon*.

Les crampes, les douleurs brûlantes, l'abondance des vents, le ballonnement flatulent, la sensibilité des téguments du ventre; la sensation de meurtrissure, de pesanteur, de plénitude; les coliques crampoïdes; l'aggravation de ces symptômes par la moindre ingestion d'aliments, par le froid, par la nuit, caractérisent l'action du *charbon* sur les voies gastro-intestinales, et en font un médicament excellent dans les crampes d'estomac, dans la gastralgie et le pyrosis avec renvois acides; dans certaines dysenteries putrides, après la période de congestion active; dans l'inertie des vaisseaux abdominaux avec stagnation du système de la veine porte, tension des hypochondres et de la région hépatique, douleurs de reins et du sacrum, hémorrhoides passives ou sans écoulement sanguin, constipation ou irrégularité des selles.

Le *charbon animal*, dans les névralgies et névropathies gastro-intestinales, n'offre pas autant que le *charbon végétal* la douleur brûlante. Ces affections, au début, ont peu de caractères saillants, et l'état général des sujets est peu modifié; mais, devenues chroniques, avec une débilitation plus ou moins grande, elles supposent en général des sujets irascibles, susceptibles et souffrant davantage aux changements de temps, du beau à l'humide et au froid; ils sont hypochondriaques, cachectiques, débilités par des excès de table; leur teint est jaune pâle, ils se refroidissent facilement, ils manquent d'énergie vitale.

E. *Affections des systèmes cutané et lymphatique.* — La peau, diversement affectée par le *charbon*, laisse toujours dominer le caractère passif et asthénique, l'engouement des capillaires, le prurit, une sensation de brûlement, comme dans la chute des cheveux qu'il guérit ou arrête quand elle est due à des congestions, à des irritations répétées du cuir chevelu, telles que l'érythème, l'érysipèle. Il en est de même des éruptions psoriasiques ou squameuses, de l'eczéma, des éruptions vésiculeuses de l'urticaire et de la miliaire chronique se reproduisant avec ardeur et prurit; le *charbon* est ici, sinon curatif, du moins partie importante dans le traitement, qui veut aussi le *mercure*, l'*arsenic*, le *sel marin*, et pour cette miliaire : la *clématite*, la *salsepareille* et la *staphisaigre*.

Le *charbon végétal*, et encore mieux le *charbon animal*, s'adresse aux rougeurs couperosées et boutonneuses de la face, surtout du nez, et à une sorte d'acné avec ardeur brûlante. Ces affections, lorsqu'elles concernent l'*arsenic*, ont un aspect moins veineux; celles de l'*acide azotique* ont moins de boutons; celles du *phosphore* sont bornées aux joues...

Le *charbon* est un des médicaments qui, après le *soufre*, ont le plus d'efficacité contre certaines éruptions

psoriques, gales invétérées ou dénaturées dont les vésicules apparaissent en pleins membres, se succèdent, apparaissent çà et là en changeant d'aspect, mais demeurant pruriantes.

Les ulcères douloureux, saignant facilement, avec sensation de brûlure, chez les sujets affaiblis, apathiques, se traitent utilement par le *charbon* ; il en est de même des lésions cutanées et muqueuses, telles que aphthes et ulcères, dont l'atonie a donné lieu à un gonflement putride, voisin de la gangrène. Le *quinquina* et l'*acide chlorhydrique* ont souvent place dans leur traitement. Mais ce n'est pas comme désinfectant que le *charbon* est efficace, en pareils cas, bien que l'on en saupoudre la surface, c'est surtout par son action dynamique ; et on l'administre pour cela à divers degrés d'atténuation et de division, comme toujours, même dans les plaques gangréneuses, occasionnées par le décubitus prolongé des fièvres graves. Le *quinquina*, l'*arsenic*, la *silice*, quand l'os sous-jacent est affecté, sont aussi indiqués, suivant le cas, et toujours à l'intérieur ; leur application topique n'est pas plus, que celle du *charbon*, essentielle au traitement.

Le *charbon* succède au *soufre* dans le traitement et le pansement des ulcères variqueux, et à l'*arsenic* dans les ulcères phagédéniques, et dans ceux de mauvaise nature, situés aux jambes, ordinairement avec cachexie séreuse.

Les abcès tuberculeux, hémorrhoidaux ou profonds, à la marge de l'anus, et les fissures à cette région, quand le *calomel* n'a rien fait ou n'est pas indiqué, sont bien traités par le *charbon animal* ; le *cyclamen* n'est pas moins utile, et l'on préférerait le *causticum*, si l'induration, au lieu de se dissiper, tendait à former un clapier, et à tracer un trajet fistuleux ; du reste, la *noix vomique* et bien d'autres médicaments revendiquent parfois le traitement de ces abcès ou de quelques-uns de leurs accidents.

C'est encore le *charbon animal* que le docteur Gas-

pary, le premier, a préconisé contre le bubon vénérien lui-même, avec induration. Ce médicament a souvent conjuré la suppuration et l'ouverture, ou la fonte purulente des bords indurés, dans des circonstances où le *mercure* avait cessé d'être indiqué ou avait été donné avec excès. La *clématite* a des propriétés analogues, et qu'il peut être utile d'appliquer. Déjà le *charbon*, et surtout le *charbon animal*, était employé contre l'engorgement des glandes mammaires, contre toute induration glandulaire, même réputée squirrheuse; contre le cancer de l'utérus, comme palliatif des douleurs trop vives, soit avant, soit après d'autres médicaments, tels que la *clématite*, l'*or*, le *thuya*.

DOSES. — Les affections qui sont en rapport avec le *charbon* demandent des doses d'autant plus fortes, quoique extrêmement divisées, que la torpeur est plus grande. La deuxième atténuation, par fractions d'un décigramme toutes les demi heures, plus ou moins souvent, est préférable dans l'adynamie et la période cyanique du choléra. Dans les cas de prostration profonde, on peut introduire la dose sur la langue. Le traitement des affections combattues par le *charbon* a successivement besoin de la série de toutes les atténuations, et jusqu'à la trentième, qui s'adapte mieux aux cas plus spéciaux de cachexie ou de lésions de la sensibilité et de la circulation. La dose est toujours d'une ou plusieurs gouttes, ou de quelques globules en potion pour un ou plusieurs jours.

CHAUX (SOUS-CARBONATE DE) (CALCAREA-CARBONICA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Cette substance est tirée de l'écaille d'huître et préparée par une division extrême, à l'aide d'un véhicule inerte, de la même manière que les autres substances sèches ou

salines. L'*écaille d'huître* ne fournit pas, il est bon de le faire observer, du *carbonate de chaux* à l'état de pureté, mais c'est celui qui a été soumis à l'expérimentation, et dont l'usage est, par conséquent, le plus sûr.

Ceux qui ne voient dans le *carbonate de chaux* qu'une substance inerte, s'étonneront du rang qu'il occupe dans cette matière médicale. Cependant il faut bien enfin accepter l'impérieux langage des faits ; et l'on pourra juger par cette étude, si imparfaite qu'elle soit, de l'activité des *sels de chaux*, et de leur efficacité dans les cas déterminés. D'ailleurs ces substances ont de tout temps été employées : telles sont la poudre de corail, d'os, de nacre, de coquilles d'œufs, d'écailles d'huître, de diverses concrétions, d'yeux d'écrevisses et l'eau de chaux. On leur attribuait autrefois de l'efficacité dans un grand nombre de maladies : fièvres intermittentes avec empâtement du foie et de la rate, leucoplegmasie, scorbut, dartres, gale, ulcères atoniques, scrofules, engorgements laiteux, flueurs blanches et maladies de l'utérus, œdèmes, cancers, engorgements articulaires, arthrite, coqueluche, hydrophobie, calculs vésicaux, aigreurs de l'estomac, marasme, fièvre vermineuse, gonorrhée ancienne. L'application que M. Bretonneau vient de faire de l'eau de chaux aux diarrhées anciennes avec ulcérations, n'est qu'un procédé renouvelé d'Hippocrate, ou emprunté à Hahnemann.

§ 2. — Effets physiologiques.

Nous devons remarquer avant tout que les effets produits par la *chaux* sur les personnes qui sont exposées à ses émanations, par exemple, en habitant un appartement blanchi ou bâti depuis peu, s'accordent parfaitement avec ceux observés dans les essais sur l'homme sain ; ils sont rapportés par Desbois (de Rochefort) (1), et ne sauraient

(1) *Cours élémentaire de matière médicale*. Paris, 1817, 2 vol. in-8.

être attribués à l'humidité : éternement, toux fréquente, légers maux de gorge avec constriction, envies de vomir, coliques, diarrhée, dysenterie, sentiment de resserrement à la poitrine, paralysie, abcès froids. Ramazzini dénombre ainsi les effets des *sels de chaux* et des substances calcaires sur ceux qui les travaillent : concrétions tuberculeuses dans les poumons, coliques violentes d'estomac et d'intestins, sécheresse de la bouche, tremblements, paralysies, constipation opiniâtre, serremments de la gorge, dévoiement, difficultés d'uriner, démangeaisons, sécheresse à la peau.

Toute l'action du *carbonate de chaux* tend à l'asthénie, à la dépression de la vitalité, à la désunion des éléments organiques. Il est en rapport avec la vie nutritive ; la sphère végétative est son domaine ; aussi tous les organes ressentent-ils son influence, mais particulièrement le tissu cellulaire, les systèmes lymphatique et veineux. Son caractère essentiel est l'appauvrissement du sang et de la lymphe, et aussi l'aberration du type nutritif. De là les collections séreuses, l'affaiblissement du système nerveux et de la chaleur animale, les flux muqueux et les hypersécrétions, les hypertrophies et les atrophies, les végétations et les ulcérations, l'engouement veineux, des irritations et des phlegmasies chroniques...

On voit dès maintenant que le *carbonate de chaux* est éminemment en rapport avec les constitutions scrofuleuses, cachectiques, avec l'âge de croissance et les tempéraments pléthoriques ou veineux. Il s'adapte à l'obésité, à la maigreur et à l'atrophie. L'enfance en réclame particulièrement l'action bienfaisante, soit sur les forces expansives d'une nutrition exubérante, soit dans un état maladif où la vie végétative est en souffrance. La vieillesse y puise aussi les moyens d'atténuer la décomposition qui la travaille, de régler ses déperditions et d'exalter sa puissance de reconstitution. Mais s'il ne faut pas borner l'emploi du *carbo-*

nate de chaux à certains âges et à certaines constitutions, il est nécessaire de reconnaître que son action ne s'exerce utilement que s'il y a asthénie, allanguissement de la nutrition et détente, c'est-à-dire sécrétions au moins libres, et quelque amoindrissement de la chaleur animale et de l'excitation nerveuse.

En comparant la dyscrasie, l'état cachectique occasionné par le *carbonate de chaux* et les alcalins en général, à la cachexie déterminée par l'action des acides minéraux, on trouve de grandes analogies entre les effets de l'une et de l'autre ; mais un examen de leurs effets, par appareils et par fonctions, nous montre quatre caractères différentiels très importants : 1° Les alcalins agissent sur le système lymphatique et donnent des liquides plus séreux ; ils altèrent la nutrition par la dissolution du sang et de la lymphe ; les acides produisent le même effet par l'excès d'animalisation des substances alibiles et des humeurs. 2° Les alcalins produisent la détente, la flaccidité, la pâleur des tissus, des engorgements lymphatiques, des collections séreuses, des flux ; les acides dessèchent les tissus, les rapetissent, ils en réduisent la trame ou la masse ; les humeurs décomposées subissent une diminution par la transpiration insensible, cutanée et pulmonaire, par une espèce d'évaporation ; et les collections séreuses, plus tardives, sont le dernier degré de la lutte. 3° La chaleur animale est considérablement diminuée par les alcalins, ils occasionnent une grande sensibilité au froid, et la fièvre lente est caractérisée par la prédominance du froid et des flux muqueux et excrémentitiels ; les acides augmentent cette chaleur animale ; la fièvre lente qu'ils provoquent est remarquable par la prédominance du chaud, et par l'état de tension qui n'exclut pas les sécrétions. 4° Enfin les alcalins affectent la plasticité, déterminent des aberrations hypertrophiques et végétatives, tandis que les acides ont une action plus directement décomposante et déterminent des

ulcérations, des pertes de substance, des érosions. L'*acide azotique* seul compte, en outre, parmi ses effets des végétations flicoides sur les membranes muqueuses et des productions charnues sur les ulcères. Et, chose remarquable, il est précisément le meilleur antidote du *carbonate de chaux*, surtout dans les lésions des tissus.

Il faut donc rechercher autre chose dans les alcalins que des neutralisants des acides, et dans les acides autre chose que des moyens de neutraliser les alcalins. En effet, et la chimie est condamnée par le professeur Trousseau lui-même, les alcalins comme les acides jouissent de propriétés dynamiques qui les adaptent parfaitement et avec succès aux états cachectiques, en raison de leur analogie avec ceux qu'ils sont aptes à provoquer. Aussi le professeur que nous venons de citer, dit-il qu'il faut « donner aux individus dont le sang est dans un tel état de dissolution que très souvent il occasionne des hydropisies, le médicament regardé comme le dissolvant par excellence du sang. »

Les souffrances occasionnées par le *carbonate de chaux* sont aggravées par les temps humides, par l'exposition au grand air, par le toucher sur les endroits douloureux; elles s'aggravent encore après le repas et quand on est assis ou couché, enfin pendant la nuit et le matin.

Les symptômes distinctifs de ce médicament s'accordent avec tout ce que nous avons dit des effets des alcalins en général : chaleur moindre, grande sensibilité au froid, vomissements de sang, mouvements congestifs sur divers organes avec sensation de froid qui suit du moins l'ondée de chaleur, faiblesse musculaire, tremblements paralytiques, atonie nerveuse, vertiges, palpitations et sensations de froid intérieur, même chez les sujets d'une nutrition en apparence en bon état, aspect blafard, bouffissure, œdèmes partiels, obésité ou amaigrissement, facilité de la peau à s'irriter et à suppurer, irrégularité de la nutrition et déve-

loppement de verrues, de kystes, d'hypertrophies; augmentation des sécrétions et des mucosités, flux chroniques.

Il est d'observation que toutes les substances qui entrent en proportions appréciables dans la composition du corps humain, jouissent, comme médicaments, d'une action profonde et persistante peut-être plus qu'aucune autre, mais il est d'observation aussi qu'elles n'exercent cette puissante influence sur l'organisme qu'à certaines doses d'une atténuation prodigieuse. Le praticien peut s'en convaincre tous les jours pour le *fer*, le *phosphore*, le *soufre*, le *sel marin*, pour le *carbonate de chaux* en particulier, qui entre en grande proportion dans la composition de nos organes, qui existe dans nos mets et dans nos boissons, et qui cependant est l'un des plus puissants modificateurs thérapeutiques pour tous les âges, et le médicament indispensable de l'enfance.

Les autres sels de chaux, l'acétate, le phosphate, le sulfate, le muriate de chaux, la chaux vive elle-même, ont été moins étudiés et surtout moins rigoureusement administrés dans les maladies, et sont par conséquent moins connus. Ils ont pourtant un fond d'action analogue à celle du *carbonate de chaux*, et plus ou moins prononcée dans un sens ou dans un autre. Un jour la thérapeutique utilisera ces différences; et déjà l'on peut préférer l'*acétate de chaux* dans les affections asthmatiques avec cachexie séreuse, puisqu'il possède une action élective sur le pneumogastrique et sur le poumon; le *muriate de chaux* semble porter sur les membranes muqueuses et les vaisseaux capillaires l'action dissolvante et l'aberration plastique de la chaux.

Le *phosphate de chaux*, dont la préparation doit être identique avec celle de Héring son principal expérimentateur, agit plus spécialement sur le système nerveux dont il exalte la sensibilité, par les désordres de la nutri-

tion, plutôt que par une action directe. Du reste, tous ces composés de chaux agissent toujours dans le sens de l'asthénie, de la dissolution des humeurs et de l'aberration de la plasticité.

Le *quinquina*, le *mercure*, la *silice*, le *causticum*, la *pulsatille*, l'*acide azotique*, le *phosphore* et la *belladone* sont les médicaments qui ont le plus d'analogie avec l'action physiologique et thérapeutique du *carbonate de chaux*, et ceux qu'on trouve le plus fréquemment adaptés avec lui dans le cours du traitement d'une même maladie chronique.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections nerveuses*. — Les phénomènes nerveux du *carbonate de chaux* attestent, comme les phénomènes moraux, un état de souffrances chroniques et de nutrition malade; pour le moral : anxiété, impatience, accablement, tristesse, terreurs, hypochondrie, indifférence, défaut de mémoire et de volonté. Le délire n'arrive pas sans une longue suite de céphalalgies congestives, et l'on a observé l'aliénation mentale avec visions effrayantes et désespoir.

Les douleurs sont variées, mais généralement tractives avec endolorissement ou sensation de meurtrissure; des crampes, des convulsions, l'engourdissement ne lui sont pas étrangers, et l'on constate presque toujours des mouvements congestifs, une grande faiblesse et des syncopes ou des dispositions à la syncope. Les spasmes sont accompagnés de bouffées de chaleur et de palpitations, parfois avec froid; ils sont suivis de fatigue et d'une sensation de meurtrissure.

On trouve ce médicament efficace dans la chorée, mais à cet âge de croissance malade où cette affection spasmodique est moins imputable à l'irritation directe de la

moelle épinière. On lui reconnaît une valeur incontestée dans les épilepsies et les accès épileptoïdes, soit des enfants, soit des constitutions délabrées, soit des sujets hémorrhoidaires ou scrofuleux, ou obèses. Son action, en pareils cas, est plus prononcée dans les accès nocturnes. Bœninghausen l'alternait avec la *belladone*. Le *causticum* est quelquefois son meilleur auxiliaire. La myélite et certaines irritations chroniques de la moelle épinière en réclament l'emploi dans des conditions de scrofule et de marasme, et la *silice* lui vient utilement en aide.

Les migraines, les céphalées chroniques avec pression, plénitude, lourdeur, vertiges, obscurcissement de la vue, nausées, tombent dans sa sphère d'action; on a remarqué que l'hémicrânie de droite cédait plutôt au *carbonate de chaux*, et celle de gauche au *mercure*. Ces affections et en général les névralgies et les névroses du *carbonate de chaux* s'accompagnent d'une sensation de froid comme celles de l'*agaric* et de l'*ellébore blanc*, et dépendent d'une stase veineuse ou lymphatique, de la scrofule, de la faiblesse nerveuse et végétative, de contentions d'esprit et d'autres causes d'affaiblissement, sans que cet affaiblissement soit nécessairement déjà produit.

Le *carbonate de chaux* est indiqué comme partie de leur traitement, dans les affections paralytiques qui dépendent d'une dyscrasie, d'une cachexie de son ressort. Il est également employé dans l'atonie des organes de la respiration, dans la paralysie commençante du poumon à la suite de bronchites répétées et d'une hématoxe insuffisante. Son utilité dans les affections asthmatiques et dans le catarrhe suffoeant chronique n'est pas douteuse; son indication en ces cas est la même; on la tire en outre de la phlegmorrhagie et de la sensation de resserrement à la base de la poitrine qui accompagnent ces affections.

Enfin, le rôle du *carbonate de chaux* dans les maladies nerveuses s'étend à certaines gastralgies, dans lesquelles

il le dispute en efficacité au *graphite*; on constate encore, dans ces cas, le mauvais état de la nutrition, et le dégagement de vents intestinaux qui accompagnent aussi les céphalalgies et d'autres névralgies de même nature.

B. *Affections du système circulatoire.*— Le *carbonate de chaux* est rarement employé dans les affections fébriles, et il ne correspond point à l'élément inflammatoire aigu ni aux phlegmasies franches, même à leur période de décroissance et de terminaison. Cependant on ne doit pas négliger d'y avoir recours dans certaines fièvres muqueuses à leur période de détente, dans des fièvres intermittentes chroniques avec cachexie séreuse, obstructions abdominales et flux d'urine, diarrhée, sueurs faciles et abondantes; dans quelques fièvres hectiques avec boursoufflement œdémateux et sécrétions exagérées, et dans des fièvres exanthématiques traînant en longueur après la période de dessiccation. Ce médicament est également encore utile dans les affections fébriles des enfants malades ou cacochymes, quand la fièvre apparaît ou s'aggrave durant la nuit et le matin. Dans tous ces cas de fièvres et de malaises fébriles, avec ou sans lésion organique ou phlegmasie chronique concomitante, le *carbonate de chaux* comporte la prédominance du froid, la faiblesse musculaire, de fréquentes bouffées de chaleur, des sueurs nocturnes ou matinales, l'œdème, la maigreur du corps ou le boursoufflement pâle, l'aspect blafard et les exacerbations rémittentes le soir sans frissons avant la chaleur, mais froid aux extrémités pendant la chaleur, grande sensibilité au froid et douleurs contusives. Le *soufre* et le *mercure*, le *quinquina* et la *silice* se rapprochent le plus de lui en toutes ces circonstances.

Quelques-uns des symptômes du *carbonate de chaux* se rapportent à l'anévrysme du cœur ou des gros vaisseaux. Des guérisons étonnantes ont été obtenues par son secours dans des cas de ce genre presque désespérés, chez

des sujets débilités lymphatiques et jeunes. C'est à son électivité sur la nutrition et à sa puissante influence pour redresser les aberrations de la plasticité, qu'on doit les succès de son administration dans l'hypertrophie du cœur. Les stagnations du sang veineux, même avec dilatation des vaisseaux capillaires, réclament aussi son emploi. Dans toutes ces affections on lui associe, au besoin, le *lycopode*, le *charbon végétal* et la *pulsatille* avec avantage.

C. *Affections gastro-pulmonaires.* — L'action spéciale du *carbonate de chaux* sur la vie végétative, sur la nutrition interstitielle, ne lui laisse qu'une influence secondaire sur les affections nerveuses, sanguines, muqueuses, sans siège de prédilection. Cependant il n'est pas moins utile dans les affections gastro-pulmonaires que dans celles des systèmes nerveux et lymphatique, quand la nutrition souffre, ou que, des fièvres graves l'ayant jetée dans la torpeur, il se manifeste des diarrhées et des dysenteries chroniques avec ou sans selles purulentes et striées de sang, picotements abdominaux, ulcérations ou simples flux muqueux ou muco-purulents. Il est le remède par excellence de certaines lientéries par atonie du tube digestif, quand le *quinquina*, le *fer*, le *laurier-cerise* et le *soufre* ne sont pas indiqués, ou que leur emploi a modifié dans son sens l'état des intestins. Le *carbonate de chaux* correspond à la lientérie qui, le plus souvent, donne des selles assez dures mais non digérées, blanchâtres ou diarrhéiques, écumeuses, d'une odeur aigre, avec tranchées la nuit et après les repas; elle est accompagnée du carreau, d'engorgements mésentériques, spléniques, ou d'hypertrophie des cryptes muqueux des intestins.

Le *carbonate de chaux* est, avec l'*arsenic*, la *pulsatille*, l'*acide phosphorique*, le principal médicament des diarrhées opiniâtres des enfants. Enfin, certaines dyspepsies et gastro-atonies avec pyrosis, glaires après les repas, augmentation des accidents par le lait, salivation et cha-

leur du ventre, sont traitées avec succès par le *carbonate de chaux*.

Nous avons parlé de ses indications dans l'asthme et la bronchite, en leur attribuant un caractère nerveux, bien que ces affections puissent réclamer son emploi par leur nature bien plutôt asthénique et humorale. Nous ajouterons ici que des irritations de la gorge avec salivation, sentiment de constriction, rougeur avec gonflement des amygdales et éruption de vésicules sur la surface de l'arrière-gorge, cèdent à ce médicament chez les enfants surtout, et après l'emploi du *mercure*; en quoi cependant le *brome* et le *sulfure de chaux* lui sont préférables, s'il y a moins d'asthénie et de lymphatisme.

D. *Affections du système génito-urinaire*. — Aucun des symptômes du *carbonate de chaux* relatif à la vessie, à l'utérus et à leurs dépendances n'a le caractère de l'inflammation franche; tout exprime une irritation plus ou moins vive, mais toujours associée à l'asthénie avec fluxion humorale et détente.

S'il y a de l'exaltation dans l'appétit vénérien et dans les organes, toujours néanmoins le coït fatigue, épuise et donne des lourdeurs de tête, et toujours il existe quelque une des circonstances suivantes : érection insuffisante, émission séminale tardive et faible, absence de désirs.

Le *carbonate de chaux* correspond à des règles excessives, fréquentes, à des pertes hors l'époque cataméniale, et c'est le caractère principal de son action congestive et asthénique. Cependant il correspond aussi à l'absence des règles ou à leur retard, à la dysménorrhée chez les sujets obèses ou simplement pléthoriques, sans érétisme, mais avec insuffisance de la fluxion menstruelle. Sous ces deux rapports il s'adapte aux jeunes personnes à l'époque de la puberté, aux femmes à l'époque critique, soit par son électivité sur le système plastique et le développement matériel de l'organisme, soit par son action non moins spéciale

sur les capillaires veineux, à l'époque de la vie où l'utérus va perdre de son influence; il s'adapte donc aussi par ces deux états à la grossesse; plusieurs praticiens veulent même qu'il remédie à la plupart de ses inconvénients: ses symptômes les autorisent parfaitement, et ont en cela bien des rapports avec la *sèche*.

Beaucoup d'autres médicaments comptent parmi leurs symptômes les règles abondantes, les pertes trop fréquentes: mais les uns, comme la *belladone*, agissent activement; d'autres, comme l'*ipéca*, fluxionnent spasmodiquement; ceux-ci, comme le *charbon végétal*, l'*ergot de seigle*, déterminent une stase veineuse avec torpeur des capillaires; ceux-là, comme le *platine*, agissent par une excitation nerveuse; pour le *carbonate de chaux*, il se rapproche de la congestion veineuse asthénique de la *magnésie* et du *sous-carbonate de potasse*, tout en se rattachant plus qu'eux à un état d'empatement utérin qui prive les vaisseaux de leur tonicité, ou à la torpeur de la nutrition qui appauvrit directement le sang; aussi observe-t-on en même temps pour le *carbonate de chaux*, des céphalalgies, des odontalgies, des gonflements avec sensibilité des seins. De plus, la muqueuse vaginale est congestionnée, irritée, il y a même des varices, des excroissances polypeuses au col, et presque toujours des leucorrhées et des écoulements âcres. Ce médicament a encore été employé avec raison contre certaines gonorrhées virulentes, dont un traitement spécial n'avait pas fait cesser l'écoulement: on l'adressait alors à l'état de la muqueuse uréthrale d'une part et à l'état humoral de l'organisme d'autre part; c'est dans ces conditions qu'il a pu jouer un rôle important dans le traitement de certains catarrhes vésicaux.

Nous devons encore mentionner la guérison de certains polypes et végétations du col de l'utérus ou des lèvres par le *carbonate de chaux*. De concert avec la *pulsatille*, il a plus d'une fois modifié si bien l'état variqueux des

organes de la gestation auquel on devait l'avortement, que cet accident a été conjuré ; enfin ils ont l'un et l'autre une efficacité incontestable, chez les nouvelles accouchées, pour dissiper certains accidents fébriles dus à la métastase laiteuse ou à la suppression du lait.

E. *Affections du système cutané.* — Les éruptions sèches se trouvent, plus qu'aucune autre, sous la dépendance du *carbonate de chaux*. Il semble que la surface cutanée manque de sucs réparateurs ; mais, par une autre raison non moins juste, les éruptions humides sont de son ressort par l'abondance de sucs mal élaborés, quand l'état d'asthénie de la peau y appelle la stagnation de ces sucs.

Le plus souvent ce médicament suffit pour faire disparaître les tâches rougeâtres qui subsistent après la guérison des divers exanthèmes ; des rougeurs érythémateuses ou couperosées lui cèdent aussi. Les pustules de l'*acné* se traitent mieux avec ce médicament, suivi ou précédé de la *noix vomique* et de l'*arsenic*. Les diverses formes de l'impétigo réclament l'action du *carbonate de chaux*, en première ligne, mais ne cèdent souvent qu'à l'emploi successif du *phosphore*, du *lycopode* et de la *silice*....

L'élément papuleux des éruptions chroniques exige l'usage du *carbonate de chaux* ; le prurigo s'accommode également de l'*arsenic*. Le premier s'adapte essentiellement à l'herpès scrofuleux sous toutes les formes : à la teigne, surtout au favus muqueux, aux croûtes de lait les plus serpigineuses, et à certaines syphilides rebelles. Mais toutes ces affections généralement fort opiniâtres exigent un traitement long et dans lequel entrent d'autres médicaments ; on se trouve bien de faire précéder celui-ci du *soufre* ou de l'*acide azotique*, suivant qu'il s'agit d'éruptions pruriteuses soit sèches, soit scrofuleuses, humides et squameuses, ou d'autres qui offrent des excroissances, des érosions avec fongosités, des exsudations sanguines, une

origine syphilitique. Dans ces traitements, la persévérance et une succession de médicaments bien choisis obtiennent des résultats remarquables et supérieurs aux médications les plus accréditées par la routine.

F *Affections du système lymphatique.* — La simple diathèse scrofuleuse qui travaille un sujet fortement constitué, est peu ou point du tout du ressort du *carbonate de chaux*. Ce médicament s'adapte par-dessus tous les autres à la cachexie scrofuleuse avec aggravation fébrile le matin principalement; le *lycopode* suppose l'aggravation le soir.

Le *carbonate de chaux* est indiqué dans le traitement des affections scrofuleuses de tous les âges, mais avant tout dans l'enfance et jusqu'au moment où le corps cesse de prendre du développement. Ses caractères principaux chez les enfants sont la lenteur de l'ossification, le retard que mettent les fontanelles à se souder, une tête volumineuse, des os mous, flexibles, et chez eux, comme chez les sujets moins jeunes, les veines saillantes, les yeux abattus et cercelés de bleu, le développement exagéré du système lymphatique, un appétit vorace, l'absence de soif, une grande sensibilité au froid, mouvements congestifs vers le haut, vertiges faciles, la faiblesse musculaire, l'apathie.

Il est l'un des principaux médicaments du carreau, et quelquefois étant donné après le *soufre*, il suffit à le guérir. L'*arsenic*, pour une pareille affection, n'a pas les mêmes mouvements congestifs à la tête et la même détente; mais il a plus de chaleur âcre, plus de sécheresse à la peau et une plus grande prostration.

Le rachitisme est à tous les titres une des maladies où le *carbonate de chaux* est le plus efficace; c'est le médicament le plus apte à fortifier, redresser, consolider le système osseux, à en diriger le développement normal, et à en régulariser la nutrition, même lorsqu'il s'agit de la dentition.

Son action est souvent excitée et rendue plus efficace par l'emploi préalable du *soufre* ou de l'*acide azotique*, surtout en ce qui concerne les maladies des os, le carreau et l'engorgement des ganglions lymphatiques. Le *carbonate de chaux* n'est pas indiqué au moment où survient la suppuration dans les abcès, les ulcérations, les exanthèmes, les adénites, les tumeurs blanches; mais il l'est éminemment avant ce moment et quand la suppuration a cessé ou est devenue chronique en dégénéral.

De toutes les affections scrofuleuses où ce médicament est utile et indispensable, nous mentionnerons plus particulièrement l'ophtalmie. D'abord celle des nouveau-nés, quand son abondante sécrétion a résisté au *soufre* et que le *mercure* n'est pas indiqué; puis toutes les maladies de l'œil et de ses dépendances, lorsque la scrofule s'en mêle. Leurs phénomènes inflammatoires réclament préalablement la *belladone* et le *mercure*. Après quoi le *carbonate de chaux* a d'excellents effets, surtout quand il y a une abondante sécrétion muco-purulente. Plus tard la *silice* et le *causticum* trouvent place dans les traitements d'affections complexes, et qui cèdent quelquefois au *soufre* et au *carbonate de chaux* alternés aux basses atténuations.

G. *Affections de la plasticité*. — La tendance à annuler la cohésion chimico-vitale des solides et des liquides de l'organisme, n'est pas moins prononcée dans le *carbonate de chaux* que la tendance aux aberrations nutritives et à l'exubérance végétative sur certains points; de là sa propriété reconstitutive et son aptitude à ramener le *nisus formativus* et la plasticité à leur type normal.

C'est à ce titre qu'il rend des services signalés dans certaines atrophies, dans quelques cas d'obésité et d'hypertrophie. Ses propriétés sont utilisées dans les indurations qui terminent certaines inflammations et dans les engorgements abdominaux qui suivent certaines fièvres, dans les taies et l'obscurcissement de la cornée et du cristallin à la suite des

ophthalmies, et jusque dans la déformation de la pupille. Il active la dentition, consolide et raffermi le tissu osseux ; il est le médicament principal d'une croissance malade, dont l'*acide phosphorique* et la *silice* atténuent les souffrances. Le *carbonate de chaux* correspond plutôt au ramollissement des os, à l'insuffisance des sels calcaires dans leurs tissus, tandis que le *cystus canadensis* et la *silice*, le *graphite* lui-même, s'adaptent mieux aux lésions suppurantes du tissu osseux, et la *belladone* et le *mercure* à son inflammation.

Le *carbonate de chaux* remédie au défaut d'éléments nutritifs de la peau, et, en lui rendant la vitalité et les sues nourriciers, il en guérit les gerçures superficielles, sèches, écailleuses : en quoi il diffère du *lycopode* qui s'adapte aux gerçures profondes et calleuses ; à la *silice*, dont les gerçures sont saignantes ; au *graphite*, qui agit mieux sur celles des petites articulations et des mamelons ; à l'*ignatia*, au *sel marin*, au *phosphore*, au *zinc*, dont les gerçures occupent de préférence les lèvres, l'anus, le prépuce. Mais nul mieux que le *carbonate de chaux* ne rend à la peau rude son onctuosité et sa souplesse, au cuir chevelu les cheveux qui tombent. Toutefois, l'alopecie par déperdition des humeurs et épuisement des forces réclame plutôt la *sèche*, le *mercure*, le *sel marin*, la *baryte carbonatée*, et l'alopecie due au mauvais état des vaisseaux capillaires concerne davantage le *charbon végétal*.

Les sueurs fétides des pieds, la sueur grasse de la paume des mains, sont dans le domaine de ce médicament, ainsi que les urines chargées et se décomposant facilement, et l'ozène, en tant que vice de sécrétion.

Enfin le *carbonate de chaux* jouit d'une action spéciale sur des verrues lisses, quelquefois avec le *causticum* et la *douce-amère* ; sur quelques kystes des paupières et du cuir chevelu ; sur la framboise, espèce de fic spongieux, sanguin ; sur certaines végétations ficoïdes, rouges, même

érectiles, des enfants; sur des polypes du nez, des oreilles, de la matrice, quand ils sont muqueux et lisses. Toutes ces productions exubérantes réclament souvent d'autres médicaments, tels que la *silice*, l'*acide azotique*, le *lycopode*, le *causticum*, le *phosphore*.

DOSES. — C'est surtout pour le *carbonate de chaux* et pour les substances dont l'activité dépend de leur extrême division, que les atténuations les plus élevées sont le plus sûrement curatives. On prescrit le plus ordinairement le *carbonate de chaux* à la dose d'une goutte ou de quelques globules de la sixième à la trentième atténuation; cependant, dans quelques affections locales phlegmasiques, comme certains cas d'ophtalmie scrofuleuse, la deuxième et la troisième trituration jouissent d'une grande efficacité, soit qu'on en donne 1 ou 2 décigrammes par fractions en un jour, soit qu'on y ajoute un collyre avec la même quantité de médicament par 60 grammes d'eau distillée.

CIGUË (GRANDE) (CONIUM MACULATUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Plante de la famille des Ombellifères, Juss.; de la pentandrie digynie, LINN. — La *grande ciguë*, dont l'antiquité connaissait les propriétés vénéneuses et que la mort de Socrate a rendue célèbre, fut d'abord préconisée contre une foule de maladies, et ensuite presque exclusivement réservée au traitement des engorgements glandulaires, des indurations lymphatiques, des squirrhés et des affections cancéreuses. Il suffit de mentionner les travaux de Stoerk. Mais les expérimentations de Hahnemann sont venues signaler de nouvelles applications de cette substance, et donner la raison de son efficacité ou de son impuissance dans les maladies auxquelles on l'opposait avant de connaître, comme lui, ses effets physiologiques.

La *grande ciguë* a donc été réhabilitée et rendue à son vrai rôle. On l'a employée dans la grippe, dans certaines toux convulsives et la coqueluche, dans des affections vermineuses, dans le vomissement chronique dépendant d'une induration du pylore, dans la leucorrhée causée par la phlogose lente des cryptes muqueux du vagin et de la matrice, dans des névralgies et des douleurs rhumatismales et arthritiques, dans une foule de phlegmasies subaiguës scrofuleuses, et dans d'autres maladies où elle ne s'est pas toujours montrée efficace. Il est reconnu que la *ciguë* recueillie dans les pays méridionaux jouit d'une plus grande efficacité que celle des pays froids. La *conicine*, alcaloïde reçu pour le principe actif de la *grande ciguë*, est généralement employée contre les engorgements glandulaires. Aucune expérience n'a démontré que son action différât de celle de la plante d'où elle est tirée.

§ 2. — Effets physiologiques.

En résumant les études physiologiques et cliniques sur la *grande ciguë*, il paraît constant que le cerveau n'en est point affecté de la même manière qu'il l'est par la *belladone* et l'*opium* ; son action sur lui est indirecte. Les vertiges, la surimpressionnabilité du cerveau et la diminution de la sensibilité, la sensation d'hébétude, la somnolence, les mouvements congestifs, n'ôtent pas aux sujets la conscience de leur état. La *ciguë* diffère encore des autres stupéfiants en ce qu'elle n'a pas d'action élective sur quelques nerfs en particulier, comme l'*aconit* sur la cinquième paire, le *stramonium* sur le nerf vague.

Son action sur les glandes lymphatiques est de même nature que celle qu'elle exerce sur le système veineux, et se rapporte à son influence spéciale sur la moelle allongée et les nerfs ganglionnaires. Cette action élective de la *ciguë* se produit : 1° par des crampes et des convulsions qui

différent de celles de la *noix vomique*, lesquelles ont un caractère de tonicité, et sont du genre de celles de l'*ellébore blanc*, sans autre particularité de siège que d'occuper plus souvent les parties supérieures. 2° Par un malaise considérable et la faiblesse musculaire des muscles volontaires. Mais, tandis que la *belladone* et ses analogues affectent spécialement les sphincters, qu'elle paralyse ou affaiblit considérablement, la *ciguë* n'agit que sur le système musculaire en général. 3° Par l'affaiblissement de la respiration qui est courte, gênée, entravée par la faiblesse ou l'état convulsif des muscles respiratoires, et même par ceux de la gorge. 4° Par le ralentissement et l'affaiblissement des mouvements du cœur, par ses battements congestifs. 5° Par l'influence qu'elle exerce sur le sang en diminuant la production du sang artériel, et en favorisant celle du sang veineux; car par son action sur la moelle épinière et le pneumo-gastrique elle ralentit la respiration. En cela, elle diffère essentiellement de l'*aconit*, qui agit électivement sur la circulation artérielle, et elle se rapproche beaucoup de l'*ergot de seigle*. 6° Enfin par les stagnations et congestions qu'elle détermine dans les capillaires veineux, et dans les vaisseaux et les glandes lymphatiques.

Une pareille action de la *ciguë* promet une puissance thérapeutique, peut-être moins grande que celle dont on l'a gratifiée autrefois, mais supérieure à celle qu'on lui attribue généralement aujourd'hui; elle correspond aux inflammations subaiguës et d'un caractère veineux et lymphatique, aux engorgements glandulaires; à des états spasmodiques, hystériques, hypochondriaques, perturbations gastro-intestinales et utérines qui reconnaissent pour cause une faiblesse nerveuse, avec stagnation veineuse abdominale. Aussi l'a-t-on recommandée de préférence dans les maladies attribuées au célibat, à la continence, lorsque ces états avaient exigé des contentions d'esprit, des privations ayant amené l'apathie, la moro-

sité et jusqu'au dégoût de la vie. Elle n'est pas moins utile chez les sujets épuisés par des causes contraires, et plus encore chez ceux dont le système veineux et lymphatique languit dans une asthénie qui les dispose à des congestions et à des engorgements, plutôt par l'absence de contractilité et de ton de la fibre que par l'activité des fluxions. Les indications générales de la *ciguë* n'excluent pas néanmoins une certaine acuité des accidents phlegmasiques, et un certain éréthisme avec tension de la fibre, chez les mêmes sujets, mais dans la première période de l'affection; période correspondant à l'irritabilité qui est un des effets de la *ciguë*, dans son action sur la sphère nerveuse, avant qu'elle se soit étendue aux systèmes circulatoire et nutritif.

Nous achèverons ces considérations en donnant le caractère de l'action de la *ciguë* sur le système nerveux ganglionnaire et sur la vie végétative, dernier terme de toute assimilation et de toute action médicamenteuse; la peau, privée de ton, laisse ses vaisseaux inertes; elle n'est pas privée de sucs nourriciers, mais ceux-ci ne la restaurent pas; elle est plutôt engorgée que sèche, même à la face; il y a des inflammations superficielles très bornées, des taches rouges, brunes ou jaunâtres aux extrémités, comme si le sang était dépouillé de cruor; un prurit violent, des boutons psoriformes, croûteux, des éruptions urticaires, des lésions herpétiques humides, des ulcères sales avec écoulement abondant; les vaisseaux et les glandes lymphatiques sont engorgés, enflammés, douloureux; les glandes s'engorgent et l'induration survient; les viscères eux-mêmes perdent leur tonicité, se laissent pénétrer de liquides, et s'indurent; la chylicification ne se fait plus librement, et l'hématose souffre, soit par la perturbation apportée dans les sécrétions et dans les organes glanduleux affectés, soit par la lésion des vaisseaux absorbants et des cryptes sécréteurs des surfaces muqueuses; de là la faiblesse profonde

du corps et de l'esprit, l'inaptitude au travail, des anxiétés nerveuses, l'indifférence hypochondriaque.

Le *café* est l'antidote de la *ciguë*, en tant qu'excitant de la contractilité fibrillaire. Ses douleurs s'aggravent le matin, à l'air froid, et souvent par le repos. Ce caractère n'a rien d'assez spécial pour en différencier l'action, abstraction faite de l'état général.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Maintenant nous pouvons, sans trop de détails, indiquer les maladies et les périodes de maladies auxquelles correspond la *ciguë*. Commençons par l'hypochondrie des sujets épuisés par des efforts moraux ou des excès vénériens, à condition qu'ils n'éprouvent pas de chaleurs vives dans le ventre, et tout au plus, quelquefois, une sensation d'exco-riation. L'estomac est le siège de malaise, même d'une douleur avec sensation de froid; il y a malaise presque continu. Une telle hypochondrie va jusqu'à des accès de manie, sans lésions des fonctions sensoriales ni musculaires, si ce n'est une grande faiblesse.

La *ciguë* est, du reste, fort utile chez les mêmes sujets et chez les scrofuleux, dans des souffrances gastriques et abdominales, avec lenteur des digestions, avec constipation éréthique ou diarrhée, avec asthénie; il y a beaucoup de renvois ayant le goût des aliments, des douleurs cram-poïdes, des sensations de froid, surtout pendant l'émission des vents qui sont abondants; le ballonnement est partiel, il occupe l'épigastre, les hypochondres ou la région ombilicale; c'est là aussi que se ressentent de préférence les douleurs, les lancements.

Les spasmes des personnes hystériques dont la *ciguë* est le remède, ont leur point de départ dans l'utérus, avec pression à la gorge et sensation d'une boule qui monte du creux de l'estomac, éblouissements qui forcent à se cram-

ponner aux objets voisins, et mauvaise humeur. La *ciguë* est chez ces personnes un excellent moyen de rétablir la régularité du flux cataménial; elle l'emporte sur la *magnésie*, et même sur la *sèche*; les crampes de matrice, le prurit vulvaire, l'abaissement ou un état variqueux du col, des règles habituellement faibles et hâtives, l'indiquent formellement. Elle est même propre à faire cesser la stérilité, en faisant disparaître les dispositions morbides dont nous venons de parler. Ajoutons que la *ciguë* correspond aussi à cet état veineux abdominal et utérin, qui réagit sur le cerveau par des migraines et des rêves anxieux, et se traduit par des douleurs hépatiques, par une chaleur locale avec pression du dedans en dehors, par des tiraillements le long des vaisseaux lymphatiques et veineux de l'aîne.

La migraine guérie par la *ciguë* est vertigineuse, avec sensation de meurtrissure du côté affecté, nausées jusqu'au vomissement. La douleur est souvent stupéfiante et très variée; cette migraine vient par accès fréquents et courts; elle est déterminée, tant par le molimen cataménial et hémorrhoidal, que par des selles en retard qui embarrassent le gros intestin; elle n'existe jamais longtemps sans occasionner la chute des cheveux.

On a trop peu employé la *ciguë* dans les névralgies et les douleurs rhumatismales; elle est parfois supérieure à la *bryone* dans les douleurs aggravées par le mouvement. Elles sont le plus souvent tiraillantes et cramptoïdes, avec douleurs de meurtrissure, et, chose remarquable, la sueur dans la paume des mains qui est un symptôme de la *ciguë*, comme la sécheresse de la gorge est un symptôme de l'*aconit*, accompagne ordinairement les névralgies en rapport avec elle.

Si de nombreux symptômes n'indiquaient son action sur les membranes muqueuses des voies aériennes, la clinique suffirait pour prouver son efficacité dans quelques bron-

chites qui se développent avec de la fièvre chez des sujets irritables et lymphatiques, chez des enfants et des vieillards; c'est une fièvre catarrhale. L'éréthisme et la sécheresse de la toux qui la caractérisent sont plus fatigants que ne le ferait supposer la faiblesse du système sanguin; les sujets sont fort éternés, anxieux; le sommeil ne répare pas les forces, le moindre bruit fatigue et augmente le mal de tête; l'urine est trouble; la toux est sèche et presque continuelle ou par quintes violentes. En pareils cas, la *ciguë* donnée même avant l'*aconit*, amène une détente favorable, et un calme extraordinaire; la toux elle-même cède avec facilité. La *noix vomique* serait préférable, si les sujets étaient plus sanguins, plus bilieux, plus forts, quoiqu'elle soit indiquée par plus de frissons; tandis que plus de chaleur à la poitrine correspond mieux à la *ciguë* qui a peut-être plus de surexcitation ou de sensibilité du cerveau et des sens dans les bronchites et dans les gripes.

C'est là tout l'appareil fébrile que combat la *ciguë*; on l'a encore utilement administrée dans certaines coqueluches à la période initiale et même convulsive, quand l'orgasme nerveux et sanguin revêtait les caractères signalés plus haut; dans l'asthme sec, nerveux et avec quintes de toux violentes pendant lesquelles la face se gonfle et bleuit; enfin dans la phthisie muqueuse, avec sueurs des mains, chaleurs internes, battement du cœur; l'on observe en pareils cas des recrudescences de toux et d'irritation fébrile. La *ciguë* se place ici entre le *carbonate d'ammoniaque* et l'*étain*; elle est même quelquefois utile dans les toux convulsives qui persistent avec quelque engorgement pulmonaire après une pneumonie, auquel cas elle est un excellent auxiliaire du *phosphore*.

Quant aux propriétés très connues de la *ciguë* contre les inflammations des vaisseaux et des ganglions lymphatiques, contre les adénites, les engorgements et les indu-

rations glandulaires même squirrheuses, nous aurons peu de choses à en dire. Dans ces affections la *ciguë* cède souvent le pas à la *belladone*, à la *pulsatille*, au *soufre*, au *mercure*, à l'*iode*, et il n'est pas un médecin qui ne l'ait vue souvent peu efficace, même dans les inflammations des glandes mammaires, à la suite d'une contusion, cas cependant où les Allemands l'ont donnée comme spécifique. Le carreau en est quelquefois amendé ; et si son action bienfaisante ne va pas jusqu'à la guérison de tissus dégénérés, bien qu'elle en calme la douleur et dissipe l'irritabilité, elle s'exerce avec succès contre les indurations qui les accompagnent, et contre celles qui terminent les inflammations des vaisseaux et des glandes lymphatiques. Toutefois on ne saurait encore distinguer avec exactitude les cas où elle devrait être préférée à la *baryte*, à l'*iode*, au *mercure*, à l'*or*, au *charbon animal*, si ce n'est chez les sujets dont nous avons parlé, et dont l'état offre de l'analogie avec ses propres symptômes. Les scrofuléux sont dans le même cas, surtout quand ils sont travaillés de quelques irritations ophthalmiques, intestinales, avec hypersécrétions muqueuses. Chez les enfants, la *ciguë* fait cesser le grincement des dents nocturne, et elle dissipe en même temps les engorgements glandulaires dont ils sont atteints.

C'est toujours chez les enfants à tempérament veineux ou lymphatique et disposés à ces engorgements que l'on rencontre les indications de la *ciguë*, contre : 1° l'épaississement du cristallin ou de sa capsule, à la suite d'un coup ou d'un amas de lymphe ; 2° l'ozène ; 3° l'otorrhée avec écoulement séro-sanguinolent ; 4° des taches jaunâtres à la peau, ou des taches, des ecchymoses chez les vieillards ; 5° certaine gonorrhée ou goutte militaire qui a résisté à l'*acide azotique*, au *sulfure de chaux*, au *thuya* ; 6° des ulcères indurés, saigneux, humides ; 7° le *lupus* sans douleurs brûlantes ; 8° la gale dégénérée, certaines éruptions

chroniques avec taches rougeâtres à la peau, des dartres humides, squameuses; 9° des ophthalmies scrofuleuses avec photophobie; 10° le coryza chronique avec exubérance de la membrane pituitaire, ou même une espèce de polype muqueux.

DOSES. Il n'est, dans la plupart des cas, pas nécessaire d'élever les doses de *ciguë*, au delà de dix à quinze gouttes de la teinture, en vingt-quatre heures; mais l'on obtient plus souvent et plus facilement ses effets thérapeutiques par de faibles parties de la première à la sixième atténuation, surtout dans les fièvres catarrhales de son domaine, dans les névralgies, dans les congestions veineuses et dans les subirritations. Ces doses suffisent même quelquefois pour le traitement d'indurations et de tumeurs qui appellent l'emploi de ce médicament à l'intérieur, pendant qu'on en use à l'extérieur, soit en fomentations, par exemple : un décocté de 15 à 20 grammes de la plante dans un litre d'eau, soit en pommade composée de six parties d'axonge pour une d'extrait de *ciguë*, ou de *conicine*, soit enfin avec l'extrait, ou la *conicine*, simplement en onctions sur la partie malade, par petites doses fractionnées.

COLCHIQUE (COLCHICUM AUTUMNALE).

§ 1^{er}. — Histoire.

La racine fraîche traitée selon l'art est la partie en usage de cette plante, de la famille des Joncées, *Juss.* — De l'hexandrie trigynie, *Linn.* — Un grand nombre d'observations sur les effets physiologiques et chimiques du *colchique* ont été recueillies, et pourtant nous croyons que ce médicament n'est point encore suffisamment connu. Avant qu'on se fût avisé d'étudier ses effets sur l'homme sain, le *colchique* avait été préconisé et employé contre

les hydropisies de toutes les cavités splanchniques; plus récemment sa vertu hydragogue avait été négligée pour faire place à d'autres propriétés drastiques et diurétiques. Bientôt on lui reconnut de l'efficacité contre l'arthrite, et le seul tort de ceux qui le prônèrent fut de ne pas énoncer d'indications précises pour son emploi. Du reste, on l'a administré depuis longtemps contre des ophthalmies, des inflammations de matrice et diverses souffrances de cet organe, contre des affections rhumatismales et névralgiques très variées pour la forme et pour le siège, contre des érysipèles, le prurigo, des leucorrhées, la danse de Saint-Guy, l'hystérie. On serait tenté de croire, d'après ces données de la tradition, qu'elles ont été tirées de la connaissance des effets physiologiques du *colchique*, lesquels auraient été connus jadis et auraient été oubliés dans la suite, car les modernes expérimentations ne contredisent point l'antiquité sur la plupart de ses applications cliniques; elles en posent seulement les indications avec plus d'exactitude; c'est du reste une pensée qui se présente d'elle-même pour plusieurs autres médicaments anciennement usités, puis rebutés et enfin remis en usage.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Les effets du *colchique* offrent de grandes ressemblances avec ceux de l'*ellébore blanc*, surtout en ce qui concerne les troubles fonctionnels de l'estomac et des intestins; ils tiennent de ceux de l'*arnica* par la surimpressionnabilité de la fibre et des nerfs qui ressentent douloureusement l'influence des excitants externes, tels que le bruit, la lumière, le toucher, même la fatigue intellectuelle. Ses douleurs sont lancinantes et déchirantes et plus vives la nuit que le jour. L'irrégularité de la marche des symptômes est remarquable, et quant à la fièvre, où la chaleur, les frissons et

les sueurs apparaissent sans ordre et sans relation, et quant à la sensibilité qui n'est pas uniformément répartie : excessive ici, affaiblie là, surexcitée partout un moment, faisant place ensuite à l'accablement, à la sensibilité douloureuse de tout le corps, à la faiblesse paralytique pour revenir à l'excès de sensibilité. Et pourtant, chez des sujets peu irritables et plutôt lymphatiques que nerveux, le *colchique* se comporte un peu différemment ; son action est plus régulièrement prononcée dans le sens de la dépression, ou bien les névralgies sont plus simples et plus isolées des phénomènes lymphatiques et de l'influence du cœur.

Le *colchique* possède, à la vérité, une action élective sur les plexus nerveux ganglionnaires et principalement sur le plexus solaire, mais il n'agit pas moins électivement sur les nerfs de la vie de relation, qui sont le siège de nombreuses douleurs, surtout dans les parties fibreuses et séreuses ; il paraît jouir des mêmes propriétés nerveuses que la *bryone* sur les tissus, mais avec une moindre participation du système sanguin. Le *colchique* exige une disposition des tissus à l'épanchement séreux et il est même précieux dans cet épanchement soit rhumatismal, soit arthritique. Ce médicament s'adapte mieux aux sujets nerveux et délicats, à ceux dont la nutrition souffre, aux rhumatisants chez lesquels les douleurs siègent aux articulations, sur les cavités, sur les membranes séreuses, le péritoine surtout et le péricarde. Un caractère fréquent de ses douleurs, c'est qu'elles occupent un seul côté du corps. Le cœur est rarement exempt de quelques douleurs dans le cours de l'affection ; et son action est plus prononcée en automne, et par les temps froids et humides.

Le *colchique* correspond à des fièvres rhumatismales avec aggravation nocturne, avec des douleurs qui vont d'une articulation à une autre ou d'une articulation à une membrane séreuse même intestinale. A l'extérieur les dou-

leurs développent habituellement un gonflement subaigu, parfois séreux, et le gonflement abandonne la partie pour se porter sur une autre avec la douleur. La *renoncule scélérate* et *bulbeuse*, ou la *pulsatille* sont souvent indiquées avant ou après lui; la *bryone*, l'*aconit* et l'*arnica* doivent le précéder dans les cas aigus. Le caractère erratique de ses douleurs rapproche le *colchique* de la *pulsatille*, mais il s'en distingue par des palpitations, par l'irrégularité des battements du cœur, sur lequel il agit spécialement et qui est le siège de douleurs déchirantes; il y a aussi de l'oppression, et de l'anxiété très souvent.

Le torticolis, le lumbago et les douleurs rhumatismales ayant leur siège aux articulations des vertèbres sont du ressort du *colchique*, non moins que les douleurs rhumatismales blennorrhagiques, lesquelles surtout arrivent avec la nuit et ne cessent qu'au jour. On l'emploie utilement après l'*arnica* dans les douleurs de goutte, quand l'accès se prolonge ou qu'il reste après lui des douleurs dans l'organe central de la circulation. Enfin des paralysies partielles qui surviendraient à la suite d'affections de ce genre ou de refroidissement négligés, doivent faire penser au *colchique* tout autant qu'au *sumac*, au *soufre*....

En somme, les indications du *colchique*, dans les affections rhumatoïdes et arthritiques, se tirent de l'électivité et des symptômes de ce médicament, et aussi du commémoratif du malade et de ses souffrances antérieures. Il conviendra plus souvent aux sujets qui ont déjà souffert de douleurs et de gonflements articulaires, de douleurs au cœur, d'une ancienne endocardite, qu'à ceux qui éprouvent une atteinte récente de rhumatisme. Certaines diathèses séreuses, névropathiques, avec douleurs rhumatoïdes, disposent mieux à l'action de ce médicament quand l'on observe l'endolorissement des masses musculaires, la surexcitation morale, des douleurs déchirantes dans la poitrine ou au cœur; en ces cas l'état cachectique se carac-

térise ordinairement par des inégalités et de la gêne dans la respiration et la circulation.

Ces données nous conduisent à l'asthme par affection organique du cœur, suite d'un rhumatisme et de l'endocardite. La sensation de froid est habituelle par tout le corps, et surtout aux extrémités qui sont œdématisées. L'air froid et humide aggrave ou détermine cet asthme. Le *colchique* en est un puissant modificateur. Il l'est aussi de ces souffrances gastriques, espèce de gastrite rhumatismale caractérisée par une sensation de froid qui est isolée de tout autre symptôme de l'estomac.

Le *colchique* est en général le remède des souffrances rhumatismales des viscères, sauf les différences qui les rapportent à la *bryone*. La dysenterie automnale, ou la diarrhée rhumatismale cède plutôt au *colchique* qu'à la *douce-amère* et à l'*ipéca*; ce dernier affecte plutôt l'estomac et les muqueuses; la *douce-amère*, les muqueuses; le *colchique* agit sur les membranes musculuses et séreuses de l'intestin; il correspond à merveille à la dysenterie rectale ou anale, dans laquelle les coliques sont peu vives, mais où il y a pression sur le fondement, ténésme avec évacuations très faibles. Le *mercure corrosif* ne combat que la dysenterie avec affection du tube intestinal et la douleur à l'anus.

L'on voit donc que le *colchique* répond aux deux éléments morbides, rhumatismal et séreux. D'où vient que plusieurs hydropisies lui sont justement dévolues; l'ascite, l'hydropéricarde, l'hydarthrose et l'hydrothorax, pourvu que l'élément rhumatismal ou le rhumatisme blennorrhagique et simplement l'élément douleur aient agi ou agissent comme stimulant morbide ou comme cause. L'œil lui-même réclame l'action du *colchique* dans certaines inflammations subaiguës quand elles seraient réputées, scrofuleuses, s'il est atteint principalement dans ses parties séreuses et fibreuses.

DOSES. Le *colchique d'automne* se prête au gradue-

ment des doses autant qu'aucun autre médicament : on les adapte aux divers degrés d'acuité et d'irritabilité. Aussi use-t-on de la teinture, depuis une jusqu'à dix gouttes par jour; et des atténuations, depuis la première jusqu'à la trentième, à la dose de quelques globules ou d'une goutte en vingt-quatre heures.

COLOQUINTE (COLOCYNTHIS).

§ 1^{er}. — Histoire.

Cette plante est de la famille des cucurbitacées, *Juss.* De la monoécie syngénésie, *Linn.* On emploie le fruit sec pulvérisé avec la graine pour les préparations en usage.

La *colocynthe* a été connue de tout temps en médecine. Les abus qu'on en fit portèrent quelques médecins à la proscrire; les doses énormes auxquelles on le donnait, en provoquant des effets qui le rangeaient au nombre des drastiques, ne lui laissaient produire aucun des symptômes spéciaux qui la recommandent dans plusieurs affections nerveuses et autres.

Déjà l'antiquité l'employait contre l'asthme, l'hypochondrie, les douleurs chroniques et autres maladies réputées nerveuses ou incurables, à peu près comme les Grecs employèrent l'*ellébore blanc*, c'est-à-dire en dernière ressource. Plus récemment, on le préconisa contre la gonorrhée chronique, et l'on trouve, dans un ouvrage moderne sur la *matière médicale* (1), ces indications vagues : « La *colocynthe* n'a pas seulement été employée comme purgatif drastique; on s'en est servi comme vermifuge, hydragogue, emménagogue, désobstruante; on l'a prescrite dans la sciatique, les douleurs occasionnées par le mercure, le rhumatisme, la goutte, la rage même... »

(1) Voyez Mérat et Delens, *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*, t. II, p. 487.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

On reconnaît à la *coloquinte* des rapports physiologiques et thérapeutiques fort spéciaux, avec les nerfs trijumeaux et les plexus lumbo-abdominal et sacré. Ses effets sont assez limités, et pourtant il est à croire que les travaux de Hahnemann et de plusieurs autres expérimentateurs, entre autres les membres de plusieurs sociétés de médecine allemande, en ont agrandi le tableau, bien qu'il ne comprenne guère dans la sphère d'action du médicament en question, que les nerfs désignés ici, et la peau dans ses relations avec la muqueuse gastro-intestinale.

Les névralgies existent toujours avec une grande surexcitation nerveuse et des troubles fonctionnels qui attestent l'affection secondaire des nerfs ganglionnaires; elles sont tiraillantes, crampoïdes, quelquefois semilatérales; il y a des élancements rapides à travers la partie affectée. Il n'est pas rare qu'en même temps il existe des évacuations alvines, des urines très abondantes, des crampes pures, des contractions musculaires et tendineuses. Elles sont quelquefois générales, subites, même avec raccourcissement des tendons, mais sans persistance, et bien différentes des contractures du *causticum*.

La *coloquinte* correspond, en partie, à la *bryone* dans les fièvres et les phlegmasies, mais son action est plus nerveuse et moins sanguine, et si l'estomac ou les intestins sont affectés, les vomissements sont plus violents, les tranchées plus douloureuses et plus fréquentes, les évacuations diarrhéiques plus aqueuses, plus cuisantes et plus abondantes.

C'est dans des cas pareils que s'observent de préférence des accès de faiblesse et de défaillance qui donnent à la *coloquinte* de l'analogie avec l'*arsenic*, la *camomille* et l'*ellébore blanc*. Ce dernier a d'autres points de contact

avec la *coloquinte*, tant dans son action élective que dans ses phénomènes sympathiques et consécutifs.

Les sujets rhumatisants et gouteux, ceux qui sont simplement nerveux, d'une constitution sèche, à peau sèche, jaunâtre, écailleuse, et siège d'un prurit pénible, plus fort le soir ou au lit, éprouvent plutôt les souffrances analogues aux effets de la *coloquinte*, et en appellent de préférence l'emploi, soit comme médicament principal, soit comme agent secondaire de guérison.

Déterminons quelques caractères des diverses affections que ce médicament est apte à combattre.

La migraine en rapport avec la *coloquinte* suit de préférence le rameau frontal du trijumeau, et coïncide ou alterne avec des souffrances abdominales; elle se rapproche des effets de l'*ellébore blanc*, de la *bryone* et de la *noix vomique*. Son tic douloureux siège principalement dans le nerf sus-orbitaire; il y a souvent intermittence, mais rarement des accidents spasmodiques locaux. Ces sortes de névralgies s'aggravent à l'air froid, et en penchant ou remuant la tête ou simplement les paupières.

De toutes les douleurs rhumatismales et arthritiques du domaine de la *coloquinte*, la sciatique est la plus fréquente; leur caractère est d'être crampoïde, avec sensation de constriction locale. La sciatique a parfois celui d'être accompagnée de coliques, de diarrhée, de diverses souffrances abdominales, principalement après les repas. Il est ordinaire que d'autres douleurs parcourent le corps en même temps, surtout aux épaules et aux petites articulations, aux mains et aux pieds.

Les coliques auxquelles remédie ce médicament sont spasmodiques, et leur violence les distingue de celles de l'*ellébore blanc*. Le plus souvent, elles existent avec des vents, des selles fréquentes, aqueuses et dysentériques, rares quelquefois, et très douloureuses; d'autres fois, énormes et accompagnées de vomissements violents. La pression

sur le ventre soulage les coliques, même quand il y a des symptômes de phlogose subaiguë. Chez les enfants la pâleur de la face, avec des contorsions, des cris et la violente contraction des membres inférieurs, sont des indications de la *coloqueinte*. Elle est souvent préférable à tout autre médicament dans les dysenteries de leur âge, à cause de l'extrême susceptibilité du système nerveux et de la muqueuse intestinale, soit qu'il y ait violent ténésme, soit que la paralysie des sphincters ou leur relâchement spasmodique donne lieu à des selles involontaires. N'oublions pas l'utilité de la *coloqueinte* contre le gonflement douloureux des hémorroïdes, avec grande irritation, constipation, écoulement de sang, chez les gouteux et les sujets qui souffrent depuis longtemps du bas-ventre.

La *coloqueinte*, comme la *spigélie*, possède un caractère précieux dans l'inflammation de l'œil; elle l'affecte dans ses parties profondes, dans ses éléments fibreux. Par là et par son caractère général, elle correspond à l'ophtalmie arthritique; il y a plus de douleur que d'inflammation apparente. Pour la *coloqueinte*, la douleur se propage de l'œil aux lobes antérieurs du cerveau; pour la *spigélie*, la douleur procède du dedans au dehors vers l'angle interne de l'œil, et, pour l'une et l'autre, l'injection variqueuse des vaisseaux de la conjonctive dessine quelquefois un bourrelet autour de la cornée. Pour la *coloqueinte*, les objets apparaissent parfois ignés; l'injection est rose et moins grande que pour la *spigélie*; mais elle constitue un symptôme assez constant avec la sensation de pression et de brûlement.

Maintenant faut-il voir dans la *coloqueinte* un médicament contre l'asthme essentiel, parce qu'il offre parmi ses symptômes une toux sèche, de l'oppression, une sensation de constriction de la poitrine et des battements de cœur, même par accès? Ce médicament est-il préférable à la *noix vomique*, à la *bryone*, à la *camomille*, dans l'ictère déve-

loppé à la suite d'une rapide concentration par la frayeur ou un froid excessif, parce qu'il produit à la peau de la chaleur et de la sécheresse, un prurit violent à la chaleur du lit, une sorte de desquamation générale de l'épiderme, des nausées, un goût amer, des vomissements verdâtres, de la sensibilité et des élancements à la région hépatique? Chaque médicament a sa spécialité d'action dans tous ces cas; en pratique on leur a peu opposé la *coloquinte*. Enfin, faut-il mentionner le diabète parmi les maladies de son ressort? Il ne nous faut rien moins que l'autorité de Bœnninghausen pour l'oser. Il est vrai qu'on l'a donnée en Allemagne pour un spécifique de cette cruelle affection. Nous devons faire observer que, si plusieurs expérimentateurs ont obtenu des urines fréquentes, abondantes et limpides, d'autres ont obtenu des émissions d'urine rares et avec ténésme, quelques-uns des urines fétides, devenant promptement épaisses, gélatineuses et gluantes.

DOSES. — Ce que nous venons de dire des doses du *colchique* (page 331), s'applique à celles de la *coloquinte*.

CUIVRE (CUPRUM).

§ 1^{er} — Histoire.

Le *cuivre* métallique et ses divers sels jouissent à peu près des mêmes propriétés; cependant le métal ayant été particulièrement étudié dans ses effets physiologiques, c'est à lui que se rapporte plus particulièrement tout ce que nous allons dire. Bien que les expérimentations sur le *cuivre* ne soient pas très complètes, il faut encore rayer du nombre de ses symptômes ceux qui ont été tirés de quelques auteurs anciens et qui sont relatifs à des cas d'empoisonnement par cette substance unie au *mercure*, au *soufre*, etc....

Toutefois de nouvelles observations sont venues remplir

cette lacune et permettre de tracer la sphère d'action du *cuivre*, quoique les données cliniques soient, dans l'état actuel de nos connaissances, l'élément le plus faible de nos études, car pendant une période de vingt années le choléra semblait avoir revendiqué pour lui seul ce précieux médicament.

§ 2. — Effets physiologiques.

Le *cuivre* paraît jouir d'une grande influence sur tous les appareils organiques; à ce point que l'expérience et l'observation paraissent devoir lui donner un jour le rang de polychreste. Mais il agit plus spécialement sur les nerfs de la moelle allongée et sur les plexus ganglionnaires.

Ses douleurs sont quelquefois profondes et ostéocopes, habituellement pressives, crampoïdes, siégeant partout surtout aux articulations et dans les muscles; des crampes musculaires se produisent souvent et par accès irréguliers; c'est ainsi que se produisent la plupart des phénomènes du *cuivre*, entre autres les convulsions. Ces dernières dominent: convulsions épileptoïdes, mouvements involontaires comme dans la danse de Saint-Guy, désordre dans les muscles du visage, distorsion, rire spasmodique. C'est ordinairement par les doigts et les orteils, par les extrémités, que commencent les convulsions. Elles sont quelquefois générales; le système musculaire est mu comme par une force étrangère, et l'on observe des tressaillements convulsifs même durant le sommeil.

Cet état du système nerveux de la vie de relation se complète par une sensation de meurtrissure après les convulsions, ou même après les simples douleurs, par une grande lassitude qui devient permanente, par une faiblesse qui arrive à la paralysie. La rougeur de la face, la surimpressionnabilité de tous les organes et l'acuité des sens, des accès d'évanouissement accompagnent les autres

symptômes nerveux par groupe et par accès et conduisent à l'amaigrissement, à la consommation ; c'est quand la vie nutritive est lésée que le système sanguin s'affecte, mais secondairement ; il y a alors des frissons, une fièvre lente, des sueurs froides, des sueurs fortes pendant la nuit.

Les fonctions respiratoire et digestive sont profondément troublées. La première offre depuis l'enrouement et la sensation de chatouillement au larynx, jusqu'à la toux convulsive, sèche avec dyspnée, et à la toux matutinale avec expectoration purulente, y compris des accès d'asthme suivis d'une expectoration muqueuse, blanchâtre. Les muscles respiratoires sont affectés de mouvements spasmodiques, et la respiration en est gênée, courte, gémissante, comme éteinte sous la crampe et le spasme constrictif. Les crampes n'épargnent pas davantage le ventre, ni même le cœur dont les battements par accès irréguliers traduisent la souffrance.

La fonction digestive n'est pas autrement traitée. Les boissons font du bruit en descendant ; ce symptôme, pour le *cuivre*, n'est que momentané et indique le spasme de l'œsophage, non sa paralysie. Telle est aussi la signification des symptômes suivants : abondance de salive, écume à la bouche, hoquet, nausées ou envies de vomir qui s'élèvent du bas-ventre, vomissements violents, sensations de meurtrissure, de pression, crampes à l'estomac, et dans le ventre, convulsions qui surviennent pendant les selles, coliques spasmodiques, rétraction du ventre, douleurs avec anxiété ou convulsions, selles sanguinolentes.

La scène se passe entièrement dans les systèmes nerveux des deux vies, et le cœur n'y participe point ; il n'est pas affecté comme organe de la circulation, mais comme viscère et muscle ; le pouls est faible, plus rare habituellement. De la sphère nerveuse l'action du *cuivre* passe directement à la sphère végétative, sans même avoir pour intermédiaire le système lymphatique. La nutrition est affectée en

elle-même : amaigrissement, consommation, visage pâle, yeux cernés, air triste ; coloration bleuâtre du visage par l'effet du spasme ; prurit brûlant à la peau, taches rouges non circonscrites, dartres squameuses, vésicules séreuses aux extrémités, écorchure à l'intérieur des lèvres, éruptions et ulcérations en divers endroits.

Pour le moral, on a observé également des accès de fureur et de mélancolie, l'anxiété alternant avec des boutades bouffonnes, la douceur avec l'obstination, une agitation continue, des occupations imaginaires, l'inaptitude au travail, des accès d'aliénation mentale avec yeux hagards. Le teint jaunâtre, les gencives ulcérées et d'un rouge pourpre à leur bord sont des symptômes plus particuliers au *carbonate de cuivre*. La toux sanguinolente appartient à l'*acétate de cuivre*, ainsi qu'une action sur le derme par laquelle il correspond à la production de fics et se rapproche de l'*acide azotique*.

On attribue enfin au *cuivre* : l'enchifrènement, la douleur déchirante des dents jusqu'à la tempe, le sommeil en sursauts, le pissement au lit, la douleur pressive dans les yeux, l'ardeur et la sueur à la plante des pieds, la douleur de tête vertigineuse et la sensation de vide dans la tête, l'exaltation de la sensibilité et de la contractilité, les crampes, la rétraction momentanée de certains muscles, le raccourcissement des doigts, le hoquet, les yeux hagards, la sueur froide et la marche par accès irréguliers de groupes de symptômes névropathiques.

La plupart des douleurs s'aggravent par le toucher ; les vomissements sont soulagés en buvant ; c'est le contraire pour l'*ellébore blanc*, avec lequel d'ailleurs il a de l'analogie ; les douleurs viscérales sont aggravées par le toucher et le mouvement. Du reste, le *cuivre* est encore peu connu dans le détail des circonstances de ce genre capables d'influer sur ses effets.

Son action sur la circulation est consécutive à l'at-

teinte qu'il porte à la vie nutritive par les nerfs de la vie organique. L'*acétate de cuivre* est même remarquable sous ce rapport, et il doit être compté parmi les médicaments à action spéciale sur le derme par les productions sycosiques et les végétations.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Parmi les affections diathésiques avec fièvre lente que le *cuivre* peut attaquer avec succès, nous devons mentionner la phthisie pulmonaire. On s'adresse plus particulièrement alors au *carbonate de cuivre* ou à l'*acétate de cuivre*. Les symptômes qui indiquent de préférence le *carbonate* sont : toux sèche, amaigrissement, perte des forces, teint jaunâtre, sueurs nocturnes, constipation et coliques, symptômes qui appartiennent essentiellement à ce sel; les suivants indiquent mieux l'*acétate* et font partie de sa symptomatologie : amaigrissement, face pâle et creuse, palpitations avec crachats sanguinolents, gêne de la respiration, contraction douloureuse de la poitrine, inquiétude, jactation continuelle, langue humide, soif vive, pouls petit. Tous les deux comptent, parmi leurs effets, les gencives ulcérées ou ramollies, avec un liséré d'un rouge pourpre.

Le *cuivre* ne doit pas être étranger au traitement de la phthisie mésentérique, des catarrhes chroniques, des leucorrhées anciennes avec grande irritation vulvaire, lorsque la nutrition générale est en souffrance, qu'il se produit des accidents spasmodiques, et que l'éréthisme persiste dans les organes de la vie de relation, ou qu'il s'établit des flux muqueux ou purulents. Le *cuivre* est peut-être plus efficace que l'*argent* dans certaines caries avec dyscrasie plutôt veineuse que lymphatique, surtout si une fièvre lente l'accompagne, et si cette fièvre est rémittente et irrégulière, avec gonflement du ventre, constipation, yeux

enfoncés, pouls petit et concentré. Il y a, de plus, dans l'opiniâtreté des vomissements, dans l'abondance de la diarrhée succédant à la constipation, dans la rétraction du ventre et parfois son ballonnement, dans les renvois, dans l'écoulement d'eaux glaireuses ou sanguinolentes, dans les crampes et la pression douloureuse à l'estomac, dans l'anxiété..., des symptômes qui, conjointement avec l'état général, indiquent le *cuivre* contre certaines affections chroniques de l'estomac, même contre l'induration chronique de quelques-unes de ses parties.

Le choléra asiatique a mis en relief cet important médicament, en lui assignant un rôle nécessaire dans le traitement de cette cruelle maladie, et dans sa prophylaxie. Le docteur Schmit, médecin de la duchesse de Lucques, imagina le premier les petites lames de *cuivre* appliquées sur la peau, comme préservatif du choléra; le docteur Burq inventa les chaînes métalliques pour le même objet, d'après les observations faites sur les ouvriers travaillant les métaux et le *cuivre*. Ces ouvriers ont joui d'une immunité générale dans toutes les épidémies de choléra. Hahnemann conseilla le premier ce médicament avec l'*ellébore* et l'*arsenic*, lors de la première invasion du fléau. Les succès obtenus par cette médication, à laquelle on a joint quelques médicaments, tels que : le *charbon végétal*, l'*ipéca*..., l'ont propagée partout, et l'ont recommandée à une multitude de praticiens sérieux. Le *cuivre* s'alterne avec l'*ellébore* ou avec l'*arsenic*, comme prophylactique du choléra. Pour le traitement curatif, on le donne contre les crampes, qu'il soulage toujours, et qu'il guérit tout en contribuant aussi à modifier les évacuations. Mais on s'adresse pour cela particulièrement à l'*ellébore blanc*, d'où vient que l'on alterne ordinairement ces deux médicaments à courts intervalles dans le choléra confirmé.

Le *cuivre* trouve un emploi rationnel dans la diarrhée aiguë ou chronique par irritabilité intestinale, ou éré-

thisme spasmodique, quelquefois après un refroidissement. On observe ou non du ténésme, mais toujours des tranchées qui accablent et épuisent les forces; le ventre est rétracté, et il y a des tiraillements douloureux dans les membres inférieurs. La constipation de son ressort est due également à l'irritabilité, et tient de celle du *plomb*; c'est dans la constipation que les hémorroïdes sont douloureuses et saignantes. Dans ces deux cas, les urines sont rares et occasionnent des cuissons. Elles ne sont abondantes que dans les états convulsifs, généraux ou partiels; elles sont, dans toute autre circonstance, troubles ou fétides.

L'utilité du *cuivre*, surtout de l'*acétate de cuivre*, est incontestable dans la suppression de la sueur des pieds, comme dans la suppression des règles, quand il s'ensuit des spasmes hystériques, des diarrhées violentes ou l'asthme spasmodique; l'indication en est manifeste, si l'on a affaire à des sujets secs, irritables, avec tressaillements musculaires dans le repos inquiétude morale habituelle. De pareils sujets appellent facilement le *cuivre* dans une foule de douleurs rhumatismales et même ostéocopes, qui se montrent le plus souvent par saccades. Chez eux, la fibre musculaire est plus fatiguée par le mouvement, le spasme, la douleur, et elle offre plutôt la sensation de meurtrissure. Les convulsions et les crampes musculaires du *cuivre* ont quelques analogies parmi les effets de l'*ipéca* et de l'*ergot de seigle*. Le *cuivre* et le *plomb* affectent plus spécialement les muscles extenseurs dans les affections douloureuses rhumatismales et paralytiques; c'est le contraire pour le *causticum* et le *sel marin*, qui affectent de préférence les muscles fléchisseurs.

La danse de Saint-Guy n'est modifiée par le *cuivre* que lorsqu'elle est chronique ou tout à fait à son début, et partielle; les spasmes et les convulsions ne sont pas continus; le sujet a de bons moments, mais les muscles volontaires sont dans un état d'excitabilité perpétuel.

Les spasmes hystériques du ressort du *cuivre* et l'éclampsie se rapprochent des convulsions épileptiformes. Les viscères du bas-ventre participent à l'état convulsif; il y a dégoût, vomissement, vomiturations douloureuses ou diarrhée, constriction à la gorge, et toutefois pas de phénomènes consécutifs. L'*ignatia*, le *platine* et la *valériane* ont quelques analogies avec le *cuivre*.

Il correspond à l'épilepsie purement nerveuse, essentielle : palpitations musculaires, cris subits au début. Débute rapide, contorsions, convulsions procédant des extrémités vers le tronc. L'*acétate de plomb*, qu'on connaît peu, pourrait lui être analogue; il faut noter cependant que le *plomb métallique* correspond à des convulsions épileptoïdes, qui procèdent du tronc et des viscères vers les extrémités; le cerveau est affecté en dernier lieu; il l'est avant la périphérie dans le *cuivre*. Le *carbonate de chaux* et la *belladone* sont utiles dans un traitement de ce genre à d'autres titres que ce médicament, et ils se complètent mutuellement. Le *zinc* correspond mieux qu'aucun autre aux cris et aux prodromes d'une épilepsie; sous ce rapport, il peut trouver sa place dans un pareil traitement. Il est fort important de tenir compte, particulièrement dans cette affreuse infirmité, de l'état du moral; celui avec lequel les effets du *cuivre* ont de l'analogie est la mélancolie, l'amour de la solitude, l'anthropophobie, l'isolement jusqu'à l'hallucination et à la manie.

Il faut penser au *cuivre* quand, à la suite de fréquents accès d'épilepsie, les sujets ont les yeux hagards, brillants ou affaiblis, les traits contournés, l'air anxieux, une grande inégalité de caractère, de la lassitude, une grande faiblesse musculaire, des mouvements et des tre-sailllements involontaires, une grande impressionnabilité de tous les organes. C'est surtout à la suite d'accidents convulsifs que le *cuivre acétique* s'est trouvé utile contre certaines affections mentales, caractérisées par la

tristesse, la peur et une exagération de l'hypochondrie.

Nous arrivons à cette autre propriété du *cuivre*, qui recevra peut-être un jour une extension méritée, en s'étendant aux spasmes viscéraux; elle consiste dans son efficacité contre les toux convulsives à la deuxième période de la coqueluche. Son indication est pleine et entière, si la toux est dégagée de tout élément phlegmasique. La face et les lèvres sont bleues dans les quintes, et les yeux sont ecchymosés, les accès sont plus fréquents la nuit, ils déterminent le jour des vomissements, ce qui n'est pas particulier au *cuivre*; le spasme est prolongé, la respiration interrompue, la roideur du corps tétanique; il y a même des crampes, et, après l'accès, les sujets tremblent, vomissent, sont accablés, moins cependant que pour la *belladone*, dont l'action porte sur le cerveau, et qui correspond à l'élément phlegmasique. Ce qui paraît différencier la *drosère* du *cuivre*, c'est que celui-ci n'a pas le froid des extrémités, ni l'épistaxis de la *drosère*, et que celle-ci n'a pas la suspension de la respiration au même degré, ni la même roideur tétanique, et l'apparence d'asphyxie qui caractérise les cas graves adaptés au *cuivre*, et principalement à l'*acétate de cuivre*.

Plusieurs praticiens ont indiqué le *cuivre* contre le croup, avant l'existence des fausses membranes, et contre l'élément convulsif de cette affection : l'angoisse, la respiration convulsive, l'enrouement opiniâtre, la toux sèche avec étouffement; ces symptômes du *cuivre* appartiennent plutôt à la dernière période du croup et à ses suites; il est vrai que l'on connaît moins l'action de ses sels, auxquels l'avenir peut donner une importance plus grande dans la coqueluche, dans le catarrhe suffocant, l'angine de poitrine... Mais l'emploi du *cuivre* dans l'asthme nerveux et spasmodique, est justifié, tant par les symptômes de ce médicament, que par les cas de guérison, avec cette observation que pour le *cuivre*, la plupart des acci-

dents asthmatoides ont leur origine dans le spasme des muscles volontaires de la respiration.

En terminant, nous voudrions pouvoir établir les indications du *cuivre* dans les lésions organiques et les affections cutanées. Son efficacité, en pareils cas, n'est pas suffisamment établie par des faits. On peut, en acceptant le fait isolé de l'action de l'*acétate de cuivre* sur le derme par la production des végétations sycosiques, l'utiliser dans la sycose rebelle, comme dans les affections dartreuses, opiniâtres, sèches, avec prurit et écailles, dans certaines caries indolores, sans écoulement et stationnaires, enfin dans des ulcères croûteux invétérés.

DOSES. — A l'intérieur, l'on emploie la première, deuxième ou troisième trituration de *cuivre* ou de ses sels, à la dose de 1 à 4 décigrammes en vingt-quatre heures, et par fractions souvent répétées, dans les cas où l'activité de la réaction a subi de graves échecs, comme dans le choléra; mais fréquemment, les doses moindres de la sixième et douzième atténuation, sont plus utiles. Les névralgies et les lésions de la sensibilité se contentent ordinairement d'atténuations encore plus élevées; les affections locales et les lésions organiques exigent souvent l'emploi des triturations, et en outre des applications locales à l'aide de l'*acétate de cuivre* pour la cautérisation des aphthes, des ulcères, de certaines ophthalmies granuleuses.

DATURA STRAMONIUM (POMME ÉPINEUSE. — STRAMONIUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

On emploie la plante fraîche de la *pomme épineuse* ou *stramonium* pour confectionner la teinture. On la range dans la famille des solanées, *Juss.* — Pentandrie monogynie, *Linné.*

L'introduction de ce médicament dans la matière médicale est relativement récente (1). Il semble, d'après tout ce qu'on en a dit et d'après tous les faits qui se sont produits, que le *stramonium* doit trouver peu d'indications à remplir quand on connaît la *belladone* et la *jusquiame*, la *belladone* surtout, avec laquelle il a la plus grande analogie d'action.

Nous doutons fort que Hahnemann et les médecins de son école se soient bien compris eux-mêmes en établissant, dans les symptômes d'un médicament, des effets dits, les uns primitifs, les autres secondaires. Il est évident qu'il existe une certaine variété d'effets pour chaque médicament aux diverses doses et chez les sujets de constitutions différentes, et surtout, qu'aux diverses phases de son action, un médicament est tantôt excitant, tantôt torpide, et enfin asthénique (il ne s'agit pas ici d'intoxication dans le sens d'action rapide de doses délétères ordinairement attaché à ce mot); il fallait, pour établir une pareille distinction ou classification des symptômes, autre chose que des affirmations, alors qu'il est si naturel et si facile, en éloignant toute idée préconçue et systématique de suivre l'action du médicament dans toutes ses phases et dans tous les appareils organiques, eu égard à son électivité et à ses symptômes caractéristiques.

Nous devons donc, comme nous avons fait jusqu'ici, assigner à la première phase de l'action du *stramonium*, c'est-à-dire à la surexcitation des systèmes nerveux et sanguins : 1° la mobilité et l'excès de sensibilité et surtout de contractilité des muscles soumis à la volonté, avec la suppression des excrétions et des sécrétions, enfin l'éréthisme général des vaisseaux capillaires; 2° à sa dernière phase, la paralysie, la torpeur, la détente, l'augmentation des excrétions et des sécrétions. L'on comprend qu'il n'y a ici ni

(1) Bayle, *Bibliothèque de thérapeutique*, Paris, 1830. t. II, p. 249.

symptômes primitifs ni symptômes secondaires, parce que l'on ne peut attribuer les uns simplement à l'action du médicament, les autres simplement à la réaction de l'organisme, tous étant le produit de la vitalité mise en jeu sous l'influence du médicament, tous étant par conséquent appelés à servir de base à des indications thérapeutiques, plus souvent d'après la loi des semblables, quelquefois d'après la loi des contraires.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Le *stramonium* a une action plus spéciale que la *belladone* sur le système *cérébro-spinal*; non moins qu'elle sur le nerf vague, dans la partie supérieure de ce nerf, autrement appelé pneumo-gastrique, mais moins qu'elle sur le système sanguin, dont les phénomènes sont plus subordonnés à l'influence du cerveau et de la moelle allongée. Le délire du *stramonium* est également plus violent, furieux même; ses crampes plus essentielles et tétaniques. On reconnaît à la *daturine* des propriétés plus franchement nerveuses et plus spéciales sur le pneumo-gastrique.

Le caractère général des affections nerveuses du *stramonium* est un éréthisme qui va jusqu'à l'orgasme sanguin, mais sans l'universalité et la fixité que lui donnent la *belladone* et d'autres médicaments plus franchement pyrétiques. Le spasme domine et les névralgies ne se produisent que sous l'influence de la détente et de l'état subaigu et chronique, alors que les centres ne sont plus sous l'empire de la congestion active ou de la tension nerveuse.

Le *stramonium* offre, même sans fièvre, des rêves bizarres, la confusion des objets, le délire à haute voix, le rire sardonique, la dilatation des pupilles, des manies, des vésanies périodiques, des accès de fureur, des convulsions tétaniques ou cataleptiques et épileptoïdes, des spasmes partiels, par exemple du globe de l'œil avec strabisme,

des accidents spasmodiques de la gorge qui ont de l'analogie avec l'hydrophobie... Tous les accidents de ce genre offrent des indications du *stramonium*, alors même qu'ils ont lieu avec la fièvre; ils constituent souvent des symptômes caractéristiques. Mais presque toujours, il est utile de l'alterner avec la *belladone*, ou de donner ces médicaments l'un après l'autre; ainsi dans : 1° les encéphalites, avec délire furieux et quelque tendance au strabisme, ou symptômes convulsifs des muscles de la face; 2° certaines fièvres nerveuses qui suivent l'accouchement, avec éréthisme, délire, œil égaré ou convulsé, nymphomanie; 3° les fièvres typhoïdes et typhiques, avec spasmes musculaires de la face, des membres, du pharynx en avalant, ou même tremblement des membres, délire bizarre, rire insensé; 4° la pneumonie des vieillards avec divagations et fictions de l'imagination; enfin d'autres affections fébriles, graves ou exanthématiques, dans lesquelles l'état convulsif ou torpide des muscles de relation, la suppression des excréments et des sécrétions, coïncide avec l'exaltation cérébrale, le délire gai, les hallucinations, l'état convulsif des yeux et des muscles de la face (zigomatiques), la paralysie de la langue, le murmure inintelligible...

Le *stramonium* est encore fort utile : 1° dans les apoplexies avec perte du sentiment, assoupissement, convulsions, trismus des mâchoires, paralysies, sueurs froides; 2° dans la folie essentielle avec accès de manie et fureur, hallucinations de la vue et même de l'odorat et de l'ouïe, oppression asthmatôïde durant l'accès; 3° dans l'hydrophobie avec fureur, convulsions violentes, loquacité, manies, rires et chants ridicules, son indication vient souvent à la suite de la *belladone*; 4° dans les affections nerveuses essentielles du cerveau, avec convulsions épileptoïdes, cataleptiques, hystériques, ordinairement caractérisées par le renversement du corps, la roideur des muscles ou d'un

membre, le trismus des mâchoires, le sommeil profond, la respiration stertoreuse; 5° dans les convulsions choréiques, le bégayement, le strabisme, le hoquet convulsif et des affections spasmodiques souvent hypérémiques des femmes et des enfants, avec mélancolie, fourmillement dans les membres ou torpeur, exaltation des sensations, divagation; enfin le tétanos avec forte congestion à la tête.

DOSES. — Les doses du *stramonium* sont exactement les mêmes que celles de l'*aconit*, de la *belladone* dans les divers cas où il est indiqué.

DIGITALE (DIGITALIS PURPUREA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Cette plante est de la famille des scrofulariées, *Juss.* — De la didynamie angiospermie, *Linn.* — La partie employée est la feuille de la seconde année, avant la floraison. La *digitale* est un médicament qui a été fort employé, sur lequel on a beaucoup écrit, que toutes les écoles ont étudié, et qui, cependant, en est encore réduit au rôle de sédatif de l'action du cœur et de diurétique. Nous osons dire que ses effets ont été mal appréciés. On ne taxera pas cette assertion d'exagération quand on se rappellera que le professeur Bouillaud s'est étonné de ce que des expérimentateurs sérieux aient accusé dans la *digitale* les deux propriétés contraires de ralentir la circulation et de l'accélérer; tant est encore négligée l'expérimentation sur l'homme sain! tant est méconnue l'action du médicament se développant dans l'organisme de la sphère nerveuse aux sphères sanguine et nutritive, s'établissant d'une manière aiguë ou chronique, produisant des effets spéciaux ou toxiques! Nous ne reviendrons pas sur ce sujet, mais nous saisirons l'occasion, à propos de la *digitale*, de signaler une grave erreur de l'école italienne, touchant ces effets

opposés du même médicament. Tommasini, l'un des chefs de cette école, alla plus loin, c'est une justice à lui rendre, que la plupart des écrivains sur la matière médicale, car il connut, dans les médicaments soumis à ses études, cette double action : l'une irritative, sthénique, hypersthénisante, excitante ; l'autre atonique, asthénique, altérante, hyposthénisante. Cependant, devant ranger chaque médicament d'une manière absolue, ou parmi les hypersthénisants, ou parmi les hyposthénisants, il prit le parti de regarder la première période de l'action médicamenteuse, son action sthénique, comme un effet local, comme une action irritative locale ; tandis qu'il accepta et donna l'autre période de l'action du médicament pour l'inverse d'une stimulation dynamique, pour un effet asthénique général. Cette théorie est celle de l'école italienne. Il est bien entendu qu'il n'est pas question pour nous de l'effet local mécanique d'un médicament, nous le reconnaissons avec tout le monde, mais nous le négligeons dans ces études purement médicales, et nous nous en tenons aux effets dynamiques ; ceux ci sont d'abord irritatifs, puis sédatifs, à mesure que l'action se propage à tous les systèmes organiques et qu'elle se prolonge, ou est assez puissante pour se compléter. Ainsi l'école en question, retranchant de l'action du médicament une partie importante et nécessaire de ses symptômes, limite leur sphère d'action, rétrécit le champ de la matière médicale et de la thérapeutique, et s'astreint à une posologie capable de produire le plus tôt possible les effets hyposthénisants seuls recherchés.

Il est évident que, appréciée et connue dans toute son étendue, l'action du médicament offre une bien plus vaste sphère d'activité, des groupes différents de symptômes, et qu'elle exige, par conséquent, une posologie tout aussi étendue, une posologie qui renferme toutes les doses, parce qu'elle doit répondre à tous les effets du médicament, qu'ils soient nerveux, sanguins, ou qu'ils consistent en

lésions organiques ; au lieu de cette thérapeutique grande, naturelle et éminemment puissante et utile, l'école italienne s'attache à perturber et à produire une sédation qui est l'oppression de la vitalité, au lieu d'en calmer l'activité et de la diriger d'après le précepte ancien : *Quo natura vergit eò ducendum* ; pour elle la nature n'est plus la nature médicatrice d'Hippocrate (1) : *Natura morborum medicatrix*. Si c'est à la vitalité que s'adresse le médicament pour rétablir par elle l'harmonie des fonctions et l'intégrité des organes, cette vitalité ne doit qu'être modérée, excitée, dirigée, dans un sens plus ou moins spécial, par l'action convenablement adaptée du médicament.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'augmentation de la fréquence du pouls sous l'influence de la *digitale* ne saurait être révoquée en doute, ni cependant être considérée comme un effet plus fréquent que son ralentissement. Mais lors même que le pouls en est accéléré, la faiblesse devient plus grande. On constate habituellement des palpitations tumultueuses, sans cause appréciable. Les pulsations sont irrégulières et intermittentes, ordinairement avec une pulsation forte et pleine entre deux faibles. L'*antimoine* a quelque action analogue sur le cœur. De plus, il détermine des sueurs, des selles fréquentes et l'embarras gastrique, la *digitale* détermine des urines, l'embarras gastrique et jouit de plus d'électivité sur le cœur, et comme pour l'*antimoine*, c'est par l'entremise des nerfs ganglionnaires. Pour tous deux, on note une subacuité des phénomènes phlegmasiques et la sédation dans leur action complète. Ces analogies entre l'*antimoine* et la *digitale* s'étendent jusqu'à l'état constitutionnel auquel ils correspondent de préférence. C'est

(1) Hippocrate, *OEuvres complètes*, trad. par E. Littré.

celui des tempéraments veineux ou lymphatiques. Un accroissement d'activité dans les absorbants diminue la tonicité de ces vaisseaux par le fait de l'engouement et de la tension; les matériaux alibiles, d'abord convenablement élaborés et animalisés, le deviennent trop ou trop peu, et amènent une débilitation générale et une diathèse veineuse ou lymphatique. Cette disposition correspond à la constitution des gros mangeurs et aux constitutions, soit molles ou phlegmasiques, soit mélancoliques.

Il y a des sujets chez lesquels la *digitale* ralentit toujours, par un effet initial sédatif, les battements du cœur, cela dépend aussi de la dose, quelquefois de l'idiosyncrasie. La *digitaline* opère beaucoup plus fréquemment et plus purement cet effet. Quoi qu'il en soit, l'action de la *digitale* sur le cœur est directe; elle est asthénique dans sa plénitude, et s'accorde parfaitement avec la sédation simultanée qui affecte les reins, dont la sécrétion est augmentée, et les organes abdominaux, qui sont frappés d'une atonie réelle lors même que les vomissements initiaux témoignent d'une certaine irritabilité gastrique. Les oppressions, les congestions thoraciques, l'afflux désordonné du sang au cœur et à la tête, accusent plutôt une faiblesse de l'innervation de l'organe central de la circulation, un affaiblissement de l'énergie du cœur, lors même et surtout alors que des battements précipités de cet organe, des oppressions, des chaleurs, des ardeurs de poitrine dénotent l'engouement sanguin du poumon; car, parmi les effets de la *digitale*, nul ne dénote la congestion active, la phlegmasie franche; au contraire, tous proclament la passivité ou la tendance à cet état asthénique.

Dans les cas d'affections du cœur, de phthisies, d'hydropisies, de scrofules, rapportés par Bayle (1), le pouls était fréquent, et la *digitale* s'est trouvée fort bien adaptée

(1) *Bibliothèque de thérapeutique*, t. III, p. 5 et suiv.

puisqu'elle a guéri ou soulagé d'aussi graves affections. Ces résultats cliniques, appuyés par un grand nombre d'autres, ne nous permettent pas d'accepter les assertions de Hahnemann, qui ne veut trouver des indications de ce médicament que dans les cas où il y a lenteur et faiblesse du pouls, par la raison que le ralentissement du pouls lui paraît un effet primitif de la *digitale*, et son accélération un effet secondaire. Mais on peut penser avec raison que les fortes doses doivent être réservées pour les cas où le pouls est fréquent, et les doses très faibles pour ceux où il est ralenti, parce qu'en ces derniers cas, l'administration de la *digitale* est basée sur la loi de similitude, et que dans les premiers, elle est basée sur la loi des contraires.

Les phénomènes fébriles sont les suivants : il y a froid avec sueur froide, irrégulièrement répartie ; froid des extrémités, sueurs nocturnes souvent précédées de frissons et de chaleur fugace ; la faiblesse musculaire est remarquable, l'urine abondante, le pouls petit, faible, lent, et même irrégulier. Dans les cas plus aigus, on remarque toujours un fond d'asthénie, embarras gastrique, langue blanche et large, absence de soif, urines plus abondantes, grande faiblesse, vertiges, turgescence à la peau et lenteur du pouls, quelquefois diarrhée.

La faiblesse nerveuse, l'accablement immense, l'extrême angoisse, la prostration, les défaillances, attestent que les effets de la *digitale* sont sous la dépendance du système nerveux ganglionnaire, comme nous l'avons dit. Les viscères et les organes que ces nerfs animent, abondent en symptômes qui prouvent leur affaiblissement : stase sanguine dans les capillaires, atonie des vaisseaux absorbants, torpeur des organes de la vie animale, convulsions, défaillances avec sueur générale, vertiges avec tremblement, sensation d'ondulations dans le cerveau comme s'il contenait de l'eau, congestion à la tête, pâleur du visage, nausées, vomissements, sensation de faiblesse, comme si la vie

se retirait de l'épigastre, ballonnement du ventre, diarrhée, selles involontaires, rétention d'urine et flux d'urine, constriction suffocante de la poitrine, congestion à la poitrine, souffrances asthmatiques, palpitations violentes et bouillonnement du sang, froid et engourdissement des extrémités.

Si l'action élective de la *digitale* sur le système nerveux ganglionnaire se fait sentir sur le cœur par le plexus cardiaque, elle n'en est pas moins réelle sur les vaisseaux absorbants, aux limites de l'influence de ces mêmes nerfs, sur les reins, sur l'estomac et sur le foie, par leurs plexus respectifs. Les vaisseaux absorbants, privés de ton, n'absorbent plus autant, ou cessent d'absorber la sérosité, qui transsude des membranes séreuses dans les cavités splanchniques et des mailles de tissu cellulaire; d'autre part, cette transsudation, qui constitue le phénomène d'exosmose, augmente par l'asthénie générale portant indistinctement sur tous les vaisseaux capillaires. C'est ainsi que se forment les collections séreuses. La détente est manifeste, la partie œdématiée est plus souvent flasque que tendue, la peau plus souvent froide que chaude, et pâle que rouge; l'hydropisie est passive. L'acuité des phénomènes hydropiques : la peau chaude, le pouls tendu, la rénitence de l'œdème, seraient une indication pour la *scille*. Une plus grande asthénie, le tremblement, la faiblesse des muscles volontaires, la décoloration des muqueuses indiqueraient le *mercure*. La subacuité avec éréthisme appellerait le *soufre*; le *colchique*, qui a beaucoup d'affinités pour les séreuses, peut être préféré à la *digitale* quand l'épanchement est subaigu et séreux. En différenciant, autant que faire se peut, les rapports de la *digitale* avec l'asthénie des vaisseaux absorbants, il faut aussi noter que cette asthénie porte plus généralement encore sur tous les vaisseaux capillaires, comme le montrent la cyanose des lèvres et d'autres parties, la sécrétion sura-

bondante des urines, les sueurs excessives, les sueurs froides, l'ictère lui-même, les engorgements et les stagnations lymphatiques.

Malgré les graves symptômes que provoque la *digitale*, comme elle ne s'oppose qu'indirectement à la nutrition, elle ne correspond guère aux lésions de tissus, aux altérations organiques qui décèlent toujours, ou une absence de sucs nutritifs, ou leur profonde altération, ou bien encore une aberration du type plastique. Tous les symptômes qui peuvent s'y rapporter sont : élancements brûlants avec asthénie générale et froid, pâleur de la peau, névralgies crampoïdes avec faiblesse nerveuse, certaines douleurs tiraillantes au dos, aux membres, au genou, avec frissons, suivies de gonflement pâle, de roideur paralytique et d'engourdissement des doigts.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections du cœur et du système circulatoire.* — D'après ce que nous venons de dire, la *digitale* correspond aux maladies du cœur avec pouls irrégulier, intermittent, quelquefois lent, avec contraction énergique des ventricules. Le pouls est quelquefois fréquent et petit, allant par ondulations irrégulières, comme s'il allait s'effacer après trois ou quatre pulsations. Dans les commencements d'une affection du cœur où de tels symptômes se rencontrent, il y a moins de troubles généraux et moins de battements tumultueux ; ceux-ci viennent par accès avec oppression ; enfin le pouls ne s'accélère pas au moindre mouvement, à la plus légère cause excitante. On n'observe ces phénomènes que dans le progrès de la maladie, et à mesure que l'asthénie du système circulatoire et des absorbants amène la pâleur et la froideur de la peau, la flaccidité des tissus, la lividité des lèvres, l'œdème des extrémités, des hydropisies avec mollesse des parois, ou que la rénitence de

l'œdème, si elle a eu lieu d'abord, a fait place à l'empatement et à la flaccidité.

L'ascite, l'hydrothorax, l'hydropéricarde..., qui conviennent à la *digitale*, sont toujours caractérisés par la majeure partie de ces symptômes. Il y a, de plus, pour l'hydropisie de poitrine et du péricarde, des accès d'asthme, de l'oppression, des mouvements congestifs, des palpitations, des constrictions suffocantes.

L'asthme, par lésion organique du cœur, et les désordres de ces lésions rentrent dans la sphère d'action de la *digitale*, quand il y a des épanchements pleurétiques et péricardiaques.

C'est dans des circonstances exprimées par les groupes de symptômes que nous énumérons dans ce paragraphe, que la *digitale* s'adapte aux congestions pulmonaires et aux hémoptysies. Cependant elle s'adapte aussi aux accidents de ce genre et aux métrorrhagies dans certaines conditions d'irritations et d'orgasme, entés sur une fâcheuse disposition du cœur à provoquer ces molimens hémorrhagiques et ces hémorrhagies par l'effet d'une stase sanguine accidentelle, irritative, et non encore purement asthénique. Il faut ajouter que les hautes doses employées en pareils cas ont mieux réussi que les faibles (1).

L'action que la *digitale* exerce sur le cœur et qui va jusqu'à en abolir les contractions, au milieu de phénomènes cyanosiques partiels, a porté quelques praticiens à l'employer contre le choléra. Nous ne savons jusqu'où peut aller la puissance thérapeutique d'un agent pareil sur la circulation en ces circonstances. Nous ne nions pas qu'on puisse en obtenir de bons effets, mais plusieurs médicaments ont déjà fait leurs preuves dans cette terrible affection. (Voyez *Arsenic*, *Charbon végétal*, *Ellébore*, *Ergot de seigle*, etc.)

(1) Voyez Bouillaud, *Rapport à l'Académie de médecine* (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1850, t. XV, p. 332).

La *digitale* est employée avec succès dans des fièvres muqueuses au début, lorsque la langue est sale avec symptômes d'embarras gastrique, absence de soif et d'appétit, pouls lent; elle l'est aussi, et plus fréquemment, à une période plus avancée, quand la turgescence sanguine a fait place à un affaiblissement qui se traduit par la lenteur du pouls sans amendement des symptômes gastro-muqueux. Le pouls lent, paresseux et petit, appelle également la *digitale* dans la fièvre gastrique nerveuse; les forces vitales sont comme anéanties, les urines deviennent rares et brunes, et il y a des vertiges et des étourdissements avec des accès de palpitations irrégulières et tumultueuses. Dans ces diverses fièvres, on doit donner une grande valeur à un symptôme plus particulier à la *digitale* qu'au *sumac*, à l'*arsenic* et au *quinquina*; c'est le froid de la partie gauche du corps.

La *digitale* est, avec le *tartre stibié*, l'*antimoine* et le *sénéga*, le meilleur médicament à opposer aux inflammations exsudatives, quand les exsudations sont séreuses et les symptômes généraux, asthéniques et graves, surtout quand la *bryone* et le *mercure* ont été donnés inutilement, ou n'ont point été indiqués dans la subacuité. Ces inflammations, qu'elles aient ou non quelque parenté avec les fièvres muqueuses que nous venons de signaler, s'appliquent aussi bien que ces fièvres l'état indicateur de la *digitale*: affaissement extrême de la vitalité, pouls lent, faible et s'effaçant graduellement, abaissement de la calorification, dégoût, vomissement, diarrhée, anxiété, sommeil court et agité, urines abondantes, variables, décomposées ou s'altérant promptement.

B. *Affections des organes sécréteurs et du système absorbant.* — L'action spéciale de la *digitale* n'est pas bornée au plexus cardiaque, elle s'étend aux autres portions du système nerveux trisplanchnique, avec le même caractère d'asthénie nerveuse et d'affaiblissement de la contrac-

tilité des vaisseaux absorbants et des capillaires. C'est dans ce sens que le foie est affecté et que l'ictère tombe sous son action, lorsqu'il est simple, sans lésions organiques, sans fièvre, avec selles argileuses, urines fréquentes et souvent troubles, ralentissement du pouls, sensation de froid local, sans qu'il y ait sensibilité ou froid extérieur. L'ictère des enfants est plus ordinairement dans ce cas; il s'accompagne de cachexie et de vomissements. Le *mercure* et la *camomille* correspondent à cet ictère, quand les selles sont moins décolorées, qu'il n'y a pas de trouble particulier du côté du cœur, et que les urines n'éprouvent aucun changement notable.

Un phénomène singulier et fort caractéristique de la *digitale*, c'est la couleur bleuâtre des urines; elle coïncide toujours avec la décoloration des selles. L'urine bleuâtre paraît liée à une affection dynamique du foie, ou tout au moins des organes de la digestion. Nous constatons ce symptôme sans prétendre l'expliquer. Tout extraordinaire que soit cette coloration bleuâtre, légère ou très prononcée des urines, nous l'avons rencontrée deux fois, et toujours chez des enfants de six à onze ans, deux fois la *digitale* les a ramenées à l'état normal, et a en même temps dissipé des souffrances hépatiques et abdominales avec fièvre.

La *digitale* est en possession du traitement des ascites et de toute autre hydropisie reconnaissant pour cause la difficulté du retour du sang vers le cœur. Mais autre est son influence sur les mêmes collections séreuses par affection organique du cœur, autre son influence sur ces maladies dues à la détente, à l'asthénie des vaisseaux absorbants. Généralement, les doses en doivent être fort atténuées dans les hydropisies par cause dynamique, et beaucoup moins ménagées dans celles par cause mécanique, telles que l'anévrysme du cœur.

Faisant exclusion de celle-ci pour ne citer que quelques particularités des hydropisies essentielles, nous devons

dire que la passivité de ces affections, alors qu'elles se compliquent de subirritation avec gonflement dur, par suite de la souffrance des tissus et d'une trop longue distension de la fibre, demande quelquefois l'*arnica* et l'*elébore noir*. Dans l'hydrothorax, on combine l'action de la *digitale* avec celle du *soufre*. L'hydrocèle scrofuleuse préfère le *mercure* et la *silice*; la *digitale* peut leur succéder avec utilité, ainsi que le *quinquina*. Les suites d'une apoplexie séreuse réclament le secours de la grande *ciguë*, mais elles s'adaptent aussi quelquefois à la *digitale*. Ses indications dans l'hydrocéphale aiguë sont celles de la période d'exsudation avec collapsus.

Dans toutes les applications précédentes de la *digitale*, on rencontre une contre-indication dans l'hydroémie et la diathèse séreuse proprement dite. Ce médicament n'étend pas son influence jusqu'à modifier ces sortes de cachexies. Il est impuissant à remédier aux lésions de la nutrition et de la plasticité et aux lésions de tissus. Les affections organiques du cœur elles-mêmes n'en retirent d'autre avantage qu'un effet palliatif et la disparition momentanée des collections séreuses qui les reconnaissent pour cause. Parmi les contre-indications de la *digitale*, nous n'hésitons pas à placer les phlegmasies franches, même subaiguës. L'ophtalmie et l'encéphalite que l'on a attribuées à la *digitale* consistaient : la première en troubles nerveux asthéniques avec irritation herpétique; la seconde en congestions passives ou fluxions symptomatiques, chez des sujets affaiblis. L'amaurose qui se développe lentement avec héméralopie, peut cependant trouver un utile modificateur dans la *digitale*, le *quinquina*, le *zinc*. On emploie la *digitale* avec plus d'avantages contre les rougeurs du bord libre des paupières; son action est ici toute spéciale, comme celle du *mézéréum* et du *sel marin*.

Nous ne voulons pas terminer sans mentionner l'efficacité de la *digitale* contre l'hémoptysie et la phthisie, au

rapport d'un certain nombre d'auteurs. Pour arriver aux résultats enviés, il faut exagérer les doses de ce médicament d'une manière grave, alors que nous possédons plusieurs médicaments plus spéciaux et plus sûrs contre l'hémoptysie dans toutes ses variétés; quant à la phthisie, nous ne pouvons reconnaître à la *digitale* qu'une action palliative de trop faible importance.

DOSES. — Plus l'indication de la *digitale* est exacte et tirée de la similitude des symptômes, plus les doses doivent être faibles. Sous ce rapport, l'expérience démontre avec évidence que le caractère du ralentissement du pouls exige des doses très faibles, même quand il est question d'un état fébrile; suivant les circonstances, il faut donc recourir, tantôt à des doses de 20 gouttes de la teinture par jour, tantôt et plus souvent à 2 ou 1 goutte, ou à la plus petite fraction de la première à la douzième atténuation. Dans quelques cas de collections séreuses, surtout des parties inférieures, on emploie la *digitale* à l'extérieur en fomentations et en frictions; il vaut mieux alors user de la décoction de 30 grammes de feuilles pour un litre ou un demi-litre d'eau (1).

DOUCE-AMÈRE (DULCAMARA).

§ 1^{er}. — Histoire.

La *douce-amère* est de la famille des solanées, *Juss.* — Pentandrie monogynie, *Linn.* — Les faits rapportés par les auteurs anciens ont servi, en grande partie, à Hahnemann pour former son recueil des symptômes de la *douce-amère* (2). Plusieurs d'entre eux méritent peu de confiance,

(1) Le mode de préparation et les formules de l'extrait de digitale, sous le nom de *digitaline*, proposés par MM. Quevenne et Homolle, ont, sur le rapport de l'Académie de médecine, été approuvés et publiés par le gouvernement (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1854, t. XX, p. 150 et 334).

(2) *Doctrines et traitement homœopathique des maladies chroniques*. Paris, 1846, t. II, p. 198 et suiv.

parce qu'ils sont dus à des médicaments composés; nous signalerons particulièrement ceux attribués à Althof comme étant le résultat d'un mélange de *douce-amère* et d'*antimoine*.

Boerhaave contribua beaucoup à populariser la *douce-amère*; ce médecin, Linné, de Hahen, Sauvages, de Razoux, etc..., l'ont préconisé contre diverses maladies phtisiques, névralgiques, dartreuses. A en juger par ce qu'en ont dit une foule d'auteurs, l'efficacité de la *douce-amère* contre un assez grand nombre d'affections herpétiques, serait un effet généralement admis. M. Trousseau la relègue dans sa classe des médicaments stupéfiants.

§ 2. — Effets physiologiques.

La peau et les membranes muqueuses sont le siège préféré de l'action de la *douce-amère*. La relation de ces deux vastes surfaces, cutanée et muqueuse, est très évidente dans les effets de ce médicament, et cela seul décèlerait son efficacité dans une foule d'affections cutanées et muqueuses, si elle n'était pas d'ailleurs prononcée par son action sur le système sanguin, lequel est affecté par un effet réactif, par un mouvement fluxionnaire parti de la peau, qui est toujours ici le *pars mandans* du trouble circulatoire et des autres désordres internes.

Le caractère principal de ses effets pyrétiques est de procéder par une impression de froid à la peau, un frisson durable, un refroidissement qui surprend les fonctions de la peau; vient ensuite une chaleur sèche qui arrive jusqu'à l'âcreté, aux picotements, à la rougeur, au fluxionnement avec éréthisme; une sueur abondante, même profuse, amène une détente complète.

Telle est l'influence de la *douce-amère* sur le cœur. Celle qu'elle exerce sur les muqueuses bronchiques, intestinales... est de même nature : froid à la peau, refroidisse-

ment de cette surface, puis bronchite, diarrhée, catarrhe vésical. Son influence sur le système nerveux n'a pas d'autre marche, ni un autre caractère. Seulement, l'action sur la peau retentit sur les nerfs de la face et sur d'autres parties du corps, et détermine des névralgies, des accidents rhumatiques, des fluxions arthritiques, suivant les dispositions du sujet et la diathèse qui le travaille. En général, la fluxion qui se concentre sur une partie du système cutané y développe un gonflement phlegmasique qui se résout toujours par un flux de sueur, de salive..., et celle qui se jette sur le système lymphatique et ses ganglions, développe des adénites et des engorgements; comme la fluxion muqueuse sur les bronches, sur l'intestin détermine une bronchite, une colite avec hypersécrétion.

Ce médicament paraît, d'après cela, être un excellent moyen pour combattre l'affection herpétique qui, déplacée de la peau, se porterait sur les muqueuses. L'expérience l'a prouvé, et la pratique des anciens a autorisé en partie cette interprétation de l'action de la *douce-amère*, car elle s'adapte très bien à ces métastases, pourvu qu'elles soient récentes, ou que le transport de l'affection dartreuse sur une partie du système muqueux, sans avoir absolument ce caractère, ait conservé des corrélations avec la peau par des prurits, rougeurs, boutons, apparaissant de temps en temps, et qu'elle ait excité des phénomènes irritatifs et fluxionnaires sur la muqueuse où elle siège.

On conçoit mieux dès lors : 1° que ce médicament s'adapte plus utilement aux personnes jeunes dont la peau est fine, plus perméable, dont la constitution est lymphatique, et qui contractent facilement un rhume; 2° qu'il développe plus franchement son action dans les temps froids et humides, dont la température et l'état hydrométrique facilitent la réaction de la peau sur les muqueuses; 3° enfin que ses phénomènes s'aggravent le soir, dans le repos et la chaleur du lit, en ce qui concerne surtout la

fièvre et les accidents phlegmasiques et congestifs, et qu'ils s'améliorent par le mouvement.

Dans les circonstances de chronicité ou dans les cas aigus dont l'étiologie échappe à l'observation, les indications de la *douce-amère* ne se tirent plus de cette relation appréciable entre la surface externe et l'interne; on tient compte alors de la constitution du sujet, du commémoratif, du genre des affections muqueuses qui le travaillent d'habitude, de son état herpétique et de la saison ordinairement d'automne.

Du reste, la *douce-amère* correspond encore à un certain nombre de symptômes assez constants et caractéristiques : peau froide, puis chaude et même cuisante, demeurant sèche ou se couvrant de sueur, quelquefois avec un orgasme cutané plus ou moins universel; prurit, rougeurs, éruptions dartreuses, salivation, enrouement, bronchite, oppression, toux convulsive, hémoptysie, nausées, vomissements, tranchées, diarrhée, rétention d'urine; urines abondantes, involontaires, rares, difficiles, troubles; cuisson et sécheresse au gosier, otalgie, vertiges, obscurcissement de la vue, fluxion à l'œil, à la joue; hypersécrétion des muqueuses, engorgement des glandes, pesanteur de tête, congestion à la tête, délire, épistaxis, douleurs avec sensation de froid par le corps, convulsions aux lèvres, aux paupières; cardialgie, entéralgie, lassitude, brûlement çà et là, tremblements, faiblesse paralytique; paralysie de la langue, de la face; sueurs froides.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Enumérons les applications cliniques avec une sobriété de détails qui puisse ne diminuer en rien leur utilité pratique. Les fièvres du ressort de la *douce-amère* sont catarrhales et rhumatismales, c'est-à-dire dues au refroidissement. Ce sont les seules qui correspondent à ce médi-

cament, tant dans leurs périodes initiale et d'acuité, que dans leurs périodes de détente et de chronicité. La suppression de la sueur par refroidissement en est le caractère distinctif; pour la *camomille*, c'est la suppression de la sueur par la nervosité et par émotion morale; pour la *pulsatille*, par l'apparition d'un autre flux, par métastase; pour le *quinquina*, par la congestion cérébrale ou la faiblesse profonde, etc... La *douce-amère* met fin au désordre pathologique en rappelant la sueur, en rétablissant les fonctions de la peau. L'indication de la *douce-amère* est la même si la sueur, en pareils cas, au lieu d'être complètement supprimée, est amoindrie, altérée et de mauvaise odeur, ou encore si l'action de l'air froid et humide a aggravé ou déterminé une fièvre éruptive, l'urticaire même, avec ou sans fièvre et symptômes muqueux ou de catarrhe.

L'aconit est souvent apte à remplir les premières indications propres à la *douce-amère*, mais celle-ci est préférable si le refroidissement a occasionné des coliques, la salivation, une toux convulsive, une rétention d'urine; ou bien si, dans la période de décroissance et de détente, il s'établit des flux muqueux mêmes chroniques, tels sont: diarrhée, salivation, toux avec crachats abondants, asthme humide, et autres accidents dont la guérison exige que l'on excite l'action consensuelle de la peau et des muqueuses. Des phthisies muqueuses peuvent, en ces circonstances, céder à la *douce-amère*; l'enrouement, la toux grasse et même hémoptoïque, des douleurs lancinantes dans la poitrine, l'oppression, la sécheresse de la peau, l'aggravation vespertine, le pouls tendu, la sueur nocturne en sont les symptômes. La coqueluche est encore du ressort de la *douce-amère* quand la cause en est le refroidissement, ou qu'un refroidissement l'aggrave et l'entretient; elle facilite dans ce cas singulièrement la tâche de la *drosère*.

Dans les affections rhumatismales et névralgiques du

ressort de la *douce-amère*, il faut avoir égard à l'électivité de ce médicament sur la peau, point de départ de l'affection, et non à une prétendue action particulière sur la fibre des muscles affectés. Outre leur caractère étiologique, les douleurs de la *douce-amère*, comme celles du *rhododendron*, ont celui d'être lancinantes et déchirantes, d'être aggravées la nuit et de se mêler à une sensation de froid, soit à l'intérieur, soit en diverses régions du système cutané; une gêne de courbature les accompagne souvent.

Non-seulement les douleurs apparaissent, comme les affections muqueuses, après un refroidissement, mais comme elles, elles surviennent aussi après une dartre, une éruption éphémère supprimée à la suite d'un refroidissement. D'après l'action connue de la *douce-amère*, on comprend qu'elle peut être efficace contre la gastralgie et la gastrodynie récentes, quand l'*aconit* et la *colocynthe* ont été sans action, et qu'elle guérit le plus ordinairement les douleurs même chroniques en déterminant des sueurs critiques. La goutte elle-même n'est pas sans éprouver du soulagement par ce remède, dans ses accès avec éréthisme, agitation morale, sécheresse et chaleur âcre à la peau. Enfin les affections névralgiques et rhumatismales que l'humidité a transformées ou répercutées, à la suite desquelles se déclarent des paralysies partielles, ont plus d'une fois trouvé un moyen curatif dans la *douce-amère* alternée avec le *soufre*.

Les engorgements scrofuleux sont encore puissamment modifiés par la *douce-amère* dans le jeune âge et chez les constitutions à peau fine. Toutefois, encore ici il est nécessaire qu'une répercussion de sueur, un refroidissement aient occasionné l'adénite, l'engorgement lymphatique, la phlegmasie, la fluxion scrofuleuse sur les glandes, les yeux, l'oreille... La vivacité de l'inflammation l'exclut tout d'abord et lui fait préférer la *belladone* et le *mercure*

alternés et le *sumac*. Dans les engorgements scrofuleux chroniques l'art possède des médicaments qui lui sont supérieurs en activité et en efficacité, tels sont : le *soufre*, la *baryte*, le *carbonate de chaux*, la *silice*, la *belladone*, le *mercure*, le *sulfure de chaux* ; mais la *douce amère* leur est souvent associée avec avantage, et se montre supérieure à ceux qui viennent en seconde ligne comme antiscrofuleux : l'*acide azotique*, le *lycopode*, la *sèche*, le *sel marin*, etc.

Dans la supposition d'un refroidissement préalable, la *douce-amère* est le premier moyen à employer contre l'endurcissement du tissu cellulaire chez les nouveau-nés (sclérème) ; ses symptômes pathogéniques l'indiquent d'ailleurs, en pareils cas, gonflement œdémateux, agitation, cris, douleurs, diarrhée. Le sclérème a souvent alors une marche rapide ; on conseille le *quinquina* en cas d'anémie et de faiblesse, le *mercure* ensuite. L'*arsenic* correspond aux cas les plus graves.

Revenons au point de départ de l'action de la *douce-amère* et esquissons les maladies de la peau auxquelles elle s'adapte. Ce sont d'abord la plupart des éruptions du jeune âge qu'accompagnent des glandes et des inflammations lymphatiques. Son action doit précéder celle du *mercure* dans ces affections de nature scrofuleuse et herpétique, même chez les adultes ; la *douce-amère* s'adapte aux cinq formes principales des affections cutanées : taches, papules, pustules, croûtes, ulcères ; ainsi : taches plus ou moins saillantes scarlatineuses, pétéchiales, éphélides ; petits boutons pleins, comme ceux de la rougeole, de la miliaire, de la porcelaine ; affections prurigineuses ; l'impétigo, l'urticaire ; les dartres à élément vésiculeux avec croûtes, teigne, croûte de lait, même serpigineuse et sèche, malgré le caractère général suintant et humide des lésions à la peau auxquelles correspond la *douce-amère* ; ulcères scrofuleux, psoriques, plus ou moins invétérés, indolents, et

rongeants, les éruptions de gale dégénérée et certaines syphilides opiniâtres.

Il faut noter qu'en toutes ces diverses formes des maladies cutanées, l'indication de la *douce-amère* ressortit toujours d'un déplacement antérieur de ces affections herpétiques des muqueuses à la peau, de la peau sur le périoste, les glandes, les muqueuses et les séreuses, même quand, en ce dernier cas, il se produit de l'œdème, des collections séreuses, l'anasarque. Ainsi : la gale dégénérée, reparaisant par saisons à la peau, sous des formes indéterminées, et revenant siéger sur les muqueuses le reste de l'année; les restes de syphilis et les syphilides dont le siège à la peau et sur les muqueuses apparentes constitue une dernière transformation; les affections herpétiques succédant à la diarrhée, à l'asthme, à un catarrhe; et la diarrhée, l'asthme et le catarrhe succédant à un herpès; tous ces cas peuvent offrir des indications suffisantes pour l'emploi de la *douce-amère*. Leur opiniâtreté bien connue exige aussi d'autres médicaments : le *gaiac*, la *clématite*, le *mézéréum*, le *soufre*, la *salsepareille*, le *zinc*, le *graphite*, qui ont le plus d'analogie avec elle dans leur action sur la peau.

Les verrues sont, en outre, un des symptômes de la *douce-amère*; elles sont lisses, parfois comme transparentes, s'élèvent rapidement, surviennent plusieurs à la fois, comme par éruptions quelquefois successives. Elles ont de préférence pour siège, le visage et les mains. Dans leur traitement, l'action de la *douce-amère* est souvent préparée ou complétée par le *soufre*, le *lycopode*, le *carbonate de chaux*. Certaines éruptions de furoncles, ou leur apparition successive, surtout chez les rhumatisants, demandent ordinairement l'emploi de la *douce-amère*. Les dartres adaptées à ce médicament affectent, comme les verrues, de préférence le visage, les mains, la partie interne des cuisses, la partie antérieure de la poitrine, les jointures des

membres, c'est-à-dire les parties où la peau est plus fine, et même les lèvres et les grandes lèvres. Peut-être cette particularité explique-t-elle un des principaux caractères des affections herpétiques de la *douce-amère*, une sécrétion plus abondante qui les fait appeler humides. Il est d'observation que les éruptions sèches et lichénoïdes, les efflorescences furfuracées, le pityriasis, ne sont pas en rapport avec ce médicament.

DOSES. Mêmes doses et même mode d'administration que l'*aconit*, le *thuya* et la plupart des autres médicaments végétaux.

ELLÉBORE BLANC (VERATRUM ALBUM).

§ 1^{er} — Histoire.

Cette plante est de la famille des colchicacées, *Juss.* — Polygamie monoécie, *Linn.* — La partie en usage est la racine fraîche que l'on traite selon l'art. L'*ellébore blanc*, presque complètement tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, jusqu'au commencement de celui-ci, a été tiré de l'oubli par une des plus belles productions de Hahnemann, à qui la thérapeutique doit tant. Sa *dissertation historique et médicale sur l'ellébore et l'elléborisme des anciens* (1) est un monument d'érudition. L'*ellébore* était le remède de tous les maux graves et chroniques, mais sans fièvre. Les malades se rendaient en foule, même des pays les plus éloignés, à Anticyre, ville de la Grèce, où se trouvaient des établissements régis par des médecins qui soumettaient les malades à l'*elléborisme*, médication d'une extrême violence.

(1) *Études de médecine homœopathique.* Paris, 1855, 2^e série, in-8, p. 155 et suiv. — Voyez aussi l'important chapitre que lui a consacré Beauvais (*Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments sur l'économie animale.* Paris, 1845, p. 232 à 325).

On traitait ainsi l'aliénation mentale, la mélancolie, les névralgies, les rhumatismes, la goutte, l'épilepsie, les vertiges et les paralysies, l'éléphantiasis, les affections herpétiques, les calculs, la scrofule, l'hydrophobie, le cancer occulte. Hippocrate traitait le choléra de son temps, sans doute le choléra indigène, par l'*ellébore*. Mais enfin ce médicament héroïque tomba dans l'oubli en même temps que la Grèce s'effaçait devant la grandeur absorbante de Rome; et le moyen âge n'en entendit plus parler. Plus tard, à peine lui accorda-t-on quelques mentions indéçises. On confondait même les diverses espèces d'*ellébore*; jusqu'à ce que Hahnemann, non content de faire connaître l'énorme importance que les anciens avaient attachée à ce médicament, se livra à de nombreuses expérimentations, qui furent répétées par un certain nombre de médecins et confirmées hautement par une multitude de faits, depuis le choléra asiatique, jusqu'à des névralgies et à des toux convulsives.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'*ellébore blanc* a des rapports très caractérisés avec le nerf vague et ses ramifications. Cette action sur les nerfs ganglionnaires est plus limitée que celle de l'*arsenic*; et si elle est aussi intense, aussi déprimante et aussi rapidement mortelle dans les cas d'intoxication, elle est cependant moins durable et atteint moins profondément la vie végétative, parce qu'elle n'a pas la même chronicité, quoiqu'elle anéantisse promptement la nutrition et amène un rapide amaigrissement par d'énormes évacuations. L'*ellébore* a quelques analogies spéciales avec l'*arsenic*, celle surtout d'entraîner une faiblesse immense, en disproportion avec l'état morbide, et à propos de quelque symptôme insignifiant en toute autre circonstance, par exemple : une selle, un coryza, une névralgie, un frisson.... L'*ipéca*

et l'*ergot de seigle* s'en rapprochent sous ce rapport.

Affections spasmodiques viscérales, hystérie, troubles nerveux du cœur et de la respiration, désordres fonctionnels, toux convulsive, vomissements et diarrhée spasmodiques et ataxiques, extinction presque totale de la chaleur à l'extérieur, sueurs froides, sidération des forces musculaires, fièvres à symptômes nerveux graves et à marche rapide, névralgies par accès qui vont jusqu'à l'égarément, accès de crampes, sensation de brisement et engourdissement des membres, trismus des mâchoires, accès épileptoïdes, syncopes surtout au moindre mouvement, marche chancelante, amaigrissement général, peau flasque ayant perdu son élasticité, faiblesse paralytique, aggravation des douleurs au froid, à l'humidité et à la chaleur du lit, se dissipant en promenant, apparaissant ordinairement de bon matin, voilà des symptômes qui recommandent justement l'*ellébore* dans plusieurs maladies graves. Nous en poserons les indications en signalant quelques autres symptômes particuliers à chaque affection.

Pour l'*ellébore*, l'ingurgitation de l'eau aggrave ses vomissements; c'est le contraire pour le *cuivre*. De plus ses vomissements reparaisent quand on se lève, et se calment en se couchant. Du reste, ils se produisent, comme les symptômes névralgiques ou spasmodiques, par accès, mais précédés d'un sentiment de désespoir et de découragement : ses crampes sont soulagées par la pression. Les fortes doses, lorsqu'elles provoquent le froid extrême, sont efficacement combattues par le *camphre*; l'assoupissement lourd et les névralgies par le *café*; le froid au corps avec anxiété et congestion, chaleur à la tête, par la *jusquiame*, etc....

La *vératrine*, principe actif de l'*ellébore*, a donné à l'expérimentation des effets analogues à l'*arsenic*, ce qui a porté Pfaf à lui donner le nom d'*arsenic végétal*, tant à cause de ses effets violents et mortels même à doses mo-

dérées, qu'à cause des analogies de quelques effets de cet alcaloïde avec l'*arsenic*. La *véatrine* provoque des effets semblables à l'*ellébore*. L'action est la même au fond.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Nous sommes maintenant dans la voie pour arriver aux indications précises de l'*ellébore*, elles sont toutes bien caractérisées; et il ne serait peut-être pas possible de trouver dans toute la matière médicale des moyens de suppléer à son efficacité : 1° dans le choléra asiatique et dans le choléra indigène, dans les grandes et rapides perturbations des fonctions digestives, lors même qu'elles sont la suite d'indigestion : du plus au moins on observe des évacuations répétées par haut et par bas; la matière des vomissements et des selles est aqueuse, non élaborée avec des grumeaux blancs qui nagent dans le liquide, caractère des évacuations du choléra confirmé; il y a pâleur, froid extrême à la peau qui devient terreuse et flasque; les yeux sont enfoncés, entourés d'un cercle bleuâtre, et il se produit des crampes dans les muscles des membres. L'*ellébore* s'est montré très efficace dans les simples diarrhées de cholérine, qui se déclarent sous l'influence de l'épidémie; et d'innombrables observations ont attesté son pouvoir préventif du choléra, soit qu'on l'administre seul, soit qu'on l'alterne avec le *cuiivre* qui est également adapté à l'affection profonde du système nerveux et plus particulièrement aux crampes.

2° Dans certaines affections fébriles, généralement rapides ou intermittentes, le froid domine, surtout le froid extérieur, la chaleur ne se produit qu'à l'intérieur, l'urine est foncée en couleur, et il y a sueur froide au corps et au front. Des vomissements et des déjections alvines ne feraient que rendre l'*ellébore* plus nécessaire. Il l'est encore

dans certaines fièvres ataxiques et affections nerveuses graves, avec froid long et violent, chaleur bornée aux viscères, ou même concentrée à la tête ou à la poitrine, et signalée, d'un côté, par des palpitations et l'angoisse, et du côté des intestins et de l'estomac, par une perturbation profonde de l'innervation et des déjections répétées; par des sueurs froides parfois seulement à la tête; par des spasmes musculaires ou des convulsions générales; quelquefois par des douleurs violentes sur un point de la colonne vertébrale ou ailleurs, et par l'absence de déjections. En pareils cas, l'action du *camphre* peut être préférée et être tout aussi rapidement utile quand les déjections n'existent pas ou ne dominent pas la scène.

L'*ellébore* facilite l'écoulement des règles chez les personnes frileuses, quand un froid glacial des extrémités ou le froid à la peau semble tenir en échec le flux cataménial. Ce médicament est aussi fort utile dans certains vomissements de sang, avec froid extrême à l'extérieur, accompagné de spasmes, d'angoisse, de palpitations et de chaleur à l'intérieur. C'est à peu près dans les mêmes conditions que l'*ellébore* s'adapte aux vomissements incoercibles de la grossesse, aux convulsions épileptoïdes, à la coqueluche, à l'hystérie, à l'asthme; dans ces deux derniers cas, il y a soif et diarrhée après le manger; et dans toutes les indications de ce médicament, on observe : un pouls petit et fréquent, parfois presque effacé; le froid extérieur, l'enrouement, des sueurs froides, l'affaiblissement musculaire et un grand accablement, et, pour peu que l'affection se prolonge deux ou trois jours : émaciations, yeux caves, peau froide, même ridée, et sans élasticité.

La toux sèche et rauque avec grattement ou chatouillement à la gorge, sans symptôme général remarquable, est quelquefois très bien guérie par l'*ellébore*, tantôt seul, tantôt alterné avec la *noix vomique* ou la *drosère*. Il en est de même de l'ozène avec coryza sec et léger gonflement

du nez avec périostite; de quelques diarrhées déterminées par des boissons froides; de céphalalgies et de migraines hystériques avec faiblesse musculaire considérable; de la faim excessive chez des convalescents; de la facilité avec laquelle des personnes qui sortent de maladie aiguë, grave, s'évanouissent; de la dyspepsie avec vomissement des aliments et constipation opiniâtre, et de la constipation opiniâtre seule, chez des sujets qui ont toujours faim et sont promptement rassasiés, chez des hypochondriaques et chez les maniaques.

L'hypochondrie avec extrême faiblesse et angoisse morale, et la hernie étranglée, sont deux affections dans lesquelles l'*ellébore* peut, du moins, opérer un changement qui facilite l'action d'autres médicaments, ou à doses élevées exercer une perturbation favorable au développement consécutif de ses effets spéciaux, comme on l'observe dans son emploi contre certaines manies avec agitation et délire, contre la folie essentielle avec lubricité, constipation, ballonnement du ventre, horripilation et tressaillement musculaires. Une distinction à faire entre la constipation et la diarrhée de l'*ellébore*, c'est que la diarrhée et les vomissements existent quand ses effets n'affectent pas le cerveau, et qu'il y a constipation lorsque le cerveau est affecté de délire, d'hallucinations, ou participe à l'état de tension dans lequel le système nerveux de relation est retenu par des névralgies violentes, avec désespoir. Ces sortes de névralgies, pour l'*ellébore*, surviennent par accès, sont déchirantes, et non sans des phénomènes généraux, tels que : prostration ou sueur froide, horripilations, anxiété et battements du cœur; une sensation de froid les accompagne parfois, quoiqu'ils s'aggravent à la chaleur du lit. Enfin l'*ellébore* ne correspond pas moins aux douleurs de tête et aux céphalées avec froid au sommet de la tête, ou avec sensation de froid et de chaud alter-

nés, qu'aux céphalalgies avec chaleur, battements et symptômes de congestion.

DOSES. — Il faut, en général, préférer les doses très faibles, depuis deux ou trois gouttes de la teinture jusqu'à quelques globules de la troisième à la dix-huitième atténuation. La dose est donnée par fractions plus ou moins souvent répétées, suivant l'instance du mal. Il n'est pas question dans cet ouvrage des effets violents d'élimination, des doses purgatives, émétiques, et d'autres indications en dehors de la loi des semblables, si ce n'est quelquefois de doses qui, tout en étant assez considérables, ne laissent pas d'être aptes à déterminer des effets spéciaux rentrant dans les attributions de cette loi thérapeutique.

ERGOT DE SEIGLE (SECALE CORNUTUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *seigle* est une graminée de la triandrie digynie, *Linn.* — Son grain est sujet à une dégénérescence solide et cornue qui constitue l'*ergot* en question. Cette substance a été le sujet d'une foule de dissertations (1), surtout quant à ses indications dans les accouchements, et plus tard dans les hémorrhagies. On est étonné cependant qu'après tant de travaux, ses indications ne soient pas plus nettement formulées et son usage étendu à un plus grand nombre de maladies. Ce médicament n'en est que plus digne de fixer notre attention par ses propriétés bien

(1) Consultez Courhaut, *Traité de l'ergot de seigle et de ses effets sur l'économie animale*. Châlons, 1827, in-8 — Espezel, *De l'action hyposthénisante du seigle ergoté*, 1844, in-8 — Levrat, *Recherches et observations sur l'emploi thérapeutique du seigle ergoté*. Paris, 1852, in-8. — Millet, *Du seigle ergoté*. Paris, 1854, in-4. — Payan, *Mémoire sur l'ergot du seigle*. Paris, 1841, in-8. — Mais surtout un article important de Bayle, *Bibliothèque de thérapeutique*. Paris, 1835, t. III, p. 373 à 557.

tranchées et dont le peuple usait longtemps avant le médecin.

Dans cette étude, nous devons regarder comme nonavenus les symptômes recueillis chez les auteurs qui ont décrit l'ergotisme, la raphanie et toutes les maladies convulsives et gangréneuses épidémiques, où l'*ergot de seigle* n'était pas seul en cause, mais bien d'autres graines toxiques mêlées à l'*ergot de seigle*, et souvent aussi à d'autres influences. Cela étant, cette substance est une des plus purement asthéniques et des moins pyrétiques. On ne trouve parmi ses symptômes aucune trace d'excitation sanguine. Ce n'est pas que des essais sur l'homme sain, plus nombreux et plus étendus que ceux faits par des médecins isolés et par des sociétés médicales d'expérimentateurs, en Allemagne, ne puissent révéler dans l'*ergot de seigle* des effets fébriles et quelque influence sur le système sanguin, mais ces effets ne sauraient en aucun cas être sthéniques. L'action de ce médicament, logiquement et cliniquement déduite d'une série convenable de faits, ne peut changer ni dans son expression essentielle, ni dans son électivité. En outre, les indications thérapeutiques étant précisées par cette action, de nouvelles connaissances sur les effets physiologiques du médicament ne peuvent que les étendre à d'autres cas morbides, loin de les changer ou de les restreindre. C'est ainsi que toutes les acquisitions nouvelles doivent profiter à la science, borner chaque médicament à sa sphère d'action, le soustraire aux tergiversations d'une pratique aventureuse et en perpétuer les indications.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'action de l'*ergot de seigle* frappe d'inertie le système capillaire, la nutrition interstitielle et les organes sécréteurs ; mais il paraît que la torpeur atteint promptement les centres nerveux privés des oscillations stimulantes de

l'activité plastique et de l'activité des capillaires. La nutrition n'est pas essentiellement affectée par ce médicament, mais bien l'innervation ganglionnaire, puis cérébro-spinale. Les lésions organiques et l'amaigrissement dépendent toujours de la torpeur nerveuse. Voici les symptômes à l'appui de cette synthèse.

1° *Dans le système nerveux* : angoisse, anxiété avec brûlement à la région précordiale, stupeur et même coma, lassitude après le sommeil, fatigue et pesanteur des membres, sensation de courbature générale et de fourmillement, engourdissement et roideur dans les membres, crampes en diverses parties, abolition des mouvements volontaires, paralysie des extrémités, perte de la parole, alternatives de palpitations du cœur et de calme, ralentissement de la respiration, dyspepsie spasmodique, mouvements spasmodiques de l'utérus, coliques violentes, vomissements spasmodiques, déglutition impossible, vertiges et dilatation des pupilles, affaiblissement de la vue, faiblesse de l'ouïe, extrême faiblesse de la voix, abattement moral, sensation d'engourdissement de la tête, affaiblissement des facultés intellectuelles.

Mais il faut noter aussi quelques symptômes d'excitation nerveuse qui précèdent les autres, hilarité ou mauvaise humeur, sensation agréable de légèreté dans la tête, éclairs et scintillements dans les yeux, acuité de l'ouïe, exaltation du sens du tact au bout des doigts.

2° *Dans le système capillaire* : peau sèche et flétrie, pétéchies, taches livides, peau froide, froid, alternatives de frissons et de chaleur, gonflements œdémateux des extrémités, stases sanguines dans les cavités avec vertiges, sensation de pression et de plénitude avec sécheresse et brûlement, épistaxis, hémorrhagie utérine.

3° *Dans les organes sécréteurs* : larmolement abondant, sécrétion nasale très abondante, salivation très forte, régurgitation de sérosités et de glaires, vomissements

de mucosités visqueuses, et évacuations alvines liquides, diarrhée muqueuse, miction fréquente et abondante, leucorrhée, lochies excessives et séro-sanguinolentes.

Nous ne devons pas omettre quelques rares symptômes de sécheresse des surfaces muqueuses, et parfois un pouls accéléré et dur.

4° *Dans la sphère nutritive* : la plupart des symptômes précédents, et de plus : face hâve, yeux enfoncés, altération des traits de la face, amaigrissement.

Nous ferons observer aussi que les hypersécrétions ont plutôt pour siège les glandes salivaires et les cryptes muqueux de l'intestin que d'autres organes ; par exemple : la peau est sèche, la muqueuse génito-urinaire plutôt irritée et sèche que sécrétant des mucosités abondantes ; le foie semble avoir suspendu son travail sécréteur, tandis que les reins augmentent le leur. Ce sont toutefois là des symptômes qui doivent, pensons-nous, varier plus que les autres. A mesure qu'on s'éloigne de l'électivité du médicament, on remarque davantage que son action dépend de l'état particulier où se trouve la vitalité de l'organisme de la personne qui est sous son influence.

L'inertie de la fibre qui domine les effets de l'*ergot de seigle* le met en rapport plus exact avec les constitutions des personnes molles et lymphatiques, non moins que d'un tempérament veineux, épuisées et sujettes à des flux muqueux atoniques.

Il n'est pas sans intérêt de signaler parmi les symptômes de ce médicament sur les systèmes veineux et capillaire qu'il tend à conserver au sang son caractère veineux : ce qui provient surtout, et de son défaut d'oxygénation dans le poumon par la diminution de la fréquence de la respiration, et du ralentissement de son cours dans les capillaires. Toutefois il ne va pas si loin dans l'état asphyxique que le *charbon végétal*, mais il agit plus que lui sur la fibre organique ; aussi est-il mieux adapté à l'inertie des

tissus, d'où vient sa plus grande efficacité contre les hémorragies passives, contre l'inertie de l'utérus qui tarde à se débarrasser de son produit, contre celle du foie qui a cessé de sécréter la bile....

Une autre observation relative au système nerveux, c'est que l'*ergot de seigle* est, avec l'*ipéca*, et, sauf l'angoisse, avec l'*ellébore* et l'*arsenic*, remarquable en ce que la faiblesse n'est pas proportionnée aux symptômes concomitants, et qui appelleraient plutôt un autre médicament, si cette faiblesse, par son excès même, ne décelait un danger; d'où vient que l'*ergot de seigle* se trouve fréquemment indiqué par un symptôme insignifiant, comme une selle diarrhéique, un coryza, un mal de tête, un vomissement, une colique, une épistaxis, une leucorrhée, une éruption miliaire sans fièvre, lorsque la faiblesse caractéristique les accompagne.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

L'action thérapeutique de l'*ergot de seigle* sur le système nerveux, le rend propre à guérir seul, ou tantôt aidé du *cuivre*, tantôt aidé de l'*opium*, selon qu'ils sont plus ou moins passifs, les spasmes asthéniques, les crampes musculaires et surtout celles des membranes muqueuses, la chorée purement nerveuse et par affaiblissement paralytique, les convulsions asthéniques, suite de névralgies et de congestions passives ou mêlées avec elles. L'*ergot de seigle* est dans tous ces cas un puissant antispasmodique; ses convulsions s'étendent des centres à la périphérie, elles affectent les muscles de relation aussi bien que les viscères, le poumon, par exemple, et le foie. On l'emploie même avec succès dans l'ergotisme, dans les paralysies consécutives à des spasmes et à l'éclampsie, et dans quelques affections consécutives à des fièvres et à des phlegmasies aiguës. Celles-ci ont profondément débilité le système nerveux et entraîné une grande faiblesse générale et une torpeur extraordinaire

de l'activité plastique; elles laissent même après elles des paralysies partielles, et les sujets ont la plus grande peine à rétablir leurs forces et à sortir de leur épuisement et de leur maigreur. En ces circonstances, on observe les traits altérés, les yeux entourés d'un cercle brun et enfoncés dans leur orbite, la peau sale, sèche, ridée et froide, le pouls ralenti et faible.

L'inertie de l'utérus tombe directement sous l'action de l'*ergot de seigle*, soit qu'il y ait aménorrhée ou dysménorrhée asthéniques, soit que l'utérus ne se contracte pas sur son produit dans l'accouchement, soit qu'il ne revienne pas sur lui-même après s'être débarrassé du fœtus, soit qu'il menace de tomber dans le vagin par le relâchement de son tissu ou de ses attaches. Quant au travail de l'accouchement, il est contre-indiqué si le col n'est pas béant; mais il est éminemment propre à conjurer l'accouchement dans une métrorrhagie qui menace d'avortement dans les premiers temps de la gestation.

Dans son action thérapeutique sur le système capillaire, l'*ergot de seigle* signale son efficacité dans les hémorrhagies passives avec accablement physique et moral du sujet, inertie de la fibre, stase sanguine, congestion asthénique. C'est ainsi qu'il guérit certaines hémoptysies, des épistaxis, etc.... et surtout la métrorrhagie et l'excès des pertes menstruelles. Il est encore un excellent médicament à opposer aux affections gangréneuses par asthénie complète avec stase sanguine chronique, plutôt que par congestion rapide quoique passive; en quoi le *charbon végétal* et l'*arsenic* lui sont supérieurs; aussi ne paraît-il pas indiqué dans la putrescence de l'utérus.

L'*ergot de seigle* a des rapports spéciaux avec les muqueuses et les organes de sécrétions, ce qui lui donne une grande efficacité dans les flux passifs de sérosités ou de mucosités non élaborées, se produisant involontairement, comme par paralysie des sphincters ou par atonie

des vaisseaux et torpeur de houppes nerveuses : telle est la diarrhée aqueuse des vieillards; la diarrhée muqueuse avec ou sans flocons ou grumeaux blanchâtres et sans bile; la salivation ou flux de salive filante et claire, sans odeur; l'urine abondante et rejetée fréquemment; la leucorrhée et les pertes séminales; le eoryza avec mucosités claires, très fluides et abondantes. Ceux de ces flux asthéniques qui ont pour siège l'intestin et les organes génito-urinaires de la femme, s'accompagnent parfois de brûlements et de érampes; mais tous sont distingués des flux colliquatifs ou de mucosités trop élaborées, effets d'autres médicaments adaptés à ces sortes de flux.

Nous ne pensons pas qu'on nous accuse de trop agrandir le rôle de l'*ergot de seigle*. Que si quelqu'un le croit, il sera bientôt de notre avis pour peu qu'il l'emploie d'après ces indications. Nous ne finirons pas sans émettre l'opinion que l'action élective de ce médicament pourrait bien porter principalement sur la fibre, ce qui en ferait l'antagoniste de l'*arnica* dont le caractère est sthénique.

DOSES. Les indications de l'*ergot de seigle* basées sur la loi des semblables, ne comportent pas de doses au delà de trois ou quatre gouttes de teinture en potion, et se contentent souvent de quelques globules imbibés de la troisième ou sixième atténuation. Il est même des cas de névralgies, où l'on se trouve bien d'en diminuer encore la dose. Quelques cas de gangrène sénile, d'ulcères atoniques et autres affections locales de cette nature, se pansent avantageusement avec un décocté de 1 à 2 grammes d'*ergot de seigle* par litre d'eau.

ÉTAIN (STANNUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Les anciens ne nous ont rien laissé sur l'emploi thérapeutique de l'*étain*. On ne l'a guère employé que depuis

un siècle, et à titre de vermifuge. Alston l'a préconisé le premier contre le ténia. Stahl et F. Hoffmann l'ont recommandé contre la phthisie pulmonaire, le cancer, les ulcères sordides. Diverses préparations d'*étain* sont encore consignées dans plusieurs pharmacopées où elles figurent comme remèdes contre ces maladies et contre l'épilepsie, l'hystérie, les leucorrhées. Nous sommes redevables à Hahnemann de ce que nous connaissons de plus certain sur ce médicament. M. Trousseau en fait simplement un anthelminthique.

L'*étain* métallique convenablement divisé par des triturations successives avec du sucre de lait, qui aide à cette division, est la préparation la plus connue, et celle qui a été soumise à des expérimentations sérieuses. Il est hors de doute que d'autres préparations d'*étain* soient en possession de propriétés analogues et peut-être plus précieuses, mais elles sont encore trop peu connues pour mériter une place dans cet ouvrage. Nous ne parlerons même pas du *bi-chlorure d'étain fumant*, récemment expérimenté et qui paraît devoir obtenir un jour un rang distingué dans la matière médicale.

§ 2. — Effets physiologiques.

La sphère d'action de l'*étain* est tracée clairement : 1° par ses symptômes qui tous se rapportent, d'une part, au système nerveux de relation ; de l'autre, au système nutritif ; 2° par la dépendance où tous ces symptômes sont d'une action plus spéciale de ce médicament sur les nerfs de la vie organique et leurs plexus les plus isolés, entre autres ceux des organes de la génération. Tous les effets de cette substance traduisent son influence asthénique sur l'organisme, par le système nerveux ganglionnaire. C'est dans ce système qu'il faut chercher le point de départ des affections des nerfs de relation comme des

altérations de la plasticité. Les douleurs, les spasmes, les lésions de la sensibilité aboutissent à la paralysie; les congestions et les irritations aboutissent à la perte de la contractilité de la fibre, aux hypersécrétions et à l'état colliquatif; à leur tour les troubles profonds de l'innervation et de la nutrition réagissent sur la circulation dont les symptômes correspondent à la fièvre hectique.

Telle est la synthèse des études physiologiques sur l'*étain*, et telle est la clef de ses indications thérapeutiques. Nous avons souvent déterminé les rapports d'action et d'électivité des médicaments, par des caractères généraux afin de mettre le lecteur en état de les rechercher lui-même. Pour l'*étain*, il lui sera facile de l'opposer, quant à son action asthénique sur la fibre, à l'état chronique de l'*or*; quant à ses hypersécrétions, au *sulfure de chaux*, à la *pulsatille*; quant à ses flux colliquatifs, à l'*arsenic*.... Cette recherche des rapports ou des analogies des médicaments est un des exercices les plus instructifs, lorsqu'il est fait dans les recueils de symptômes physiologiques, en spécialisant les symptômes différentiels; c'est un bon moyen d'étudier à fond la matière médicale, c'est-à-dire, la source de nos indications, le fondement de l'art de guérir, et sa partie la plus ingrate, la plus difficile et la plus négligée jusqu'à ce jour, la partie, il faut le dire, la plus abandonnée au gré de l'imagination et des systèmes.

Les névralgies du ressort de l'*étain* sont souvent précédées d'une espèce de surexcitation de l'organe; elles s'aggravent insensiblement et décroissent de même; elles consistent en pressions, en tiraillements, en brûlements; le mouvement les aggrave et augmente la faiblesse comme s'il achevait d'épuiser les forces; les symptômes fébriles et les sécrétions exagérées s'amendent et diminuent au contraire par l'excitation du mouvement.

Les spasmes ont lieu par accès; ce sont tantôt des douleurs de crampe avec tressaillements musculaires et inquié-

tudes par tout le corps, tantôt des convulsions qui se généralisent et simulent l'épilepsie avec un *aura* interne, le plus souvent dans l'abdomen ou dans les parties génitales.

Douleurs et spasmes ne procèdent jamais des centres, mais de la périphérie. Cette marche de la circonférence aux centres est propre à l'*étain* pour tous les phénomènes nerveux et sanguins ; car l'irritation des muqueuses naît du mauvais état des tissus et des troubles locaux de la nutrition et de l'innervation, et elle procède des organes extérieurs aux intérieurs. De même les affections paralytiques ont leur origine dans les dernières ramifications des nerfs, dans les extrémités des houppes nerveuses. Enfin, les symptômes fébriles partent des extrémités des vaisseaux capillaires plongés dans des tissus profondément affectés ; la fièvre hectique prend sa source dans l'altération de la trame organique et dans les déperditions de l'économie par les phlegmorrhagies, par les sueurs, par les diarrhées colliquatives.

Les symptômes de surexcitation nerveuse accompagnent ceux de l'excitation sanguine et dépendent, comme eux, de l'éréthisme dans lequel tombe l'économie soumise au travail de décomposition muqueuse et purulente sur l'immense surface des muqueuses. Les systèmes nerveux et sanguin, excités par ce travail, n'y participent que pour en hâter la terminaison fatale : le sang, en circulant plus vite, augmente les déperditions par les parties affectées : poumon, intestins, vagin ; et les excitations vénériennes font naître des besoins dont l'accomplissement achève de perdre ce qui reste de forces. Il est probable que l'exaltation de l'appétit vénérien est quelquefois causé par une plus abondante sécrétion ou même par un flux colliquatif de semence.

L'état moral et physique correspond à ce que nous venons de dire : angoisse et mélancolie qui disposent à pleurer, taciturnité, découragement, hypochondrie, et

mauvaise humeur, accès de colère. D'autre part : abattement physique et moral, tremblement, anxiétés musculaires, lourdeur, fatigue extrême par l'exercice de la parole, amaigrissement excessif, brûlement dans la paume des mains et la plante des pieds, et dans les mains et les pieds, qui souvent se gonflent; horripilations et frissons qui parcourent le corps; chaleur ardente dans les membres, le moindre mouvement rend cette chaleur insupportable; pouls petit et accéléré, sucurs matutinales, sueurs nocturnes qui affaiblissent énormément; selles avec ténésmes, quelquefois le ténésme empêche la selle, diarrhée muqueuse; leucorrhée abondante avec chute des forces; expectoration muqueuse, verdâtre, purulente, expectoration très copieuse.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Les indications thérapeutiques de l'*étain* achèveront de le faire connaître dans l'ensemble de ses effets.

On a très peu employé l'*étain* contre des névralgies, si ce n'est contre des douleurs avec traction, augmentant et diminuant peu à peu. Ce médicament compte plutôt parmi ses effets des douleurs qui ont trait à des affections paralytiques et à des contractions de muscles ou de tendons. On l'a trouvé beaucoup plus utile contre diverses affections spasmodiques et paralytiques : 1° l'hystérie avec leucorrhée continue et affaiblissante, pression utérine comme une contraction, tension douloureuse au nombril, spasmes abdominaux, soulagement par la pression, sensation de gonflement à la gorge, salivation, parole embarrassée; 2° les convulsions éclamptiques revenant fréquemment, l'épilepsie, surtout chez les sujets épuisés par des pertes leucorrhéiques ou diarrhéiques, et chez les enfants à l'époque de la dentition, lorsque chaque percement de dents amène quelques accès spasmodiques, et que la nutrition dépérit. Cependant les médecins allemands qui ont

le plus employé l'*étain*, ne le croient pas assez en rapport avec la constitution de l'enfant ; cela est vrai jusqu'à un certain point, parce qu'il suppose la perfection, ou l'évolution complète du système nerveux, presque comme l'*arsenic*, et à l'opposé du *carbonate de chaux* ; 3° L'asthme humide, avec bronchite phlegmorrhagique ; 4° l'hypochondrie, avec accidents spasmodiques, tressaillements musculaires, soulagement par la marche, découragements et sueurs nocturnes ; 5° certaines hémiplegies et paralysies avec flux colliquatifs, par exemple, sueurs nocturnes opiniâtres et accablantes.

L'*étain* domine la thérapeutique des affections des membranes muqueuses, quand il y a engouement, plénitude, faiblesse nerveuse, excès de sécrétions muqueuse et purulente sur des parties qui ont été fréquemment le siège d'irritations ; tel est le catarrhe phlegmorrhagique et la phthisie muqueuse et laryngée, le catarrhe chronique de la vessie avec abondance de mucus ou de pus et non de glaires. Ces affections s'adressent surtout aux vieillards. Mais, du reste, l'*étain* en est le médicament important dans tous les âges, *positis ponendis*. Le *soufre*, la *silice*, la *pulsatille*, le *carbonate de chaux*, le *sous-carbonate de potasse* lui sont analogues, suivant l'âge du sujet et de la chronicité de la maladie. L'*iode* et le *mercure* ont avec lui plus d'analogie dans le traitement de la leucorrhée qui lui est adaptée ; le *sulfure de chaux*, l'*iode*, le *phosphore*, la *silice* en ont davantage dans celui de la laryngite purulente.

Il résulte de certains cas morbides auxquels on a opposé l'*étain* avec succès, que les surfaces muqueuses peu étendues, telles que celle du nez, de l'œil, de l'oreille, sont moins le siège de sécrétions muco-purulentes que d'un épaissement avec sécheresse et même ulcérations ; d'où vient qu'on l'administre dans l'ozène avec enchifrènement et sécheresse, dans la dysécie avec tintement et

obstruction, dans une certaine ophthalmie sèche avec prurit et cuisson brûlant, douleur tractive tressaillements des paupières et mouvements convulsifs de l'œil. Toutes ces affections ne s'isolent pas d'un état de cachexie avec affaiblissement par des sécrétions précédemment exagérées; et l'on explique l'état de sécheresse et d'éréthisme de ces parties par cette exagération antérieure des sécrétions, par celles qui ont lieu sur de plus grandes surfaces, ou par l'existence simultanée de sueurs colliquatives.

L'*étain* se montre d'autant plus utile contre les sueurs chez les phthisiques, qu'il correspond souvent à la fièvre hectique et à la déperdition qui se fait par le poumon et la muqueuse bronchique. Les diarrhées chroniques avec émaciation et avec atonie de l'intestin, qui se laisse détendre par les gaz, sont encore du domaine de ce médicament; non moins que la gastralgie atonique avec crampes, vomituritions de glaires ou des aliments, excessive lenteur des digestions, indigestions fréquentes avec goût d'œufs pourris, exhalaisons fétides par la bouche. Enfin, les affections vermineuses, avec pâleur, cachexie, abondance de glaires ou diarrhée, présence de vers ascarides lombricoïdes, et même du ténia, cèdent à l'emploi de l'*étain* qui modifie parfaitement l'état cachectique et l'affection des membranes muqueuses et de l'innervation; car il dissipe la gastro-atonie et les phénomènes nerveux et convulsifs qui dépendent du mauvais état des muqueuses et de la présence des vers, même du ténia dans les voies digestives.

DOSES. — Toutes les doses, depuis quelques centigrammes de la première trituration jusqu'à quelques gouttes de la dix-huitième atténuation, peuvent trouver leur emploi. On doit préférer l'une des triturations, à la dose de 2 à 3 décigrammes, dans le cas où il s'agit d'une cachexie ou d'une affection opiniâtre avec peu d'irritabilité. Quelques affections des membranes muqueuses et l'helminthiase

s'accoutument aussi de ces doses. On peut les répéter toutes les vingt-quatre heures. Dans la plupart des autres cas, il faut recourir aux atténuations plus élevées.

EUPHRAISE (EUPHRASIA OFFICINALIS).

§ 1^{er}. — Histoire.

Famille des Pédiculariées, *Juss.*; didynamie angiospermie, *Linn.* — Cette gracieuse petite plante connue de l'antiquité, a des propriétés assez bornées. Cela justifie peut-être l'oubli dans lequel elle est tombée, mais ces propriétés sont si souvent utiles et si clairement déterminées par les récentes expérimentations, que nous avons cru devoir lui donner place ici.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

L'ensemble des symptômes de l'*euphrase* décèle un état catarrhal. Bornons-nous à signaler ceux qui ont un caractère plus tranché : exacerbations des symptômes le soir, douleurs erratiques, bâillements, rêves fatigants, sommeil agité, somnolence le jour, frissons, froid, sueurs nocturnes. Ce médicament, du reste, agit peu sur le système sanguin, et il correspond plutôt à des affections catarrhales sans fièvre ou avec fièvre vespertine. Elle est le médicament du début, même dans la rougeole, avec laquelle elle s'adapte par ses symptômes de bronchite, d'ophtalmie et de coryza.

Nous répéterions ce que chacun sait, si nous rapportions les symptômes en rapport avec ce médicament dans une affection catarrhale, depuis l'embarras de la tête jusqu'à l'émission fréquente de l'urine qui est claire, depuis la toux sèche jusqu'à la torpeur et au picotement des extrémités.

Voici en abrégé les symptômes en rapport avec ses effets :

1° Dans l'ophtalmie par cause catarrhale : affection de la conjonctive qui est injectée, écoulement abondant de larmes et coryza fluent simultanément ; il arrive même que l'œil donne des mucosités et même du sang, qu'il y a des ulcères à la cornée, des taies qui cèdent, quand elles sont récentes, à l'*euphrase* donnée à l'intérieur et appliquée en topique ;

2° Dans le coryza, lequel n'est presque jamais seul, mais accompagne l'ophtalmie ou l'otite ou un état catarrhal général ; il est toujours fluent d'abord, souvent excessif avec sécrétion abondante de mucosités, embarras de la tête et larmes corrosives qui s'échappent des yeux ; l'*euphrase* correspond encore à l'enchifrènement du nez, à l'épistaxis, à l'excoriation des narines ;

3° Dans la bronchite avec d'autres symptômes de catarrhe la toux, d'abord sèche et convulsive la nuit seulement jusqu'à suspendre la respiration, devient grasse et est suivie de l'expulsion de mucosités abondantes.

Voici, du reste, quelques caractères qui en différencient l'action d'avec celle de plusieurs médicaments voisins de celui-ci, dans les affections catarrhales. Pour la *drosère*, le froid affecte souvent les extrémités ; il commence par des frissons ; il y a sensation de brisement des membres, irritation du larynx avec sécheresse et grattement qui excite la toux ; dans la suite, la surface du corps est froide et il survient des épistaxis. Pour le *mézéréum*, la fièvre est plus vive, il y a plus constamment des alternatives de froid et de chaud, et la chaleur succède aux frissons et dure plus qu'eux. L'*euphrase* étend son irritation plus loin que le larynx, sans fièvre ou avant que la fièvre se déclare ; les muqueuses des yeux et du nez s'affectent et sont le siège de cuissons, de larmolement, d'éternement. De plus, elle diffère du *mercure* en ce que chez celui-ci la chaleur est plus vive et avec sensation de

plénitude dans la tête. Il a de plus que l'*euphrase* : la mauvaise humeur, l'irritabilité, l'alternative de frisson et de chaleur, le brisement et l'endolorissement des parties musculaires.

L'*euphrase* n'est pas étrangère aux douleurs rhumatismales ; elles sont passives, crampoïdes, suivies d'engourdissement, de tension, de torpeur paralytique. Des douleurs lancinantes parcourent le corps qui est affecté d'une sensation de froid.

Il est probable qu'une étude plus complète de l'*euphrase* étendra sa sphère d'action et fixera le praticien dans l'application de quelques-uns de ses effets sur la conjonctive, l'urèthre, la pituitaire, et démontrera en elle des propriétés déjà accusées par quelques expérimentateurs, contre les excroissances polypeuses ou ficoïdes des surfaces muqueuses, affections dans lesquelles on l'a déjà employée avec succès.

DOSES. — On donne une ou deux gouttes de la teinture ou de l'une des premières atténuations, par fractions en vingt-quatre heures. Quand on l'emploie contre les excroissances sycosiques et polypeuses, on l'administre comme le *thuya* à l'intérieur et à l'extérieur. Pour ce dernier usage, on touche les excroissances avec un mélange d'une partie de teinture sur deux d'eau commune.

FER (FERRUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

L'observation et les essais physiologiques accordent aux sels de *fer* des propriétés qui ne diffèrent pas, au fond, de celles du *fer métallique* ; on les emploie même assez généralement à la place du *fer*. Il est certain que parmi les symptômes attribués à ce métal, un grand nombre ont été obtenus par son *acétate* et par plusieurs autres de ses sels. Les plus en usage sont : le *tunnate*, l'*acétate*, le *citrate*,

le *lactate*, le *muriate* ou *hydrochlorate de fer*, le *fer magnétique* ou *deutoxyde de fer*, l'*oxyde de fer hydraté* ou *rouille*, le *sous-carbonate de fer*... Nous citerons aussi l'*iodure de fer*, tant préconisé de nos jours, et dont on s'est peu appliqué à connaître les effets physiologiques.

Le *fer* est un des médicaments les plus anciennement usités ; et il est un de ceux que l'on emploie encore le plus souvent. Cependant les discussions sur ses indications ont absorbé l'attention de presque tous les thérapeutes, et l'on s'est mis moins en peine d'en connaître les effets physiologiques ; c'est Hahnemann qui en a donné le premier aperçu. C'était néanmoins le seul moyen de trancher sérieusement les questions d'opportunité du *fer* dans les divers cas de maladies. On aurait ainsi, par exemple, déterminé depuis longtemps les effets diathésiques et chroniques du *fer*, et distingué la cachexie et l'anémie du ressort de ce médicament de celles que combattent plus avantageusement le *quinquina*, le *mercure*, l'*arsenic*, l'*iode*, le *phosphore*... Sans entreprendre un traité sur le *fer*, nous espérons que cette étude suffira pour apprécier les assertions des auteurs sur ses propriétés et pour poser ses indications d'une manière plus précise.

Jusqu'à ce jour les diverses écoles ont employé le *fer* dans les maladies les plus opposées par leur nature et par leurs symptômes ; on l'a donné ici contre les inflammations sthéniques, là contre les phlegmasies des sujets cacochymes ; les uns l'ont administré comme apéritif, ceux-là comme astringent ; l'arthrite, le rhumatisme, l'hydropisie, l'anémie... sous leurs formes les plus diverses, ont été combattus par le *fer*. C'est devant ces variations que nous avons conçu le plan d'une méthode plus complète appliquée à l'étude de la matière médicale. Elles nous avertissaient que les doctrines exclusives préconisant, les unes les propriétés toniques et phlogistiques du *fer*, les autres les propriétés atoniques et affaiblissantes, ne possédaient chacune qu'une

partie de la vérité, et que nous arriverions à la posséder entière, pour ce médicament et pour les autres, en embrassant l'universalité des effets de chacun d'eux dans nos études.

§ 2. — Effets physiologiques.

Tous les faits, dans l'ordre physiologique comme dans l'ordre pathologique, s'accordent pour décerner au *fer* une action élective sur le système nerveux ganglionnaire; mais avec des périodes différentes et une série d'effets opposés aux divers degrés de l'évolution de son action. Cette action aboutit à l'augmentation de l'hématose, à une plus grande proportion de fibrine dans le sang, puis à la profonde altération de ce liquide par le fait même de l'exagération de sa richesse, laquelle détermine l'affaiblissement des organes chylifères et l'altération de la chyfication.

Les phénomènes résultant de l'action du *fer* chez l'homme sain expriment successivement l'irritation, l'orgasme, l'activité des systèmes circulatoire et nutritif, l'exubérance plastique, la congestion, le molimen hémorrhagique, la nervosité, la faiblesse, l'engorgement de quelques organes, la dyspepsie, l'appauvrissement du sang et des humeurs, une cachexie caractéristique. Et à cette échelle ascendante et descendante de phénomènes dynamiques l'on oppose une gradation de doses toutes dynamiques et aptes à remplir toutes les indications.

Les symptômes nerveux qui annoncent le début de l'action du *fer* consistent en une simple concentration, qui est comme le premier degré de l'action asthénique et diathésique finale. Il n'y a pas de spasmes, si ce n'est l'état de froid et les frissons qui parcourent tout le corps, quelques mouvements congestifs chauds vers la tête ou la poitrine, de l'anxiété des battements de cœur, l'embarras et la

pesanteur de tête, des vertiges qui augmentent en penchant la tête en avant.

Les frissons ne tardent pas à être peu à peu remplacés par des bouillonnements de sang, par le gonflement des veines, par une sensation de lassitude; au froid succèdent : une chaleur vive et sèche avec besoin de se découvrir, des congestions à la tête, le battement des tempes, l'oppression, un embarras douloureux à la tête, au-dessus de la racine du nez, la soif, des sueurs. L'état fébrile procède ordinairement par espèce d'accès, les frissons reviennent et sont suivis de chaleur et de sueurs.

Dans la plupart des cas, il se produit une sorte de pléthore avec rougeur des joues, un état florissant de la nutrition et de l'hématose, un peu de constipation, la rareté des urines, la somnolence, l'activité des organes de la digestion, l'acuité des sens, les vertiges, des congestions fugaces au cœur, au poumon, à la tête.

Bientôt il survient du dégoût, des irritations et des douleurs d'estomac, une soif vive, une chaleur incommode, des sensations de froid, surtout pendant le repos, des douleurs passagères çà et là, des maux de tête avec battements, une somnolence pénible, l'agitation dans le sommeil, le vomissement des aliments, des sueurs partielles, de la tristesse et de la mauvaise humeur; la peau pâlit, les forces diminuent.

Si l'usage du *fer* continue, les symptômes se prononcent davantage; il survient de la toux, de l'oppression, des pesanteurs, des douleurs de tête par intervalles, de la diarrhée, de la bouffissure à la face, des hémorrhagies avec bouillonnement du sang, de l'amaigrissement, une grande faiblesse générale.

Ce qu'il y a de particulier en cet état, c'est que les douleurs, qui sont déchirantes et lancinantes, s'aggravent ou apparaissent la nuit et étant assis. Dans la nuit aussi se fait sentir le besoin de remuer les parties douloureuses ou

affectées de crampes; les phénomènes fébriles sont également plus prononcés la nuit. Le grand air fatigue, on y éprouve des espèces de défaillances avec obnubilation; et l'on a besoin d'être couché.

On rencontre chez les personnes qui abusent du *fer*, chez les ouvriers qui le travaillent, parmi les populations abreuvées par des sources ferrugineuses, des maladies chroniques qu'il nous importe d'esquisser : faiblesse paralytique de tout le corps ou de quelque partie, avec tremblement; douleurs violentes dans les membres, obstruction des viscères abdominaux, lientérie, diarrhées chroniques; hémorroïdes, varices, vomissements chroniques, phthisie pulmonaire, hémoptysie, hémorrhagies diverses, suppression du flux menstruel, avortement, stérilité, impuissance, jaunisse, chlorose; états cachectiques où l'hématose semble abolie et la chaleur vitale anéantie.

Voilà bien, dans les pages précédentes, un état nerveux, un état sanguin et un état chronique caractérisés; n'est-ce pas aussi par un semblable développement de symptômes que se forment les cachexies contre lesquelles le *fer* s'administre efficacement? et n'est-il pas rationnel de reconnaître qu'il peut s'adapter aussi bien à la période congestive, sanguine et même pyrétique des affections de ce genre, qu'à leur période ultime et dyscrasique; aussi bien à l'état sthénique, qu'à l'état asthénique? Dès lors le *fer* n'est plus un tonique, mais plus excellemment un médicament spécial qui guérit par son action élective, par ses rapports avec telle et telle maladie.

Si donc on veut fortifier une personne faible, c'est parce qu'elle est malade; sa faiblesse étant nécessairement l'effet de sa maladie ou un de ses symptômes, il faut guérir la maladie; ainsi l'on guérit la cause de la faiblesse et celle-ci du même coup. Le médicament s'attaque à une affection vitale, laquelle étant guérie, l'organisme reprend son activité et ses forces; il remédie à l'affection, l'aliment

remédie à la faiblesse pure. Or il est des médicaments qui peuvent agir comme aliments, médicaments reconstitutifs, qui sont destinés à rendre à l'organisme des éléments chimiques qui lui font défaut; tel est le *fer* dans quelques cas où il manque plus ou moins au sang. De ce nombre sont encore quelques autres substances, mais on se demandera encore, dans une foule de cas, s'il n'y a pas une affection première, essentielle à guérir dynamiquement, laquelle serait la cause de la diminution de la quantité normale du *fer* dans l'organisme.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Chlorose, anémie.* — Que le *fer* soit un puissant générateur du globule sanguin, nul ne le conteste, mais il est nécessaire de proclamer en même temps une vérité qui importe à la juste appréciation de ses effets thérapeutiques, c'est que l'action tonique du *fer* qui le fit appeler par Marcus le *contraire de la chlorose*, n'est que le premier d'une série d'effets de ce médicament sur la vitalité des organes, sur l'innervation ganglionnaire et sur l'élaboration des éléments organiques, qui, au dernier terme de cette série, sont pervertis, altérés, frappés de faiblesse et d'impuissance.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans la discussion des théories qui se sont élevées sur la nature de la chlorose. Nous nous bornons à constater que l'observation clinique comme l'expérimentation pure, s'accordent pour prouver que le *fer* agit dynamiquement sur les organes préposés à l'hématose, et, par conséquent, sur la constitution intime de ce fluide, et nous poursuivons le côté pratique de notre étude.

Donc le *fer* est aussi un agent d'altération du sang et des humeurs, il les appauvrit, il décolore les tissus; il jette l'organisme dans le délabrement et la décomposition,

et voici les symptômes qui l'adaptent à une chlorose déterminée : grande faiblesse musculaire, l'action de parler fatigue, besoin d'être couché, état d'éréthisme et suppression de plusieurs sécrétions, absence de collections séreuses et d'hydropisies, à l'exception de l'œdème des pieds et du boursoufflement pâle de la peau autour des yeux, sommeil agité, fatigue au réveil, gêne du cœur qui empêche de dormir couché sur un côté, pouls petit, bruit de souffle au cœur et dans les gros vaisseaux, palpitations au moindre mouvement, oppression et constriction à la poitrine par moments, sueur matinale, sueur acide, mouvements congestifs à la tête, douleur de tête, surtout d'un côté, céphalalgie qui augmente en se courbant, chute des cheveux, anxiété et battements à l'épigastre, bourdonnement dans les oreilles, yeux ternes, visage terreux ou d'une pâleur terne, facile congestion et rougeur à la figure, rougeur aux joues comme une tache rouge sur la peau qui est pâle à l'entour, pâleur des lèvres, les narines se dilatent à chaque expiration, absence d'appétit, répugnance pour la viande, régurgitations, nausées et vomissements acides ou des aliments, vents, selles non digérées, suppression des règles ou métrorrhagies, toux sèche le matin et après les repas, oppression le soir, crampes à l'estomac, dans le ventre et à la poitrine, crampes dans les doigts, les mollets et les pieds.

La cachexie chlorotique et anémique offre donc un cachet nerveux éréthique ayant son point de départ dans l'affection des nerfs ganglionnaires et dans l'état de souffrances des fonctions hématosiques et nutritives. Il n'y a ni déperdition de sang ou d'humeurs, ni flux séreux ou muqueux qui n'existent point encore. Le *fer* se distingue ici parfaitement du *quinquina*, du *mercure*, de l'*iode*, de l'*arsenic*...; il n'offre ni engorgements lymphatiques des ganglions, ni collections séreuses, ni phlegmorrhagies. La *chlorose* à laquelle il correspond est caractérisée non par

le bruit de souffle qui appartient aussi à d'autres anémies, mais par la pléthore et l'activité sanguine initiales, par l'absence de perte sanguine ou humorale et par l'ensemble des autres symptômes. Les sources du sang semblent taries, l'organisme se flétrit et s'épuise dans toute sa sève et sa fraîcheur; la lésion est dynamique, s'il en fut jamais; enfin les pertes et les hémorrhagies ne surviennent que dans la période congestive et dans l'état cachectique; et, lors même qu'elles sont passives, elles conservent toujours un caractère congestif et éréthique qui est le propre de l'action des ferrugineux et leur effet initial.

Les doses exagérées de *fer* contre une maladie aussi dynamique peuvent bien soulager momentanément, et ont en effet ordinairement ce résultat; mais la chlorose revient encore après avoir de nouveau fléchi sous l'action de ce médicament; puis l'abus a son terme: il se déclare enfin une sorte de pléthore éréthique avec hémorrhagies surtout pulmonaires, suivies de phthisie ou d'une cachexie anémique incurables. En faisant un appel à leur passé, il est peu de médecins qui, ayant employé le *fer* à fortes doses et avec instance, ne puissent dire avoir vu de graves accidents du côté du poumon succéder à ces chloroses de retour ainsi traitées, des chlorotiques cracher le sang après l'emploi des ferrugineux et redevenir plus chlorotiques qu'auparavant. C'est une des vérités que M. Trousseau, malgré ses théories inconciliables, a parfaitement avouées. Et ces accidents ne s'expliquent pas en invoquant l'hypothèse d'un changement de forme de la maladie ou d'une exclusion réciproque de la chlorose et des tubercules pulmonaires, ni encore la préexistence de ces tubercules; ce sont les effets du *fer*, voilà tout.

Parmi les médicaments qui ont une action plus ou moins rapprochée de celle du *fer* dans la production de l'anémie, et dans le traitement de cette affection, nous devons mentionner le *soufre*, la *sèche*, la *pulsatille*, le

platine, la noix vomique, le manganèse, l'iode, l'arsenic, la silice, les acides minéraux.

B. *Phthisie.* Depuis longtemps l'on a conseillé et employé le *fer* dans la phthisie, mais avec des succès précaires et au prix d'accidents qui l'on fait abandonner par le grand nombre des médecins, faute d'indications précises. Il a fallu que l'observation clinique vînt mêler ses données à celles de l'expérimentation chez l'homme sain, pour permettre à quelques praticiens d'y revenir dans le traitement de cette grave maladie. Les symptômes physiologiques du *fer* pourraient déjà nous mettre sur cette voie et préciser les cas particuliers qu'il doit combattre avantageusement; ces symptômes se représentent dans les accidents morbides suite de l'abus du *fer*, et affectant la poitrine; en voici les principaux: toux sèche, spasmodique, avec constriction de poitrine, aggravée par le mouvement, plus fréquente le soir et la nuit, accompagnée de crachements de sang qui augmentent l'oppression; crachats striés de sang, sanguinolents ou purulents après une quinte de toux, ils sont difficiles, puis abondants surtout le matin; plénitude et serrement, chaleur à la poitrine, vapeurs brûlantes montant à la trachée artère, élancements entre les épaules, battements du cœur, oppression plus forte le soir et après minuit, enrrouement, anorexie, répugnance pour la viande, chaleur et somnolence après le repas, renvois, vomituritions, spasme eonstrictif à l'épigastre, diarrhée, selles de matières non digérées, urines briquetées; sommeil sur le dos et impossible sur les côtés, frisson le soir et froid général en se mettant au lit, chaleurs et ébullitions de sang, sueur la nuit et le matin, lesquelles se prolongent parfois vers midi, sueur au moindre mouvement; du reste, peau sèche, pâleur terreuse du visage, congestion à la tête, taches rouges sur les joues, l'exercice de la parole fatigue à l'excès, sensation de syncope en marchant avec obnubilation, tintement dans les oreilles, épistaxis le soir, crampes aux

mollets et aux extrémités, grande fatigue, faiblesse musculaire, pesanteur des membres, amaigrissement, désir insurmontable de se coucher, froid des pieds, œdème des pieds, pouls fréquent, à peine sensible.

Le docteur Muller, qui a publié un travail sur le *fer* dans la *phthisie pulmonaire* a contrôlé ces données pathogéniques, et vérifié les accidents par abus du fer, en employant l'*hydrochlorate de fer* à très faibles doses contre la *phthisie* caractérisée par ces symptômes et par ces accidents. Il est arrivé à poser les indications suivantes : « Je ne puis mieux caractériser, en général, la sphère d'action de ce médicament dans la *phthisie*, qu'en affirmant qu'il est surtout indiqué là où les anciens médecins le trouvaient contre-indiqué et dangereux. Il convient surtout aux sujets jeunes, florissants, qui présentent un éréthisme passager du système vasculaire ou qui sont sujets aux congestions vers la poitrine et la tête.

Les symptômes spéciaux sont : agitation et échauffement facilement provoqués par les mouvements du corps et les émotions morales, et comme conséquence : palpitation, dyspnée, toux, rougeurs subites et par plaques des joues, épistaxis, hémoptysie, fatigue rapide, excitabilité nerveuse. Chez les individus de cette catégorie il est rare que le *fer* n'ait pas une action favorable.

En outre et par ses rapports avec l'état cachectique, le *fer* pourra être souvent administré avec avantage dans le cas de fièvre hectique, de colliquation, de *phthisie* avancée (décrite plus haut); car il résulte de toutes les observations que le *fer* est indiqué contre deux états différents de la maladie, au début et dans une période fort avancée. »

Cette double action thérapeutique n'est pas particulière au *fer*; elle appartient à tous les médicaments, comme nos lecteurs l'ont vu déjà; c'est là un fait que nos recherches nous ont démontré dans la pratique ancienne et dans les applications thérapeutiques modernes; et la cli-

nique est d'accord avec l'expérimentation physiologique.

C. *Eréthisme sanguin, hémorrhagies, flux muqueux, névralgies, cachexies.* — Le lecteur ne sera pas surpris maintenant des indications qui nous restent à poser pour l'administration du *fer* dans les cas d'éréthisme sanguin, chez des personnes irritables, d'un tempérament nerveux et sanguin avec molimen hémorrhagique local ou général, ou avec hémorrhagies actives, particulièrement du poumon et de la matrice, non moins que dans l'aménorrhée éréthique. Le *fer*, en pareils cas, réussit mieux que la *camomille* et la *noix vomique*, son action peut se comparer à celle de l'*arnica*, en cette circonstance; mais de telles indications doivent être remplies par les doses dynamiques les plus faibles.

D'autre part, le *fer*, d'après les symptômes connus, est éminemment propre à combattre l'aménorrhée anémique, à exciter le flux menstruel trop faible ou tardif, à guérir l'hémoptysie et la métrorrhagie anémiques avec pâleur, palpitations, œdèmes.

Il est indiqué dans les bronchites chroniques, les catarrhes de la vessie, les leucorrhées avec flux muqueux ou séro-purulents abondants, lorsque l'anémie a précédé les flux et qu'elle n'est point occasionnée par des pertes sanguines ou humorales. La diarrhée du *fer* est généralement sans douleur, mais souvent avec excoriations à l'anus; sa leucorrhée consiste presque toujours en une sérosité trouble corrosive comme celle du *lolium temulentum*. Le *soufre* et le *quinquina* sont aussi pour l'une et l'autre affection, les médicaments les plus analogues au *fer*. Ils sont, comme lui, très efficaces contre la lientérie que le *laurier rose* combat aussi avec succès. Mais le *fer* a ce caractère d'éréthisme qui l'appelle souvent dans la constipation de même nature chez les sujets anémiques, aussi bien que chez ceux dont nous parlions au commencement de ce paragraphe.

Les névralgies adaptées au *fer* sont toutes accompagnées d'anémie, elles se distinguent par la faiblesse générale, par la pâleur, et par des battements et des mouvements congestifs sur la partie affectée; telles sont certaines odontalgies et douleurs rhumatisques à la tête, dont le *quinquina* et la *sabine* lui disputent souvent la guérison; tels sont encore la sciatique, le tic douloureux..., qui offrent les mêmes caractères.

Le *fer* se donne quelquefois fort utilement dans le cours du traitement d'une maladie sthénique, pour amortir un excès d'irritabilité qui s'oppose à la réceptivité de l'action de médicaments mieux appropriés à la maladie; il remplit la même indication dans les affections asthéniques et anémiques dominées par une trop grande excitabilité de la fibre. C'est avec ce caractère que doivent se présenter la diathèse paludéenne et les états cachectiques pour être amendés par lui; parmi elles nous comprenons les cachexies par abus du *quinquina* et de l'*opium*. Quant à l'abus du *fer*, on y remédie au moyen du *sulfure de chaux*, de la *pulsatille*, de l'*arsenic*.

DOSES. Les trois premières triturations du *fer* sont d'un usage fréquent pour combattre les affections anémiques, diathésiques de son ressort; les atténuations plus élevées s'appliquent au traitement des lésions de la sensibilité et d'un état d'éréthisme. Dans le premier cas on en donne jusqu'à 1 gramme par jour en trois doses; dans le second cas, il suffit d'une goutte ou de quelques globules imbibés de la sixième ou même de la dix-huitième atténuation, dans une potion pour vingt-quatre heures. L'*eau ferrée*, la *boule de Nancy*, espèce de *tartrate de fer*, les diverses pastilles et dragées ferrugineuses, sont le plus souvent préférables à la forme pilulaire, et s'administrent à diverses doses.

Mais la préparation la plus recommandable et que nous avons désignée d'abord est celle du *fer* réduit par l'hydro-

gène et divisé, atténué par des triturations successives avec le sucre de lait.

Le *perchlorure de fer*, dont la solution concentrée peut s'employer à la dose quotidienne de une à vingt gouttes, par fractions, devient aujourd'hui de plus en plus usité et souvent fort à propos. Nous n'avons pas à parler de son usage à l'extérieur comme hémostatique, c'est un des meilleurs : il suffit par exemple d'imbiber de cette solution pure un morceau de coton et l'appliquer sur une piqûre de sangsue pour arrêter instantanément une hémorragie menaçante chez les enfants ou chez des sujets anémiques.

GAIAC (GUAIAECUM).

§ 1^{er} — Histoire.

C'est la résine extraite du *gaiac*, plante de la famille des rutacées, *Juss.* — De la décandrie monogynie, *Linn.* — Le *gaiac* nous paraît devoir conserver une place dans la matière médicale, d'après ce qu'ont écrit les médecins anciens et l'usage très étendu que l'on en a fait jusqu'au siècle dernier. Aujourd'hui c'est à peine si on l'administre encore chez quelques goutteux. Un grand nombre d'auteurs se sont occupés de ce médicament : Ulric de Hutten, Montagnana, Jacques Béthencourt, Teuthorn, Hahnemann, etc. Les premiers l'employèrent contre la syphilis et la lèpre que le xvi^e siècle confondit souvent ensemble. Les guérisons de ces maladies obtenues par ce moyen à cette époque, où elles étaient terribles et bien plus graves, ne peuvent que nous encourager à l'étude des effets du *gaiac*, et de ses propriétés. Giacomini, ne pouvant nier les cas de guérison obtenus dans l'Inde, d'un mal qui ne pouvait être qu'une affection lépreuse ou une vérole dégénérée, cherche à atténuer la signification de ces faits en prétendant que ces affections sont moins graves en ce

pays, ce qui est certainement le contraire de la vérité, et en disant que le *gaiac* y est plus actif, parce qu'il y est récolté et employé dans de meilleures conditions, ce qui est possible.

En Europe, le *gaiac* a été utilisé contre ces affections et contre le rhumatisme aigu et chronique, la goutte aiguë et chronique, le coryza et le catarrhe chroniques, la leucorrhée, la diarrhée et d'autres écoulements muqueux, la scrofule, l'aménorrhée, la fièvre hectique, l'amaurose, la surdité, la carie, les éruptions chroniques comme les dartres.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Les observations anciennes attribuent au *gaiac* les effets physiologiques suivants : névralgies, varices, contractures et raccourcissement des parties musculuses et tendineuses, gonflements sous-cutanés et articulaires, augmentation de la quantité de l'urine, sueurs plus abondantes. Les symptômes observés par Hahnemann et les autres expérimentateurs s'accordent avec les précédents et confirment la donnée pratique des anciens qui regardaient le *gaiac* comme plus efficace, et même seulement efficace, lorsque les sujets sont d'une constitution faible et que la maladie est chronique ou tend à le devenir. Les phénomènes diathésiques du *gaiac* vont jusqu'à la fièvre lente, avec redoublement le matin et le soir, à la faiblesse, à la bouffissure avec pâleur de la face, à la consommation. Mais précisément à cause de ces phénomènes, et pour en arriver là, l'action du *gaiac* est d'abord excitante. C'est ce que prouvent les observations de Barthez qui l'a vu occasionner de vives céphalalgies et des hémorrhagies, et ce que démontrent les essais sur l'homme sain : pouls accéléré et fièvre chaude précédée de bâillements, de besoin de s'allonger, de frissons et d'horripilations; cette fièvre

est suivie de sueurs abondantes, surtout à la tête et le matin, de courbature et de faiblesse des membres avec paresse et horreur du mouvement, de soif et d'envie inutile d'uriner, de constipation et de toux sèche.

Voici le tableau des autres symptômes physiologiques du *gaiac* : douleurs articulaires ; douleurs déchirantes et lancinantes dans les membres ; contractions des parties affectées ; aggravation des douleurs au moindre mouvement ; élancements dans la poitrine ; douleurs pressives dans les aines ; lancinations dans l'urèthre ; roideur dans la nuque et dans un côté du dos ; déchirements et élancements d'un seul côté du dos ; constrictions entre les omoplates, à l'estomac, à la poitrine ; élancements dans les bras et les avant-bras ; douleurs nocturnes profondes dans les cuisses suivies, en changeant de position, de tension paralytique et de faiblesse ; lancinations violentes dans le cerveau ; pulsations dans les tempes ; douleurs déchirantes d'un seul côté de la tête, dans les oreilles ; élancements dans les pommettes et dans les dents ; douleur pressive en serrant les mâchoires ; douleur brûlante à la gorge.

Goût fade, absence d'appétit, renvois et nausées comme si la gorge était pleine de glaires, répugnance pour le lait, borborygmes ; émission fréquente et abondante d'urines, fleurs blanches ; abondantes mucosités nasales et de la gorge, expectoration purulente, sueurs abondantes ; gonflement des paupières, pupilles dilatées ; faiblesse de la mémoire et oubli des noms ; nonchalance, engourdissement des membres, faiblesse paralytique.

Quelques symptômes tels que le regard fixe, l'absence d'idées, l'abolition de la vue, des pulsations dans la tête avec la sensation d'enflure et de plénitude des vaisseaux sanguins, la somnolence après midi, le cauchemar, la roideur d'un côté du dos, donnent quelque raison à ceux qui ont conseillé le *gaiac* contre des accidents apoplectiques. Ces accidents se rattachent à la diathèse arthri-

tique, et à la cachexie consomptive qui paraît être le complément de l'action du *gaiïac*, son effet chronique, le résultat de son action prolongée.

Le prurit ardent à la peau qui augmente en se grattant, surtout dans le dos, des boutons dans la narine et le sourcil, peuvent justifier son emploi contre certaines dartres, si l'on considère ces symptômes comme le rudiment d'une action sur la peau; on peut le présumer, car le *gaiïac* a été mal étudié et point assez expérimenté. Il y aurait encore lieu à l'employer dans les affections rhumatismales, surtout dans le rhumatisme blennorrhagique, dans l'arthrite avec gonflement et contractures, dans quelques périostites, dans la migraine de sujets maigres et descendant de parents gouteux, dans quelques flux muqueux ou purulents, tels que leucorrhée, coryza chronique, otorrhée, bronchite chronique ou même phthisie muqueuse.

DOSES. — La teinture de deux à vingt gouttes, dans une potion, ou quelques gouttes ou globules des premières atténuations, toutes les vingt-quatre heures, sont les doses usitées, les premières de préférence aux autres.

GRAPHITE (GRAPHITES).

§ 1^{er}. — Histoire.

Ce *charbon minéral* appelé aussi *plombagine* et *percarbure de fer* (une partie de *fer* sur neuf de *carbone*), est un médicament nouveau. Il n'a été introduit dans la matière médicale qu'en 1812, par un remarquable travail du docteur Weinhold, qui l'employait avec succès à l'intérieur et à l'extérieur contre les dartres. Son efficacité le recommanda bientôt aux praticiens étrangers; et Hufeland n'y contribua pas peu par sa pratique. En France, la voix élevée par le docteur Marc en faveur de ce médi-

cament n'eut pas d'écho. Il fallait que Hahnemann (1) et plusieurs médecins de son école, animés du désir de réviser la matière médicale et d'éclaircir ses nombreux agents des lumières de l'expérimentation pure, publiassent le résultat de ces essais et une masse de faits cliniques, pour nous faire connaître celui-ci. Nous en abordons l'étude dans l'espérance d'être utile aux médecins, en les armant d'un moyen puissant et beaucoup trop négligé contre une foule d'affections opiniâtres, et en particulier contre la scrofule et les dartres.

§ 2. — Effets physiologiques.

Le *graphite* possède évidemment une action élective sur le système cutané, d'une part, et, de l'autre, sur le système veineux; l'un et l'autre système, c'est-à-dire les éléments veineux et lymphatique, en sont les centres et le système nerveux ganglionnaire en est l'agent direct.

Les caractères suivants établiront suffisamment les différences de son action d'avec celle du *charbon végétal*, de la *pulsatille*, du *carbonate de chaux*, de la *baryte*, du *soufre*..., bien que le *graphite* ait, avec la plupart d'entre eux, des caractères communs; tels sont: grande sensibilité au froid, diminution de la contractilité organique, affection profonde de la nutrition, action lente se développant par une série d'effets qui tendent plus uniformément à l'asthénie.

L'action du *graphite* ne s'exerce ni sur le cœur, ni sur le cerveau d'une manière directe ou active; elle n'a pas de caractère phlegmasique ni nerveux essentiel; ses phénomènes fébriles sont diathésiques. Ils représentent une fièvre lente avec rémittence le soir ou la nuit; le froid et les frissons dominant; la chaleur qui se montre est sèche, brûlante aux extrémités, mais n'est ni fixe ni du-

(1) *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*. Paris, 1816, t. II, p. 226 et suiv.

nable ; la sueur est principalement nocturne et matutinale ; elle survient ou s'aggrave par le mouvement et la moindre fatigue d'esprit ; elle est fétide surtout quand elle est le résultat de ces causes accidentelles.

Tout annonce l'asthénie, le défaut de contractilité des vaisseaux capillaires veineux et lymphatiques. On constate à la tête, à la poitrine, au ventre, dans les membres, des bouffées de chaleur, des mouvements congestifs nombreux, rapides ou changeants, et des sensation de brûlement qui donnent quelque consistance aux congestions éminemment passives et veineuses de ce médicament. Le prurit tant interne qu'externé décèle le même caractère veineux ; il précède et suit les congestions ; la sensation de froid lui succède souvent comme le tremblement et la faiblesse succèdent aux douleurs.

Il y a peu, ou plutôt, il n'y a point de médicament qui détermine plus fréquemment la sensation de brûlement, et qui la détermine en plus d'endroits que le *graphite* ; mais, quoiqu'on l'observe partout, elle domine dans l'abdomen, où tous les symptômes expriment l'embaras du système de la veine porte.

Les cuissons, les prurits, les battements, les sensations d'écorchure et de brûlement qui siègent dans les membranes muqueuses des yeux, du nez, des oreilles, de la bouche, de l'anus, du vagin, de l'urèthre ; les irritations subaiguës avec gonflement et flux muqueux ou surabondance des sécrétions dans ces parties, sont toujours des caractères de l'électivité du *graphite*. Ces symptômes ont l'asthénie pour terme ; elle est représentée d'ailleurs par la majeure partie des symptômes. C'est à la première période subirritative de cette action sur le système veineux, qu'il faut attribuer les groupes de symptômes qui mentionnent la constipation, l'excitation vénérienne incomplète, les violents battements du cœur et les pulsations par tout le corps.

La période irritative du système lymphatique n'offre

pas les mêmes symptômes, et se distingue à peine de l'état chronique par quelque sensibilité dans les ganglions engorgés. L'affection lymphatique est fréquemment confondue avec l'affection veineuse dans la même partie et dans la même lésion.

Mais la plus large part est faite à la surface cutanée, qui offre presque toutes les variétés de dartres et de lésions herpétiques et nutritives, depuis l'éréthisme jusqu'aux rhagades et aux excoriations, depuis la vésicule séreuse et l'ampoule pleine de pus, jusqu'à la dartre crustacée et même rongeante; et, dans tous les cas de lésion des tissus, l'un des caractères dominants de l'action du *graphite*, c'est le suintement, l'abondance des sucres mal élaborés et impuissants à régénérer le tissu et à réparer la lésion.

L'affection du système nerveux ganglionnaire se traduit par une multitude de symptômes auxquels les autres donnent incontestablement une grande valeur. Nous mentionnerons, pour exemple, les suivants : anxiété avec sueurs et nausées, mal de tête avec nausées, chancellement et vertiges avec froid et frissons, teinte jaunâtre de la face avec cercle bleu autour des yeux et pâleur subite de la face par le moindre travail intellectuel, soif et appétit excessif, et plus souvent très variable, ballonnement du ventre, flatulence, plénitude après avoir mangé; le coït occasionne des coliques, des crampes, même sans être complet, et il est suivi de lassitude, de chaleurs, de sueurs générales, et du refroidissement des jambes; les règles sont suivies de froid, de tranchées et de diarrhée, et dans la nuit d'envies fréquentes d'uriner avec agitation hypochondriaque, mélancolie et sueur; des rêves inquiétants gênent la respiration, font pousser des cris et excitent une abondante sueur; il y a anxiété organique avec gémissements sans pouvoir préciser une douleur, fatigue à se trouver mal et qui paraît résider dans le ventre.

C'est, du reste, l'atteinte portée à la plasticité qui révèle

plus distinctement l'affection des nerfs ganglionnaires; toutes les sécrétions sont modifiées par une mauvaise ou incomplète élaboration; les urines sont troubles et se décomposent facilement, la sueur est fétide ou a une forte odeur acide, l'odeur qu'exhalent les mucosités est acide, les rapports de l'estomac le sont aussi, et les sécrétions purulentes et séreuses des lésions cutanées sont d'une odeur désagréable, parfois fétide; cette fétidité s'observe généralement, et surtout dans le mucus nasal, l'odeur du nez est mauvaise, celle de la bouche est aigre et putride. La peau est malade, toute lésion tend à s'ulcérer; on y remarque des tumeurs enkystées, des excoriations, des crevasses, des vésicules rongeantes, des végétations dans les ulcères, des ongles épaissis, une humidité gluante des cheveux, la chute de ceux-ci; et, dans les lésions herpétiques, les sucS réparateurs sont altérés et s'écoulent en dehors ou forment des croûtes caduques.

Le caractère de ces lésions est lymphatique, mais le cachet veineux ne laisse pas de s'y associer quelquefois ou de se produire isolément; il faut noter : diverses éruptions de boutons rouges foncés, des orgelets aux paupières, des rougeurs érysipélateuses, la rougeur de la conjonctive, le gonflement rouge du pavillon des oreilles et du nez, l'épistaxis où un sang noir est mêlé au mucus nasal, l'enflure et la rougeur des gencives et de l'arrière-gorge, des tumeurs hémorrhoidales, l'écoulement de sang hémorrhoidal, le gonflement des veines, le sang des règles noir et épais.

Les surfaces internes sont le siège d'une détente et de flux asthéniques abondants : diarrhée, flueurs blanches, expectoration muqueuse, salivation et coryza fluent; c'est toujours après un éréthisme initial des surfaces exhalantes qui offrent alors quelque sécheresse. Les mouvements congestifs sont de plus en plus asthéniques, d'où le relâchement de la fibre, le boursoufflement des tissus, les em-

pâtements muqueux et lymphatiques, les phlogoses subaiguës de la peau et des ganglions.

L'engouement abdominal, par les stases et les embarras de la circulation du système de la veine porte, quand il domine la scène, entretient une irritabilité intestinale qui porte à la constipation; cette constipation est chronique et contraste avec le caractère de détente qui existe sur les autres surfaces. C'est cet état du système veineux abdominal qui correspond, chez les femmes, à une multitude de souffrances sympathiques, à caractère veineux, qu'amène chaque congestion des époques cataméniales. Les menstrues en sont habituellement retardées par l'éréthisme que la pléthore veineuse entretient dans l'utérus.

Nous connaissons peu de médicaments qui soient plus franchement adaptés aux constitutions molles, lymphatiques, aux sujets travaillés par la scrofule, et également aux tempéraments veineux, aux constitutions des personnes chez lesquelles le sang veineux a éprouvé des difficultés dans sa circulation et des altérations par suite du régime ou du genre de vie. Les effets du *graphite* ne concordent pas seulement avec ce qui constitue matériellement les tempéraments lymphatique et veineux, mais encore avec leurs dispositions morales : d'une part, apathie, timidité des premiers; d'autre part, mélancolie, irascibilité, découragement et désespoir.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

On peut d'autant mieux se faire maintenant un tableau exact de la vaste sphère d'action de ce médicament, qu'aux expérimentations physiologiques de Hahnemann et d'un grand nombre d'auteurs, sont venues s'adjoindre les observations faites sur les ouvriers qui travaillent la *plombagine* ou mine de *plomb*, dans diverses usines et manufactures. Chez eux se prononcent

davantage les états lymphatique et veineux, les affections nerveuses diathésiques ou cachectiques et les lésions cutanées et nutritives. Nous allons passer en revue quelques-unes de ces maladies après avoir fait deux observations.

La première, c'est que nous n'insisterons pas sur le détail des indications quand les symptômes qui précèdent pourront y suppléer, ainsi nous éviterons des redites ; la seconde, c'est que l'emploi de ce médicament ayant été fort restreint jusqu'à présent, nous possédons trop peu de faits cliniques capables d'en constater l'efficacité dans un certain nombre d'affections que l'expérience apprendra sans doute par la suite à combattre.

Nous pourrions citer nos propres observations, mais nous nous bornons ici, comme dans le reste de l'ouvrage, à nous en servir aussi peu que possible et plutôt pour contrôler les données douteuses. Nous nous proposons, soit dit en passant, de donner plus tard les observations que nous recueillons au point de vue de ces études. C'est là surtout que nous pourrions publier des cas de guérison de cachexie par l'*alumine*, le *sel marin*, le *tannin*, le *soufre*, le *carbone*, l'*ammoniaque*, le *fer*.... et d'autres substances salines et minérales dont certaines populations, certaines familles et des réunions d'ouvriers sont travaillés. On a beaucoup négligé les observations de ce genre au détriment de la matière médicale et de la thérapeutique; cependant il est peu de substances que l'on ne puisse ainsi apprécier dans leurs effets chroniques et diathésiques, comme on l'a fait déjà pour l'*écorce d'oranges amères*, la *potasse*, le *phosphore*, le *cuivre*...

Le *graphite* s'est montré très efficace dans les affections suivantes, que nous rangeons dans l'ordre qui correspond au nombre de succès : dartres ; érysipèles chroniques ; ulcères invétérés, scrofuleux, variqueux, psoriques ; ophthalmies psoriques et scrofuleuses ; hémorroïdes fluentes ; aménorrhées et dysménorrhées ; gastral-

gie ; épilepsie et paralysie partielle ; hydropisie ; asthme.

A. *Affections veineuses et scrofuleuses.* — L'état veineux et scrofuleux, et les irritations qui en dépendent, sont à peine susceptibles d'être classés. Ce sont des affections souvent compliquées et diversement combinées avec d'autres éléments morbides.

L'érythème et l'érysipèle du *graphite* sont ordinairement de récédive, chez des sujets affaiblis ou d'une constitution veineuse, chez les femmes à l'époque des règles ou à la ménopause. Tous ces sujets sont travaillés de malaises abdominaux, d'embarras gastriques, de varices aux membres inférieurs, de chaleurs, de douleurs, de brûlements aux hypochondres. L'érysipèle est d'un rouge plus foncé ou plus pâle et il y a plus de gonflement à la peau que dans les cas ordinaires ; la tête est lourde, il y a des battements ; le sujet craint le froid ; la surface de la peau affectée est fendillée, écailleuse et donne souvent lieu à quelque suintement ; l'inflammation est locale, il n'y a pas de fièvre et l'érysipèle est de ceux qu'on appelle phlegmoneux, mais avec une acuité subaiguë et beaucoup de prurit. L'érysipèle du *graphite* se lie souvent aux époques des règles et arrive ou disparaît avec elles. La fluxion à la joue et autres fluxions subaiguës et lymphatiques devenant érysipilateuses sont encore du ressort du *graphite*. Il en est de même de l'érysipèle œdémateux aux pieds et de certains érythèmes arthritiques ; affections qui ont, comme les précédentes, un caractère veineux prononcé et quelquefois scrofuleux.

L'ophtalmie la mieux adaptée au *graphite* est de même nature. Elle se distingue par : chaleur, prurit, cuisson, rougeur et gonflement douloureux des paupières ; cuisson brûlante aux angles des yeux, accumulation du pus ; inflammation et suppuration des yeux ; agglutination le matin, chassie sèche aux cils, photophobie. Chez les enfants scrofuleux, dont les yeux sont fermés par la tumé-

faction avec photophobie et éruption croûteuse à la face, le *graphite* est un médicament héroïque.

Il est indiqué dans l'otite scrofuleuse avec gonflement du pavillon de l'oreille, prurit, sécheresse ou écoulement abondant de pus ou de cérumen altéré et trop liquide, sans douleurs vives. On en tire un excellent parti dans certaines affections chroniques de l'oreille avec bourdonnements et congestion, avec des caractères herpétiques ou scrofuleux. Dans tous les cas d'otite le *graphite* est, comme en un très grand nombre d'autres, le plus analogue à la *pulsatille* et son meilleur auxiliaire.

Le *graphite* s'adapte à une espèce d'angine herpétique, chronique ou subaiguë, profonde, avec engorgement ambiant ; il y a quelquefois sécheresse, souvent abondance de mucus qui existe toujours après quelque temps d'irritation ; sensation d'un corps étranger, élancements profonds dans la gorge. C'est le médicament le plus voisin en pareils cas de la *baryte*, il va même fort près de l'asthénie gangréneuse du *charbon végétal*.

En ce qui concerne les organes génito-urinaires, le *graphite* s'adapte mieux que tout autre médicament à la dysménorrhée avec retard, chez les femmes dont le système veineux abdominal est dans une torpeur habituelle malgré les phénomènes irritatifs qu'amène la fluxion menstruelle. Le sang est noir et très épais ; il y a des tranchées et des spasmes abdominaux, des maux de tête avec sensation de compression, des vertiges avec battements à la base du crâne ou au vertex, des douleurs de poitrine, des battements du cœur, des douleurs dans les membres, du froid aux extrémités qui sont parfois gonflées ou œdématisées, enfin une grande faiblesse. Il existe presque toujours des dartres, quelque flux muqueux, soit bronchique, soit nasal, soit leucorrhéiques ou des gonflements érysipélateux coïncidant le plus souvent avec l'époque menstruelle. Pour le *graphite* le molimen menstruel détermine de

l'irascibilité, ou de la mélancolie avec mauvaise humeur ; pour la *pulsatille* il détermine une plus grande sensibilité et des pleurs. Le lumbago n'est pas habituel en pareil cas pour le *graphite*, et la sensation de pression comme s'il allait sortir un flot de sang par le vagin ne lui appartient pas, ou est très rare. La perturbation de la circulation veineuse affecte plus l'abdomen que l'utérus.

La leucorrhée du ressort du *graphite* fournit la matière la moins altérée de toutes les sécrétions : c'est un mucus ordinairement blanc qui est abondant et dont la perte affaiblit beaucoup ; il existe rarement sans vésicules ou sans excoriations aux grandes lèvres ; ce flux remplace souvent les règles. Une telle aménorrhée est toujours accompagnée de troubles congestifs, de bouffées chaudes, de spasmes internes, de névralgies ; et l'on a fait la remarque singulière qu'il y a alors un chatouillement opiniâtre entre les doigts. Du reste, la dartre entre les doigts appartient au *graphite* mieux qu'au *selenium*.

La stase veineuse hémorrhoidale, l'inflammation subaiguë des hémorrhoides et leur écoulement trouvent un remède dans le *graphite*. Il s'adapte particulièrement à cette affection dans l'asthénie avec grosseur des bourrelets ou des boutons hémorrhoidaux, ordinairement sans douleur ou avec peu de douleur, mais plutôt avec ténésme : l'*aloès*, le *piment*, la *noix-vomique*..., exigent plus d'acuité.

L'hypochondrie ne peut manquer, d'après tout cela, d'être utilement combattue par le *graphite* : il y a de l'anxiété et même du désespoir, une grande irritabilité, les sujets pleurent facilement en s'attendrissant et ils croient être malheureux. Il y a beaucoup de vents auxquels on attribue des douleurs qui surgissent sur un point éloigné et qui disparaissent après l'émission d'un vent. Du reste, malaises abdominaux de toute espèce, chaleur brûlante à l'estomac après avoir mangé, et du moins

aggravation des souffrances ou des malaises après le repas. Cet état, dû en général à la pléthore veineuse abdominale, entraîne presque toujours une constipation opiniâtre et des empâtements ou engorgements viscéraux.

La constipation existe quelquefois aussi dans des cas de vastes lésions herpétiques à la peau, ou avec la cachexie scrofuleuse ; plus souvent, dans ce dernier cas, il y a diarrhée. La diarrhée, du reste, est le symptôme le plus conforme à l'action asthénique du *graphite* dans la plénitude de son évolution dans l'organisme ; la matière des selles diarrhéiques est d'odeur aigre, chez les enfants, souvent glaireuse, et généralement foncée en couleur ; elle a ce dernier caractère chez les adultes.

La diathèse scrofuleuse est puissamment modifiée par le *graphite*. Ici toute l'abondance des sucs non suffisamment élaborés se porte sur les ganglions lymphatiques qui sont tuméfiés, surtout au cou ; la peau est sèche, mais non flétrie, et il y a quelque éruption suintante, un favus muqueux, des vésicules ; on observe un amaigrissement continu malgré la persistance de l'appétit. C'est principalement en cet état que les malades vomissent le matin, surtout des glaires, et même après les repas. Ces sortes de vomissements sont un symptôme assez ordinaire du *graphite* dans les cachexies, soit veineuse, soit lymphatique. Dans ces deux cas, la diarrhée alterne parfois avec la constipation ; elle est acide et glaireuse. Souvent même, chez les adultes, le ventre est tendu, il y a beaucoup de vents, des coliques, un sommeil anxieux brusquement interrompu.

C'est dans cet état diathésique, tout comme dans un simple embarras veineux abdominal en rapport avec les effets du *graphite*, que se rencontre le plus souvent le ténia. Ce médicament, en modifiant ces conditions, détruit plus sûrement ce parasite. La *fève de Saint Ignace*, la *noix-vomique* et la *pulsatille* sont également de précieux médica-

ments contre le ténia, c'est aussi qu'ils ont une action élective sur les organes et le système veineux abdominaux. Le *mercure* et le *soufre* sont après ceux-ci et le *graphite*, les plus utiles en pareils cas. Il est même nécessaire d'adjoindre intercalairement le *soufre* au traitement du ténia par le *graphite*.

B. *Affections cutanées*. — Nous nous bornerons à énumérer les affections cutanées liées ou non à ces diathèses, et auxquelles correspondent les symptômes du *graphite*; les ulcères fistuleux, même avec lésion d'un os, guérissent sous son influence; il faut aussi recourir au *cyste du Canada* ou à la *silice*. Il est encore un des moyens les plus efficaces contre les ulcères galeux, variqueux et phagédéniques, après l'action du *soufre* et sur la même ligne que le *lycopode*, l'*acide phosphorique*, le *charbon végétal*. On peut le donner comme spécifique du zona. Il est du moins avec le *sumac* le médicament le plus propre à calmer les douleurs de cette éruption pustuleuse, et d'en abrégé étonnement la durée, même chez des sujets d'ailleurs bien portants. L'*arsenic*, le *causticum* et le *mercure* sont des moyens qui réussissent dans la même maladie, mais dont nous n'avons pas pu mieux tracer les indications que pour les deux premiers.

Le *graphite* jouit d'une efficacité remarquable dans la multitude des affections herpétiques humides, suintantes, à l'opposé du *carbonate de chaux* et des médicaments qui correspondent de préférence aux éruptions sèches. Pour les éruptions à la tête, il s'alterne avantageusement avec le *sumac* et le *laurier-rose*; celui-ci se borne aux éruptions derrière l'oreille; le *lycopode* complète les bienfaits du *graphite* quand le derrière de la tête en est le siège. La croûte serpigineuse des enfants cède au *graphite*, quand elle est entourée de rougeur avec un peu de gonflement et de glandes lymphatiques au voisinage. Le favus muqueux, opiniâtre, puant, avec des glandes de même nature, réclame

l'action du même médicament. Le docteur Ruoff (1) voulait, dans tous ces cas, qu'on l'employât aux plus basses triturations, et qu'on l'alternât avec le *soufre*, par époques, ou à courts intervalles; souvent à pareilles doses il triomphe des dartres invétérées. Il est supérieur en efficacité au *mercure*, au *thuya*, à la *pulsatille* et au *zinc* dans l'ecthyma (pustules), au *mercure* et au *sumac* dans l'eczéma (vésicules); mais il est inférieur au *carbonate de chaux* et au *phosphore* dans l'impétigo (pustules), et au *causticum* et à la *belladone* dans le lichen (papules).

Les excoriations et les inflammations des plis du cou et de l'aîne sont le plus souvent du ressort du *lycopode*, mais chez les enfants dont on saupoudre les parties affectées avec cette substance; l'intertrigo se guérit avec le *graphite*; dans quelques cas plus intenses, où la peau s'enflamme jusque sur les fesses, la *staphisaigre* est aussi nécessaire. Les gerçures à la peau des mains et des pieds, même avec des rhagades profondes, sont admirablement guéries par la plus faible dose de *graphite*: la main la plus rugueuse devient unie et sa peau souple. Le *lycopode* a quelquefois ici ses indications; ni la *silice*, ni l'*or*, ni le *carbonate de chaux*, ni le *sulfure de chaux* n'ont une action aussi sûre, en pareils cas. Disons à ce sujet que les gerçures des lèvres et de l'anüs demandent d'autres médicaments, tels que: l'*ignatia*, le *sel marin*, le *phosphore*, le *zinc*, le *mézéréum*.

C'est au *graphite*, comme médicament principal, qu'il faut s'adresser pour remédier aux gerçures du sein. L'*arnica* calme la douleur, mais c'est un palliatif qui ne doit être employé qu'un ou deux jours. Le *graphite* correspond mieux aux gerçures avec douleurs brûlantes et entourées d'une zone érythémateuse. En tout autre cas le *lycopode* ou le *soufre* peut lui être préféré, ou du moins

(1) *Guide de l'homœopathe*, 2^e édition. Paris, 1851.

adjoint, en les alternant l'un et l'autre. La disposition de la peau à suppurer aux moindres coups, à la moindre écorchure exige le *graphite* et aussi, chez les enfants et les sujets nerveux et délicats, la *camomille*. Le *pétrole* et la *sèche* sont quelquefois utiles, quand la lésion ne s'entoure pas d'un gonflement ou d'une rougeur. Enfin le *graphite* s'administre dans les convalescences contre la chute des cheveux; son action en topique est précieuse pour débarrasser le cuir chevelu des petites écailles furfuracées qui abondent chez quelques personnes. Le *carbonate de chaux*, la *silice*, le *soufre* et le *mézéréum* sont alors ses meilleurs auxiliaires.

C. *Névralgies*. — Il nous reste à mentionner les névralgies qui tombent dans la sphère d'action du *graphite*. On ne l'a guère encore utilisé que dans quelques cas de gastralgies crampoïdes qui sont suivies de flux de salive, de mucus, de vents; la gastralgie avec atonie, quelques douleurs rhumatoïdes et arthritiques avec crampes et froid des extrémités, sont de son ressort; mais il faut pour cela une condition qui n'est pas nécessaire pour les affections herpétiques, c'est que l'état cachectique en rapport avec le *graphite* soit la cause de ces névralgies, ou qu'il existe avec elles. Il en est de même pour les tuméfactions tophacées de l'arthrite irrégulière chez les sujets cacochymes fréquemment atteints d'érythèmes cutanés ou travaillés de souffrances abdominales.

DOSES. — Le *graphite*, suivant qu'il est employé comme altérant ou en qualité de modificateur de la vitalité, et suivant qu'on l'administre à des sujets doués d'une faible puissance de réaction, ou d'une certaine irritabilité, se donne à des doses qui varient depuis 2 ou 3 décigrammes de l'une des trois triturations jusqu'à une goutte ou quelques globules de la sixième, douzième et dix-huitième atténuation; en en continuant l'usage jusqu'à effets désirés. La pomnade composée d'un gramme de la première tritura-

tion sur huit d'un corps gras, surtout du beurre de cacao, est fort utile contre le pityriasis du cuir chevelu, les rhagades, quelques affections herpétiques.

IGNATIA (IGNATIA. — FÈVE DE SAINT-IGNACE).

§ 1^{er}. — Histoire.

On se sert de la graine ou fève de cette plante de la famille des apocynées, *Juss.* — De la pentandrie monogynie, *Linn.* — La *fève de Saint-Ignace* n'est guère mentionnée dans les traités de matière médicale qu'en compagnie de la *noix vomique*, à cause de la *strychnine*, principe actif commun à toutes deux. Murray a réuni toutes les observations relatives à la première, Jaërg et Hahnemann l'ont expérimentée.

§ 2. — Effets physiologiques.

On peut affirmer, en général, que l'*ignatia* a des propriétés fort analogues à celles de la *noix vomique*, avec cette différence que l'*ignatia* a plus d'instabilité dans les phénomènes nerveux, et qu'elle affecte moins vivement les organes de la circulation. Aussi semble-t-il que Hahnemann n'ait pas eu parfaitement raison quand il désigne ce médicament plus particulièrement pour traiter des maladies aiguës, s'il entend par là des affections fébriles. Il est vrai qu'il ne convient pas en général aux maladies chroniques; sa spécialité est d'être mieux adapté aux affections nerveuses spasmodiques, ou à redoublement, et à des fièvres lentes qui sont sous la dépendance d'un stimulus moral ou nerveux; mais, en ce cas encore, quelle que soit sa puissance, il réclame l'aide de médicaments à action plus fixe et plus durable.

L'*ignatia* est en rapport, comme la *noix vomique*, avec des affections gastriques nerveuses, à condition que leurs

symptômes s'exaspèrent plutôt le matin que le soir, et qu'ils reconnaissent pour cause le chagrin et les affections déprimantes plutôt que la colère et les émotions subites. *L'ignatia* détermine tantôt la bonne humeur et la vivacité, tantôt les affections tendres, et plus souvent des alternations rapides d'hilarité et d'envie de pleurer. Ce médicament et la *noix vomique* ont également dans leurs effets des douleurs déchirantes et crampoïdes aggravées par le toucher, par le mouvement, par le grand air et par la chaleur appliquée.

L'ignatia agit sur le système spinal, non sans un retentissement de son action sur les nerfs ganglionnaires, et par eux sur les viscères de la poitrine, sur les organes de la digestion et sur le système veineux ; mais elle perd de son activité à mesure qu'elle s'éloigne davantage des nerfs spinaux, et elle cesse d'être comparable à la *noix vomique* dans son influence sur les système veineux et gastrique, d'où l'on doit conclure que son action est plus nerveuse et moins étendue.

Cette action éminemment nerveuse de *l'ignatia* se manifeste dans une variabilité remarquable de la colorification qui est irrégulièrement répartie ; cette variabilité s'étend aux dispositions morales. Toutefois, les symptômes gastriques et ceux qui traduisent l'extension de l'action médicamenteuse à la vie nutritive, sont fixes et permanents. Et il n'est pas sans intérêt de noter, avec un professeur de thérapeutique de Vienne, que ces mêmes affections gastriques sont du ressort de *l'ignatia*, principalement chez les sujets d'un caractère vif et doux, opposé à celui qui s'adapte à la *noix vomique*.

L'état moral conforme aux modifications que détermine *l'ignatia* chez l'homme sain, est celui du tempérament nerveux et des constitutions délicates ; c'est aussi celui des personnes sensibles vivement émues d'un chagrin, par suite de la déception d'une passion affective. Les souffrances

gastriques qui résultent de ces peines morales, par l'habitude de concentrations sur les centres épigastriques, correspondent éminemment à l'action de l'*ignatia* sur ces mêmes centres, et ont rendu ce médicament précieux dans les maladies suites de soucis, de chagrins et particulièrement dans les affections gastriques et névropathiques suites d'un amour déçu ou malheureux.

Ce médicament est donc plus souvent adapté aux tempéraments nerveux et aux constitutions délicates et sensibles, qu'aux tempéraments sanguins ou lymphatiques ; il l'est encore spécialement à la versatilité nerveuse dans les maladies convulsives des enfants, surtout quand la nutrition est en souffrance ; il peut y tenir son rang entre la *camomille* et l'*ipéca*. Son action se fait ressentir plus utilement chez les enfants travaillés de la dentition, et chez les personnes hystériques ou trop sensibles et affectueuses à l'excès.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Les affections du ressort de l'*ignatia* sont, en général, catarrhales ou intermittentes : il y a répartition inégale des frissons et de la chaleur ; la soif existe plutôt dans la période de froid que pendant la chaleur ; on observe des symptômes gastriques et même le vomissement muqueux, la constipation, le froid intérieur même avec chaleur à la peau, des anxiétés une agitation qui fait changer de place à chaque instant, des vertiges subits, des douleurs contusives dans les viscères, la faiblesse et l'accablement. Dans les fièvres intermittentes, la chaleur est quelquefois très grande, mais elle a toujours le caractère nerveux qui la rend sèche et fait varier la rougeur des joues ; la sueur est inégale ou de peu de durée ; les symptômes gastriques sont plus prononcés pendant l'accès, la sensation de vacuité à l'estomac avec faiblesse les accompagne. Dans les

fièvres catarrhales, les douleurs contusives sont bientôt remplacées par des douleurs lancinantes erratiques et rapides, la toux est sèche, même quand il y a coryza fluent, et elle est sollicitée par une irritation intérieure, par une sensation de chatouillement dans la trachée-artère. On observe toujours des mouvements spasmodiques chez les personnes nerveuses et même des convulsions chez les enfants.

On donne l'*ignatia* après l'*euphrase* quand la toux par quintes devient presque continue durant le jour, le coryza continuant à être humide, surtout s'il y a des symptômes d'angine. L'*ignatia* vient après la *camomille* dans les affections fébriles de l'enfance, quand les spasmes sont déclarés, et que les symptômes de réaction ont perdu leur acuité ou que l'excitation sanguine a cédé. L'*ignatia* est aussi indiqué pour dissiper les spasmes inquiétants qui persistent au commencement d'une fièvre muqueuse, après l'emploi de l'*aconit* et de la *camomille*.

L'*ignatia* est préférable à la *jusquiame* et à la *ciguë*, quand la toux catarrhale n'est pas plus forte la nuit que le jour; la première a plus de rapport avec la muqueuse des bronches dans les irritations avec râle muqueux et enrouement. Le *sulfure de chaux* étend, comme l'*euphrase*, son action à la conjonctive, dans la période irritative, et il arrive vite à la détente; un de ses caractères est toujours l'enrouement.

L'*ignatia* est indiqué dans les coliques bilieuses avec selles dysentériques ou constipation, quand il existe une grande irritabilité nerveuse. En général, son action est utile dans les névropathies gastriques et utérines qui mettent en jeu les sympathies du système nerveux de relation et même le système circulatoire, avec des mouvements fébriles où domine la nervosité. La constipation chronique qu'on peut appeler nerveuse ou éréthique, chez des personnes sujettes à des irritations erratiques et éminem-

ment sensibles, cède à l'*ignatia* dont on répète souvent les doses.

L'irrégularité des règles avec excès de la perte, chez les personnes hystériques ou très nerveuses, exige l'emploi de l'*ignatia* ; on observe, dans ces cas, des lésions variées de la sensibilité : clou hystérique, migraine, odontalgie, diverses névralgies, spasmes, presque toujours le globe hystérique, des anxiétés, des palpitations, des bouffées de chaleur vers les parties supérieures, des chaleurs partielles incommodes et sans fixité.

L'*ignatia* possède une action remarquable sur les muqueuses, à leur jonction avec la peau, ce qui en fait un médicament précieux : 1° dans les gerçures aux lèvres avec irritation, sécheresse, douleur, et vivacité de la coloration rouge de ces parties ; le *zinc* correspond plutôt aux gerçures avec pâleur ; la *pulsatille*, aux gerçures avec coloration bleuâtre ; le *sel marin* et le *phosphore*, aux gerçures avec croûtes ; le *mercure*, aux gerçures suintantes et ulcéreuses ; le *mézéréum*, plus analogue à l'*ignatia* dans ce cas particulier, en diffère comme les autres par les caractères généraux de son action sur l'organisme.

2° Dans les fissures à l'anus, avec prurit, élancements, douleurs constrictives ; ces fissures sont linéaires peu profondes et unies, ordinairement sans suintement. L'*acide azotique* s'adapte à des fissures plus irrégulières ou plus profondes, elles suintent, saignent davantage et se rattachent à quelques symptômes éloignés de la syphilis. Le *plomb* a plus d'analogie avec l'*ignatia* dans son action sur l'anus, mais il en diffère par tous les autres symptômes.

3° Dans la chute du rectum avec fissures ou sans cet accident : dans le premier cas ; la fissure est cause de cette procidence du rectum par les efforts d'expulsion, et par les contractions qu'elle excite ; la fissure guérie, le rectum cesse de se déplacer comme ont cessé d'exister les douleurs et les contractions ; dans le second cas, l'*ignatia* est un

des meilleurs moyens curatifs, surtout chez les enfants.

4° Dans le prurit à l'anus, même dans celui qui est causé par des ascarides; cependant, dans cette circonstance, la *valériane* lui serait préférable chez les enfants, lors même qu'il y aurait des convulsions. Le *marum* et le *soufre* sont quelquefois des auxiliaires nécessaires à l'action de l'*ignatia*. La *spigélie* elle-même s'adapte à ces sortes de prurit, lorsqu'ils succèdent à un état fébrile ou qu'ils surviennent durant la fièvre vermineuse, et qu'il existe sympathiquement des anxiétés, des palpitations, des souffrances nerveuses générales.

5° Dans certaines conjonctivites des enfants ou des adultes, si la conjonctive soulevée en bourrelet se renverse en dehors. Ce n'est même que dans cette circonstance et avant l'hypertrophie du bord palpébral que l'*ignatia* convient; c'est ce qui rend ce médicament fort utile dans l'ophtalmie des nouveau-nés, quand le bourrelet conjonctival se produit.

L'*ignatia* est beaucoup moins adapté à des affections cutanées; il est cependant utile, comme médicament accessoire, dans l'intertrigo, dans l'érythème des membres chez les sujets nerveux ou délicats, et surtout dans une espèce de prurit ardent qui occupe l'universalité de la peau et disparaît le soir après s'être gratté. Mais les affections où il est le plus avantageux et le plus fréquemment utile, par son action élective sur les nerfs spinaux, sont des névroses, des névralgies et des spasmes; nous allons en signaler les caractères.

L'*ignatia* et l'*ipéca* se ressemblent beaucoup quant aux spasmes: corps roide, allongé, secousses spasmodiques dans les membres, mouvements dans les muscles de la face; il y a plus particulièrement pour l'*ignatia* des congestions fugaces à la tête, de la pâleur et de la rougeur alternativement à l'une des joues, et l'irrégulière répartition de la chaleur.

L'action de ce médicament sur la moelle épinière secondée par celle qu'il possède sur le système nerveux ganglionnaire, le rend efficace dans les spasmes causés par la frayeur, laquelle opère des concentrations rapides sur ce système, par le chagrin qui en opère également sur lui de chroniques. La chorée ou danse de Saint-Guy, les convulsions tétaniques et les accès épileptoïdes isolés, surtout quand ils sont l'effet du travail de la digestion et que le décubitus sur le dos améliore les convulsions, se traitent par l'*ignatia* chez les sujets nerveux ou dont la nutrition est mauvaise. En pareils cas, chaque émotion de frayeur ou de contrariété renouvelle les spasmes ou les accès convulsifs. Lorsque la *belladone* a dû être préférée eu égard aux symptômes congestifs du cerveau, l'*ignatia* lui succède avec avantage dans des circonstances analogues ; c'est le cas de l'éclampsie répétée, avec convulsion des muscles de la face et spasmes de l'œsophage. L'*ipéca* est généralement adapté à l'éclampsie avec diarrhée; le *stramonium*, quand les phénomènes cérébraux sont plus nerveux que congestifs; l'*ergot de seigle*, quand il y a tremblement ou distorsion de plusieurs muscles, soubresauts des tendons et respiration sanglotante.

La migraine qui correspond à l'*ignatia* est sous la dépendance d'une irritation spinale, à moins qu'elle ne survienne chez des personnes extrêmement irritables; des spasmes l'accompagnent toujours. Les douleurs de tête et de dents, les névralgies des membres et du tronc, réputées ou non rhumatismales, demandent l'*ignatia* quand elles sont brusques et comme des éclairs de douleurs. Elles se distingueraient peu de celles de la *spigélie* et du *phosphore* sans l'état de tension, sans la constipation ordinaire et l'aggravation des douleurs par la chaleur, sans leur soulagement par le changement de position, et sans leur espèce de périodicité ou d'apparition, de recrudescence sous l'influence de certaines causes, telles que la crainte, le bruit,

les alcooliques, le café. Le traitement du rhumatisme articulaire appelle ordinairement l'*ignatia* dans la période subaiguë ou apyrétique.

Ce médicament semble devoir être efficace contre certaines aliénations mentales caractérisées par le dégoût de tout, l'indifférence, la frayeur, la faiblesse générale, et dépendant de chagrins, de mortifications et de frayeurs chroniques ou répétées. Il est important de remarquer ici que les symptômes du moral indicateurs de l'*ignatia*, sont le dépit et l'effroi, et qu'au contraire, ce médicament est contre-indiqué par la joie et la placidité.

Nous n'insistons pas sur son emploi thérapeutique, bien qu'un grand nombre de symptômes semblent le recommander dans d'autres affections, c'est que l'expérience clinique fait défaut ; ce médicament n'a pas encore été assez employé.

DOSES. Le praticien peu familiarisé avec ce médicament pourra l'employer à la dose de une à quatre gouttes de la teinture ou de la première atténuation, en potion. Mais l'habitude de son emploi et le soin de saisir les rapports de ses symptômes avec ceux des maladies feront trouver plus convenable l'usage des troisième, sixième et douzième atténuations, par doses d'une goutte ou de quelques globules, en potions ou dans cinq à six cuillerées d'eau pure. Il faut donner ces cuillerées du médicament à courts intervalles, par exemple, toutes les quatre à cinq minutes dans les cas d'affections spasmodiques ou névralgiques.

IODE (IODIUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Ce métalloïde introduit presque de nos jours dans la matière médicale, est arrivé déjà à la plus haute renommée. Préconisé d'abord avec raison contre le goître, il le fut bientôt contre tous les engorgements lymphatiques et glandulaires, puis contre les nombreux accidents secon-

daires de la syphilis, enfin il est donné aujourd'hui comme une panacée par un bon nombre de thérapeutistes, et il occupe à lui seul un journal.

La justice veut que nous donnions tout d'abord la raison de l'importance thérapeutique à laquelle s'est élevé l'*iode*. De nos jours nous sommes envahis par une foule de désordres organiques qui, dans leur perverse trinité, menacent l'avenir de toutes les familles : la syphilis secondaire et tertiaire, le tubercule et la scrofule, trois diathèses qui affectent profondément l'économie et la cellule organique, et que l'*iode* semble devoir modifier plus avantageusement qu'aucun des médicaments de l'ancienne matière médicale qui ont résisté à la routine, à l'exclusivisme des systèmes et au scepticisme moderne. Il ne faut donc pas s'étonner de sa haute fortune clinique. Mais les confusions qui ont surgi de nos jours dans les mémoires et dans l'Académie (1) sur les effets de l'*iode* et sur ses indications, attestent la légèreté avec laquelle ce médicament a été souvent employé. En même temps on se tient pour assuré que si une discussion sérieuse scrutait toute la matière médicale ancienne, il est peu de médicaments qui n'offrissent les mêmes confusions dans l'appréciation de leurs effets physiologiques et thérapeutiques. Alors on reconnaîtrait que la loi de similitude n'est pas un guide à dédaigner, et que les travaux de Hahnemann et des médecins qui, dans son école ou partisans d'autres méthodes, se sont livrés à des expérimentations sérieuses, sont d'une grande importance.

On connaît plusieurs composés d'*iode* : l'*iodure de baryum*, l'*iodure de calcium*, l'*iodure de fer*, le *protoiodure de potassium* ou *hydriodate de potasse*, les *iodures de mercure*.... L'*hydriodate de potasse* est le sel

(1) Voyez la discussion qui s'est élevée récemment au sein de l'Académie de médecine sur cette question (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XXV. p. 377 et suiv.).

d'*iode* le plus employé et auquel s'applique ce que nous avons à dire de ce corps simple. Son action n'en diffère guère que par une moins grande activité, et des effets plus doux et plus gradués. Les autres combinaisons de l'*iode* avec le *fer*, le *mercure*, etc..., sont probablement appelées à étendre la puissance thérapeutique de ce médicament ; déjà la pratique s'est enrichie de quelques faits nouveaux, mais l'expérience manque encore sur ce sujet, et les indications de tous ces composés d'*iode* ne pourront être clairement déduites que des expérimentations physiologiques et cliniques.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'action de l'*iode* sur le système nerveux est fugace et incohérente dans le début ; mais par la modification qu'il apporte à l'innervation ganglionnaire et aux liquides, c'est-à-dire par ses effets dyscrasiques, il affecte le système nerveux de la vie de relation, de manière à déterminer des symptômes névralgiques correspondant assez exactement à ceux qui signalent les diathèses scrofuleuse, syphilitique et mercurielle : douleurs erratiques dans les articulations, déchirements dans les membres et les articulations la nuit, sensation de torpeur dans les membres, tressaillements musculaires, tremblement des membres, marche chancelante, grande faiblesse ; plus particulièrement : crampes dans le dos, douleurs ostéocopes dans le bras, douleurs qui troublent le sommeil, mouvements convulsifs et tremblements des bras et des mains, engourdissements des doigts, douleurs, pesanteur, faiblesse paralytique des jambes, crampes dans les pieds la nuit.

Le système sanguin subit une première influence qui est tout excitante : augmentation de la chaleur à la peau ; turgescence sanguine qui donne un air de santé florissante ; pouls accéléré et dur, pouls à 90 pulsations ; céphalalgie gravative et congestions vers la tête, le larynx,

la poitrine, le cœur, l'estomac, les intestins; oppression et toux avec crachats sanguinolents. Cette première excitation est remplacée par une augmentation des sécrétions; par des congestions passives ou subaiguës; par des irritations locales des membranes muqueuses des yeux, du nez, du larynx, des organes génito-urinaires; par un état gastrique que caractérisent le pyrosis, des nausées, des vomissements, des digestions difficiles, des coliques, des vents, des selles irrégulières; par des battements de cœur violents et momentanés....

Bientôt, si l'on continue l'usage de l'*iode*, les digestions s'altèrent de plus en plus, le sang devient plus séreux, la peau prend une teinte sale, la sueur est visqueuse, le pouls est faible, les veines s'emplissent d'un sang chargé d'éléments mal élaborés, de la graisse et d'autres matières résorbées, leurs parois affaiblies se distendent, les veines se gonflent, la faiblesse musculaire augmente, il se produit des tremblements des membres, de l'angoisse, de la facilité à s'effrayer, des rêves pénibles. L'amaigrissement devient considérable, les glandes elles-mêmes disparaissent avec les tissus adipeux, et sont résorbées; en même temps les sécrétions subissent une augmentation, et les flux muqueux, les crachats, la diarrhée, la leucorrhée, etc., s'exagèrent. Le système nerveux acquiert une très grande irritabilité; et en dernier lieu, survient un état éréthique avec diminution ou suppression des sécrétions, fièvre continue et plus souvent rémittente, gonflement et météorisme du ventre, constipation, surimpressionnabilité de la fibre et des organes des sens, abattement, anxiété, faiblesse extrême....

Hahnemann résume ainsi les symptômes indicateurs de l'*iode* (1) : étourdissement le matin, battements dans la tête, cuisson aux yeux, bourdonnements d'oreilles, dureté de

(1) *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, t. II, p. 304.

l'ouïe, langue chargée, salivation, goût de savon dans la bouche, rapports acides avec ardeur, pyrosis après l'ingestion d'aliments indigestes, faim canine, nausées, flatuosités, constipation, pissement au lit, retard des règles, toux chronique le matin, difficulté de respirer, gonflement extérieur du cou, lassitude des bras le matin au lit, engourdissement des doigts, distorsion des os, sécheresse de la peau, sueur nocturne. D'après les symptômes qu'il rapporte en traitant de ce médicament, il aurait pu ajouter à ce tableau : douleur et irritation à la gorge, coryza fluent, larmolement, irritation et sécheresse ou atonic des muqueuses et flux muqueux, pustules d'acné surtout au visage et aux épaules, tremblement des mains et ensuite de tout le corps.

Déjà Lobethal, en 1840, disait de l'*iode* que c'est un moyen qui agit puissamment sur la résorption et l'absorption, qui provoque toutes les sécrétions et les excrétions, qui attaque principalement le système de la vie végétative. Il trouvait ce médicament efficace contre le trouble de l'activité plastique ou reproductive, à cause de son action spécifique sur le système lymphatique et glandulaire.

Il est évident que l'*iode* possède une action élective très remarquable sur la vie végétative dans les phénomènes d'absorption et d'exhalation, et qu'il agit donc immédiatement sur les systèmes nutritif et chilifère, muqueux et séreux, lymphatique et glandulaire et par conséquent aussi, mais d'une manière médiate, sur le système veineux, sur la cellule organique et sur le processus plastique. Si, sous ce rapport, l'*iode* mérite d'être employé pour combattre la tuberculisation, il le mérite encore sous cet autre rapport que ses effets diathésiques ont de l'analogie avec les diathèses scrofuleuse et syphilitique. Mais, dans son action sur la nutrition interstitielle et sur la cellule organique, nul autre médicament ne saurait lui être plus justement comparé que le *soufre* et

peut-être l'*arsenic*. Et c'est à l'aide de ces médicaments qu'il est donné de produire chez les sujets menacés ou frappés de tubercules les modifications les plus heureuses.

Il existe des rapports très marqués entre l'*iode* et l'*arsenic* par son éréthisme et l'activité des absorbants, par la veinosité et la cachexie finale; mais surtout entre l'*iode* et le *mercure*, par l'action sur le système lymphatique et glandulaire, et encore sur le larynx. L'*iode* a beaucoup de rapports avec le *semen contra*, par sa nutrition malade. Le *soufre* ne manque pas aussi de nombreuses analogies avec l'*iode*, et il est avec l'*arsenic* son meilleur antidote après le *mercure*. De même l'*iode* est l'un des antidotes les plus ordinaires du *mercure*, sans en excepter le *sulfure de chaux*.

L'action si prononcée de l'*iode* sur le système lymphatique et la vie végétative, en fait un médicament précieux dans les dyscrasies scrofuleuse, syphilitique, mercurielle, tuberculeuse. C'est également ce qui l'adapte de préférence à la constitution lymphatique avec prédominance des glandes, des muqueuses, et des sucs blancs. L'enfance et cette période de la vie où existe cette prédominance, sont particulièrement sympathiques à l'action de l'*iode*. Même le docteur Asunn a été conduit par ses observations à dire que l'*iode* ne devait être employé que chez les jeunes sujets, ou tout au plus jusqu'à quarante ans, époque de prédominance des systèmes sanguin, gastrique et pulmonaire, et âge de la plus grande fixité des éléments organiques. Toutefois, puisque l'*iode*, par son action sur les glandes lymphatiques et salivaires, et sur les cryptes muqueux des surfaces internes, est plus analogue au jeune âge où ces organes jouissent d'une plus grande activité; il faut admettre, et la clinique autorise hautement cette opinion, que la vieillesse, par l'activité en sens inverse de ces mêmes organes de sécrétion et d'excrétion, n'est pas en dehors de la sphère d'action de l'*iode*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Il est d'observation que presque tous les états morbides guéris au moyen de l'*iode*, par les praticiens de toute école et de toute doctrine, se retrouvent parmi les symptômes que ce médicament détermine chez l'homme sain. Cette observation, qui est commune à tous les médicaments universellement employés, donne la plus grave importance aux travaux de Hahnemann et de ses disciples, principalement des médecins allemands qui se sont constitués en sociétés pour l'expérimentation physiologique des médicaments.

Les affections scrofuleuses, dans leurs expressions locales et diathésiques, offrent plusieurs indications de l'*iode*. Depuis l'engorgement des ganglions du cou, du mésentère..., jusqu'à l'ulcère scrofuleux voyageur débutant par un bouton et gagnant les tissus en se cicatrisant d'un côté à mesure qu'il s'étend de l'autre; depuis l'amygdalite et la prostatite chroniques avec hypertrophie, jusqu'au goître, lequel était en possession d'être traité par l'*éponge brûlée*, la principale substance iodée connue des anciens, il est rare que l'*iode* n'ait pas son moment d'opportunité. Quelques médicaments, entre autres le *soufre*, l'*arsenic*, le *mercure*, le *carbonate de chaux*, l'ont souvent disputé en efficacité à l'*iode*, et celui-ci a récemment trouvé un rival dans le *brome*.

Dans les ulcérations des os par le vice scrofuleux, l'*iode* s'est montré indispensable, bien que la *silice*, le *mercure* et le *soufre* aient aussi leur place dans un pareil traitement. On a beaucoup vanté l'*iode*, c'est-à-dire aussi l'*hydriodate de potasse*, contre le squirrhe, les productions sycosiques dégénérées, les tumeurs glandulaires indurées; dans ce dernier cas, l'*or*, la *clématite*, la *ciguë*, peuvent revendiquer une partie du succès.

Les indurations du tissu cellulaire et des glandes, du

foie et de la rate, les périostites chroniques et la tuméfaction des os, réclament l'emploi de l'*iode*, mais cèdent rarement à ce seul moyen. Le *carbonate de chaux* ou le *carbonate de potasse*, le *soufre*, la *silice*, le *mercure*, l'*arsenic*, lui sont ordinairement adjoints. Bon nombre de phlegmasies muqueuses subaiguës sont du ressort de l'*iode*, quand elles ont une origine scrofuleuse, ou qu'elles tiennent à la syphilis dégénérée ou ancienne et à la mercurialisation ; tels sont : certaines ophthalmies humides, des coryzas fluents, l'ozène, la leucorrhée, quelques vomissements opiniâtres, le ptyalisme mercuriel ou simplement une salivation, soit asthénique, soit irritative, l'abondance excessive des urines et la sécrétion exagérée du lait avec un état lymphatique plus ou moins prononcé.

L'*iode* est surtout utile dans les dyscrasies affectant profondément l'organisme dans le sens que nous avons signalé, et particulièrement dans la disposition à la tuberculisation, dans le lymphatisme, et dans cet état constitutionnel où les sucs blancs abondent, où les chairs sont flasques, les muqueuses facilement irritées et phlogosées, la réaction lente et incomplète. Le *soufre*, et le *sel marin* sont fort appropriés à ces états.

On a voulu nier l'existence d'un vice, d'un principe scrofuleux, sans songer que les causes qu'on a fait valoir comme déterminant seules la scrofule, si elles peuvent rendre compte de cette affection chez les sujets qui les subissent, n'expliquent pas comment il se rencontre des affections scrofuleuses de toute forme chez des sujets sanguins, ou dont la nutrition est louable et la chyfication excellente. D'ailleurs le vice scrofuleux héréditaire est malheureusement trop prouvé par la multitude de faits qui s'offrent tous les jours à l'observation des médecins.

Par son action élective sur le larynx, l'*iode* est indiqué pour le moins autant que le *brome* et l'*éponge brûlée* qui contient des composés de l'un et de l'autre ; dans le

croup, on l'emploie après l'*aconit* et à très faibles doses. Le docteur Koch l'employait dès 1840, à la place de l'*éponge* dont les symptômes physiologiques ont une grande analogie avec ceux de l'*iode*. Nous avons dû nous-même avoir recours à la teinture d'*iode*, dans un cas de croup très urgent, et nous le fîmes avec succès.

L'*iode* est avec le *sulfure de chaux* et le *phosphore* un des meilleurs moyens de remédier à l'enrouement opiniâtre qui subsiste parfois longtemps après le croup, chez les enfants débiles ou d'une belle venue, mais très lymphatiques ou héréditairement scrofuleux. L'*iode* est encore un excellent moyen de combattre, chez certains sujets phlegmatiques, la facilité à contracter des coryzas et des bronchites. Le *soufre* l'aide en cela fort utilement, non moins que la *cantharide*, mais ce dernier exige cette faiblesse des organes thoraciques qui fait que le simple exercice, même modéré de la parole, provoque une sensation de fatigue et d'épuisement.

Enfin l'*iode* est fort indiqué chez les enfants dont la toux est grasse et qui ont habituellement la poitrine pleine, c'est-à-dire un râle muqueux.

Il nous reste à mentionner un état cachectique correspondant à l'*iode* et très avantageusement modifié par lui. Les sujets, généralement jeunes, sont moins apathiques, ou très irritables, mais non par tempérament; il y a de la fièvre, des palpitations, une toux sèche, de l'insomnie, des spasmes, des douleurs, des vomissements, une grande irritation gastro-intestinale et surtout un amaigrissement rapide. En cet état, les malades sont travaillés de quelque affection locale, telle que : engorgements ou indurations glandulaires, adénite mésentérique, affection rachitique, dartres indolentes otite ou ophthalmie, chroniques et scrofuleuses, ulcères humides et œdémateux sur les bords, dyspepsie avec urines abondantes, fleurs blanches avec

aménorrhée, ou surabondance de lait, laryngite ou bronchite chroniques, goître, tumeur blanche.

C'est avec des symptômes diathésiques de ce genre et plus ou moins avancés que se produisent les affections nerveuses qui se combattent victorieusement par l'*iode*. De ce nombre est la chorée, dont on reconnaît le point de départ dans le système nerveux ganglionnaire, suite d'une affection viscérale persistante et surtout de l'induration d'un viscère abdominal ou d'une méésentérite scrofuleuse. De ce nombre encore sont des douleurs rhumatoïdes souvent causées ou entretenues par un reliquat de syphilis, par une gonorrhée mal traitée ou par l'abus du *mercure* ou du *soufre*.

DOSES. Ce médicament est un de ceux qu'il est le plus utile d'employer à doses altérantes et pendant assez longtemps. On n'obtiendrait souvent de ses atténuations au centième et au millième, que des effets nerveux éphémères dans l'action désirée pour la modification des liquides et des solides, bien que ses effets dynamiques pussent peut-être suffire à cette modification chez des sujets doués d'une grande puissance de réaction légitime; c'est un cas qui ne saurait être supposé ordinairement, dans les circonstances où l'*iode* est indiqué, et qui offrent précisément la condition opposée c'est-à-dire, une inertie vitale qui demande quelquefois des doses élevées, telles que le serait un demi-gramme d'*iodure de potassium*, en solution pour vingt-quatre heures. Mais le praticien doit, dans une foule de circonstances, user de doses plus faibles.

Les combinaisons de l'*iode* avec le *soufre*, le *fer*..., exigent également des doses plus considérables que la plupart des autres médicaments. Le composé d'*iode* et d'*amidon*, qui semble plus doux et moins actif que les autres, n'est point assez connu de nous. Nous trouvons dans l'*huile de foie de morue* si universellement et si avanta-

geusement employée, un des meilleurs succédanés de l'*iode* dans certains cas de diathèse serofuleuse chez les jeunes sujets. Nous ne prétendons pas, par cette assertion, affirmer l'existence de l'*iode* dans cette huile, nous faisons seulement allusion à l'analogie de leurs effets physiologiques, et, par là même, de leurs indications. L'*éponge brûlée* contient de l'*iode* et du *brome* et s'emploie dans des cas de même nature.

Quant à l'action mécanique de l'*iode* et à son emploi externe en injections, nous n'avons pas entrepris d'en traiter dans cet ouvrage; cependant nous ne laisserons pas de remarquer que cette action irritante donne parfaitement lieu à l'action dynamique par l'absorption d'une certaine quantité du médicament. L'emploi de l'*iode* en injections dans les kystes, dans les cavités splanchniques..., prouve du reste son électivité sur les membranes séreuses et son efficacité dans certaines hydroopies dont la guérison ne saurait être exclusivement attribuée à l'irritation des surfaces malades occasionnée par l'*iode*, mais aussi aux effets dynamiques de ce médicament. Il en est tellement ainsi, que les effets curatifs de ce genre sont également produits par des doses d'*iode* très étendues et affaiblies; et que des injections dans une cavité séreuse à la place de la sérosité épanchée, assez étendues pour ne contenir que de très faibles quantités d'*iode* et ne produire aucune irritation, déterminent pourtant une diurèse abondante. Enfin on connaît les bons effets d'une pommade *iodurée* dans le traitement de certaines indurations et d'engorgements glandulaires et lymphatiques.

IPÉCA (IPÉCACUANHA).

§ 1^{er} — Histoire.

On se sert de la racine de cette plante, de la famille des rubiacées, *Juss.*, de la pentandrie monogynie, *Lin.*

— Elle était depuis longtemps connue dans l'Amérique du Sud avant de l'être en Europe, où elle fut apportée vers le milieu du xvii^e siècle. D'abord employé contre la dysenterie, l'*ipécacuanha*, ou par abréviation l'*ipéca*, le fut peu à peu dans beaucoup d'autres maladies, malheureusement sur des données purement empiriques. La plus grande diversité d'opinion règne encore chez les thérapeutes au sujet de ce médicament. Pour les uns, c'est un irritant, et comme tel il produit le vomissement ; pour les autres, c'est un antiphlogistique, et comme tel il arrête le vomissement et la dysenterie. Il en est qui en font un moyen qu'ils appellent vaguement *incisif*, et ils s'en servent pour combattre les embarras bronchiques et diminuer l'abondance de l'expectoration ; pour quelques-uns c'est un tonique qui provoque une expectoration plus abondante ; enfin, ceux-ci l'emploient contre des accidents nerveux, ceux-là contre la fièvre ; et l'un de nos plus célèbres professeurs de thérapeutique le préconise contre toutes les affections qui frappent les nouvelles accouchées. Nous verrons ce qu'il y a de vrai dans toutes ces assertions formulées par de bons observateurs dépourvus de guide.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'*ipéca* jouit d'une action élective générale sur le système nerveux ganglionnaire dans ses portions thoracique et gastrique principalement, ce qu'attesterait seule sa propriété essentielle de provoquer des vomissements et des selles diarrhéiques. C'est aux nerfs de ce système qu'il doit ses effets spéciaux : 1^o sur le système capillaire, 2^o sur les membranes muqueuses, 3^o sur la moelle épinière. De là son efficacité remarquable : 1^o dans des congestions sanguines, des hémorrhagies et des affections fébriles ; 2^o dans les états gastrique et catarrhal ; 3^o dans la coqueluche, le catarrhe suffocant, la paralysie imminente du poumon, l'asthme, les convulsions et diverses névroses...

Voilà la conclusion de nos études les plus sérieuses sur l'*ipécacuanha*, et de la comparaison que nous avons faite de ses symptômes physiologiques avec son action thérapeutique. Nous ne voulons pas altérer ces simples données par des explications surabondantes ; mais, afin de les justifier, nous signalerons les symptômes caractéristiques de ce médicament dans les principaux appareils de sa sphère d'activité :

Accès de malaise avec dégoût de tous les aliments et faiblesse excessive et subite ; sensibilité trop grande au froid et à la chaleur ; amaigrissement excessif ; accès de maux de tête avec nausées et vomissements ; couleur pâle, terreuse de la face ; déglutition difficile, comme par paralysie de la langue et du gosier ; nausées avec accumulation abondante de salive ; vomissements des boissons et des substances ingérées ; vomissements de matières muqueuses, vomissements avec diarrhée ; sensation d'un malaise excessif à l'estomac ; coliques avec jactation et cris, chez les enfants ; coliques avec douleurs crampoïdes, colique flatulente ; selles diarrhéiques, diarrhée avec coliques et vomissements.

Mouvements congestifs et convulsifs en divers organes ; vertiges et maux de tête lancinants ; épistaxis et vomissement de sang ; selles sanguinolentes, urine sanguinolente ; congestion utérine ; règles trop hâtives et trop fortes, métrorrhagies avec écoulement d'un sang rouge, vif et coagulé ; toux avec crachement de sang, oppression de poitrine ; battements du cœur ; taches rouges autour de la bouche ; plaques rouges sur la poitrine ; yeux rouges et enflammés ; chassie dans les angles des yeux ; trouble de la vue ; coryza avec obturation du nez ; perte de l'odorat ; lèvres couvertes de petits aphthes ; sensibilité douloureuse de toute la bouche ; langue chargée d'un enduit blanc et jaunâtre ; mal de gorge comme par gonflement du pharynx qui rend la déglutition difficile ; goût fade,

pâteux ou amer; dégoût pour les aliments; appétence pour les sucreries; glaires et mucosités de l'estomac; vomissements de matières muqueuses, bilieuses, jaunâtres ou verdâtres; haleine fétide; douleurs d'excoriations dans l'abdomen; selles muqueuses, séreuses ou bilieuses; sensation brûlante dans l'urèthre; urines troubles avec sédiments.

Accès de spasmes et de convulsions; distorsion des traits avec mouvements convulsifs des muscles de la face, des lèvres, des paupières, des membres; tressaillement des membres pendant le sommeil; sursauts fréquents avec rêves effrayants dans le sommeil; accumulation de la salive au moment des nausées et des vomissements; vomissements et certaines selles avec ténesme; tremblement des paupières; toux surtout la nuit: toux convulsive, toux sèche avec vomiturition des aliments; toux avec évacuation de sang par le nez et la bouche; toux spasmodique, sèche, ébranlante avec accès de suffocation, roidissement du corps et visage bleuâtre; asthme avec sensation de constriction du larynx; spasmes de poitrine; roideur tétanique et renversement du tronc, soit en avant, soit en arrière; crampes nocturnes dans les cuisses.

L'action de l'*ipéca* sur la nutrition et sur la peau est indirecte; elle est signalée par l'amaigrissement et la pâleur, par quelques éruptions miliaires, par un prurit violent et des taches rouges avec prurit et sensation de brûlement après s'être gratté, par une teinte noirâtre que prennent les ulcères.

Les symptômes névralgiques sont rares; ils n'existent même pas dans l'étendue des effets de l'*ipéca*, si l'on en excepte quelques douleurs évidemment symptomatiques à la tête, au ventre, c'est-à-dire dans les cavités splanchniques; la douleur de dent mentionnée en ces termes: sensation comme si l'on arrachait une dent, et la douleur de luxation à l'articulation coxo-fémorale dès qu'on s'assied, sont probablement congestives. Cette rareté des

douleurs dans les effets de l'*ipéca*, fait penser à l'*opium* qui, lui aussi, en détermine peu, mais dont les symptômes spasmodiques et névropathiques, loin d'être essentiels, sont dus au congestionnement des capillaires, par la diminution de l'innervation ganglionnaire sur le cerveau stupéfié. Nous y reviendrons en son lieu, et nous nous bornons à dire ici que l'*ipéca* et l'*opium* sont, par cela même, l'antidote l'un de l'autre.

Plusieurs particularités sont à noter dans les effets de l'*ipéca* : 1° ce médicament a de l'analogie avec l'*arsenic*, l'*ellébore blanc*, et même avec l'*ergot de seigle*, en ce que certains symptômes en apparence insignifiants, tels qu'un vertige, un vomissement, une selle, un coryza, entraînent une faiblesse, des malaises et une anxiété en disproportion avec ces symptômes ; 2° les mouvements congestifs dans l'*ipéca* sont rapides, partiels, et précédés de quelque chose de nerveux, de spasmodique, même en outre des frissons quand ils existent ; ces congestions sont parfois très violentes et affectent principalement les viscères de la poitrine et de l'abdomen, y compris la matrice, et surtout même la matrice ; 3° l'apparition ou l'augmentation de quelques symptômes : spasme, frissons, prurits, vertiges, douleur au moment des vomissements ; la grande sensibilité au froid ou à la chaleur, c'est-à-dire aux températures extrêmes, même au moment du frisson fébrile ; l'aggravation de la céphalalgie déchirante et d'autres douleurs congestives, par le toucher : des vomituritions après avoir bu froid ; des pincements dans le ventre aggravés par le mouvement et soulagés par le repos. Tous ces symptômes facilitent le choix de l'*ipéca*.

La pratique des Allemands est de trouver dans le jeune âge, dans les tempéraments lymphatique sanguin et lymphatique nerveux, dans l'abus du *quinquina*, du *café* ou de l'*opium*, dans les suites d'un refroidissement, dans les éléments catarrhal, muqueux, dans les suites d'une indi-

gestion, dans l'embarras gastrique saburral et muqueux, des signes indicateurs de l'*ipéca* et des circonstances favorables à son action. Nous y ajouterons la saison des chaleurs, les climats tropicaux, et les pays où règnent les fièvres paludéennes.

Jusqu'à présent, nous n'avons point parlé de l'action de l'*ipéca* sur la circulation générale. D'après ce que l'on vient de dire, on doit déjà penser que ce médicament agit sur elle comme sur les capillaires par une action médiate et primitive sur les nerfs ganglionnaires; on en est convaincu, lorsqu'on connaît les symptômes fébriles qu'il provoque chez l'homme sain, et ceux qu'il guérit chez les fébricitants : le frisson est précédé de malaise, de pandiculation, de lassitude, de froid, de sueur froide. Les frissons vont jusqu'à l'horripilation; ils durent incomparablement plus que la chaleur, et d'autres fois la chaleur est très vive, de longue durée et sans proportion avec les phénomènes de concentration. Les nausées ou les vomissements accompagnent le stade de froid, les symptômes gastriques subsistent pendant l'apyrexie. L'accès survient de préférence le soir, ou bien c'est le moment d'aggravation de la fièvre; généralement la sueur est nocturne, entrecoupée par des mouvements congestifs passagers. La soif se montre seulement pendant les frissons, et l'anxiété règne durant les deux premiers stades. La chaleur est sèche et brûlante.

L'expérience a prouvé que l'*ipéca* était un médicament essentiel dans le traitement des fièvres d'Afrique et de tous les pays marécageux, chauds ou intertropicaux. Il constitue avec le *quinquina* et l'*arsenic* le fond de leur thérapeutique. Cette spécialité de l'*ipéca* dans les fièvres paludéennes nous paraît devoir être attribuée à son électricité sur le système nerveux ganglionnaire qui distribue ses nerfs du plexus solaire et d'autres plexus à l'aorte et aux organes gastriques et pulmonaires.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections fébriles.* — L'*ipéca* correspond d'abord aux fièvres intermittentes, surtout dans les pays chauds. On doit préluder à leur traitement par de faibles doses de ce médicament, c'est-à-dire par des doses impuissantes à provoquer la moindre nausée, ou le plus petit effet diaphorétique; alors l'*ipéca* abrège la durée de la fièvre, la simplifie, la coupe même à lui seul, sans retour; nous possédons une multitude de faits qui le confirment. Le plus souvent il n'est pas nécessaire de s'enquérir bien exactement de l'analogie de ses symptômes avec ceux de la fièvre intermittente, rémittente ou subcontinue, que l'on veut traiter. Cette donnée pratique admise depuis vingt ans par plusieurs médecins des colonies et de l'Algérie, mérite toute considération. Il faut savoir ne pas s'opiniâtrer dans l'emploi du *quinquina* ou de l'*arsenic*, et chercher ailleurs que dans des moyens purement empiriques des guérisons plus certaines.

La *noix vomique* et le *quinquina* sont avec l'*ipéca* les trois médicaments essentiels de la fièvre intermittente ou rémittente des pays marécageux; ce qui n'empêche pas de recourir quelquefois aussi au *poivre de la Jamaïque*, à l'*arsenic* et aux fébrifuges de ce genre.

Nous n'omettrons pas de mentionner la propriété abortive de l'*ipéca* donné avant le frisson et dès les premiers signes de concentration cités (*ut supra*), signes propres à l'*ipéca* aussi bien qu'à un certain nombre de fièvres d'été à accès quotidiens; ce médicament supprime l'accès et quelquefois la fièvre. Il est également, après le *quinquina* et par son alternation avec lui, le médicament le plus apte à prévenir le développement des accès et de la fièvre paludéenne.

L'*ipéca* est éminemment indiqué dans les cas de fièvre suraiguë avec phlogose de la gorge, des bronches ou du

poumon chez les enfants, après l'*aconit*. L'absence de cette suracuité, l'absence aussi de phénomènes congestifs rapides et spasmodiques, de maussaderie et de susceptibilité, en contre-indiquerait l'emploi chez les enfants, les jeunes gens et les femmes, même dans une fièvre gastrique. La *camomille* a beaucoup d'analogie avec l'*ipéca* dans les fièvres, seulement la *camomille* correspond à un orgasme sanguin moins intense et à un éréthisme plutôt ataxique que spasmodique dans les fièvres formées et d'une période avancée.

La fièvre gastrique ou bilieuse subaiguë, avec propension continuelle au vomissement durant une épidémie ou en été, est du ressort de l'*ipéca*. Le sont également les fièvres où la sueur est excessive et existe avec des spasmes, de l'anxiété et une tendance à la défaillance ou même avec défaillance et faiblesse énorme. La *bryone* correspond aussi à la sueur excessive dans certaines fièvres; mais cette sueur est due à un orgasme sanguin du poumon et elle ne s'accompagne pas de ces accidents. L'*ellébore blanc* n'est adapté qu'à une sueur fébrile abondante avec froid. L'*aconit* n'a pas de spasmes ni de défaillances, en pareils cas; la sueur est plus calme sans être parfois moins profuse. L'*arsenic* seul le disputerait à l'*ipéca*, si la sueur fébrile abondante à laquelle il correspond, était accompagnée de spasmes; d'ailleurs il exige une anxiété plus grande.

B. *Phlegmasies*. — L'*ipéca* est encore adapté aux inflammations subaiguës, quand l'irritation nerveuse subsiste après la période la plus aiguë de la fièvre; son action est en rapport avec des phénomènes convulsifs des membres, et diffère en cela de celles de la *jusquiame*, dont les symptômes nerveux siègent à la tête ou en procèdent; du *sel nitre* qui affecte plus particulièrement le cœur; de la *pulsatille* qui a plutôt des névralgies et des alternations de frissons et de chaleur.

L'*ipéca* est indiqué dans les éruptions miliaires des femmes en couches, quand il y a angoisse, oppression, soupirs ; ce médicament, fort analogue en ces cas à la *bryone*, en diffère par une moindre affection du péritoine ; mais il est vrai de dire qu'il est précieux dans la plupart des maladies fébriles des femmes enceintes, pourvu qu'il y ait spasmes et mouvements congestifs. Enfin il est indiqué dans les prodromes de la méningite et dans la première période de cette grave affection ; il l'est même jusqu'à la fin, quand la maladie, par sa marche rapide, confond ses périodes. La *jusquiamé* lui est préférable, dans l'acuité, et vient utilement après lui.

Il n'est pas prouvé, bien s'en faut, que l'*ipéca* soit un médicament plus utile que le *sublimé corrosif* et l'*arsenic* dans la dysenterie, mais on utilise ses propriétés au début, dans les dysenteries avec fièvre où les selles contiennent beaucoup de sang. Il se borne souvent à modifier l'état général sans diminuer le ténésme ni changer notablement les selles, si ce n'est en supprimant le sang qu'elles contiennent, même jusqu'à constituer une hémorrhagie intestinale. Le médecin est d'ailleurs puissamment armé contre ces sortes d'affections ; le *quinquina*, le *sumac*, l'*arsenic*, le *colchique*, le *mercure*, mais surtout le *sublimé corrosif* correspondent chacun dans sa spécialité à tous les cas de dysenteries. Les diarrhées dysentériques, les diarrhées colliquatives, les diarrhées simples muqueuses ou bilieuses, ont aussi leurs moyens parfaitement caractérisés, et parmi eux l'*ipéca* joue un rôle principal. Les diarrhées d'été lui cèdent, et généralement tous les flux intestinaux avec symptômes muqueux et gastriques.

Ces symptômes, quand la fièvre s'y joint, sont, chez les enfants, presque toujours indicateurs de l'*ipéca* ; du reste : mouvements convulsifs, vomissements, diarrhée, fièvre violente, bronchite et oppression, tels sont les symptômes qui, chez les enfants, l'indiquent toujours.

C. *Congestions. Hémorrhagies.* — Parmi les affections en rapport avec l'*ipéca* nous trouvons encore les congestions et les hémorrhagies. L'apoplexie n'en réclame l'emploi que dans le cas où l'estomac est le *pars mandans* de la congestion, car son action sur le cerveau est consécutive à celle qu'il possède sur l'estomac. Dans ces sortes d'apoplexie gastrique la *noix vomique* est aussi d'un grand secours. L'*ipéca*, après l'*aconit*, est un des meilleurs remèdes de l'hémoptysie, lorsqu'il y a congestion pulmonaire caractérisée par la pâleur du reste du corps, et spasmes des extrémités. Il importe, en pareils cas, de remonter à la cause de l'hémoptysie et de recourir à la *bryone*, à l'*arnica* ou à d'autres médicaments qui lui correspondent mieux. En général, les congestions sur le poumon les mieux adaptées à la *bryone* demandent intercurremment quelques doses d'*ipéca*. Le *phosphore* correspond à des congestions du tissu pulmonaire, et, dans tous les cas, à des congestions complètes et fixes, et le *sumac* à des congestions moins rapides et moins actives que celles de l'*ipéca*.

Dans les congestions sur l'utérus avec mouvement rapide du sang, pâleur et nervosité, l'avortement peut être conjuré par l'*ipéca*.

Ce médicament s'oppose victorieusement aux hémorrhagies utérines avec contractions normales de ce viscère. Il fait cesser les règles trop abondantes, dues à une puissante congestion sur l'utérus; il les supprime même quand elles dégénèrent en métrorrhagie. Les lochies excessives se réduisent à un écoulement normal sous l'influence de l'*ipéca*. Comme symptômes indicateurs, dans tous les cas, il faut noter une douleur rapide ou continue et tranchante à l'ombilic, une sensation de pression sur l'utérus et d'expulsion sur le col de cet organe, de la chaleur à la tête et le froid dans le reste du corps.

D. *Affections spasmodiques et névralgiques.* — Ces

affections, pour l'*ipéca*, n'ont pas le caractère nerveux essentiel de celles de l'*ignatia*. Elles sont toujours le résultat d'une affection gastrique, utérine, pulmonaire, avec mouvements congestifs. Elles existent avec moins de froid que pour le *camphre* et sans l'orgasme sanguin de la *belladone*. Elles n'ont pas la passivité de celles de l'*opium*, ni le caractère exclusivement crampoïde du *cuivre*. Elles sont accompagnées de pâleur de la face, de cris involontaires, et consistent principalement en secousses, en roideurs du corps, en mouvements continuels des muscles de la face; enfin elles surviennent au commencement d'une fièvre, ou dans la période aiguë, et quelquefois dans les états graves des affections puerpérales, dans les circonstances de dentition... On a trouvé l'*ipéca* efficace dans certaines névralgies congestives et intermittentes de l'œil, dans des ophthalmies très douloureuses avec trouble de la vue, l'inflammation affectant par préférence l'iris et la cornée.

Les vomissements incoercibles de la grossesse, contre lesquels on a préconisé tant de médicaments et que la *pulsatille*, l'*arsenic*, l'*ellébore blanc*, le *platine*...., sont quelquefois aptes à guérir, cèdent le plus souvent à l'*ipéca* et à la *noix vomique*. Ces deux médicaments doivent être employés : l'*ipéca*, durant les deux heures qui précèdent le repas; la *noix vomique*, pendant les deux ou trois heures qui le suivent : c'est une médication presque toujours efficace, mais qui exige de petites doses. Elle réussit encore très bien dans les toux gastriques avec ou sans vomissements, et dans les vomissements des enfants à la mamelle qui rejettent facilement le lait non élaboré.

E. *Affections des organes respiratoires.* — L'*ipéca* convient aux bronchites avec efforts de vomissements, oppression plus grande que ne le ferait supposer le degré d'irritation des bronches, et anxiété ou faiblesse peu en

rapport avec cette maladie bénigne. Par son électivité sur les membranes muqueuses, l'*ipéca* correspond au génie catarrhal, et s'adapte, d'une part, aux bronchites avec fièvre et toux sèche, d'autre part, aux bronchites avec crachats abondants et asthénie, c'est-à-dire aux périodes initiale et terminale, pourvu qu'elles présentent des symptômes caractéristiques de l'*ipéca*. La coqueluche à laquelle il convient, est éminemment catarrhale, il y a une douleur tirillante profonde, des titillations au larynx qui excitent la toux, des crachements de sang, de la diarrhée, des souffrances asthmatoïdes qui ne vont pas jusqu'à l'emphysème du poumon. C'est dans la première période, ou période catarrhale, que l'*ipéca* s'adapte le mieux à la coqueluche après l'*aconit* et la *belladone*, ou même avant celle-ci.

L'*ipéca* est, en général, un médicament précieux dans la dyspnée des bronchites et des affections asthmiques, lorsque la détente survient après la toux, et que les crachats sont écumeux et abondants, au point même de les rendre avec des efforts de vomissement. En pareils cas, le *tartre stibié* convient au même titre que l'*ipéca*. Dans l'asthme de Millar, ou crampe de poitrine, l'*ipéca* le dispute à l'*arsenic*, à la *noix vomique*, au *sureau*, surtout s'il existe un élément congestif. Il n'est pas moins recommandable dans le catarrhe suffocant, au moins des enfants, et dans l'asthme humide qu'il guérit concurremment avec la *bryone*, la *lobélie*, l'*arsenic* et la *noix vomique*, à doses plus ou moins rapprochées, et en les alternant.

L'*ipéca* peut conjurer les accidents les plus graves : la dyspnée extrême, la respiration anxieuse, la paralysie imminente du poumon. L'accumulation des mucosités dans les bronches augmentant avec le danger, le *musc*, le *tartre stibié*, l'*arsenic* et la *cantharide* à l'intérieur ou celle-ci en application vésicante, sont une grande ressource. Nous ajouterons à ce sujet que l'abondance

des mucosités et des glaires, sans autre accident, cède mieux à l'*ipéca*, s'il subsiste quelque irritation, qu'à l'*arsenic* même; on peut recourir au *phosphore* et au *charbon végétal* lorsque la phlegmorragie est plus asthénique. Du reste, dans le traitement presque toujours long de ces bronchorrhées, le *sénéga*, la *pulsatille*, la *douce-amère*, la *scille*, sont aussi fort utiles.

L'*ipéca* n'est pas à dédaigner dans le croup avant la formation des fausses membranes, lorsque les symptômes généraux et concomitants l'indiquent; on l'a même beaucoup vanté dans cette grave affection avant que M. Teste le proposât. Il est certain que l'*ipéca* possède des symptômes physiologiques très analogues au croup. Ce médecin l'alterne avec la *bryone* et s'en loue beaucoup; nous ne pouvons apporter en faveur de cette opinion le résultat de notre expérience, et nous le regrettons. Certes, nous connaissons trop les imperfections de la matière médicale, pour ne pas être persuadé que de nouvelles expériences et des essais bien faits doivent étendre continuellement le domaine de la thérapeutique, et signaler dans un grand nombre de médicaments des propriétés qu'on n'a point encore découvertes dans leurs symptômes physiologiques généralement incomplets.

DOSES. — L'*ipéca* se donne à la dose de une à cinq gouttes, en potion, dans les cas de catarrhe suffocant, d'asthme, d'affections congestives, spasmodiques, et même de phlegmasies. Il faut choisir des doses plus faibles dans les cas de fièvres moins orageuses, et même dans les affections gastriques et névralgiques. Il est rare qu'il soit utile d'en donner de moindres que quelques globules de la troisième atténuation, si ce n'est chez des sujets éminemment impressionnables.

JUSQUIAME (HYOSCIAMUS NIGER).§ 1^{er}. — Histoire.

Plante des solanées, *Juss.* — De la pentandrie monogynie, *Linn.* — La *jusquiame* dont on a fait un stupéfiant en général, n a reçu des auteurs modernes que des propriétés fort bornées ; et, à les lire, on ne se douterait pas que les anciens l'ont employée dans un grand nombre de maladies. Il est probable que l'abus qu'on en a fait a fini par la reléguer au nombre des médicaments infidèles, et il faut arriver à Hahnemann pour pouvoir préciser quelques données sur son emploi.

§ 2. — Effets physiologiques.

Des doses élevées ont provoqué de prime abord l'engourdissement et la somnolence. Le sommeil amenait l'état contraire quand le réveil lui succédait : excitation des sens et des facultés intellectuelles, bien-être et meilleure disposition physique. Dans d'autres circonstances, des doses plus fortes ont déterminé un abaissement considérable du pouls, la pâleur de la face, le froid aux extrémités, l'obscurcissement de la vue, des convulsions, la défaillance. Dans les cas d'empoisonnement les plus ordinaires, on a remarqué : vertiges, somnolence, délire gai, dilatation de la pupille, hallucination des sens, gesticulations bizarres, aphonie, coma, léthargie. En même temps, et dès les premiers temps de l'intoxication, il y a : nausées, sécheresse extrême de la gorge et de la bouche, anxiété, douleur à l'épigastre ; plus tard, viennent la diarrhée, le refroidissement du corps, la faiblesse extrême, les tremblements, la pâleur, les sueurs froides, le pouls très petit et inégal, la perte de la sensibilité, la paralysie des membres, la bouffissure du visage, les terreurs paniques, la syncope et une espèce d'asphyxie.

Il n'est pas logique de juger ce médicament par ces seuls effets, et d'en conclure à son action hyposthénisante par l'absence de symptômes phlegmasiques. Les doses faibles et moyennes donnent lieu à des symptômes plus spéciaux et plus utiles, et d'où peuvent mieux se déduire l'action élective de la *jusquiame* et ses applications thérapeutiques.

Il y a très peu de médicaments dont les symptômes accusent mieux les trois degrés d'acuité, de subacuité et d'asthénie, ou, pour parler plus exactement en ce qui concerne la *jusquiame*, 1° l'excitation, 2° le spasme ou l'ataxie, 3° la prostration; car ce médicament n'agit sur le système circulatoire qu'indirectement; son action ne s'étend aux vaisseaux capillaires que par sa puissance de concentration sur les centres nerveux, et l'on peut dire que les deux pôles de cette action sont le cerveau et le système capillaire, ou peut-être le cerveau et les extrémités nerveuses.

On voit tout de suite que la *jusquiame*, analogue à la *belladone* par son action élective sur le cerveau, en diffère essentiellement par son défaut d'influence directe sur le système sanguin; jusque-là elle n'a pas, comme la *belladone*, des rougeurs scarlatineuses à la peau, ni l'orgasme sanguin, ni le pouls plein ou dur et gêné dans son développement; la *jusquiame* offre bien des taches à la peau et des gonflements à la face, mais les unes sont brunâtres, les autres sont pâles ou brunâtres, et ces caractères, joints à la passivité de ses congestions, dénotent, non plus une suractivité de la circulation, mais une stagnation du sang dans les capillaires.

En jetant un coup d'œil sur sa pathogénésie, nous voyons exprimés partout les divers degrés de son action: loquacité, mauvaise humeur, jalousie; puis des symptômes qui ont une autre signification: fureur, délire avec convulsions, certaines manies, et enfin perte de connaissance, apathie, torpeur ou faiblesse musculaire provenant plutôt

d'un état congestif asthénique que d'une congestion active ou aiguë. Les symptômes les plus remarquables du côté de la tête sont : douleur pressive et étourdissante dans le front ; vertige avec obscurcissement de la vue ; douleur ou sensation comme par un balancement, une fluctuation, un ébranlement du cerveau, surtout en marchant ; accès de congestion avec perte de connaissance.

Nous notons l'insomnie par surexcitation nerveuse, un état d'angoisse, mais également la somnolence, le sommeil comateux avec convulsions, enfin la carphologie et le coma vigil. Quant aux phénomènes fébriles : horripilation générale et chaleur brûlante au corps, excitation du système circulatoire avec convulsions épileptoïdes et grande faiblesse, froid partout avec chaleur au visage, enfin sueur seulement pendant le sommeil.

S'il existe des douleurs déchirantes dans les membres, il y a aussi des mouvements convulsifs, des congestions cérébrales avec accès épileptiformes ou alternant avec eux, non moins que des soubresauts des tendons, le froid des membres qui s'engourdissent, une grande faiblesse, des tremblements et la paralysie. Il est bon de faire observer que les spasmes et les douleurs se montrent principalement le soir et après avoir bu ou mangé. Telle est, entre autres la névralgie de l'estomac qui est liée à l'état hystérique ; telle est encore l'odontalgie qui, pour la *jusquiamé*, est matutinale et congestive, avec un élément veineux qui la rattache à la menstruation, à la puberté, à l'âge critique à la stase sanguine abdominale ; la douleur est pulsative et déchirante, souvent avec rougeur et chaleur de la face et des gencives ; elle irradie jusque dans le front, il y a même des bourdonnements et des spasmes de la gorge.

Les mouvements convulsifs des yeux, qui sont rouges, brillants, proéminents, n'attestent rien d'inflammatoire, mais un état spasmodique ; il y a en outre : strabisme, diplopie, erreurs de la vue, faiblesse de la vue, yeux abattus

et ternes, cécité nocturne. La *jusquiame* est apte à remédier à certains vices de la vue en en modifiant l'organe ou ses annexes ; elle est même le principal médicament contre le strabisme essentiel, ou contre celui qui succède à une maladie spasmodique ou du cerveau.

La sécheresse de la bouche est bientôt remplacée par la salivation ou l'écume à la bouche ; la langue est rouge, sèche, chaude, chargée d'un enduit brunâtre et se paralyse ; la gorge est sèche et brûlante ; ses muscles se resserrent spasmodiquement et la déglutition des liquides est impossible ; c'est ce qui a fait recommander la *jusquiame* contre l'hydrophobie.

Outre la perte du goût, on note la faim excessive ; outre la soif vive, l'horreur des boissons. Il y a hoquet, nausées, vomiturations, vomissements convulsifs de mucosités parfois sanguinolentes avec angoisse, froid aux membres, crampes d'estomac calmées par le vomissement, convulsions après avoir bu, enfin inflammation de l'estomac. Les crampes et les tranchées du ventre sont accompagnées de vomissements ; il y a constipation, mais aussi envie fréquente d'aller à la selle et diarrhée ; puis selles involontaires par paralysie du sphincter de l'anus ; rétention d'urine, envie fréquente d'uriner et flux d'urine ou émission involontaire des urines ; exaltation de l'appétit vénérien et impuissance ; suppression des règles et règles abondantes ou métrorrhagies d'un sang rouge vif. La congestion cataméniale amène de grands troubles chez des sujets hystériques : le délire, un flux d'urine, des sueurs avec tremblements convulsifs, des crampes hystériques.

L'élément spasme domine l'action de la *jusquiame* sur la poitrine, et lui a fait attribuer une action spéciale sur les nerfs des organes de la respiration. Il y a des spasmes de la glotte et du larynx, toux sèche, convulsive, par quintes ou parfois continuelle ; cette toux provoque des

vomissements ; les muscles abdominaux en sont fatigués et endoloris. Les crachats muqueux abondent d'autres fois au point de gêner la phonation ; quelquefois la toux est suivie de convulsions et d'expectoration sanguinolente. Du reste on remarque l'oppression, le râle muqueux, les spasmes de poitrine, la respiration courte en montant, et le soulagement de la gêne de la respiration en se courbant en avant.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Afin d'éviter des répétitions, nous insisterons moins sur les effets thérapeutiques de la *jusquiame*, dans la désignation des cas de maladie qui sont en rapport avec son action. C'est du reste ce que nous faisons pour un certain nombre de médicaments. On complétera donc ces effets thérapeutiques par les phénomènes physiologiques dont nous venons de retracer le tableau.

La *jusquiame* est fort utile dans les simples surexcitations nerveuses avec insomnie, et dans les spasmes ; elle ne diffère guère de la *belladone* que par un fond d'asthénie ou de passivité au moins commençante ; car si, dans les spasmes, la face se gonfle, elle est plutôt livide ou bleuâtre ; et, en l'absence de spasmes, l'anémie domine plutôt que la pléthore ; or, en l'un et l'autre cas, ce gonflement et cette coloration sont dus à la stagnation du sang, à la torpeur des capillaires ; il en est ainsi des mêmes phénomènes qu'on observe en d'autres parties, par exemple aux pieds. Le hoquet spasmodique appartient à la *jusquiame*. L'hystérie est également de son ressort, au moins dans son état le plus nerveux, surtout quand elle s'accompagne d'un vertige chronique.

L'éclampsie des enfants et des femmes enceintes, l'épilepsie elle-même avec cris, tombent souvent sous son action, non moins que les convulsions choréiques survenant par accès avec agitation, activité, rire facile et

loquacité dans l'intervalle. Les spasmes où la *jusquiame* jouit d'une action plus aiguë et où elle se montre moins passive, sont ceux des muscles de l'arrière-gorge et qui s'opposent à la déglutition ; elle est, en ce cas, supérieure au *datura*, mais non à la *belladone*, et ceci s'applique surtout à l'hydrophobie. La *jusquiame* offre d'ailleurs ce remarquable symptôme, du redoublement des spasmes de la gorge après avoir bu, ou simplement en essayant de boire.

On ne doit pas négliger l'emploi de ce médicament dans le délire nerveux sans congestion, et dû probablement à une stase veineuse insensiblement établie. Dans les fièvres nerveuses graves, la *jusquiame* est indiquée également par le délire continu avec terreurs, envie de s'échapper, soubresauts des tendons, légères convulsions, suppression de l'urine, ou urine et selles involontaires, surdité, inertie de la fibre, abolitions des sens.

La jalousie que l'on a notée parmi les symptômes de la *jusquiame* paraît être caractéristique des phénomènes moraux et exprimer un tempérament veineux et nerveux, analogue aux modifications que la *jusquiame* tend à apporter dans l'organisme. Ce médicament a quelque importance dans le traitement de certaines aliénations mentales où se remarquent plus de passivité et moins d'éréthisme que dans les effets de la *belladone*, quoiqu'avec des phénomènes moraux et nerveux à peu près analogues dans la forme. Nous voulons parler des manies furieuses, des manies mélancoliques, de la lypémanie avec mutisme et appréhensions continuelles, lorsqu'il y a constipation, agitation par moments et photophobie.

L'encéphalite des enfants, à la période d'exsudation, appelle la *jusquiame* au moment où l'acuité des symptômes et l'indication de la *belladone* cessent d'exister : les yeux sont proéminents et convulsés ; il n'y a pas l'irritation de la première période adaptée au *zinc*, à l'*aconit*

et encore à la *belladone* ; il n'y a pas non plus le délire furieux du *datūra*, ni la résolution constante des forces musculaires que l'on remarque dans la *digitale*. Le *mercure* vient puissamment en aide à la *jusquiame* dans ces cas, mais plus encore dans la paralysie consécutive à des méningites.

La *jusquiame* est précieuse dans la période ultime des fièvres puerpérales avec suppression des lochies, délire nerveux, pâleur universelle, convulsions légères, soif vive. En général, la suppression des lochies réclame la *jusquiame*, tout aussi bien que les lochies excessives ; de même la suppression des règles aussi bien que la métrorrhagie avec un sang clair. Dans la suppression des lochies, il existe un subdélirium accompagné de visions effrayantes, de pâleur, d'inertie de la fibre, ce qui la différencie de la *belladone*. Lorsqu'il y a excès du flux, on observe également l'inertie de la fibre, des spasmes généraux, l'affaiblissement graduel des sens, et l'écoulement augmente à chaque secousse convulsive, tant pour les lochies que pour les règles. Ces divers symptômes distinguent son action de celle de l'*ipéca* et de l'*ergot de seigle*.

La toux convulsive, sèche, soit purement nerveuse, soit consécutive à la pneumonie, surtout si elle se déclare ou augmente la nuit, est plus du ressort de la *jusquiame* que de la *camomille*. En pareils cas, même dans la coqueluche, il est nécessaire de répéter fréquemment les doses.

DOSES. La *jusquiame* s'administre aux doses et de la même manière que l'*aconit*, l'*aloès*, la *belladone*.

LYCOPODE (LYCOPodium CLAVATUM).

§ 1^{er}. - Histoire.

On use du pollen du *Lycopodium clavatum*, de la famille des Mousses, *Juss.* — De la cryptogamie, *Linn.*

— La préparation que l'on fait subir à cette poudre consiste en des triturations successives avec le sucre de lait. Cette opération brise l'enveloppe des graines ou des spores de pollen, et met en liberté l'essence ou la substance quelconque qu'ils contiennent. On peut se servir de la première trituration au dixième ou au vingtième, pour faire une teinture de *lycopode* légèrement colorée, blanchissant l'eau dans laquelle on en verse quelques gouttes et déposant de petits cristaux ou des granules résineux.

Le *lycopode* n'était pas inconnu des anciens (1). Murray (2) cite des auteurs qui attribuaient des propriétés actives à la décoction de la plante entière. Le pollen, la seule partie employée aujourd'hui, est une substance à laquelle plusieurs médecins ont attribué des vertus dignes de remarque ; car, soit en pommade, soit en teinture, soit simplement à l'état de poudre, il a été employé contre des irritations cutanées, des gerçures, des ulcères, la teigne, l'intertrigo. Il est même d'un usage populaire pour cette dernière affection : on l'emploie en saupoudrant les jointures et les replis de la peau chez les enfants et les sujets obèses, lorsqu'on veut empêcher dans ces parties une irritation et des excoriations. Lorsqu'on sait que le *lycopode* détermine des effets analogues chez l'homme sain, et qu'il les guérit étant pris seulement à l'intérieur, on ne peut douter que dans son emploi extérieur, d'après la méthode populaire, il ne jouisse de quelque propriété par l'absorption qui s'en fait.

Il y a plus, cette même poudre prise à l'intérieur a été recommandée et employée par des praticiens expérimentés, dans la cardialgie, la colique flatulente, la dysurie, les affections calculeuses, le rhumatisme, l'épilepsie, les maladies du poulmon. Mais les maladies contre les-

(1) Beauvais, *Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments sur l'économie animale dans l'état de santé*. Paris, 1845, p. 96.

(2) *Apparatus medicaminum*. Göttingue. 1790, t. V p. 486.

quelles les anciens l'administraient le plus souvent, étaient celles des voies urinaires.

Il est question aujourd'hui de l'emploi du *lycopode* dans la plupart des affections que nous venons de nommer, mais en formulant plus exactement ses indications.

Les débats élevés il y a plus de vingt ans, parmi les médecins allemands et français, sur l'activité réelle du *lycopode*, ont été jugés par une foule de praticiens qui ont élevé la voix pour publier les résultats qu'ils avaient obtenus par son emploi. Ces publications ont toutes une grande portée et sont extrêmement intéressantes. Nous mentionnerons celles des docteurs Lobethal et Chargé. Les débats sont clos; le *lycopode* y a gagné d'être mieux connu et de rester un des plus utiles médicaments.

§ 2. — Effets physiologiques.

Le *lycopode*, comme la plupart des médicaments à action profonde et durable, auxquels on pourrait justement donner avec Hahnemann le nom d'antipsoriques, le *lycopode* étend son influence de l'innervation ganglionnaire à tous les systèmes et à tous les appareils, de sorte qu'on lui connaît une action élective sur la fibre ou plutôt sur la trame organique, soit cellulaire, soit fibreuse, soit osseuse; sur le cœur, les veines et les capillaires; sur les vaisseaux et les ganglions lymphatiques; sur les surfaces exhalantes et absorbantes; sur les membranes séreuses et muqueuses; sur la peau.

L'étude de ses effets, dans le domaine de l'expérimentation physiologique et de la clinique, si elle nous donne le *lycopode* avec cette sphère d'action très étendue, nous signale aussi une particularité fort caractéristique et qui consiste dans les rapports de ce médicament avec un principe herpétique latent ou déclaré, à ce point que toutes ses propriétés thérapeutiques paraissent s'exercer sur

l'herpétisme sous ses diverses formes dans les appareils cutané, muqueux, lymphatique, et sur les affections sympathiques qui dépendent de la diathèse herpétique et alternent avec ses explosions extérieures. Aussi, a-t-on pu dire fort justement que ce médicament développait mieux ses effets curatifs chez des sujets de tout âge qui avaient eu la teigne, ou des croûtes de lait serpigineuses dans l'enfance. En général, le *lycopode*, *positis ponendis*, est plus efficace chez les personnes douces, lymphatiques, mais irritables, dont la santé se déränge facilement et qui souffrent d'irritations intestinales avec difficulté et rareté des selles ; chez celles qui s'enrhument facilement, soit avec une santé robuste, soit avec une constitution délicate ; chez les femmes dont les règles sont de trop longue durée et qui souffrent d'irritations, de sécrétions chroniques anormales ; chez les hommes et chez les enfants sujets à des irritations psoriques internes ou externes ; chez tous ceux qui sont tourmentés d'affections névralgiques alternant avec des affections à la peau.

Sous ce rapport le *lycopode* a une grande affinité thérapeutique avec le *soufre*, le *carbonate de chaux*, le *sel marin*. Il a une foule de points de contact avec plusieurs médicaments : ainsi dans les affections fébriles, avec l'*arsenic*, le *phosphore*, le *soufre* ; dans les cachexies fébriles, avec le *mercure*, l'*arsenic*, l'*acide phosphorique*, la *noix vomique* ; dans les affections rhumatismales et les accidents arthritiques, avec le *causticum*, le *soufre* ; dans les maladies de la peau, avec le *quinquina*, le *graphite*, la *cantharide* ; dans la sycose, avec le *carbonate de chaux*, le *thuya*, le *phosphore* ; dans les phlegmasies, avec la *sèche*, le *soufre*, l'*arsenic* ; dans la phthisie, avec le *sous-carbonate de potasse*, le *fer* ; dans les affections génito-urinaires, avec l'*or*, la *belladone*, le *phosphore* ; dans la scrofule, avec le *soufre*, le *carbonate de chaux*, l'*iode* ; dans les affections des os, avec la *silice*, l'*or*, le *mercure* ; dans les

affections hémorrhoidales et veineuses, avec le *soufre*, le *graphite*, le *charbon végétal*; dans les gastropathies, avec la *noix vomique*, le *carbonate de chaux*, la *sèche*; dans les affections morales et hypochondriaques, avec l'*arsenic*, la *pulsatille*...

Parmi les symptômes distinctifs du *lycopode*, il faut noter des souffrances dues à une affection herpétique actuelle, ou ancienne et transposée, ou cachée actuellement. On sait combien d'affections chroniques internes ont des rapports avec des affections cutanées de nature herpétique; les unes et les autres se remplacent et se suppléent. On peut citer principalement les rapports de la teigne avec la phthisie, c'est-à-dire avec le poumon; des dartres de l'anus et du scrotum avec le foie; des dartres des jambes avec l'estomac et les intestins; de l'eczéma des oreilles avec les bronches; des dartres humides des bras et des mains avec la phthisie laryngée; du lichen de la paume des mains avec l'asthme nerveux; de l'acné rosacé avec les affections du cœur; du prurigo du scrotum et du pénis avec l'impuissance....

On compte encore parmi les effets du *lycopode* un état d'éréthisme du système sanguin, existant avec un état opposé du système exhalant; un état d'opposition entre la peau et les muqueuses pulmonaire et gastro-intestinale, ici avec détente, là avec tension; ici avec hypersécrétion, là avec sécheresse, et *vice versâ*; une affection herpétique, un état de la peau avec excoriation et gerçures faciles, ou des dartres fendillées, crevassées, alternant avec des affections intestinales; l'intermittence de certaines névralgies et leur retour tous les deux ou quatre jours; l'œdème des pieds et diverses parties affectées de douleurs; des boursoufflements flatulents du tissu cellulaire sous-cutané; la flatulence et la constipation habituelle; des affections spasmodiques des voies urinaires; la grande facilité à contracter des rhumes et des refroidissements chez des sujets

robustes, chez les autres, défaut de chaleur vitale et faiblesse organique; l'aggravation des accidents nerveux et fébriles le soir, à l'air extérieur, par les temps humides et le repos.

En parcourant les cas morbides auxquels on oppose le plus utilement le *lycopode*, nous établirons les indications de son emploi d'après les symptômes particuliers à chaque affection; le lecteur y trouvera également les effets physiologiques de ce médicament, bien qu'établis thérapeutiquement.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Fièvres lentes. Phthisie.* -- Quoique le *lycopode* semble plus spécialement adapté aux maladies chroniques comme le *sel marin*, il n'est pas rare de le voir, comme celui-ci, être fort utile dans certaines maladies fébriles; telles sont des fièvres nerveuses ou typhoïdes et ataxiques dans la période de décroissance, avec alternance de frisson et de chaleur sans grande ardeur à la tête ni congestion de la face, mais seulement rougeur des pommettes; sueurs qui affaiblissent plutôt qu'elles ne soulagent; rougeur et sécheresse de la langue, constipation, éréthisme. En pareils cas, le *lycopode* est souvent indiqué par l'état stationnaire de la fièvre et l'absence d'effets appropriés à d'autres médicaments.

La phthisie pulmonaire avec expectoration purulente ordinairement d'un goût salé, constipation opiniâtre, extrême sensibilité au froid, est du ressort de ce médicament; on observe de plus : la rougeur circonscrite des pommettes, le boursoufflement de la face et des mains, la chaleur brûlante avec respiration courte, l'alternance du frisson et de la chaleur; la sueur nocturne à la poitrine et au dos, la chaleur dans la paume des mains, la surexcitation nerveuse, une plus grande impressionnabilité et des

accès rémittents. C'est surtout quand la phthisie fait suite à la pneumonie que le *lycopode* est efficace; il ne l'est pas moins dans la phthisie muqueuse et dans les bronchites avec crachats purulents; l'*étain* lui est analogue; mais s'il y avait diarrhée ou facilité habituelle des selles, l'*acide azotique* leur serait préférable.

Le *lycopode* est encore efficace contre certaines fièvres subaiguës, sous la dépendance d'un travail irritatif à la peau ou sur les muqueuses, par suite d'un érythème ou d'une dartre aiguë se déplaçant ou s'établissant au milieu d'un orage de l'économie; c'est ainsi que ce médicament correspond à certaines angines, à des leucorrhées, à des éruptions vives, à des fluxions à la joue, à des hémorrhoides, le plus souvent avec névralgies intermittentes et frissons répétés.

B. *Névralgies. Névropathies.* — L'odontalgie, la sciatique et autres névralgies, qui tombent dans le domaine du *lycopode*, sont accompagnées ou suivies d'enflures plus ou moins phlegmasiques, d'œdèmes, de douleurs sympathiques sur un organe éloigné ou s'étendant dans leur voisinage, telle est la sciatique qui s'allie au lumbago.

Les douleurs du *lycopode* sont le plus souvent déchirantes et lancinantes, parfois d'une extrême violence, mais point continues; elles sont plus vives la nuit et dans le repos, ou bien apparaissent en ces circonstances aussi bien que dans les temps humides. Elles sont quelquefois nocturnes, profondes, brûlantes et semblent siéger dans le périoste. Dans les accès de douleur, on observe des mouvements congestifs à la face, des ébullitions du sang dans les membres, une grande irritabilité, et, en outre, des tics spasmodiques, des tressaillements, des crampes, des mouvements convulsifs qui sont aussi des effets du *lycopode* et qui l'adaptent aux tics douloureux et spasmodiques. Il est aussi adapté aux douleurs qui précèdent la roideur, la faiblesse et la torpeur des muscles. Les affections spasmodi-

ques, et même l'épilepsie, dont on attribue la guérison à ce médicament, s'approprient surtout à l'état général et à des symptômes nerveux comme ceux que nous venons d'exposer. D'ailleurs, un grand nombre des effets du *lycopode* dénotent son action sur la contractilité de la fibre.

Enfin, ce médicament correspond presque uniquement, chez les sujets robustes, aux lésions de la sensibilité dues à un principe herpétique ou à tout autre vice chronique; leurs maux de tête sont déchirants, pressifs avec un élément congestif; ils sont le plus souvent métastatiques ou sympathiques, et sous la dépendance d'une éruption cutanée ou d'un état variqueux de la base du crâne.

C. *Congestions. État veineux. Varices.* — La plupart des symptômes du *lycopode* sur la tête sont congestifs, passifs et veineux; il en est de même de ceux qui concernent l'abdomen; et malgré leur nombre, ils n'ont pas servi à indiquer ce médicament dans quelques maladies particulières. Mais en les rattachant à l'état général, ils lui donnent une valeur importante contre les affections variqueuses externes et internes, et le mettent sur le rang du *charbon végétal*, de la *pulsatille* et du *carbonate de chaux*. Les ulcères variqueux qui ont résisté au *soufre*, exigent l'emploi du *lycopode*. Son action sur les vaisseaux sanguins, en particulier sur les veines, l'a rendu efficace dans plusieurs cas d'anévrysme, même de l'aorte, après l'*aconit*, l'*arsenic*, etc., mais surtout dans des affections du cœur qui, réputées organiques, ne sont dues qu'à un refoulement du sang veineux abdominal ou du système de la veine porte vers le cœur, d'où : palpitations tumultueuses, irrégularité, intermittence du pouls. C'est par la pléthore veineuse et par le refoulement du sang veineux sur l'estomac que s'explique l'hématémèse du *lycopode* et les symptômes : vertiges, crampes, anxiété, battements, pyrosis, plénitude, qui l'accompagnent. En cela, ce médicament diffère peu de la *staphisaigre*, du *sel marin*, de

la *sèche* et du *soufre*, remarquables par les congestions abdominales et les stagnations veineuses. Les hémorroïdes sont encore une des particularités de l'action du *lycopode*, mais elles donnent plus souvent lieu à l'écoulement de mucosités que de sang; le prurit et la tension à l'anus en sont aussi inséparables que la flatulence, la constipation et quelques symptômes d'hypochondrie.

D. *Affection des voies digestives.* — Les plus graves atteintes portées à l'activité digestive trouvent aussi bien un remède dans le *lycopode*, que l'effervescence du sang qui tourmente les sujets travaillés de phthisie commençante, et que les plus vastes lésions herpétiques. L'art de guérir ne possède peut-être pas de moyen plus sûr que le *lycopode*, pour faire cesser la torpeur du gros intestin et les plus opiniâtres constipations; il faut, pour cela, l'employer longtemps et en variant les doses. Le *lycopode*, la *noix vomique* et la *bryone* sont le plus souvent et le plus utilement employés pour provoquer des selles par leurs effets dynamiques, en enlevant les causes de la constipation, telles que la torpeur ou l'éréthisme du rectum. Le *lycopode* est aussi le principal médicament de la constipation opiniâtre des jeunes enfants, lorsqu'il y a efforts inutiles et altération des traits; l'*opium* et le *soufre* méritent aussi l'attention. Lorsqu'il s'y joint, chez les adultes, des symptômes d'irritation, du ténésme, de l'hypochondrie, des vents ou le météorisme, le *lycopode* est également indiqué, bien que le *charbon végétal* le dispute alors en efficacité. Les coliques flatulentes, le ballonnement, la constipation qui se rattachent à des éruptions disparues de la peau, sont traitées de préférence par le *lycopode*.

Des affections d'estomac sans soif, si ce n'est la nuit, mais quelquefois avec soif vive et faim canine, lorsqu'il y a sécheresse à la bouche, langue sale, souvent pointillée, mauvaise bouche, digestions difficiles, palpitations, gastralgie pressive, pyrosis, glaires, flatulence, ballonnement

avec sensibilité, nausées, vomissements même, névropathie variée, appellent le *lycopode*. L'affection du foie par une altération veineuse abdominale, les hémorroïdes et l'état d'hypochondrie ou d'apathie morale sont de nouveaux motifs pour recourir à lui.

L'électivité du *lycopode* sur le système veineux n'est nulle part si prononcée que sur les organes du bas-ventre et sur la matrice; mais on doit reconnaître en même temps, que c'est surtout chez les sujets herpétiques; on observe de l'éréthisme ou de l'irritabilité de la fibre; les menstrues sont trop abondantes et hâtives, ou bien elles s'établissent difficilement et avec de grandes irrégularités, en quoi la *magnésie* et la *sèche* ont une action analogue. Chez les personnes robustes et affectées de rhumatisme, la suppression des règles est plutôt une indication du *lycopode*. Chez les unes et les autres, il y a disposition à l'avortement, et ce médicament peut être plus apte à le conjurer que l'*ergot de seigle*, la *noix vomique* et le *charbon végétal*. Ce dernier a de l'analogie avec le *lycopode* dans les irritations du vagin et du col de l'utérus; mais la leucorrhée est plus exactement du ressort de celui-ci quand elle se lie à l'herpétisme, qu'elle a lieu par saccades, qu'elle est glaireuse, et qu'il y a des tranchées et des bouffées de chaleur au visage, des irritations vaginales et même des excoriations.

E. *Affections des voies urinaires.* — L'hématurie dans laquelle n'est pas indiquée la *cantharide* par la violence de l'inflammation, cède au *lycopode* plutôt qu'à la *noix vomique*, chez les sujets robustes aussi bien que chez les sujets délicats; le pissement de sang est précédé de cystalgie et il est accompagné d'une affection spasmodique des voies urinaires ou de rétrécissement de l'urèthre; c'est cet élément spasmodique qui accompagne l'affection calculeuse et les graviers, que le *lycopode* dissipe aussi en simplifiant le traitement de ces maladies, sans

en être le remède curatif, bien qu'il soit indispensable.

C'est plus particulièrement contre l'impuissance par défaut d'érection que le *lycopode* est efficace ; Bœnninghausen lui préférerait quelquefois le *selenium*. Quelques-uns des symptômes du *lycopode* ayant de l'analogie avec la gonorrhée, plusieurs praticiens l'ont employée avec succès contre les écoulements muqueux chroniques de l'urèthre, quand cet écoulement succédait à des douleurs rhumatoïdes supprimées. On l'a aussi employé, nous ne savons avec quels résultats, contre cette gonorrhée chronique et d'une désespérante opiniâtreté que l'on désigne sous le nom de *goutte militaire* ; les résultats ont été excellents quand cet écoulement était dû à la présence, dans le canal de productions sycosiques ; mais c'est surtout et proprement, contre la balanite et les irritations suintantes du gland qu'il est efficace ; en quoi pourtant l'*acide azotique* lui est quelquefois supérieur.

L'incontinence d'urine des vieillards et des sujets scrofuleux et affaiblis réclame l'action du *lycopode* ; elle est continue et non pas seulement nocturne. En général, le *lycopode* correspond à l'herpès secondaire ou muqueux, spécialement lorsqu'il est fixé sur les organes génito-urinaires, et qu'il y détermine les symptômes ordinaires à une irritation de ce genre.

F. *Affections scrofuleuses et cutanées.* — Le *lycopode* a été fort employé par les médecins, en Allemagne d'abord, puis partout ailleurs, contre diverses affections scrofuleuses. Il est très approprié chez ceux qui ont eu ou qui ont encore quelque éruption chronique à la peau : 1° dans des engorgements scrofuleux du cou, avec douleur térébrante et gêne dans l'articulation du maxillaire inférieur ; 2° dans des hydropisies, l'ascite, l'hydrothorax, soit lorsque la collection séreuse est la suite de l'engorgement des ganglions lymphatiques de la cavité affectée, soit lorsque ces engorgements sont une simple coïncidence ; 3° dans les

caries scrofuleuses soit fixes, soit parcourant successivement diverses parties du système osseux, ou quelque os dans toute sa longueur; l'*acide phosphorique* et l'*acide azotique*, plus encore, la *silice* et le *mercure* sont également fort utiles dans cette forme de la scrofule; 4° dans l'otorrhée avec pus ordinairement ichoreux et fétide, qu'il y ait ou non dysécie, mais il faut que cette affection succède à une fièvre exanthématique ou à quelque herpès répercuté. C'est ainsi que le *lycopode* a pu guérir de la surdité et préserver de la surdi-mutité des enfants travaillés de ces maux, après une scarlatine. Il en est de même de l'ophtalmie avec inflammation chronique des cils, rougeur, épaissement, granulations de la conjonctive, douleurs brûlantes, chassie, trouble de la vue, gonflement, âcreté des larmes, récidives ou exacerbations fréquentes; 5° dans les affections gastriques, avec tension, gonflement de l'épigastre, flatulence et constipation, principalement lorsqu'il y a cachexie de nature scrofuleuse plus ou moins prononcée; 6° dans cette cachexie avec fièvre lente soumise à des exacerbations quotidiennes ou tous les deux jours, état éréthique, amaigrissement, manque de chaleur vitale, extrême sensibilité à l'air frais, bouffissure de la face, accidents scrofuleux, rachitisme, collections séreuses et du moins œdèmes, ballonnement du ventre et certains flux muco-purulents, soit des bronches, soit du vagin, soit des oreilles, soit du nez...; 7° dans l'ozène des sujets cacochymes et scrofuleux, ou robustes et travaillés de l'herpétisme.

On a obtenu les meilleurs résultats de l'emploi du *lycopode* dans les condylomes même syphilitiques, dans les fics et les excroissances situées aux parties génitales, dans les boutons sycosiques et les ulcères auxquels ils donnent lieu, dans le fongus de la cornée. Les excroissances sycosiques du *lycopode* ne sont point lisses comme celles du *thuya* et de l'*acide azotique*; elles sont fendillées, ou

rugueuses; il en est de même des verrues qui, de plus, s'entourent quelquefois d'une auréole herpétique, furfuracée; leurs rugosités, les distinguent de celles du *carbonate de chaux*, de la *douce-amère* et du *sumac*.

Ces propriétés du *lycopode* attestent son action élective sur le derme, depuis longtemps reconnue par Reisig; elle explique également son efficacité contre les éphélides, les taches hépatiques, ainsi que contre les excoriations du mamelon et les rhagades de la peau des mains, avec indurations des bords et durillons. Le *graphite* est le médicament qui jouit après le *lycopode* de la plus grande efficacité dans ces cas.

Par opposition avec les excroissances dont nous avons parlé, les ulcères atoniques, à bords calleux, à sinuosités fistuleuses, qu'ils soient variqueux, psoriques ou phagédéniques, sont du ressort du *lycopode*, tout autant que les ulcères sycosiques, et peut-être par la même action élective de ce médicament sur le derme privé des matériaux de réparation et de sucs nutritifs. Nous ne ferons même pas de difficultés d'attribuer à la même action ses propriétés dans la chute des cheveux et la calvitie suite de maladies graves et de céphalées opiniâtres. Le *lycopode* est, en pareils cas, avec la *silice*, le *carbonate de chaux*..., l'un des médicaments les plus efficaces.

Son efficacité dans les maladies de la peau ne se borne pas à celles qui précèdent; elle est encore remarquable : 1° dans l'intertrigo des enfants et des adultes, et généralement dans les excoriations et les éruptions aux plis des membres. Cependant, comme il tend à les développer par son action élective, il faut s'informer d'abord si l'on a fait usage de sa poudre comme dessiccatif, auquel cas le *graphite* ou la *camomille* lui serait préférable, ou encore la *staphisaigre* et le *mercure*. Le *lycopode* est même appelé à rendre service dans le traitement de l'érysipèle, lorsqu'il est suintant ou avec œdème,

et qu'il se répète souvent en laissant après lui des écailles furfuracées.

Ce médicament qu'on avait d'abord réservé aux teignes amiantacées, à croûtes fibreuses et brillantes, jouit cependant d'une grande efficacité dans la teigne humide, mais principalement dans celle qui siège à l'occiput ; et dans celles dont les croûtes sont divisées en sillons et taillées par plaques. Il est remarquable que, toute comparaison gardée, il en est ainsi des verrues et des excroissances qu'il guérit, et que ce caractère rugueux et fendillé se rencontre même dans les rhagades et les gerçures. Dans la teigne adaptée au *lycopode* il y a des ganglions cervicaux et de la rougeur avec suintement derrière le pavillon de l'oreille. Il est encore fort bien indiqué chez les enfants cacochymes souffrant de flatulence, de croûtes de lait, de croûtes serpiginieuses en divers endroits de la tête, surtout à l'occiput.

Le prurit violent aux pieds et ailleurs, avec boursoufflement de la partie, cède au *lycopode*, même chez les sujets robustes, quand un principe dartreux en est la cause, tels sont encore : le pityriasis rubea, l'impétigo pruriteux et, en général, les dartres rouges, humides, suintantes avec furfur et le plus souvent prurit. Les sujets robustes, dont la nutrition est en bon état et chez lesquels les éruptions dartreuses ont de la peine à s'établir à la peau, et en disparaissent facilement, se trouvent fort bien de l'emploi de ce médicament lorsque l'herpès est remplacé par des souffrances internes, des céphalalgies violentes, des névralgies le plus souvent intermittentes.

Enfin, les affections variqueuses, certaines nodosités, tuméfactions et souffrances arthritiques et rhumatismales, l'acné rosacée, les indurations de l'estomac avec flatulence et constipation, alors que la *clématite* et le *charbon animal* ont procuré un soulagement passager ; l'asthme flatulent, l'hydropisie sèche ou flatulente, des spasmes avec crampes et affaiblissement paralytique, l'amblyopie amaurotique

trouvent dans le *lycopode* un moyen efficace, chez les sujets d'un tempérament doux à constitution lymphatique, à organes digestifs très développés et travaillés d'un vice herpétique héréditaire.

DOSES. Il est reconnu par des observations suivies et multipliées que la trentième atténuation de *lycopode* jouit, dans un grand nombre de cas, d'une plus grande efficacité et de plus d'activité que les atténuations plus basses, les triturations et la teinture. Le praticien se formera, du reste, en peu de temps à cet égard une opinion conforme à l'expérience. Nous pouvons d'autant mieux en appeler à cette expérience que, depuis vingt ans, nous employons le *lycopode*, aussi bien en teinture, à la dose de 15 à 20 gouttes et plus, qu'en fractions de 3 à 6 globules de la trentième atténuation et des autres; mais nous avons dû les plus beaux cas de guérison aux doses les plus atténuées. Dans le traitement de certaines lésions extérieures : ulcères, varices..., on applique utilement sur l'endroit affecté un mélange de 5 à 10 ou 20 parties d'eau sur une de teinture, ou une pommade faite avec 1, 2 parties de l'une des triturations et 10 ou 15 d'axonge.

MAGNÉSIE (MAGNESIA).

§ 1^{er} — Histoire.

Nous comprenons sous le nom de *magnésie*, les sels de cette substance, tels que le *sous-carbonate* et l'*hydrochlorate*, le *sulfate* lui-même, non moins que la *magnésie* calcinée.

Nous ne ferons aucune remarque sur l'emploi réservé à la *magnésie* dans les matières médicales, qui font exclusion des effets spéciaux et dynamiques de ce médicament, pour lui donner un rôle d'absorbant et de laxatif. Personne

ne disconvient qu'il est plus rationnel et plus scientifique de s'attacher à détruire la disposition de l'estomac à l'acidité, et de modifier les sucs gastriques en modifiant la vitalité des organes sécréteurs, que de neutraliser leur acidité par un procédé chimique, ni plus ni moins que dans une cornue de laboratoire, ou d'expulser ces matières par un procédé mécanique. La nature elle-même, si elle met quelquefois sur la voie d'un purgatif, enseigne bien plus souvent à tenir compte et de l'action dynamique des agents thérapeutiques et de la vitalité des organes vivants.

Le lecteur mettra simplement en parallèle de cette étude les conclusions thérapeutiques des auteurs sur la *magnésie*, et en particulier sur l'*hydrochlorate de magnésie* : 1° il incommodé peu l'estomac; 2° il favorise la digestion; 3° il stimule le foie et les intestins et provoque des évacuations copieuses; 4° c'est un purgatif doux et sûr, et en même temps un résolutif et un fondant. Quand on a devant soi un grand nombre de substances médicamenteuses que l'on borne ainsi à des propriétés imaginaires et à des effets immédiats généraux et mécaniques, on serait assurément bien injuste de blâmer un auteur qui, embrassant un ensemble d'observations, cherche à déterminer les effets spéciaux des médicaments, et se dispense d'ajouter à leur chapitre un article intitulé : *voies d'élimination*, comme une assurance contre l'intoxication.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les divers sels de *magnésie* provoquent des effets égaux au fond, et variables seulement dans la forme de quelques-uns. Les plus constants pour chacun de ces sels sont : augmentation de la sensibilité de tout le corps, douleurs de tiraillement et de déchirement, secousses, spasmes, crampes, faiblesses paralytiques, chutes subites et épilé-

toïdes sans perte de connaissance, aggravation des symptômes le soir, prurit, éruption de petits boutons ou vésicules, engelures aux doigts, gerçures aux mains, furoncles, frissons le soir, acidité de la sueur, sueurs après minuit, sommeil non réparateur avec cauchemar, rêves anxieux, agitation et chaleur intérieure, inquiétude, irritabilité, vertiges et douleurs constrictives avec malaise comme de défaillance le soir, maux de tête congestifs et pulsatifs avec chaleurs, serrements, vertiges jusqu'à tomber, irritation et douleur de la conjonctive, lippitude, douleurs brûlantes et trouble de la vue, lancination et congestion à l'oreille avec dysécie, douleur d'excoriation et éruption de vésicules ou croûtes dans le nez, épistaxis nocturne avec pulsations dans la tête, coryza fluent, enchifrènement, diminution de l'odorat, teint pâle et terreux, tension et douleurs à la face; elles sont déchirantes, nocturnes et insupportables durant le repas, éruption dartreuse à la face et irritation des lèvres, rougeur et gonflement des pommettes, maux de dents déchirants surtout la nuit ou durant le repas, élancements dans les dents après les repas, vacillement des dents, éruption vésiculaire dans la bouche, gonflement des gencives avec saignement ou éruption de petites tubérosités avec ardeur brûlante, lancinations dans la gorge avec brûlement ou sensation d'excoriation, toux sèche, toux avec crampes, douleurs brûlantes et d'excoriation, oppression de poitrine, expectoration jaunâtre et épaisse, douleurs dans le dos et dans toutes les articulations avec aggravation par le mouvement, douleurs nocturnes par accès qui sont suivies de roideur et d'engourdissement, acidité ou amertume du goût et des renvois, soif surtout la nuit, douleurs constrictives à l'estomac avec face terreuse, nausées, sensation de fadeur ou de faiblesse à l'estomac, douleur d'excoriation et sensibilité douloureuse à l'estomac, tension et gonflement à l'épigastre, lancinations et crampes dans le ventre, au toucher l'on

croît reconnaître des duretés dans le ventre, constipation, ténésmes, diarrhée verdâtre et d'odeur aigre, élancements à l'anus, sensation brûlante dans la miction, ténésme de la vessie, émission fréquente d'urine pendant la nuit, dysurie le jour, irritation de l'urèthre, pertes de la semence, leucorrhée brûlante et abondante, absence d'appétit vénérien, sang des règles noir et coagulé ou comme de la poix, irrégularité du flux menstruel, il est tantôt excessif tantôt supprimé, et pendant les règles se montrent une sensation de pression expulsive, des coliques, des crampes arrêtant le flux menstruel, le lumbago, la lourdeur de la tête, des frissons, la pâleur du visage, l'accablement.

Tels sont les principaux symptômes de la *magnésie*, ils sont communs au *sous-carbonate*, à l'*hydrochlorate* et au *sulfate de magnésie*; ils décèlent avant tout une action élective sur le système veineux en général, sur celui de l'abdomen en particulier, cette action va jusqu'à la cachexie veineuse et affecte la vie végétative d'une manière durable.

Les symptômes névralgiques dépendent de l'état veineux soit dans la cachexie et dans le tempérament de ce nom, soit dans les convalescences de maladies longues qui ont appauvri l'économie, soit dans l'état de grossesse, soit dans certaines cachexies des enfants mal nourris, ou dont la nutrition se fait mal.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

C'est surtout quand la circulation est ralentie dans les vaisseaux de l'abdomen par suite d'engorgements hépatiques ou utérins, ou à l'époque des règles, lorsque le flux cataménial se fait difficilement ou amène des stagnations veineuses, ou durant la gestation, que la *magnésie* développe ses effets les plus efficaces. Aussi comprenons-nous

comment des auteurs ont affirmé avoir guéri des hépatites chroniques, des indurations mésentériques et des engorgements de l'utérus au moyen des *sels magnésiens*; leurs effets physiologiques les justifient; ils attribuent surtout à la *magnésie* une grande efficacité contre les stagnations veineuses, causes ou complications de ces engorgements.

Les propriétés de cette substance sont prouvées par des faits plus nombreux encore; 1° contre les souffrances des femmes enceintes, l'odontalgie, les maux de tête pulsatifs et les vomissements que la pléthore abdominale détermine ou entretient; 2° contre les crampes hystériques chez les femmes qui perdent beaucoup et ont une tendance à la constipation; chez elles on observe comme symptômes indicateurs de la *magnésie*: nausées le matin, teinte terreuse, faiblesse et froid croissant pendant la durée des accidents hystériques, boule hystérique avec oppression, tranchées et pincements dans le ventre, bon appétit; dans toutes ces circonstances, elle lutte avantageusement avec la *sèche*. Les enfants qui ont des vers éprouvent cette faiblesse et ce froid, ils ont des tranchées, le teint terreur, et l'aspect maladif et cacochyme.

La *magnésie* est un modificateur presque aussi efficace que le *sel marin*, dans des fièvres nerveuses chroniques, ou dans l'état d'une convalescence longue à venir, quand des médicaments, peut-être mieux adaptés à la forme de l'affection, restent sans effet; la *magnésie* excite alors la vitalité à réparer les désordres nés de l'appauvrissement du sang, ou plus souvent de la mauvaise composition du sang veineux. Ces cas sont caractérisés par des douleurs de meurtrissure, ou par un excès de sensibilité, par la profonde faiblesse musculaire, par l'anxiété morale et la mauvaise humeur, par des vertiges et des défaillances, par la saillie des veines, le teint terreux.

Ce médicament rend de grands services dans certaines excoriations et irritations de la bouche, des gencives ou

des lèvres à la suite de quelques fièvres muqueuses, en observant que la présence des aphthes l'exclut formellement. Il est aussi très utile contre des leucorrhées, des irritations uréthrales, l'ozène suite de coryza chronique, l'otorrhée, quand ces affections sont dues à l'appauvrissement du sang durant une longue maladie, ou surviennent dans le cours d'une cachexie veineuse et abdominale.

L'ophtalmie scrofuleuse opiniâtre, avec rougeur de la conjonctive, alternative de sécheresse et de mucosités, brûlement, lippitude et même symptômes d'hydrophthalmie, convient très bien à la *magnésie*. Nous ne devons pas taire qu'elle a été conseillée dans la cataracte lenticulaire d'après quelques-uns de ses effets physiologiques; certaines gastralgies chez des hypochondriaques, quelques névralgies et des odontalgies nocturnes se trouvent bien de ce médicament, si l'*acide azotique*, la *noix vomique*, et le *quinquina* ne sont pas mieux appropriés. Enfin il guérit les acidités surtout chez les enfants lorsque la *camomille* est restée impuissante.

DOSES. — L'administration des eaux minérales magnésiennes peut trouver dans ce chapitre quelques indications utiles, à condition de n'en permettre que des doses assez faibles pour n'être point laxatives. En général, les triturations du *carbonate* ou de l'*hydrochlorate de magnésie*, par fractions de 1 à 2 décigrammes par jour, s'affectent au traitement de la diathèse en rapport avec les effets de ce médicament, tandis qu'on a recours aux atténuations plus élevées, dans les cas de névralgies et d'autres affections accidentelles.

MERCURE (MERCURIUS).§ 1^{er}. — Histoire.

Nous voulons désigner sous le titre de *mercure*, ses diverses préparations et ses divers sels; car leurs effets peuvent convenablement être étudiés ensemble, à la condition de signaler à propos leurs différences et leurs particularités connues. Commençons par les substances qui constituent les plus simples composés de *mercure*, c'est-à-dire le *mercure* à l'état de division parfaite, telles sont les triturations de *mercure vis* et de *mercure soluble*, désigné aussi sous le nom de *mercure soluble de Hahnemann*, préparation qui paraît s'altérer facilement à l'état de trituration, mais qu'on emploie le plus; ce n'est ni un oxyde ni un protoxyde, mais un *sous-protonitrate-ammoniacomercuriel*; viennent ensuite l'*oxyde* ou *précipité rouge de mercure*, puis les combinaisons du *mercure* avec le *soufre*, l'*iode*, le *brome*; d'où les *sulfures noir* et *rouge de mercure*, le *protoiodure* et le *periodure de mercure*, le *protobromure* et le *deuto* ou *bibromure de mercure*. Il y a encore les préparations dans lesquelles entre le *chlore*, ce sont les *protochlorure* et *deutochlorure de mercure*, c'est-à-dire le *mercure doux* ou *calomel* et le *sublimé corrosif*; celles où entre le *cyanogène*, pour former le *cyanure* ou *prussiate de mercure*; enfin l'*acétate de mercure*, le *nitrate de mercure*, etc.

Dès le commencement du XVIII^e siècle, le *mercure* était fort employé et le sujet de nombreux écrits. Il est peu de médicaments qui aient fait plus de bien, il en est peu aussi qui aient fait plus de mal; et c'est le cas de dire : *Abusus optimi pessimus*. Indépendamment des désastreux effets des doses excessives ou trop longtemps continuées dans les affec-

(1) Voyez S. Hahnemann, *Traité des maladies vénériennes (Études de médecine homœopathique*. Paris, 1855, t. 1, p. 1-256).

tions syphilitiques réelles, il fut un temps où on le prodiguait contre la plupart des maladies, dans l'hypothèse d'une syphilis latente. Aujourd'hui, on a, ce semble, le tort contraire, en se préoccupant moins de l'élément syphilis qui entre dans plusieurs maladies surtout chroniques. On peut attribuer cette fausse sécurité à l'abus même qu'on a fait du *mercure* et à l'opinion qui regarde trop de gonorrhées comme non virulentes.

C'est en traitant du *mercure* que le savant Zlatarowich, professeur de matière médicale et de thérapeutique à Vienne, fut frappé de l'extrême similitude de ses effets physiologiques avec les symptômes de la syphilis, et qu'il ne continua ses leçons qu'aidé des travaux de Hahnemann ; son cours prit, dès lors, un développement extraordinaire.

Un grand nombre de praticiens ne réussissant pas à guérir ou guérissant trop lentement la syphilis avec des doses pourtant élevées de *mercure*, au lieu de les diminuer, les augmentent encore sans songer que des doses convenablement affaiblies provoquent plutôt et plus sûrement les effets spéciaux curatifs seuls recherchés.

Hahnemann n'aurait-il fixé l'attention des praticiens que sur ce point, il a parfaitement mérité de l'humanité et de la science.

Le *mercure*, administré d'abord uniquement contre la syphilis, a successivement été employé contre un très grand nombre de maladies, telles sont : la lèpre, le scorbut, la scrofule, une foule d'affections des yeux, l'angine ; presque toutes les affections catarrhales et phlegmasiques des membranes muqueuses, des glandes et de la peau ; la variole et une multitude de maladies cutanées ; les affections vermineuses, la plique, le charbon, la peste, l'hydropisie, la pneumonie, l'hépatite, la métrite, la dysenterie, l'hystérie, l'épilepsie, la manie, le tétanos, la rage. Et il est à peine croyable que, dans ces maladies, le *mercure* soit aujourd'hui aussi peu utilisé,

lorsqu'on pense surtout qu'il est parfaitement adapté à la plupart d'entre elles, et qu'il est, dans quelques-unes, d'une extraordinaire efficacité.

§ 2. — Effets physiologiques.

C'est surtout à l'égard du *mercure* qu'il importe d'étudier l'action du médicament dans son entier et dans tous les appareils, selon ce que nous avons déjà dit plusieurs fois. Mais en abordant cette étude, on ne peut s'empêcher de reconnaître avec combien de raison des praticiens émérites ont pu dire qu'un petit nombre de médicaments bien connus suffisaient à leurs succès. En effet, que l'on possède parfaitement trente médicaments aussi connus que celui-ci, et l'on aura, si on les emploie à propos, des ressources aussi étendues que variées, des moyens qui dispenseront, dans une infinité de cas, de recourir à d'autres moins connus, quoique, en apparence, plus spéciaux, tant est vaste leur sphère d'action, si étendues sont leurs propriétés !

L'action du *mercure* atteint tous les organes, mais il semble n'agir électivement que sur le système lymphatique, et par conséquent sur la peau et ses annexes, sur les membranes muqueuses, séreuses, fibreuses et séro-fibreuses, sur les aponévroses, les tendons, les ligaments, les synoviales, le périoste, les os, sur le tissu cellulaire, les glandes, les ganglions, les vaisseaux lymphatiques et sur les veines dont ils sont comme l'expansion, et spécialement sur les vaisseaux du système de la veine porte. Le *mercure* a, de plus, la spécificité d'être l'antidote du virus syphilitique, mais il ne l'atteint que dans les domaines du système lymphatique.

Un auteur a parfaitement caractérisé le *mercure* en l'appelant un médicament veinoso-lymphatique. Ce mot comprend tous les effets du *mercure*. Il n'est point d'organes qu'il n'affecte, parce qu'il n'en est point où n'entre,

comme partie intégrante ou comme partie de relation, quelque élément du système lymphatique. Voici, pour les organes particuliers, l'ordre selon lequel ils sont en rapport avec les effets du *mercure*, et susceptibles d'en être plus facilement modifiés : les glandes salivaires et les amygdales, la luette, le voile et la voûte du palais, la langue, les dents, les gencives, la luette, le pharynx et le larynx, les organes génito-urinaires, les yeux, le nez, les poumons, le tube digestif, le foie, les articulations, etc...

La progression de son influence sur le système nerveux est celle-ci : agitation, endolorissement de tout le corps, brisement, faiblesse, tremblements, mouvements convulsifs, crampes, roideur, résolution des forces radicales, surexcitabilité, extrême sensibilité à la douleur, paralysie.

Pour le système sanguin, on constate : des mouvements congestifs même violents, des fluxions, des inflammations vives, une fièvre ardente, éréthique. Mais, par leurs symptômes, ces fluxions, ces inflammations, cette fièvre ont une allure incertaine, peu fixe; les tissus ne réagissent pas; le système sanguin n'agit pas d'emblée et comme excité directement par le principe du mouvement phlegmasique, il se montre passif et subissant l'impulsion d'un autre système; le système lymphatique est le centre d'action et le lieu d'élection du médicament.

Le système gastrique dans ses nombreux symptômes : aphthes, stomacace, fluxions, dépravation du goût et de l'appétit, nausées, afflux de salive et d'eau nauséabonde à la bouche, vomissements amers, hoquet, douleur brûlante, sensibilité et gonflement à la région du foie, ventre dur et ballonné, coliques, selles diarrhéiques et dysentériques..., atteste encore l'état lymphatique, avec plus ou moins d'orgasme sanguin. Dans tout cet ensemble de symptômes, on ne trouve pas le caractère gastrique essentiel, comme, par exemple, dans la *noix vomique*; mais bien une affection principale du système lymphatique dans

les membranes muqueuses et leurs follicules, dans le tissu cellulaire et ses mailles, dans les glandes et leurs vaisseaux capillaires.

Après la première influence vive et rapide du médicament sur tel ou tel organe, l'ébranlement du système nerveux semble épuiser sa propre activité ; dès lors tout prend une marche chronique vers la décomposition ; car le dernier terme de l'action du *mercure*, c'est d'amoindrir la cohésion des fibres, de ramollir les tissus, de relâcher les mailles des feuillettes cellulaires qui les pénètrent en y accumulant des suc blancs. L'action du *mercure* s'exerce plus puissamment la nuit et au lit que le jour. Cette surexcitation de son action commence avec la nuit et finit avec elle ; la chaleur du lit l'augmente ; l'application du froid ne la diminue cependant pas, et le mouvement aggrave la souffrance. On dirait que cette action, essentiellement décomposante, est ralentie par l'excitation solaire et diurne, comme si l'électricité positive du jour y jouait un rôle.

L'influence du *mercure* sur le moral décèle la nature de son action : après des symptômes d'irascibilité, viennent ceux plus constants de morosité, d'aversion pour toute occupation, de radoterie, et enfin ceux de la période ultime : l'instabilité, le défaut de suite dans les idées, la faiblesse de la mémoire, l'ennui de vivre, la manie automatique. La dissolution morale est en harmonie avec le travail de dissolution physique.

Le *mercure* se rapproche beaucoup de l'*aconit* dans les affections fébriles eu égard à l'effervescence sanguine. Mais cette effervescence n'est exaltée, dans les cas qui se rapportent au *mercure*, que par la surexcitation nerveuse, ou par l'éréthisme né d'une atteinte portée au sang dans le sens de l'appauvrissement de ce liquide, lequel ne serait plus assez stimulant et assez plastique pour retenir le système nerveux dans la stabilité physiologique : *sanguis moderator nervorum* ; le *mercure* agit sur le système lymphatique.

tique, comme l'*aconit* sur le système sanguin artériel.

Les phlegmasies adaptées au *mercure* ont encore de la ressemblance avec celles de la *bryone*, en ce qui concerne le système lymphatique; mais, dans la congestion et l'inflammation, le *mercure* déploie une acuité plus grande et plus rapide et arrive plus vite, soit à la suppuration, soit à une accumulation séreuse, à l'exsudation plastique, ou même à l'induration par l'asthénie de la fibre. Il y a aussi quelque analogie entre la mobilité des fluxions du *mercure* et celles de la *pulsatille*; mais, pour le premier, cette mobilité ported'abord sur les systèmes nerveux et lymphatiques, et pour le second elle porte primitivement sur le système sanguin veineux.

Le *mercure* se distingue de l'*arsenic* par la vivacité de l'orgasme et de l'éréthisme initial, et par la détente rapide qui s'opère ensuite. Le coryza, par exemple, devient vite fluent, la bronchite arrive tout de suite à une abondante expectoration, les phlogoses intestinales déterminent des flux douloureux mais prompts; la fièvre la plus vive aboutit en peu de temps à la prostration, et la chaleur accablante à une sueur profuse.

L'action du *mercure* est opposée à celle du *soufre*; c'est pour cela que l'emploi alterné de ces deux médicaments est si utile dans certaines affections chroniques où il est nécessaire de faire *marcher* la maladie : le *soufre* s'adresse à l'éréthisme sanguin, le *mercure* à l'éréthisme lymphatique. Il y a perturbation par l'appropriation de chacun d'eux; et l'on peut donc dire qu'ils partagent la propriété d'exciter la vitalité; l'*opium* en fait autant en s'adressant directement au système nerveux. † De plus, le *mercure* est en rapport avec la plasticité et est non moins utile que le *carbonate de chaux* aux enfants dont l'état de lymphatisme et d'inertie semble défier l'action des médicaments. A ce sujet, il est important de noter que l'action du *mercure*, plus que de tout autre médica-

ment, varie avec la dose dans les divers systèmes d'organes. Ainsi, par les doses infinitésimales on agit principalement sur la sphère nerveuse; il faut des atténuations beaucoup moindres, même des doses pondérables, pour agir sur une infection syphilitique et sur la sphère végétative. Cette observation est l'une des plus pratiques et s'applique à tous les médicaments, plus ou moins; elle est de la plus grande importance pour ceux destinés à agir sur un principe virulent et sur une dyscrasie comme le *mercure*, le *soufre*, l'*iode*, l'*or*, le *fer*, le *carbonate de potasse*, le *sulfure de chaux*, etc.; enfin, elle rend nécessaire une posologie qui comprend tous les degrés de quantité et d'atténuation des médicaments, depuis une dose de la substance pure en solution ou dans un état de division convenable, jusqu'à ces doses si atténuées dont un ignorant seul est capable de douter. Chacun peut, en les appropriant exactement aux cas morbides, s'assurer que toutes ces doses jouissent d'une action réelle. Ce fait désormais acquis à la science est la source de nos richesses thérapeutiques, et la cause de la plus grande extension de l'art de guérir.

Le *mercure* a été donné dans la pensée de communiquer au sang et aux humeurs une puissance réfractaire aux lois de la vie et qui les rend moins propres à la nutrition. Cette hypothèse ne saurait être d'aucune utilité pratique. Ces pages, nous l'espérons, offriront des idées plus claires, plus pratiques. Le *mercure*, en tant que poison, altère le sang, le rend plus fluide, moins plastique et produit une cachexie particulière, c'est certain; mais ce n'est pas pour produire ces effets antiplastiques généraux qu'on l'emploie, c'est pour développer des effets thérapeutiques en rapport avec les affections vitales qu'il modifie et rappelle à l'état normal; car le *mercure*, comme tout autre médicament, développe sa propriété curative d'une manière directe et non point par l'intermédiaire des phénomènes toxiques. Ceux-ci ne doivent jamais constituer seuls, à l'exclusion

des symptômes plus spéciaux et dynamiques, le diagnostic multiple d'un médicament. Après tout, les effets toxiques ont aussi des caractères particuliers et distinctifs pour chaque médicament, et ils ne sauraient être classés sous un seul titre pour constituer une médication unique.

Tous les sels *mercuriels* participent de l'action élective du *mercure* sur le système lymphatique, seulement les uns portent plus particulièrement leur action sur la muqueuse de l'intestin, d'autres sur la peau, ceux-ci déterminent plus d'orgasme sanguin, ceux-là plus d'érythème, quelques-uns une détente plus marquée. Nous signalerons ces particularités dans les paragraphes suivants à propos des indications du *mercure* et du choix de ses préparations. De plus, nous donnerons les symptômes caractéristiques de l'action de ce médicament en même temps que nous décrirons les cas qui en réclament l'emploi.

L'expérience n'a pas suffisamment parlé à l'égard de quelques préparations *mercurielles*, et, pratiquement, il y en a qui seront pour nous comme non avenues. Nous n'aurons guère à signaler que le *mercure vif*, le *mercure soluble*, le *calomel*, le *sublimé corrosif*, le *cinabre*, le *proto-iodure de mercure* et l'*éthiops minéral*. Chacune de ces préparations a ses indications et son moment d'opportunité dans les divers degrés de l'évolution de la syphilis et dans une foule d'autres maladies.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections fébriles. Phlegmasies.* — Malgré les difficultés qu'apporte à notre sujet l'abondance même des matières, nous tâcherons d'y mettre l'ordre désirable en signalant les nombreuses maladies et périodes de maladies auxquelles convient le *mercure*; c'est le moyen d'éviter les redites aussi bien que les confusions.

Peu de fièvres adaptées au *mercure* ont le pouls régu-

lier ; il y a presque toujours quelques pulsations plus ou moins fortes que les autres ; il est même quelquefois intermittent ; l'irrégularité du pouls dénote toujours, quant au *mercure*, un désordre dans la circulation du système de la veine porte, et une gastricité dans laquelle le foie joue un rôle qu'il est facile de ne pas méconnaître. L'orgasme fébrile règne à la surface cutanée ; il y a des battements aux tempes et aux artères superficielles, céphalalgie avec sensation de dilatation du dedans au dehors. La réaction est vive, mais sans consistance ; l'éréthisme domine dans l'appareil cérébral et s'aggrave la nuit, tandis que la peau est le siège d'une sueur profuse, ou l'intestin celui d'évacuations abondantes, l'estomac de vomissements bilieux, les glandes salivaires de fortes sécrétions. En même temps, il se produit une grande faiblesse, de la prostration, des frissons et des chaleurs par bouffées, de l'anxiété et pas de délire proprement dit ; le délire contre-indique toujours le *mercure* dans les fièvres nerveuses.

La synoque, adaptée à ce médicament par ces symptômes : beaucoup d'orgasme, d'éréthisme et de l'anxiété, est une fièvre commune chez les enfants et les jeunes sujets lymphatiques ; elle est souvent le premier temps des fièvres catarrhales et gastriques. Mais le *mercure* s'adapte aussi à leur période subaiguë, avec diarrhée muqueuse, pâleur et tremblement, sans oublier l'anxiété. Le *mercure vif* ou *soluble* remplit ces indications. Le *calomel* demande une prédominance d'action du foie ou des glandes salivaires.

Dans les cas les plus graves, la fièvre touche au typhisme ; il y a somnolence, sopor, sueur énervante, turgescence alternative des téguments et de quelques viscères, endolorissement général, sensations de brûlement, dérangements du ventre. C'est à l'*éthiops minéral*, ou *sulfure noir de mercure*, qu'il faut recourir à ce degré de la fièvre typhoïde où le système de la vie de relation est plongé dans la plus complète inertie, où l'influence de l'encé-

phale semble anéantie, et où les organes abdominaux sont particulièrement affectés : sens obtus, stupeur, prostration, enduit fuligineux des dents, langue immobile, sèche et noire, météorisme, pouls fréquent et très faible, et en outre diarrhée jaune, bilieuse.

Le docteur Serres (de Montpellier) et quelques médecins ont cherché à utiliser les propriétés du *mercure* dans les fièvres nerveuses graves à une période avancée, où, ce semble, ce médicament convenait aux symptômes morbides ; mais le résultat n'a pas été heureux, et le *mercure* a été trouvé impuissant à relever les forces, à s'opposer à une sorte de dissolution qui paraissait être en rapport avec ses effets. Mais, associé au *soufre* dans l'*éthiops minéral*, le *mercure* paraît lui emprunter une activité qui en rend l'action bienfaisante, et qu'utilisait admirablement le docteur Pétroz.

Après la *rhubarbe* et la *camomille*, le *mercure soluble* et l'*acétate de mercure* sont les meilleurs médicaments dans les diarrhées des enfants cacochymes, blafards, à nutrition malade, avec ou sans fièvre. Ces deux préparations du *mercure* conviennent parfaitement aux diarrhées de cet âge où les sucres blancs abondent, soit qu'il y ait de la fièvre avec somnolence, aggravation nocturne, soit qu'il y ait simplement chaleur et sécheresse de la bouche. La fièvre vermineuse, même grave, cède au *mercure vif* ou *soluble* ; il y a des selles muqueuses, rougeâtres, avec ténésme, ardeur et excoriation à l'anüs ; la teinte de la peau est terreuse, l'abattement excessif, le malaise souvent énorme et des mucosités encombrant la gorge. Le *mercure* est indiqué, alors même qu'il se produit des symptômes d'encéphalites et des convulsions. En pareils cas, Récamier faisait donner de l'eau dans laquelle on avait fait bouillir 15 grammes de *mercure métallique*, par 230 grammes de liquide. Ses triturations offrent des doses atténuées incomparablement préférables.

Le *mercure vif* est parfaitement indiqué dans la période de suppuration de la variole, autant par les accidents de la gorge, l'état du nez et des yeux, l'agitation, que par la suppuration du derme, ou s'il s'oppose aux cicatrices indélébiles. Le *thuya* seul pourrait lui être quelquefois supérieur, sous ce dernier rapport, par son action élective sur le derme.

Le *mercure* trouve une place éminente dans le traitement de toutes les fièvres avec inflammations des muqueuses et lenteur dans leur marche, superficialité de l'affection, état éréthismal, douleurs brûlantes et tendance à la diarrhée et à l'ulcération. Il est également efficace dans les affections inflammatoires de quelque partie que ce soit, lorsque l'inflammation passe à cette phase du travail pathologique où des exsudations séreuses ou pseudo-membraneuses se forment, et même quand a lieu la suppuration, si le point où elle s'opère s'entoure d'un gonflement sub-inflammatoire ou œdémateux; son indication gît, non-seulement dans ce mouvement de décomposition du sang où des liquides s'en séparent, mais aussi dans les caractères généraux et locaux que nous venons de désigner et qui la différencient de celle de la *bryone*... Le *mercure* est très utile contre les inflammations des surfaces internes sécrétant un liquide altéré, et à la périostite elle-même, où il y a un produit nouveau qui finit par constituer l'exostose. Presque toujours, dans toutes ces circonstances, le *mercure* s'alterne avantageusement avec la *bryone* ou avec la *belladone*, selon ce que nous avons dit en traitant de ces médicaments.

On a beaucoup recommandé le *mercure* contre l'encéphalite, on plutôt contre l'arachnoïdite, surtout au moment où elle menace d'une hydrocéphale aiguë, c'est-à-dire que ce médicament correspond encore ici à la fluxion plus séreuse que sanguine, et tout au moins à ce degré de la phlogose où le sérum commence à se séparer du sang.

Mais ce à quoi on semble avoir moins pensé, c'est qu'on obtient de meilleurs résultats de la première, deuxième ou troisième trituration de *mercure vif*, administrées par fractions de 5 à 10 centigrammes, que par des frictions mercurielles à hautes doses.

Dans l'affection inflammatoire des muqueuses, le *mercure* correspond à cette phlogose chronique de leurs cryptes et follicules muqueux avec hypersécrétion et tendance à l'ulcération ou à l'induration. Il faut ranger parmi ces affections la vaginite leucorrhéique, certaines métrites, des laryngites et la plupart des angines, même couenneuses, des catarrhes bronchiques et jusqu'à la coqueluche, la grippe, le coryza, la phthisie muqueuse, la dothiéntérie, et, en général, toutes les affections folliculeuses. Le *mercure* est d'autant plus nécessaire dans leur traitement qu'il est le seul moyen capable de s'opposer efficacement, et par électivité, aux indurations, aux callosités, aux squirrhés, aux ulcérations qui terminent trop souvent ces phlegmasies chroniques des cryptes muqueux.

Dans la période plus aiguë de toutes ces affections, le *mercure* correspond parfaitement à leur nature non moins qu'aux symptômes principaux : anxiété ou agitation, accablement, froid ou frissons en pleine fièvre, aggravation de la fièvre ou de l'érythème sanguin dès la nuit, augmentation de la sensibilité, endolorissement des parties affectées plus marqué que pour l'*aconit* et les médicaments plus sanguins, parce que le sang appauvri ou affecté dans sa vitalité ne modère plus également l'action nerveuse et laisse à l'effervescence sanguine un caractère d'acuité douloureuse, d'autant plus vive, qu'elle s'use plus rapidement pour faire place à une marche plus chronique ; sans en excepter le muguet des enfants, inflammation folliculeuse de la muqueuse de la bouche et même de tout le tube intestinal, dans laquelle le *cinabre* est ordinairement préférable au *mercure vif*, surtout quand l'ulcération se

produit; ajoutons ici que le *borax* et l'*acide sulfurique* sont toujours utiles, même nécessaires, dans la dernière période du muguet.

La pneumonie chronique ou tendant à le devenir par la chute de la fièvre, lors même qu'elle est multiple et occupe plusieurs points du poumon, se traite fort rationnellement par le *mercure*, alterné avec la *bryone*, moyens très puissants pour dissiper l'hépatisation ou l'induration. Dans l'hépatite parenchymateuse, le *calomel* est préférable au *mercure vif*; il est ici indiqué plutôt, et dès la première période de la phlogose; du reste, il correspond à tous les degrés de l'hépatite, en le combinant, suivant les causes et les périodes de l'affection, à l'*aconit*, à la *camomille*, à la *bryone*, à la *belladone*.

La péritonite et les inflammations des synoviales se passent rarement du *mercure*, de la *belladone* et de la *bryone*. Dans la péritonite, les douleurs sont vives; les sueurs affaiblissent et ne les calment pas; il y a sensibilité exagérée du ventre, gonflement et dureté, borborygmes, vents, anxiété, face jaune et exprimant la douleur profonde; il y a moins d'orgasme sanguin et d'excitation nerveuse que pour la *bryone*, partant, moins de soif. Les inflammations articulaires sont adaptées au *mercure*, au même titre qu'aux deux autres médicaments, et le sont à toutes les phases de l'inflammation et de la chronicité, il y a cependant une plus grande sensibilité ou du moins plus de malaise.

L'inflammation des vaisseaux lymphatiques ne saurait se passer du *mercure*, soit que cette inflammation affecte une agglomération et un point limité, et des ganglions (adénites), soit qu'elle règne le long des vaisseaux blancs (angioloécite), à la partie interne d'un membre, comme à la cuisse. La *belladone* est encore ici un aide fort utile au *mercure*; quelquefois c'est la *pulsatille*, lorsque la rougeur foncée indique l'affection simultanée des veines.

Dans ces cas on alterne les deux médicaments : par exemple une dose toutes les deux, quatre ou six heures, tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

C'est ici le lieu d'insister sur la dysenterie et la diarrhée propre au *mercure*, qui est celle où existe toujours une affection des follicules muqueux, et qui, à ce titre, offre une marche moins aiguë, ou moins rapide que d'autres. C'est à la dysenterie que s'adapte surtout le *sublimé corrosif*, lequel peut en être considéré comme le spécifique. La soif, qui marque la première période (congestive), disparaît rarement ; elle change d'objet dans la deuxième et troisième période (ramollissement, ulcération) ; le malade désire alors de l'eau-de-vie, des boissons alcooliques dont il reçoit un soulagement momentané. C'est même là un caractère fort important pour l'indication du *sublimé corrosif*, jusqu'à cette dernière période, quoiqu'il ne soit plus le médicament essentiel de l'affection ulcéreuse, qui appartient au *soufre*, au *carbonate de chaux*, à l'*arsenic*.... Le *sublimé corrosif* renferme tous les effets du *mercure soluble* avec une énergie et une vivacité bien plus grandes. C'est la meilleure préparation mercurielle à employer dans les maladies aiguës qu'il importe d'arrêter et de guérir promptement. Une dysenterie qui guérirait en huit jours avec le *mercure soluble*, guérit en quatre jours avec le *sublimé corrosif*. Bien entendu que la dysenterie de nature putride est du domaine d'autres médicaments, tels que le *sumac*, l'*arsenic*. Le *sublimé corrosif* est non moins utile, dans la constipation par inflammation pseudo-membraneuse de quelque portion du gros intestin, et dans les coliques hémorrhoidales avec intumescence du foie, stase veineuse abdominale.

Nous venons de voir la puissance antiphlogistique du *mercure*, et les ressources immenses qu'il offre déjà sous ce rapport au praticien. Ses propriétés s'étendent encore

aux inflammations subaiguës, aux fluxions aiguës serofuleuses, aux indurations consécutives à ces phlegmasies.

L'inflammation de la glande mammaire, principalement chez les nourrices, exige impérieusement le *mercure*, soit seul, ou suivi ou précédé de la *belladone* et de la *bryone*, soit combiné avec l'une ou l'autre dans une pommade applicable aux panaris commençants, aux inflammations articulaires, etc.... Le *mercure vif*, le *calomel* et l'*iodure de mercure* sont encore très efficaces dans les indurations qui persistent çà et là dans le sein après la chute de l'inflammation par stase laiteuse. Et il faut en dire autant des adénites serofuleuses et des phlébites, depuis l'acuité jusqu'à la terminaison par induration. L'*iodure de mercure*, dans ses effets physiologiques, fluxionne l'utérus en le relâchant; et c'est le meilleur médicament à employer dans les métrites chroniques avec chute de l'utérus, hypertrophie ou engorgement de cet organe, et sensation de pesanteur, de chaleur, tiraillement....

La parotidite chez les sujets lymphatiques, même parvenus à la suppuration, quand il y a beaucoup d'engorgement, cède au *mercure*, qui la résout s'il est employé au début. Il est encore le meilleur médicament, et le plus expéditif, contre les oreillons. Dans ces cas, comme dans les inflammations de la langue et des amygdales, il doit suivre l'emploi de la *belladone*; cependant il mérite d'être employé seul dans les amygdalites et les angines même couenneuses; il est le plus puissant modificateur connu de la gorge. Il n'y a de contre-indication à son emploi que dans l'angine maligne ou gangréneuse, et, en général, dans toutes les phlegmasies tendant à la gangrène par la malignité ou l'excès d'inflammation; l'acuité nerveuse ou sanguine, c'est-à-dire les états nerveux et sanguin ne sont pas dans sa sphère d'action.

Comme moyen principal ou accessoire, le *mercure* peut

revendiquer tous les cas d'ophtalmie subaiguë et une bonne partie des cas chroniques. Son action ne se borne pas à la surface, elle atteint les parties profondes de l'œil. Dans l'état phlegmasique catarrhal et scrofuleux, il s'associe volontiers à la *belladone*; dans les états chroniques, il recherche le *soufre* et le *carbonate de chaux* comme auxiliaires. Le *sulfure noir de mercure* est encore un moyen trop peu connu, mais fort efficace à l'intérieur et topiquement dans les inflammations chroniques des yeux, dans la blépharite, la lippitude, la conjonctivite chronique. L'iritis réclame l'action du *sublimé corrosif*, de même que l'inflammation scrofuleuse éréthismale. Le *calomel* est plus propre à des inflammations plus indolentes de l'œil, au flux d'oreilles des enfants sans otite préalable, à l'otite subaiguë après la *pulsatille* ou la *belladone*, comme aussi aux affections des ganglions du cou avec tension inflammatoire.

L'orchite vénérienne, le bubon syphilitique, la laryngite et l'ophtalmie de même nature, la gonorrhée virulente et toutes les inflammations de ce genre exigent l'emploi du *mercure vif* ou *soluble* aux premières atténuations, administrées à la dose de quelques centigrammes chaque jour, pendant au moins un mois. Une multitude de faits et l'expérience la plus solide s'accordent ici avec les symptômes physiologiques du *mercure*, pour consacrer cette pratique, la plus expéditive sans contredit et la plus sûre. Pour s'assurer si la gonorrhée est ou non virulente, on a conseillé de recourir à l'exploration par l'inoculation, mais ce moyen n'est pas toujours applicable; en pareils cas, que l'on administre d'emblée le *copahu* ou non, il est nécessaire d'employer le *mercure* aux doses indiquées ci-dessus, pour détruire le virus syphilitique s'il existe; s'il n'existe pas, ce médicament ne déterminera aucun effet fâcheux et sera un gage de sécurité.

Plusieurs affections érysipélateuses, avec œdème am-

biant, douleur brûlante, teinte rouge clair de la partie, tombent dans le domaine du *mercure* ; tel est l'érysipèle à la marge de l'anus, qui exige quelquefois aussi le *lycoperde*, l'inflammation érysipélateuse du scrotum et des articulations, et celle qui affecte des sujets cacochymes, scrofuleux, syphilitiques, en toute autre partie du corps ; l'*acide azotique* vient en aide au *mercure* et se donne fréquemment dans des abcès cutanés avant le *sulfure de chaux*, quand la peau est rouge ; il se donne encore dans le panaris ouvert avec pus séreux et sanieux. Le *sulfure de chaux* est indiqué dans les abcès et les panaris non ouverts, et avec collection purulente. La *silice* correspond à l'étranglement des parties enflammées et à la lésion de l'os. Dans ces sortes de lésions, le *mercure* correspond à l'inflammation du périoste.

B. *Affections névralgiques et rhumatismales.* — Le *mercure* n'est point en rapport avec des névralgies essentielles. Pour lui, l'élément douleur et le spasme sont sous la dépendance d'une dyscrasie ou d'une affection particulière de l'organe siège de ces lésions de la sensibilité et de la contractilité ; telles sont les cachexies syphilitique, névrosthénique, scrofuleuse, anémique, séreuse ; telles sont encore les congestions veineuses et lymphatiques, les inflammations de même nature, les phlébites, les stases veineuses de la veine porte, les indurations, les suppurations séro-purulentes et sanieuses, les érosions de tissus. Plus que pour tout autre médicament les névralgies du *mercure* sont soumises à un rythme caractéristique. Elles s'exaspèrent la nuit et dans le lit, et cette aggravation commence avec la fin du jour et finit quand il reparaît. La chaleur du lit l'augmente, mais l'application du froid ne soulage point, et le mouvement rend les souffrances plus vives. Tout ceci s'applique également aux symptômes fébriles. Les douleurs sont généralement profondes, brûlantes ou déchirantes, elles s'accompagnent presque tou-

jours de battements, à l'exception des douleurs ostéocopes propres au *mercure*.

Le seul caractère qui leur donne de l'analogie avec celle du *sumac* et de la *pulsatille*, c'est qu'elles sont calmées hors du lit; de plus, les douleurs du *sumac* sont calmées par le mouvement; celles de la *pulsatille* n'ont pas la même fixité. Le *quinquina*, le *ledum* et la *camomille* ont, comme le *mercure*, des douleurs qui s'aggravent au crépuscule et s'amendent le matin, mais elles en diffèrent sous les autres rapports. Nous répéterons ici que la *bryone* a pour caractères tranchés l'aggravation des douleurs par le mouvement, par le grand air, après les repas et vers minuit; et que la *noix vomique*, dont les douleurs ont à peu près ce rythme, apparaissent surtout ou s'aggravent vers deux heures après minuit et le matin au réveil; elles sont aussi plus marquées au commencement du mouvement dont la continuation les atténue. Ce sont là des données éminemment pratiques, dont la connaissance est quelquefois le seul moyen de discerner le médicament adapté à un cas donné. Quel praticien n'a pas remarqué la variété extraordinaire des douleurs quant aux circonstances de ce genre! La négligence de ces appréciations met trop souvent le médecin dans la nécessité d'avoir recours à des moyens indirects de guérison ou à la palliation, par l'application de vésicatoires, par l'administration de narcotiques, etc....

La céphalalgie du *mercure* se discerne par des battements; et, si elle est hystérique, par des lancinations et un état éréthismal. Le *phosphore* a des céphalalgies de ce genre, mais avec nausées le soir. Nous ne relaterons pas toutes les névralgies du *mercure*, mais nous désignerons l'odontalgie, l'une des plus fréquentes, car l'odontalgie catarrhale s'adapte au *mercure* ainsi que celle qui tient à une cachexie ou à la carie de la dent; il y a toujours un fond lymphatique, hydroémique, ou destruction du tissu. Outre leur

rhythme en rapport avec celui du *mercure* et les divers états organiques qui se rapportent à ceux du même médicament, il y a encore aggravation de la douleur par l'impression du froid et du chaud apportée par les aliments, la dent ou les dents semblent trop longues, elles vacillent, il y a salivation, décollement des gencives, et la membrane alvéolaire est le plus souvent irritée ; enfin il y a presque toujours quelque gonflement pâle ou rosé des gencives ou de la joue.

Les affections spasmodiques et même épileptoïdes qui se rapprochent des effets du *mercure*, ne doivent guère trouver place que parmi les affections diathésiques dont nous parlerons dans l'un des paragraphes suivants. Toutefois nous n'omettrons pas de donner ici les indications saillantes du *mercure* dans deux névroses remarquables : la nymphomanie et l'hydrophobie. Comme médicament correspondant par son action antiplastique et décomposante à des diathèses caractéristiques, le *mercure* est en rapport avec une foule de névroses des sujets épuisés et cacochymes, mais son action élective sur la gorge et l'utérus le rend précieux dans ces deux névroses, chez les sujets d'une constitution d'ailleurs non altérée et jeunes ou lymphatiques sanguins.

La nymphomanie adaptée au *mercure* est celle qui résulte de l'abus des plaisirs ; l'ébranlement nerveux répété a laissé des tremblements involontaires et une asthénie nerveuse profonde dont le retentissement sur la nutrition est immense. Les symptômes locaux sont : le prurit insupportable et poussé jusqu'à la fureur, les irritations fréquentes du vagin et des grandes lèvres, la sensation de brûlure en urinant, des fleurs blanches corrosives ; en outre, l'hébétude, l'irascibilité, l'apathie. L'or et le *thuya*, même la *noix vomique*, rendent aussi, en pareils cas, des services toujours recherchés dans un traitement hérissé de difficultés.

Le *mercure* correspond aux spasmes de l'œsophage et et du larynx caractéristiques de l'hydrophobie; ces spasmes sont sous la dépendance de la phlogose des muqueuses de l'arrière-gorge. On rencontre d'ailleurs parmi les effets du *mercure* : l'horreur des liquides, la fureur qu'excite la vue de l'eau, le délire particulier de l'hydrophobie et ses hallucinations, les mouvements spasmodiques du reste du corps. La *cantharide* lui est, en cela, plus analogue que la *belladone*; mais la *belladone*, le *datura*, ou la *jusquiame* s'adaptent mieux à ces spasmes des muscles de l'arrière-gorge qui s'opposent à la déglutition avec sensation de sécheresse.

Les névralgies rhumatismales de la face, l'otite et l'otalgie peuvent appeler le *mercure* ou la *pulsatille*; pour le premier, la douleur a plus de fixité, elle s'aggrave davantage ou plus constamment par le froid, elle est plus exactement nocturne; pour le second médicament, les douleurs sont moins fixes; la chaleur les aggrave plus ordinairement que le froid, et une fluxion pâle ou rosée le contre-indique. Parmi les autres douleurs rhumatismales, il faut tenir grand compte des symptômes suivants, comme indicateurs du *mercure* : aggravation pendant toute la durée de la nuit, aspect blafard, expression des traits fort changeante, œdème des extrémités, surexcitation nerveuse, sueurs qui ne soulagent pas; ce qui concerne même la sciatique et la goutte. Dans cette dernière affection, il y a des rougeurs à la peau et tuméfaction, mais non tophus comme pour le *staphisaigre*, le *quinquina*.

Nous devons, dans ce paragraphe, revenir sur l'état fébrile pour tracer les caractères du rhumatisme fébrile et de la fièvre rhumatismale de la sphère du *mercure*. Dans ces affections, il y a chaleur vive et pourtant alternative de frissons et de bouffées de chaleur très incommodes; le malade éprouve le besoin de remuer incessamment les parties douloureuses, et des sueurs abondantes le fatiguent.

La sueur et la sueur abondante qui ne soulage pas est l'indication spéciale du *mercure*, et c'est dans l'état subaigu. Ce médicament est à l'élément rhumático-catarrhal ce que l'*aconit* est à l'élément inflammatoire. Le plus souvent, la *pulsatille* vient compléter ou confirmer l'action du *mercure* dans ces affections, et elle est indispensable quand les douleurs sont errantes et changent facilement de lieu.

Le *mercure* présente, dans ses effets, le tableau le plus complet du rhumatisme articulaire subaigu; son action s'exerce sur les membranes synoviales et sur les tissus blancs qui deviennent le siège d'une fluxion plus lymphatique ou plus séreuse que sanguine, et qui donnent lieu à un épanchement de sérosité, plutôt qu'à une inflammation pyogénique. Ici la *bryone* lui est plus analogue quant à l'électivité sur les tissus cellulaires, membraneux, fibreux et tendineux; mais son action est plus aiguë, plus sanguine et plus analogue sous ce rapport à celle de l'*arnica*; tandis que le *sel nitre* paraît être l'intermédiaire de la *bryone* et du *mercure*, lequel conserve toujours ses caractères rythmiques distinctifs.

C. *Affections syphilitiques*. — Ce médicament ne guérit pas toutes les formes de la syphilis, mais l'expérience clinique le donne comme un moyen nécessaire, en premier lieu, contre tout accident syphilitique à titre de spécifique et d'antidote (1). On sait que la syphilis occupe successivement, pour l'ordinaire, la peau, les membranes muqueuses, le tissu cellulaire, les os, mais que le cercle de ses transformations n'est pas limité là, et que le système nerveux peut enfin être affecté, ou peut même l'être d'emblée, surtout dans la transmission par voie de génération. Combien d'asthmes, de gastralgies, d'épilepsies, d'aliénations mentales, etc..., ne sont-ils pas dus à la syphi-

(1) Voyez l'ouvrage important que vient de publier M. le docteur Léon Simon : *Des maladies vénériennes et de leur traitement homœopathique*. Paris, 1860.

lis? L'expérience prouve qu'elle peut se cacher sous la forme de toute espèce d'affections des membranes muqueuses et des divers appareils organiques, sans avoir passé par ses formes ordinaires et primitives. Dans toutes ces circonstances, le *mercure* et ses différentes préparations trouvent leurs indications en première ligne, et font ensuite place à d'autres médicaments qui ont des propriétés plus ou moins analogues et capables de compléter son action. Tels sont : l'*iode*, l'*or*, le *soufre*, le *sulfure de chaux*, l'*argent*, le *mézéréum*.

La gonorrhée ou la blennorrhagie non syphilitique est plus rare qu'on ne pense, et dans une foule de cas, lorsque les causes d'infections sont probables, il est prudent de traiter cette affection comme virulente, quand même l'inoculation aurait dit le contraire. Plusieurs raisons font croire aussi à l'existence d'une gonorrhée sycosique, en admettant que la sycose soit un vice indépendant de la syphilis. Quoi qu'il en soit, l'apparition des fics, poireaux, condylômes, crêtes de coq, choux-fleurs, dans le cours d'une affection syphilitique, ou à son déclin et même après elle, compliquerait étrangement le diagnostic des maladies vénériennes sans les travaux de Hahnemann et de ses disciples qui ont différencié la sycose, non pas seulement par ses symptômes propres, mais aussi par son traitement, comme on peut le voir aux articles *Thuya*, *Acide azotique*, *Lycopode*, et comme nous le verrons dans celui-ci. Toutefois, contents de posséder les moyens de combattre la sycose, aussi bien que la syphilis, il nous importerait peu que l'on regardât la première comme une suite ou une branche de la seconde, et que l'on n'admît pas la nature syphilitique d'une gonorrhée isolée de tout autre symptôme vénérien, abstraction faite de l'inoculation exploratrice, pourvu que l'on reconnût l'innocuité d'un traitement antisiphilitique par les doses atténuées, et que l'on admît plus facilement la nécessité de traiter par le *mercure* une

affection qui, sans ce médicament, produit trop souvent des ravages d'autant plus graves que leur étiologie est plus méconnue.

Supprimer l'écoulement en peu de jours à l'aide du *copahu*, et donner immédiatement le *mercure soluble*, comme nous l'avons dit plus haut, serait peut-être une pratique non moins recommandable que l'emploi du *mercure* seul et d'emblée. Ce second procédé est plus propre à couper court au développement ultérieur de tout symptôme. Dans les cas opiniâtres, la gonorrhée peut exiger l'emploi du *soufre*, surtout quand la matière en est jaunâtre et la phlogose locale presque nulle. Le *mercure* alterné avec le *soufre* est aussi le meilleur moyen de remédier à ces pollutions sanguinolentes avec spasmes éphémères, qui surviennent involontairement même dans le rapprochement des sexes. Il est souvent nécessaire, dans la gonorrhée avec érections douloureuses, strangurie et écoulement de sang, de calmer cette irritation violente à l'aide de quelques doses de *cantharide*.

A leur tour, le *soufre* et le *thuya*, l'un après l'autre, guérissent fort bien des gonorrhées indolores et torpides qui subsistent après l'administration convenable du *mercure*. Le *sublimé corrosif* est quelquefois nécessaire dans les cas d'urétrite chronique. L'*iodure de mercure* lui est préférable, s'il y a une nodosité sur un point du canal de l'urèthre. Chez les femmes, le *mercure* est, avec le *thuya*, le *fer* et le *sumac*, mais avant eux, même dans les vaginites non syphilitiques, le meilleur moyen de remédier à la leucorrhée opiniâtre avec douleurs d'excoriation dans le vagin, douleurs brûlantes et prurit aux grandes lèvres. On a aussi parfois besoin de recourir à d'autres médicaments, par exemple à la *sèche*, au *lycopode*, au *soufre*, même à l'*étain*. Les indications du *mercure* consistent dans un état inflammatoire de la muqueuse vaginale qui est d'une couleur rouge brun, dans un écoulement abon-

dant et corrosif, et dans le gonflement des grandes lèvres. Enfin, le *précipité rouge* et le *cinnabre* ou *sulfure rouge de mercure*, agissent avec beaucoup d'efficacité; comme aussi chez les hommes affectés de balanite avec érosion du gland et écoulement laiteux, et dans les gonorrhées subaiguës par récidives, lorsqu'il y a gonflement des vaisseaux lymphatiques le long de la verge et du prépuce.

L'application des diverses préparations du *mercure* aux chancres de toute espèce exige des distinctions que nous indiquerons sommairement. Le chancre primitif, dans une première syphilis ou dans une seconde infection après une guérison parfaite, exige simplement l'usage du *mercure vis* ou *soluble*, à la dose de 3 ou 4 grammes de chacune des trois triturations, prises par fractions quotidiennes matin et soir, durant vingt-cinq à trente jours. Le *précipité rouge* est la préparation qu'il faut préférer quand la précédente est inefficace par diverses causes, par exemple chez des sujets qui ont déjà subi plusieurs infections. Le *cinnabre* s'adresse également au chancre simple et primitif, quand le fond s'élève au-dessus des bords; le *thuya* lui succède en pareils cas avec le plus d'avantage.

Le *précipité rouge* convient généralement dans le chancre induré ou enflammé. On a recours au *biodure de mercure* dans le chancre induré, insensible, et dans le bubon indolore. Mais, quelque préparation *mercurielle* qu'on ait choisie, il faut en laisser épuiser l'action, après la série de doses convenables, si l'on ne veut apporter du trouble ou du retard dans l'amélioration de la maladie. Le chancre induré exige un traitement de deux à trois semaines de plus que le chancre primitif, et des doses égales, mais plus longtemps continuées.

Le chancre, soit primitif, soit induré, s'il a un caractère phagédénique tendant à la destruction des tissus, ou encore s'il occupe l'urèthre et s'enflamme en s'étendant, exige l'emploi du *sublimé corrosif*, lequel agit mieux chez

les sujets affaiblis ou même cachectiques, et quand les douleurs sont brûlantes. Souvent il se borne à enlever au mal sa malignité, à le simplifier ; alors on lui fait succéder une autre préparation mercurielle qui s'adapte mieux à l'état du chancre modifié par lui. Les ulcères secondaires du voile du palais, des ailes du nez, les ulcères scrofuleux de la cornée qui s'étendent rapidement, et dont la sécrétion est ichoreuse avec photophobie, et, en général, les affections scrofuleuses avec gonflement, inflammation, destruction de tissus et cachexie, se trouvent parfaitement de l'action du *sublimé corrosif*, non moins que les bubons ouverts qui s'agrandissent beaucoup et sont très douloureux.

Le bubon simple, primitif, et l'orchite blennorrhagique, en un mot, tous les accidents primaires de la syphilis, chez des sujets bien disposés ou peu coutumiers du fait, se contentent du traitement par le *mercure* comme le chancre simple. L'ophtalmie blennorrhagique demande le *calomel*, et quelquefois le *sublimé corrosif*. Le bubon consécutif au chancre préfère le *précipité rouge*, comme aussi les altérations syphilitiques de la bouche et des amygdales avec nodosités et ulcères, et les ulcères scrofuleux qui débutent par une ampoule.

Dans les aphthes de la bouche avec salivation, dans la stomatite sans accident extraordinaire, le *calomel* est indiqué. Au sujet des aphthes, il est bon de remarquer que ceux de *mercure* sont profonds et flasques, ayant le fond grisâtre et une teinte rouge foncé de la muqueuse ambiante ; cette teinte est pâle dans les aphthes de l'*acide phosphorique*, rouge dans ceux du *mézéréum*. Les aphthes de l'*acide chlorhydrique*, du *charbon végétal* et du *quinquina* sont plus atoniques et succèdent à une affection gangréneuse, ou sont gangréneux.

Bien que le *précipité rouge* s'adapte utilement aux tubercules syphilitiques de la peau, aux syphilides impétigineuses, dont les croûtes recouvrent de petites ulcérations,

le *biiodure de mercure* est mieux adapté aux indurations tuberculeuses que laissent souvent après leur cicatrisation les chancres indurés. Ces nodosités recèlent le danger d'un chancre phagédénique quand elles viennent à s'ouvrir, elles doivent exciter la sollicitude du médecin. Le *biiodure de mercure* est ici un moyen efficace. Il l'est également dans l'épididymite blennorrhagique, dans l'orchite subaiguë avec ou sans persistance de l'écoulement, dans la syphilide du scrotum; cette affection est caractérisée par des nodosités dont la surface s'exfolie, laisse suinter une sérosité à laquelle succèdent des pellicules qui se détachent encore et laissent la peau couleur rouge de viande, avec cuisson.

Le *biiodure de mercure* s'adapte encore aux ulcères qui remplacent de pareilles nodosités, lors même qu'ils s'étendent et voyagent sur la peau; les abcès à l'anus en appellent aussi l'emploi. Ces abcès laissent souvent après eux une induration tuberculeuse du tissu cellulaire qui est entre la peau et le *fascia superficialis*, laquelle induration rappelle souvent l'abcès. Le *calomel* le guérit, et le *biiodure de mercure* guérit l'induration. Ce médicament est encore un excellent médicament contre les engorgements de l'utérus avec prolapsus de cet organe; une telle propriété résulte non-seulement des effets chimiques, mais encore des effets physiologiques de ce médicament. Il offre donc une précieuse ressource même dans les cas de ce genre qu'on ne peut rapporter à la syphilis.

Les moindres doses de *calomel* exposent à la salivation et à la stomatite mercurielle; c'est une raison pour en user sobrement, même à doses extrêmement atténuées; il est convenable de le réserver contre ces affections qu'il guérit mieux que tout autre sel mercuriel, quand elles accompagnent les accidents consécutifs, tels que : ulcères à la gorge, à la bouche, douleurs ostéocopes, etc...

D'après ce qu'on vient de voir, le *mercure vif* est rare-

ment le meilleur moyen à opposer aux accidents secondaires, moins encore aux accidents tertiaires de la syphilis; ce sont pourtant toujours des préparations mercurielles qu'il faut employer en premier lieu, à moins que, dans le principe et lors de l'infection récente, le *mercure* ait été donné convenablement. Il faut avouer que les traitements clandestins, les remèdes secrets ou mal définis, et les négligences de certains malades mettent souvent le médecin dans le plus grand embarras pour apprécier les moyens dont on a usé et la nature même de la maladie, qui peut être mercurielle et qu'on peut croire syphilitique, et *vice versa*. C'est précisément ce qui constitue une des difficultés que l'on éprouve à guérir des accidents plus ou moins éloignés, tels que : taches, pustules, pustules tuberculeuses, aphtes indurés, érosions des muqueuses, plaques muqueuses, tubercules, caries, périostites, exostoses, douleurs ostéocopes, tumeurs gommeuses, ozène syphilitique, et d'autres accidents plus éloignés encore, dont la guérison, par le traitement spécial des affections syphilitiques, décèle l'origine, telles sont : certaines gastrites, des céphalées et des céphalalgies, des douleurs rhumatoïdes...

Quoi qu'il en soit, dans ces traitements difficiles, l'on a fort utilement recours à des médicaments qui poursuivent les transformations des affections syphilitiques dans tout l'organisme; c'est principalement : le *sulfure de chaux*, l'*acide azotique*, le *thuya*, l'*or*, l'*argent*, le *mézéréum*. Nous en dirons bientôt un mot en parlant des diathèses; mais, avant d'aborder l'article des affections syphilitiques de la peau, nous ajouterons que l'*azotate de mercure* s'adapte le mieux aux végétations syphilitiques molles, saignantes, peu douloureuses et plates de la gorge, de l'anus et de la langue.

A ce sujet, et au sujet de tout autre symptôme de la syphilis, il est très important de faire observer que le médecin éclairé évite avec soin toute cautérisation et toute

excision, même l'application de pommades et de lotions médicamenteuses irritantes. La raison en est que les symptômes, chancres et végétations, étant l'expression du virus interne, dont cette manifestation extérieure décèle la force ou la langueur, la régularité ou l'aberration, il importe de les laisser subsister, afin de reconnaître l'effet du traitement dans les modifications qu'ils subissent. Cette pratique, pourtant si rationnelle et même la plus expéditive, est malheureusement peu en harmonie avec l'impatience de quelques personnes qui aiment mieux exciser un fic qui repoussera autant de fois qu'il sera coupé, que d'attendre quelques jours pour le voir se flétrir, se dessécher et disparaître sans douleur et sans laisser de traces, sous l'influence du *mercure*, de l'*acide azotique* ou du *thuya*, administrés à l'intérieur.

D. *Affections cutanées.* — Il s'en faut que les affections cutanées, désignées sous le nom de syphilides et clairement décrites dans les livres, soient faciles à diagnostiquer et présentent des caractères distinctifs certains. D'ailleurs le *mercure* n'est pas seulement efficace contre les maladies de la peau, dues à une manifestation secondaire de la syphilis, il l'est encore dans plusieurs affections herpétiques et scrofuleuses.

Les syphilides peuvent revêtir toutes les formes des maladies cutanées. Elles se montrent quelquefois pendant l'existence de symptômes primitifs, mais plus souvent après eux, et même des mois et des années après eux. Il est des circonstances où ces éruptions sont accompagnées de mouvements fébriles et de douleurs nocturnes dans les os ou les articulations; presque toujours, elles alternent avec quelque autre symptôme vérolique. Les parties génitales, la marge de l'anus, la face, le front, le dos, l'abdomen en sont le siège préféré. Quelle que soit leur forme, elles ont toujours une teinte particulière de rouge violet ou de jaune terreux; on la désigne sous le nom de teinte hépatique et

cuivreuse. Elles offrent, en général, une tendance marquée à l'ulcération qui revêt le caractère syphilitique.

Après le *mercure vif* ou le *cinnabre*, les pustules syphilitiques, et en particulier le *corona veneris*, demandent de préférence le *thuya* et l'*acide azotique*. Les squames et toutes les exfoliations, même de la paume des mains, avec la teinte cuivrée caractéristique, préfèrent le *sublimé corrosif*, le *cinnabre*, et au besoin la *clématite*, le *lycopode*, le *mézéréum*. Aux tubercules, on oppose efficacement le *biiodure de mercure*, le *carbonate de chaux*. Les ulcérations cèdent à l'*æthiops minéral*, à l'*azotate de mercure* et à la *silice*, à la *staphysaigre* et au *thuya*, lorsqu'elles sont recouvertes de croûtes et avoisinent les organes génitaux.

Toutes les formes des syphilides se trouvent mieux des *sels mercuriels* que du *mercure vif*. En général, le *cinnabre* correspond plus exactement aux éruptions vésiculeuses, aux vésicules isolées ou par plaques sur base rougeâtre, aux gonflements rouges, érysipélateux des joues et des paupières, aux plaques muqueuses, aux fluxions sur la muqueuse nasale avec excès de sécrétion muqueuse, la fluxion s'étend à la lèvre avec vésicules, et le prurit est violent. Le *calomel* est plus en rapport avec les abcès à l'anus; le *biiodure de mercure* avec les nodosités, les indurations, les tubercules; le *sublimé corrosif* avec les cas opiniâtres, l'état cachectique, les ulcérations rongeantes, les rougeurs qui voyagent et s'étendent; l'*azotate de mercure* avec l'intertrigo, les excoriations; le *mercure vif* ou *soluble* avec le zona non syphilitique, avant l'*arsenic* lui-même et les autres médicaments de cette éruption, tels que : le *graphite*, le *causticum* et le *sumac*; associé au *soufre*, il est encore un puissant moyen de résolution contre l'induration scrofuleuse de la peau et du tissu cellulaire.

Même dans les affections cutanées qui ne sont pas imputables à la syphilis, le *mercure* et ses préparations di-

verses jouissent d'une efficacité supérieure à la *sèche* et au *charbon végétal*, dans le psoriasis; au *pétrole*, au *graphite*, au *sel marin*, au *carbonate de potasse*, au *sumac*, dans l'eczéma; les mercuriaux sont utiles dans le traitement de l'ecthyma, moins toutefois que le *zinc*, le *thuya* et la *pulsatille*, et dans celui des gerçures, en notant que le *lycopode*, le *graphite*, le *zinc* et plusieurs autres médicaments possèdent leurs indications dans ces sortes de lésions cutanées. Le *mercure* est le plus souvent préférable à l'*arsenic* et à la *belladone* dans le *lupus*, et il entre comme élément essentiel dans le traitement de l'éléphantiasis et de la *phlegmasia alba dolens*. Certaines teignes en réclament l'emploi, surtout après l'usage du *soufre* et du *carbonate de chaux*; l'on peut dire la même chose de presque toutes les affections herpétiques des sujets scrofuleux ou lymphatiques et d'une constitution molle.

E. *Affections séreuses, cachectiques, anémiques et scrofuleuses*. — Une foule de maladies sont traitées victorieusement par le *mercure*, qu'elles soient l'expression des cachexies scrofuleuse, syphilitique et mercurielle, ou qu'elles aient contribué à développer l'état général de cachexie. Indépendamment des affections mentionnées déjà, il faut citer : 1° les collections séreuses, depuis l'œdème et le boursoufflement des téguments avec aspect blafard, et teinte pâle et terne de la peau, jusqu'à l'ascite. Dans tous ces cas, on l'associe utilement à la *belladone*, au *soufre*, à l'*arsenic*; dans l'hydrocèle scrofuleux, la *silice* est fort analogue au *mercure*. Les gonflements arthritiques, œdémateux et pâles, avec douleurs internes et gastrose, exigent le *mercure* et souvent le *qu i q uina*.

2° Les flux asthéniques, les engorgements glandulaires ou muqueux avec hypersécrétion ou tendance à la destruction des tissus. La matière de ces flux et de ces sécrétions est mal élaborée; la suppuration est ichoreuse et de mauvaise nature; c'est le contraire dans les ulcérations de la

syphilis récente où la sphère végétative n'est point encore affectée. Dans tous les cas d'hypersécrétions, on constate un défaut de ton de la fibre, une asthénie nerveuse et un travail de décomposition des liquides : sueurs nocturnes, diarrhées colliquatives, lientérie, otorrhée, leucorrhée, coryza avec ozène, léger gonflement du nez et périostite, salivation, abondance du lait qui est trop aqueux, écoulement considérable de sanie par les surfaces ulcérées et blafardes. Le *phosphore*, le *soufre*, le *quinquina*, le *carbonate de chaux*, ne sont quelquefois pas moins bienfaisants que le *mercure*.

3° Les sudamina, la sueur des pieds, l'alopecie, la chute ou la déformation des ongles, la stérilité, les pertes séminales, l'albuminurie et une foule d'affections dues, soit à la cacochymie, soit à une perversion fonctionnelle avec un fond d'asthénie et défaut de plasticité.

4° Les affections caractérisées par l'asthénie nerveuse avec tremblement musculaire, grande faiblesse; les paralysies lentes à se développer, partielles ou générales, avec infiltrations séreuses à divers degrés, décoloration des tissus, absence de chaleur naturelle; les manies automatiques, la chorée, l'épilepsie elle-même.

Enfin, le *mercure* est l'un des principaux médicaments de la scrofule; il correspond, non-seulement aux engorgements lymphatiques et aux phlegmasies subaiguës des muqueuses, mais aussi à leur période avancée, s'il y a sueurs nocturnes, flux colliquatifs, maigreur rapide, ganglions indurés ou ulcérés, des éruptions croûteuses ou prurientes, surtout au cuir chevelu, urines sales et abondantes, selles faciles ou lientériques, ballonnement du ventre, rachitisme. En pareils cas, les plus faibles doses sont les plus efficaces; une pareille appropriation du médicament emporte ici la nécessité de son extrême atténuation.

Le *mercure* agissant électivement sur le système lymphatique et sur la force plastique, convient de préférence à

l'*habitus* leucophlegmatique et à la bouffissure de la peau, avec facilité à se refroidir et à suer, avec cette réserve que, plus les cas qui exigent le *mercure* s'éloignent de ces dispositions organiques, plus il faut s'éloigner du *mercure métallique* et s'adresser à ses sels, depuis le *précipité rouge*, jusqu'au *sublimé corrosif*, depuis le *sulfure de mercure* jusqu'à ses *iodures* et à ses *azotates*. De même le *mercure* s'adapte, par ses effets, à la nutrition vicieuse, à la vénosité et à l'état séreux, au développement intellectuel arrêté par la faiblesse physique et végétative; mais c'est à l'un de ses sels qu'il faut recourir quand il s'y mêle de la sécheresse à la peau ou sur les surfaces exhalantes, et quelques phénomènes d'éréthisme sanguin. En outre, le *mercure* rend les sujets sensibles à l'action de médicaments mieux appropriés à la forme de la maladie, quand la vie végétative est plus spécialement affectée, et que l'asthénie plastique et la torpeur de l'innervation s'opposent à toute réaction.

Les indications du *mercure* dans les affections que nous venons d'énumérer sommairement, sont caractérisées par quelques-uns de ses symptômes signalant son influence profonde sur l'organisme, tels sont les suivants qui complètent le tableau de son action : crampes, spasmes, grande fatigue, faiblesse énorme, malaise du corps et de l'esprit, somnolence, bouillonnement du sang avec tremblement des membres, engorgements lymphatiques, gonflements passifs des muqueuses avec hémorrhagie, rougeurs asthéniques à la peau, flux passifs, sécrétions exagérées, pus mal élaboré, ulcères phagédéniques, œdèmes, collections séreuses, décoloration des tissus, couleur jaunâtre de la peau, sueurs faciles, surexcitabilité de tous les organes, amaigrissement, aggravation des symptômes la nuit et à la chaleur du lit, grande sensibilité et aggravation des souffrances à l'air froid.

Toutes les fois que dans le traitement de la syphilis l'on

constate un ensemble de symptômes comme ceux-ci : caries humides, ulcères fongueux, blafards, asthéniques, dissolution du sang, vacillement des dents et décollement des gencives, mauvais état de la bouche, salivation, tremblements, fièvre hectique, il est très probable que l'on est devant une cachexie mercurielle. Dès lors, on doit adapter à l'ensemble des symptômes un médicament antidotique. Parmi eux, nous devons signaler : 1° le *soufre*, qui correspond mieux aux symptômes de la fièvre lente et à l'éréthisme qui surgit au milieu des accidents les plus graves. Les eaux minérales sulfureuses agissent dans ce sens avec beaucoup d'efficacité, non pour neutraliser le *mercure* qui peut exister dans l'économie, mais contre les effets de ce médicament et les modifications qu'il opère sur la vitalité et sur les tissus, notamment dans la goutte mercurielle, les gonflements articulaires isolés, les paralysies commençantes avec tremblements, les phlegmorrhagies. Le *mercure* est à son tour l'un des meilleurs antidotes des effets dynamiques du *soufre*. Le *sulfure de chaux* est non moins précieux contre la cachexie mercurielle, l'asthénie nerveuse, les caries, les complications scrofuleuses.

2° L'*acide azotique*, dont les plus faibles doses, exactement appropriées, neutralisent les effets du *mercure* et guérissent les affections syphilitiques aggravées ou entretenues par ce médicament. Tels sont : les végétations et les ulcères des organes génitaux, les aphthes et les chancres rongeurs ou flasques, les engorgements des glandes inguinales, les ulcères de la gorge, la goutte militaire, les taches violettes ou cuivrées sur la peau, un teint sale, l'otorrhée, l'ophtalmie, l'ozène, les gerçures, les dartres d'une teinte suspecte sur les mains, les pustules livides au front et au dos, l'excès de sensibilité du cuir chevelu, la chute des cheveux.

3° L'*or* peut remplacer l'*acide azotique* dans un grand

nombre de ces cas, mais il combat plus particulièrement les caries des os du crâne, du nez et de la face, la destruction des parties molles du palais, les douleurs ostéocopes, les accidents de goutte anormale, la dyspepsie, les palpitations, l'hydrothorax commençant, l'ictère et les affections du foie.

4° Le *quinquina*, quand c'est moins quelque organe qui est affecté par le *mercure* que l'organisme entier, dont les forces radicales sont atteintes, par exemple : dans la cachexie sans lésion particulière, dans la fièvre lente avec dérangement du ventre et ballonnement, dans les hémorrhagies passives et l'œdème de divers organes. L'action dynamique du *quinquina* est ici tellement appropriée, qu'il ne faut que de très faibles doses pour relever les forces, rendre le ton à la fibre, exciter la vitalité. Le *sulfate de quinine* est quelquefois une préparation mieux appropriée que le *quinquina*. Des doses moins petites sont préférables quand certains effets fébriles du *mercure* affectent un type intermittent ou la forme d'une fièvre intermittente larvée, avec sensation de déchirement atroce dans la tête ou dans une partie du corps.

5° Quant aux autres antidotes, l'*iode* semble mieux approprié à la salivation mercurielle, aux engorgements lymphatiques et aux ganglions développés sous l'influence du *mercure*; la *silice* s'adapte aux caries, aux ulcères dénaturés qui ont résisté à l'*acide azotique*, à l'*or*... L'*opium* est indiqué dans le cas de torpeur, et pour aider ou compléter l'action du *quinquina*. Le *mézéréum*, la *clématite* et l'*acide phosphorique* conviennent quand le *mercure* a déterminé des éruptions cutanées; le *thuya*, le *lycopode*, quand il existe des fics et des végétations entretenues par des doses mercurielles; l'*argent* et d'autres médicaments mentionnés plus haut, quand des émanations ou des vapeurs mercurielles ont déterminé des accidents paralytiques.

Dans les affections mercurielles rebelles aux médicaments les mieux appropriés, il n'y a quelquefois que le *mercure* lui-même qui guérisse. Une multitude de faits curieux ont établi pour lui et pour beaucoup d'autres médicaments, cette propriété de leurs doses infinitésimales pour dissiper leurs effets diathésiques et dynamiques dus à leurs doses exagérées.

DOSES. — S'il importe, dans l'administration des médicaments, de ne pas dépasser la dose convenable, afin d'éviter des effets médicamenteux qui compliquent souvent la maladie et interviennent fâcheusement dans son traitement, il faut surtout le reconnaître pour le *mercure*. Les affections fébriles et inflammations locales cèdent à des doses très minimes : quelques centigrammes de la troisième trituration, répétés plusieurs fois chaque heure, par exemple, ou quelques globules de la quatrième, sixième et même douzième atténuation dans une potion, à prendre par cuillerées plus ou moins rapprochées. Ces doses guérissent des amygdalites, des angines, une multitude d'irritations muqueuses et de phlogoses, des fièvres, des névralgies...

Les triturations ordinaires, c'est-à-dire au centième, ou celles faites au dixième, suffisent au traitement de la syphilis, soit qu'on emploie le *mercure vif*, soit qu'on use de l'un de ses sels, ou de ses composés de *soufre*, d'*iode*..., suivant la période de la syphilis que l'on a à traiter ou les symptômes dominants; et ce n'est que bien rarement que l'on est obligé de recourir, nous ne disons pas à la liqueur de Van Swieten, mais à une solution bien moindre de *sublimé corrosif*; 15 centigrammes pour 250 grammes d'eau distillée, par cuillerées toutes les douze heures.

Les bons effets de l'*onguent mercuriel* en frictions ne sauraient être contestés dans quelques cas d'inflammation, telle que le panaris, l'angioleucite ou inflammation des vaisseaux lymphatiques...

MÉZÉRÉUM (DAPHNE MEZEREUM. — BOIS GENTIL).§ 1^{er}. — Histoire.

Le *mézéréum* est de la famille des thymélées, *Juss.* et de l'octandrie monogynie, *Linn.* — Ce n'est point du garou (*daphne gnidium*) qu'il s'agit, mais du *bois-gentil* ou *daphne mézéréum*, et c'est l'écorce qui est usitée et dont on prépare la teinture. Son écorce a été de tout temps en possession d'irriter la peau par son application, et d'y entretenir une suppuration superficielle. On connaît peu d'observations concernant son usage interne; cependant Hufeland l'employait avec succès contre les douleurs ostéocopes, le gonflement des os et certaines affections cutanées. Quelques praticiens l'ont aussi donné comme un moyen de combattre avantageusement des périostites, des souffrances par abus du *mercure*, des adénites scrofuleuses, des dartres, des teignes, des leucorrhées, des névralgies et des tics douloureux, des ophthalmies chroniques, certaine hématurie, le raccourcissement des tendons, des fièvres intermittentes; cependant, pour préciser ces indications et quelques autres, il faut arriver à Hahnemann qui, le premier, s'est livré à l'étude des effets du *mézéréum* sur l'homme sain.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

L'ensemble des effets physiologiques de *mézéréum* indique une action élective sur les membranes muqueuses et sur la peau d'abord, sur les tissus cellulaire et osseux ensuite. Mais si ce médicament était mieux connu, il y a des raisons de penser qu'on pourrait déterminer plus positive-

ment son électivité sur le système lymphatique, à la manière du *mercure*.

Sous bien des rapports, il existe de l'analogie dans l'action de ces deux médicaments; et on retrouve celle du *mercure* dans les symptômes suivants du *mézéréum* : douleurs déchirantes et tractives; gonflement et douleur des glandes, des os, et caries; mouvements impétueux du sang, violence de la fièvre qui ne se soutient pas, grande sensibilité au froid; aggravation le soir et à l'air froid; amaigrissement ou bouffissure du corps et du visage; douleurs brûlantes, prurit, irritation ou inflammation subaiguë des muqueuses des sens de la bouche et des organes digestifs, coryza fluent, leucorrhée et autres flux, faiblesse et pâleur.

Mais, pour le *mézéréum*, il y a plutôt douleur d'excoriation qu'excoriation sur les membranes muqueuses. Les lésions à la peau, les ulcérations n'ont pas de pus dégénéré et sanieux, les urines sont plutôt diminuées et trop élaborées; il y a des douleurs qui sont suivies de faiblesses paralytiques, mais non de paralysie; les tremblements n'existent pas et la cachexie ne se produit point avec évidence, quoiqu'il soit vrai de dire qu'elle existe à l'état rudimentaire dans quelques symptômes de ce médicament.

Ses symptômes sont en général l'expression d'une diathèse scrofuleuse, de l'herpétisme, de stases veineuses. Cela étant, Reisig en avait fait un spécifique dans la migraine à droite. Dans quelques cas de névralgies faciales avec embarras de la tête, déchirement dans les maxillaires supérieurs et douleur irradiant de la tempe aux dents supérieures, ce médicament s'est montré d'une efficacité surprenante, ainsi que dans des douleurs violentes, avec tressaillements dans les muscles d'une jambe et spasmes de leurs fibres qui les raccourcissaient en les gonflant. Une douleur de ce genre dans le muscle temporal droit a aussi cédé au *mézéréum*.

Ce médicament mérite d'être plus fréquemment employé dans des douleurs profondes et ostéocopes aggravées par le toucher et le mouvement, affectant quelque intermittence et ayant résisté à l'action de médicaments mieux adaptés à l'élément douleur. Ainsi, l'odontalgie consiste en élancements brûlants, en déchirements vifs qui s'étendent jusqu'aux pommettes et aux oreilles. Les dents semblent trop longues, la douleur augmente si on les touche et par le contact des aliments. Les douleurs s'aggravent le soir, et ne siègent pas tant dans les dents cariées que dans celles dont la membrane alvéolaire est malade, phlogosée; parfois les gencives sont couvertes de vésicules brûlantes. Dans tous ces cas il est nécessaire de noter que les sujets étaient travaillés d'éruptions dégénérées qui reparaissaient assez régulièrement tous les étés.

Les affections spasmodiques ne sont pas étrangères à ce médicament; outre les symptômes précédents, nous signalerons les douleurs crampoïdes, des tressaillements et des frémissements des muscles, la contraction des pupilles, la constriction et le resserrement du pharynx, le hoquet et les contractions du diaphragme, la constriction spasmodique du sphincter de l'anus, les tressaillements et les contractions rapides des muscles, surtout des zigomatiques et des palpébraux. Ces symptômes déterminent le choix du *mézéréum* dans quelques irritations de l'œil avec rougeur de la conjonctive et cuisson dans les angles, dans quelques éruptions squameuses autour des lèvres et sur les membres, dans certaines diarrhées violentes avec chute du rectum.

Des maux de tête avec pression, étourdissements et surtout pulsations dans le cerveau, l'amertume de la bouche, les nausées avec horripilation, la sensation de faim pendant la fièvre, ou des vomissements violents avec mal de tête vertigineux sont des caractères de la fièvre du *mézéréum*, laquelle est intermittente avec frissons et froid plus

longs que la chaleur, soif avec le froid, sueur pendant le sommeil; d'autres fois elle est rapide dans sa marche si elle est continue, et ressemble plutôt à un accès isolé de fièvre intermittente.

Le *mézéréum* affecte profondément les tissus; et toutes les phlogoses muqueuses de son domaine ont les deux caractères de subacuité ou de chronicité et de léger gonflement par la participation du tissu cellulaire sous-jacent à l'affection de la membrane muqueuse. Telle est l'indication du *mézéréum* dans la laryngite chronique, presque toujours reliquat de la syphilis, ou de l'abus du *mercure* et des sels d'*iode*. Cette laryngite peut être telle que les tissus profonds soient altérés au point de compromettre le libre exercice de la parole, et qu'il en résulte même la paralysie accidentelle de la langue.

Le *mézéréum* est doué d'une incontestable efficacité dans les inflammations avec excoriations de la gorge et des narines; dans les leucorrhées subaiguës avec brûlements, quelle que soit la nature de l'écoulement; dans certains engorgements du col de la matrice; dans le squirrhe ou tout au moins l'induration du pylore et l'épaississement de la muqueuse de l'estomac, soit au cardia, soit au pylore, même avec douleurs de vomissements caractéristiques du cancer; dans la blennorrhagie ulcéreuse où l'irritation s'étend aux tissus sous-muqueux. Dans toutes ces circonstances, il y a état scrofuleux ou affaiblissement par suite des ravages persévérants d'un vice au moins herpétique.

Les bons effets de l'*argent* dans les affections profondes et dans les lésions des os ne sont pas supérieurs à ceux du *mézéréum* qui a de l'analogie avec ce médicament par son électivité sur les mêmes tissus et par plusieurs effets thérapeutiques concernant le larynx, l'estomac, les os, les ulcères à la peau, le prurit. L'*acide phosphorique* mieux que l'*asa foetida* mérite d'être mis sur le même rang, et d'être opposé avec eux aux effets désastreux du *mercure* et

de la scrofule sur le système osseux. Le *mézéréum*, en particulier, est capable de dissiper des périostites qui ont résisté au *mercure* ; il est un bon moyen à opposer aux gonflements des os, surtout des os longs, et aux caries fixes ou ambulantes, avec écoulement modéré, plus souvent sans écoulement, mais se recouvrant de croûtes à l'extrémité du trajet fistuleux.

Les ulcères phagédéniques, variqueux, de mauvaise nature, dont le traitement est long, surtout quand des médicaments d'un usage plus commun, se sont montrés peu actifs, réclament le *mézéréum*, et sont en rapport avec son action sur le tissu cellulaire ou osseux servant de base à la lésion. Il agit de préférence sur ces tissus, et c'est pour cela qu'il est plus propre au traitement d'ulcères aux bords non indurés, ou dont l'induration a disparu sous l'influence d'autres médicaments ; il ranime leur surface même noirâtre et y excite une vitalité normale. Les aphthes profonds, larges et flasques, surtout dans la gorge, sont également du ressort du *mézéréum*, quand ils sont anciens, de récidence, et qu'on peut les attribuer à l'abus du *mercure* ou à une syphilis dégénérée.

Les maladies cutanées qui forment le reste de l'apanage thérapeutique du *mézéréum*, sont caractérisées moins par les symptômes que par l'étiologie : opiniâtreté, scrofule, syphilide rebelle, abus du *mercure* et du *soufre*, répercussion, voilà des éléments étiologiques dignes de fixer le choix sur le *mézéréum* : dans la desquamation répétée de l'épiderme avec quelques points ulcérés çà et là, dans la teigne des enfants lorsqu'elle est héréditaire, dans des éruptions psoriformes et papuliformes, dans les rougeurs du bord libre des paupières, en quoi la *digitale* et le *sel marin* lui sont fort analogues, enfin dans les dartres squameuses, avec croûtes renaissant toujours et ayant commencé par un groupe de vésicules, soit sur le nez, soit

sur la lèvre supérieure et le menton, soit sur la face et sur les membres.

DOSES. — Le *mézéréum* se donne à toutes doses, depuis 5 et 10 gouttes de la teinture, jusqu'à quelques globules ou une goutte de la sixième et douzième atténuation. Mais l'expérience prouve que les doses les plus fortes ne sont pas toujours les plus efficaces, même contre des maladies des os et de la peau, ou contre des états dyscrasiques. On fait des applications extérieures à l'aide d'une pommade dans laquelle il entre 20 à 30 gouttes de la teinture par 30 grammes d'axonge. La glycérine est aussi un véhicule fort commode pour la teinture, dans les proportions de 1 partie sur 4 de glycérine et plus.

MILLEFEUILLE (*ACHILLEA MILLEFOLIUM*).

§ 1^{er}. — Histoire.

Cette plante, de la famille des corymbifères, *Juss.* — de la syngénésie polygamie, *Linn.* — a joui autrefois d'une grande réputation contre les hémorrhagies de toute sorte, contre des douleurs et des spasmes, et même contre l'épilepsie qui reconnaît pour cause la suppression d'un flux sanguin. On l'a encore administrée contre des suppressions des règles, des lochies, des hémorrhoides.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Les expérimentations sur l'homme sain faites depuis quelques années sur le *millefeuille*, nous peuvent donner le secret de ses propriétés réelles. Nous constatons des douleurs presque toujours lancinantes dans toutes les parties du corps; des douleurs brûlantes et congestives surtout dans la poitrine et dans l'abdomen; des battements et des bouillonnements dans la tête; un mouvement

ascendant du sang, des rougeurs à la face; des sensations de plénitude à l'estomac, des ténésimes avec chaleur et pression au fondement; des points, de la gêne et de l'oppression dans la poitrine; ces symptômes font regretter que les essais n'aient pas été multipliés et complétés. Ils suffisent pour autoriser l'emploi du *millefeuille* dans les cas d'hémorrhagie, dont il a d'ailleurs triomphé déjà dans la pratique de plusieurs médecins.

Telles sont : l'hémoptysie congestive ou succédant à des douleurs lancinantes dans les poumons; la bronchite avec douleurs thoraciques et crachats sanguinolents; les hémorrhoides fluentes, quand la perte de sang est exagérée; l'épistaxis avec douleurs pulsatives ou déchirements dans la tête; la métrorrhagie, les lochies excessives; la diathèse hémorrhagique et toutes les hémorrhagies par récurrence.

Le suc de la plante et son infusion ont été quelquefois choisis de préférence pour obtenir ces résultats. C'est par ces préparations qu'on a également obtenu des succès contre certains troubles névralgiques et spasmodiques, même épiléptoïdes, suites de la suppression des règles, des lochies, des hémorrhoides, d'une épistaxis, et, dans ces cas, l'action du médicament en dissipant ces souffrances rapelaient l'écoulement sanguin.

DOSES. — L'expérience n'ayant point suffisamment parlé en faveur du *millefeuille* donné à faibles doses, il semble qu'il soit convenable d'en administrer jusqu'à 5 à 6 grammes du suc de la plante, 15 à 20 gouttes de la teinture, ou une infusion théiforme; et d'en réserver les atténuations pour des cas où l'on rencontre beaucoup d'irritabilité.

MUSC (MOSCHUS).

§ 1^{er} — Histoire.

Cette substance, excessivement odorante, provient d'un animal du genre des chevrotains. On doit se servir du

musc qui provient du Tonquin. L'histoire thérapeutique du *musc* date du xvi^e siècle. On l'employa d'abord contre l'hystérie et diverses affections nerveuses. Plus récemment il l'a été contre le typhus et les fièvres nerveuses graves, contre la fièvre catarrhale épidémique, et enfin contre le délire ataxique de la pneumonie, comme l'a fort bien exposé M. Trousseau dans son *Traité de thérapeutique*.

L'importance du *musc* n'est pas reconnue par tous les thérapeutistes ; quelques-uns l'ont complètement passé sous silence, d'autres se contentent de l'employer contre des affections nerveuses asthéniques et ataxiques. Nous devons, pour fixer notre opinion et éclairer notre pratique, nous enquerir d'abord de son action physiologique et de ses effets curatifs publiés jusqu'à ce jour.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Parmi tous les symptômes attribués légitimement au *musc*, nous trouvons à peine quelques douleurs, et elles sont crampoïdes, tractives et occupent le système des muscles volontaires. À la tête, au ventre, à la poitrine, on observe des sensations de tension et de pression qui, pour la tête seule, atteignent un degré d'acuité qui va jusqu'à la douleur vive, comme si l'on enfonçait un clou.

Au contraire, il y a plus de tremblements, de spasmes, de convulsions, de symptômes de tétanos, d'hystérie et d'asthme ; diverses souffrances nerveuses : accablement, faiblesse, défaillance, sensation de froid, horripilation fréquente qui de la tête se répand à tout le corps, accès de chaleur brûlante, vertiges et vacillement devant les yeux, vertiges jusqu'à l'évanouissement, espèce d'ivresse, obscurcissement subit des yeux, yeux fixes et étincelants, bruissement et dureté des oreilles, chaleur du visage ou d'une joue sans rougeur, et rougeur de l'autre sans chaleur, accès de nausées, vomissements violents,

accès de contraction douloureuse vers l'ombilic avec suspension de la respiration, sensation de tension du ventre avec une anxiété qui oblige à changer sans cesse de place, incarceration de flatuosités, diarrhée, constipation, envie pressante et inutile d'aller à la selle, exaltation de l'appétit vénérien, impuissance, vomissement après le coït, règles en avance et excessives, sensation comme si tout se portait vers les parties génitales, constriction du larynx, respiration difficile, constriction spasmodique et suffocante de la poitrine, battement de cœur anxieux, brûlement avec sensation de froid aux doigts, mouvements convulsifs des mains, inquiétude et faiblesse paralytique des jambes.

La sphère nutritive ne paraît point affectée, et quelques faibles éruptions, quelques troubles momentanés des sécrétions et le prurit, ne sont que des effets d'une excitation sanguine et nerveuse éphémère.

Tous les effets du *musc* lui attribuent une action exclusivement élective sur le système cérébro-spinal, et en font un médicament spécial de l'espèce d'hystérie où les douleurs sont confuses et indiscernables, avec clou hystérique; cette affection se caractérise ici par des sensations de constriction à la poitrine, à l'épigastre et au ventre; par une grande variété de spasmes, de congestion et de flux; enfin, par une irrégularité très grande dans les phénomènes de la calorification et par des moments de calme. Il ne nous appartient pas d'exposer des théories sur la nature de l'hystérie, après tant d'habiles physiologistes. Nous devons nous borner au côté pratique de la thérapeutique en déterminant, autant que possible, les indications du *musc*, l'un des plus puissants moyens antihystériques, dans toutes sortes de névropathies, et toutes les nuances de douleurs chez les femmes nerveuses. Il n'est pas moins efficace contre quelques variétés de souffrances nerveuses asthmatoides, dans l'asthme de *Millar*,

dans le spasme de la glotte, dans le hoquet spasmodique avec sensation de constriction.

Mais quand une pneumonie, une fièvre catarrhale grave, une fièvre nerveuse typhoïde, le typhus, sont parvenus à cette période asthénique où la prostration se combine avec des phénomènes d'excitation, et où le *subdelirium* se manifeste et fait des progrès au milieu de symptômes nerveux qui attestent l'ataxie sur un fond d'adynamie, alors le *musc*, par son action bienfaisante, est appelé à régulariser la marche de la fièvre, à faire taire des sympathies dangereuses, à établir la prédominance du système sanguin, nécessaire au jugement de la maladie.

Enfin, il ne serait pas sans raison employé contre quelques convulsions des enfants jetés dans une faiblesse nerveuse par le progrès d'une fièvre ou par l'opiniâtreté des spasmes, contre certaines affections tétaniques, contre divers états nerveux des sujets épuisés par de longues souffrances et profondément hypochondriaques, et contre l'impuissance de personnes très nerveuses, dont l'activité morale et la faiblesse organique sont en complet désaccord; le désir trop vif apportant aux organes une perturbation qui en paralyse l'action.

DOSES. — Il n'est guère utile de donner plus de 2 ou 3 gouttes de la teinture dans une potion; plus souvent, il est utile de donner 2 ou 3 gouttes de la première ou deuxième atténuation; mais aussi il convient rarement de recourir à des atténuations plus élevées.

NOIX MUSCADE (NUX MOSCHATA).

§ 1^{er}. — Histoire.

C'est le fruit du *myristica moschata*, de la famille des myristicées laurinéés, *Juss.* — De la dioécie monadelphie, *Linn.* — Ce médicament nous vient des Indes, où il a été

usité de tout temps. Les thérapeutistes d'Europe l'ont peut-être emprunté à l'art culinaire qui en faisait un grand abus dans le moyen âge ; ils l'ont toujours recommandé dans les dyspepsies, la flatulence, les diarrhées et les vomissements atoniques, dans l'aménorrhée par inertie de l'utérus, dans la chlorose et dans le plus grand nombre d'affections gastriques et nerveuses de nature asthénique, même dans certaines paralysies.

C'est dans les nombreux essais que l'on en a fait chez l'homme sain, en ces derniers temps, que nous trouvons les lumières les plus positives sur son action ; et cependant il resterait, ce semble, encore bien à désirer, soit parce que ce médicament est peu employé, soit parce que ses propriétés connues se bornent, en général, à des affections nerveuses asthéniques, et se renferment dans le cercle étroit d'une classe de maladies contre lesquelles l'art dirige ordinairement d'autres moyens plus connus.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

La *noix muscade* paraît être exclusivement en rapport avec les deux systèmes nerveux, celui de la vie de relation, et celui de la vie organique ; d'où : faiblesse musculaire, instabilité nerveuse, atonie fonctionnelle, spasmes et paralysie. La torpeur asthénique des organes digestifs, des organes sécréteurs et du système circulatoires dominant la scène, non moins que l'abaissement de la chaleur animale.

Et vraiment le grand nombre de symptômes recueillis dans les expérimentations et les empoisonnements n'exprime pas autre chose dans les divers systèmes d'organes ; depuis la faiblesse musculaire jusqu'à la paralysie de quelque partie ; depuis la sensibilité douloureuse de tout le corps et l'agitation passive du système musculaire, jusqu'à l'insensibilité et l'inertie de la fibre ; depuis la gaieté et une certaine surexcitation morale automatique

jusqu'au délire et à la perte de la mémoire; depuis la sécheresse des surfaces muqueuses, jusqu'à l'hypersécrétion; depuis un appétit ou une soif immodérés jusqu'à l'absence de soif, à la perte de l'appétit et à la prompte satiété; depuis l'excitation fébrile précédée de symptômes violents de concentration, jusqu'à la fièvre putride avec diarrhée colliquative, expectoration sanguinolente et sueurs imprégnées de sang.

Du reste, la plus grande partie des symptômes dénotent cette instabilité nerveuse qui annonce ou accompagne l'atonie du système nerveux dans les deux vies, inorganique et organique; et, quant à celle-ci, l'observation n'a révélé que l'atonie : grande faiblesse de l'estomac, le travail de la digestion fatigue extraordinairement; il y a des renvois, des maux de tête, de la plénitude d'estomac avec oppression, de la chaleur incommode à l'épigastre, des crampes d'estomac, le ballonnement, des vents, des selles lentes à évacuer et pourtant molles, des diarrhées atoniques ou putrides, un défaut d'érection et la faiblesse des fonctions génitales, des accès d'évanouissement et de défaillances hystériques, peau froide et sèche, taches bleuâtres à la peau.

Le caractère asthénique de l'action de la *noix muscade*, est encore démontré : 1° par son efficacité plus grande dans les maladies qui lui sont adaptées quand elles proviennent du froid et d'un froid humide, et dans les maladies des femmes, des sujets à peau fraîche, des hypochondriaques, des personnes dont les excès de bonne chère ont affaibli le système nerveux; 2° par l'aggravation des symptômes qui lui sont propres, sous l'influence du froid et de l'air extérieur, et par leur amélioration sous l'action de la chaleur appliquée; 3° par la somnolence et par l'affaiblissement de la mémoire et par la tendance aux syncopes; 4° par l'aggravation des douleurs dans la partie sur laquelle on est couché.

Les principales indications de la *noix muscade* tombent : 1° sur l'hystérie, dans son état habituel, par l'atonie nerveuse qui constitue le fond de cette affection, chez les sujets lymphatiques, délicats ou affaiblis et éprouvant, depuis un temps plus ou moins long, les ébranlements nerveux d'accès hystériques ou simplement nerveux. Ce médicament correspond surtout aux convulsions et aux accès de faiblesse et de défaillance, ainsi qu'aux accidents nerveux des personnes d'un caractère inconstant. En ce qui concerne ces affections, la *valériane* s'adapte plutôt à la surimpressionnabilité hystérique des sens et à un sentiment de désespoir, plutôt qu'à l'instabilité morale; 2° sur cet état de faiblesse nerveuse des convalescents et des hypochondriaques où s'observent des symptômes d'irritation spinale, des règles en retard ou faibles, des digestions très lentes, des chaleurs internes incommodes, des accès de faiblesse, de la lassitude au moindre effort, un besoin de se coucher après le plus léger mouvement; 3° sur la faiblesse musculaire qui procède de l'affaiblissement du cerveau et des nerfs, avec diminution de la mémoire, et sur les paralysies partielles incomplètes suites des fièvres nerveuses graves, et de plusieurs autres maladies, telles que l'angine couenneuse; 4° sur les accidents graves, tels que diarrhées putrides, crachats sanguinolents, qui se déclarent dans certains cas de fièvres nerveuses, après l'amendement de l'état général, par une disposition locale d'atonie, de ramollissement des membranes muqueuses; 5° sur quelques névralgies des organes des sens, avec cachexie, pléthore veineuse ou constitution de ce nom. Ces névralgies de l'oreille, des dents... sont déchirantes, s'aggravent la nuit, à l'humidité et à l'air froid, sont soulagées par la chaleur et moindres le jour; elles s'accompagnent d'une sensation de plénitude ou de gonflement de la partie, de picotements brûlants, de malaises, de vertiges, de nausées, d'accablement, de

sueurs partielles éphémères, et, dans l'odontalgie, les gencives saignent facilement; 6° sur les gastro-atonies avec chaleur âcre ou crampes à l'estomac, absence d'appétit et de soif, sensation de plénitude, ballonnement de l'estomac, symptômes d'hépatite chronique, flatuosités, diarrhées, et, en général, sur les dyspepsies des personnes qui ont abusé des tisanes et des boissons aqueuses tièdes; 7° sur la torpeur des organes génito-urinaires avec absence de désirs et d'érection, et écoulement de liqueur prostatique; 8° sur la dysménorrhée et l'irrégularité des règles par torpeur de l'utérus, lorsqu'il y a sensation d'expulsion par le vagin pendant l'époque cataméniale, lumbago, lassitude, malaise gastrique, afflux de salive ou de glaires à la bouche.

Enfin, l'action de la *noix muscade* mérite d'être utilisée dans l'éclampsie des enfants cachectiques, dans quelques fièvres intermittentes chroniques, dans les coliques flatulentes des personnes délicates ou des gros mangeurs, dans quelques cas d'asthme et de bronchite chronique avec affaiblissement et phlegmorrhagie, et dans certaines affections des sujets anémiques ou profondément débilités, telles que : chute du rectum, vomissements, affection scorbutique, défaillances, etc....

DOSES. — On emploie également la teinture ou les triturations; celle-là à la dose de 2 ou 3 gouttes par potion, celles-ci par fractions de 5 à 10 centigrammes de l'une d'elles, plusieurs fois en un jour. Généralement, les désordres nerveux, soit dans le système cérébro-spinal, soit dans le système digestif, exigent des doses beaucoup plus faibles : une goutte de la première atténuation ou de la troisième; quelquefois 4 ou 5 globules de la sixième ou de la douzième et même d'une plus élevée, surtout chez les sujets irritables et sanguins. Chez les nerveux, l'action de ce médicament est fugace ou inconstante si la dose est trop faible, assertion qui n'étonnera que ceux auxquels la pratique d'après la loi des semblables est peu familière.

NOIX VOMIQUE (NUX VOMICA).§ 1^{er}. — Histoire.

C'est la semence du *strychnos nux vomica*, de la famille des apocinées, *Juss.* — Pentandrie dyginie, *Linn.* — Quelques thérapeutistes n'hésitent pas à confondre, dans un même chapitre et dans une même exposition, la *fève de Saint-Ignace*, la *noix vomique* et la *strychnine*. Ce dernier principe étant un élément constitutif essentiel des deux premières substances, offre assurément une grande analogie d'action avec elles; mais cette analogie est plus grande avec la *noix vomique* qu'avec la *fève de Saint-Ignace*; c'est pour cela que nous traitons de celle-ci séparément et que nous confondons la *strychnine* avec la *noix vomique*, en avertissant toutefois que c'est de la *noix vomique* qu'il s'agit dans tout ce que nous avons à dire; ne voulant point préjuger les questions relatives aux symptômes qui différencient son action de celle de la *strychnine*, et moins encore les différences qui existent dans les effets des divers sels de *strychnine* que l'on emploie de préférence à cet alcaloïde pur, et qui, n'ont pas été suffisamment expérimentés. Il n'en est pas ainsi de la *noix vomique* qui a été placée à l'un des premiers rangs de la matière médicale, soit par de nombreuses expériences sur l'homme sain, soit par un usage fréquent dans les maladies (1).

D'abord employée empiriquement, la *noix vomique* fut d'autant moins appréciée qu'elle n'était administrée qu'à des doses produisant d'emblée des effets nerveux et spasmodiques qui excluaient la plupart de ses effets spéciaux. On ne vit dans ce puissant médicament qu'un excitant de l'appareil rachidien. D'autres, un peu plus tard, en firent

(1) Bayle, *Bibliothèque de thérapeutique*, Paris, 1830. t. II, p. 128.

un hyposthénisant spinal. La plupart le réservaient aux cas de paraplégie; et, pendant plus d'un siècle, on fit peu de cas des symptômes qu'il provoquait du côté des organes digestifs et de la circulation. Cependant quelques praticiens de diverses écoles l'employaient et le recommandaient dans la fièvre intermittente, dans l'asthme, la coqueluche, les coliques, la dysenterie, le choléra, la peste, l'hypochondrie, l'hystérie, l'épilepsie, la goutte, l'hydroisie, l'amaurose et la paralysie, l'encéphalite et la myélite chroniques, et jusque dans les inflammations franches.

Nous devons à une pathogénésie étendue de la *noix vomique* composée : 1° de ses symptômes recueillis chez tous les auteurs, 2° des expériences physiologiques, 3° et des cas très nombreux de guérison, de pouvoir spécifier ses indications, tant par les symptômes que par les conditions d'âge, de tempérament, de climat, les plus analogues à ses effets et les plus favorables à son action. C'est ainsi que la *noix vomique* est devenue un des médicaments les plus utiles, les plus employés, et employé dans les cas les plus variés et les plus nombreux.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les symptômes de la *noix vomiquée* accusent, dans ce médicament, une action élective sur les systèmes nerveux et gastrique. On a exalté tour à tour sa puissante influence sur les nerfs ganglionnaires, sur le rachis, sur le cerveau, sur les sens, sur les organes digestifs, sur le système veineux, suivant qu'on prêtait plus d'attention à son efficacité dans les névropathies surtout convulsives, dans les accès de spasmes, de douleurs, de fièvres plus ou moins périodiques, dans les affections gastriques, dans les congestions, les hémorrhagies, les phlegmasies et les affections inflammatoires des membranes muqueuses et de l'utérus.

Son influence sur le système nerveux ganglionnaire et rachidien se fait sentir, des vaisseaux capillaires aux extrémités nerveuses, de la digestion à la plasticité, et elle explique les symptômes de prodromes fébriles et l'affection des capillaires artériels que l'on trouve parmi ses effets; elle explique aussi ses nombreux symptômes spasmodiques, paralytiques, asthmatiques, gastriques, et l'importance que lui ont donnée certains praticiens dans le traitement des affections de la moelle, et surtout de sa portion lombaire, des fièvres à marche paroxystique, et des maladies des organes de la respiration et de la digestion.

Son action sur le système gastrique est tellement spéciale, qu'elle domine toutes les formes morbides auxquelles on l'oppose avec quelque avantage, ou que du moins elle fait partie de toutes ses indications; on peut en donner une idée en disant qu'elle est le régulateur de l'innervation abdominale. C'est en quoi consiste sa différence d'avec la *pulsatille* dans leur influence sur les organes digestifs, et sur tout le système de la veine-porte. Le docteur Rau lui attribuait une action excitante spéciale sur les nerfs ganglionnaires, et leur rapportait les douleurs, les stagnations veineuses, les spasmes, les congestions, les pléthores abdominales, les inflammations et les surexcitations nerveuses du cerveau et de la périphérie. Cette manière de voir résume assez exactement la pathogénésie de la *noix vomique*; et son étude a amené d'autres auteurs à considérer l'action de ce médicament sur le système nerveux ganglionnaire comme essentielle et comme la cause qui appelle dans les cavités viscérales et sur d'autres organes des congestions, des obstructions, des irritations, des phlogoses, d'où naissent les névralgies, les spasmes, les affections fébriles qu'on peut appeler gastriques, veineuses, hémorrhoidales, utériues, muqueuses, et que domine toujours l'éréthisme.

Nous sommes loin, maintenant, des temps où les spasmes, les paralysies, les phénomènes saillants de la *noix vomique* absorbaient toute l'attention et empêchaient d'observer les phénomènes plus spéciaux qui en font aujourd'hui un des médicaments les plus importants et donnent la plus grande influence à ses rapports avec le système gastrique. Il est d'observation que tout groupe de symptômes gastriques où se démêle l'éréthisme, qu'il y ait fièvre ou non, tombe plus ou moins directement sous l'action de la *noix vomique*; et que toute maladie, aiguë ou chronique, qui appelle ce médicament, offre par quelque côté une affection gastrique ou un trouble des fonctions digestives, quelle que soit la forme nerveuse, sanguine ou lymphatique de la maladie.

C'est aussi que sa première influence se traduit par des troubles nerveux et gastriques, non moins que son action aiguë, quand le système circulatoire prend part aux synergies pathogénétiques, et non moins aussi que son action chronique, lorsque l'organisme entier est modifié par ce médicament jusque dans l'appareil nutritif et dans la plasticité.

On ne peut nier qu'une certaine tension ou rigidité de la fibre et l'éréthisme ne président à l'évolution de l'action de la *noix vomique* dans tous les appareils organiques. Cet éréthisme constitue même une disposition caractéristique de tous les états morbides du ressort de ce médicament, et distingue tous les symptômes nerveux sanguins et gastriques.

Le moral se met à l'unisson de cette disposition des organes; il offre pour la *noix vomique*: l'humeur irascible, le caractère colère, irritable, impérieux, au point qu'une de ses principales contre-indications, c'est le caractère doux et timide du malade. Les phénomènes de surexcitabilité morale et des sens appartiennent à son action directe sur le cerveau et les nerfs de relation, et

les symptômes de dépression morale et d'apathie sont le résultat d'une disposition hypochondriaque, effet de l'influence gastrique sur le cerveau ; mais on ne peut pas dire, comme un auteur moderne, que l'action de la *noix vomique* sur l'âme est absolument déprimante, qu'elle rend inapte à la réflexion, qu'elle frappe la volonté de faiblesse contre elle-même et d'opiniâtreté à l'égard des autres ; car les observations cliniques démontrent que cette opiniâtreté et l'irascibilité sont caractéristiques dans les cas adaptés à la *noix vomique*, tout comme les expériences le démontrent dans son action sur l'homme sain.

On a amplement démontré, par les mêmes voies, que la *noix vomique* s'adapte principalement aux personnes brunes d'une organisation sèche, aux adultes, aux tempéraments bilieux et nerveux ou bilieux sanguin, aux hommes adonnés à la bonne chère, au café, aux boissons alcooliques, autant qu'aux hommes de bureau et menant une vie sédentaire qui surexcite l'esprit et exagère l'influence du système gastrique ou veineux abdominal, même chez des constitutions lymphatiques. Les nombreuses expérimentations d'un grand nombre de médicaments sur l'homme sain ont fait ressortir à cet égard un fait qui importe beaucoup à la pratique ; nous voulons dire qu'elles ont signalé des modifications morales en rapport avec les modifications physiques, et différencié quelquefois, par cela seul, l'action de plusieurs substances. Nous rappellerons ici, en quelques mots, en quoi diffèrent de la *noix vomique*, quant au moral, l'*aconit* avec son anxiété et ses idées fixes, la *camomille* avec son humeur chagrine et taquine, la *pulsatille* avec sa tristesse et sa douceur ; mais surtout, comme analogues sous d'autres rapports avec la *noix vomique*, la *coque du Levant* avec son humeur maussade et sa concentration en soi-même, la *fève de Saint-Ignace* avec son dépit et son impression de frayeur,

et même sa vivacité et sa douceur, dans les affections gastriques.

Les maladies des personnes que nous venons de désigner sont plus adaptées encore à la *noix vomique* lorsqu'elles sont dans un pays chaud, dans des contrées élevées et sèches, dans la saison de l'été. On remarque que l'*arsenic* se montre à peu près toujours dans des conditions d'efficacité opposées à celles de la *noix vomique*; on a pu constater qu'il était mieux adapté à un état moral contraire, qu'il agissait mieux chez des sujets tout autrement disposés. C'est que la *noix vomique* a une action sthénique et l'*arsenic* un rôle déprimant. La *noix vomique* exalte la vitalité même en la désordonnant, l'*arsenic* l'affaisse surtout en la perturbant. Et tandis qu'il procède à son extinction par une atteinte directe, la *noix vomique* l'annihile en l'épuisant par l'excitation. Ainsi les symptômes suivants de la *noix vomique* sont exactement opposés à ceux de l'*arsenic* dans les mêmes catégories : aggravation des souffrances le matin après le sommeil et par les boissons alcooliques, par les veilles, par la vie sédentaire, par la chaleur, le mouvement et les aliments; amélioration des souffrances étant couché; de plus : élévation et amélioration du pouls, augmentation de la chaleur, goût amer et répugnant pour les aliments, manifestations des phénomènes nerveux sous la première influence du médicament.

Cependant, cet antagonisme entre l'*arsenic* et la *noix vomique* disparaît dans les cas graves où la vie semble prête à défaillir, parce que les deux médicaments se confondent dans leurs effets ultimes sur l'innervation ganglionnaire, dans une puissance de dépression et d'annihilation qui, différente dans sa nature, n'aboutit pas moins au même résultat. C'est ainsi que l'un et l'autre jouissent d'une grande efficacité dans les affections asthmiques et gastralgiques et dans les névralgies et les né-

vroses graves, jusqu'en ces circonstances pleines de dangers où l'imminence d'une paralysie et d'une torpeur de la fibre annoncent une innervation défailante.

La *noix vomique* est encore, avec l'*arsenic* et la *pulsatille*, un des meilleurs moyens à opposer aux suites, en général, des excès de boissons alcooliques et d'*opium*. En ces cas, même dans l'état chronique et asthénique, l'irritabilité de la fibre et l'éréthisme restent un signe indicateur de la *noix vomique*. Cet éréthisme, qui distingue particulièrement aussi son état aigu, la rapproche de la *bryone*, non moins que le rythme de ses névralgies, car pour l'une et l'autre elles sont aggravées par le mouvement, par le grand air et par les repas; toutefois l'aggravation pour la *bryone* a lieu vers minuit, tandis qu'elle se fait vers le jour pour la *noix vomique*. Enfin, c'est sous le rapport de l'irritabilité de la fibre et de l'éréthisme sanguin et nerveux, que cette dernière est l'antidote du *soufre* dans les phlegmasies et les fièvres subaiguës, chroniques ou lentes.

Quel que soit notre désir d'abrèger, nous devons signaler encore l'action de la *noix vomique* sur la contractilité et l'irritabilité de la fibre. Ses symptômes dénotent une influence active sur la fibre; ses spasmes sont sthéniques et tous ses phénomènes nerveux, même dans l'état grave et dans l'état diathésique ou chronique, sont irritatifs et accompagnés d'éréthisme. La clinique corrobore ces données par son emploi dans la hernie étranglée, les contractions spasmodiques, les contractions violentes de l'utérus, et les états spasmodiques actifs; dans l'excès d'irritabilité des sujets nerveux, et la disposition sthénique qui s'oppose à l'effet naturel de médicaments appropriés. L'excès de sensibilité aux médicaments, soit de la part du système nerveux cérébro-spinal dans les maladies aiguës, soit de la part des nerfs ganglionnaires dans les maladies chroniques et gastriques, est fort bien calmé par la *noix vomique*, et

cet état doit être distingué de l'irritabilité névro-asthénique de la *camomille* et de celle de la *pulsatille* qui est due à l'anémie ou à la veinosité. De plus, le fond de nervosité et d'asthénie de la *pulsatille* et de la *camomille* se traduit par une mobilité que l'on retrouve dans les effets de l'*ignatia* et surtout du *café*.

Il faudrait donc admettre que l'action de la *noix vomique* sur l'irritabilité musculaire et la contractilité de la fibre, est sthénique et tout opposée à celle de l'*opium*, même dans les cas où une certaine torpeur des tissus et l'inertie de la fibre pourraient faire croire à l'asthénie réelle. Si l'on observe bien les affections de ce genre, par exemple la constipation opiniâtre où la *noix vomique* se montre efficace, on reconnaît qu'il y a plutôt irritabilité qu'inertie, constipation éréthique plutôt qu'asthénique. Mais il ne s'ensuit pas que la *noix vomique* ne corresponde aussi à l'atonie de la fibre, résultat de l'exagération de leur irritabilité, tant dans les muscles volontaires que dans les fibres musculaires de la vie organique et animées par les nerfs ganglionnaires ; de sorte que les cas où l'on constate l'inertie réelle de la fibre et des sphincters, par exemple l'incontinence d'urine des vieillards, n'appartiennent à la *noix vomique* que par l'irritation primordiale et l'état sthénique, causes de l'asthénie et de l'inertie dont nous parlons et qui réclament l'efficacité de ce médicament.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Fièvres et affections phlegmasiques*. — L'homme civilisé éprouve peu de maladies où n'intervienne utilement la *noix vomique*. Nous établirons ses indications par les symptômes essentiels, sans revenir à celles tirées de l'état général, de la nature ou du siège de la maladie, du tempérament et des autres circonstances favorables et analogues à l'action de la *noix vomique*.

Dans la période prodromique des fièvres, ce médicament correspond à un état spasmodique plus grave que celui de l'*aconit* : on observe le bleuissement des doigts, et du visage, les contractions spasmodiques des extrémités, des défaillances, des frissons partiels au milieu du froid général, des douleurs d'estomac, des bouffées chaudes remontant vers le cœur, des anxiétés ; le système nerveux ganglionnaire est vivement affecté ; ce n'est que dans la chaleur et l'acuité de la fièvre que se développent les phénomènes gastriques, des coliques, des envies de vomir, la teinte jaunâtre de la peau et de la figure. Mais même dans cet état d'acuité, le frisson revient encore, surtout dès qu'on se découvre un peu, et la sueur elle-même est mêlée de frissons et de bouffées de chaleur. L'éréthisme caractérisé par la sécheresse de la bouche et de la peau, les urines rares ou briquetées, domine la scène et préside aux mouvements congestifs qui s'opèrent sur la tête, la poitrine et le ventre, avec répartition inégale de la chaleur et de la rougeur, et avec frissons et irritabilité.

En ce qui concerne la fièvre intermittente, la *noix vomique* offre, comme caractère essentiel, l'affection de la moelle épinière dès le début : vertiges apoplectiques, anxiété, tremblement, faiblesse extrême et paralytique des membres ; les genoux fléchissent, les jambes tremblent, il y a même des syncopes, de l'oppression et des palpitations. Cette sorte de fièvre ne peut se caractériser que durant le stade de la chaleur et c'est par les mêmes symptômes. Les stades sont moins marqués que pour le *quinquina* ; l'apyrexie est rarement complète, elle offre des symptômes gastriques, tels que la diarrhée bilieuse, la dysenterie avec soif vive, ténésme, tranchées, selles glaireuses et sanguinolentes. L'*ipéca* est ici son meilleur auxiliaire, quand même les accès débuteraient le matin.

L'éréthisme est plus qu'aucun autre élément le partage des fièvres gastriques ou biliennes, des fièvres catarrhales

ou rhumatismales du ressort de la *noix vomique* ; il y a chaleur, anxiété, soif, rareté des urines, frissons faciles ; dans la fièvre rhumatismale, les muscles sont plutôt affectés que les tissus blancs, le gras des membres plutôt que les articulations ; enfin, l'aggravation est nocturne. L'indication de ce médicament est incomparablement plus fréquente dans les fièvres gastriques, et la *pulsatille* le dispute souvent avec elle en efficacité ; cependant la détente existe plutôt et plus souvent dans les fièvres adaptées à la *pulsatille*, surtout dans l'état le plus aigu, en outre dans les cas douteux, elle revendique les tempéraments délicats, lymphatiques, les femmes, les jeunes gens, les sujets pâles et moins irascibles.

La *noix vomique* est un excellent moyen contre la fièvre puerpérale, quand, sans suppression des lochies, il y a une surexcitation marquée de la partie inférieure de la moelle et des plexus sciatique et hypogastrique, érétisme du bas-ventre et violente concentration sur l'appareil utérin. La prédominance des affections spasmodiques et du délire dans l'état puerpéral annonce, du reste, que la vie a reçu de profondes atteintes, et que l'ataxie est pour quelque chose, tant dans la forme inflammatoire, que dans la forme adynamique et putride ; de sorte que les médicaments les plus variés seraient indiqués dans la fièvre puerpérale, si l'on individualisait ici comme on le fait ailleurs, mais le caractère principal de cette fièvre étant une surexcitation sanguine et nerveuse, alternant souvent avec une prostration et une torpeur remarquables, il est bon de s'adresser d'abord aux médicaments qui correspondent à ce caractère multiple de l'affection. Après l'*ipéca*, ce sont principalement la *noix vomique*, l'*arsenic*, la *camomille* ; on sait que la *bryone* correspond à l'affection du péritoine, la *belladone* à une inflammation plus franche, l'*opium* à un état torpide, le *café* à un état plus purement nerveux.

La *noix vomique* et la *coque du Levant* jouissent de la propriété de rappeler la sueur supprimée dans le cours d'une fièvre éruptive, lorsqu'il y a orgasme avec un état de tension qui tient toutes les sécrétions en échec. Plus de nervosité et moins d'orgasme appelleraient la *camomille*, surtout si un refroidissement, comme c'est l'ordinaire, était la cause de la suppression. Les éruptions aiguës auxquelles correspond la *noix vomique*, n'ont ni le caractère de putridité de celles de la *bryone*, du *sumac*, de l'*arsenic*, ni celui de phlogose de l'*aconit* et de la *belladone*, ni celui de veinosité de la *pulsatille*, mais un caractère gastrique comme pour l'*antimoine*; ces éruptions sont symptomatiques de suburres et s'accompagnent d'un éréthisme qui est étranger à l'*antimoine*.

Cet éréthisme avec anxiété distingue éminemment la gastrite, l'entérite, l'hépatite et la pneumonie bilieuse qui réclament la *noix vomique* et souvent l'*arsenic*, mais il y a moins d'orgasme fébrile que pour la *bryone*. Les indications de la *noix vomique* dans ces phlegmasies concernent surtout les adultes, les hommes irascibles, les constitutions sèches, les habitants des climats chauds ou tempérés, les sujets adonnés à la bonne chère, à l'usage des boissons alcooliques et du café, à la vie de cabinet, plutôt qu'à la fatigue du travail extérieur et à l'insolation.

Dans les affections aiguës des membranes muqueuses, la *noix vomique* joue un rôle secondaire et n'est presque jamais indiquée de prime abord. C'est surtout dans ces phlegmasies que l'on doit accorder une grande valeur au début; par exemple, pour ce médicament, la chaleur a précédé le frisson, la constipation a précédé la diarrhée, la sécheresse et la chaleur mordicante des surfaces muqueuses ont précédé les flux muqueux. Ces phlegmasies catarrhales sont presque sans fièvre, mais avec beaucoup d'éréthisme et de frissons; on remarque surtout le défaut de détente, la sécheresse des surfaces exhalantes, et, pour les laryngites

et les bronchites ou la coqueluche, la toux sèche et fatigante, la raucité de la voix, une sensation de grattement ou de chatouillement à la gorge, des mouvements spasmodiques du larynx, des nausées... L'*ipéca*, le *semen-contra*, la *ciguë*, la *drosère* ont également une toux irritative, mais moins d'éréthisme général; la *belladone*, la *bryone*, le *mercure*, la *pulsatille* ont plus de fièvre et moins d'irritation nerveuse et d'éréthisme.

A la *noix vomique* appartiennent encore : 1° le muguet grave avec constipation, pâleur, odeur putride de l'haleine, stomatite subaiguë; le *charbon végétal* lui succède dans les cas où l'accablement redouble, où la bouche devient brûlante et la salive teinte de sang; 2° certaines ophthalmies catarrhales, arthritiques ou même serofuleuses, lorsque la photophobie est extrême et que les douleurs atroces sont provoquées par la moindre lumière et par le mouvement; il y a gonflement et rougeur, comme par ecchymose, éréthisme local et général, mouvements congestifs à la tête, des irritations chroniques de la conjonctive avec gonflement et rougeur foncée chez les gens studieux, les gourmands et les ivrognes; 3° certaines angines par récurrence, des otites, des coryzas inflammatoires, des vomissements chroniques, des constipations, des leucorrhées, des catarrhes de la vessie, principalement chez les mêmes sujets; 4° les ophthalmies veineuses des nouveau-nés et autres phlegmasies subaiguës du même genre; 5° des érysipèles se reproduisant, chez des adultes, sous l'influence des saburres, de la ménopause, des stases sanguines abdominales, lors même qu'il y a induration du tissu cellulaire et disposition à la suppuration et à la gangrène; 6° enfin, certaines inflammations des testicules, de la matrice, etc..., dépendant des mêmes causes.

B. *Affections apyrétiques et chroniques.* — L'éréthisme, ou l'état d'exaltation de la vitalité avec cette tension de la fibre et la diminution des sécrétions qui la dif-

férencient de l'orgasme, subsiste dans les phénomènes de la *noix vomique*, même dans son action chronique et diathésique. Aussi l'éréthisme est-il un des caractères les plus constants des maladies chroniques ou récentes et non fébriles, adaptées à ce médicament.

Il constitue un des principaux éléments des congestions et des hémorrhagies, soit que ces affections ou ces commencements d'affections dépendent d'un stimulus phlegmasique ou veineux, soit qu'elles doivent être rapportées aux causes ordinaires de l'éréthisme : la colère, la contention d'esprit, la vie sédentaire, la bonne chère, l'usage des boissons alcooliques et du café ; cet état est actif et opposé à celui qui est dû à la frayeur sans réaction, parce que dans ce dernier cas les congestions sont torpides, passives et correspondent mieux à l'*opium*. Les congestions et les hémorrhagies de la *noix vomique* sont irritatives, éréthiques, actives ; elles se rattachent à l'état veineux abdominal avec gastricité, état mis en jeu par les causes d'éréthisme signalées plus haut

1° *Hémorrhoides. Congestions. Hémorrhagies.* — Le molimen hémorrhoidal et les hémorrhoides, surtout sèches, par leur caractère de gastricité avec douleurs passives à l'anus, traction au cæcum, coliques, chaleur, brûlements dans l'hypogastre, par l'âge mûr ou adulte des sujets qui en sont affectés et par les causes qui les excitent le plus ordinairement, comme les excès dans le boire et le manger, la vie sédentaire ou de cabinet, sont particulièrement du ressort de la *noix vomique*. Le *soufre* ne lui est pas inférieur, donné après elle, et quand l'irritation inflammatoire est apaisée non pas seulement par la *noix vomique*, mais quelquefois aussi par le *piment annuel*, l'*aloès*...

Les congestions à la tête, à la poitrine, à l'estomac, au foie, etc.... qui réclament l'emploi de la *noix vomique*, sont dans les conditions que nous venons d'énumérer et

qui nous dispensent de tracer le tableau de leurs symptômes particuliers, ces symptômes se rapportent à l'état pléthorique veineux, éréthique, avec les accidents du lieu sur lequel elles se font, et du *pars mandans* qui les domine. Les cas d'hématurie, de même que ceux d'hématémèse, n'ont rien qui soit étranger à ce médicament, bien que le sang puisse être ordinairement le produit des vaisseaux variqueux du col de la vessie et de la prostate. Nous verrons plus loin quelles sont les indications de la *noix vomique* dans la métrorrhagie. Nous citerons encore parmi les hémorrhagies qui lui appartiennent, les apoplexies par excès habituels de boissons alcooliques, et les apoplexies gastriques dont l'*ipéca* est aussi un excellent moyen curatif. N'oublions pas que, pour ces deux médicaments, l'action sur le cerveau est consécutive à leur influence gastrique, et que la *noix vomique*, par son éréthisme, se différencie suffisamment de l'*ipéca*, jusque dans son insomnie, effet de l'irritabilité de la fibre, entretenue et excitée par celle des organes digestifs.

2° *Coliques. Gastralgies. Gastropathies.* — Après, ou même avec le *soufre* et le *charbon végétal*, la *noix vomique* s'adapte parfaitement à des affections chroniques où la veinosité a fini par prédominer, et surtout à certaines coliques et gastralgies, à des entéralgies et à des gastropathies éréthiques avec inappétence, tension aux hypochondres, ballonnement et bouffées de chaleur à la tête après les repas. Les douleurs, par exemple la gastralgie, ont un caractère crampoïde, mais point la sensation de brûlement qui n'existe pas dans les crampes et les névralgies de la *noix vomique*; cette sensation se montre dans quelques irritations des muqueuses seulement; de sorte qu'elle demeure, dans les lésions de la sensibilité, un caractère distinctif de l'action du *charbon végétal*, dans les cas les plus analogues à ceux de la *noix vomique*.

3° *Bronchite. Avortement. Vomissements des femmes*

enceintes. — Par les mêmes raisons, ce médicament est en rapport : avec des bronchites et des toux sèches, gastriques, accompagnées de céphalée et constipation ; avec quelques céphalées chroniques dépendant de l'état de l'estomac et aggravées le matin ou au grand air ; avec la disposition et la facilité à avorter par suite de l'état variqueux de l'utérus ou du col, suite de congestions extra-cataméniales ; avec les vomissements incoercibles de la grossesse, l'*ipéca* étant conjointement administré. Toutefois, l'*arsenic*, la *pulsatille*, l'*opium*, le *platine* sont utiles dans certains vomissements rebelles à la *noix vomique* et à l'*ipéca*, ou offrant d'autres symptômes indicateurs provenant, soit de la torpeur et de l'inertie, soit de l'extrême susceptibilité de l'utérus.

4° *Diabète. Arthrite. Calcul. Hypochondrie*. — La *noix vomique* combat efficacement les irritations gastriques et l'éréthisme, qui compliquent certaines affections diabétiques, arthritiques et calculeuses. Dans ce dernier cas, le docteur Gross lui adjoignait la *salsepareille*. La *noix vomique* est plus utile encore contre l'hypochondrie des gens de lettres et des ivrognes, avec des souffrances nerveuses qui décèlent une instabilité dans l'innervation ganglionnaire, ou plutôt un défaut d'harmonie dans son action sur les diverses parties des organes digestifs. Nous remarquerons à ce propos que cette hypochondrie diffère de celle du *lycopode*, laquelle est sous la dépendance de l'herpétisme, et de celle de la *staphisaigre* et du *phosphore*, qui ne dépend pas des excès de table, mais des excès vénériens et des sympathies qui s'élèvent des organes génito-urinaires.

5° *Engelures État veineux*. — Les engelures et les stagnations veineuses des extrémités sont du ressort de la *noix vomique* lorsque les sujets sont nerveux, privés d'exercice, ou adonnés à la bonne chère. Enfin ce médicament est utilement opposé à des souffrances provoquées

par un état veineux ou de plénitude du système de la veine porte, en particulier à la constipation dite hémorrhoidale, cas où elle a une action plus prompte que l'or, le *lycopode*, le *soufre* et le *charbon végétal*.

6° *Constipation gastrique et nerveuse. Ilæus. Hernie étranglée.* — La *noix vomique* correspond aussi à la constipation opiniâtre due à l'irritabilité du tube intestinal; il y a souvent, en pareils cas, quelque irritation sanguine, qui rend la *bryone* alternée avec la *noix vomique* très efficace. Celle-ci réussit à merveille dans les constipations avec troubles gastriques, perte de l'appétit, bouche amère, efforts inutiles de défécation, insomnie, anxiété, frissons, mouvements congestifs à la tête et à la poitrine. L'absence des efforts de défécation ou le défaut de correspondance des parties musculaires qui y aident, exclut toujours la *noix vomique*; mais elle est le meilleur médicament à opposer aux accidents qui résultent d'une brusque disparition de la diarrhée. Les graves accidents connus sous le nom de passion iliaque, de volvulus et d'invagination, peuvent être dissipés à l'aide de la *noix vomique*, ainsi que ceux de la hernie étranglée. Dans tous les cas, on doit, en remontant à la cause, constater l'origine spasmodique et éréthique de l'affection. La *belladone* semblerait, dans la plupart des cas, devoir être préférée.

7° *Chutes de l'utérus. Age critique. Métrorrhagies.* — La *noix vomique* l'emporte au contraire sur la *belladone*, l'or, le *platine* dans le prolapsus de l'utérus avec un état congestif qui en est plutôt la cause que l'effet, et qui entraîne ordinairement l'existence d'irritations et de leucorrhées. Le prolapsus du vagin réclamerait de préférence le *fer*, le *charbon végétal*, le *mercure*, la *belladone* elle-même, s'il faut combattre en même temps un état de phlogose. La *noix vomique* rend la paix aux organes de la génération, chez les femmes tourmentées à l'âge critique par des congestions utérines, par des sym-

ptômes de pléthore abdominale, par des métrorrhagies et des anxiétés.

La *belladone* et le *carbonate de chaux* répondent mieux à ces accidents s'il y a ténésme, lumbago et affections congestives ou fluxions sympathiques. En général, à la *noix vomique* appartiennent les règles abondantes et en avance, surtout quand des impressions morales ont surexcité les nerfs, et, dans tous les cas, lorsque la fluxion est entretenue par la pléthore ou par la stagnation veineuse abdominale et accompagnée de cet éréthisme gastrique d'où procède la constipation. Les femmes irritables, colères, brunes, abusant du café ou d'un régime excitant, appellent la *noix vomique* dans leurs irritabilités cataméniales, dans leurs métrorrhagies, même avec chlorose. Toutefois, ce moyen qui est ici surtout d'un effet rapide et souvent admirable, modifie moins l'état général de la circulation abdominale, que la sensibilité ou plutôt l'innervation ganglionnaire, c'est pourquoi l'on se trouve mieux de la donner au moment des souffrances. D'autres médicaments peuvent soutenir son action, entre autres : la *camomille*, la *sabine*, le *carbonate de chaux*....

8° *Affections des organes urinaires.* -- Tandis que la *belladone*, le *soufre*, la *crésote* s'adaptent mieux à l'incontinence d'urine nocturne et des enfants, la *noix vomique* correspond plutôt à l'incontinence diurne des vieillards et des adultes; elle correspond aussi à un certain écoulement blennorrhagique avec ténésme uréthral, rétention d'urine ou dysurie, irritabilité générale et locale, et engouement veineux de la muqueuse de l'urèthre.

9° *Affections du système lymphatique.* — Quant aux affections du système lymphatique, elles n'ont, en général, de rapport avec la *noix vomique* que par l'état d'éréthisme de l'économie. Si, avec cela, le concours de symptômes gastriques et nerveux y invite, on trouve ce mé-

dicament efficace à diverses périodes de la méésentérite, du carreau, dans des engorgements de glandes et de vaisseaux lymphatiques, et dans les faiblesses musculaires d'enfants cacochymes qui ont de la difficulté pour apprendre à marcher.

10° *Delirium tremens. Mélancolie. Épilepsie.* — L'action de la *noix vomique* sur le cerveau n'a lieu que par extension, avec le concours de nerfs ganglionnaires et en passant souvent par l'influence des viscères abdominaux. Aussi n'est-elle guère indiquée que dans des cas de *delirium tremens*, d'hypochondrie poussée à l'excès, de mélancolie suicide ou de suicide anxieux, affections qui ont leur siège ou leur point de départ dans le système gastrique, et reconnaissent pour cause l'exaltation du système nerveux ganglionnaire ou du système de la veine-porte par la vie de cabinet, par les excès de boissons alcooliques, etc....

On a beaucoup parlé de l'emploi de la *noix vomique* dans l'épilepsie, mais le succès n'a pas répondu aux espérances *à priori* qu'avaient fait concevoir les spasmes et les perturbations de la contractilité et de la sensibilité que l'on observe parmi les effets de ce médicament. C'est que son action sur le cerveau et les nerfs de relation est toujours dominée par son influence sur les nerfs ganglionnaires. D'où vient qu'il n'est utile que dans les accès épileptoïdes où il n'y a pas perte de connaissance et où l'on constate un trouble des organes digestifs.

11° *Nymphomanie. Migraine. Névralgies.* — La *noix vomique* a de plus fréquentes indications dans les névroses qui dépendent de l'irritabilité exaltée de l'utérus; dans la nymphomanie par exemple. Et c'est même cette exaltation de la sensibilité et cet éréthisme qui constituent le caractère différentiel de la *noix vomique* et du *platine*. La première correspond mieux à cette affection quand elle dépend de l'abus des plaisirs par excitation locale; le second quand l'excitation vénérienne dépend de l'influence

cérébrale. L'hystérie et les névralgies de l'appareil génital, qui sont du ressort de la *noix vomique*, ont également quelque cause d'excitation locale et un caractère d'irritabilité, plus ou moins entretenus par la sensibilité, par les licences de l'imagination, et par l'irritation de la portion inférieure de la moelle épinière.

C'est toujours dans le système gastrique et l'estomac qu'il faut chercher la cause ou l'origine de la migraine adaptée à la *noix vomique*. Il existe surtout une sensation de meurtrissure dans le cerveau et des troubles de l'estomac, du bas-ventre, ou même une influence hémorrhoidale. Ce médicament est souverain dans les céphalalgies survenues après avoir fait usage des spiritueux, après un excès de bonne chère, après des contentions d'esprit. Elle agit d'autant mieux que le sujet est sanguin, très impressionnable, qu'il y a une sensation de vide ou d'ivresse dans la tête, avec pression dans la région du cœur, douleur, ténésme aux hypochondres, malaises, renvois, constipation. Ce médicament est spécifique contre le malaise général avec irritabilité et congestion à la tête, ou palpitation, et perte de l'appétit, lorsqu'une selle est en retard chez les sujets menant une vie sédentaire et habituellement constipés; et encore contre les névralgies de l'utérus pendant la gestation ou sympathiques de cet organe et siégeant à l'estomac, aux reins, à la tête, aux dents; ces névralgies cèdent de préférence à la *belladone* lorsqu'elles sont congestives.

Bien que les douleurs de la *noix vomique* aient des formes assez variables comme celles de beaucoup de médicaments, elles sont cependant plus souvent constrictives, cramptoïdes et déchirantes; mais la sensation de contusion et d'engourdissement, qui les accompagne ou leur succède, est un de leurs caractères essentiels. Ces douleurs s'aggravent après minuit, au lever, pendant ou après le mouvement. Il y a des accès de malaises après les

repas, souvent des spasmes violents dans le paroxysme et des tremblements.

12° *Affections rhumatismales.* — La *bryone*, le *sumac* et la *noix vomique* correspondent presque également aux odontalgies rhumatismales avec ou sans fièvre, avec ou sans phénomènes congestifs. Rien n'est plus difficile que de différencier ces médicaments. Ils ont à peu près les mêmes conditions d'amélioration ou d'aggravation, les mêmes facilités à s'étendre aux parties voisines. L'éréthisme, les conditions d'âge, de sexe, de saison sont fort analogues pour tous. Cependant cette douleur, pour la *noix vomique*, est plus périodique et plus franchement éréthique. La *coque du Levant* et la *noix vomique* se rapprochent du *tartre stibié*, dans les affections rhumatismales, par des fluxions et par des douleurs articulaires avec contractions musculaires, tressaillements et gastricité. Les douleurs de la *noix vomique* occupent surtout le rachis ou y aboutissent, elles produisent une gêne et un accablement qui rendent difficiles et impossibles les mouvements dans le lit; il n'y a pas de sueurs, ni de craquements articulaires. Du reste, l'éréthisme les accompagne toujours. Dans la pratique, il faut savoir compter sur les symptômes particuliers et locaux, mais ne jamais négliger les caractères généraux. Par exemple, dans le lumbago l'indication de la *noix vomique* gît dans les douleurs par secousses et élancements, dans leur extension vers le cou et vers les parties génitales, dans certaine roideur et faiblesse des extrémités, dans des mouvements convulsifs, en un mot, dans des symptômes révélant quelque affection de la moelle; or, le *rhododendron* correspond aussi au lumbago avec affection de la moelle et surtout à l'extension de la douleur en haut et en bas, mais les caractères généraux de la *noix vomique* ne sont plus les mêmes; son éréthisme et sa gastricité la distinguent de ce médicament.

Le rhumatisme articulaire aigu appelle la *noix vomique* de préférence à la *bryone*, quand les fibres musculaires des membres ne sont point exempts d'une sensation douloureuse de contusion, quand il y a moins de fièvre, et que l'on observe de l'engourdissement, de la faiblesse dans la partie, de la difficulté à se mouvoir, et une tendance à la périodicité. Il est rare que la *noix vomique* ne trouve pas son indication dans la goutte dont les causes sont si analogues aux conditions d'aggravation des effets de ce médicament. Ne serait-il destiné qu'à combattre ces causes, à régulariser les fonctions digestives, il aurait encore une grande utilité dans le traitement de cette affection.

13° *Myélite. Danse de Saint-Guy. Paralysies.* — La *noix vomique* est en rapport avec la myélite chronique, se manifestant par des convulsions et la musculature involontaire. Il existe une grande irritabilité de la fibre et un état de tension qui ne permet pas de lui substituer le *sumac* ni la *belladone*. Dans les paraplégies et dans les hémiplégies, suites de rhumatismes, et dans des paralysies qui succèdent à des névroses, à des névralgies ou à certaines maladies aiguës, la *noix vomique* est indiquée par ses symptômes propres et par cet état d'irritabilité et d'éréthisme. Elle l'est aussi, non-seulement dans la chorée alcoolique, mais encore dans la danse de Saint-Guy, affection où elle est rarement sans utilité. Il est important de faire observer que la paralysie pour indiquer la *noix vomique* exige encore cette circonstance d'avoir pour cause une surexcitation extrême de l'action nerveuse, de même que la gangrène pour l'*arsenic* doit être la suite d'une inflammation excessive. C'est ce qui ne permet pas de l'exclure entièrement du traitement des constipations opiniâtres dues à l'absence d'efforts de défécation et à la paralysie des sphincters, lorsque cet état est la suite d'une irritabilité poussée à l'excès et amenant la torpeur.

14° *Asthme*. — L'asthme est une des affections qui se passent le moins de la *noix vomique* dans leur traitement. Ce médicament paraît agir sur les muscles qui concourent à la respiration, et sans doute aussi sur le pneumogastrique, tandis que l'*arsenic* agit principalement sur ce dernier, sur l'innervation pulmonaire; de là vient qu'on combine souvent l'action des deux médicaments pour la guérison de l'asthme essentiel et de la plupart des affections asthmatoides, au caractère névralgique et convulsif. Plusieurs substances ont de l'efficacité dans l'asthme, suivant qu'il s'y trouve un élément congestif, paralytique, inflammatoire, nerveux, tels sont : l'*ipéca*, le *tartre stibié*, la *bryone*, la *lobélie*, etc...

15° *Affections cutanées. Irritations chroniques des muqueuses apparentes*. — L'action de la *noix vomique* sur la peau a quelque chose d'aigu qui traduit l'état général de spasme fébrile ou convulsif, l'érythème sanguin, la gastricité, l'affection du foie et de la nutrition. Ainsi l'on observe la peau froide, bleuâtre, des taches bleuâtres et des sugillations, un prurit picotant et brûlant le matin et le soir, des sensations d'écorchure brûlante, des furoncles par éruption successive, l'acné, la couleur jaunâtre ou ictérique, la sensation de brûlement aux endroits excoriés qui se gonflent et se colorent et aux ulcères qui saignent, des éruptions miliaires pruriteuses, un amaigrissement rapide. Ce sont tout autant de circonstances qui l'indiquent contre des hépatites chroniques, des éruptions gastriques, l'acné pustuleuse, les furoncles qui se répètent, etc...

On l'emploie aussi dans certains cas de lippitude, d'irritation du bord libre des paupières et de la conjonctive, chez les sujets adonnés à la boisson, dans certaines stomatites, même avec aphthes, et dans les irritations chroniques de la muqueuse de la bouche avec gonflement des gencives et fréquentes ulcérations aphtheuses, surtout quand elles

sont très sensibles. On observe dans ces cas une fâcheuse disposition de l'estomac ou des intestins, en harmonie avec cet état de la bouche, et des douleurs brûlantes qui, du reste, accompagnent toutes les irritations muqueuses de la *noix vomique*. On tire aussi un grand avantage de son emploi contre des fissures à l'anus avec contracture, douleur brûlante, irritabilité générale, contre les chutes du rectum, surtout des enfants à la suite des efforts exigés par des selles trop dures ou le ténésme dysentérique.

DOSES. — La *noix vomique* s'administre contre tant de maladies qu'il est nécessaire de pouvoir en varier les doses depuis 4, 10 gouttes et plus de la teinture, jusqu'à quelques globules de la trentième atténuation, en observant de réserver les doses les plus minimales pour les sujets qui jouissent d'une plus grande irritabilité, et pour les désordres fonctionnels et les affections névralgiques et éréthiques.

Nous observerons de plus qu'en outre des considérations d'âge, de sexe, de tempérament, de genre de vie, de climat, que nous avons constatées comme étant en rapport avec les effets de la *noix vomique*, il en est encore d'autres auxquels il convient d'avoir égard dans son administration : ainsi la *noix vomique* agit mieux le matin, et à cet effet, lorsqu'on le peut, on l'administre la veille au soir ; ses effets sont alors plus doux particulièrement dans les dysménorrhées éréthiques, dans les règles excessives, dans les affections névralgiques, la constipation... Administrée le matin, dans des cas de ce genre chez des personnes très irritables, son action est souvent pénible et provoque l'aggravation d'une foule de symptômes qui se produisent le matin. On évite aussi de la donner après le repas chez les sujets qui sont travaillés de crampes à l'estomac, de gastralgies, d'affections gastriques, névralgiques ou veineuses, et de certains états congestifs, parce que c'est justement alors que les souffrances se développent davantage ou

qu'elles apparaissent. Dans l'asthme, la *noix vomique* s'administre durant la journée, et, en tout temps, dans les affections aiguës à marche rapide, même dans les accès de douleur. Enfin il est utile, une fois pour toutes, de faire ici une remarque applicable à un certain nombre de médicaments, mais surtout à celui-ci, à la *bryone*, à la *camomille*, au *soufre*... : c'est que, malgré la faiblesse de la dose, il faut s'attendre à des exacerbations, si l'on néglige ces précautions chez les sujets irascibles, vifs, très irritables, à fibre sèche et tendue.

On possède dans l'*aconit*, la *bryone* et l'*arnica* des moyens de calmer l'irritabilité exagérée par la *noix vomique*, soit qu'elle ait un caractère plus sanguin que nerveux, ou plus nerveux que sanguin, soit qu'elle porte sur la contractilité. La *camomille* et la *bryone* tempèrent l'irritation qu'elle excite quelquefois du côté des organes digestifs; le *café* et l'*alcool* du côté du cerveau; l'*arsenic* et la *bryone* du côté de l'appareil respiratoire; la *staphisaigre* et la *camomille* remédient à la morosité et à l'irascibilité, la *coque du Levant* et l'*arnica* aux accidents paralytiques.

OPIUM.

§ 1^{er}. — Histoire (1).

Suc épais et desséché du pavot somnifère, de la famille des papavéracées, *Juss.* — De la polyandrie monogynie, *Linn.* — L'*opium*, dans les traités de thérapeutique moderne, a son chapitre des effets physiologiques, mais il ne contient guère que les effets toxiques, perturbateurs, éliminateurs, et non les effets réellement physiologiques et spéciaux, s'étendant à tous les appareils, à tout l'organisme par une continuité d'effets tranquilles

(1) Consultez : Aubergier, *De la culture du pavot en France pour la récolte de l'opium.* (*Mémoire de l'Académie de médecine*, tome XIX, p. 49 et suiv.)

qui, de la première impression sur l'économie, arrive à la plénitude de son action, à la chronicité et à la dyscrasie. Nous avons fait ressortir ailleurs les pauvres résultats de ces études incomplètes, nous n'y reviendrons pas ici, seulement il nous sera permis de dire que l'*opium* est un des médicaments les moins connus, ou l'un des plus incomplètement connus; c'est ce que tout homme studieux avouera facilement, s'il connaît les étranges divergences d'opinion que les auteurs ont émis sur ce médicament.

L'*opium* à doses élevées calme certaines douleurs, éteint le sentiment des autres, et quelquefois remédie à l'insomnie; le grand nombre des praticiens s'en est tenu là, et, comme la douleur et l'insomnie sont des symptômes communs au plus grand nombre des maladies, à peine en existe-t-il quelques-unes contre lesquelles on n'ait pas employé l'*opium*. On le donne même dans la phthisie, pour calmer la toux; dans la période prodromique des fièvres éruptives, pour faire dormir; et dans une foule d'autres cas aigus où ce médicament ne peut qu'augmenter le malaise, la fièvre, l'éréthisme et le danger.

On l'a successivement administré avec plus ou moins de succès dans les névralgies, les névroses, l'épilepsie et diverses affections convulsives, dans l'asthme, la chorée, le *delirium tremens*, le tétanos, la démence, la diarrhée, la dysenterie, les hémorrhagies utérines.... Mais nous ne saurions passer sous silence l'inqualifiable pratique qui consiste à donner de l'*opium* mêlé à quelque autre médicament dans la pensée d'en faire tolérer les fortes doses et à administrer cet ennemi de tout mouvement expansif dans les fièvres éruptives et autres maladies indiquées plus haut.

§ 2. — Effets physiologiques.

De tous les médicaments l'*opium* est celui dont les effets spéciaux procèdent le plus clairement de l'excitation

des systèmes nerveux et sanguin, à la torpeur de l'un et l'autre système, aux congestions passives, à l'insensibilité. Dans son action aiguë, la sensibilité est exaltée; dans son action chronique, elle semble anéantie. Le sang est sur-oxygéné et excité dans son action aiguë, il ne l'est plus dans son action chronique; et le ralentissement du cours de ce liquide contribue encore à exagérer sa qualité veineuse, qui le rend impropre à la stimulation normale des organes.

L'*opium* n'est pas un nervin; il n'agit électivement sur le cerveau et sur les nerfs de relation que par l'intermédiaire du système ganglionnaire, sur lequel il agit en premier lieu, mais ce semble principalement pour influencer sur le cerveau. On peut résumer les effets de ce médicament et leur spécialité dans la série de symptômes qui suivent.

Sensation de force et de vigueur, insomnie, frissons suivis de chaleur, irritabilité excessive des muscles qui sont sous l'empire de la volonté, pouls plein et fréquent, étincelles devant les yeux, tintement dans les oreilles, étourdissement, pesanteur de la tête, gaieté, grande affluence d'idées, hardiesse, sécheresse de la bouche, exaltation de l'appétit vénérien, chaleur et constriction à la poitrine, agilité des membres. Ces symptômes d'excitation particuliers à l'*opium* durent plus ou moins et augmentent suivant les doses; ainsi l'on constate : inquiétudes dans les membres, figure rouge ou changeant rapidement de couleur, chaleur brûlante et prurit de tout le corps, pouls dur et accéléré, somnolence, tranquillité d'âme, divagation ou délire, vertiges avec chaleur, congestion à la tête et fortes pulsations, vue trouble, pesanteur à l'estomac, pesanteur et battement dans le ventre, constipation, dysurie, excitation des organes génito-urinaires et pollutions avec érections, gêne de la respiration, pression à la poitrine.

A ces symptômes succèdent : l'insouciance, le délire, la perte des sens, le sommeil comateux, la figure rouge, chaude et bouffie, la sécheresse à la peau et l'abondance des urines ou des selles diarrhéiques, quelquefois une sueur chaude et la suppression des excréctions, l'embarras de la tête avec besoin de fermer les yeux, les yeux fixes, l'obscurcissement de la vue, la parole difficile et lente, les nausées, les vomissements, les douleurs à l'estomac, les extases amoureuses et l'impuissance, l'oppression avec angoisse ou respiration lente et bruyante, le gonflement des veines. Alors les symptômes, si les doses sont élevées, deviennent de plus en plus torpides : insensibilité générale, tremblements, secousses, accès de suffocation, gonflement bleuâtre de tout le corps, sommeil comateux avec ronflement, yeux ouverts et convulsés, face rouge et bouffie, lèvres bleuâtres et gonflées, pouls lent et intermittent, perte des sens, relâchement des muscles de la face et du corps, mouvements convulsifs, froid de tout le corps, ballonnement du ventre, selles involontaires, paupières et lèvres pendantes, paralysie de la langue et des membres.

A doses assez petites pour être continuées longtemps, les symptômes décèlent l'affection de la sensibilité et de la contractilité, la lésion des facultés digestives, l'exagération du système veineux et l'altération du sang : céphalalgie, ténésme, vertiges et picotements douloureux à la tête, névralgies vives et rapides passant d'un lieu à un autre, tiraillements douloureux dans les membres, secousses spasmodiques, chaleurs brûlantes dans l'abdomen, dans la poitrine, à la région précordiale, douleurs crampoïdes dans les membres, gastralgies, crampes d'estomac et de matrice, accès de suffocation, constriction douloureuse dans la poitrine, anxiétés musculaires, grande faiblesse et relâchement de la fibre. Hahnemann qui avait refusé à l'*opium* la propriété d'exciter des douleurs l'avait sans doute expérimenté à doses trop faibles ou trop fortes ;

la facilité avec laquelle nous avons provoqué le symptôme douleur que nous venons de mentionner, et les observations que nous avons faites sur deux sujets opiophages en train de se guérir par l'abstention graduée de l'*opium*, nous font regretter que d'autres expérimentateurs n'aient pas porté de ce côté leurs investigations.

L'action chronique de l'*opium* offre encore des symptômes remarquables : amaigrissement de tout le corps, sensibilité excessive au froid, peau terreuse, visage pâle et terreneux, gonflement des veines, boursoufflement séreux de tout le corps, prurit à la peau, gonflements bleuâtres des doigts et des orteils, sommeil anxieux, inconstance morale, caractère peureux, faiblesse des facultés intellectuelles, erreurs de l'imagination, tête entreprise, surexcitabilité nerveuse, bourdonnements d'oreilles, dents vacillantes, gencives gonflées et saignantes, salivation, goût amer, répugnance pour les aliments, lenteur et faiblesse de la digestion, gastralgie, vomissements faciles, flatulence, constipation opiniâtre, urines rares et foncées, pollutions sans érection, toux sèche par quintes.

Ceux qui abusent de l'*opium* sont secs; chez eux les mouvements nutritifs et excréteurs sont lents, les nerfs ganglionnaires ne semblent plus animer les organes de la nutrition et des sécrétions, et n'influer plus activement sur les nerfs de relation. Mais, de ce que, à côté de cette torpeur, on constate une irritabilité nerveuse dans les sens et dans les organes animés par les nerfs du cerveau et de la moelle allongée, il ne faut pas conclure à l'action opposée de l'*opium* sur les deux vies : organique et de relation. Cette opinion, énoncée par quelques thérapeutistes, n'a été appuyée sur aucune raison. Or, la diversité de phénomènes que nous signalons dans les deux vies, peut tenir à ce que l'influence de la volonté sur les organes qui lui sont soumis n'est point en harmonie avec la force qui les anime; et, dans tous les cas, s'explique par les

contractions automatiques, et par la lésion asthénique de la contractilité; l'innervation cérébro-spinale est aussi affaiblie que l'innervation ganglionnaire. L'irritabilité morale et celle de la fibre, dans l'*opium*, sont purement asthéniques et de même nature que celle de la *camomille*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections nerveuses*. — Les résultats cliniques sanctionnent parfaitement les données que nous venons de recueillir sur l'action de l'*opium*; il suffit de nous borner à l'étude des faits et d'écarter toutes les théories quelquefois trop savantes et beaucoup moins simples que les procédés de la nature.

L'*opium* est le médicament le plus apte à triompher de l'espèce de sidération de l'activité vitale par la frayeur. Il est question ici de la frayeur passive, lorsque l'organisme subit l'effroi sans que le moral réagisse, et non la frayeur qui réveille la colère ou un sentiment passionné comme le veut l'*aconit*. L'*opium* surexcite la fibre pour la jeter dans l'inertie et l'insensibilité; la frayeur produit les mêmes effets, et quelquefois le dernier prédomine au point de se laisser distinguer seul, comme il arrive quand l'effroi semble paralyser, qu'il provoque des selles ou des urines involontaires, menace d'avortement, supprime les lochies, les règles. Il n'y a là ni effet primitif ni effet secondaire, mais un effet simple et progressif de la tension à la détente par une même action. Par l'asthénie finale qui caractérise son action, l'*opium* correspond exactement aux congestions opérées par la concentration de la peur sur les divers viscères; il prévient ainsi le développement d'une réaction fébrile souvent formidable, et à laquelle il faudrait l'opposer encore, sans oublier l'*aconit* ou même l'*arnica*.

L'épilepsie nocturne, l'insomnie, la migraine, les sujets étant pléthoriques avec sens obtus, et travaillés de maux, de chaleurs dans les cavités viscérales, sont du ressort de l'*opium*, non moins que le *delirium tremens* des ivrognes à la deuxième période, au besoin avec le *datura stramonium* et après l'*arnica* ou le *café*. La colique de plomb trouve dans l'*opium* son meilleur remède; le *platine* est souvent utile après lui.

Nous ne voulons pas omettre de signaler les excellents effets de l'*opium* dans les spasmes des enfants avec respiration embarrassée et stase sanguine dans les capillaires, ou simplement quand ils surviennent par accès, qu'ils sont précédés de cris et que la *camomille*, la *belladone*, l'*ignatia* n'ont pas suffi à les dissiper. On doit recourir à l'*opium* dans certaines névroses avec tremblement des extrémités, insomnie, agitation, anxiété dans les membres, constipation, et dans la manie ou l'aliénation mentale caractérisées par le changement fréquent de couleur à la figure, par une alternance de prostration et d'excitation, souvent avec injection veineuse des yeux, mouvements convulsifs, constipation.

Chez les sujets affaiblis par de longues et fréquentes excitations cérébrales avec amaigrissement, peau sèche et terreuse ou jaunâtre, appétit dépravé ou perdu, atonie digestive, exagération du système veineux général, rareté des excréments, on se trouve bien de traiter par l'*opium* les névralgies qui surviennent dans les appareils des sens, qu'elles soient purement nerveuses ou qu'elles aient un caractère congestif, qu'elles soient cramptoïdes, lancinantes, fixes, changeantes, ou qu'elles affectent une marche irrégulière, constante, intermittente. L'*opium* ne combat pas avec moins de succès les névralgies des sujets pléthoriques, et des vieillards chez lesquels la réceptivité pour l'action des médicaments est amoindrie et l'influence cérébrale diminuée. Enfin, ce n'est qu'à la condition d'être

administré aux doses les plus divisées et d'une extrême ténuité, que l'*opium* est appelé à dissiper des névralgies qui surgissent sur un fond d'éréthisme avec exaltation de l'irritabilité et acuité des sens. Et si la pratique des anciens médecins a donné à ce sujet des résultats négatifs, si encore beaucoup de praticiens négligent cette propriété de l'*opium*, c'est parce que leur posologie élevée est à peu près la même pour tous les cas, et qu'ils ne varient pas leurs doses.

En général, ce médicament est apte à réveiller la sensibilité chez les sujets réfractaires à l'action des médicaments, même dans les maladies aiguës ; mais dans ces derniers cas, il ne correspond qu'à l'insensibilité due à l'état de pléthore ou de congestion cérébrale. Le *mercure* partage avec l'*opium* et le *soufre* le privilège d'exciter la vitalité ; cependant l'*opium* agit mieux sur la sensibilité, et les deux autres sur l'irritabilité : à l'un, l'insensibilité ; aux autres, l'inertie ; et à tous, ces deux états réunis.

Au nombre des cas qui réclament le plus justement l'*opium*, il faut ranger l'asthme pléthorique ou par congestion pulmonaire, et surtout la constipation chronique avec absence de ténésme et d'efforts expulsifs, même chez les enfants et les femmes enceintes. On rencontre trop de cas rebelles pour qu'il ne soit pas ordinairement nécessaire d'insister sur son emploi et d'en aider quelquefois l'action, en intercalant plusieurs doses de *noix vomique*, de *plomb*, de *cantharide*. Il y a peu d'affections auxquelles il soit nécessaire d'opposer des moyens curatifs avec plus de persévérance quand on veut en triompher, surtout lorsqu'il y a eu abus de lavements et de boissons tièdes.

Nous ne mentionnerons pas les effets de l'*opium* dans quelques cas de hernie étranglée et de passion iliaque, parce que ce médicament est absolument inférieur à la *noix vomique*, à la *belladone* surtout, et même au *plomb* ; mais nous renouvelerons la mention de son emploi dans la

colique saturnine où il joue un rôle essentiel, et nous signalerons son efficacité dans quelques flux passifs par inertie et défaut de l'innervation ganglionnaire, tels que certaine diarrhée aqueuse, récente ou ancienne, la salivation même mercurielle, le ptyalisme des vieillards, la trop grande abondance d'urines peu élaborées et aqueuses, la leucorrhée de même nature et non liée à quelque principe spécial de maladies chroniques.

B. *Affections du système sanguin.* — Nous l'avons fait remarquer, l'asthénie nerveuse ne se produit pas dans les effets de l'*opium* sans quelque irritabilité de la fibre, ou, ce qui est plus juste, sans quelque lésion de la contractilité. L'asthénie est la tendance et le fond de tous les effets de l'*opium*, elle en est le résultat final et direct : elle est essentielle à son action, et diffère en cela de celle de la *noix vomique*, qui est indirecte. Voici les caractères différentiels de l'asthénie de l'*opium* : spasmes cloniques, automatiques, torpeur générale, insensibilité même ; les stases veineuses qui en sont le résultat ne se bornent pas au système capillaire, la congestion gagne les gros vaisseaux et jusqu'au cœur, dont elle finit par paralyser les mouvements.

Cependant toute stagnation veineuse avec couleur bleuâtre, sans augmentation de la chaleur, et bornée à une partie, est du ressort de l'*opium*, quoique chronique ; c'est même la seule circonstance où ce médicament s'adapte à une affection chronique ; telles sont des engelures avec gonflement rouge brun sans prurit ni douleur, que l'*opium* guérit seul ou avec l'aide de l'*ergot de seigle* ; telles sont encore certaines gangrènes séniles, dans la période de congestion passive, dans lesquelles ces deux médicaments jouissent d'une incontestable efficacité.

Mais l'*opium* correspond plus souvent et plus exactement aux congestions torpides, passives, veineuses, dépourvues de la sensation de brûlement, et opérées, sur

quelque organe que ce soit, par la frayeur ou quelque vive émotion triste et énervante, surtout lorsque des spasmes les accompagnent, comme dans l'éclampsie des femmes en couches et des enfants, et dans les mouvements convulsifs avec engouement des capillaires cutanés, froid et bleuissement de la peau, yeux fixes, pupilles dilatées, congestion cérébrale et résolution des forces. L'*opium* n'est adapté au coma soporeux que s'il y a des secousses convulsives ou des mouvements spasmodiques, la souplesse des membres avec des roideurs partielles et momentanées, des gonflements bleuâtres ou brunâtres de la face, lividité des extrémités, lèvres pendantes, pouls rare ou intermittent, respiration suspireuse.

Il est contre-indiqué par l'état cataleptique avec pupilles resserrées, sans changement extraordinaire dans la calorification et la coloration de la peau; mais nous le trouvons indiqué dans l'asphyxie des nouveau-nés avec cyanose, et dans l'asphyxie par submersion avec stase sanguine à la périphérie ou apoplexie capillaire, dans l'apoplexie cérébrale avec insensibilité et autres symptômes relatés plus haut, surtout si la congestion est due à l'émotion paralysante d'une vive frayeur, ou à une habitude de congestions qui a disposé à la torpeur et à la congestion passive propres à ce médicament.

C. *Affections fébriles.* — Il est des fièvres dont les prodromes sont marqués par le froid, des sugillations, le bleuissement des doigts, par des tremblements musculaires ou des spasmes, par la somnolence et un temps d'arrêt et de torpeur qui précède le développement de la chaleur et de la réaction; ces fièvres, intermittentes ou continues, appellent l'emploi de l'*opium* qui, à très faibles doses, décide la réaction, la régularise et dissipe l'état de congestion torpide des centres nerveux. Nous n'hésitons pas à dire que l'*opium* transforme ici, dès le début, des fièvres nerveuses et pleines de dangers en fièvres simples et de

nulle gravité ; c'est un des plus consolants triomphes du médecin, bien que les circonstances ne permettent pas à ceux qui sont étrangers à son art d'apprécier ses actes et leurs résultats.

Le délire avec tremblement des muscles, résolution des forces, yeux fixes, dans les fièvres typhoïde et nerveuse putride, cède à l'*opium* qui dissipe l'asthénie nerveuse en même temps que la stase sanguine du cerveau. Les accès comateux des fièvres pernicieuses sont dans ce cas, quand ils débutent par l'aberration des sens, l'agitation, la divagation de l'imagination ou des méprises sur les objets les plus usuels ; le coma s'empare peu à peu du sujet ; il y a immobilité complète, chaleur vive, sueur abondante et chaude ; peu à peu la chaleur disparaît, la sueur devient froide et la mort arrive irrémédiablement au milieu d'une insensibilité complète. L'*opium* n'agit que dans les prodromes d'un pareil accès et dans les premiers moments du coma ; mais il est plus sûr, et c'est quelquefois l'unique voie de salut de provoquer les plus grandes perturbations pour porter vers d'autres activités les synergies morbides.

La prédominance des spasmes et du délire, c'est-à-dire de l'affection cérébrale, dans les fièvres puerpérales, appelle aussi l'*opium*, quand la prostration et la torpeur l'emportent sur l'excitation. Ce médicament a d'autres indications que l'*ipéca*, la *camomille*, la *jusquiame*, la *belladone*, la *noix vomique*... dans les fièvres ; ces indications sont : la torpeur générale, la dureté, la rareté et l'intermittence du pouls, le délire passif, le refroidissement de la surface cutanée, la face plutôt violette que rouge, la chaleur à la tête, les convulsions passives. Dans les cas où la suppression des lochies coïncide avec cet état indicateur de l'*opium*, mais avec pâleur de la face, la *jusquiame* mérite de lui être préférée.

L'*arnica* peut jouer ici un rôle important pour le salut du malade, si l'irritabilité de la fibre est manifeste, s'il y

a rigidité des tissus, moins de spasme, perte abondante et une extrême sensibilité au bruit qui se fait jour à travers le délire et le désordre des facultés intellectuelles. Du reste, l'*opium* s'adapte fort bien à l'inertie qui suspend les douleurs de l'enfantement dans quelques circonstances, et à cet état puerpéral où la congestion utérine tient en échec toutes les sympathies organiques et se termine en peu de jours par la mort, au milieu de l'inertie, de l'insensibilité, du *subdelirium*, du ballonnement du ventre, de l'anéantissement successif du pouls et de la chaleur.

Les fièvres éruptives dont l'éruption commencée éprouve un intervalle d'indécision rempli de périls par la torpeur nerveuse, offrent une indication majeure de l'*opium*, lors même que l'agitation, la somnolence, les désordres gastriques et nerveux, annoncent qu'il se fait un mouvement rétrograde. Mais un des plus beaux triomphes de l'*opium* est dans son emploi contre la méningite, l'encéphalite et l'arachnitis spinale, soit de nature spéciale dans une épidémie, soit dans les cas sporadiques, et cela dans la période de torpeur et d'inertie générale. L'*arnica* trouve souvent ici son indication par les mêmes motifs que nous avons rapportés plus haut.

DOSES. — L'*opium*, suivant le plus ou moins de torpeur, se prescrit à la dose de 5 ou 6 et 20 gouttes de la teinture, jusqu'à quelques globules de la troisième atténuation; les moindres doses dans les cas le plus en rapport de similitude avec les siens propres. Mais s'il est nécessaire d'agir dans un sens contraire, on peut élever beaucoup les doses des triturations ou de la teinture. Ces cas sont beaucoup plus rares qu'on ne pense, et la connaissance plus complète des ressources de la matière médicale, offre souvent au praticien des moyens similaires plus directs. On ne saurait trop se tenir en garde contre les doses tant soit peu élevées d'un médicament qui a le funeste privilège, en dehors de la loi des semblables, de

troubler la marche d'une maladie, d'aggraver la fièvre, de suspendre un exanthème, un mouvement critique, de s'opposer à la détente et de compliquer ou de dénaturer l'affection primitive.

OR (AURUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Nous parlerons d'abord de l'*or métallique*, disposé aux usages médicaux par des triturations et des atténuations successives, suivant les règles de la pharmacopée. Ce chapitre sera complété par quelques données sur les sels d'*or*.

Ce métal en poudre était employé par les Arabes, au VIII^e siècle, contre la mélancolie. On le voit prôné plus tard et successivement contre la mélancolie, la faiblesse du cœur, les palpitations, la fétidité de l'haleine, la chute des cheveux, la faiblesse de la vue, la dyspnée, et récemment contre la mélancolie poussée jusqu'au suicide, et contre d'autres maux que les effets produits par l'*or* chez l'homme sain ont mieux fait apprécier.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'étude raisonnée des symptômes physiologiques de ce médicament et des cas de guérison obtenus par son moyen, nous prouve que le caractère final de son action est l'affaiblissement de la contractilité de la fibre, et que cet effet s'accompagne de congestion, de fluxions, d'orgasme, dont le cerveau, le poumon et d'autres viscères, le nez, le pied et toutes les parties du système cutané peuvent être le siège. Ces congestions et ces stases sanguines veineuses se rapportent assez exactement aux effets des contentions d'esprit et du travail assidu de cabinet, de l'habitude de la bonne chère et des libations copieuses, en un mot de

la pléthore veineuse abdominale. D'autres fois l'atonie de la fibre ne se traduit que par des affections nerveuses, des désordres fonctionnels, des spasmes passifs, des faiblesses de tissus et la perte de leur contractilité. L'influence de l'*or* demeure alors dans sa simplicité élective, et représente une foule d'états morbides reconnaissant pour causes tout ce qui tend à développer directement une asthénie générale, tels sont : le chagrin et l'ennui prolongés, une alimentation insuffisante, la scrofule avec son exubérance de sucs blancs insuffisants à l'excitation des organes, l'infection syphilitique constitutionnelle ou héréditaire, l'abus de l'*iode*, du *mercure* et, en général, des substances minérales, lors même que ces causes n'ont pas encore produit des effets sensibles sur l'ensemble de l'économie.

Trois ordres de symptômes sont parfaitement établis dans la pathogénésie de l'*or* : 1° les symptômes nerveux éphémères liés à ceux d'une excitation sanguine; 2° les symptômes nerveux fixes liés à l'état diathésique, à l'orgasme passif du système sanguin et à la perte de contractilité de la fibre; 3° les engorgements, les lésions des tissus, surtout des tissus blancs, tels que les os, la peau et les glandes. Ces trois ordres de symptômes dépendent l'un de l'autre, et se succèdent nécessairement dans l'ordre indiqué par l'effet d'une action prolongée du médicament qui nous occupe.

Dans le premier ordre, la fibre jouit de plus de tonicité et le système nerveux de plus de sensibilité; l'excitation sanguine paraît être sous sa dépendance; de là : impatience et colère, insomnie, sensations vives, douleurs déchirantes à la tête, étincelles de feu devant les yeux, resserrement de la pupille, très grande finesse de l'odorat, chaleur et cuisson dans la bouche, soif ardente, chaleur et sensibilité en diverses régions de l'abdomen et ailleurs, érections douloureuses, exaltation de l'appétit vénérien, sensibilité extrême de tout le corps, élancements et déchirements

presque partout, tressaillements, douleurs cramptoïdes, frissons fébriles, froid; puis accroissement de la chaleur, prurit au cœur et presque sur toutes les parties du corps.

Dans le second ordre de symptômes, la fibre a perdu de sa tonicité; et de là, parmi les symptômes nerveux: anxiété, mélancolie, pusillanimité, tremblement nerveux comme par impuissance de se posséder, vertiges, céphalalgie contusive, battements dans la tête, branlement de la tête, sensation de pression et de tension dans toutes les parties du corps, dilatation de la pupille, teinte bleuâtre des angles internes des yeux, ardeur dans les yeux, vue indistincte et trouble, hémiopie, bruissement dans l'oreille, odeur putride dans le nez en se mouchant; salive et mucosités abondantes et douceâtres, mauvaise bouche, goût putride, défaut d'appétit, nausées, douleur pressive, éructations, borborygmes, vents, constipation, urine plus abondante que la boisson ingérée; érections fréquentes, besoins vénériens, pollutions. Ces symptômes d'exaltation des organes génitaux ne s'expliquent que par la pléthore veineuse abdominale, et se complètent par l'écoulement de la liqueur prostatique, la flaccidité de la verge, les douleurs pressives dans les organes et le gonflement du testicule. On constate encore parmi les symptômes de cette seconde série, la pesanteur des membres, la difficulté des mouvements, la faiblesse, le fourmillement, le tremblement, l'engourdissement de divers membres, l'assoupissement et le sommeil irrésistible le jour; le froid et le frisson dominant, la chaleur est sans fièvre et sans soif, plus souvent le froid résiste à la chaleur du lit; ou bien le froid et la chaleur alternent, la sueur est partielle et souvent matutinale. On constate aussi: susceptibilité au froid, mouvements congestifs à la tête, sur le poumon, le cœur, l'utérus, le gros intestin; oppression et élancements dans la poitrine,

dyspnée asthmatoïde, palpitations du cœur, sensations de brûlement, battement dans les viscères abdominaux; le sang semble bouillir dans les vaisseaux; la sensation de brûlement accompagne beaucoup d'élancements, de douleurs et de congestions.

Les symptômes du troisième ordre constituent le degré le plus avancée de l'action de l'*or* : la mélancolie est poussée jusqu'au découragement et au dégoût de la vie; le moral se ressent de l'affaiblissement de la volonté, et la tristesse, la morosité ne sont plus interrompues que par des éclats de mauvaise humeur et de colère impuissante; les travaux de tête fatiguent et épuisent. D'autre part : gonflement des paupières, bouton indolent au bord de la paupière inférieure, enflure rouge du nez, tache rouge foncé, prurit brûlant sur le nez, coryza, enchifrènement, croûtes et excoriations dans la narine, éruption de petites pustules à la face, face bouffie, ampoule cuisante, bouton brûlant à la lèvre inférieure, aphthes dans la bouche, gonflement et saignement de la gencive, bouton purulent, ulcération à la gencive, ganglion sous-maxillaire, gonflement, douleurs lancinantes, et sensibilité à l'épigastre, brûlement à l'estomac; élancement, gonflement douloureux à l'anus, brûlement dans l'urèthre et le vagin, gonflement du testicule droit, ténésme utérin, grande oppression, éruptions de petites pustules sur le cou et la poitrine, élevures et nodosités cutanées à la tête, aux bras, aux jambes souvent avec prurit, boutons suppurants à la face, prurit çà et là, enflure des pieds, rougeur des orteils, rougeurs érysipélateuses.

Ce dernier ordre de symptômes est avec le second, la source des indications thérapeutiques, le premier y contribue plutôt eu égard au commémoratif et aux pré-ludes.

Nous reconnaissons dans l'*or* une action prédominante sur le système nerveux ganglionnaire, avec une électi-

vité sur la fibre musculaire organisée en enveloppes et en membranes. C'est tout ce que nous autorise à dire la phénoménologie de l'*or*, en y comprenant le résultat des cas de guérisons obtenues par ce médicament. Et l'un de ses grands caractères différentiels, c'est de n'avoir aucun effet qui indique l'irrégularité, l'ataxie, la *putridité*, aucun qui établisse des rapports entre son action et des fièvres essentielles, ou des atteintes graves de la vitalité, pas même avec la paralysie; néanmoins les expérimentations nous paraissent insuffisantes à cet égard.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Esquissons maintenant les cas morbides qui sont du domaine de l'*or*. C'est celui de tous les médicaments qui répond le mieux à la mélancolie avec dégoût de la vie et au penchant au suicide anxieux. Ce penchant s'accompagne de mouvements congestifs au cœur, à la poitrine, à l'épigastre, et ils sont toujours liés au mauvais état de la circulation veineuse dans les viscères, à l'atonie qui succède à des congestions répétées, aux stases du sang veineux dans les vaisseaux de l'abdomen.

Une foule d'affections névralgiques et spasmodiques, l'odontalgie, la migraine et certaines souffrances hystéroïdes et asthматоïdes dues aux mêmes causes ou liées au même état, guérissent aussi par l'*or*. Dans les névralgies les plus simples en apparence, l'on observe toujours la dyscrasie indicatrice de ce médicament, avec une surexcitation des sens, quelquefois seulement des organes génitaux ou de la sensibilité générale. Souvent aussi les douleurs sont brûlantes ou du moins nocturnes. En quoi le *mézéréum*, l'*étain*, la *spigélie*, l'*arsenic* et le *mercure* ont quelque analogie avec l'*or*. Parmi les symptômes hystéroïdes de sa sphère d'activité il faut ranger l'érotisme et la nymphomanie par abus des plaisirs. Ces

affections ont leur source dans un état congestif chronique des organes de la reproduction.

Les congestions passives sont encore les causes de ces oppressions constrictives avec palpitations anxieuses et sensation de boule ou de souffle remontant au cerveau et à la gorge, survenant de préférence la nuit, et que l'or dissipe également. Il faut dire la même chose des hépatites ou de l'ictère avec douleur au foie, de certaines affections du cœur liées aux hémorrhoides, et des hémorrhoides elles-mêmes avec hyponchondrie.

Mais l'une des propriétés les plus spéciales de l'or s'adresse à l'atonie des membranes musculaires. Il est à ces membranes et à la contractilité, ce que le *quinquina* est aux tissus en général et à la vitalité; il tonifie, il excite l'action de la fibre. Cette action de l'or s'étend aux tuniques des vaisseaux et à tous les organes creux, c'est ce qui en fait un médicament précieux et souvent supérieur au *sel marin*, à la *sèche* et à la *noix vomique*, dans la constipation par atonie du gros intestin, dans certains relâchements des organes génitaux de la femme, la chute de la matrice, la hernie intestinale, les gastro-atonies et les gastralgies opiniâtres.

On a cité un grand nombre de cas de scrofules à formes variées guéries ou amendées par l'or (1) : inflammations et indurations des ganglions lymphatiques, indurations du foie, des glandes mammaires, et des testicules, jusqu'à des squirrhés et à des ulcères de mauvaise nature; même la carie des os de la face, du nez, de l'oreille, du pharynx, des exostoses à la tête et au tibia, des périostites avec suppuration et fistule, l'ozène syphilitique, certaines inflammations érysipélateuses avec gonflement rouge brun de la

(1) Duhamel, *Considérations pratiques sur les maladies scrofuleuses et leur traitement par les préparations d'or*. Paris, 1839, in-8. — Legrand, *De l'or dans le traitement des maladies scrofuleuses des os*. Paris, 1851.

peau du nez, l'ophtalmie scrofuleuse et certaines infiltrations séreuses.

En général, les engorgements lymphatiques de l'or jouissent d'une sensibilité exagérée ; mais, dans la plupart de ces affections, il guérit rarement seul, même quand il correspond à l'état général et à la plupart des symptômes spéciaux ; il fait donc partie d'un traitement où entrent des médicaments capables de remplir successivement des indications multiples.

La similitude que les diathèses scrofuleuse et syphilitique présentent, et que l'on rencontre entre certaines formes de la scrofule et quelques accidents éloignés de la syphilis, conduit naturellement à les traiter par ce même médicament (1). Aussi la syphilis ancienne dégénérée, et certains accidents occasionnés par l'abus du *mercure* et de l'*iode*, cèdent à l'*or* quand on observe des périostites, des douleurs ostéocopes, des névralgies congestives, des stases sanguines, des lésions de l'arrière-bouche et des fosses nasales. L'*or* est avec le *sulfure de chaux* le meilleur médicament contre la plupart des affections mercurielles, tandis qu'il a peu d'influence sur les maladies de la peau, si ce n'est contre certaines syphilides avec taches rougeâtres et gerçures.

L'*or* trouve les meilleurs antidotes de ses effets dynamiques dans le *café cru* et le *camphre* ; ses congestions passives externes cèdent à la *staphisaigre* et au *mercure*. Comme antimercuriel et antisiphilitique, il trouve des analogues dans le *sulfure de chaux*, l'*iode*, la *clématite*. D'autre part, le *phosphore*, le *mercure*, l'*acide azotique*, la *sèche*, la *noix vomique*..., ont des rapports avec lui dans l'état diathésique ; les douleurs, les accablements, les faiblesses musculaires, sont amendées ou cessent par le

(1) Legrand, *De l'or, de son emploi dans le traitement de la syphilis récente et invétérée*, 2^e édition. Paris, 1832, in-8.

mouvement, l'action de l'air et l'influence de la lumière qui paraissent combattre l'atonie de la fibre.

OR (HYDROCHLORATE ET DEUTOCHLORURE D') — (AURUM MURIATICUM).

Ce sel d'*or*, dont l'action sur la vie végétative et sur les tissus est plus profonde et plus puissante que celle de l'*or métallique*, ne détermine pas autant que lui l'asthénie et le défaut de ton de la fibre. La *belladone* et le *sulfure rouge de mercure* sont plus fréquemment ses antidotes; le froid et la chaleur aggravent également ses souffrances, le mouvement passif de la voiture, la distraction les soulagent.

Il jouit, du reste, à peu près des mêmes propriétés que l'*or métallique* et il atteint plus sûrement la goutte, les boutons de mauvaise nature aux lèvres, les chancres et les ulcères rongeurs, les lésions de tissus, une foule d'accidents opiniâtres de la syphilis ou d'abus du *mercure*. Il est aussi mieux adapté aux effets produits par le chagrin.

OR (SULFURE D') — (AURUM SULFURICUM).

Ce sel d'*or* possède une action encore plus éréthique, tout en conservant les mêmes propriétés. Le froid et le mouvement passif aggravent les souffrances que le repos du lit soulage. Ses symptômes possèdent en moins le brûlement qui est remplacé par des élancements. Il est encore plus efficace contre l'hypochondrie, les névralgies, certaines maladies de la bouche, de la peau, du nez et des yeux, le catarrhe chronique, les engorgements et les ulcérations mêmes de l'utérus, les reliquats de syphilis, certains érysipèles, la chlorose, quelques cas de paraplégie. Il est utile dans les traitements de longue durée de recourir à ces trois préparations d'*or*, qui agissent chacune dans

le même sens, quoique avec une influence diverse sur les désordres nutritifs et les lésions organiques.

Parmi les symptômes qui les distinguent, il faut noter, pour le *métal*, la migraine avec nausées et vomissements, le coryza fluent qui appartient aussi à l'*hydrochlorate*, de même que les hémorrhoides, la leucorrhée blanche et épaisse, la toux sèche, les palpitations qui surviennent étant couché sur le dos.

Le vacillement de la tête appartient plutôt à l'*hydrochlorate*; ce sel ne provoque point d'éruption sur la face, mais bien des ganglions au cou; il compte encore parmi ses effets la leucorrhée jaune (effet aussi du *sulfure*), l'éruption de boutons aux grandes lèvres avant les règles, la toux grasse et les crachats jaunes; ces crachats sont encore des effets du *sulfure* comme les suffocations le matin.

Le *sulfure* a en propre : l'alopecie et la chute des cheveux, le coryza sec, la pâleur de la langue et des gencives, la sensation de boule qui roule dans le ventre et la constipation, contrairement aux deux autres. Il a encore l'incontinence d'urine et la voix enrouée; l'enrouement existe rarement pour l'*hydrochlorate*, et point pour le *métal*. Ce dernier a seul avec le *sulfure* la douleur des parotides et une espèce de torticolis. Le gonflement des seins avec sensibilité au toucher, gerçures au mamelon accompagnées d'élançements, sont particuliers au *sulfure*, ainsi qu'une excitation vive, mais rapide et impuissante, des organes génitaux. Le gonflement du testicule paraît être le fait de l'*hydrochlorate* et du *sulfure*, plutôt que du métal. Enfin, le *sulfure* paraît avoir une action sur la moelle épinière, et spécialement sur sa partie inférieure; d'où le vacillement des jambes, l'incertitude de leurs mouvements et l'engourdissement des pieds.

DOSES. — Les triturations d'*or métallique* sont une préparation fort utile dans la plupart des cas de diathèses qui sont de son domaine. Des doses moindres sont plus

souvent nécessaires dans toutes les autres circonstances : une goutte de la sixième ou douzième atténuation en potion, ou même quelques globules de ces atténuations et même de la trentième.

Ces faibles doses suffisent généralement pour les sels d'*or* ; quelquefois aussi on doit recourir à des doses plus élevées, par exemple 5 centigrammes de la substance pour 500 grammes d'eau distillée, dont on administre une seule cuillerée à bouche tous les soirs. Il y a utilité d'employer pour l'extérieur une solution du sel d'*or* administré à l'intérieur ; 7 à 8 décigrammes de la deuxième ou troisième atténuation dans 120 grammes d'eau pure, pour lotionner des ulcères, pour en imbiber des compresses que l'on tient toujours humectées sur des tumeurs... Une pommade aurifère utile contre certaines adénites, s'obtient par le mélange d'un gramme de chacune des trois triturations d'*or*, ou de 5 centigrammes d'un de ses sels, avec 30 ou 60 grammes d'axonge ou autre véhicule convenable.

PHOSPHORE. — ACIDE PHOSPHORIQUE. —

(PHOSPHORUS. — PHOSPHORI ACIDUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Nous ne pouvons affirmer jusqu'à quel point le *phosphore* diffère dans ses effets de l'*acide phosphorique* ; c'est à l'état d'acide que le *phosphore* a été donné dans la plupart des observations attribuées au *phosphore* pur ; d'ailleurs ils ont souvent été administrés l'un pour l'autre. Hahnemann lui-même a recueilli parmi les symptômes du *phosphore* une foule de phénomènes déterminés par les *acides phosphoreux* et *phosphorique*. Bien plus, les observations recueillies en Allemagne et en France depuis vingt ans sur les effets toxiques du *phosphore* dans les fabriques d'allumettes, ne sont en majeure partie que

des observations sur les effets toxiques de ce médicament à ses divers degrés d'oxygénation (1).

Nous ne pouvons donc que confondre dans le même chapitre le *phosphore* et l'*acide phosphorique*, bien que plusieurs auteurs aient tenu à en traiter séparément; plutôt ce semble, d'après des vues théoriques que sur des observations positives. Après tout, les symptômes attribués au *phosphore* sont à peu près les mêmes que ceux de l'*acide phosphorique*. Les auteurs de leurs recueils ont seulement varié les termes dans lesquels ils les ont exprimés. Ainsi, pour le *phosphore*, douleur brûlante dans les membres; pour l'*acide phosphorique*, douleurs ostéocopes brûlantes, là tension, crampe; ici douleurs crampoïdes pressives; là, bouillonnement du sang et congestions; ici, fort bouillonnement du sang avec grande agitation; là, faiblesse et brisement dans les articulations; ici, brisement dans les membres et les articulations; là, la plupart des symptômes se manifestent le matin et le soir au lit; ici les douleurs sont aggravées dans le repos; là, fourmillement à la peau, fungus hématode, éruptions urticaires, amaigrissement et consommation; ici, fourmillement sous la peau, condylome, vésicules galeuses, éruptions boutonneuses avec douleur brûlante, amaigrissement avec teint maladif et yeux cernés, etc.

Toutefois, nous établirons pour l'un et pour l'autre quelques différences dans leurs effets physiologiques et thérapeutiques; en tant que la clinique aura sanctionné les symptômes qui tendent à différencier leur action.

Dès la fin du xvii^e siècle, le *phosphore*, que l'on venait de découvrir, fut employé avec quelque succès contre certaines folies, des convulsions et des fièvres nerveuses

(1) Voyez l'intéressante discussion à laquelle cette importante question a donné lieu dans le sein de l'Académie de médecine (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1860, t. XXV, p. 246 et suiv.)

graves. Dans le XVIII^e siècle et jusqu'à nos jours il s'est montré fort utile dans un bon nombre de fièvres adynamiques, typhoïdes, bilieuses, intermittentes, dans quelques pneumonies et pleurésies, dans des cas de rhumatisme, de goutte, d'ophtalmie, d'apoplexie, d'hydrocéphale, de céphalée, de convulsions épileptoïdes, de paralysie, de chlorose, d'aménorrhée, de consommation sénile, de phthisie pulmonaire, d'hémorrhagie passive, de sueurs, de croûtes serpigineuses des enfants, d'angine de poitrine, de carie et de rachitisme. Toujours l'indication culminante du *phosphore* était l'affaissement extrême de la vitalité dépendant, soit d'une atteinte directe portée à la vie, soit d'une altération du sang dans le cours d'une affection fébrile, soit d'une évacuation ou d'une éruption que les forces de l'organisme ne pouvaient accomplir.

L'expérience a confirmé, étendu, et précisé les données que nous a léguées l'empirisme ; et nous ne serions pas étonné qu'un jour le *phosphore* fût appelé à remplir, à l'égard de l'innervation épuisée, le rôle que remplit le *fer* à l'égard d'une espèce de chloro-anémie. Déjà, comme le *fer*, le *phosphore* devient un aliment, un médicament reconstitutif ; les corps gras phosphorés, extraits de la pulpe cérébro-spinale des animaux, attirent l'attention sous le nom de phospholéine et sont employés comme aliment. L'expérience n'a point encore consacré cette sorte de médication.

§ 2. — Effets physiologiques.

Voici encore un médicament dont l'action est excitante dans sa première manifestation : sensation de bien-être, de force, d'agilité ; sensibilité excessive de tous les organes, de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, de l'estomac, des organes génito-urinaires ; pouls accéléré et dur, agitation du sang, congestions à la tête, à la poitrine ; faim après les repas, boulimie, soif, désir des choses rafraîchissantes ;

inflammation des muqueuses des yeux, des oreilles, du nez, de l'estomac.

Déjà le caractère de ces symptômes d'excitation, assez peu nombreux, atteste une action asthénique sur le système nerveux cérébro-spinal et sur les nerfs ganglionnaires, sur les systèmes sanguin et lymphatique et sur la vie nutritive ; car le *phosphore* a une sphère d'action immense. Les douleurs ont elles mêmes un caractère asthénique ; elles sont déchirantes ou par élancements, s'accompagnent de rougeurs, de gonflements inflammatoires, mais surtout d'accès de pâleur, de tremblements, d'une sensibilité excessive, de brûlements, de pulsations, d'angoisse, de tension et de pression, de roideur et de faiblesse. Les crampes, les spasmes, les tiraillements sont suivis d'engourdissement et d'une sensation de brisure. Il y a : faiblesse extrême, fourmillement, paralysie, évanouissements, impossibilité de rester à l'air, où cependant on sent soulagés les maux de tête dus à l'excitation ; aggravation des douleurs au lit, après les repas, soulagement par le mouvement et quelquefois par la pression, facilité à contracter des rhumes, terminaisons des inflammations par suppuration, et des irritations catarrhales par des flux de mucosités ; saignement facile des blessures, des ulcères, hémorrhagies passives par les membranes muqueuses, amblyopie, faiblesse de la vue, bourdonnement, surdité, absence de l'odorat ; l'exaltation de l'appétit vénérien avec érections violentes, procure un abattement énorme, des souffrances fébriles et nerveuses ; il y a des pollutions fréquentes, des éjaculations sans énergie et trop promptes dans le coït ; les selles semblent épuiser les forces ; le goût est absent avec l'appétit ; enfin, accablement après le repas, aigreurs, vents, frissons, horripilations, froid des membres, frissons suivis de chaleur et de sueur, chaleur sèche surtout à la paume de la main, etc.

Nous notons encore : amaigrissement extrême, teint maladif, éruptions, taches, vésicules, boutons, furoncles,

engelures, souvent avec sensation brûlante; rougeur des yeux, larmolement, gonflement des yeux et lippitude; écoulement jaune par les oreilles; gonflement du nez, écoulement de mucosités jaunes et verdâtres par le nez; bouffissure de la face, visage pâle et terreux, lèvres gercées, ulcérations et éruptions aux lèvres et à leurs commissures, gonflement et saignement des gencives, vacillement et décollement des dents, excoriations et vésicules à la bouche, écoulement de salives et de mucosités; vomissements de matières muqueuses, acides, sanguinolentes et de sang pur, selles muqueuses, bilieuses, lientériques, laxité prolongée du ventre; urine abondante, fréquente, claire et plus habituellement blanchâtre et sédimenteuse; leucorrhée corrosive, expectoration de mucosités, de pus, de sang; éruptions dartreuses diverses, gonflements des ganglions lymphatiques....

Le *phosphore* accentue plus que l'*acide phosphorique* l'action excitante initiale. Pour ce dernier, cette excitation est parfois même effacée par l'hyposthénie qu'il détermine; mais il a, de son côté, des effets plus marqués dans la sphère végétative, principalement sur les tissus cutanée et osseux; le *phosphore*, qui agit plus activement sur le tissu cellulaire et sur celui des organes parenchymateux par le système sanguin, ne modifie peut-être pas ces tissus plus que l'*acide phosphorique*, mais il a sur eux une action plus directe, dès le commencement. Aussi se place-t-il entre la *pulsatille* et l'*acide phosphorique*, dans son électivité sur les vaisseaux capillaires, soit dans les inflammations veineuses et dans celles des organes glandulaires qui jouissent d'une grande activité de sécrétion comme la glande mammaire, soit dans les phlogoses torpides, dans les congestions asthéniques et dans les hémorrhagies putrides des fièvres graves nerveuses, cas dans lesquels l'*acide chlorhydrique* le dispute en efficacité à l'*acide phosphorique* dont les caractères distinctifs sont :

la diarrhée, le ballonnement, l'état de torpeur paralytique des organes abdominaux, et l'absence dans le sommeil comateux des gémissements de l'*acide chlorhydrique*.

L'action du *phosphore* et de l'*acide phosphorique* est prédominante sur les deux systèmes nerveux de la vie de relation et de la vie organique, sur la substance nerveuse elle-même, comme sur la nutrition interstitielle, ou plutôt sur les extrémités vasculaires et la cellule organique. Son caractère est une atteinte profonde portée à la vitalité; et le dernier terme de son action est l'épuisement des forces radicales avec paralysie des sphincters, torpeur des bouches exhalantes et des vaisseaux de sécrétion, abolition du processus plastique et de la chaleur animale, stases veineuses, hémorrhagies et flux asthéniques, spasmes, paralysies des muscles de relation, état de colliquation, d'atrophie musculaire, de décomposition des liquides et des solides. L'action du *phosphore* aboutit sûrement à cette décomposition et se lie à des lésions organiques, surtout des os de la face, comme le prouvent les observations faites sur l'empoisonnement lent qu'il détermine chez des sujets exposés à ses émanations.

On comprend combien sont erronées les conclusions de quelques auteurs qui, n'ayant pas eu la pensée d'atténuer convenablement les doses de ce médicament, le prohibent, dans les cas de lésions organiques et d'altérations des tissus tant internes qu'externes, parce qu'il détermine une excitation sanguine et nerveuse qui ne peut qu'aggraver ces lésions et ces altérations; il est facile d'éviter ces résultats en recourant à des doses assez faibles pour ne donner lieu qu'à l'action dynamique, élective, thérapeutique, sans provoquer les effets généraux d'excitation. De cette manière l'on possède dans le *phosphore* et son congénère des moyens fonctionnelles et puissants de guérir certaines affections graves, certaines lésions organiques, pour lesquelles il n'existe pas d'autres médicaments curatifs.

Le *phosphore*, et par conséquent aussi l'*acide phosphorique*, se rapprochent de la *silice* dans les fièvres nerveuses, mais ils en diffèrent par une action plus déprimante de la vitalité. L'*arsenic* a plus d'analogie avec eux, et ils tiennent le milieu entre celui-ci et l'*acide chlorhydrique*. Le *charbon végétal*, quoique moins analogue dans ses effets aux états graves des fièvres nerveuses, n'est pas moins capable qu'eux de ranimer la vitalité prête à s'éteindre; l'extrême épuisement est sa grande indication; mais son action, plus prononcée sur le système capillaire de la périphérie, s'adapte à des stases veineuses et à une torpeur que le *phosphore* porte plutôt à l'intérieur et sur les expansions nerveuses, comme sur les centres. Ce médicament a plus d'une analogie avec la *pulsatille* dans son action sur le système veineux et sur les plexus hypogastrique et utérin; il en a aussi avec le *sous-carbonate de potasse*, dans la disposition aux tubercules et dans son action sur les papilles vasculaires et sur la nutrition; notons que ce médicament offre dans son action chronique, comme symptôme caractéristique, le gonflement ou bouffissure séreuse de la paupière supérieure au-dessous du sourcil, et que le *phosphore* offre ce gonflement au-dessous de l'œil.

On peut encore citer son analogie d'action avec le *carbonate de chaux* en ce qui concerne les hypersécrétions muqueuses, bronchiques ou intestinales, avec cette différence que le *carbonate de chaux* agit plus électivement sur la plasticité, que ses flux dépendent de l'asthénie vasculaire et de l'abondance des sucs blancs, et que le *phosphore* frappe d'atonie nerveuse les surfaces muqueuses, d'où s'échappent des sucs plus animalisés, qui ne sont point en excès dans l'économie et qui sont quelquefois remplacés par du sang. Le *mézéréum*, le *phosphore*, l'*acide phosphorique* principalement, sont les meilleurs auxiliaires du *mercure*, de la *silice* et de l'*asa-fœtida* dans les affections des os. L'*acide phosphorique* et le *mézéréum* sont les

plus aptes à guérir ces affections, lorsqu'elles dépendent de l'abus du *mercure* ou de désordres scrofuleux graves.

Le *phosphore* correspond aux maladies nées de causes qui ont profondément affaibli le système nerveux. Le *quinquina* exige un affaiblissement par déperdition d'humeurs ; le *phosphore*, si cette déperdition existe, demande encore un ébranlement funeste, un épuisement par abus de sensations et d'émotions vives. A cet égard, il ne peut qu'être souvent indiqué dans les fièvres nerveuses graves. Dans la pratique, on distingue entre le *phosphore* et l'*acide phosphorique* ; le premier correspondrait aux émotions de la science et de la mysticité, aux privations cénobitiques et à une vie épuisée par les austérités ; le second s'adapterait aux émotions énervantes de la volupté, à celles d'un amour malheureux, aux excès de l'onanisme et de la débauche. Nous n'avons pas à ce sujet d'observations suffisantes. L'un et l'autre médicament confondent peut-être ici leur efficacité ; et, lorsqu'enfin l'on constate une chlorose, elle se rapporte à l'inertie des systèmes ganglionnaire et chylique, et leur cède plutôt qu'au *fer*.

L'expérience a prononcé avec plus d'éléments de certitude sur les analogies de certaines constitutions avec les effets du *phosphore*. On a reconnu qu'il agit plus favorablement chez les sujets vifs, sensibles, lymphatiques-nerveux, disposés à la phthisie ; chez ceux dont le système nerveux a été puissamment et longtemps ébranlé par des émotions et des excès désignés plus haut, et qui sont dans un état de névro-asthénie, source d'une extrême sensibilité. En général, la diarrhée existe ; elle a du moins précédé l'état actuel qui peut présenter une constipation par inertie de l'intestin.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *État aigu*. — Quels que soient les symptômes prodromiques d'une fièvre ou d'une phlegmasie, il n'y a pas

lien de recourir au *phosphore*, à moins que leur début soit tellement nerveux et névralgique que ce médicament y trouve son indication, ce qui est extrêmement rare ; car il faudrait que les sensations de brûlement, la tension excessivement douloureuse de la partie, l'acuité extraordinaire des sens, exprimassent une inflammation maligne ou tendant, dès sa naissance, à la décomposition. La fièvre et la phlegmasie ne sont du ressort du *phosphore* qu'à cette période nerveuse grave où l'atteinte portée à la vitalité ou à la plasticité retentit sur le sang, et où ce liquide se dispose à subir une décomposition, soit dans toute l'économie, soit dans la partie affectée par exemple par l'imminence de la suppuration.

Son action intervient utilement lorsqu'il y a stupeur plutôt que délire, rougeur de la face, grande prostration, diarrhée ou selles involontaires, et paralysie du sphincter de la vessie avec écoulement presque continuel de l'urine ; des hémorrhagies passives et l'intermittence du pouls appelleraient de préférence l'*acide phosphorique*. Les sueurs profuses ne sont pas rares au summum d'intensité de ces sortes de fièvres ; la sueur se bornant à la partie antérieure, ou la peau étant alternativement sèche et couverte de sueurs, le *phosphore* n'en est que plus utile ; c'est une remarque à laquelle le célèbre Bœnninghausen (1) attachait beaucoup d'importance. Lorsque des fièvres nerveuses graves ou typhoïdes, à leur période de décroissance, amènent des sueurs nocturnes avec empatement et sensibilité de la région hépatique, le *phosphore* est le plus apte à dissiper cette congestion veineuse de mauvaise nature. Les phénomènes ataxiques qui ont compliqué une fièvre muqueuse laissent souvent après eux un état de prostration, avec empatement et inertie de la muqueuse pulmonaire

(1) *Manuel de thérapeutique homœopathique*, trad. par le docteur Roth, Paris, 1846, in-12.

ou gastrique, qui réclame l'emploi de ce médicament.

On a fait une application des plus heureuses du *phosphore* à la pneumonie parvenue à l'hépatisation grise (troisième période), et même à la fin de la deuxième période, dans les cas les plus graves. La pneumonie à la troisième période offre des symptômes graves qui se rapprochent des fièvres nerveuses ou putrides, et expriment de plus l'état du poumon : oppression, respiration brève et pénible, difficulté de tousser et d'expectorer, crachats rouillés. L'indication du *phosphore* surgit de la stase sanguine opérée sur le cerveau par l'embaras de la circulation pulmonaire et de l'hématose; il y a torpeur générale et locale, l'hépatisation est survenue, et il existe un reste d'acuité dans les symptômes réactionnels; le poumon est évidemment privé de l'excitation nerveuse nécessaire. L'on peut supposer que son action sur le poumon, en pareil cas, complète celle de la *bryone*, qui correspond à la deuxième période, à la période d'hépatisation rouge et d'exsudation pleurétique. Le *phosphore*, de son côté, s'adapte en outre à la défibrination et à la décomposition du sang dans la stase passive de l'hépatisation grise, d'où ses indications dans les pneumonies graves, nerveuses, putrides, typhoïdes, et sa moindre efficacité dans celles qui sont franchement inflammatoires et simples.

L'action déprimante du *phosphore* sur les nerfs, et son efficacité dans les asthénies nerveuses, ou plutôt dans les fièvres parvenues à la période de malignité et de prostration où l'action du système nerveux paraît abolie, peuvent faire supposer que son efficacité dans la pneumonie avancée dépend de ce qu'il dissipe la torpeur nerveuse du poumon, et qu'il lui rend la stimulation vitale nécessaire. Cette opinion ressort des observations d'Hartlaub, qui a le premier employé le *phosphore* dans ces affections, en se basant sur la connaissance de ses effets physiologiques. Ce médecin l'administrait dans l'intention

de vaincre un état paralytique du poumon. Les indications de ce médicament dans la période nerveuse et torpide des fièvres graves semblent confirmer cette opinion ; de sorte que le *soufre* aurait plus d'action que lui sur l'hépatisation grise indépendamment de la torpeur nerveuse. D'autre part, il est de fait que les pneumonies des enfants n'offrent pas l'indication du *phosphore*, ou que du moins elles ne s'améliorent pas sous son influence. L'*ipéca*, au contraire, et le *tartre stibié* sont les moyens les plus décisifs qu'on leur oppose.

Mais il faut dire aussi que le *phosphore* est rarement utile dans les autres affections du jeune âge. Et s'il correspond à l'état nerveux, malin et asthénique dont nous avons parlé, c'est que cet état ne se produit guère que dans les maladies de personnes qui déjà ont souffert, et dont le système nerveux a subi des atteintes qui ont nui plus ou moins à la santé. Or, chez ces personnes, après l'*arsenic* peut-être, qui est un médicament souvent appelé par les symptômes, celui-ci trouve, sans contredit, les plus fréquentes applications dans les oppressions chroniques ou par récidive, dans les pleurésies et les bronchites graves comme certaines grippez, et dans d'autres affections des organes respiratoires, comme l'hydropisie des poumons ; il faut seulement reconnaître un caractère nerveux, une congestion asthénique, putride, maligne.

Nous savons qu'on l'emploie peu, mais ce n'est pas une raison pour passer sous silence les indications d'un médicament aussi important et aussi efficace. On l'emploie encore avec succès contre l'enrouement chronique, et surtout lorsqu'il est la suite du croup, et, dès les premiers jours, quand la muqueuse du larynx demeure le siège exclusif de l'irritation qui suit l'expulsion des fausses membranes ; on l'a aussi préconisé comme préservatif du croup, et, avec le *sulfure de chaux*, contre la toux rauque qui

le précède souvent. Les expérimentations sur les animaux ont pu faire croire, nous n'avons garde de l'omettre, que le *phosphore* était apte à provoquer des phlegmasies muqueuses, avec une affection spéciale des follicules ou des papilles vasculaires, et certains produits comme pseudo-membraneux.

Quoi qu'il en soit, le *phosphore* correspond fort bien à l'hémoptysie opiniâtre occasionnée par le travail de tuberculisation, ou du moins aux crachats sanguinolents et consistant même en sang pur, chez les sujets jeunes que leur constitution prédispose à la phthisie. Ceux qui retirent les meilleurs effets du *phosphore* sont vifs, sensibles, blonds, lymphatiques, nerveux et d'une taille svelte; ils sont affaiblis et travaillés d'une fièvre lente, hectique avec sueur nocturne ou matutinale, raucité de la voix ou même aphonie, toux chronique, laryngite. Le *phosphore* et l'*acide phosphorique* continuent à être utiles dans la dernière période de la phthisie et quand des flux colliquatifs sont établis.

Ces médicaments sont toujours utiles et quelquefois curatifs dans toute fièvre hectique avec hypersécrétions colliquatives et dans le marasme sénile. Les sécrétions simplement asthéniques, qui succèdent à une violente inflammation des muqueuses, sont également du ressort du *phosphore*, surtout chez les sujets à constitution délicate, avec névro-asthénie; le *fer* s'adapte mieux à l'état pituiteux, avec chloro-anémie; le *mercure*, à la cachexie lymphatique, avec éréthisme; le *quinquina*, à l'anémie par déperdition d'humeurs. Cependant tous ces médicaments peuvent, dans une constitution encore saine, convenir à des flux muqueux excessifs, dans des circonstances de convalescence, de scrofules, de tuberculisation, qui sont en rapport avec leurs effets.

Enfin, le *phosphore* convient dans les inflammations non franches des organes parenchymateux, des membranes

muqueuses et même du tissu cellulaire, chez des sujets herpétiques et travaillés de quelque irritation ou vice chronique, et dans certaines épidémies de diarrhée et de grippe ; pour cette dernière, il s'est montré quelquefois spécifique. Ces phlegmasies plus spéciales ont plus de tension douloureuse, des douleurs brûlantes, de l'angoisse et une extrême sensibilité. Pour les membranes muqueuses, on constate en outre une vive douleur d'excoriation ou de brûlement. Son action spéciale sur le sang lui donne encore une grande efficacité dans les inflammations érysipélateuses du sein, après la *belladone*, le *mercure*, la *bryone*, quand il y a des douleurs lancinantes, et que la suppuration est imminente ; dans quelques autres inflammations spéciales du larynx, des yeux, du nez, de l'estomac, etc. ; dans la plupart des autres cas, il cède la place à d'autres médicaments spécialement adaptés à l'élément inflammatoire.

B. *État chronique.* — 1° *Affections congestives et hémorrhagiques.* — La plupart des congestions qui s'opèrent sur quelque organe important dans le cours d'une maladie fébrile, ou sous l'influence de certaines causes d'une malignité particulière, n'éprouvent aucune modification par l'*aconit*, si ce n'est peut-être une palliation de peu de durée et sans importance. Il est donc nécessaire de recourir à des médicaments qui s'adaptent et à cette cause et à la période de la maladie. C'est ainsi qu'après l'*aconit* et la *belladone*, ou indépendamment de ces médicaments, on trouve dans l'*arnica*, la *pulsatille*, l'*arsenic*, le *phosphore*, la *noix vomique*, l'*ipéca*, l'*opium*, des moyens fort utiles dans diverses congestions.

Le *phosphore* est, parmi eux, l'un des plus spéciaux. Il est surtout indiqué dans les congestions qui compliquent certaines fièvres graves ou typhoïdes, à la période de stupeur et d'acuité maligne, alors que le sang commence à subir des altérations : ainsi contre les congestions thora-

ciques, dans le cours de fièvres exanthématiques et typhoïdes, et contre les congestions abdominales de même nature. Il est encore indiqué contre certaines stases veineuses des capillaires du poumon, de l'abdomen, avec chaleur, tension, sensibilité, douleur d'excoriation ou de brûlement. Il l'est enfin contre plusieurs hémorrhagies : vomissements de sang, hématurie, épistaxis, surtout l'épistaxis grave des jeunes gens. C'est plus particulièrement à l'*acide phosphorique* que l'on s'adresse dans les hémorrhagies passives des fièvres nerveuses graves; quand les acides minéraux, tels que l'*acide chlorhydrique*, l'*acide azotique*, l'*acide sulfurique*, n'ont pas suffi ou n'ont pas été indiqués.

2° *Affections nerveuses et névralgiques.* — Le *phosphore* correspond à ces affections par une foule de symptômes qui font regretter qu'on en ait négligé l'emploi, au point que la clinique nous en offre peu d'exemples, si l'on en excepte l'odontalgie, l'asthme, quelques affections rhumatismales et arthritiques et l'affaiblissement de plusieurs sens. Cependant il s'adapte fort bien à des céphalées rhumatismales et nerveuses, à la migraine, à des douleurs ostéocopes, à des coliques spasmodiques et flatulentes, reconnaissant pour cause une émotion vive, pénible et prolongée, ou un refroidissement chez des sujets très sensibles; la sensation de tension, d'enroissement de la partie, une chaleur fatigante les caractérise; elles sont accompagnées d'agitation, d'une extrême sensibilité, de tiraillements, de crampes, et sont suivies de brisement, de faiblesse, d'accablement.

Les douleurs sont déchirantes ou lancinantes, mais, dans leur grande acuité, elles se généralisent et ne sont plus qu'une souffrance excessive avec chaleur brûlante et mélange confus de toutes les sensations les plus douloureuses. L'odontalgie a un caractère purement nerveux, la douleur est surtout déchirante ou par traits comme d'un

courant électrique ; elle s'aggrave à l'air, le soir et le matin, même la nuit ; il y a flux de salive et souvent état scorbutique de la bouche. Le *phosphore* est fort utile dans la gastralgie avec douleur pressive excessive, jusque dans le dos, calmée ou aggravée par le manger, et dans l'asthme nerveux, spasmodique avec crampe, sensation de tension et de plénitude, chaleur, battement de cœur, oppression anxieuse, aggravation de l'oppression au moindre mouvement, et apparition des accès la nuit. L'anxiété ne permet pas de rester assis.

Certains affaiblissements des sens se traitent avantageusement par le *phosphore*, par exemple : la dysécie par asthénie nerveuse avec bruits, tintements dans l'oreille et mouvements congestifs ; la perte de l'odorat avec sécheresse du nez ou flux abondant de mucosités ; l'amblyopie et la faiblesse de la vue avec accès passagers et subits de cécité, auréole verdâtre autour de la lumière, taches noires dans le champ de la vision. Les douleurs rhumatismales qui réclament le *phosphore* affectent surtout les muscles, sont sans fièvre ou avec fièvre subaiguë, sueurs excessives, sans gonflement ni chaleur. Ce médicament s'adapte aussi à des douleurs rhumatoïdes chez des sujets dont le système musculaire est très affaibli, presque atrophié, ou chez les personnes qui ont abusé des plaisirs et sont tombées dans un accablement presque paralytique ; chez elles, la goutte est ordinairement combattue en premier lieu par l'*acide phosphorique*, puis par le *quinquina* et la *staphisaigre*.

3° *Affections des organes génito-urinaires.* — Le *phosphore* correspond, en général, aux irrégularités de la menstruation dépendant, soit d'une sensibilité exagérée, soit d'une énérvation excessive suite de l'abus des plaisirs. Les règles sont trop abondantes, mais elles sont quelquefois retardées par un état spasmodique de l'utérus qui retentit sur le cœur, l'estomac, le cerveau ; car on observe

des palpitations avec bouffées de chaleur et sensation de plénitude, des vomissements nerveux, de l'oppression, des maux de tête. Cette céphalalgie hystérique se perpétue quelquefois par habitude des congestions sympathiques et est lancinante ou déchirante le soir et la nuit ; il y a éréthisme, même dans les états caehectiques et dans la névrosthénie. Le *mercure* est le médicament qui se rapproche le plus du *phosphore* en pareils cas.

Le suppression des règles entraînant des congestions pulmonaires et l'hémoptysie chez les personnes jeunes, sensibles, lymphatiques ou nerveuses, réclame le *phosphore*, non moins que le retour trop fréquent des règles par atonie utérine avec accidents hystériques, éréthisme local avant l'établissement du flux cataménial, et phénomènes sympathiques sur d'autres organes. C'est en de telles circonstances, et lorsque la névrosthénie prédomine, que le météorisme de l'utérus, les spasmes de la vessie, la cystalgie, l'exaltation nerveuse et nocturne de l'appétit vénérien, la nymphomanie, la stérilité nerveuse avec irritabilité utérine et excitation vénérienne cèdent au *phosphore* et à l'*acide phosphorique*. Dans toutes ces affections l'abus des plaisirs vénériens ou de l'onanisme doit avoir influé sur leur développement et amené un état habituel de sensualisme énervant. Le *platine*, la *staphisaigre*, la *noix vomique*, le *quinquina* répondent aussi à de telles affections, et trouvent place dans un traitement qui exige autant de sagacité que de persévérance. Quand l'onanisme a établi le satyriasis et jeté les sujets dans un état de stupidité ou de torpeur physique et morale, avec grande irritabilité organique, le *phosphore* est le plus précieux aphrodisiaque.

4° *Affections du système gastrique.* — Le *phosphore* est indiqué, lorsque les excès vénériens jettent dans l'hypochondrie, avec flatulence, diarrhée, ou constipation, tristesse, dégoût de la vie, irascibilité, inquiétudes.

Bien que l'absence des désirs vénériens soit une contre-indication du *phosphore* dans les affections moins chroniques ou chez des sujets moins épuisés, il faut néanmoins reconnaître qu'il est très indiqué, lorsque l'absence de ces désirs procède de la satiété, et que la faiblesse des organes est causée par les abus. Il l'est encore dans l'hypochondrie des gens très laborieux et adonnés à des privations de tout genre ; l'estomac est fort paresseux, les selles sont diarrhéiques avec flatulence, parfois involontaires. En général, dans les affections gastriques adaptées au *phosphore*, on observe la répugnance pour les aliments ou une prompte satiété, la perte de l'appétit et parfois une faim extraordinaire. L'apaisement prompt de l'appétit témoigne de l'atonie des organes digestifs ; la faim excessive décèle le besoin pressant de l'économie à réparer les forces épuisées ; ces deux symptômes, en apparence opposés, se rencontrent fréquemment dans les effets du *phosphore*, en alternant.

Dans la plupart des affections chroniques de l'estomac, un des principaux caractères de l'indication du *phosphore* c'est une sensation de froid, suivie de borborygmes et remplacée dans certains moments, surtout pendant la digestion gastrique, par un sentiment de chaleur âcre avec tension aux hypochondres. L'*acide phosphorique* est préféré dans quelques cas de ramollissements de l'estomac et généralement dans les ramollissements des muqueuses avec phlegmorrhagie, lorsque cet état succède à de vives inflammations, et à la suite de bronchites, de gastrites, de colites répétées. C'est au *phosphore* qu'on donne la préférence dans les phlegmasies très aiguës de la muqueuse de l'estomac et d'autres surfaces muqueuses, lorsque l'*arsenic* n'est pas indiqué, ou qu'il n'a pas suffi à les dompter. L'*acide phosphorique* correspond aux hémorrhoides très douloureuses, tuméfiées, fluentes ou sèches.

Quant aux flux muqueux auxquels on oppose le *phos-*

phore avec le plus succès, il est bon d'observer que, de même que les phlegmasies de son ressort ont un caractère d'acuité nerveuse spéciale, de même aussi les hypersécrétions dont il est le remède ont un caractère d'asthénie spéciale. L'état des tissus n'est plus le même dans les phlegmasies des glandes et du tissu cellulaire, la suppuration va commencer et les parties congestionnées sont imprégnées d'un sang stagnant qui est en voie de subir l'altération pyogénique; les membranes muqueuses sont également modifiées dans leur texture par l'inflammation, elles sont ramollies, épaissies. Une des remarques pratiques les plus importantes, suggérée par cette donnée et autorisée par la clinique, c'est que le *phosphore* qui guérit les suites de ces phlogoses spéciales, guérit aussi ces phlogoses elles-mêmes, dès qu'il est possible d'en discerner la nature et d'en prévoir les suites. Aussi est-il fort utile de donner d'emblée le médicament adapté à la période principale et caractéristique de la maladie. L'*arsenic*, par exemple, dans certaines fièvres typhoïdes, le *phosphore* dans quelques inflammations nerveuses surtout catarrhales. La cause spéciale morbide est donc rationnellement combattue dès le début, puisque c'est déjà le même miasme, la même cause qui caractérise la période ultime.

La diarrhée du ressort du *phosphore* a quelque chose d'épidémique et de spécial comme dans la cholérine qui se prolonge. C'est plutôt l'*acide phosphorique* qui en est le remède par excellence. On reconnaît, en général, à la diarrhée qu'il combat un caractère paralytique; les membranes de l'intestin ont perdu leur ton normal, leur contractilité; il y a ballonnement, les selles sont difficilement retenues, et ont lieu aux moindres efforts faits pour émettre un vent ou pour uriner. La lienterie est aussi du ressort du *phosphore*, ainsi que la diarrhée colliquative. Mais l'inertie intestinale peut, en certains cas, amener la constipation, surtout quand les muscles volon-

taires n'aident pas à la défécation. Et cette constipation ne saurait toujours être une contre-indication du *phosphore*, elle ne l'est pas du moins lorsqu'en même temps on constate l'atonie des organes sexuels. Il correspond aux pertes séminales épuisantes ; son usage prolongé guérit cet épuisement et la nervosité chez les onaniques corrigés. En tout ceci, ce médicament se rapproche beaucoup de l'*acide azotique*, de l'*hydrochlorate de fer*...

5° *Affections des systèmes cutané, lymphatique et nutritif.* — On traite par le *phosphore* et l'*acide phosphorique* : 1° la couperose boutonneuse bornée aux joues, quoique avec ardeurs brûlantes comme celles de l'*arsenic*, ou absence de sensation douloureuse comme pour l'*acide azotique* et le *charbon végétal*; 2° la croûte de lait serpigineuse, l'intertrigo et les rougeurs érythémateuses des jointures chez les enfants ou chez des adultes émaciés; 3° le pityriasis, de préférence à l'*arsenic* et au *lycopode* s'il est par plaques rondes laissant des taches jaunes ou brunes; et, en général, les desquamations sèches de l'épiderme, les dartres furfuracées sans prurit; 4° le prurit avec éruptions psoriques ou éruptions urticaires; 5° des dartres sèches par petites plaques rousses avec altération et chute de l'épiderme, et des excoriations à la peau à leur suite; 6° l'impétigo, en général, et le lichen, bien que dans ces affections pustuleuses et papuleuses le *carbonate de chaux*, le *causticum*, le *lycopode*, le *graphite* lui soient ordinairement supérieurs, et que d'autres médicaments y trouvent leur emploi.

Le *phosphore* est fort utile dans quelques inflammations des ganglions du cou, avec douleurs lancinantes, rougeur, tension et vive chaleur; il l'est également dans les ophthalmies scrofuleuses les plus aiguës, et dans celles dont la subacuité est caractérisée par l'abondance d'une sécrétion muco-purulente; il y a rougeur et gonflement de la conjonctive, douleurs vives et brûlantes, photophobie

extrême, et, plus tard, rugosités et épaissement de la conjonctive. Il a à peu près les mêmes indications que l'*arsenic*.

Il est rare que le *phosphore* ne soit pas indiqué dans le traitement des maladies des os, surtout scrofuleuses et mercurielles ; l'*acide phosphorique* est souvent plus efficace que lui, et même la *sabine* ou l'*asa foetida* et la *silice*, dans la périostite et la carie des os.

Les ulcères, suites d'engelures, les ulcères galeux phagédéniques, variqueux, sont, après la *pulsatille* et l'*arsenic* ou le *soufre*, heureusement traités par l'*acide phosphorique* qui mérite d'être employé avant le *lycopode*, le *mézéréum* et le *graphite*. Les ulcères saignants, couverts de fongosités avec douleurs brûlantes ou grande sensibilité et sueurs gluantes la nuit, sont améliorés par l'*acide phosphorique*, tout aussi bien que par le *charbon végétal*. Le *phosphore* a une action spéciale sur les petites ulcérations de l'intérieur du nez avec croûtes qui tombent souvent en laissant suinter un peu de sang, surtout quand ils sont des reliquats d'érysipèles ou qu'il en survient de temps à autre.

L'*acide phosphorique* s'administre encore dans les affections du voile du palais, avec douleur d'excoriation, et il est même préférable à l'*acide azotique*, quand la laryngite serait un reliquat de syphilis, et qu'il y aurait une rougeur brune ou d'un rouge vif. On le donne aussi et préférablement à la *silice*, au *charbon végétal* et à l'*acide azotique* dans les tumeurs lymphatiques suppurantes et dans les ulcères d'origine syphilitique qui ont résisté à un traitement approprié. L'*acide phosphorique*, en un mot, est un médicament à considérer dans les reliquats de la syphilis, avec les médicaments précédents, et le *mézéréum*, l'*argent*, le *sulfure de chaux*, l'*or*, la *salsepareille*.

Nous avons vu l'*acide azotique*, le *lycopode*, le *carbo-*

nate de chaux... jouir d'une grande efficacité, chacun selon leurs rapports thérapeutiques, sur diverses excroissances et végétations. L'*acide phosphorique* et le *phosphore* s'opposent avantageusement aux fics, aux condylomes des parties génitales, à des excroissances polypeuses du nez et à des productions de ce genre qui guérissent aussi par la *staphisaigre*. On trouve le *phosphore* utile contre certaines verrues lisses et presque transparentes, on sait que le *thuya*, la *douce-amère*, le *pétrole*, le *carbonate de chaux*, le *causticum*, le *sel marin*, possèdent des propriétés remarquables contre les diverses espèces de verrues.

Que cette efficacité du *phosphore* contre ces sortes de végétations dépende de son action spéciale sur le type nutritif ou sur le derme, le chorion ou la cellule organique, il n'en est pas moins vrai qu'il a été recommandé contre le glaucome, la cataracte et la formation des tubercules, tout comme il l'est contre la fièvre hectique qui accompagne la tuberculisation. Il est aussi d'une grande puissance curative dans diverses fièvres hectiques, avec chaleur sèche le soir à la paume des mains, rougeurs circonscrites des Jones, urines blanchâtres ou se décomposant facilement, amaigrissement, faiblesse et irritabilité extrême ou accablement physique et moral, flux colliquatif, sueurs nocturnes, diarrhée, hémorrhée, oppression.

Il est d'une importance réelle dans les souffrances des enfants et des jeunes gens qui grandissent beaucoup et rapidement; dans les convalescences difficiles avec diarrhée, sueur, chute des cheveux, desquamations de l'épiderme; dans le marasme sénile dont la diarrhée opiniâtre cède aussi à l'*ergot de seigle*; dans les cachexies provenant des pertes de semence et des excès vénériens, autant que des émotions énervantes, et d'une grande activité morale jointe aux veilles.

DOSES. — La facilité avec laquelle la nouvelle posologie

varie les doses et les atténue, exclut toute espèce d'accident et permet d'administrer les substances les plus toxiques, mais aussi les plus actives et que malheureusement l'on avait éloignées de l'usage médical. Le *phosphore* agit parfaitement à la première, deuxième et même troisième atténuation, à la dose de 2 ou 3 gouttes par potion. Mais, plus le médicament est en rapport d'analogie avec la maladie, plus il importe de recourir aux doses beaucoup moindres de la douzième, dix-huitième et souvent de la trentième atténuation. A ces divers degrés de division, le *phosphore* n'est plus altérable au contact de l'air comme peut l'être encore la première atténuation que pour cela il convient de prescrire dans le sirop de sucre, ou par goutte sur un petit morceau de sucre.

PLOMB (PLUMBUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Les sels de *plomb* ne sont pas tous aussi connus que l'*acétate*. C'est aussi à lui seul et au *plomb* que nous entendons appliquer ce que nous avons à dire, laissant à l'avenir de déterminer le genre et le degré d'utilité des diverses combinaisons de *plomb* avec l'*oxygène*, le *chlore*, le *soufre*, le *phosphore*, le *tannin*, l'*iode*... Et, quoique des expériences directes manquent à la science pour affirmer positivement que le *plomb* ne diffère pas dans ses effets de l'*acétate de plomb*, cependant les faits cliniques et toxiques semblent l'affirmer, et rien ne contredit cette analogie d'action des deux substances. Les anciens n'ont guère connu l'usage du *plomb* qu'à l'extérieur.

L'utilité du *plomb* employé extérieurement en plaques sur les ulcères opiniâtres, en lotions et pommades sur les rougeurs et les excorations avec douleurs, à la suite du décubitus prolongé et du frottement sur les inflammations

érysipélateuses des pieds, après de longues marches, et sur des contusions enflammées, n'est pas démentie par l'emploi de ce médicament à l'intérieur; car, pris de cette manière, il n'est pas moins efficace contre ces affections que contre les flux atoniques des membranes muqueuses.

Dans ces cas, comme dans les autres, le *plomb* ne saurait être appelé *astringent*. Il agit tout simplement en calmant l'éréthisme local, et en changeant les conditions vitales des tissus, en rendant la peau et les membranes muqueuses à leur état normal. Les préparations de *plomb* en topique ne peuvent avoir une action astringente que sur l'épiderme et l'humeur sébacée déjà sécrétée, sur l'épithélium et l'humeur des follicules ou cryptes muqueux également sécrétée; elles les épaississent, les colorent et les durcissent comme elles le feraient sur des corps privés de vie. Il faut recourir à l'action dynamique du *plomb* pour expliquer ses effets sédatifs et curatifs dans ces érythèmes, ces stases sanguines et ces hypersécrétions.

Les thérapeutistes allemands et italiens sont, sous ce rapport, plus exacts et plus dans le vrai que la plupart des thérapeutistes français qui limitent les propriétés du *plomb* à des effets astringents purement chimiques. Aussi sont-ils plus avancés dans l'emploi thérapeutique de ce médicament, car ils sont allés jusqu'à l'administrer contre des pneumonies, des fièvres, des hémorrhagies actives, l'hydrophobie, la mélancolie, l'épilepsie, des névralgies et la phthisie pulmonaire. Quelques-unes de ces données sont acceptées en France, où l'on emploie l'*acétate de plomb* contre des sueurs nocturnes, la diarrhée des phthisiques, la leucorrhée et la gonorrhée chroniques.

§ 2. — Effets physiologiques.

Le *plomb* est un des médicaments dont l'action est le plus franchement hyposthénisante. On trouve à peine

parmi ses effets physiologiques des symptômes d'excitation sanguine, et encore ne sont-ils dus qu'à des irritations subaiguës, à des congestions, à des stagnations sanguines, à des affections de la peau et des membranes muqueuses : inflammation facile et suppuration de blessures légères, sécheresse des surfaces muqueuses, rougeurs érysipélateuses tendant au brun et au bleu, congestion à la tête avec pulsations, rougeur de la conjonctive avec douleur et gonflement, inflammation érysipélateuse du nez et des doigts, inflammation, gonflement et pesanteur de la langue, symptômes inflammatoires des amygdales, de l'estomac, de la verge, du scrotum ; chaleurs fébriles fugaces, palpitations et bouillonnement du sang dans la poitrine.

Les symptômes d'excitation nerveuse sont plus nombreux ; fureur et délire furieux sans fièvre, yeux convulsés, pupilles contractées, ouïe plus sensible au bruit, douleurs déchirantes et crampes dans les mâchoires, odontalgie déchirante, faim violente même après le repas, vomissements excessifs, violentes douleurs d'estomac et du ventre, crampes de l'estomac et des intestins, déchirements et mouvements convulsifs ou crampes dans les membres, crampes et douleurs constrictives dans les organes internes, prédilections des douleurs des membres pour les parties profondes, ce qui les a fait appeler ostéocopes.

Mais une foule de symptômes donnent à ceux-là une signification moins sthénique, tels sont : la sensation de brûlement, les crampes suivies de tremblement, de roideur, de faiblesse, d'accès épileptiformes ; la flatulence avec gonflements sans chaleur ; les frissons, le froid, les sueurs froides et même visqueuses ; en outre, les névralgies sont plus fortes la nuit, le plus léger exercice abat et force à se coucher, le grand air fait mal. Enfin l'asthénie se manifeste par beaucoup d'autres symptômes : tremblements, paralysies, évanouissements, mélancolie, ennui,

découragement, imbécillité, vue trouble, cécité, diminution et perte de l'ouïe, perte de l'odorat, absence d'appétit.

Voici des symptômes qui expriment la lésion de la contractilité : crampes, roideurs, raccourcissements, occlusion spasmodique des paupières, sensation d'une boule qui remonte de la gorge dans la tête, ou qui remonte du ventre à la gorge, hoquet, vomissements violents, coliques constrictives, rétraction de l'abdomen, de l'anus, des testicules, toux convulsive, accès d'asthme spasmodique; en outre, un grand nombre expriment la perte de la contractilité : muscles flasques et relâchés, paralysie des paupières, paralysie du gosier et des membres, chute du rectum, oppression...

On ne saurait contester au *plomb* une action élective sur le système nerveux de relation, mais il faut admettre sa première influence sur le système nerveux ganglionnaire et sur les vaisseaux capillaires sanguins pour s'expliquer ses effets; car, en rapportant les symptômes aux organes d'où ils émanent, et en ayant égard à leur caractère, ils se classent naturellement en symptômes du système sanguin ou des vaisseaux capillaires, en symptômes nerveux spinaux et en symptômes des nerfs ganglionnaires et de la vie nutritive et végétative. De sorte qu'à l'électivité du *plomb* sur les nerfs spinaux, il faut ajouter son électivité sur les nerfs qui ont sous leur dépendance les fonctions nutritives. Celle-ci est surtout démontrée par les modifications, dont quelques-unes sont promptes, qui s'opèrent dans la calorification, dans la circulation capillaire, dans la couleur de la peau; en voici un tableau qui complétera celui des effets essentiels du *plomb* : couleur bistre, bleuâtre, plombée de la peau; face pâle, altérée, air égaré; peau huileuse, luisante; taches brunes sur la peau, excoriation et suppuration faciles des moindres blessures; amaigrissement surtout des parties paralysées; gonflement

d'un côté de la face ou bouffissure de tout le visage, œdème de diverses parties et même général; sueurs visqueuses, exfoliation des lèvres, coloration bleuâtre des gencives; salivation, afflux de salive douceâtre, visqueuse; aphthes dans la bouche, teinte noirâtre des dents, enduit muqueux jaunâtre des dents; renvois douceâtres, régurgitation d'eau douceâtre ou aigre, vomissements de matières diverses et même fécales; constipation extrême ou selles dysentériques avec ténésme, diarrhées opiniâtres; rétention d'urine, ténésme de la vessie; urines plus fréquentes et plus abondantes, aqueuses, troubles, épaisses, sanguinolentes; gonflement, excoriation de la verge, du scrotum, leucorrhée; expectoration abondante de mucosités du larynx, aphonie, expectoration de sang; engorgements de quelques ganglions, plaques rouges et gonflées aux doigts, gonflement des pieds, sueurs fétides des pieds.

Nous allons signaler les indications thérapeutiques du *plomb*, sans perdre de vue cet ensemble de symptômes et ces actions électives. On nous permettra de ne pas imposer au lecteur une dissertation sur l'affection connue sous le nom de *colique saturnine* ou *des peintres*. Il nous suffit de présenter le tableau d'effets positifs et d'indications pures qui facilitent les recherches du médicament adapté à tel et tel état morbide, à telle et telle affection, sans rétrécir sa sphère d'action en concentrant l'attention sur un fait culminant qui est parfois d'une moindre valeur thérapeutique. C'est ainsi, par exemple, qu'en traitant du *phosphore* nous n'avons pas fait mention expresse de la carie du maxillaire inférieur par l'effet toxique de cette substance, parce que ce fait est contenu dans l'exposé que nous faisons de ses symptômes, que la carie peut affecter d'autres os, et qu'elle ne constitue pas un caractère plus important de son action que beaucoup d'autres.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Il est à peu près démontré que l'*acétate de plomb*, employé en solution à l'extérieur, est un bon moyen à opposer à certaines irritations des muqueuses des yeux, de la bouche, du larynx, des organes génito-urinaires, sans fièvre; aussi : dans l'ophtalmie catarrhale survenant en certains états de paralysie, d'affaiblissement musculaire et de cachexie leucophlegmatique; dans quelques stomatites avec difficulté de la parole, pesanteur et gonflement de la langue, salive visqueuse, dents noirâtres; dans des laryngites avec constrictions de la gorge, toux convulsive, expectoration visqueuse, enrouement et même aphonie, gonflement pâle des tissus de l'arrière-bouche; dans des leucorrhées avec aphthes douloureux, excitation vénérienne, gonflement pâle de la muqueuse vaginale, gonorrhée avec gonflement de la verge, constriction dans les bourses et même rétraction des testicules.

Jusqu'à ce jour, l'emploi de ce médicament a été à peu près borné, quant aux affections fonctionnelles et organiques des muqueuses et de la peau : 1° à l'ozène avec coryza fluent ou enchifrènement; 2° à quelques cas de vomissements incoercibles de la grossesse avec symptômes d'irritation phlegmasique, menace d'avortement, contraction violente des muscles de l'abdomen, sensation de constriction remontant au larynx; 3° à la gastro-atonie avec constipation opiniâtre et accès de défaillance ou palpitations soudaines; 4° à des affections squirrheuses de l'estomac ou des intestins avec vomissements violents, crampes aux membres, constriction interne, constipation extraordinaire ou diarrhée invincible avec ténésme, rétraction des testicules, crampes des intestins; le *plomb* correspond encore aux cancers de l'estomac avec vomissements stercoraux; 5° à la fissure à l'anus, avec chute du rectum, dans

ce cas le *plomb* correspond à l'ulcération étroite et allongée qui constitue la fissure, non moins qu'aux contractions spasmodiques du sphincter ; il y a douleur brûlante, grande difficulté des selles ; plus que nul autre médicament celui-ci peut lutter d'efficacité avec l'*acide azotique* et l'*ignatia* dans les fissures de l'anus ; 6° à certaines rougeurs foncées de la peau, soit érysipélateuses, soit de la nature des engelures ; 7° à des ulcères chroniques, saignants ou devenus le siège de douleurs brûlantes ; lors même qu'on se contenterait d'en recouvrir la surface avec des lames très minces de ce métal.

On administre encore fort utilement le *plomb* : 1° contre des douleurs rhumatoïdes qui se développent lentement, finissent par reparaître d'une manière presque périodique principalement le soir, se répétant même dans le jour, mais par accès moins longs et moins intenses. Ces douleurs consistent en élancements déchirants, occupent les parties profondes des membres, et s'accompagnent d'angoisse générale ; elles siègent en diverses parties et quelquefois dans les cordons spermatiques lesquels se rétractent douloureusement. Ces névralgies sont suivies d'un sentiment de paralysie et de palpitations ou de frémissements musculaires.

2° Contre des coliques et des tranchées crampoïdes avec rétraction des parois de l'abdomen, sueurs froides ou visqueuses, contractions spasmodiques dans les membres, avec ou sans phénomènes inflammatoires, stase sanguine abdominale, chaleur brûlante et ténesme, tiraillements, contractions internes. Ces coliques sont ordinairement anciennes, se répètent par accès, et il y a tantôt diarrhée, tantôt ou plus souvent constipation ou alternance de l'une et de l'autre.

3° Contre des paralysies partielles avec œdèmes, commencement d'atrophie, chairs flasques, pâleur, quelquefois sans changement dans la plasticité, mais avec amoindris-

sement de la contractilité. La paralysie du ressort du *plomb* existe avec l'intégrité des sens et des facultés intellectuelles ; elle affecte de préférence les muscles extenseurs, il en est ainsi pour le *cuivre* à l'opposé du *causticum*. Dans tous les cas, l'ensemble des phénomènes propres à chaque médicament en facilite le choix.

4° Contre les maladies épileptoïdes, où l'accès a son point de départ dans les viscères et où le cerveau n'est point affecté ou ne l'est qu'en dernier lieu. Ces accès sont précédés de quelques symptômes congestifs locaux, par exemple, le gonflement de la langue, la rougeur d'un œil. Le *cuivre* a quelque analogie d'action avec le *plomb* dans ces sortes de névroses.

DOSES. — Le *plomb* s'emploie comme le *cuivre* ou ses sels, et aux mêmes doses. On a préconisé pour certains ulcères sordides un mode de pansement qui consiste à les recouvrir d'une lame très mince de *plomb*. On doit user de précautions pour l'administration extérieure de pommades saturnines ; car, indépendamment des affections cutanées de nature herpétique qu'il serait dangereux de répercuter, et des plaies d'habitude, sorte d'exutoires naturels qu'il est bon de ne pas guérir par des applications astringentes, il y a lieu de craindre des effets toxiques, suite de l'absorption du médicament par ces surfaces dénudées.

POTASSE (AZOTATE DE) — SEL NITRE. —
(KALI NITRICUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *sel nitre*, ou *azotate de potasse*, est fort anciennement connu. Il est rangé dans la classe des hyposthénisants cardiaco-vasculaires par Giacomini, et confondu par le plus grand nombre avec plusieurs médicaments dont les

effets en diffèrent beaucoup, ou ne s'accordent que sur un point vague ou indéfini, c'est-à-dire sur un rapport lointain avec quelque partie du système circulatoire. M. Trousseau voit, dans le *sel nitre*, tout le contraire de ce qu'y voit le professeur de Padoue, et il en fait un excitant; il prend dans les expériences de Jory l'un des effets physiologiques de cette substance, l'augmentation de la sécrétion urinaire. Hahnemann et un grand nombre de médecins après lui, ont expérimenté le *sel nitre* dans la pensée de trouver en lui un agent de guérison, d'autant plus puissant, que l'antiquité lui connaissait déjà des effets auxquels la science, jusqu'à eux, n'avait rien ajouté. Nous croyons, toutefois, que les expérimentations n'ont pas entièrement répondu aux espérances qu'elles avaient fait concevoir; ou plutôt, on ne lui a pas trouvé une sphère d'action aussi étendue qu'on l'avait pensé.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

A doses modérées et même dans le premier temps d'action des doses élevées, mais non toxiques, l'*azotate de potasse* stimule doucement les fonctions digestives, provoque des douleurs lancinantes et excite le cœur et la circulation. Ces phénomènes sont essentiellement passagers et font bientôt place à des effets asthéniques durables, c'est-à-dire tout opposés. D'ailleurs, dans ce premier temps d'action et dans cette excitation, on reconnaît déjà un caractère d'atonie dû à l'influence prédominante de l'action médicamenteuse sur le sang veineux, sur le système capillaire et sur les nerfs ganglionnaires; de là vient cette marche tumultueuse et par influx des phénomènes sthéniques, qui décèle un fond de sédation; la circulation artérielle et le système nerveux de relation se taisent, ou sont simplement troublés, et non entraînés à participer aux

synergies dont le point de départ est dans le système nerveux ganglionnaire, et les agents dans le système capillaire, dans le sang veineux et dans les organes de la vie nutritive.

Aussi les symptômes de cette période initiale sont-ils plus sensibles le soir et la nuit que le jour ; de plus, le toucher, le mouvement et surtout l'excitation par des frictions apaisent les douleurs, le chaleur améliore toutes les souffrances, et ces circonstances, qui expriment l'asthénie, appartiennent aux symptômes du *sel nitre* dans toute la durée et dans toute l'étendue de son action.

L'on note encore le froid, avec soif ; les frissons le soir et la chaleur nocturne sans soif, une sorte de fièvre à accès quotidiens, des maux de tête insupportables en se baissant des rougeurs congestives à la figure avec aggravation des maux de tête, de violentes inflammations de l'estomac, des urines abondantes, l'excitation des organes génito-urinaires, des symptômes d'inflammation de poitrine avec hémoptysie, de violents battements de cœur surtout étant au lit, des hémorrhagies d'un sang noir ou âcre. On ne peut voir dans ces symptômes l'existence de l'élément inflammatoire vrai, non plus que dans le brûlement aux yeux et au nez, dans quelques symptômes inflammatoires du nez, de l'oreille, dans la soif ardente, les douleurs lancinantes, les crampes, les vomiturations mêlées de sang noir qui accompagnent l'inflammation de l'estomac, dans l'espèce de dysenterie causée par le *sel nitre*, et dans les symptômes de bronchite et de pneumonie.

Cependant tout cela justifie l'emploi de ce médicament :

1° Dans quelques mouvements fébriles d'après-midi ou de nuit, lorsqu'ils sont précédés de frissons durables, et non suivis de sueur. Ces accidents fébriles correspondent assez exactement à ceux qui surviennent après une grande fatigue ou une marche forcée avec mal de tête étourdissant,

difficulté d'uriner, douleurs dans les jambes, état éréthique.

2° Dans certaines névralgies des membres et maux de tête reconnaissant les mêmes causes.

3° Dans l'état de frisson spasmodique qui précède certaines hémorrhagies, entre autres l'hémoptysie, avec bouffées de chaleur vers la tête, coloration vive des joues, vertiges, obscurcissement de la vue.

4° Dans le coryza et la bronchite aiguë des sujets lymphatiques, veineux, épuisés, avec sensation de brûlement dans le nez, irritation des narines, rougeur inflammatoire du bout du nez, obturation du nez et enrouement, douleurs tensives au larynx, toux violente avec maux de tête vertigineux, toux excitée par la respiration de l'air frais, toux avec douleurs vives dans la poitrine jusqu'à ce que les crachats muqueux surviennent.

5° Dans les irritations de poitrine avec congestion éphémère chez des tuberculeux ou des personnes cacochymes, avec gêne de la respiration qui oblige à coucher la tête haute, douleurs contractives de la poitrine partant du dos, douleurs lancinantes en respirant ou en toussant et accompagnées d'angoisses, toux sèche, toux avec élancement et expectoration de sang pur.

6° Dans certaines irritations d'estomac par congestion passive, avec pression, rongement, douleur lancinante, soif, crampe, sensation de brûlement qui suit celle de froid, toujours chez des sujets maladifs sans résistance vitale.

7° Et chez eux encore, lorsque, dans le cours de diarrhées chroniques ou même colliquatives, il survient des phénomènes phlegmasiques avec coliques, ballonnement, douleurs lancinantes, selles sanguinolentes, ténésme.

L'on voit donc ici se dessiner l'action élective du *sel nitre* sur le système nerveux ganglionnaire et sur les organes qui sont en rapport plus direct avec lui, les systèmes veineux et capillaire; nous allons voir cette

action élective du *sel nitre* s'étendre, en se complétant jusqu'à devenir chronique, aux organes plus particulièrement animés par les nerfs de la vie organique, c'est-à-dire aux viscères et au système nutritif.

Parmi les viscères, l'estomac et le poumon, dont nous avons parlé, sont plus affectés dans leur tonicité qui est singulièrement diminuée. Le cœur est le siège de douleurs qui s'étendent au dos; le pouls est fébrile et plus nerveux que sanguin; il y a des battements tumultueux qui ont lieu surtout la nuit et au lit, et qui annoncent une congestion, une pléthore passive facilitée par le décubitus; elle s'accompagne d'anxiété, de constriction et d'oppression. Ces circonstances et l'état d'anémie ou de cachexie des sujets, sont une indication précieuse de l'emploi du *sel nitre* dans la pléthore veineuse du cœur, comme dans celle du poumon et des viscères de l'abdomen.

Les symptômes qui se rapportent à la vie végétative et organique dénotent une cachexie, où le sang paraît privé de ses qualités vitales et vivifiantes, privé de l'influence qu'exercent sur la composition du sang les nerfs ganglionnaires : teint pâle et maladif, grand accablement le matin, faiblesse constante, lassitude plus grande étant assis que dans l'exercice des forces musculaires, sommeil comateux ou agité, cauchemar, hémorrhagie d'un sang noir qui ne se coagule pas, vue et ouïe affaiblies, perte de l'appétit, nausées, vents. Il y a découragement, anxiété et crainte de la mort; douleurs de traction dans les membres avec faiblesses paralytiques; sueurs matutinales surtout à la poitrine, sueurs colliquatives; nodosités sous-cutanées, vésicules séreuses brûlantes; gonflement scorbutique et saignement des gencives, mal de gorge avec douleur, et état passif qui laisse des congestions s'opérer rapidement et suspendre presque la respiration; diarrhée colliquative, congestion utérine avec règles excessives, leucorrhée séreuse accompagnée de douleur de reins.

A tous ces symptômes l'on reconnaît l'utilité du *sel nitre* dans quelques états cachectiques caractérisés par des mouvements congestifs qui, bien qu'asthéniques, s'accompagnent de phénomènes d'éréthisme local et de quelque orgasme fébrile momentané, et s'il fallait le comparer à quelque médicament ce serait plutôt à l'*arsenic* et non pas, comme le fait Rau, à l'*aconit*.

Il ne nous reste qu'à mentionner les indications du *sel nitre* dans les affections névralgiques. Le caractère général et différentiel de ce médicament étant connu, ainsi que ses douleurs déchirantes ou lancinantes dans les articulations, à la face, dans les membres, etc., avec aggravation la nuit ou à la fin du jour, il faut encore apprécier, quant aux sujets, les conditions plusieurs fois mentionnées dans cet article pour que le *sel nitre* soit approprié; c'est ainsi qu'il est souvent un excellent remède d'un certain nombre de névralgies et d'affections rhumatismales.

DOSES. — L'application de ce médicament aux maladies, selon ses rapports de similitude, exige les moindres doses; il n'en est pas autrement que pour les autres médicaments. Ainsi l'administration de 1 ou 2 décigrammes de la première, deuxième ou troisième atténuation toutes les heures, obtient les meilleurs résultats, bien meilleurs même que la simple solution de ce sel également à faible dose. L'usage de l'*azotate de potasse* à titre de sédatif dans plusieurs cas auxquels il s'applique d'après d'autres rapports que ceux de l'analogie, est pour la routine une ressource qu'elle n'a pas encore appris à remplacer par des moyens plus faciles et plus sûrs.

POTASSE (SOUS-CARBONATE DE).

(KALI CARBONICUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Ce sel de *potasse* a été employé de tout temps dans des maladies fort diverses. On lui attribuait des propriétés

diurétiques, résolutives, antiscrofuleuses. Il a été fort en vogue dans le traitement des hydropisies et il entrerait comme médicament essentiel dans des formules qui eurent de la célébrité contre l'ascite. L'élixir de Peyrhile, à prétention antiscrofuleuse, en contient beaucoup.

On ne peut douter que les *carbonates de soude* n'aient des propriétés analogues à celles du sel en question, particulièrement dans les eaux minérales qui les contiennent, mais où ces propriétés ont été préjugées soit par les effets thérapeutiques soit par des effets physiologiques généraux d'une importance beaucoup moindre et qui appartiennent à presque tous les sels alcalins.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les nombreux symptômes recueillis dans l'expérimentation sur l'homme sain attestent dans le *carbonate de potasse* une action profonde sur la nutrition et la vie végétative. Les phénomènes fébriles ont tous le caractère d'une fièvre chronique et diathésique. Il n'y a rien d'aigu ni d'inflammatoire dans son action. Si l'on observe quelques symptômes congestifs, c'est avec des tremblements nerveux, de l'engourdissement et une faiblesse réelle; s'il y a des névralgies, elles sont l'expression d'une asthénie nerveuse et de longues souffrances antérieures; s'il y a de la fièvre ou des symptômes d'inflammation locale, le frisson domine, la sueur manque ou est nocturne et même colliquative, et l'état général dénote l'hydrémie.

L'action élective du *sous-carbonate de potasse* porte sur le système exhalant et absorbant, sur les membranes séreuses et muqueuses, et par conséquent aussi sur les systèmes veineux et lymphatique où aboutissent tous les produits de l'absorption, et d'où proviennent tous ceux de l'exhalation. De là pour le *sous-carbonate de potasse* une perversion profonde de la nutrition, la surabondance

de la sérosité dans le sang et son épanchement dans les cavités splanchniques et dans les mailles du tissu cellulaire; de là des engorgements lymphatiques et la vénosité.

Son action sur le système veineux se développe principalement sur l'utérus, et Goullon a pu dire qu'il avait une action spéciale sur cet organe, et le donner comme le spécifique de l'avortement dans ses conditions particulières de vénosité. Son action sur le système lymphatique a un grand retentissement sur la peau, ce qui en fait un puissant antiherpétique. Cette action est décomposante, antiplastique; il faut cependant noter que, si cette substance provoque une asthénie nerveuse, l'exagération des sécrétions et le défaut de recomposition même à la peau, il s'y forme des cors et des verrues, excroissances où les liquides, ce semble, déposent des molécules solides comme sur les limites de la vie, tandis que la sérosité est abandonnée dans les mailles du tissu cellulaire et à la surface des séreuses et des muqueuses. Enfin, bien que l'expérience manque encore pour affirmer que le *sous-carbonate de potasse* agit aussi sur ces surfaces, de manière à séparer du sang et à élaborer les matériaux du pus, nous pensons, d'après un petit nombre de faits, que c'est un moyen à essayer contre la diathèse purulente et la pyohémie, comme on l'oppose à la diathèse séreuse.

Ce médicament, abstraction faite de cette dernière propriété, aurait encore une assez grande importance pour trouver place ici. Outre les caractères différentiels qui se déduisent de son action élective, on note encore : une sensibilité douloureuse dans les membres et à la peau, comme si elle était ulcérée; des douleurs brûlantes dans les viscères et les membres; un prurit brûlant, des douleurs déchirantes et lancinantes, où domine la sensation de contraction ou de tiraillement, et qui sont suivies de tremblements ou d'engourdissement. Ces douleurs augmentent

ordinairement dans le repos de la seconde partie de la nuit, et sont soulagées au grand air et par le mouvement, tandis que les phénomènes fébriles s'aggravent à l'air extérieur. Il y a une grande facilité à se refroidir; la tête et la poitrine souffrent davantage de l'impression de l'air.

Plusieurs auteurs ont fait remarquer comme symptôme caractéristique de ce médicament la bouffissure des paupières supérieures. Comme terme de comparaison, nous ajouterons ici que cette bouffissure siège aux paupières inférieures pour le *phosphore*. On rapproche l'action du *sous-carbonate de potasse* de celle du *sel marin*, avec cette différence que celui-ci porte plutôt sur l'abdomen, et celui-là sur la poitrine. Mais le moral est affecté presque de la même manière par le *sous-carbonate de potasse*, par le *sel marin*, par le *lycopode* et par les médicaments dont l'action élective offre des analogies sur les appareils essentiels à l'hématose. L'irrésolution, l'apathie, la tristesse, la peur, quelquefois l'impatience, l'irascibilité, le peu d'aptitude à s'appliquer, le défaut de mémoire, sont des symptômes communs à toute cette classe de médicaments.

Sans nous arrêter aux détails des effets physiologiques du *sous-carbonate de potasse*, nous allons donner le tableau de ses principales indications dans les maladies, ce qui achèvera de signaler les caractères distinctifs de son action, en l'établissant sous le rapport thérapeutique.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Ce médicament n'a, à proprement parler, pas d'action aiguë; les symptômes qui révèlent l'excitation sanguine, sont, ou passifs, ou diathésiques, et dus à des lésions nutritives ou organiques. C'est tout au plus si quelques phlegmasies scrofuleuses tombent dans sa sphère d'activité: telle est l'ophtalmie avec rougeur de la conjonctive,

gonflement des paupières, suppuration des angles des yeux, larmolement, agglutination, lippitude, photophobie, douleurs pressives ou même lancinantes; symptômes qui appartiennent et à l'ophtalmie scrofuleuse, et à celle de sujets veineux et cachectiques.

Ce médicament combat avantageusement les taies de la cornée et son opacité inflammatoire, de concert avec l'*euphrase* et l'*iode*. Le gonflement rouge des oreilles avec écoulement purulent ou séro-purulent est aussi de son ressort; il y a souvent des excoriations suintantes derrière le pavillon ou même des ulcérations internes. Quel que soit ce gonflement on distingue de l'œdème ou un boursoufflement pâle sur les limites des parties rouges. Le *sulfure de chaux* et le *mercure* complètent ici son action. Le même ordre et la même nature de phénomènes se présentent pour le nez, dont le gonflement s'accompagne d'obturation des narines, de coryza fluent, d'ulcérations à l'intérieur et d'abolition de l'odorat. Le *sumac* et la *staphisaigre* sont quelquefois préférés en pareils cas au *sous-carbonate de potasse*.

Les fluxions à la face, du ressort de ce médicament, consistent plutôt en une bouffissure partielle; chez des sujets cacochymes ou scrofuleux, c'est quelquefois tout simplement une parotidite de même nature, ou une induration succédant à une fluxion inflammatoire. La parotidite qu'il guérit arrive d'emblée avec des frissons, de la fièvre et de violents symptômes d'inflammation. La *belladone* correspond à la parotidite non précédée, mais plutôt suivie de la fièvre, le *mercure*, en ce cas, lui succède; le *sumac* convient à la parotidite subaiguë ou, pour mieux dire, à celle qui n'a pas eu de prodromes généraux; on l'alterne fort utilement avec le *mercure*.

Le *sous-carbonate de potasse* est un des médicaments appropriés aux indurations suites de phlegmasies. Il se place, sous ce rapport, sur la même ligne que la *baryte*,

l'iode et la *silice*, mais il existe un état hydroémique plutôt que scrofuleux, ou un état veineux sans l'irritation locale qu'exige le *soufre*.

Le gonflement inflammatoire des gencives, avec ulcérations autour des dents, appelle le *sous-carbonate de potasse*, quand ces irritations récidivent, que la membrane muqueuse de la bouche est de temps en temps le siège de vésicules et d'excoriations douloureuses, et que la salive abonde quoiqu'il y ait sensation de sécheresse dans la bouche. Ces affections atteignent de préférence les sujets affaiblis. C'est aussi le cas des angines subaiguës, avec gonflement œdémateux de la base de la langue et abondance de mucosités.

Les hémorroïdes enflammées, douloureuses, sont bien traitées par ce médicament, lorsqu'il y a prurit habituel à l'anus, parfois excoriations, et douleurs lancinantes. Un gonflement chaud indolore des testicules avec sensation de meurtrissure au serotum, et, habituellement absence de désirs vénériens ou défaut d'érections, appartiennent à ce médicament. Chez les femmes, l'irritation veineuse des organes génito-urinaires est très prononcée; le sang menstruel est irritant et provoque des éruptions avec prurit et des excoriations sur les parties voisines; il y a sensation d'expulsion et d'excoriation interne, excès du flux cataménial ou règles moindres mais en avance. L'aménorrhée se rapporte aussi à ses effets quand il y a faiblesse générale et érétisme local, surtout quand la leucorrhée est considérable. Chez les sujets veineux ou affaiblis, le *sous-carbonate de potasse* est souvent supérieur à la *pulsatille* dans l'aménorrhée; il est préférable chez eux, à la *camomille* et à la *noix vomique* dans la menstruation excessive avec maux de rein violents, douleurs comme dans l'enfantement, et irritation du vagin. Enfin, c'est chez les personnes antérieurement ainsi incommodées que le *sous-carbonate de potasse* prévient ou conjure l'avortement.

Dans toutes ces circonstances il n'y a guère de fièvre que celle qui précède la parotidite dont nous avons parlé, ou qui survient en même temps. La fièvre vermineuse correspond aux effets de ce médicament, quand il y a grande sensibilité au froid, mouvements congestifs à la tête, rougeur et pâleur alternatives à la face, anxiété, chaleur, nausées, vomissements, sensibilité du ventre, selles aqueuses, état lymphatique ou appauvrissement considérable du sang.

Les effets du *sous-carbonate de potasse* ont certaines analogies avec la phthisie laryngée lorsqu'il y a aphonie facile et gonflement fréquent de la luette et des tissus de l'arrière-gorge. On note : l'enrouement et la voix rauque, la toux provoquée par un chatouillement, la toux sèche le soir et la nuit, la toux avec mucus aggloméré dans les crachats le matin. Il a, ce semble, une indication plus marquée dans la phthisie pulmonaire se manifestant par l'expuition à intervalles plus ou moins rapprochés de masses purulentes, de grumeaux semblables à des tubercules, avec des élancements vagues à travers la poitrine, toux sèche, très pénible, puis crachats purulents, grande faiblesse accompagnée d'émaciation.

Nul médicament n'est plus analogue à celui-ci que le *lycopode* en pareils cas, on peut les donner l'un après l'autre et à distance de plusieurs jours; on l'alterne utilement avec l'*aconit* ou la *bryone*, dans l'hémoptysie de l'affection tuberculeuse; et avec la *digitale*, quand il y a chaleur ardente et bouillonnement dans la poitrine. Le *sous-carbonate de potasse* est l'un des médicaments les plus dignes d'être employés dans cette cruelle maladie; des praticiens recommandables l'ont regardé comme essentiel dans les commencements de la tuberculisation du poumon. Il est, de plus, fort approprié à des souffrances asthmatiques et surtout à l'hydrothorax.

Dans les affections hydropiques en général le *sous-car-*

bonate de potasse doit fixer l'attention du praticien, mais principalement quand les fonctions de la peau semblent abolies, que cette surface est sèche, parfois d'une sensibilité douloureuse et toujours avec certaines callosités, épaissement de l'épiderme et durillons. C'est chez les sujets veineux ou serofuleux que l'hydroémie se montre plus accessible à l'action de ce médicament, et qu'on lui reconnaît le plus d'efficacité dans l'anarsarque, dans l'ascite, dans l'hydrothorax, dans les œdèmes des extrémités et jusque dans l'hydropéricarde; c'est surtout dans ce cas que le *sous-carbonate de potasse* offre le gonflement sérenx de la paupière supérieure comme symptôme caractéristique.

Les douleurs arthritiques ou rhumatiques accessibles à son action ne sont jamais sans quelque gonflement. Ce gonflement est quelquefois une simple bouffissure œdémateuse située au-dessous de l'articulation douloureuse; elles sont plus prononcées durant la seconde partie de la nuit que pendant le jour et dans le mouvement; elles sont accompagnées de sensibilité douloureuse de la partie et suivies de frissons et de faiblesse. La cachexie hydroémique en est inséparable; les sujets craignent beaucoup le froid, et sont soumis à des mouvements congestifs irréguliers ou ébullitions du sang.

Ces mouvements caractérisent la fièvre lente qui correspond à l'état chronique déterminé par ce médicament; la faiblesse musculaire est énorme, l'innervation générale est amoindrie, il y a des défaillances, et le sang ne stimule plus suffisamment l'organisme. C'est dans ces circonstances plus ou moins marquées que se produisent les accès d'épilepsies et les spasmes, les migraines, les névralgies, en rapport avec le *sous-carbonate de potasse*. Les convalescences interminables dans lesquelles il se montre efficace sont celles où se remarquent cette asthénie nerveuse et cet appauvrissement du sang; elles sont aussi dues à des pertes

humorales continues. On ne s'étonnera pas, d'après cela, que ce médicament puisse quelquefois convenir ; 1° à certaines affections paralytiques développées lentement et non moins appropriées peut être au *sel marin*, à la *baryte*, au *soufre* et à l'*arsenic* ; 2° à des amauroses commençantes ; 3° à la dysécée ; 4° à des engorgements glandulaires et à des ganglions scrofuleux torpides ; 5° à l'incontinence d'urine rebelle, et à certaine affection diabétique ou albuminurique.

L'utilité du *sous-carbonate de potasse* dans les maladies de la peau est incontestable, et l'on a droit de s'étonner que les auteurs modernes s'en soient si peu occupés, en présence des symptômes qu'il détermine chez l'homme sain : peau sèche comme impénétrable à la sueur ; sensations d'ulcération et de brûlure à la peau ; prurit brûlant, picotement ; taches jaunâtres ou rouges avec prurit ou brûlement et laissant suinter de la sérosité après s'être gratté ; éruption miliaire et vésiculaire, engelures bleuâtres, saignement des ulcères, taches furfuracées surtout au front, herpès derrière les oreilles, boutons, éphélides, verrues à la figure, peau des mains râpeuse et gercée, vésicules rongeantes aux doigts, gonflements rouges aux oreilles, au nez, aux doigts, aux orteils, comme des engelures, cors au pieds, sueurs à l'aisselle, sueurs fétides aux pieds.

Et la clinique l'a reconnu fort utile : 1° dans la coupe-rose boutonneuse avec sensation brûlante, à peu près comme pour les cas adaptés à l'*arsenic* ; 2° dans les engelures bleuâtres avec prurit violent, avant ou après *causticum* ; 3° dans certaines éruptions urticaires ou des taches accompagnant la fluxion cataméniale, avec prurit par tout le corps ; 4° dans l'acné, de préférence à l'*arsenic* et au *carbonate de chaux*, et non moins que la *noix vomique* ; 5° dans l'impétigo ; néanmoins le *phosphore* lui est supérieur, et plus encore le *carbonate de chaux*, dans cette

affection pustuleuse ; 6° dans l'eczéma, bien que le *mercure* l'emporte en efficacité dans cette forme vésiculeuse de l'herpès ; 7° dans le lichen, forme papuleuse où il vient en aide au *causticum* et à plusieurs autres médicaments.

DOSES. — Les triturations offrent encore ici des préparations plus convenables que des solutions salines à doses plus ou moins fortes ; on en donne quelques centigrammes de la première, plusieurs fois par jour, et un à deux grammes de la deuxième et troisième par petites fractions. Il ne manque pas de circonstances où des doses plus faibles sont encore plus convenables ; ainsi on a recours à quelques gouttes ou à quelques globules des sixième et douzième atténuations, lorsque l'affection à traiter est en rapport seulement avec les effets irritatifs et congestifs de ce médicament.

PULSATILLE (PULSATILLA NIGRICANS).

§ 1^{er}. — Histoire.

Il n'est pas douteux que les anciens connaissent cette jolie plante qui est une variété du genre anémone, de la famille des renonculacées, *Juss.*, de la Polyandrie Polygynie, *Linn.* De toutes les *anémones*, celle-ci est la seule connue dans ses effets physiologiques, et la seule dont nous parlons ; on la connaît sous le nom de *pulsatille*, *pulsatille noirâtre*, *anémone des prés*, *coquelourde*. Mais il est probable que les autres variétés d'anémone (*hepatica*, *nemorosa*, *patens*...) jouissent de propriétés analogues.

La *pulsatille*, universellement délaissée au commencement de ce siècle, est une des plus précieuses acquisitions de la matière médicale moderne. Storck nous a laissé de curieuses observations sur ses vertus. Il l'a employée contre des amauroses, des cataractes et des taies, contre des reliquats de maladies vénériennes, contre des ulcères opiniâtres

et des paralysies. Bonnet a guéri, par ce moyen, des dartres rebelles, et Ramm la coqueluche. La pulsatile est un remède populaire, en Sibérie, contre la surdité. L'âcreté de cette plante la faisait regarder comme un moyen violent qu'on réservait contre les affections les plus opiniâtres. Il est bien singulier que les médicaments très actifs aient été, comme celui-ci, ou rebutés, ou consacrés au traitement d'affections désespérées, sans qu'on ait pensé à atténuer leurs doses et à rechercher les effets spéciaux que promettaient leur grande activité.

C'est dans l'*apparatus medicaminum*, de Murray, que Hahnemann a puisé les premières notions de son emploi. Il l'a expérimentée et fait expérimenter avec le plus grand soin ; et grâce à ses observations et à celles que l'on a faites ensuite en grand nombre, et qui ont été sanctionnées par la clinique, la *pulsatile* est devenue un des médicaments les mieux connus, les plus importants et les plus utiles.

§ 2. — Effets physiologiques.

On accorde à la *pulsatile* une action fort étendue, et qui la met en rapport avec le système circulatoire et surtout avec le système veineux, avec le système nerveux ganglionnaire et de relation, avec les vaisseaux capillaires et avec le système lymphatique. On lui attribue des effets pyrétiques très décidés, une grande influence sur la sensibilité et sur les fonctions digestives. Tout cela est exact. Mais il importe de déterminer la filiation de ces effets, de coordonner ces rapports d'analogie et de les rapporter à une action élective plus générale et dominatrice.

La tâche ici est plus facile que pour nul autre médicament, tant à cause des effets physiologiques très nombreux recueillis avec soin dans des expérimentations multiples,

qu'à cause de la multitude des cas cliniques où la *pulsatille* a montré les propriétés les plus importantes dans des affections fort caractérisées.

En procédant par voie d'exclusion, nous voyons que l'élément inflammatoire n'est pas franchement accusé dans les symptômes fébriles et phlogistiques de la *pulsatille*. Le froid et les frissons les plus violents n'ont pas de fixité, sont souvent partiels, entremêlés de chaleur et de sueur également partielles. Il s'y mêle des nausées, des vomissements, de l'oppression et des maux de tête congestifs. La chaleur fébrile arrive par influx avec gonflement des veines et des capillaires; ce gonflement veineux est rouge foncé, il est parfois général et comporte l'anxiété, le délire, le désespoir, la sensation de brûlement, toutefois sans soif ou seulement dans l'acuité de la chaleur; il y a retour facile des frissons qui, du reste, ont lieu pour peu qu'on se découvre. Le pouls est souvent accéléré et petit, ou plein et lent, parfois plein et embarrassé, quoique fréquent. L'orgasme est veineux et non artériel, la sueur est facile ou se déclare promptement, ou bien il y a des vomissements même bilieux, diarrhée, crachats abondants. La fièvre est plus forte le soir, les sueurs sont nocturnes ou plus fortes le matin, avec rémission des symptômes fébriles.

Dans les phlegmasies locales on rencontre un caractère veineux, le gonflement des veines, des gonflements rouges bleuâtres avec torpeur ou engourdissement et sensation de froid, ou quelques frissons qui se répètent souvent, pulsations avec chaleur brûlante passagère, bouillonnements de sang, hémorrhagies d'un sang noirâtre, besoin de repos et de rester coucher. Les phlegmasies de la *pulsatille*, soit de la peau, soit des muqueuses, soit des organes parenchymateux, se font par une congestion qui n'élève pas tout d'abord le degré de chaleur de la partie, mais qui relâche les tissus compromis, lesquels se gorgent abon-

damment de sang en réagissant facilement, d'où il suit que la fluxion se dissipe par résolution, par métaptose et surtout par des flux bilieux, gastriques, muqueux, suivant le siège de la fluxion ; que si elle parvient à l'inflammation celle-ci arrive rarement à la suppuration et jamais à l'abcès complet et à l'induration.

Les affections névralgiques n'accusent pas davantage l'inflammation ; elles sont sous la dépendance d'une congestion sur l'utérus ou les hémorroïdes, sur le cerveau, sur l'estomac ; la sensation de froid les accompagne souvent, ainsi que la faiblesse ou la torpeur de la partie. Les douleurs se mêlent à des frissons et à de l'oppression ; les frissons sont d'autant plus sensibles que la douleur est plus vive. Les douleurs sont lancinantes ou tirailantes, celles-ci avec des coups violents comme d'une tension extrême et rapide du nerf, celles-là avec une sensation de brûlement. Souvent elles se montrent çà et là par lancination, ou avec une sensation d'écorchure qui se déclare surtout quand on touche la partie douloureuse.

D'autre part, l'état chronique développé par la *pulsatille*, ne consiste pas plus en altération des tissus qu'en lésions profondes de l'innervation. De même que l'inflammation ne parvient pas à la destruction des tissus et au travail pyogénique, ainsi les effets de la *pulsatille* sur la sphère nutritive n'arrivent pas davantage à la décomposition des humeurs, mais seulement à un appauvrissement du sang qui approche de l'anémie, mais n'a rien de commun avec les cachexies séreuse, scrofuleuse.., moins encore avec l'état putride des fièvres nerveuses graves. Aussi la plasticité est-elle moins altérée qu'on aurait pu le supposer d'après les observations des anciens. Mais il n'en est pas moins vrai que les symptômes suivants sont fort à considérer : gonflements asthéniques, hypersécrétions des muqueuses, taches rouges à la peau, furoncles et orgelets, enflures rouges, bleuâtres et variqueuses, enge-

lures, ulcères de nature variqueuse caractérisés par une inflammation rouge luisante de leurs bords et par le saignement de leur surface, épaissement de quelques parties de l'œil, opacité d'une de ses humeurs ou du cristallin, épaissement des membranes muqueuses, gonflements des ganglions et de quelques corps glandulaires, tels que la prostate. En tous ces effets, le caractère veineux se montre clairement ; il est d'ailleurs démontré par les données cliniques.

Enfin, le rythme des symptômes, et la nature des circonstances qui ont sur eux une influence réelle, prouvent que l'action de la *pulsatille* sur le système artériel et sur le système nerveux de relation et le cerveau est indirecte, qu'elle procède directement des nerfs ganglionnaires et de leurs rapports avec les vaisseaux capillaires, et qu'elle tend à l'asthénie, même dans ses effets hypersthéniques.

C'est d'abord : le caractère de variabilité et de mobilité des symptômes, le frisson ou la chaleur, la rougeur ou la douleur sont d'un côté et non de l'autre, sont partiels, changent rapidement de place ; les fluxions rhumatismales les plus inflammatoires se déplacent avec une incroyable facilité ; l'éréthisme, la sécheresse des surfaces, la soif n'accompagnent pas longtemps ou constamment la fièvre ou les phlegmasies qui présentent souvent, avec l'orgasme de la périphérie ou de quelques organes, la détente en diverses parties, certains flux, une sueur, la diarrhée, des vomissements, des crachats. Le pouls peut être plein, mais il n'est pas dur ; il est plutôt facile à déprimer que tendu, qu'il soit accéléré, lent ou petit. Ce caractère du pouls distingue éminemment la *pulsatille* de l'*aconit*, de la *belladone* et d'autres médicaments pyrétiques dont l'action élective porte plus spécialement sur les systèmes sanguin et cérébro-spinal.

C'est ensuite : le frisson ou la sensibilité au froid, la faiblesse, la torpeur, se mêlant aux phénomènes fébriles ou

phlegmasiques; les douleurs semblent faire naître une sensation de froid ou le frisson et un certain tremblement de membres dans la station; la sensation de brûlement accompagne les congestions et les douleurs, mais elle est sans persistance et souvent interrompue par une sensation de froid, en aucun cas cette sensation de brûlement, qu'elle accompagne les névralgies, ou qu'elle existe dans les fluxions phlegmasiques, n'a la fixité et la profondeur du brûlement caractéristique du *charbon végétal*, ni de celui de l'*arsenic* dont elle a encore moins les inquiétudes et les symptômes nerveux graves; la variabilité des symptômes de la *pulsatille* affecte même les selles qui varient de couleur et de consistance.

C'est encore : l'aggravation le soir ou la nuit étant au lit, et par l'application de la chaleur, l'amélioration par le mouvement, mais d'une manière moins prononcée que pour le *sumac*; le besoin d'être couché ou assis; l'excès de sensibilité des yeux à la lumière, plus souvent l'obscurcissement de la vue, l'alternance de ces deux effets; l'alternance du goût amer, du goût acide et des rapports ayant le plus souvent le goût des aliments; la sensation de sécheresse qui ouvre la série des symptômes des affections catarrhales et qui est due à l'état phlegmasique des glandes et des cryptes muqueux dont la sécrétion est empêchée par la tuméfaction; la soif vive avec langue humide, la répugnance pour les aliments ou une faim promptement rassasiée; la rougeur des parties douloureuses ou affectées dont la chaleur n'est point augmentée; les bouillonnements de sang, la chaleur sèche, la grande agitation, le cauchemar, quatre symptômes qui ont lieu durant la nuit; l'oppression, l'engouement des voies aériennes, la pesanteur des membres, les battements tumultueux ou irréguliers du cœur qui gênent la circulation, font refluer le sang veineux et provoquent des battements des artères sensibles par le contact de la main à l'estomac, à la tête et dans tout le corps. Il

faut attribuer à ces circonstances l'influence de la *pulsatille* sur l'hématose; elle est incomplète sous le double rapport de l'oxygénation du sang et de son élaboration dans les vaisseaux par suite de l'engouement et de l'asthénie de la circulation capillaire.

C'est en dernier lieu l'état moral parfaitement analogue à ces dispositions organiques : le caractère est inconstant, tendre, doux et tranquille, les sujets pleurent au lieu de s'irriter, se résignent au lieu de résister, ils ont plutôt la légèreté, l'inconstance et la timidité de la jeunesse que l'opiniâtreté et la persistance de l'âge mûr, plutôt l'hypochondrie et la mauvaise humeur du vieillard que la gaieté et l'insouciance du jeune homme, plutôt la délicatesse des jeunes personnes, le tempérament lymphatique nerveux que la force de l'adulte et le tempérament sanguin et bilieux; il y a en outre ennui, indécision et désespoir plutôt que confiance en soi-même et fermeté. De sorte que les tempéraments lymphatique et nerveux, les caractères doux et indécis, les femmes et les jeunes gens sont dans de meilleures conditions, pour recevoir la bienfaisante influence de ce médicament, que les hommes forts, les personnes colères et impérieuses, les tempéraments sanguins et bilieux. Et cependant les vieillards placides qui ont beaucoup de salive, qui crachent et rendent beaucoup de glaires, se trouvent dans des conditions presque aussi favorables à l'action de la *pulsatille*, que les jeunes gens et les tempéraments lymphatiques, sinon à cause de ces hypersécrétions, du moins à cause de l'asthénie générale qui porte plus particulièrement sur les nerfs ganglionnaires dont les organes sécréteurs dépendent, et surtout à cause de la prédominance du sang veineux.

Nous pouvons maintenant conclure : 1° que l'action élective de la *pulsatille* affecte le système ganglionnaire et, par lui, les systèmes veineux et capillaire de tout l'organisme; 2° que cette action tend à l'asthénie dans sa période

sanguine et nerveuse et qu'elle est purement asthénique dans sa période chronique.

De là, découlent les excellents effets de ce médicament, dans les affections pyrétiques, névralgiques, veineuses, muqueuses, phlegmorragiques des jeunes gens, des femmes, des personnes blondes d'un caractère doux et léger, d'un tempérament lymphatique ou lymphatique nerveux. Mais on a trop exclusivement recommandé son emploi dans tous ces cas et dans les affections utérines dysménorrhéiques et chlorotiques des jeunes filles : ce médicament n'est pas moins efficace dans les affections des membranes muqueuses de quelque partie que ce soit, et, dans les fièvres de sujets de tempérament différent dont ces parties sont affaiblies par des congestions habituelles, ou par des excitations qui appellent l'orgasme et disposent à l'asthénie locale en même temps qu'elles diminuent la puissance de résistance générale et l'activité de l'innervation ganglionnaire sur les tissus et les viscères ; tels sont les buveurs et en outre : 1° les personnes habitant des lieux froids, humides, qui les exposent à de fréquentes affections catarrhales ; 2° les enfants habituellement trop couverts, soit qu'ils en contractent facilement des rhumes par l'exagération de la susceptibilité de la peau affaiblie, soit que l'excès de chaleur les soumette à des congestions fréquentes ; 3° les jeunes gens des deux sexes que leur timidité ou la violence qu'ils se font exposer à des mouvements congestifs sur la tête, le cœur, l'estomac ; 4° les vieillards habitués aux rhumes, aux catarrhes ; 5° les gourmands affaiblis par les excès et dont les organes digestifs sont le siège de fréquentes fluxions veineuses ; 6° les hémorrhéïdaires. Il est remarquable que tous ces sujets pleurent facilement.

Ainsi déterminée, l'action de la *pulsatille* a des rapports : 1° avec la *camomille*, par la somnolence congestive et gastrique, et par l'insomnie avec inquiétude et affluence d'idées le soir, par les fluxions nerveuses et veineuses qui

n aboutissent pas à suppuration, par l'asthénie nerveuse et en particulier par la débilité musculaire, et la langueur des organes des sens; 2° avec le *café*, par l'agitation anxieuse, la propension à verser des larmes, la vivacité et l'inconstance des douleurs; 3° avec l'*ignatia*, par la versatilité des frissons et de la chaleur; 4° avec la *noix vomique*, par la dyspepsie; 5° avec le même médicament, le *carbonate de potasse*, l'*ellébore blanc*, le *carbonate de chaux*, par le molimen menstruel; 6° avec le *charbon végétal*, l'*aloès* et le *piment annuel*, par les coliques hémorroïdales; 7° avec l'*arsenic* et la *noix vomique*, par l'état veineux et l'asthénie nerveuse analogues aux mêmes dispositions organiques des ivrognes; 8° avec le *carbonate de potasse* et la *sèche* par l'élément fluxion dont le point de départ est dans l'utérus; 9° avec le *sumac* et le *mercure*, par les souffrances calmées hors du lit; 10° avec l'*or*, le *sel nitre* et d'autres, par son action indirecte sur le cerveau dans la somnolence et les congestions locales avec gêne pléthorique de l'organe affecté; 11° avec le *sumac* et la *coque du levant* par l'apparition des symptômes d'un seul côté du corps.

En général, les médicaments que nous venons de citer, pour leur analogie avec la *pulsatille* en certaines circonstances sont ses antidotes dans les mêmes circonstances, ce qui, du reste, a lieu pour tous les médicaments à l'égard de ceux qui leur sont adaptés par quelques symptômes locaux, et par une action élective générale. Il eût été fastidieux et superflu de consacrer pour chaque médicament un article à ses antidotes. Nous remarquerons encore, en ce qui concerne ceux de la *pulsatille*, que plusieurs d'entre eux ont, sous d'autres rapports, des effets opposés aux siens, tels sont la *camomille* et la *noix vomique*, sinon toujours, quant au fond, du moins dans la forme, soit de l'asthénie, pour la *camomille*, soit de l'affaiblissement de la contractilité, pour la *noix vomique*; effets

qui, pour ces deux médicaments, ne sont pas séparés d'un éréthisme qui manque à la *pulsatille*, bien que, dans le début de son action comme dans sa période d'évolution complète, elle affecte une certaine irritabilité nerveuse qui est plutôt un excès de sensibilité.

Avant d'aller plus loin, nous recommanderons plus que jamais au lecteur d'avoir présentes à l'esprit les considérations précédentes, s'il veut suivre avec fruit ce que nous allons dire des indications thérapeutiques de la *pulsatille*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Fièvres éruptives, bilieuses, muqueuses.* La *pulsatille* par ses longs frissons, par leur alternance avec la chaleur, par l'irrégularité de ces deux phénomènes, convient dans les prodromes de quelques affections fébriles, s'il s'y joint de la pesanteur, de l'apathie, des symptômes gastriques avec nausées ou vomissements, des névralgies même intenses; surtout si les frissons, les chaleurs, les rougeurs, les douleurs affectent de préférence une moitié du corps, le plus souvent la droite, comme pour la *bryone* et le *causticum*.

Éminemment propre au début d'une fièvre puerpérale dont les prodromes consistent en la prédominance des frissons et de la sensation du froid avec chaleurs et rougeurs partielles, en la faiblesse du sujet ou du degré de résistance vitale, et en l'appauvrissement du sang avec irrégularité, mais non suppression des sécrétions, la *pulsatille* ne saurait convenir dans la même fièvre confirmée, à moins de phlébite; auquel cas son emploi serait fort opportun et s'associerait très bien au *mercure*.

Ses symptômes l'appellent aussi au début de certaines encéphalites, chez des sujets anémiques; son action se rap-

proche ici du *zinc*, qui lui succède avantageusement dans la période d'invasion.

Les fièvres éruptives à leur période d'invasion offrent parfois l'indication de la *pulsatille* qui en est souvent le médicament préventif. L'*aconit* s'adapte mieux, comme préservatif et curatif, à la rougeole dont l'éruption est plus pointillée. La rougeole est plus particulièrement du domaine de la *pulsatille* par les symptômes suivants : frissons et chaleurs, lassitudes, douleur de tête pulsative, anxiété, nausées, vomissements de bile ou de mucosités, coryza violent, écoulement de sérosité par le nez, yeux rouges, larmoyants, photophobie ; de plus : picotements à la peau, petites taches rouges comme des morçures de puces, enrouement, douleur et râclément à la gorge, difficulté d'avaler, toux sèche, fatigante, épistaxis. — Administrée dès le début, la *pulsatille* met souvent fin à la rougeole au milieu d'une sueur abondante, du calme et du sommeil qui surviennent.

La disposition périodique de plusieurs symptômes névralgiques et fébriles de la *pulsatille*, non moins que ses états gastriques et son asthénie fonctionnelle, la rendent propre au traitement de fièvres intermittentes qui surviennent le soir ou dans l'après-midi. Il y a toujours, dans l'apyrexie grande sensibilité au froid, défaut d'appétit, flux muqueux, tristesse, horreur du mouvement, et dans l'accès : réapparition des frissons au moindre contact de l'air extérieur, abondance de salive ou de mucus nasal ou de quelque autre sécrétion, symptômes qui apparaissent aussi dans la chaleur qui se prononce avec orgasme général, rougeur, gonflement. Il n'y a guère de soif que durant la sueur qui remplace toutes les autres sécrétions, même la diarrhée, tant que l'accès n'est pas terminé ; c'est l'absence de sécrétions salivaire et gastrique qui dessèche un moment les surfaces internes et donne lieu à la soif qui peut être vive. On aide souvent à l'action de l'*arsenic*, dans les

fièvres intermittentes avec obstructions abdominales, par quelques doses de *pulsatille*.

On a dit avec quelque raison que ce médicament était peu adapté à la période aiguë des affections fébriles ; mais on l'a trop généralement banni de leur traitement. Il est certain que ses symptômes, et la clinique le confirme, l'indiquent au summum d'acuité de plusieurs fièvres, alors que nul symptôme nerveux grave ne s'est encore montré. Cela a lieu quand les phénomènes veineux, gastriques et lymphatiques ou muqueux prédominent dès le commencement, quand l'acuité de la fièvre amène l'accablement, des congestions torpides, l'injection des capillaires sans éréthisme durable. Aussi, la *pulsatille* est-elle admirablement efficace dans les fièvres gastriques bilieuses et saburrales, et dans les fièvres muqueuses, avant la naissance des symptômes ataxiques, quand même il y aurait coma, alors que la réaction est dans toute son activité, ou qu'elle paraît engourdie par la pléthore cérébrale. On observe ces cas principalement chez des sujets jeunes, adonnés à la boisson, habitués aux congestions veineuses par leur genre de vie ; il y a absence de soif et il se produit toujours des frissons au milieu de l'ardeur fébrile et de divers symptômes de détente, tels que : urines abondantes et troubles, moiteur à la peau, salivation, crachats, vomissements amers ; mais il y a des maux de tête obtus et vertigineux, de la rougeur à la peau et surtout au visage qui est comme gonflé. La *pulsatille* est plus apte que tout autre médicament à guérir ces sortes de fièvres.

B. *Affections catarrhales et phlegmorrhagiques*. — Dans les diverses fièvres catarrhales la *pulsatille* est d'une incontestable utilité, tantôt au début, tantôt dans l'acuité de la fièvre, souvent dans la période de détente. Les symptômes culminants sont : le malaise, la sensation de froid, les frissons répétés, même par le simple changement de position, des chaleurs incommodes par

bouffées, le gonflement avec rougeur de la peau ou de la figure, le larmolement, les crachats, une salive abondante, ou une sécheresse de la gorge sans soif, le grattement dans la trachée-artère, la toux sèche, les vomissements, l'aggravation, étant couché sur le dos ou étant sur son séant après avoir été couché. La *rue*, le *mercure* et l'*euphrase* ont avec elle une grande analogie d'action, quand les membranes des yeux, du nez, de la gorge, des bronches, sont le siège principal de l'affection. Elle a plus de rapports avec la *digitale*, la *douce-amère*, le *mercure*, la *camomille*, quand c'est la muqueuse digestive qui est la plus affectée.

Dans toutes ces fièvres, la période phlegmasique correspond moins à la *pulsatille* que les périodes d'invasion et de détente; toutefois elle s'adapte très souvent à leur plus grande acuité chez les sujets dont l'âge, le sexe et la constitution sont plus favorables à son action, et c'est toujours par un fond d'asthénie, qui se décèle par le froid, les frissons, la variabilité des symptômes, les stases sanguines, la rougeur violacée des muqueuses atteintes, la chaleur plus vive et plus sèche le soir et la nuit.

C. *Phlegmasies et affections irritatives locales.* — Toutes les phlegmasies veineuses et lymphatiques sont en rapport avec la *pulsatille* dans les limites des caractères de son action; l'otite surtout, dans laquelle ce médicament est d'autant mieux indiqué que le sujet est plus jeune ou plus délicat; la phlogose occupe de préférence les parties intermédiaires, l'oreille interne; la douleur, même suraiguë, est caractérisée par des pulsations et entrecoupée de sensations de froid. L'otorrhée qui suit l'inflammation de l'oreille est aussi efficacement traitée par la *pulsatille* quand l'écoulement est muco-purulent et bien lié. De tels flux siégeant sur toute autre muqueuse, celle de l'œil, du vagin..., sont également bien guéris par ce médicament. Il en est de même de la surdité due à l'engouement

de la muqueuse auriculaire et à son hypersécrétion...

On l'a donné avantageusement eontre les ophthalmies scrofuleuse, menstruelle et catarrhale, affections dans lesquelles le *mercure* et le *soufre* sont ses meilleurs auxiliaires. En pareils eas, on observe le collement des paupières au réveil, rougeur de la eonjonctive ou forte injection des eapillaires. La *pulsatille*, comme l'*euphraise* et la *sèche*, est eneore efficace dans certains désordres internes de l'œil avec déformation de la pupille, amaurose eommençante et qui se développe lentement.

C'est eneore la *pulsatille* que l'on oppose à l'angine menstruelle et à celle qui est lente à se former, ou reste à l'état subaigu après l'emploi du *mercure*; on remarque la sécheresse de la gorge sans soif, une sensation de tension et de gonflement dans cette partie, une teinte foneée, l'endolorissement des ganglions du eou, des frissons avec ou sans fièvre. La *pulsatille* correspond à l'état de laxité, de boursoufflement et d'hypersécrétion de toutes les muqueuses à la suite de leur inflammation catarrhale; on en eomplète l'action par celle du *soufre*, du *quinquina*... Elle guérit très promptement le eoryza qui se produit avec ses symptômes essentiels : la céphalalgie frontale vers la racine du nez, l'inappétence des aliments, l'absence de soif, les frissons le soir, la perte du goût et eelle de l'odorat; il y a écoulement abondant de mucosités épaisses, jaunes, verdâtres ou de mauvaise odeur. L'extension de l'affection au larynx avec enrouement et même aphonie, sensation de plaie et de picotement, toux grasse, douleurs dans la poitrine, exige aussi la *pulsatille*.

On peut dire, du reste, que la *pulsatille* eorrespond également à tous les flux muqueux ou séreux de l'économie, pourvu qu'ils soient dus à l'inflammation ou à la fluxion préalables; mais elle ne eorrespond point aux flux eolliquatifs. Elle est aussi très apte à rappeler un flux supprimé à la suite de l'établissement d'un autre; par exemple, la

sueur supprimée par des sécrétions bronchiques, mais non par un refroidissement, comme pour l'*aconit* et la *douce-amère*, ni par une émotion morale ou par la douleur, comme pour la *camomille* et l'*ignatia*, ni par faiblesse radicale ou par congestion du cerveau, comme pour le *quinquina* et le *mercure*... L'inflammation du sein réclame ordinairement la *pulsatille* durant l'allaitement ou peu après les couches; elle est souvent indiquée dans l'aménorrhée ou la dysménorrhée des jeunes filles ou des femmes délicates et frileuses. Enfin la leucorrhée qu'elle guérit est celle qu'on a amenée des congestions fréquentes, des règles difficiles, un état veineux avec pesanteur, chaleur et frissons.

D. Affections des organes respiratoires.

1° *Bronchite* — La *pulsatille* trouve son indication dans la bronchite, à sa période de subirritation avec sécrétions faciles de mucosités. La toux n'est sèche que dans les premières heures, elle devient promptement grasse avec facilité à expectorer; les crachats sont abondants, jaunes ou amers, salés ou fades; il y a souvent des nausées et des haut-le-corps; la toux est excitée par un chatouillement dans le larynx, une démangeaison, un grattement, une sensation de sécheresse, elle est plus forte le soir en se couchant et la nuit; elle s'accompagne de douleurs dans le ventre et dans le dos, et laisse souvent après elle des points douloureux dans ces parties et dans les épaules, ou une sensation de meurtrissure dans la poitrine. Il est important en ces cas, plus qu'en d'autres, de s'attacher aussi aux symptômes généraux de la *pulsatille*, car administrée contre une bronchite éréthique et franchement inflammatoire à la période de détente, elle pourrait aggraver la maladie et la prolonger, en changeant la toux grasse et facile en toux sèche et fatigante.

2° *Pneumonie*. — Elle vient après la *bryone* dans une pneumonie catarrhale et bénigne, chez les sujets délicats,

sensibles, faibles, quand la résolution s'opère, que les crachats sont devenus plus faciles, plus abondants, et qu'ils contiennent plus de sang ; le thorax est endolori et il existe des douleurs erratiques par tout le corps.

3^o *Hémoptysie*. — Cette affection réclame l'emploi de la *pulsatille*, lorsque le sang craché est en grumeaux ou en caillots noirs. C'est surtout dans l'hémoptysie menstruelle et dans celle des hémorrhoidaires que ce médicament est efficace. Il ne sera pas sans quelque intérêt de désigner ici quelques médicaments souvent indiqués dans le crachement de sang : l'*aeonit*, l'*arnica*, l'*ipéca*, la *bryone*, la *belladone*, quand le sang expué est artériel ou rouge et non caillé et qu'il y a éréthisme et congestion active ; la *drosère*, la *digitale*, le *mézéréum*, l'*azotate de potasse*, quand les extrémités sont froides et que le sang expué est rouge et le sujet pâle ; le *sumac*, quand les crachats sanguinolents se répètent depuis longtemps et en petite quantité ; l'*acide sulfurique*, quand l'hémoptysie est chronique ; le *ledum des marais*, quand le sang ne sort que par la violence de la toux ; le *charbon végétal*, quand son expuition est précédée et suivie d'une sensation de chaleur brûlante...

4^o *Coqueluche*. — Bien que la *pulsatille* soit peu indiquée dans la coqueluche, il est cependant bon de penser à son efficacité contre certaines toux spasmodiques avec sensation de constriction au larynx et aux bronches ; elle doit figurer à côté de l'*ellébore blanc* dans le traitement des toux spasmodiques avec frissons, pâleur habituelle de la face, perte de l'appétit, absence de soif... La *pulsatille* est plus souvent utile dans la toux grasse et quand l'expectoration est facile ; ce dernier caractère la distingue du *tartre stibié*, du *sénéga* et de la *seille* ; mais elle diffère de l'*ipéca*, de l'*iode*, de la *douee-amère*, de la *belladone*, par un état moins congestif et parce qu'elle correspond aux reliquats de la phlegmasie

et à ses suites, tandis que ces médicaments s'adaptent mieux à l'état phlegmasique initial, aigu ou subaigu; enfin elle diffère de la *noix vomique*, de la *bryone*, de la *camomille* par moins d'éréthisme dans la toux, et du reste par les caractères généraux de son action.

L'asthme dont l'accès se produit le soir ou en se couchant, l'asthme sénile et celui qui est causé par l'œdème du poumon, avec respiration vésiculaire, se trouvent bien de l'usage de la *pulsatille*, s'il y a des phénomènes congestifs asthéniques, abondance de crachats, malaise général, grande sensibilité au froid. L'*étain* mérite aussi d'être administré dans les souffrances asthmatoïdes de ce genre.

E. Affections des organes digestifs.

1° *Embarras gastrique*. — On trouve fréquemment à employer la *pulsatille* dans certains troubles gastriques débutant par des malaises, des frissons et la répugnance pour la nourriture. Elle peut, en ces cas, prévenir un embarras gastrique et une gastropathie de longue durée. Ce médicament est comme spécifique dans les gastroses et les affections, fébriles ou non, du système digestif, lorsqu'elles sont déterminées par l'usage d'aliments trop gras et qu'il n'a pas suffi d'en débarrasser l'estomac par un émétique, ou qu'il est trop tard pour recourir à cet évacuant; si la réaction est lente, s'il y a froid, frissons, salivation ou glaires, vomissements ou diarrhée.

Du reste, le caractère lymphatique veineux se prononçant dès le principe ou dans le cours de l'évolution d'une maladie aiguë n'appelle jamais aussi clairement la *pulsatille* que quand cette maladie affecte les organes digestifs. Telle est la marche de ces affections : l'inflammation n'est pas primitive, elle succède à quelque surcharge des premières voies par l'espèce de causes que nous venons de désigner; il y a d'abord une fluxion qui provoque une sorte d'engouement de l'estomac, lequel fonctionne mal, et ne réagit pas sur les fluides bilieux et sur ceux qui lui arri-

vent de toutes parts. La fluxion se produit dès lors par des symptômes qui pourraient rappeler l'action de plusieurs autres médicaments, si l'indication de la *pulsatille* n'était pas affirmée par les caractères généraux de son action. Ces symptômes sont : répugnance pour les aliments, surtout pour la viande, absence de soif, langue sale, jaunâtre, grisâtre, aigreur ou amertume de la bouche, rapports amers ou avec la saveur des aliments; afflux d'eau à la bouche, nausées avec froid général, régurgitation ou vomissement d'aliments ou de matières verdâtres, muqueuses, amères ou acides, sensibilité de l'épigastre à la pression.

2° *Irritations gastro-intestinales. — Gastralgies. — Entéralgies.* — La *pulsatille* occupe un rang secondaire mais excellent dans les irritations du tube digestif avec constipation, provenant d'un excès de boissons et de l'abus des plaisirs des sens. Mais elle est un moyen assuré de guérir les gastralgies causées par des stases et des excitations veineuses de ce genre ou menstruelles; les douleurs sont lancinantes, aggravées par la marche et par de faux pas, il y a des nausées continuelles ou des vomissements qui sont souvent remplacés par la diarrhée; la soif n'existe que pendant la plus grande violence des douleurs; on observe de la tension et des battements à l'épigastre avec angoisse, ou bien une sensation de rongement que l'on soulage en mangeant. Elle n'est pas moins efficace dans les douleurs du ventre qui reconnaissent les mêmes causes, avec borborrygmes, tension et sensibilité du ventre, pincements et douleurs crampoïdes. Il est bon d'observer que dans ces entéralgies et ces gastralgies, il y a plutôt constipation que diarrhée, comme pour l'*alumine*, tandis que les cas de ce genre adaptés à la *noix vomique* présentent plutôt la diarrhée que la constipation.

3° *Diarrhée, vomissements.* — La *pulsatille* est un des médicaments les plus efficaces contre la diarrhée avec selles pultacées, muqueuses, liquides, fétides même, qui

causent une sensation de brûlement ou d'écorchure à l'anus, surtout quand on observe des nausées, des renvois, des coliques et que les selles sont plus fréquentes la nuit. Ce médicament a moins d'efficacité dans les vomissements incoërcibles de la grossesse que l'*arsenic*, et surtout que l'*ipéca* et la *noix vomique*, mais il est plus souvent utile que l'*opium* et le *platine*, et se range à côté de l'*ellébore blanc*.

4° *Affections du foie.* — Elles tombent souvent dans le domaine de la *pulsatille* par les rapports de ce médicament avec le système veineux ; il y a accès d'angoisse, envie de vomir, salive abondante, selles bilieuses, des symptômes d'hépatite, et principalement : douleur tensive et lancinante à la région du foie ; gonflement, plénitude à cette région et à l'estomac ; douleur pongitive vers l'omoplate droit ; exacerbation des douleurs le soir ; vomissements de bile la nuit ; le décubitus est la position la plus supportable ; insomnie par l'agitation causée par la chaleur interne ; frissons au moment des douleurs ; rougeur et gonflement des veines apparentes ; existence d'un molimen hémorrhoidal ou menstruel, ou trouble veineux causé par la cessation de ces flux. Elle correspond mieux à l'hépatite subaiguë et chronique, ayant un caractère général de détente. En outre, l'ictère se traite fort bien à l'aide de la *pulsatille* seule ou alternée avec la *digitale* ; on observe la coloration jaune de la peau, la bouche pâteuse, la langue sale, l'inappétence, le dégoût pour les aliments, le malaise et de la plénitude à l'estomac, les selles décolorées, l'urine trouble, la faiblesse, la morosité, le découragement.

F. *Affections des organes génito-urinaires.*

1° *Fluxion de l'utérus. Dysménorrhée.* L'état veineux étant la base de l'indication de la *pulsatille* dans toutes les affections locales, c'est surtout la fluxion veineuse qui l'indique dans les affections de l'utérus autres que des lésions organiques spéciales. L'utérus est même le siège

principal de la fluxion de la *pulsatille* ; elle est la source de ses indications les plus fréquentes dans une foule de dysménorrhées et d'aménorrhées, où la fluxion a de la peine à se résoudre en flux cataménial d'un sang noirâtre.

En outre, la fluxion adaptée à la *pulsatille* étant rapide, mobile, erratique et souvent sous les apparences du rhumatisme vague, elle ne perd pas ce caractère lorsqu'elle a lieu sur l'utérus, où elle ne se fixe pas toujours et d'où elle s'éloigne pour se dissiper ou pour se porter sur d'autres organes ; ce qui fait que, dans les désordres de la menstruation, on constate souvent des érysipèles de récidence, des ophthalmies, des affections de l'estomac et des intestins avec vomissements, des symptômes de gastrite, la diarrhée.

Cela posé, on comprend aisément l'abus que quelques praticiens ont fait de la *pulsatille* dans les suppressions et les retards des règles, lorsque ces accidents ne coïncidaient pas avec la faiblesse organique, même la nervosité unie au lymphatisme, états analogues aux modifications que tend à produire ce médicament, éléments nécessaires de son intervention efficace en thérapeutique. En effet, les congestions permanentes ou phlegmasiques et sthéniques, qui s'opèrent sur l'utérus et retardent, suppriment ou exagèrent le flux menstruel, ne sont point du ressort de la *pulsatille*, mais appartiennent plutôt à l'*aconit*, à la *belle-donne*, à la *noix vomique*, au *soufre*, au *carbonate de chaux*..., et ont lieu chez des personnes d'un autre tempérament, plus sanguines, plus irritables et même bilieuses.

Ce n'est pas que certaines fluxions et, par conséquent aussi, celles sur l'utérus, plus stables, plus actives et existant chez ces personnes, ne soient quelquefois du ressort de la *pulsatille*, mais dans ces cas même l'on discerne un fond d'asthénie et de lenteur dans la marche de ces fluxions. Elles dépendent de dispositions veineuses dues à un engouement habituel des parties, à une diminution de leur contractilité par la répétition des congestions, à l'atteinte

portée à l'innervation de l'utérus par l'abus de plaisirs ou un état névralgique ou rhumatique. D'où vient que les personnes et les femmes hystériques, celles qui ont subi plusieurs fausses couches, les femmes à l'époque critique, trouvent souvent, comme les autres, dans la *pulsatille* un médicament héroïque contre les perturbations menstruelles, surtout avec retard ou suppression du flux. D'après ce qui précède on voit que la *magnésie*, le *sous-carbonate de potasse*, le *fer*, la *sèche*, le *charbon végétal*, la *camomille* ont des indications toutes différentes de celles de la *pulsatille* comme les médicaments cités plus haut, mais dans des conditions symptomatologiques et diathésiques opposées, quoique la *pulsatille*, dans sa sphère d'action, corresponde quelquefois aussi à des métrorrhagies ou à des règles hâtives ou trop souvent répétées.

Ce médicament est d'une efficacité merveilleuse chez les femmes délicates, lymphatiques ou nerveuses et mélancoliques avec sommeil tardif, ayant habituellement froid aux extrémités, avec alternatives de chaleurs subites; sujettes à la diarrhée, aux coryzas, aux leucorrhées, aux palpitations, à des céphalalgies, à des maux de dents qui changent facilement de côté, et cela quand les règles n'ont point encore paru, ou qu'elles surviennent quelques jours plus tard, ou se suppriment. En pareils cas, la *pulsatille* régularise ou rappelle les règles, et met fin à tous les maux accessoires ou sympathiques.

Elle fait aussi cesser les coliques menstruelles chez ces personnes sujettes, dans les premières heures de l'apparition des règles, à une pesanteur dans le bas-ventre, à une sensation de pression dans le bassin et vers les reins, à des tiraillements dans les cuisses, à l'engourdissement des parties inférieures étant assises, à une pression douloureuse au sacrum comme pour aller à la selle. Il y a ordinairement aussi douleurs dans le dos, trouble de la vue, nausées, frissonnements, bâillements, retard ou insuffisance du flux

menstruel. L'*ellébore blanc* et le *sous-carbonate de potasse* donnés intercurrentement avec la *pulsatille*, dans le courant du mois, sont quelquefois d'une efficacité complète.

2° *Métrorrhagie. Accouchement. Fièvre de lait. Agalactie.* — Outre les services qu'il rend dans l'aménorrhée et dans les autres désordres de la menstruation, ce médicament est encore adapté aux métrorrhagies et à l'écoulement trop abondant d'un sang noir et en caillots, dans les circonstances de jeunesse, de tempérament, d'âge critique et de symptômes correspondant à son action. Il est très souvent nécessaire dans les accidents de la ménopause pour tempérer les effets généraux de la *noix vomique*, ou pour faciliter ou compléter l'action du *carbonate de chaux* sur l'utérus.

La clinique a prouvé que la *pulsatille* possède une action élective sur le tissu de la matrice ; outre que cette action doit être considérée, lorsqu'on l'emploie dans les cas précédents, elle offre encore une ressource précieuse, lorsqu'il s'agit de ramener la contractilité de cet organe à son type normal. C'est ainsi qu'elle calme les fausses douleurs de l'enfalement et celles qui portent trop sur les reins, qu'elle régularise les douleurs vraies et hâte la délivrance. Et il ne manque pas, dans la science, d'observations qui lui assignent la propriété d'harmoniser et de diriger les contractions utérines, et par là de redresser une fausse position du fœtus et d'en faciliter la version dans le sens favorable à l'accouchement. Une clinique d'hôpital serait d'une haute portée.

La métrite subaiguë et chronique, soit qu'elle ait eu un développement lent et caché, soit que, rapidement formée, elle ait été calmée par des médicaments appropriés, tels que l'*aconit* et la *belladone*... cède à la *pulsatille*, qui correspond aux douleurs expansives vers l'utérus et le vagin, aux douleurs constrictives, aux douleurs lancinantes du col de l'utérus, à la sensation de brûlement dans le vagin

et aux grandes lèvres, et à la métrite, suite d'une suppression des règles. Par son secours, on peut accélérer l'expulsion du placenta, s'il n'y a pas d'hémorrhagie violente, auquel cas l'*ergot de seigle* serait préférable; toutefois il vaut mieux alors extraire le placenta avec la main.

La *pulsatille* rappelle les lochies supprimées par un refroidissement ou par une émotion triste, en rappelant sur l'utérus la fluxion qui tend à se déplacer et à se porter sur le péritoine, le cerveau..., et c'est par ce congestionnement de l'utérus qu'elle tarit la sécrétion du lait chez les nouvelles accouchées qui ne doivent pas nourrir, et chez les nourrices qui veulent cesser de le faire. Son administration dans le moment de la fièvre de lait exige, plus qu'en tout autre cas, l'existence des symptômes généraux qui s'accordent avec les effets de ce médicament.

D'autre part, la *pulsatille* s'emploie dans quelques cas d'agalactie, précisément lorsque la fluxion sur l'utérus ne se déplace pas et quand cet organe n'est point le *pars mandans* de la congestion qui doit favoriser dans les seins la sécrétion du lait. Il n'est pas rare, en de telles circonstances, de voir survenir des frissons qui alternent avec des sueurs partielles ou générales, une grande lassitude, un sommeil interrompu avec rêvasseries, et, au milieu de ces symptômes, l'augmentation des lochies en blanc et la disparition du lait des seins; la *pulsatille* administrée à propos peut prévenir ici une fièvre puerpérale ou une phlébite et rappeler le lait.

3° *Prostatite. Dysurie. Catarrhe du vagin, de la vessie, de l'urèthre.* — Les inflammations de la prostate obligent ordinairement à recourir à ce médicament, chez les sujets qui ont souffert de la scrofule, chez les vieillards, chez les personnes lymphatiques et d'un tempérament veineux : les douleurs sont brûlantes avec pression au col de la vessie; le toucher par le rectum y fait sentir une tumeur plus ou moins grosse; il y a ténésme de la vessie, frisson-

nements fréquents, dépôt muqueux dans l'urine, et celle-ci sort à petit jet... Lorsque cet état aigu a fait place à la chronicité, la *pulsatille* est encore souvent utile, mais il est nécessaire d'employer aussi d'autres médicaments adaptés aux nouveaux symptômes.

L'homme se trouve plus rarement que les personnes du sexe dans les circonstances favorables à l'action de la *pulsatille*, et cela par les raisons de constitution et de tempérament données plus haut; mais quand cela est, elle est avantageusement administrée dans des spasmes et des névralgies de la vessie; le *lycopode* est souvent indiqué dans des cas de ce genre. Il est rare que la *pulsatille* le soit, s'il n'y a pas rétention d'urine par moments, mouvements fébriles le soir et frissons répétés. Chez les enfants, la rétention d'urine, qu'elle soit inflammatoire ou nerveuse, en exige ordinairement l'usage. Son efficacité s'étend jusqu'aux affections catarrhales de la vessie avec écoulement gonorrhéique, et aux inflammations syphilitiques de la muqueuse de l'urèthre ou du vagin, à la condition de dissiper d'abord la violence de l'inflammation par l'*aconit*, la *belladone*, le *mercure*, le *chanvre* ou la *cantharide*.

La *pulsatille* est encore souvent utile dans la gonorrhée catarrhale avec ou sans affection de la prostate; le jet d'urine intermittent, la couleur rouge brun du prépuce, les douleurs irradiant aux aines et aux cuisses l'indiquent en prenant en considération les symptômes généraux. Elle est également recommandable dans la gonorrhée chronique, avec le *thuya*, et dans l'orchite par suppression de l'écoulement urétral, avec l'*arnica* et la *clématite*, en supposant que nul autre moyen ne soit réclamé par quelque affection spéciale. Ajoutons à toutes ces indications, celles que trouve la *pulsatille* dans les écoulements vaginaux. Elle correspond à la leucorrhée qui est accompagnée de suppression des règles ou de dysménorrhée, à la leucorrhée incolore, de mucus épais, laiteux, abondant, alors

même qu'il y aurait des symptômes inflammatoires : tension, brûlements, gonflement bleuâtre.

G. *Affections veineuses particulières.* — L'action de la *pulsatille* atteint tout le système sanguin, par là même qu'elle agit électivement sur les vaisseaux capillaires et sur les veines ; toutes les parties peuvent donc être le siège de fluxions veineuses en rapport avec ce médicament, c'est-à-dire mobiles, se terminant rarement ou incomplètement par suppuration, et entrant en communauté d'action plutôt avec les vaisseaux lymphatiques qu'avec les vaisseaux artériels.

Indépendamment des fluxions et des phlegmasies que nous avons mentionnées dans les pages précédentes, nous devons relater ici : 1° l'inflammation de la veine crurale ou de l'obturatrice, et l'angioleucite qui en est la suite ; en observant que la *bryone*, l'*arsenic*, le *soufre*, le *mercure* sont quelquefois utiles et que le *mercure* est plus fréquemment efficace étant alterné avec la *pulsatille* ; 2° diverses phlébites et inflammations veineuses des membres inférieurs pendant la grossesse ; 3° certaines tumeurs d'un rouge foncé, ou pâles avec une auréole rouge ; 4° la dilatation veineuse du col vésical et du col de la matrice avec les symptômes particuliers à chaque organe ; 5° les souffrances hémorrhoidales, érysipélateuses et autres affections veineuses provenant de l'abus du *soufre*, des eaux minérales sulfureuses, du *mercure* ; 6° certaines stases sanguines cérébrales ; 7° les congestions et les stagnations veineuses abdominales ; 8° les hémorrhoides, surtout celles des nouvelles accouchées ; 9° l'épistaxis et les autres hémorrhagies d'un sang noir, ayant pour siège des muqueuses épaissies et depuis longtemps le siège de fluxions.

Nous ajouterons pour ces fluxions en général, et comme symptômes essentiels : le gonflement des veines, la sensation réitérée de froid, la pesanteur et l'engourdissement du membre affecté, l'état de faiblesse et d'anémie, ou une cer-

taine pléthore veineuse, et la couleur rouge foncée de l'aurole qui entoure les congestions externes et qui les signale sur les muqueuses apparentes. Ce caractère, qui seul est sans valeur, en acquiert une réelle quand il est réuni à d'autres capables de former un tableau de symptômes analogues aux effets de la *pulsatille*, et peut servir à différencier son indication de celle de tout autre médicament. C'est ainsi que dans l'abcès à l'anus, avant son ouverture et même avant la suppuration, la *pulsatille* peut être indiquée par l'examen de la partie : sa couleur est rouge foncée ; elle est luisante et tendue pour l'indication de la *bryone* ; elle a une base plus large pour la *belladone* ; elle est douloureuse au toucher pour le *sulfure de chaux*. Celui-ci hâte le travail maturatif, lequel exige l'*arsenic*, lorsqu'il s'accompagne de douleurs brûlantes. Le *calomel* agit sur l'abcès même, et le *biiodure de mercure* dissipe l'induration qui reste après lui.

H. *Affections lymphatiques*. — La fluxion qui siège dans les ganglions et les vaisseaux lymphatiques, se confond souvent avec la phlébite dans les membres, et avec des irritations muqueuses à l'intérieur. La *pulsatille* est employée avec la *ciguë*, le *mercure*, le *soufre*, contre ces irritations, ces inflammations, comme aussi dans le cours du traitement d'une adénite scrofuleuse, elle est, du reste, le plus souvent indiquée dans toutes les affections scrofuleuses par ses symptômes caractéristiques.

I. *Affection anémique, chlorotique*. — La *pulsatille* est un médicament qu'il ne faut pas négliger dans la chlorose ; elle est souvent indiquée avec la *grande ciguë* et avant le *fer*, et marche presque de pair avec la *sèche* et avec le *sous-carbonate de potasse*. L'affection dont il s'agit est toujours, pour la *pulsatille*, postérieure à la diminution, au retard ou à la suppression des règles. La fluxion sur l'utérus devenant de moins en moins considérable ou manquant totalement, il semblerait que les orga-

nes de la chylication en deviennent le siège, et par suite le siège d'obstructions, d'engouements qui nuisent à l'hématose. Il faut donc établir une distinction entre la chlorose ou l'anémie du *fer*, et ces affections adaptées à la *pulsatille* et à d'autres médicaments. Cela explique comment chacun d'eux ne guérit pas, tant s'en faut, toutes les affections chlorotiques et anémiques, et comment, tandis que plusieurs praticiens attribuent des guérisons nombreuses à la *pulsatille*, d'autres, comme le docteur Kirsch, lui refusent toute action sur elles. Il est certain que peu de médicaments, après le *fer*, ont été aussi utiles dans la chlorose et dans les affections consécutives à la chlorose, c'est-à-dire à la suppression du flux menstruel. La phthisie simple, en pareille circonstance, a cédé à la *pulsatille* chez de jeunes filles et de jeunes femmes lymphatiques nerveuses.

K. *Affections rhumatismales, névralgiques et nerveuses.* — La fièvre rhumatismale subinflammatoire avec frissons habituels, aggravation le soir, brusque changement de place des douleurs et de la tuméfaction, se guérit ou se modifie très bien par l'action de la *pulsatille*, qui se caractérise par un gonflement très douloureux des articulations, passant fréquemment et presque subitement d'une articulation à une autre; par la teinte rouge clair de la peau qui recouvre les gonflements rhumatismaux; par les douleurs déchirantes, parfois ardentes et brûlantes, et par l'engourdissement et la lourdeur des membres affectés. Des symptômes non moins caractéristiques que la mobilité de la douleur et de la tuméfaction, sont : les vomissements, la diarrhée ou les sueurs nocturnes ou matutinales. Dans ce dernier cas, le *mercure* est fort indiqué aussi.

Le lumbago et la sciatique tombent sous l'action de la *pulsatille*, quand il y a soulagement en changeant de position, aggravation le soir et tous les deux jours. Le lumbago qui, chez certaines femmes, persévère ou se déclare après l'accouchement, cède à la *pulsatille*; en ce cas, elle

semble dissiper quelque engouement de la matrice, cause de cet accident. A ce sujet, nous mentionnerons l'efficacité de ce médicament contre les points douloureux que les femmes éprouvent aux cinquième et sixième mois de la grossesse vers le fond de l'utérus, et qui les empêchent souvent de rester couchées la nuit.

La migraine qui a son siège dans l'un des filets de la cinquième paire, offre une grande variété de formes. Cette variété est due surtout aux rapports intimes de la cinquième paire avec le nerf grand sympathique qui concourt à la névralgie par les influences de l'estomac et de l'utérus, d'où les trois formes de migraines : 1^o l'essentielle, 2^o la gastrique, 3^o l'utérine. C'est à la seconde et à la troisième forme de migraine que correspond la *pulsatille*, en tant que des fluxions veineuses gastriques ou utérines constituent le *pars mandans* de la migraine; celle-ci, tantôt dépend de l'état de l'estomac et est très irrégulière dans ses apparitions; tantôt est sous la dépendance de la fluxion cataméniale et n'offre alors d'irrégularité que dans son apparition avant, pendant ou après les règles. Les céphalées chroniques dépendent généralement de l'estomac, quelquefois aussi d'une stase veineuse cérébrale, plus rarement de l'utérus.

Les névralgies rhumatismales ou rhumatoïdes : tic douloureux de la face, otalgie, odontalgie, douleurs erratiques, qui réclament la *pulsatille*, s'adaptent fréquemment aussi au *mercure*. Ces deux médicaments peuvent s'alterner à défaut d'indications différentielles. Cependant on peut préciser celles-ci : le *mercure* a des douleurs plus fixes, aggravées par le froid, nocturnes plutôt que vespertines; celles de la *pulsatille* occupent des parties plus superficielles, elles sont mobiles ou périodiques, le grand air les soulage.

Son action sur le cerveau étant indirecte elle n'est indiquée, dans certaines affections mentales, que s'il y a affection primitive de l'estomac ou de l'utérus; l'anxiété,

l'irritabilité, les craintes, l'insomnie en sont les compagnes habituelles, et c'est de cette manière qu'elle pourrait s'adapter au suicide anxieux, comme d'autres médicaments dont l'action porte en ces cas principalement sur le bas-ventre, tels sont : la *noix vomique*, le *mercure*, l'*arsenic*... C'est encore par les sympathies abdominales qu'elle peut agir sur la moelle épinière, et trouver quelquefois son indication dans certaines affections spasmodiques, surtout des enfants, des jeunes personnes sous le coup d'une aménorrhée, suite d'une émotion; des femmes en couches et des hystériques.

L. *Affections de la peau*. — Nous avons parlé des indications de la *pulsatille* dans l'érysipèle phlegmoneux et dans les fluxions à la peau; il nous suffit de mentionner ici l'érysipèle simple, où la *pulsatille* est fort utile quand il se déplace et va d'un lieu à un autre, ou qu'il apparaît à l'époque des règles, soit que celles-ci aient été supprimées, soit qu'elles existent. Les rapports de ces érysipèles avec le flux menstruel est une de ses indications, ainsi que leur rougeur foncée et leur facile résolution. La *belladone* doit souvent précéder son emploi et la *sèche* et le *sulfure de chaux* la remplacer et la suivre ordinairement. Mais dans l'érysipèle à la tête, à moins qu'il y ait inflammation de l'oreille interne, la *pulsatille* est rarement utile.

Elle l'est beaucoup, et à peu près toujours, dans les rougeurs veineuses qui se rapprochent plus ou moins de l'engelure et dans les engelures, surtout contre leurs phénomènes inflammatoires avec prurit, brûlement, chaleur. Le *soufre*, le *carbonate de potasse*, la *noix vomique*, le *causticum*, le *charbon végétal*, l'*arsenic*..., se présentent après la *pulsatille* dans l'ordre où nous les nommons.

Il existe un certain nombre d'affections papuleuses, pustuleuses, bulleuses, telles que le lichen, l'ecthyma, le rupia, que la *pulsatille* contribue à modifier avantageusement dans des circonstances exceptionnelles où l'on

observe des varices, des rougeurs sans chaleur, des éphélides et un état de lymphatisme, circonstances qui rendent ces affections d'autant plus opiniâtres. Des ulcères sordides, variqueux, même anciens, entourés d'un rouge foncé, sont, de toutes les lésions de tissus, celles qui se trouvent le mieux de son usage.

DOSES. — La teinture est la préparation la plus sûre et la plus active, tant pour la *pulsatille* que pour tous les végétaux frais et herbacés, surtout quand ils doivent, comme elle, leurs propriétés à une huile essentielle, à un principe volatil qui disparaît en grande partie par la dessiccation. On a vu des cas où l'on a employé avec succès jusqu'à 20 gouttes de la teinture dans une potion pour vingt-quatre heures. Une seule goutte est plus fréquemment suffisante. Dans le traitement des affections avec éréthisme local, dans des névralgies, et chez les personnes délicates, il faut souvent à peine une goutte ou quelques globules de la troisième, sixième, et même de la dix-huitième et de la trentième atténuation. L'expérience, du reste, a bientôt démontré au praticien la nécessité des faibles doses, et désigné les cas où elles sont le plus convenables. Nous ne pouvons ici qu'indiquer des données générales à cet égard. L'usage extérieur d'une infusion théiforme de *pulsatille* ou de 10 à 20 gouttes de sa teinture par 500 grammes d'eau, se borne aux pansements de certains ulcères dont nous avons parlé.

QUINQUINA (CINCHONA OFFICINALIS. — CHINA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Il s'agit de l'écorce d'un arbre de la famille des rubiacées, *Juss.* — De la pentandrie monogynie, *Linn.* — Des diverses espèces de *quinquina*, c'est de celui de *Loxa* ou du *quinquina jaune royal* que l'on se sert, comme ayant fait le sujet des expérimentations physiologiques, et

contenant les proportions les plus convenables et les plus fixes d'éléments constitutifs, entre autres de la *quinine* (1).

Le *quinquina* n'est pas seulement antipériodique. Cette dénomination générale est impropre à qualifier exactement l'action de ce médicament ; elle est d'ailleurs capable d'induire en erreur sur l'ensemble de ses propriétés et d'en dissimuler la majeure partie. Que l'on appelle absolument antiphlogistique un médicament qui dissipe l'inflammation ; antinévralgique, celui qui guérit la douleur, on tombe dans le même inconvénient, car il est peu de médicaments qui ne puissent revendiquer l'un de ces titres, en guérissant la fièvre intermittente, l'inflammation, la douleur avec lesquelles chacun d'eux est en rapport de similitude.

Heureusement que le *quinquina*, proclamé par toutes les écoles le tonique, l'antipériodique par excellence, est encore autre chose, par exemple : ce serait un antinévralgique, un antianémique... Soit que l'on s'adresse à son action élective de fond, soit qu'on ait recours à quelque une de ses propriétés spéciales, on trouve en lui un des médicaments les plus utiles à une foule de maladies différentes. Aussi nous garderons-nous bien de borner le *quinquina* à son action sur le système vasculaire, à sa vertu tonique ou à sa propriété hyposthénisante ; d'autant que, suivant l'intensité de son action et sa durée, il est successivement excitant, sédatif, tonique, altérant, etc... Et il faut être ébloui par une idée systématique, longtemps caressée, pour classer tous les médicaments sous les titres d'hypersthénisants et d'hyposthénisants des divers appareils organiques ; classification qui s'est essayée à la domination des écoles, alors qu'elle est réduite à ranger sous le premier titre à peine

(1) Weddell est, de tous les naturalistes voyageurs, celui qui a le mieux étudié sur les lieux de la production et le mieux fait figurer et connaître les diverses espèces de quinquinas. Nous renvoyons à son ouvrage : *Histoire naturelle des Quinquinas*, Paris, 1849, in-fol. avec planches.

quelques substances qui n'en arrivent pas moins, dans leur action complète, à déprimer les forces, et qui aboutissent toutes à l'asthénie, bien qu'elles déterminent quelque excitation dans leur première impression sur l'organisme. Est-ce que l'*ammoniaque*, l'*opium*, l'*alcool*, la *cannelle* n'aboutissent pas à des cachexies profondes, à des effets dynamiques radicalement asthéniques? Et la *menthe*, l'*aconit*, la *belladone*, le *quinquina*, n'excitent-ils pas le système vasculaire et l'axe cérébro-spinal? On n'est donc dans le vrai qu'en étudiant l'action d'un médicament dans toutes ses phases, et en l'appréciant dans l'ensemble de ses symptômes.

§ 2. — Effets physiologiques.

C'est le seul moyen d'apprécier à leur juste valeur les effets du médicament dont il est question et ses propriétés. Ainsi le titre d'antipériodique lui est légitimement acquis dans les fièvres intermittentes, soit régulières, soit irrégulières, et paludéennes. Ce n'est que par l'exagération de ses doses qu'on obtient des résultats, le plus souvent momentanés, dans plusieurs maladies dans lesquelles l'intermittence n'est plus un caractère constant, mais seulement un accident.

Comme antiseptique, la valeur du *quinquina* est bornée à des ulcères atoniques, à des eschares au sacrum, et dans des cas de suppuration abondante. Mais il n'est en rien comparable à l'*arsenic*, aux *acides minéraux*, à l'*ergot de seigle*, au *charbon végétal*, dans les lésions gangréneuses et dans les affections putrides proprement dites.

Quelle que soit sa puissance tonique et restaurante, il est contre-indiqué dans les convalescences de toute maladie grave, pendant lesquelles n'ont pas eu lieu des déperditions d'humeur affaiblissantes. Il est bon de noter en passant que la faiblesse, en pareils cas, est toujours caractéri-

sée par quelque éréthisme qui semble fermer les couloirs des diverses sécrétions. Ce n'est pas dans toute faiblesse et dans toute atonie qu'il est utile, mais seulement dans la faiblesse occasionnée par l'inertie nerveuse ganglionnaire, et le défaut de plasticité, l'absence de réparation nutritive.

La puissance antinévralgique et antirhumatismale du *quinquina* n'est pas moins incontestable que sa propriété fébrifuge. D'une part, il exalte l'action cérébro-spinale, et, d'autre part, il diminue la vitalité de la fibre : les tissus perdent de leur tonicité et acquièrent plus de sensibilité. Mais, par sa première impression, il engourdit l'une et l'autre sous l'influence de la congestion cérébrale. Ces états se succèdent et caractérisent son action. Il est spécialement le remède de la diathèse rhumatismale et de l'arthrite subaiguë, non-seulement par son action sur la sensibilité, mais parce qu'il affecte spécialement les tissus séro-fibreux. Ses douleurs sont distinguées par l'aggravation nocturne et par leur exaspération quand on touche la partie affectée ; elles sont suivies non de fourmillements et de spasmes, mais de faiblesse pure.

Des phénomènes constants signalent son action sur le cerveau : tintements d'oreilles, dysécée, surdité même, obnubilations ; bluettes, faiblesse de la vue ; somnolence ; trouble dans les idées, céphalalgie congestive, battements dans la tête, délire, hallucinations ; ces phénomènes se rapprochent de ceux de la *belladone*.

Ajoutez à cela des douleurs variées ; des frissons par tout le corps, des frissons le long de la colonne vertébrale, des douleurs en commençant à marcher, des mouvements convulsifs des membres, l'engourdissement des parties sur lesquelles on est couché, la faiblesse générale avec tremblement, la surexcitabilité de tout le système nerveux, des douleurs pulsatives et déchirantes dans le dos, des maux de reins, des gonflements articulaires, l'extrême sensibilité

à l'impression de l'air extérieur et des courants d'air ; ne croirait-on pas que nous faisons à dessein un tableau des affections rhumatismales et arthritiques ?

Les phénomènes moraux sont, la gaieté et l'excitation morale dans la période nerveuse et sanguine de son action. C'est à cette période qu'appartient aussi la plus grande acuité des sens. Mais dans le cours de son influence sur la nutrition, ou mieux dans son action pure sur le système nerveux ganglionnaire, le moral est apathique, découragé, l'intelligence semble participer à l'état de dissolution des éléments organiques. C'est à cette période qu'appartient l'insomnie, le sommeil agité, interrompu, non réparateur ; tandis que la somnolence est la compagne de la congestion cérébrale, de la fièvre chaude, de son action initiale.

L'état chronique du *quinquina* est caractérisé par une profonde asthénie qui affecte le moral avec le physique. Les liquides sont appauvris, les solides perdent de leur consistance, la peau est flétrie, elle finit par se distendre sous l'effort de la sérosité qui baigne les lamelles du tissu cellulaire. Les sueurs et les urines sont augmentées et entraînent des matériaux qui devraient servir à la nutrition ; il se déclare des flux colliquatifs et surtout des diarrhées.

L'ensemble de ses effets décèle une action constante sur les systèmes nerveux rachidien et ganglionnaire ; tels sont : les frissons, la turgescence et l'œdème qui constituent l'affection des vaisseaux capillaires ; la phlogose et l'hyper-sécrétion de la peau et des muqueuses ; la lésion des organes de l'hématose ; l'appauvrissement du sang et l'abolition de la nutrition qui constituent l'affection de la vie végétative ; l'excès d'irritabilité et l'atonie de la fibre ; les névralgies et les spasmes qui constituent l'affection des tissus et une lésion spéciale des nerfs de relation ; l'hyperémie sanguine et la stimulation du système circulatoire ; l'hydroémie qui constitue une lésion spéciale du sang.

Tous les symptômes phlegmasiques du *quinquina* sont congestifs. rémittents ou intermittents. Le nombre des battements du pouls est diminué en dehors de l'état pyrélique et dans son action pure et simple sur le cœur. Dans l'état pyrélique lui-même, l'action de ce médicament a quelque chose de spécial qui ne saurait ressortir de l'élément inflammatoire. Aussi est-il parfaitement contre-indiqué dans toutes les maladies où cet élément domine, et surtout dans les affections aiguës des voies aériennes.

Le *fer*, l'*arsenic*, le *mercure* correspondent principalement à ce groupe de symptômes quiniques ; le *mercure* cependant exige plus de dégoût, et des tremblements musculaires qui ne sont pas des effets constants du *quinquina*. Le *fer* est plus souvent son antidote ; et presque toujours, dans ce cas, l'asthénie nerveuse détermine une sensibilité excessive sous l'action des stimulants extérieurs, et des battements, des bouffées de chaleur aux parties supérieures. Ici les œdèmes et les collections séreuses sont, des deux côtés, un élément essentiel de la cachexie ; si la diarrhée dominait, ou mieux s'il y avait sueur opiniâtre, l'*acide phosphorique* serait plutôt l'antidote du *quinquina* ; le *mercure* le devient aussi dans les engorgements du foie ; l'*ipéca* et l'*arsenic* sont mieux adaptés aux effets du *quinquina* compliqués d'affections paludéennes.

§ 3. — Effets physiologiques des sels de quinquina.

Les observations de Wittmann, de Boehler, d'Otton, les premiers expérimentateurs du *sulfate de quinine*, lui accordent les mêmes symptômes qu'au *quinquina* et dans le même ordre de développement : excitation du système sanguin, congestion et irritation cérébrales, affection gastrique et de tous les organes digestifs, urine plus abondante, trouble et sédimenteuse, affection du larynx et état angineux, et d'autres symptômes plus spéciaux dont

les fortes doses employées d'abord ne favorisaient pas le libre développement : surexcitation de la sensibilité et des sens, dysécée, enrouement, dyspepsie, diarrhée, ballonnement du ventre, apathie morale, douleurs déchirantes, craquement aux articulations, accès tierces et quotidiens, rappel des accès après huit jours.

Le *sulfate de quinine* est beaucoup mieux adapté au type intermittent des maladies qui marchent par accès, même lorsque le *quinquina* ne leur est point approprié. C'est au *sulfate de quinine* seul que sont dus les symptômes du croup et d'angine couenneuse qui l'ont fait employer récemment dans ces cruelles maladies. On doit, ce semble, recourir à ce sel de *quinquina* dans les cas où les tissus et le système nerveux sont plus profondément atteints.

On observe pour la *cinchonine* et le *sulfate de cinchonine* des phénomènes analogues à ceux produits par le *quinquina* et le *sulfate de quinine*, mais avec une intensité moindre, comme en fait foi le remarquable travail de Noack sur la *cinchonine* et ses divers composés. Elle n'arrive pas jusqu'à l'excitation violente du système nerveux déterminé par le *sulfate de quinine*, moins encore aux effets narcotiques qui en sont le dernier terme. La plus grande analogie de ces alcaloïdes du *quinquina* consiste dans leurs effets sur les organes digestifs et sur la sphère nutritive, où, en définitive, leur action tient de celle des minéraux, et ne diffère presque de celle du *causticum* que par des hypersécrétions et des collections séreuses.

Les nombreux auteurs qui ont cherché, par des expériences répétées, à introduire la *cinchonine* dans la matière médicale, pour la substituer au *sulfate de quinine* (1) sont

(1) Voyez Moutard-Martin, *De la valeur du sulfate de cinchonine* (*Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XXIV.

dignes d'éloges, mais ils n'ont pas pu faire que ce dernier sel guérit mieux les dyspepsies et les aigreurs que le *sulfate de cinchonine...*, et la modicité des doses que l'exacte appropriation du médicament demande dans la plupart des cas, ne permet pas de donner à la question d'économie la même importance.

Il résulte d'observations multipliées, que le *quinquina* jouit d'une plus grande efficacité dans les saisons chaudes et tempérées, dans les lieux bas ou marécageux, chez les sujets affaiblis par de fortes sueurs pendant leurs travaux ou dans les grandes chaleurs ; chez ceux qui ont subi des pertes considérables par des évacuations sanguines, par des purgatifs, par des suppurations ; chez ceux qui abusent de boissons aqueuses ou gazeuses et chargées d'acide carbonique ; chez les tempéraments lymphatiques, lymphatiques sanguins, et dans les cas de faiblesse générale avec détente. Au contraire, on rencontre des contre-indications plus fréquentes chez des sujets nerveux, chez des hommes d'une incessante activité intellectuelle et même physique.

On s'inquiète beaucoup de fébrifuges, de succédanés du *quinquina* ; on remarque avec un certain étonnement que plus ils sont fébrifuges plus ils jouissent de propriétés antinévralgiques ; on se préoccupe de classer les fièvres intermittentes sans égard aux symptômes essentiels et caractéristiques, et l'on ne se préoccupe pas de classer les fébrifuges dont on méconnaît les caractères et les symptômes différentiels ; c'est qu'on n'a pas compris la raison de la prééminence du *quinquina* et surtout du *sulfate de quinine*, c'est-à-dire leur action spéciale sur le système nerveux rachidien dans ses relations avec le système nerveux ganglionnaire.

Jamais on ne remplacera le *sulfate de quinine* dans le traitement des affections périodiques nées sous la dépendance des nerfs rachidiens, soit directement, soit par la réaction des nerfs de la vie organique sur la moelle épi-

nière : névralgies périodiques, fièvres larvées de tout genre, accès de fièvres intermittentes paludéennes, fièvres rémittentes des pays chauds et marécageux, fièvres typhoïdes à accès intermittents et rémittents irréguliers, toutes les fois que ces affections tiennent médiatement ou immédiatement à la rachialgie, à quelque affection encore imparfaitement appréciée des nerfs spinaux réagissant sur les nerfs ganglionnaires, ou en recevant l'influence.

Il est remarquable que le *quinquina*, et surtout le *sulfate de quinine* sont indispensables au traitement de la plupart des fièvres graves, qu'on peut appeler climatériques, et qui affectent l'homme à certaines époques de son existence, environ 7, 14, 21, 28, 35 ans, un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant les constitutions, et tantôt à un de ces âges, tantôt à l'autre. Or, à ces époques de la vie, l'organisme subit des changements constitutionnels importants ; les molécules de l'économie sont, pour ainsi dire remaniées, comme en ces affections, climatériques aussi, c'est-à-dire d'acclimatement que les habitants d'une contrée plus septentrionale subissent généralement peu après leur installation dans un pays plus méridional : affections intertropicales, fièvres graves, fièvres toujours longues, toujours à types nerveux et plus ou moins intermittents ou rémittents, pendant lesquelles chaque partie du corps, chaque appareil est travaillé et modifié, dans le cours desquelles la nutrition subit les plus profondes atteintes, et dont le but évident est de ramener la constitution du sujet affecté à un état organique plus en rapport avec les nouvelles influences de sol et de climat, et plus analogue à la constitution des naturels du pays ou de ceux qui l'habitent depuis longtemps.

§ 4. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections phlegmasiques. Fièvre intermittente Diathèse paludéenne.* — Le *quinquina* ne compte parmi

ses effets ni la fièvre inflammatoire, ni les inflammations locales simples; l'ophtalmie notée parmi eux est subaiguë, veineuse ou lymphatique. Tous les symptômes du larynx, et de la poitrine dénotent, soit l'élément nerveux, soit l'asthénie, soit un molimen hémorrhagique. Le *sulfate de quinine* seul donne un ensemble de symptômes locaux et généraux s'adaptant au croup et à l'angine couenneuse, affections qu'on ne peut dire simplement inflammatoires. Aussi l'a-t-on, en ces derniers temps, employé avec succès contre elles. Mais il faut lire le beau travail du docteur Tessire sur ce sujet (1).

Nous saisisons cette occasion pour dire au moins une fois que nos indications rapides, si elles peuvent suffire à ceux qui connaissent la matière médicale, et qui ont la pleine intelligence de nos résumés, peuvent ne pas suffire à d'autres, qui trouveront dans les monographies et dans les traités et mémoires spéciaux, comme dans le travail cité sur le croup, tous les détails accessoires. La littérature médicale est trop diffuse, trop prodigue, trop riche si l'on veut, pour que nous ayons pu nous arrêter à faire des citations. Il eût fallu doubler le volume, et faire un ouvrage d'érudition, et non un ouvrage directement utile, une exposition complète, et non une synthèse, c'est-à-dire un tableau général d'études et d'applications pratiques.

Nous le répétons, le *quinquina* ne s'adapte pas à l'élément inflammatoire, il n'offre pas d'analogie avec l'état aigu fébrile et phlegmasique franc. Ainsi, dans une bronchite, il faut attendre la période subaiguë et chronique; et la respiration sifflante, haletante est alors une de ses meilleures indications, comme pour la *camomille*; c'est qu'ils correspondent tous deux, en ce cas, à l'asthénie nerveuse. Le *quinquina* correspond encore à la pneumonie chronique ou qui tend à le devenir; le *sumac*, le *mer-*

(1) Du sulfate de quinine dans l'angine couenneuse et le croup (*L'art médical, Journal de médecine générale*, Paris, 1859, t. IX, p. 161 et suiv.)

cure, le *soufre*, le *lycopode* sont dans le même cas ; mais le *sumac* et le *mercure* ne demandent pas, comme le *quinquina*, que la fièvre soit tombée : le *soufre* exige plus d'irritabilité, et le *lycopode* plus de chronicité.

Dans la fièvre rhumatismale, le *quinquina* exige de la rémittence, l'abaissement de l'excitation sanguine, et une sensation de froid à l'intérieur et aux extrémités ; il exige aussi de la gastricité et l'aggravation des douleurs au moindre contact. La *renoncule bulbeuse* est peut-être le médicament qui, en cela, a le plus d'analogie avec lui.

Dans la fièvre nerveuse grave, gastrique nerveuse, typhique, le *quinquina* répond à cet état d'adynamie qui suit principalement les grandes déperditions de l'organisme ; on constate une détente avec sueurs ou flux qui épuisent de plus en plus. En général, il répond à toutes les fièvres suites de déperditions, ou ayant éprouvé de grandes pertes d'humeur dans leur durée, et à toutes celles qui se prolongent sous l'influence de fortes évacuations naturelles ou provoquées, alors surtout qu'elles sont une cause principale des symptômes typhiques ou ataxiques.

C'est ainsi qu'il est indiqué dans la péritonite, à sa période d'exsudation, avec frissons quand le malade se découvre, sueurs très abondantes et qui ne jugent rien, état nerveux grave, caractérisé par la chaleur ardente et la sécheresse de la bouche, la langue d'un blanc sale et même fendillée et noirâtre, les joues rouges, le délire, la faiblesse extrême. L'*arsenic* est préféré dans les cas où il se joint une agitation excessive, avec faiblesse énorme et chaleur brûlante.

La fièvre hectique réclame le *quinquina*, quand le pouls est très fréquent et faible, que la chaleur est plus forte la nuit, et que des sueurs abondantes affaiblissent incessamment ; il y a de l'indifférence pour les boissons et les aliments, malaise précordial après le plus léger repas et

gonflement du ventre. Une remarque faite depuis longtemps dans les fièvres adaptées à ce médicament et en particulier dans celle-ci, c'est la sueur de la partie gauche du corps.

Le *quinquina* est le remède le plus ordinaire des fièvres intermittentes. On lui a heureusement substitué son composé, le *sulfate de quinine* pour lequel le type intermittent est plus caractéristique encore. Les trois stades de l'accès sont réguliers : frissons et froid, chaleur, sueur. La turgescence des capillaires est très prononcée, la congestion céphalique va jusqu'au délire, et il n'est pas rare que le mal de tête soit violent avant, pendant et après l'accès; des accidents gastriques le précèdent souvent et souvent encore le suivent.

Tout tonique puissant, tout stimulant énergique, en dehors des substances à action spéciale, sont des antipériodiques, des agents curatifs de la fièvre intermittente par la voie perturbatrice. Et nous posons en fait que le punch, le vin chaud, l'essence de menthe..., ont guéri, en Afrique, autant de fièvres intermittentes que le *quinquina* et ses sels.

A ce point de vue, le *quinquina* est un tonique puissant, capable de provoquer une excitation perturbatrice qui guérit momentanément la généralité des fièvres intermittentes et des maladies marchant par accès. Mais c'est à des accès francs, à une fièvre intermittente régulière, que l'action aiguë du *quinquina* s'adresse spécialement; c'est encore à des accès de toute affection reconnaissant pour cause le miasme paludéen. Et c'est alors à doses faibles, non perturbatrices, qu'il jouit de toute la spécialité de son action antipériodique, et qu'il en jouit dans toute sa médicalité, parce qu'il se trouve parfaitement approprié. Il éteint la fièvre, et c'est sans apporter la cause d'un autre accès; il relève les forces, et c'est sans perturbation et d'une manière fixe. Mais il n'est plus une panacée pour toutes sortes

de maladies à accès, ni pour toutes les fièvres intermittentes ; ce n'est plus un fébrifuge universel et quand même. Les cas qui en réclament l'emploi sont limités à ceux qui ont de l'analogie avec ses symptômes.

Son action physiologique offre trois stades bien distincts, plus distincts que pour tout autre médicament. Elle s'exerce d'abord sur le système nerveux, puis sur le système circulatoire, enfin sur le système nutritif. Elle est successivement concentrante, réactive et dyscrasique. L'ensemble de cette action sur les deux premiers systèmes représente l'état aigu dans les trois stades de l'accès pyrétyque. Son action sur le système nutritif représente l'état chronique et la période diathésique.

Les phénomènes de l'état aigu, dans le *quinquina*, correspondent à la constitution lymphatique sanguine. La fièvre est précédée du spasme général des capillaires ; elle prélude ainsi sur les extrémités des vaisseaux de l'arbre artériel, en quoi consiste l'un de ses principaux points de contact avec l'*arsenic*. La turgescence des vaisseaux capillaires qui suit le frisson et le froid, amène une chaleur d'autant plus vive que l'orgasme sanguin a été plus violent, et celui-ci est en rapport direct avec l'intensité du frisson et du spasme initial.

Dans les constitutions les plus analogues à l'action du *quinquina*, l'irritation, c'est-à-dire l'érythisme, n'existe pas dans l'état aigu ; il se montre, au contraire, chez les sujets secs et nerveux, ce qui n'est pas, en pareils cas, une contre-indication à son emploi. Les deux actions des systèmes nerveux et sanguin sont séparées, successives, et la détente qui complète le mouvement expansif, l'état fluxionnaire des organes périphériques, constitue le premier degré de l'action dyscrasique du médicament. Telle est la succession des trois stades de l'accès. De là vient que pour le *quinquina* la soif ne se montre qu'au moment où les phénomènes d'excitation sanguine tranchent sur ceux

de la concentration et du froid spasmodique, c'est-à-dire au moment où l'orgasme domine.

Cependant, de même qu'une cause morbide ne produit pas chez tous les mêmes effets, et que la maladie, étant chez tous de même nature, a néanmoins des formes différentes, ainsi un médicament ne provoque pas constamment chez tous les mêmes symptômes, encore que son action conserve toujours les mêmes caractères essentiels. Par exemple, pour le *quinquina*, un sujet nerveux sanguin éprouvera de la soif durant les prodromes, ou, si elle survient entre le froid et la chaleur, elle se prolongera pendant le troisième stade, ou bien la sueur sera moindre que chez les lymphatiques sanguins.

L'état chronique du *quinquina* est caractérisé par des lésions fonctionnelles durables, des douleurs rhumatoïdes et des altérations de la nutrition et des tissus. De tels effets ne sont jamais produits que par l'administration suffisamment prolongée du médicament. Les tissus, habituellement soumis à l'excitation éréthique et à l'orgasme vasculaire de la trame organique, deviennent le théâtre d'une détente asthénique, d'un engouement des vaisseaux privés de tonicité, et leurs cellules, leurs lamelles baignent dans les liquides sur lesquels ils ne réagissent plus.

La force plastique s'exerce par la double action d'appropriation et d'élimination; et, tandis qu'elle assimile incessamment à l'organisme des molécules nutritives, elle en élimine et en rejette d'autres; c'est cette double action de la vie végétative qu'atteint le *quinquina*; il l'affaiblit, la réduit même à l'inertie. Aussi le tissu cellulaire, gangue de tous les organes, n'est jamais sans boursoufflement, sans œdème, sans l'engorgement ou l'induration de quelque partie. En cet état de choses, il est important d'avoir égard aux symptômes moraux. Ils sont parfaitement analogues aux symptômes physiques et sont caractérisés par l'apathie, l'indifférence, le découragement.

A mesure que la vie s'affaiblit, les alternations de concentration, d'expansion et de détente deviennent de plus en plus irrégulières, se mêlent à une fièvre dyscrasique consécutive au dépérissement de la nutrition, et tendent à la continuité. Le stade de détente, qui consiste en sueur, se transforme en engorgements, en flux, le plus souvent en diarrhée; et sauf l'induration de quelques glandes et viscères, les lésions organiques d'une autre nature ne sont pas le fait du *quinquina*. Aussi les affections quiniques sont-elles moins graves que longues à disparaître, et bien souvent un régime substantiel et l'activité musculaire sont les meilleurs moyens curatifs, parce qu'ils sollicitent plus énergiquement la force plastique et déterminent un mouvement de succession plus rapide des molécules organiques, c'est-à-dire une réparation plus active des matériaux constitutifs de l'économie.

Si l'état aigu du *quinquina* correspond à la constitution lymphatique sanguine, son état chronique et dyscrasique répond au tempérament lymphatique, à la constitution froide et molle, où le processus plastique est dans la torpeur; dans ce cas, nous l'avons déjà remarqué, le moral est affecté à l'unisson de l'organisme; tous les deux semblent en voie de dissolution: celui-ci avec stagnation des matériaux destinés à la réparation des organes ou à l'élimination par les voies excrétoires, celui-là avec l'apathie caractéristique de ce médicament. A ce degré de l'affection, il arrive un moment où l'épuisement des forces est tel, que le système nerveux irrité par l'insuffisance des matériaux alibiles, provoque une réaction éréthismale qui traduit, aux yeux du praticien, les besoins intimes de l'économie. C'est la fièvre récorporative, métasyncritique, lente nerveuse, qui a parfois pour résultat la résorption des liquides infiltrées et aboutit à la diarrhée colliquative avec surexcitation nerveuse éréthique. Les symptômes moraux offrent alors de l'irritabilité et de l'anxiété. Alors encore

s'observent quelques phénomènes ataxiques et putrides, dernier terme de l'action quinique.

Nous avons déjà fait remarquer, dans plusieurs médicaments comme dans celui-ci, une période nerveuse ultime, un retour des synergies sur le système nerveux, dont les symptômes diffèrent essentiellement de ceux qui dénotent la première période de l'action médicamenteuse, la période de spasme ou de concentration. Dans la première période, l'action procède du dehors au dedans, et dans la dernière elle procède du dedans au dehors.

L'état cachectique exposé dans les lignes précédentes rappelle la consommation tuberculeuse et la diathèse paludéenne : trois cachexies qui se ressemblent assez exactement. Or, le *quinquina* est le remède de la cachexie paludéenne, et le miasme paludéen est un remède pour la tuberculisation. Nous le notons en passant ; nous l'avons déjà démontré (1) ; et plusieurs praticiens, entre autres les docteurs Boudin (2) et Feuillet (3), l'ont aussi constaté. Ce n'est pas par des dénégations que l'on peut anéantir ce fait acquis, selon nous, à la science. Ce n'est pas, non plus, en lui opposant quelques cas de fièvre intermittente chez certains phthisiques, que l'on peut le contredire ; car il faudrait savoir à quel degré de la phthisie le miasme paludéen avait affaire. Il y aurait de la légèreté à faire entrer en ligne de compte quelques accès de fièvre qui atteignent parfois des sujets phthisiques au dernier degré, et alors que chez eux il n'y a plus de lutte possible.

Ne confondons pas la cachexie, effet direct de l'infection

(1) *Clinique médicale homœopathique de Staoueli*. Paris, 1851, in-8.

(2) M. le docteur Boudin s'est beaucoup occupé de cette question. On consultera : *Traité des fièvres intermittentes, rémittentes et continues des pays chauds et des contrées marécageuses*. Paris, 1842, in-8. — *Études de géographie médicale, notamment sur la question de l'antagonisme pathologique*. Paris, 1846, in-8, et surtout son *Traité de géographie et de statistique médicales, et des maladies endémiques*. Paris, 1857, t. II, p. 729.

(3) *Note sur la phthisie pulmonaire en Algérie*. Paris, 1856, in-8.

paludéenne génératrice de la fièvre d'accès et de ses suites, avec la cachexie quinique, effet de doses répétées et exagérées de *quinquina* ou de ses sels : l'antidote de celle-ci est dans l'*arsenic*, le *fer*, la *belladone*, la *silice* ; l'antidote de celle-là est dans le *quinquina*. Lorsque la cachexie paludéenne est avancée, alors même qu'on en aurait usé ou abusé quelque temps auparavant, l'un des meilleurs moyens de la guérir est encore le *quinquina* : 2 grammes de poudre dans un litre d'eau, à macérer durant une nuit, et que l'on donne à boire par fraction, en un ou deux jours, après avoir décanté. Ce moyen doit-êtré continué longtemps, même au delà d'un mois, avec quelques courtes interruptions

B. *Affections névralgiques, rhumatismales et arthritiques.* — Le *quinquina* peut renfermer presque toutes les névroses et les névralgies dans sa sphère d'action, lorsque l'élément asthénie domine par suite des déperditions considérables de l'organisme. La nymphomanie elle-même, les spermatorrhées, la danse de Saint-Guy y trouvent alors sinon un remède curatif, du moins un puissant auxiliaire du traitement. Quant à la nymphomanie et au satyriasis, où l'épuisement et l'état nerveux sont causés par l'onanisme, il est plus rationnel de recourir à l'*acide phosphorique*, à l'*or*, à la *noix vomique*, au *mercure*.

On est généralement trop porté à négliger le *quinquina* dans les névralgies, et en particulier dans les odontalgies, pour s'adresser à des médicaments dont l'action sur le système nerveux est plus élective. Les odontalgies et les névralgies du *quinquina* sont pulsatives et avec chaleur ; la douleur peut devenir brûlante ; il se forme des gonflements à l'endroit douloureux ; il est du moins le siège de mouvements congestifs, principalement en ce qui concerne les maux de dents et les maux de tête. Ces dernières douleurs sont caractérisées par une sensation de pression et d'aggravation au crépuscule, la nuit et après les repas :

le *fer* et la *sabine* présentent à peu près les mêmes caractères locaux et généraux. On peut en dire autant du *mercure* et de la *pulsatille*, dont les douleurs s'aggravent par la chaleur. Celles du *quinquina* sont parfois soulagées par elle; mais alors, comme dans le très grand nombre de ses névralgies, la douleur est exaspérée par le toucher, par la compression et le mouvement. L'aggravation par le toucher se rencontre chez d'autres médicaments, par exemple, dans la *staphisaigre* et le *piment annuel*; pour ce dernier; la douleur est plutôt diffuse dans toute l'épaisseur des tissus de la partie affectée, tandis qu'elle est mieux localisée pour le *quinquina*. Les douleurs de celui-ci ont enfin, avec celles de la *camomille*, du *mercure* et du *ledum des marais*, outre l'analogie des symptômes généraux et de l'état dyscrasique, cet autre point de ressemblance qu'elles s'aggravent au crépuscule et s'apaisent le matin.

Pour le *quinquina*, les affections rhumatismales ne débutent pas localement, mais bien par des symptômes généraux : frissons, turgescence sanguine à la tête et à la peau, et les sueurs sont abondantes et ne soulagent pas. Le médicament le plus rapproché de lui sous ce rapport est la *renoncule bulbeuse*, dont la fièvre est rémittente, avec exacerbation le soir.

Le *quinquina* tient le milieu, pour l'acuité dans l'arthrite, entre la *bryone* et l'*arnica*. Le premier médicament représente la plus grande acuité, le second l'acuité la plus voisine de l'état chronique; la lésion locale domine les phénomènes généraux dans ce dernier médicament. La *pulsatille*, par son action sur les capillaires, offre beaucoup d'analogie avec l'*arnica*, dont les fluxions sont plutôt dues au ralentissement du mouvement circulatoire dans les capillaires; seulement ces fluxions, fixes dans l'*arnica*, sont essentiellement mobiles dans la *pulsatille*, comme nous l'avons vu.

Du reste, la goutte en rapport plus particulier avec le *quinquina*, affecte le genou. Quel qu'en soit le siège, l'*arnica* et la *sabine* sont ses meilleurs auxiliaires dans les accès irréguliers, ou, du moins, se répétant depuis quelque temps. La peau qui recouvre l'enflure est incolore pour le *quinquina* et la *sabine*, érysipélateuse pour l'*arnica*, rosée pour la *pulsatille*, rouge pour le *mercure*. La *staphisaigre*, qui est encore un médicament dont les symptômes généraux concordent avec ceux du *quinquina*, s'adapte aux arthrites avec accès répétés et tophus; la chaleur la soulage; l'air frais, au contraire, soulage dans les cas adaptés à la *sabine*.

C. *Affections hémorrhagiques, anémiques, séreuses. Flux colliquatifs ou asthéniques.* — Le *quinquina* est un médicament essentiel dans toute hémorrhagie passive externe ou interne. Il correspond parfaitement à l'état congestif local, qui ne doit pas faire confondre de telles hémorrhagies avec une hémorrhagie active, quand même l'asthénie nerveuse susciterait des symptômes d'éréthisme local ou même général. Le molimen hémorrhagique du *quinquina*, ou cet état congestif précurseur et aliment d'une hémorrhagie de ce genre, diffère peu de celui du *fer*; il n'a pas les phénomènes nerveux et ataxiques au même degré que celui du *phosphore* et des *acides minéraux*, moins encore l'hémorrhagie. C'est surtout dans les hémorrhagies par récurrence, et lorsque l'organisme est privé de ses éléments réparateurs, que convient le *quinquina*. Il s'administre, par exemple, avec succès dans les épistaxis chroniques et répétées, auquel cas le *safran* lui est utilement adjoin; c'est encore dans la chlorose, par suite de règles excessives, de métrorrhagies; mais il faut ici veiller à l'état du col de l'utérus et aux causes mécaniques ou organiques.

Les affections hydropiques, résultat de l'appauvrissement du sang par des évacuations sanguines et humorales

xcessives, sont du domaine du *quinquina*; telle est, entre autres, l'hydroémie chlorotique chez les femmes rétrorrhagiques; l'œdème local et la boursouffure générale de la peau avec pâleur, faiblesse, gonflement et tension du ventre, diarrhée, urines sédimenteuses. Il guérit fort bien, aidé du *soufre*, les ophthalmies aiguës des sujets affectés de diverses collections séreuses. Dans certains œdèmes d'organes internes et dans l'hydrocèle scrofuleux, on l'associe au *mercure* (1). En ce cas, la *silice*, souvent encore la *digitale* et la *clématite* obtiennent d'heureux résultats.

Dans les conditions d'asthénie adaptées au *quinquina*, le ténia réclame souvent son emploi, bien que le *soufre*, le *graphite* et le *mercure* soient indispensables pour son expulsion, et pour s'opposer à son renouvellement. La *noix vomique* est dans le même cas, et l'indication de l'un et de l'autre consiste principalement dans la faiblesse musculaire, dans la couleur jaunâtre de la peau, qui est sèche et offre partout des plaques légèrement furfuracées; enfin dans une grande diversité de souffrances nerveuses asthéniques; pour le *quinquina*, il y a de plus l'œdème des extrémités et la bouffissure des paupières.

Il arrive parfois, chez des sujets leucophlegmatiques, œdédiés et anémiques, qu'une grande irritabilité s'oppose à l'action normale des médicaments; l'organisme jouit alors d'une moindre réceptivité médicamenteuse. Cet état, dû à l'asthénie nerveuse, peut réclamer les bienfaits du *quinquina*, qui dissipe cette irritabilité en tonifiant, et qui rend l'organisme sensible aux médicaments appropriés.

Les flux franchement colliquatifs sont trop souvent au-dessus des ressources de l'art, pour qu'un médicament puisse leur être opposé avec confiance. Cependant, lorsque,

(1) On n'associe jamais un médicament à un autre en les donnant ensemble, mais seulement en les alternant à distance plus ou moins grande, ou en les administrant successivement à intervalles plus ou moins longs.

par des déperditions considérables, l'organisme a été jeté dans cet état de marasme où la nutrition est annulée, les sueurs et la diarrhée colliquatives peuvent céder au *quinquina*. Ce médicament, d'ailleurs, correspond à tous les flux, causes de faiblesse par leur exagération ; à la stomatite et à l'angine mercurielle après l'iode ; à la lientérie, qu'il modifie non moins heureusement que ne le font le *laurier-rose*, le *fer*, l'*arsenic*, le *phosphore* ; aux lochies et aux leucorrhées épuisant les sujets par leur abondance ; aux bronchorrhées dans les catarrhes subaigus et chroniques et dans les phthisies muqueuses que la *douce-amère*, l'*étain* et plusieurs autres médicaments modifient aussi. L'emploi du *quinquina* dans les spermatorrhées est moins heureux que celui de l'*acide azotique*, du *fer*, de la *dro-sère* et de la *silice*.

D. *Affections gangréneuses, ulcéreuses.* — Les eschares produites sur les parties qui supportent le poids du corps, dans le cours des fièvres, sont du domaine de l'*arsenic*, de l'*ergot de seigle* et du *charbon végétal*, beaucoup plus que du *quinquina* et surtout du *camphre*. Il n'est pas ici simplement question de priver d'odeur ces plaques gangréneuses, indication mille fois insuffisante, mais d'y rappeler la vie, d'y faire cesser la putridité, de rendre les tissus encore sains capables d'éliminer la partie frappée de gangrène. Or, l'*arsenic*, sans compter le *charbon végétal* et l'*ergot de seigle*, est le meilleur et le plus efficace moyen à employer, soit localement, soit à l'intérieur ; d'autant mieux qu'il est le plus apte à modifier la fièvre et l'état général d'une manière heureuse.

Cependant le *quinquina*, et plus souvent le *sulfate de quinine*, s'adaptent à certaine période et à certaines formes de ces sortes de fièvres avec divers phénomènes de putridité ; le *quinquina* s'adapte mieux aux eschares gangréneuses du sacrum et des hanches, mais seulement après que la gangrène s'est limitée, que l'eschare est tombée et

que la surface de la plaie reste blafarde et donne un écoulement abondant plus séreux et sanieux que purulent. Alterné, en pareils cas, avec le *soufre*, il facilite le développement des boutons charnus ; ce qu'il fait également dans toute autre ulcération atonique avec perte de substance.

Le *quinquina*, l'*arsenic*, le *charbon végétal*, la *camomille* sont les médicaments les mieux appropriés aux convalescences pénibles ; chacun d'eux suivant la forme des lésions, soit nutritives, soit organiques, soit nerveuses et fonctionnelles, qui caractérisent chacun de ces états. Nous nous bornerons à relater encore son utilité contre les chancres rongeurs, après l'emploi du *mercure* et alternativement avec lui ou avec le *soufre*. Cette médication dispense presque toujours de donner l'*acide phosphorique*, la *staphisaigre* et le *sulfure de chaux* ; elle repose sur des symptômes qui la différencient des effets de l'*or*, de l'*arsenic* et du *causticum*, et mieux encore de ceux des *sels de mercure* et d'*iode*.

Telles sont les indications du *quinquina* et de ses sels, et plus nombreuses encore, mais il sera facile au praticien de suppléer à celles qui ne sauraient se classer, par la connaissance de l'action élective et des effets de ce médicament.

DOSES. — Le *quinquina* ne s'administre pas autrement que la plupart des autres médicaments, depuis 5 à 10 gouttes de la teinture, jusqu'à une goutte ou quelques globules de la troisième et même de la sixième atténuation. On le donne encore, comme nous l'avons dit, en faisant macérer durant une nuit 1 à 3 grammes de la poudre, dans un grand verre d'eau que l'on prend, après décantement, par quart ou par huitième dans la journée, on soumet le résidu à la même opération jusqu'à deux fois.

Le *quinquina* est au nombre des médicaments dont on abuse avec la plus grande facilité. Le plus souvent, on dépasse le but, et le sujet qui eût été guéri avec une faible

dose, continue à être malade par l'effet de doses exagérées. C'est une des raisons qui avaient porté le professeur Magendie à condamner toutes les médications. Il préférait aux traitements ordinaires le seul savoir et la seule activité médicatrice de la nature. S'il eût considéré les résultats des faibles doses appropriées selon les rapports de similitude, il eût proclamé que cette méthode était supérieure à l'expectation, parce qu'elle aide la nature sans la contrarier, ni outre-passer ses tendances.

Les triturations du *quinquina*, à la dose d'un gramme en trois ou quatre prises dans la journée, sont une des meilleures préparations contre la fièvre intermittente ou contre l'hydrémie, et certains états diathésiques analogues à l'action chronique du *quinquina*.

Le *sulfate de quinine*, comme fébrifuge, n'a pas de rival dans le traitement des fièvres pernicieuses et dans celles que nous avons appelées graves nerveuses, climatériques, reconstitutives, dans lesquelles il faut user des doses fortes, et jusqu'à 1 gramme par jour; ces redoutables affections n'ayant pas encore été le sujet de tentatives capables d'établir un traitement peut-être plus rationnel.

Dans un grand nombre de cas de fièvre intermittente, il peut être facilement remplacé par d'autres médicaments dont l'action est plus en rapport avec la variété de la forme fébrile. Et, du reste, ses triturations suffisent quand il est bien indiqué; on donne 1 ou 2 grammes de la première en trois prises, le premier jour, dans l'intervalle apyrétique; même dose de la deuxième, le deuxième jour, et enfin même dose de la troisième, le troisième jour, toujours dans l'intervalle entre deux accès ou entre leur époque présumée. Nous avons déjà, dans le cours de ce chapitre, donné quelques conseils sur les doses en parlant de l'appropriation du médicament par voie de similitude; elles doivent être d'autant plus faibles que cette appropriation est plus exacte.

RHUBARBE (RHEUM SINENSE).§ 1^{er}. — Histoire.

La *rhubarbe* de Chine ou de l'Inde est la seule usitée ; on en emploie la racine. Cette plante est de la famille des polygonées, *Juss.* — De l'ennéandrie trigynie, *Linn.* — Les anciens ne l'ont guère employée que comme purgatif ou laxatif. Elle est considérée comme un évacuant de la bile. Les travaux mêmes de ceux qui ont voulu établir l'utilité des purgatifs, prouvent leur funeste influence sur le foie et les organes digestifs : les fluxions chaque fois répétées par l'action du purgatif sur ces organes, en exagèrent la capacité et la vitalité, et les jettent enfin dans la torpeur qui donne lieu aux engorgements abdominaux et hépatiques, aux dyspepsies, aux stases veineuses du système de la veine porte.

Une pratique médicale fondée sur la connaissance des effets spéciaux des médicaments, se passe presque entièrement des purgatifs et autres évacuants, puisqu'elle remplit les indications thérapeutiques d'une manière plus directe, en ramenant la sensibilité, la contractilité, les sécrétions, à l'harmonie physiologique, au type normal. Ce traité étant conçu sur ces bases, nous n'avons pas à nous occuper en particulier des évacuants, et, lorsqu'une substance comme la *rhubarbe* se présente à nous, nous laissons de côté ses effets perturbateurs et éliminateurs pour rechercher ses effets spéciaux, beaucoup plus médicaux, plus utiles et plus importants. L'indication d'évacuer, en vérité plus rare encore qu'on ne le pense, et que la pharmacodynamie réduira à ses justes limites, se remplira toujours assez commodément avec des purgatifs et des émétiques connus, trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici.

Nous ne voudrions pas surtout nous livrer aux explica-

tions contradictoires et antiphysiologiques de beaucoup d'auteurs, pour les classer d'une façon quelconque; ni en juger les effets d'après des expériences faites avec des doses énormes, comme l'a fait Giacomini pour la *rhubarbe*. Il borne ses effets à une sédation générale et à l'hyposthénie du tube digestif. Il est juste de dire qu'il lui restait peu à faire pour établir plus spécialement sa sphère d'action par les effets physiologiques.

§ 2. — Effets physiologiques.

La *rhubarbe* possède une action immédiate sur le système sanguin, sans doute par l'intermédiaire des nerfs de la vie organique. Cette action est sédative, le nombre des pulsations diminue et le cours du sang se ralentit. En même temps, il se produit d'abord un affaiblissement, une hyposthénie du système gastro-intestinal; et, comme conséquence rigoureuse, vient ensuite l'altération des facultés digestives, l'anéantissement de la chyification, l'affection du système veineux, de l'hématose et de la nutrition.

Cette hyposthénie et cette cachexie finale se distinguent de toutes les autres par des phénomènes propres à la *rhubarbe*. On observe des symptômes d'éréthisme, tantôt à la peau, tantôt sur d'autres appareils organiques, et d'autres symptômes dont voici l'énumération, et qui comprennent toutes les phases de l'action de ce médicament.

Pour les facultés digestives : goût fade, parfois aigre, dégoût des aliments, ou bien perte du goût, absence d'appétit; nausées qui se produisent avec coliques, plénitude de l'estomac, tranchées dans le ventre, on est forcé de se replier sur soi-même, vents, ballonnement du ventre, diarrhée grisâtre ou brune mêlée à des mucosités, diarrhée abondante avec vomissements et grande faiblesse, selles avec frissonnements; augmentation de la sécrétion uri-

naire, urines fréquentes et faciles, comme par faiblesse de la vessie; engourdissement des membres sur lesquels on est couché, lassitude et pesanteur du corps; yeux faibles et abattus; ouïe émoussée; grande lassitude et faiblesse musculaire, somnolence.

Quant aux phénomènes généraux : horripilation sans froid extérieur, frissons et chaleurs alternatifs avec anxiété et répugnance pour tout, chaleur aux extrémités et visage frais, sueur au moindre mouvement, sueur fraîche à la face, sueur froide parfois à la paume des mains, selles diarrhéiques d'odeur aigre, endolorissement des articulations, sensation de torpeur et d'insensibilité de la langue, palpitations, tressaillements dans tous les muscles, roideurs des membres, gonflement des veines et chaleur aux mains, battements dans la tête, dans les yeux, dans les oreilles, à l'estomac, douleurs pulsatives, obnubilation stupéfiante de la tête.

L'état d'éréthisme asthénique se traduit par les symptômes : sommeil agité, rêves anxieux, maux de tête après le sommeil, chaleur de la paume des mains, cuisson dans les yeux, larmoiement, pupilles contractées, odontalgie avec prurit, chaleur dans le nez, douleurs avec sentiment de froid dans les dents, contraction du gosier, de l'estomac, du ventre; diarrhée avec ténesme, envie pressante d'aller à la selle sans résultat, urine rouge, sensation de brûlement dans l'urèthre en urinant, diverses douleurs pressives et lancinantes.

Les phénomènes moraux s'accordent avec cette action hyposthénisante : indifférence, paresse, divagation, engourdissement des sens; ils représentent aussi l'éréthisme par les symptômes humeur chagrine, désirs impétueux.

Ces symptômes, recueillis dans les observations de tous les auteurs anciens et modernes, offerts aussi par l'expérimentation, ne sauraient être révoqués en doute. On pourra les compléter par des essais plus nombreux, mais

sans en changer la valeur, parce qu'ils ont subi le contrôle de la clinique. Il nous reste seulement à donner un dernier caractère de l'action de la *rhubarbe*, c'est qu'elle est sans action sur le système artériel et cérébro-spinal, et qu'elle ne possède ni symptôme inflammatoire, ni symptôme nerveux essentiel. De là une indication remarquable de ce médicament dans la multitude de cas où le système gastrique souffre sans éveiller de sympathies actives dans les autres appareils, mais seulement des sympathies passives, à la longue, par la lésion profonde de la nutrition. L'économie cessant de réparer ses pertes par l'insuffisance des matériaux alibiles, il se forme des engouements veineux et lymphatiques, foyers des phénomènes d'éréthisme que nous avons signalés et qui dérivent de la névro-asthénie.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

La clinique, avons-nous dit, a sanctionné ces aperçus en démontrant l'efficacité souvent admirable de la *rhubarbe* : 1° dans les cachexies avec obstructions abdominales et mauvais état de la chylication, surtout chez les femmes et les enfants; on observe ordinairement des vertiges ou une douleur pressive au sommet de la tête, certaines douleurs tirailantes, crampoïdes, avec sensation de froid, des battements dans les cavités viscérales ou autour des articulations, des tressaillements des paupières, des lèvres et de divers muscles;

2° Dans la diarrhée chronique des enfants, et même des personnes âgées, avec amaigrissement, peau flétrie, jaunâtre ou terreuse et sèche, sueur la nuit ou par le moindre mouvement, tranchées qui empêchent de se tenir debout; dans les diarrhées écumeuses ou d'odeur aigre avec agitation et faiblesse extrême, pouls rapide et petit;

3° Anémie par nutrition insuffisante chez les enfants et les nourrissons, ou chez les personnes qui se nourrissent

de légumes, de farineux et d'aliments non fermentés. Enfin, la *rhubarbe*, dans son électivité sur le système gastrique, peut être assimilée au *semen contra*, eu égard à son action chronique et diathésique; elle lui est même supérieure en efficacité dans les cachexies des enfants et des sujets lymphatiques ayant leur point de départ dans l'altération des fonctions digestives, et présentant la pâleur, la bouffissure du visage, quelquefois une grande agitation, l'agacement des dents, les contractions musculaires dans les membres.

D'après cela, on peut s'étonner du peu d'usage que le grand nombre de médecins fait de la *rhubarbe*, si l'on en excepte quelques cas où elle est administrée en qualité de laxatif, et à titre de tonique. Il semble qu'un médicament possédant des propriétés aussi tranchées et une sphère d'action aussi déterminée, ait droit de fixer l'attention du thérapeutiste.

DOSES. — Que l'on emploie la teinture ou les triturations, c'est-à-dire les trois premières atténuations par trituration, ce n'est jamais qu'à la dose de 2 ou 3 gouttes de celle-là ou de 2 ou 3 décigrammes de celles-ci, que l'on doit donner la *rhubarbe*, lorsqu'on a établi l'indication de ce médicament sur les rapports d'analogie avec la maladie. Encore est-il plus expédient de se borner, pour l'ordinaire, à quelques globules de la troisième atténuation, en potion ou dans quelques cuillerées d'eau pure, administrées une à une à quelques heures d'intervalle.

SABINE (JUNIPERUS SABINA).

§ 1^{er}. — Histoire.

La *sabine* est de la famille des conifères, *Juss.* — De la dioécie monadelphie, *Linn.* — De nos jours, ce médicament est à peu près oublié, même dans les métrorrhagies et dans les affections arthritiques. On l'abandonne, ce

semble, avec la *rue*, au grossier empirisme qui les consacre à des usages condamnés; tandis que la pratique médicale a à lui demander encore, et plus que jamais, des propriétés d'autant plus précieuses qu'elles sont plus solidement déduites des essais physiologiques et des faits cliniques.

Le peu que l'on en a écrit çà et là depuis un siècle est parfaitement capable d'inspirer de la confiance en ce médicament, d'ailleurs très actif. Nous n'emploierons pas un grand nombre de pages pour l'établir. Il suffira d'un tableau synthétique des données expérimentales et cliniques.

§ 2. — Effets physiologiques.

Ils peuvent se diviser en trois groupes d'où découlent toutes ses propriétés. Le premier groupe exprime son action sur le cœur artériel et sur les capillaires de ce nom, le second sur les nerfs de relation, le troisième sur la plasticité et la nutrition interstitielle. Toutefois, il serait très intéressant de compléter les études sur ce médicament. Nous l'avons constaté bien des fois pour d'autres, la matière médicale a tout à gagner à ces expérimentations nouvelles ou plus complètes.

L'éréthisme domine les symptômes de ces trois groupes. Le premier correspond plutôt au spasme de l'invasion fébrile et à la période de concentration qu'à l'élément inflammatoire général, et plutôt à la congestion active hémorrhagique qu'à la fluxion phlegmasique. Le second semble avoir son point de départ à la périphérie de l'arbre nerveux, dans l'atmosphère et les papilles des nerfs en relation d'action et de réaction avec le système capillaire artériel, plutôt que dans les centres; d'où vient que les névralgies aboutissent toujours à la fluxion éréthique de la partie affectée, ou sont consécutives à cette fluxion. Le troisième est la suite du premier, et le dernier terme de l'affection des capillaires artériels; de là les dépôts tophacés,

les périostoses, les sensations brûlantes, les excoriations, les ulcères croûteux, les sueurs nocturnes, les tumeurs érectiles, les condylomes.

L'action de la *sabine* porte principalement sur l'utérus, sur les membranes muqueuses, sur les tissus blancs et sur les articulations; ce qui s'explique par son influence prépondérante, aux limites de sa sphère d'action, sur le système lymphatique et nutritif; et, dans sa plénitude d'action, sur les systèmes artériel, capillaire et nerveux.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Ils sont peu étendus, mais clairement déterminés. On a dit que la *sabine* était l'*aconit* de l'utérus, en ce sens que son action éréthique sur le système artériel se prononçait plus ouvertement sur l'utérus, à l'opposé de l'*ergot de seigle*.

Elle a une propriété admirablement efficace contre les règles excessives, les congestions et les hémorrhagies actives de cet organe. Chez les personnes robustes, ou d'un tempérament plus délicat, mais sanguin et nerveux, elle correspond aux pertes d'un sang rouge; chez celles d'une constitution forte, elle correspond aussi quelquefois aux pertes d'un sang noir et veineux, lorsque des battements se font sentir dans les artères de toutes les parties du corps, qu'il y a des palpitations et un pouls vif, mais embarrassé, en un mot état d'orgasme sanguin et de pléthore de l'utérus; chez les personnes faibles et épuisées, mais dans un état d'irritabilité du système sanguin, les pertes à sang veineux sont plus ordinaires dans l'état de congestion et de pléthore éréthique de l'utérus.

Pour les hémorrhagies des autres organes, surtout du poumon, la *sabine* distingue peu ses effets de ceux de la *bryone*, et on lui préfère naturellement cette dernière, et même l'*aconit* et l'*arnica*. Nous insisterons un moment

sur ses rapports avec l'utérus. L'indication de la *sabine* suppose toujours une irritabilité de cet organe avec congestion active, une exaltation sanguine et nerveuse qui se traduit par l'augmentation de l'appétit vénérien, des douleurs contractives dans la matrice, des douleurs comme pour l'enfantement, une grande sensibilité et même le gonflement ou le fourmillement des seins. Dans ces conditions, les règles sont excessives, se répètent jusqu'à deux fois dans un mois, et se prolongent huit ou dix jours ; ou bien il y a métrorrhagie. Le sang est ordinairement rouge, parfois noirâtre.

Les jeunes filles sujettes à des règles trop abondantes et trop fréquentes ne doivent cependant pas toujours être regardées comme malades. Plus elles sont replètes et précoces, ou sanguines et irritables, plus le médecin prudent doit avoir égard à la précocité de penchants généralement satisfaits assez tard, et considérer ces flux menstruels surabondants comme une voie que se fraye la nature pour maintenir l'équilibre entre l'afflux du sang destiné à la génération, mais provoqué par les habitudes sociales, et le retard apporté à la satisfaction des besoins instinctifs de l'utérus. En pareils cas, chercher à détourner le sang des organes de la reproduction, c'est exposer les sujets à des congestions sur le poulmon, ou à un orgasme utérin, qui conduisent à la phthisie ou à l'hystérie. On se borne alors à l'administration de faibles doses de *belladone* et de *carbonate de chaux*, de *sabine* elle-même, sans chercher à forcer la nature, ni moins encore à opérer des déplétions sanguines dont l'effet serait d'éterniser un état que l'âge eût peu à peu modifié, que le mariage eût guéri.

En toute autre circonstance, la *sabine* calme très bien l'éréthisme de l'utérus accompagné de congestion, régularise le flux menstruel, guérit les métrorrhagies, modère les lochies excessives et étend son action jusque sur les pertes qui se prolongent au delà de l'âge critique, non-

seulement chez les personnes pléthoriques, mais encore chez celles dont la constitution délicate ou délabrée subit l'action prédominante de l'utérus congestionné et irritable, pourvu que l'on observe les symptômes signalés plus haut et des battements artériels sensibles dans diverses parties.

La pléthore, l'orgasme de la matrice avec son éréthisme et l'exaltation de l'appétit vénérien, dépendant de l'état des organes plutôt que des dispositions morales, est quelquefois une condition opposée à la corruption des mœurs et une cause de stérilité. La *sabine* remédie à cette cause en régularisant la vitalité de l'utérus et en diminuant l'abondance et la fréquence des règles qui en sont ordinairement la suite. L'administration de quelques doses de *carbonate de chaux* est souvent un adjuvant fort utile. La même médication s'emploie avec avantage contre les dispositions à l'avortement tenant aux mêmes causes.

Au sujet de la propriété de la *sabine* de diminuer les menstruations excessives et de guérir les métrorrhagies dues à l'éréthisme et à la pléthore de l'utérus, l'expérience nous suggère une observation qui en différencie l'action de celle de tout autre médicament employé dans des états opposés, c'est-à-dire bien avec éréthisme et pléthore de l'utérus, mais avec suppression ou difficulté du flux menstruel. C'est que ces médicaments jouissent d'une action élective sur le système veineux et non sur le système artériel, sur les centres nerveux et non sur la périphérie, sur leurs expansions. La congestion cataméniale de la *sabine*, occupant d'abord les capillaires artériels, y borne l'éréthisme et l'irritabilité, et tend, au contraire, à activer l'hémorrhagie par les capillaires veineux qui sont simplement engoués, qui reçoivent et ne peuvent ni retenir ni renvoyer, mais seulement éliminer. L'*aconit* et quelques rares médicaments qui agissent sur le système artériel et qui sont plus franchement sthéniques que les autres, ont

le même mode d'action que la *sabine* quant aux hémorrhagies actives en général.

La *sabine*, par ses effets physiologiques, a une très grande analogie avec la goutte, surtout avec la goutte irrégulière, ou par accès incomplets, et avec le rhumatisme articulaire; mais, dans tous les cas, chez des sujets d'un tempérament sanguin, irritable ou pléthorique. Les douleurs sont lancinantes et déchirantes, elles affectent principalement les articulations et le périoste même des os longs, où se fait sentir une douleur brûlante et pressive. L'air frais les soulage, elles s'accompagnent d'un sentiment de pesanteur dans la partie et de malaise général. Dans les affections rhumatismales, il y a souvent gonflement rouge et luisant des articulations. Ce gonflement existe au gros orteil dans les accès de goutte du ressort de la *sabine*. La *bryone* et l'*arnica* sont, avec elle, les médicaments les mieux appropriés dans les cas aigus et éréthiques ou sanguins.

De plus, ce médicament est précieux dans une foule de souffrances des goutteux et des rhumatisants : céphalée congestive, pulsative et vertigineuse; affaiblissement de l'ouïe et de la vue par suite de congestions fréquentes avec chaleur, tension, battements artériels locaux; odontalgies avec douleur tirillante, pressive, pulsation, aggravation par le mouvement des mâchoires et par la chaleur du lit; angines congestives occupant les amygdales et les piliers du palais, encore avec battement et chaleur; dyspepsie irritative avec sensation de plénitude, lancination, chaleur, pression à l'épigastre, selles irrégulières, vents; hémorrhoides fluentes, irritées, avec fourmillement, et plus souvent écoulement de mucosités sanguinolentes.

Lorsque la goutte a enfin déformé des articulations, que des concrétions tophacées se sont déposées çà et là, la *sabine* est encore très utile, lors même que les sujets sont affaiblis et que la nutrition est en souffrance, pourvu que

l'impulsion du cœur soit forte et vive et qu'il existe de l'irritabilité générale, un état de tension qui exclue les flux muqueux habituels et les sécrétions asthéniques.

Swediaur se servait avec succès de la *sabine* pour faire disparaître des végétations rouges et des condylomes (1). D'autres, après lui, en ont obtenu d'excellents résultats contre des productions sycosiques qui avaient résisté au *thuya* et à l'*acide azotique* à faibles doses. Les maladies du périoste se trouvent également bien de l'emploi de la *sabine*, dans des conditions de phlogose locale et d'irritabilité qui ne permettent pas d'avoir d'abord recours au *phosphore*, au *mercure*, à la *silice*... La *sabine* est encore utile lorsqu'il se produit, dans ces circonstances, une lésion qui dénude l'os et une ulcération très douloureuse avec bords rouges, luisants et tendus. Enfin, la leucorrhée inflammatoire et pruriantes avec pus très élaboré, fétide, épais, dans les dispositions générales analogues aux effets de la *sabine*, est avantageusement combattue par ce médicament.

DOSES. — Les doses et le mode d'administration de la *sabine* sont les mêmes que pour d'autres médicaments, tels que l'*aconit*, le *colchique*, l'*opium*, le *thuya*...

SALSEPAREILLE (SASSAPARILLA. — SMILAX).

§ 1^{er} — Histoire.

La *salsepareille* est de la famille des asperges, *Juss.* — De la dioécie hexandrie, *Linn.* — Cette plante (la racine) est beaucoup employée depuis deux siècles, et nous croyons inutile de rechercher si c'est à titre de sudorifique et de dépuratif, ou à titre d'agent spécial d'une médication anti-syphilitique, antiarthritique.... Mais il faut constater qu'elle n'est guère employée que contre des affections rebelles à d'autres médicaments, telles sont les affections

(1) *Traité des malaies vénériennes.* Paris, 1817.

vénériennes, mercurielles, rhumatismales, arthritiques, dans leurs formes cutanées, ulcéreuses, névralgiques, les plus chroniques. Il semble pourtant qu'un grand nombre de praticiens lui refusent des propriétés actives, car ils en sont venus à ne l'employer point seule. Ils font de ses décoctés et de ses sirops l'excipient et le véhicule de médicaments mieux famés.

En matière de thérapeutique, la confiance en un médicament n'ajoute pas plus à ses propriétés que la méfiance ne lui en ôte. C'est l'expérience seule qui en décide impérieusement. Cette expérience a été invoquée; on s'est livré à des essais sur l'homme sain et l'on a recueilli tout ce qu'eu ont dit nos devanciers; il résulte de tout cela que la *salsepareille* n'est point inerte, et qu'elle doit conserver ses droits au traitement de quelques affections dont on lui confiait autrefois la guérison (1).

§ 2. — Effets physiologiques.

Il y a quatre groupes de symptômes qu'on ne peut dénier à la *salsepareille*, et qui se sont produits avec une grande variété de formes et d'expressions. Le premier, à la peau : peau ridée et sèche, sensibilité du cuir chevelu, chute des cheveux, boutons rougeâtres, taches rouges et croûtes au front et au visage, taches rouges aux jambes, rhagades, vésicules purulentes, urticaire, eczéma. Ces symptômes ont pour caractères généraux : le prurit surtout au lit, la sensation de brûlement, la sécheresse.

Le second groupe a son origine dans le système nerveux : vertiges par l'application des yeux ou par le malaise de l'estomac et par les nausées, migraine avec douleurs crampoïdes, céphalalgie lancinante, douleurs lancinantes, déchirantes et pressives dans les membres;

(1) Beauvais, *Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments*, Paris, 1855, page 179.

ces douleurs affectent principalement les articulations et s'accompagnent de tremblements, de roideurs paralytiques, quelquefois avec gonflements chauds.

Le troisième concerne le système sanguin : frissons répétés, même la nuit ; chaleur le soir avec bouillonnement de sang, palpitations, sueur au front ; battements dans la tête, battements du cœur.

Le quatrième renferme les symptômes des sécrétions et des excrétions, il s'adresse à la peau, aux muqueuses, aux glandes, au système lymphatique. Toutes les membranes muqueuses sont irritées, elles offrent en premier lieu de la sécheresse, de la tension, une douleur de brûlement et d'érosion. La peau se couvre de sueur. On remarque aux muqueuses de l'œil, de l'oreille, de la gorge et des bronches moins de sécrétion et plus d'irritation ; le mucus nasal est visqueux et peu abondant, celui du vagin et de l'urèthre est plutôt purulent et séro-purulent, et les selles muco-séreuses sont âcres, corrosives. Les symptômes fournis par la gorge, la poitrine et les organes génito-urinaires ont le plus d'importance. Ainsi, à la gorge et dans la bouche : salivation, spasmes constrictifs, sensation d'ulcération et d'âpreté, toux violente, espèce d'angine, irritation du larynx, aphthes dans la bouche ; à la poitrine, symptômes d'asthme et de pleurésie ; aux organes génito-urinaires, ténésme vésical, crampes de la vessie, symptômes d'irritation de la prostate, urines troubles, boueuses, rares, rougeâtres, contenant des flocons muqueux et même du sang ou des grains de gravelle ; chez l'homme, mucus séreux, gonorrhéique ; chez la femme, dysménorrhée irritative, leucorrhée muco-purulente ou séreuse et excoriations entre les cuisses.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

L'expérience a appris que la *salsepareille* était utile :
1° dans les cas de maladies vénériennes que l'on avait traités

par des doses exagérées ou trop longtemps continuées du *mercure*, et lorsqu'en ces circonstances, il existait des éruptions à la peau et des irritations de la bouche, du vagin, de l'urèthre, avec ou sans aphthe.

2° Dans les douleurs rhumatoïdes qui surviennent après la suppression d'un flux gonorrhéique ou de syphilides, avec amaigrissement et peau flétrie.

3° Dans quelques cas de gravelle, chez des sujets affaiblis, dont la nutrition est en souffrance, et chez lesquels la peau a perdu sa souplesse et a cessé d'être un émonctoire habituel. La *salsepareille* est aussi adaptée à quelques engorgements de la prostate, et à des spasmes et douleurs de la vessie, chez des sujets qui se trouvent dans des conditions analogues.

4° Dans les dartres sèches squameuses, isolées ou par plaques répandues par tout le corps et reposant sur une tache rougeâtre, un peu élevée, siège de prurit et de desquamation de l'épiderme.

5° Dans la croûte serpigineuse qui envahit quelquefois toute la figure chez les enfants. Elle constitue un symptôme de scrofules et de gale, peut-être même de syphilis dégénérée dans ses transmigrations héréditaires. La *douce-amère*, la *clématite* et l'*arsenic* ne sont pas toujours préférables à la *salsepareille* contre cette affection.

DOSES. — La teinture, à la^e dose de 4 à 20 gouttes par jour, est peut-être la meilleure préparation de la *salsepareille*. Nous ne voulons cependant pas exclure le décocté à la dose de 30 grammes pour 2 litres d'eau réduits à 1 ; cependant on a obtenu de doses très faibles, comme 2 gouttes de la première ou de la troisième atténuation, d'excellents effets contre des affections irritatives et névralgiques en rapport avec ce médicament.

SCILLE (SQUILLA. — SCILLA MARITIMA).§ 1^{er}. — Histoire.

L'oignon de *scille* est la partie usitée de cette plante qui compte dans la famille des asphodèles, *Juss.* — L'hexandrie monogynie, *Linn.* — Ce médicament était aussi employé autrefois qu'il est négligé aujourd'hui, sans doute par l'absence de précision dans les indications que nous ont léguées les anciens. Car, il est juste de le dire, notre époque ne mérite pas les reproches que lui ont adressés de sévères thérapeutistes pour avoir laissé tomber en désuétude une foule de médicaments, comme la *scille*, et de plus importants qu'elle. Il vaut souvent mieux se priver des services infidèles de médicaments mal connus, que de les employer sans raisons suffisantes, et de multiplier les prescriptions en changeant tous les jours de médicaments. Mais ce temps d'arrêt dans les progrès de la matière médicale, ce rejet de ses moyens moins connus, ce doute qui les repousse n'a qu'un temps, et c'est un temps d'examen et de révision des matériaux accumulés depuis des siècles; temps difficile, labeur énorme d'où la thérapeutique sortira, d'où elle sort épurée, plus riche et plus puissante.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les anciens auteurs ont insisté sur les effets irritants de la *scille*, soit parce qu'ils faisaient trop de cas de son action chimique et mécanique, soit parce qu'ils constataient le résultat de doses exagérées et même toxiques. Cependant la pratique générale s'accordait à lui reconnaître des propriétés en opposition avec ces idées : ainsi on l'employait dans les bronchites, dans la phthisie muqueuse, et dans les in-

inflammations même aiguës du poumon et des plèvres, dans les affections asthmatoïdes et néphritiques, dans le scorbut et les hydropisies. On l'administrait même dans les maladies de la tête, contre l'épanchement de sérosités dans les méninges. On donnait la *scille* à la fois comme antiphlogistique, comme diurétique, comme sudorifique, comme atténuant ou dissolvant et comme béchique.

Nous ne saurions apprécier son action sans les travaux de Hahnemann et de quelques médecins qui, indépendamment des effets de la *scille* recueillis dans les auteurs anciens, l'ont expérimentée sur eux-mêmes et sur d'autres personnes saines. Les faits cliniques parfaitement observés, quoiqu'en petit nombre, leur donnent une haute signification pratique, car ils confirment leurs déductions.

Le premier effet de la *scille* sur l'organisme est nerveux et sanguin, mais plus nerveux que sanguin ; il correspond à la période initiale d'une fièvre et d'une phlegmasie catarrhales. Cette première impression de la *scille* sur le dynamisme vital, a un cachet d'asthénie et de veinosité ; elle se porte de préférence sur les membranes séreuses et muqueuses et sur les organes de sécrétion, ce qui en fait un agent de congestion sur ces organes et sur les poumons, tissus pourvus d'une plus grande abondance de vaisseaux capillaires avec lesquels ce médicament est en rapport plus exact. Les Allemands utilisent cette action nerveuse et sanguine de la *scille* en l'employant à la suite de l'*aconit*, ou du médicament pyrétique le mieux indiqué, dans les affections catarrhales, en qualité d'antiphlogistique.

Ses principaux symptômes sont : sensation de froid intérieur et de chaleur extérieure, pesanteur et fatigue des membres, inquiétudes musculaires, prurit ou picotements à la peau, sommeil agité, douleur de meurtrissure dans les yeux, vertiges avec nausées, sensibilité douloureuse au sommet de la tête, déchirements dans les yeux ou les oreilles et les membres, sensation d'ardeur et de

brûlement aux yeux et à la gorge, surexcitation violente des membranes muqueuses qui laissent suinter du sang, surtout aux organes génito-urinaires, ou qui sécrètent une sérosité âcre et chaude comme aux yeux, au nez.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

C'est principalement dans les phlegmasies catarrhales avec sécrétions exagérées et mucosités gluantes que la *scille* est utile. Les symptômes qui l'indiquent, en ces circonstances, sont : pâleur, frissons, chaleur ardente par bouffées, froid glacial des extrémités avec chaleur du corps; toux violente précédée de râle muqueux, toux sèche, fatigante avec expectoration de mucosités visqueuses, ou crachats muqueux abondants, oppression qui diminue après l'expectoration, crachats rougeâtres; céphalalgie, battements dans la poitrine et à la tête, sueurs au front, aux aisselles, sur la poitrine; urines rouges et plus rares; éternuements fréquents, coryza fluent, mucosités nasales abondantes, parfois âcres, corrosives, mais transparentes. En outre, disposition frileuse, irritabilité chagrine, accablement physique, prurit et quelquefois éruptions à la peau, au bord des ailes du nez et sur les lèvres, ardeurs à l'urèthre ou à la vulve.

Les enfants travaillés d'irritations catarrhales sont souvent aussi affectés par les vers, les ascarides; les selles sont moins digérées, diarrhéiques et fétides.

Son efficacité ne se borne pas à la muqueuse bronchique, elle s'étend à celle des yeux, du nez, et aux membranes séreuses de la poitrine et de l'abdomen. Pour ces dernières, l'affection est subaiguë et il se forme des épanchements purement séreux dans leurs cavités. C'est ainsi que la *scille* s'adapte aux hydropisies actives. Dans sa sphère d'action, la sérosité est le produit de l'hypéré-

mie des séreuses et non de la stagnation du sang dans leur tissu privé de ton. Tout ce qu'on a écrit sur les propriétés diurétiques et sudorifiques de ce médicament, quant au traitement des hydropisies passives, se réduit aux faits de guérison appartenant à la période phlegmasique de l'épanchement séreux; c'est ce que démontrent les effets physiologiques de ce médicament. La comparaison qu'on en a faite à ce sujet avec la *digitale*, ne serait valable que si elle reposait sur une analogie d'action correspondant à la période subaiguë et à la sécrétion exubérante des membranes séreuses, mais il n'en est pas ainsi. Ce qui n'empêche pas d'employer souvent la *digitale* avec la *scille*, en les alternant, non à titre évacuant ou de spoliatif, mais parce qu'elles agissent électivement, celle-ci sur l'hypémie avec hypersécrétion séreuse, celle-là sur la tonicité de la fibre le plus souvent affaiblie ou tendant à s'affaiblir.

Nous ne passerons pas sous silence l'utilité de la *scille* dans certaines dyspepsies avec affaiblissement et froid incommode habituel, lorsqu'il y a dégoût pour les aliments ou faim excessive qu'un rien assouvit, diarrhée et parfois constipation, empatement des muqueuses digestives, sensibilité, tension, irritation qui revient fréquemment avec soif vive; mais surtout, lorsqu'il y a surabondance de glaires, vomiturations muqueuses, mucosités qui encombrant l'arrière-gorge, goût fade et désir de boissons acides.

DOSES. — Les doses de la *scille* sont les mêmes que celles de la *salsepareille*.

SÈCHE (SEPIA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le suc noir ou encre de *sèche* provient d'un mollusque céphalopode de ce nom. Les anciens, depuis Hippocrate,

ont employé la chair et les œufs de *sèche* et de ses diverses espèces en qualité d'astringent et de diurétique. Ils reconnaissaient à ces substances la propriété d'exciter les contractions utérines, pour l'expulsion de l'arrière-faix, et de rétablir l'écoulement des lochies supprimées. On les administrait, dès le temps de Pline, contre les affections chroniques de la vessie, de l'utérus et de la peau, et contre certaines sécrétions de la muqueuse génito-urinaire.

Il est probable que Hahnemann a soumis l'encre de *sèche* à l'expérimentation d'après ces données de l'antiquité ; et il est vraiment remarquable que ses essais, tout en décelant dans cette substance des propriétés plus étendues, ont confirmé l'expérience des anciens, ce qui tendrait à accorder des propriétés à peu près analogues à toutes les parties de cet animal. Mais nous nous étonnons que ce grand thérapeute semble attribuer à la *sèche* des effets tellement excitants de la circulation, qu'il conseille de les calmer à l'aide de l'*aconit*. Depuis plus de quinze ans que nous tâchons de nous rendre familier l'emploi des médicaments, soit par des expérimentations physiologiques, soit chez les malades, nous avons n avoir jamais pu découvrir dans la *sèche* un effet directement excitant sur le système sanguin, ni des phénomènes qui puissent mériter le nom de phlogose ou de fièvre d'emblée.

§ 2. — Effets physiologiques.

On ne saurait trouver, dans l'ensemble des symptômes physiologiques et des faits cliniques, une action réelle de la *sèche* sur le système sanguin, ni une sphère d'action aussi étendue que l'ont prétendu un grand nombre de praticiens, surtout allemands. On ne peut lui refuser des rapports particuliers avec les systèmes veineux et lymphatique ; il est même vrai de dire que tous les symptômes concernant

les autres systèmes organiques, reposent sur ces rapports et dépendent des altérations des systèmes veineux et lymphatique, soit dans leurs supports, soit dans leur stimulus, soit dans leur vitalité. D'autre part la clinique a démontré que les nombreux symptômes nerveux et surtout névralgiques de la *sèche* supposent toujours une affection utérine ou abdominale, et souvent un principe herpétique déplacé de la peau ou des muqueuses, et fatiguant le système nerveux ; de là, son action réactive de l'utérus à la peau, au cerveau, aux muqueuses, ou de la peau à l'utérus et au système nerveux, ou du système lymphatique à tous les autres.

Plusieurs auteurs ont attribué à la *sèche* la dénomination de *pulsatille chronique*, eu égard à ses phénomènes utérins et dépendant de l'utérus ; d'autres l'ont assimilée au *lycopode*, eu égard à ses phénomènes sanguins, lymphatiques et cutanés, quand leurs relations sont établies par une affection herpétique, et quand leurs souffrances sont dues à cette affection commune, généralisée et dyscrasique. Enfin, l'on a pu dire que la *sèche* était l'*opium* des femmes délicates, dans les affections douloureuses dépendant d'une dyscrasie de ce genre, ou d'un état particulier de l'utérus, mais non d'une lésion organique.

L'action élective de ce médicament est confirmée, après tout, par le rapport singulier de l'état qu'elle tend à développer avec celui de personnes affaiblies par des excès et des émotions morales habituelles, ou naturellement délicates, sensibles et d'un tempérament lymphatique nerveux ; ces personnes ont la peau fine, blanche, pâle et souvent couverte de taches rousses ; elles sont d'une grande sensibilité à l'air froid, se refroidissent facilement, éprouvent souvent des commotions et des tressaillements dans les membres, des accès de faiblesse et de défaillance, de grandes lassitudes, des bouillonnements de sang et des battements par tout le corps, des sueurs faciles ; elles sont

sujettes à des écoulements muqueux, à des gonflements froids, rhumatoïdes et scrofuleux, et à des douleurs lancinantes et pulsatives, que l'application de la chaleur soulage, que le froid aggrave et auxquelles se mêlent des frissons; c'est chez de telles personnes que la *sèche* jouit de toute son efficacité, et ce n'est guère qu'après la puberté et avant que l'âge avancé ait diminué ou fait disparaître leur aptitude à la vérosité et à la nervosité. Leurs dispositions morales sont fort analogues à celles qu'exige la *pulsatille*, et varient de la tristesse pleureuse à l'inquiétude résignée, bien que le découragement et la disposition à s'irriter se manifestent quelquefois dans des affections de l'appareil génito-urinaire. On comprend, d'après ce qui précède, que la *sèche* est particulièrement adaptée aux maladies des personnes du sexe, mais elle ne leur est pas exclusivement utile, et il ne manque pas d'hommes, et surtout de jeunes gens et d'onaniques, chez lesquels elle jouit d'une grande efficacité, en particulier quand les voies digestives sont affectées, et qu'il y a tristesse, abattement, taciturnité.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections fébriles.* — Ce médicament ne correspond point à la fièvre proprement dite, mais seulement à des états dyscrasiques, herpétiques, veineux, scrofuleux, avec ou sans affection locale, et provoquant une excitation sanguine qui peut aller jusqu'à des congestions, à des gonflements chauds, à des irritations gastriques et muqueuses..., mais qui n'est jamais durable et ne tend jamais à la suppuration et à des crises. Si on l'a trouvé quelquefois utile dans certaines fièvres muqueuses et catarrhales, c'est dans quelques cas subaigus, se prolongeant au delà de toute limite, après l'emploi de la *pulsatille*, et lorsque le *soufre* est contre-indiqué par l'absence d'érythème habi-

tuel et d'irritabilité organique : la langue est blanche, il y a des vésicules ou des douleurs d'excoriation dans la bouche, l'appréhension du froid, des frissons abondants, des douleurs et des malaises accablants, embarras veineux abdominal avec tension et ballonnement ou sensibilité et chaleur, ce qui, joint à des symptômes de saburre, semble appeler l'emploi d'un purgatif, lequel aggrave les accidents et augmente la fièvre.

Il est des fièvres lentes compliquant certaines affections catarrhales et névralgiques, chez les sujets faibles et lymphatiques dont la peau est, pour la moindre cause, couverte de sueur, qui sont parfaitement soulagées par la *sèche*, mais la fièvre est plutôt ici éréthique et dépendante d'une nutrition insuffisante et de troubles continuels nés du défaut d'harmonie entre la peau et les muqueuses. L'état d'atonie de ces surfaces s'exprime par des fluxions éphémères, par des irritations chroniques superficielles, par des flux de sueurs ou de mucosités, par une extrême sensibilité au froid, par des chaleurs vives avec bouillonnement du sang la nuit au lit et frissons fréquents, et par l'absence de chaleur le jour avec manque d'énergie vitale ; d'ailleurs, la chaleur est rarement générale, elle est plus souvent à la tête, quelquefois même avec gonflement et rougeur de la face, et froid des extrémités inférieures et des cuisses.

Toutes ces données s'appliquent aux fièvres intermittentes du ressort de la *sèche*. Il faut cependant avouer qu'on a beaucoup exagéré, en Allemagne, son rôle dans ces sortes de fièvres. Elle ne s'adapte absolument qu'aux fièvres intermittentes où la nutrition est affaiblie par les congestions répétées de la période de concentration sur les organes abdominaux, par des sueurs persistantes dues à l'atonie et à la laxité de la peau, par des traitements antérieurs, et par d'anciennes affections vénériennes traitées avec de hautes doses de *mercure* et des sels d'*iode*. On la

trouvera plus souvent indiquée dans des fièvres larvées névralgiques, avec migraine périodique, congestions veineuses abdominales et flux muqueux même diarrhéique.

B. *Phlegmasies, subirritations.* — Les phlegmasies auxquelles correspond la *sèche* sont entées sur une disposition veineuse utérine ou abdominale, sur un état cachectique, sur une infection herpétique, sur une diathèse scrofuleuse; l'organe affecté est affaibli par de précédentes affections; il y a sensation de sécheresse, rougeur, chaleur, brûlement ou sensation d'excoriation, excoriations, gonflement. La sensation de sécheresse n'empêche pas un certain suintement séreux ordinairement âcre et qui provoque des irritations sur la peau voisine, ainsi au bout du nez qui devient rouge, aux bords libres des paupières qui s'enflamment, aux grandes lèvres et entre les cuisses.

De telles irritations sont souvent de nature herpétique ou scrofuleuse, et ne cessent que pour laisser après elles une laxité et un engouement des muqueuses qui donne lieu à des coryzas et à des leucorrhées opiniâtres; à des amygdalites et à des angines; à des ophthalmies qui se répètent souvent et se lient à des désordres de la menstruation et à l'âge critique. Il est rare que les paupières ne soient pas souvent le siège de rougeurs et surtout d'orgelets; la bouche, de quelque gonflement avec soulèvement de l'épithélium par petites plaques; la vulve, de gonflements et d'érosions de la même sorte; le prépuce, d'éruptions vésiculeuses ou humides, ou enfin de quelque irritation et suintement chroniques; et la peau, de certaines taches et éruptions sèches, furfuracées, eczémateuses. L'atonie de la fibre, l'asthénie générale et le lymphatisme de la *sèche* la distinguent en pareils cas du *soufre* qui offre plus d'éréthisme dans son action, bien que dans plusieurs cas l'action de la *sèche* ne soit pas dépourvue d'irritabilité et de tout orgasme sanguin, surtout dans des recrudescences d'affections muqueuses et dans des gastropathies.

C. *Irritations chroniques, flux asthéniques.* — C'est d'après toutes ces données et dans ces conditions qu'on administre aussi la *sèche* :

- 1° Dans l'otorrhée serofuleuse avec sérosité purulente ;
- 2° Dans l'ophtalmie chronique avec boursoufflement et lésion superficielle, par exemple, pustules de la conjonctive ;
- 3° Dans l'ozène et l'écoulement chronique de mucosités fétides par le nez ;
- 4° Dans les vomissements chroniques, dans les régurgitations de glaires et les aigreurs avec gastralgies ;
- 5° Dans certaines diarrhées débilitantes, même chez les enfants ;
- 6° Dans l'écoulement de mucosités par l'anus avec lancinations ou prurit ;
- 7° Dans la leucorrhée séreuse et fétide ;
- 8° Dans la gonorrhée chronique, séreuse, verdâtre, ou goutte militaire ;
- 9° Dans la sueur excessive des bourses, des pieds, de l'aisselle ;
- 10° Dans la dyspepsie et les affections chroniques de l'estomac et des intestins, avec constipation opiniâtre, pyrosis, amaigrissement et sensation de froid à l'estomac, alternant avec des maux de tête, des frissons à l'extérieur, des nausées survenant souvent par accès ;
- 11° Dans le pissement au lit pendant le premier sommeil ;
- 12° Dans quelques cas de lésion organique du cœur et du foie avec douleur locale, sourde et chaude, frissonnements à la peau et ictère quant à l'affection du foie ;
- 13° Dans la stérilité ;
- 14° Dans l'ascite, dans la grosseur du ventre après la ménopause, et dans des affections muqueuses et séreuses suites de phlegmasies lentes, d'irritations subaiguës, de congestions, de stagnations et d'obstructions veineuses et lymphatiques.

D. *Affections utérines. Désordres de la menstruation.*

— L'action de la *sèche* sur l'utérus mérite une exposition particulière. Peu de médicaments correspondent mieux à l'élément veineux congestif, surtout quand il a l'utérus pour théâtre. Les médicaments pyrétiques : l'*aconit*, l'*arnica*, la *noix vomique*, la *bryone* et autres, s'adaptent à la suppression ou à la dysménorrhée par éréthisme général et local de la matrice, ou par excès de plasticité du sang qui s'échappe difficilement en caillots. Au contraire, la *sèche* et les autres médicaments à action déprimante et dyscrasique agissent efficacement contre la suppression et la dysménorrhée qui s'accompagnent d'appauvrissement du sang, et contre les pertes utérines dépendant des conditions asthéniques de l'utérus.

C'est de cette manière que la *sèche* s'adapte aux suppressions et aux dysménorrhées avec éréthisme local et détente générale, quelquefois avec nervosité asthénique et anémique, et aux règles excessives ou aux métrorrhagies par asthénie locale avec chlorose. La congestion passive est ici caractérisée par les douleurs pressives vers le bas, même sans lumbago, les douleurs devenant extrêmes, si la femme reste debout. C'est aussi le caractère des douleurs du *safran* et du *quinquina*, en pareils cas. Dans les congestions utérines, en temps de gestation avec péril d'avortement, la *sèche* correspond à l'état de flaccidité des tissus; beaucoup d'éréthisme exige qu'on l'alterne avec la *noix vomique*, ou qu'on se borne à celle-ci.

Mais il faut, pour apprécier toute l'action de la *sèche* dans les désordres de la menstruation, et pour poser exactement ses indications, avoir égard aux troubles sympathiques qui ont leur point de départ dans l'utérus, soit par l'effet de sa congestion, soit par la susceptibilité du système nerveux dans un organisme débilité ou naturellement délicat, ou impressionnable, dans un moment surtout où l'utérus est le *pars mandans* de toute fluxion. Ces désor-

dres sympathiques consistent en coliques, en oppression, en maux de dents, en céphalalgie ou migraine, en courbature, en douleurs lancinantes dans les seins. La chlorose se met souvent de la partie, mais est rarement modifiée par la *sèche* seule.

E. *Affections nerveuses et névralgiques.* — Nous arrivons à ces affections pour insister sur leur caractère veineux et asthénique, caractère qui établit leurs rapports avec les effets de la *sèche*. La migraine est sous la dépendance de souffrances gastriques ou utérines; les sujets sont faibles, constipés, tristes, généralement pâles, secs, hystériques; ou, si ce sont des hommes, ils souffrent habituellement de pyrosis, de grandes difficultés de la digestion, et d'une sensation de froid avec grande appréhension des courants d'air.

L'hystérie est caractérisée par le froid dans le dos, et même partout; par des crampes d'estomac, des membres, plus souvent de poitrine; la tristesse prédomine.

L'odontalgie est pulsative; aggravée par l'air froid, elle fatigue particulièrement les femmes enceintes, et, du reste, comme une foule d'autres névralgies appropriées à la *sèche*, elle se lie à des fluxions, à des mouvements de sang, à des palpitations, à des oppressions, et à mille autres maux variés qui apparaissent de préférence la nuit, dans le repos, et se dissipent sous l'influence d'un exercice assez violent pour exciter la sueur.

La *sèche* correspond encore à des accès d'oppression nocturne avec convulsions épileptoïdes, à des inquiétudes nocturnes avec rêvasseries et espèce de somnambulisme, à la troisième période de la coqueluche, même à la seconde pour combattre un état herpétique qui contribue à perpétuer la maladie ou augmente l'irritation bronchique.

F *Affections cutanées.* — Celles contre lesquelles la *sèche* montre le plus d'efficacité sont : 1° les fluxions éry-

sipélateuses, surtout de la face, récidivant aux époques menstruelles;

2° L'intertrigo et autres rougeurs érythémateuses des plis des membres, l'excoriation du mamelon et du prépuce, et la suppuration facile des moindres lésions de la peau;

3° L'acné et certaines lésions verruqueuses et tuberculeuses de la peau, avec plaques pityriasiques, prurit et fourmillement;

4° Les ulcères variqueux des extrémités, avec suintement;

5° Les éruptions furfuracées, vésiculeuses, lichénoïdes, la dartre annulaire ou en rond, la dartre prurigineuse du pavillon de l'oreille et des parties latérales et inférieures de la face. Dans toutes ces affections cutanées, on a cependant beaucoup exagéré l'efficacité de la *sèche*. On obtient assez de ce médicament quand il améliore l'affection et laisse à d'autres le mérite de la guérison. Il faut en excepter la dartre annulaire qui lui cède fort bien. Dans tous les cas, il faut insister sur son usage, si l'on veut guérir ou modifier avantageusement les maladies de la peau.

Nous nous arrêtons là, persuadé que nous avons parcouru les indications principales et motivées de la *sèche*. Nous serons blâmé par les uns d'avoir attaché de l'importance à une substance qui passe pour inerte, nous le serons par d'autres de n'avoir pas fait son rôle assez beau. Or, comme *l'art est fondé sur l'observation et que l'expérience fait la science*, nous en appellerons simplement à la bonne foi, observant et expérimentant.

DOSES. — La *sèche* est un médicament qui, parfaitement divisé dans les trois premières atténuations ou triturations, peut avoir une action altérante utile contre des affections opiniâtres; dans cette vue, on donne 4 ou 2 décigrammes plusieurs fois par jour de l'une des trois triturations. Mais bien plus fréquemment et bien plus utilement dans les affections irritatives, dans les lésions de la sensi-

bilité et de la contractilité, on a recours à des atténuations plus élevées de la sixième à la trentième, à la dose de 2 ou 3 gouttes ou de 5 à 6 globules en potion pour vingt-quatre heures.

SEMEN-CONTRA (CINA. — ARTEMISIA CONTRA).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *cina* ou *semen-contra* (*vermes*), l'*armoïse d'Alep*, dont les débris de la plante sont employés depuis longtemps en médecine, est de la famille des Corymbifères, *Juss.* — De la syngénésie polygamie superflue, *Linn.* — Les auteurs des siècles passés ne se sont généralement occupés de ce médicament qu'en sa qualité d'anthelminthique. Quelques-uns ont cependant signalé le danger de doses trop fortes et ses propriétés stomachiques; Vitet avait déjà dit avant quelques modernes : « Cette substance échauffe beaucoup, donne quelquefois des coliques et aux enfants des convulsions lorsqu'on l'administre à trop haute dose. » Les assertions de ce genre étaient restées dans le vague et par conséquent stériles. La *santonine*, principe actif du *cina* et que l'on emploie beaucoup aujourd'hui paraît douée des mêmes propriétés que la substance d'où elle est extraite. Cependant les études expérimentales faites sur le *cina* seulement, nous obligent à ne parler que de lui, et avec d'autant plus de raison qu'employé par voie d'analogie et d'électivité, les doses n'ont jamais besoin d'être assez élevées pour devenir d'un usage fâcheux et incommode.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les effets du *semen-contra* sont en rapport avec le système nutritif et gastrique et avec le système circulatoire, ils sont caractérisés par une succession de frissons

et de chaleur, avec accélération du pouls ou des mouvements de fièvre rémittente aboutissant à la pâleur, à la faiblesse musculaire, à la diarrhée, à l'anéantissement des fonctions nutritives, à l'appauvrissement du sang. Le *semen-contra* compte de plus, parmi ses effets, l'abondance des mucosités intestinales et la sensation de la faim dans la fièvre même. Le pneumogastrique est particulièrement atteint par l'action de ce médicament, et l'on doit reconnaître que les expansions des nerfs ganglionnaires dans les membranes muqueuses, gastriques et pulmonaires deviennent son siège de prédilection.

Ses effets sur le cerveau sont consécutifs à cette action ; ils n'en ont pas une moins grande importance. L'affection du ventre et du cerveau constitue les deux points essentiels de sa puissance thérapeutique, de manière pourtant que le centre en réside dans les organes de la digestion. Les convulsions, pour le *semen-contra*, sont toujours précédées d'un élément gastrique, pour ne pas dire vermineux ; elles ont leur point de départ dans l'estomac et l'intestin. On remarque, parmi les symptômes, une grande excitation du système nerveux abdominal ; elle est liée à la détente et à l'hypersécrétion des surfaces intestinales ; les mucosités sont altérées dans leurs qualités chimiques et favorables à l'helminthiase.

De cette disposition naît l'indication du *semen-contra* chez les sujets où abondent les sucs blancs, dont le système digestif est très développé, chez les enfants surtout. Les fièvres, même graves, avec congestion à la tête par moments, et où les phénomènes typhiques et nerveux dépendent de l'état du ventre, appellent chez ces sujets l'emploi du *semen-contra*.

Les phénomènes muqueux caractérisent la fièvre de ce médicament, et ces phénomènes se prononcent d'autant plus que le malade s'affaiblit davantage. Dans tout état fébrile du *semen-contra*, s'il n'y a pas réellement intermittence, on

observe toujours de la rémittence ordinairement nocturne ou vespertine. L'agitation, la pâleur de la face, les congestions à la tête, les convulsions, les vomissements, la diarrhée muqueuse, la faim même canine, le rapprochent du *mercure*. Il se rapproche davantage du *carbonate de chaux* par son action antiplastique autant que par l'anémie avec règles excessives. La *rhubarbe* a les plus grandes analogies avec lui dans les phénomènes gastriques et dans l'état muqueux avec appauvrissement du sang, nutrition insuffisante.

Mais nul ne surpasse le *cina* en efficacité contre les vers ; non pas qu'il ait la propriété de détruire directement le lombrics, mais parce qu'il modifie admirablement les sécrétions muqueuses intestinales et la nutrition, l'hématose. Ceci ressort parfaitement de son efficacité à des doses si faibles qu'elles ne peuvent pas agir sur les vers directement. On l'a dit depuis longtemps : sa vertu anthelminthique n'est qu'un résultat secondaire de son action, comme les vers ne sont qu'un phénomène concomitant d'une maladie, d'une diathèse muqueuse : *vermes nidulantur in muco* ; les mucosités altérées sont devenues favorables à leur multiplication.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Un grand nombre de symptômes du *semen-contra* se rapportent à la fièvre intermittente qui est de préférence quotidienne. Le frisson précède toujours la chaleur, il est peu intense. On a remarqué que la perversion de l'appétit, symptôme du *semen-contra*, est manifestée par la faim qui succède immédiatement aux vomissements. La faim survient principalement après les vomissements du stade du froid ou, en leur absence, dans le cours de l'accès, presque toujours avant la fin du stade de la chaleur ; et l'accès est amoindri quand on mange. Ces fièvres intermittentes ne sont pas rares chez les jeunes sujets, chez les

personnes nerveuses, cachectiques, chez celles qui ont enduré de longues privations; la diète leur fait d'autant plus de mal qu'elle éternise la fièvre.

La fièvre muqueuse réclame souvent l'intervention du *semen-contra* lorsque le pouls est tombé et que le malade languit. On l'emploie avec avantage dans les fièvres de ce genre revêtant des formes nerveuses et typhiques chez des sujets mous, lymphatiques, et chez des enfants quand la tête devient le *pars recipiens* de mouvements fluxionnaires partis de l'abdomen.

La fièvre avec toux nocturne et sèche, avec diarrhée, consommation, sueurs nocturnes chez les enfants cède au *semen-contra*.

L'encéphalite des enfants ne se traite guère sans ce médicament, ou à son début ou lorsqu'elle est parvenue à la deuxième période, période d'exsudation avec paralysie partielle des sphincters, on observe la facilité à porter les doigts dans le nez pour se gratter. La *digitale* comporte plutôt le collapsus des forces que les convulsions, le *datura stramonium* demande le strabisme en cet état; plusieurs autres médicaments y trouvent leurs indications suivant les symptômes.

Après la *camomille* et avant l'*ignatia*, il est nécessaire de penser au *semen-contra* dans les convulsions des enfants, même avec fièvre et congestion cérébrale; la somnolence est alors interrompue par des cris qui ne doivent pas être assimilés au cri cérébral, mais qui sont habituellement provoqués par des coliques. Les convulsions se rapprochent quelquefois des spasmes épileptiques sans fièvre et sans symptômes d'inflammation. Le *semen-contra* s'applique aussi à la chorée et à toute espèce de spasmes chez des enfants et des jeunes sujets affaiblis, cachectiques, mal nourris. Les convulsions, dans l'hydrocéphale, sont encore de son ressort.

Les symptômes des organes respiratoires l'appellent

dans la coqueluche à la deuxième période, et même plus tard, quand aux stases sanguines succèdent des altérations de la nutrition. On peut même guérir la coqueluche avec aggravation le matin, au moyen de ce médicament, chez les enfants scrofuleux et vermineux, quand il y a accumulation de mucosités dans la trachée artère.

Le *semen-contra* a été peu conseillé dans les diverses espèces de favus; il est cependant plus utile que la *douce-amère* chez les mêmes sujets, affaiblis et strumeux; on le subordonne au *lycopode*. Chez eux encore, l'épistaxis cède au *semen-contra* et au *soufre*. On peut l'utiliser contre l'iritis avec rétrécissement et immobilité de la pupille sans affaiblissement de la vue.

Parmi ses nombreuses propriétés dans les maladies de l'enfance, il faut mentionner celle qu'il possède de faciliter l'allaitement dans les cas où la nourrice est abondamment pourvue de lait, mais où le nourrisson refuse de prendre le sein. Le *mercure* devient nécessaire si le lait est trop séreux.

Dans la plupart de ces indications du *semen-contra*, l'helminthiase entre comme élément accessoire. Il est évident qu'en relevant l'activité digestive, en modifiant la vitalité des muqueuses intestinales, il détruit la condition d'existence des vers. Ces vers, ascarides vermiculaires et lombricoïdes, surviennent dans cet état muqueux où la nutrition souffre et où tout dans l'organisme décèle une mauvaise chyliification; d'où vient que le *carbonate de chaux* et le *soufre* sont les meilleurs auxiliaires du *semen-contra* chez les enfants; d'où vient aussi qu'il leur rend l'appétit ou le calme quand il est excessif; en un mot, il régularise, il relève la nutrition, et procure une meilleure hématoze en mettant les muqueuses gastriques en bon état.

DOSES. — On doit appliquer à ce médicament la posologie et le mode d'administration ordinaires : par exemple comme pour l'*aconit*, le *colchique*...

SILICE (SILICEA).§ 1^{er}. — Histoire.

La *silice* obtenue par les procédés qu'il n'est pas question de décrire ici, est une substance terreuse, un oxyde dont la base peu connue est appelée *silicium*. La *silice* forme, par sa combinaison avec diverses bases, divers sels très répandus dans la nature et dans les terrains. Nous recommandons sans hésiter l'étude de la *silice* aux auteurs qui ont la prétention de juger les eaux minérales sans avoir égard à la *silice* et aux *silicates* que quelques-unes contiennent (1). On classe ces eaux sous des titres plus ou moins acceptés : d'eaux iodées, ferrugineuses, alcalines..., mais on n'a pas créé encore la classe des eaux *silicatées*, bien que plusieurs doivent à la *silice* leurs propriétés. Cela seul suffirait pour attester les graves erreurs des classifications actuelles des eaux, si par une autre erreur plus grave, on n'avait pas presque entièrement négligé l'étude des symptômes physiologiques produits par chaque eau minérale en particulier. Nous avons voulu, pendant que nous travaillons à cet ouvrage, faire une étude complète des eaux salviennes, dites de Bondonneau, situées dans le territoire de Montélimar, et nous renvoyons le lecteur studieux à la pathogénésie de ces eaux silicatées dans le travail que nous avons publié à leur sujet (2).

Quand on produisit, pour la première fois devant le monde médical, des cas de guérison par la *silice*, il put se trouver des incrédules irréfléchis; mais aujourd'hui, après un demi-siècle et des faits innombrables, il nous faut, sans ambages, reconnaître une activité réelle, souvent très grande, à la *silice*, comme à tant d'autres sub-

(1) *Dict. général des eaux minérales*, Paris, 1860, t. II, p. 767.

(2) *Journal de la société gallicane de médecine homœopathique*, 1859, t. IV, pag. 65.

stances réputées inertes, qui le sont vraiment à l'état d'agrégat et qui, toutefois, à un certain degré de division, acquièrent des propriétés incontestables, soit par leur réduction à l'état moléculaire, soit par le dégagement de leur médicalité, la force de cohésion étant peut-être enfin détruite. Transportées dans les plus petits vaisseaux de l'économie, leurs molécules, parfaitement divisées, peuvent ainsi pénétrer partout dans le torrent de la circulation, et dans les courants électriques dont l'existence est parfaitement constatée dans l'organisme. Un jour, l'usage de la pile et l'application raisonnée de l'électricité au traitement des maladies, nous découvriront, dans ses progrès, quelque chose des mystères qui touchent à l'action des médicaments; alors ils nous diront pourquoi, dans certains cas, des médicaments fort divisés agissent instantanément d'un organe sur un autre qui n'est point contigu; pourquoi, dans quelques maladies, les sécrétions de la peau deviennent alcalines, et celles des muqueuses deviennent acides..., et la science pourra essayer de formuler quelques lois posologiques, depuis la dose miasmatique, semblable au miasme d'une affection épidémique, jusqu'à la dose presque également réduite d'une substance médicamenteuse donnée pour la combattre, ou aux doses plus matérielles de celles qui sont destinées à reconstituer les éléments organiques et à agir d'une manière altérante et reconstitutive.

Nous ne sommes pourtant pas sans précédents pour la *silice* : plusieurs eaux minérales lui doivent leurs vertus; les aiguiseurs et les ouvriers qui piquent les meules sont sujets à des affections spéciales causées par la *silice*, et ses atomes répandus dans l'air de certains ateliers occasionnent des maladies, donnent lieu à des symptômes morbides particuliers. Nos lecteurs sont assez au courant de la littérature médicale pour connaître les travaux qu'ont successivement publiés divers auteurs à ce sujet; nous

nous bornons ici à en prendre acte et à en faire notre profit dans cette étude. Nous utiliserons également les expérimentations de Hahnemann (1) et de plusieurs médecins, expérimentations qui ont été pleinement confirmées par les observations cliniques et qui le sont par un nombre toujours croissant de faits de tout genre.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les rapports de la *silice* s'établissent plus particulièrement avec les appareils du système nutritif. Son action sur le système sanguin artériel est un effet éphémère de sa première impression, et, quand la fièvre hectique s'allume, c'est qu'elle est symptomatique d'une lésion organique ou d'une altération profonde de la vie nutritive, c'est-à-dire des sources de cette vie : la lymphe, le chyle et le sang veineux. Les supports ou les stimulus, ou tous les deux à la fois sont affectés. Nous n'excluons pas pour cela des indications de la *silice*, les fièvres lentes et hectiques essentielles, auxquelles, d'ailleurs, elle correspond par l'atteinte que les forces vitales subissent sous son influence, et qu'elles subissent nécessairement par l'effet même de l'altération de leurs supports et de leurs stimulus. Nous n'en excluons pas non plus les affections nerveuses et névralgiques auxquelles elle correspond, sinon par son action élective et directe, du moins par les effets qui se produisent avant que son évolution soit complète et caractérisée dans tous les systèmes.

Il est évident, qu'agissant profondément sur les tissus, depuis la peau jusqu'au système osseux, la *silice* décèle ces tendances par une série d'effets intermédiaires entre sa première impression, toute nerveuse, et le dernier terme de son action, toute organique, et que ces effets intermédiaires atteignent tous les appareils, tous les systèmes. On

(1) *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, Paris, 1846, t. III, pag. 426 et suiv.

pourrait distinguer pour la *silice*, comme pour l'*aconit*, les symptômes nerveux de la période initiale ou prodromique, des symptômes nerveux de la période active, et de ceux de la période chronique, asthénique, où se produisent les lésions organiques; toutefois la *silice* n'étant pas un médicament pyrétique, compte parmi ses effets plus de phénomènes nerveux mais chroniques de la dernière période, et plus de symptômes fébriles symptomatiques de l'altération organique et nutritive, que de symptômes de fièvre essentielle; si l'*aconit* tend à affecter électivement et directement le système artériel, la *silice* porte cette électivité sur la sphère nutritive, et les systèmes nerveux et sanguin artériel ne sont affectés particulièrement que par la dyscrasie née sous son influence.

En effet, les symptômes caractéristiques de la *silice* sont tous asthéniques, tantôt avec détente dans les tissus et sur les surfaces affectées, et éréthisme dans l'affection sympathique des systèmes nerveux et circulatoire, tantôt avec éréthisme général et altération du sang, ou des tissus et travail de décomposition organique.

Les douleurs sont lancinantes, déchirantes; elles affectent de préférence les tissus blancs et les articulations, s'accompagnent d'engourdissement, de brisement et de faiblesse paralytique, surtout le soir; elles-mêmes apparaissent ou s'aggravent la nuit, ou par le mouvement, ou à l'air libre et par les changements de temps. Il y a des crampes dans les muscles des membres, quelques convulsions épileptoïdes, des tressaillements musculaires, des inquiétudes organiques après un long repos étant assis, et des tremblements avec lassitude le matin après le sommeil; la marche est chancelante, les enfants tardent à marcher, un peu de vin ou le repas excitent des bouillonnements de sang, l'amaigrissement devient excessif, les forces se perdent entièrement, il se produit des évanouissements en se couchant sur le côté, le moindre air donne des

refroidissements, les extrémités sont froides et les membres sont froids au toucher.

La face est pâle, terreuse, cirée; toute la surface cutanée est malade, d'une sensibilité douloureuse, les moindres lésions tendent à s'ulcérer, elle est le siège de prurit, de diverses sortes d'éruptions, de végétations, d'indurations, d'inflammations furoncleuses et charbonneuses, d'ulcères fongueux, phagédéniques, de caries, de foyers de suppuration. Les ganglions lymphatiques sont engorgés, en suppuration, fistuleux; le trajet des vaisseaux lymphatiques est dur et sensible, le pus des abcès et des ulcères fétide et de mauvaise nature. Il y a inquiétude nocturne avec rêves lascifs ou terribles, anxiété nerveuse, mouvements congestifs à la tête et battements ou bouillonnement; et, quoique les symptômes concernant le sommeil varient quelquefois, cependant une des contre-indications de la *silice* c'est le sommeil paisible. La répugnance pour les aliments, la prompte satiété, la perte de l'appétit témoignent de l'atonie des organes digestifs; la faim extraordinaire trahit le besoin pressant de l'économie à réparer ses forces épuisées et à lui fournir les matériaux alibiles qui lui manquent. Les caractères du moral sont: l'anxiété, l'agitation, la disposition au scrupule et aux taquineries, et aussi le découragement et l'apathie.

Nous n'irons pas plus loin dans l'énumération des symptômes propres à caractériser l'action de la *silice*. Pour les forces nerveuses comme pour les forces circulatoires, pour les organes des sens comme pour les organes digestifs, nous trouvons toujours une irritabilité, une surimpressionnabilité, une tension, un orgasme éphémères, et une asthénie durable, une détente et des flux muqueux, séreux, purulents et colliquatifs que n'empêche pas un éréthisme fébrile, qui survient avec une certaine périodicité en suivant le cours du soleil et se produisant principalement depuis environ dix heures du matin jus-

qu'au crépuscule. Certains phénomènes nerveux sont également intermittents, mais à longues périodes, ils s'aggravent à la nouvelle ou à la pleine lune; de plus, quelques-uns affectent une moitié du corps ou d'une partie, un côté de la tête par exemple. Tous ces symptômes spéciaux correspondent à des affections dans lesquelles on les observe avec une singulière régularité : ainsi il est des fièvres lentes nerveuses qui ont leurs exacerbations de jour; le ténia et l'épilepsie tourmentent leurs malades à certaines périodes lunaires; des affections névralgiques et paralytiques sont semi-latérales, semi-crâniennes...

Dans ce qui nous reste à dire nous supposons que le lecteur ne perd pas de vue l'état général de l'organisme sous l'action de la *silice*, tel que nous venons d'en donner un tableau succinct; tableau qui n'est propre à aucun tempérament, à aucun sexe, mais qui peut correspondre aux affections de personnes de toute constitution et de tout âge. Nous allons donc établir sommairement les indications de la *silice* dans la foule de cas qu'elle est apte à guérir ou à modifier assez pour donner lieu à l'emploi judicieux d'un médicament mieux approprié. Car, de même que la *silice* vient souvent fort à propos après la *belladone*, la *pulsatille*, le *sumac*, le *mercure* dans les affections de la sphère sanguine; après la *spigélie*, la *pulsatille*, le *mercure*, le *phosphore*, dans les affections de la sphère nerveuse; après le *lycopode*, le *sulfure de chaux*, l'*arsenic*, dans les affections de la sphère nutritive et plastique; de même après elle viennent souvent compléter ou continuer le bien qu'elle a fait : l'*arsenic*, le *charbon végétal*, le *soufre*, la *sèche*, le *carbonate de chaux*, le *lycopode*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Fièvres*. — *Phlegmasies*. — Dans les fièvres hectiques la *silice* se rapproche beaucoup du *phosphore*. Le

malade est très frileux, il a de fréquentes atteintes de chaleur qui durent peu ; il a une fièvre chaude sans frissons durant le jour, et sueur nocturne. En général la moindre marche fait suer, et le matin il se déclare une sueur qui affaiblit beaucoup. Il existe des abcès, des foyers de suppurations, des engorgements, des flux muqueux qui épuisent et entretiennent la fièvre souvent avec résorption purulente. Il y a rougeur des joues comme des taches avec chaleur brûlante, une sensation brûlante au bout des doigts, et le soir une grande ardeur aux pieds ; mais, du reste, froid habituel des extrémités. Les œdèmes des pieds sont fréquents, ainsi que les palpitations, l'oppression, la pâleur, la maigreur et la faiblesse générale, excepté dans les paroxysmes de la fièvre pendant lesquels le malade jouit d'une certaine énergie physique et morale. La toux avec expectoration abondante, les vomissements glaireux le matin au milieu des accès de toux, la dyspnée, les crachements de sang et les sueurs nocturnes l'indiquent en outre dans la phthisie.

La *silice* a des indications bien marquées chez les enfants ou les jeunes gens dans un état de croissance malade, avec fièvre, douleurs violentes aux articulations, engourdissement des membres, bouillonnements du sang ou battements artériels. Elle est souvent aussi nécessaire dans la fièvre de dentition qui se prolonge et quand les enfants maigrissent beaucoup.

Elle ne correspond à des phlegmasies que dans les cas graves d'étranglement, de défaut d'extension des tissus par des constrictions d'aponévroses, ou de gâines tendineuses, et à des inflammations de mauvaise nature ou gangréneuses, telles sont :

1° Le panaris qu'elle peut faire avorter quand elle est employée avant la suppuration ;

2° Certaines inflammations de parties fibreuses articulaires, inextensibles du genou, par exemple, avec chaleur

brûlante, douleurs vives, même lorsque ces inflammations sont dues à une blessure, à un coup ;

3° Le furoncle charbonneux, le charbon et la pustule maligne, avec tension extrême de la peau, douleur souvent intolérable ; après la *bryone* et avant l'*arsenic*, la plupart du temps ;

4° Les inflammations terminées par indurations avec affaiblissement et engourdissement de la partie.

B. *Nécroses*. — *Pustules*. — *Affections scrofuleuses*. — *Cachexies*. — *Pyogénie*. — Les nécroses, qui succèdent aux phlogoses intenses terminées par suppuration ou gangrène, se traitent fort bien par la *silice*, ainsi que la fistule lacrymale et la fistule stercorale avec tension inflammatoire, circonstance sans laquelle le *causticum* et le *carbonate de chaux* lui sont préférés. La *silice* est un précieux moyen de guérison dans les ophthalmies scrofuleuses avec imminence de la perforation de la cornée, dans les ulcérations de la cornée avec gonflement des bords libres des paupières, et dans les cas les plus graves de ces sortes d'ophthalmies à l'état chronique et souvent indolores.

Les affections scrofuleuses qui réclament l'emploi de ce médicament sont les plus graves : fièvre lente, abolition de la nutrition, flux colliquatifs, engorgements et indurations des ganglions et des vaisseaux lymphatiques et du tissu cellulaire, abcès froids, trajets fistuleux, caries, rachitisme, carreau. La *silice* est également utile dans plusieurs autres affections scrofuleuses sans fièvre, tels que bubons, hydrocèle, ulcères à bords calleux ; et dans le coryza chronique avec mucosités abondantes et enchifrènement seulement pendant les exacerbations fébriles.

Dans les cachexies des sujets lymphatiques ou épuisés par de longues maladies, lorsque ces cachexies sont caractérisées par de l'éréthisme, une fièvre lente aggravée après les repas, constipation, crachats abondants ou vomissements le matin, céphalalgie obtuse, douleurs erratiques

souvent très vives, peau terreuse, jaunâtre, sèche et lisse, parfois couverte de taches pityriasiques, la *silice* est le médicament le plus propre à rétablir l'harmonie dans les fonctions, à reconstituer la tonicité de la trame organique la plasticité du sang, à diriger les forces nutritives, à activer la vitalité du système osseux et de la peau. Elle est un des moyens essentiels dans la diathèse purulente surtout après de longues maladies et quand il y a éréthisme interne et détente avec décomposition pyogénique à la peau, dans le tissu cellulaire sous-cutané, abcès à la surface.

C. *Affections nerveuses et névralgiques.* — Parmi les affections de ce genre que la *silice* est apte à guérir, nous mentionnerons : 1° L'insomnie nocturne avec sommeil interrompu par des rêves lascifs ou effrayants, bouffées de chaleur et bouillonnements du sang, somnolence le jour, grand accablement ; cette insomnie se montre opiniâtre et souvent sans aucune affection organique ;

2° La migraine essentielle avec vertiges et nausées ou vomissements, surtout le matin ; les douleurs sont déchirantes par accès, et elles semblent sortir des yeux à chaque tiraillement ; les lancinations, les battements et le vertige en font partie, et le mouvement des yeux en haut augmente le vertige aussi bien que l'action de se baisser ; il s'y joint souvent de la sueur au front.

3° Certaines névralgies de la face, de la tête, des yeux, des dents, des oreilles. Elles sont tiraillantes par secousses et élancements déchirants ; le toucher les aggrave ; dans l'intervalle des paroxysmes, il y a des fourmillements, du prurit, de la faiblesse ; la vue, l'ouïe et l'odorat exaltés au début de la névralgie ou pendant qu'elle existe, perdent à la fin leur acuité et s'émoussent ; il y a des frissons et froid des extrémités, et par moments sueurs partielles des pieds, des aisselles ; le nez est sec, il y a des croûtes, des excoriations à l'intérieur ; les yeux sont larmoyants, la muqueuse

de la bouche est irritée, mais la peau est généralement lisse et pâle.

4° La gastralgie, tantôt avec pyrosis, tantôt avec hoquet ou nausées, et vomissements glaireux; il y a de la chaleur, de la pesanteur, de la sensibilité et un sentiment de constriction; constipation opiniâtre, vents, rapports, somnolence, accablement, froid des extrémités, perte de l'appétit, digestions lentes et laborieuses, souvent boulimie, et cependant impossibilité de satisfaire l'appétit.

5° La boulimie, espèce de faim canine qui fait qu'on mange énormément et souvent; elle est du ressort de la *silice*, qu'elle soit essentielle ou qu'elle soit symptomatique, lorsque les sujets sont secs, nerveux, irritables, ayant beaucoup de salive, des selles faciles ou diarrhéiques, et des sueurs, surtout nocturnes.

6° La dysécie et l'amblyopie amaurotique chez des personnes très impressionnables, quand la vue et l'ouïe sont affaiblies par un abus de leurs stimulants propres.

7° La surimpressionnabilité des personnes dont la nutrition est insuffisante, non par la qualité des aliments, mais par le défaut d'assimilation; elles sont constipées, sujettes à des névralgies soudaines, à l'érotisme, à la mélancolie.

8° La coqueluche à la dernière période.

9° Certaines affections hystériques épileptoïdes et paralytiques, se rattachant à des excès érotiques, à des travaux forcés de cabinet, à des névralgies opiniâtres, à des migraines; les convulsions sont cramptoïdes et affectent les muscles de relation; la paralysie est incomplète et porte davantage sur la sensibilité; elle s'accompagne souvent d'atrophie.

10° Enfin, l'asthme nerveux essentiel; la toux est sèche et spasmodique, l'oppression empêche de rester couché et de se baisser; il y a constriction à la gorge et battements sous le sternum; les accès viennent à toute heure, mais

surtout après s'être couché ; la respiration reste quelquefois courte et sibilante ; elle le devient la nuit, même sans qu'il y ait accès d'asthme ; la *silice* est encore utile, quand une telle affection, après une durée plus ou moins longue, a modifié la muqueuse bronchique ; l'asthme devient humide et prend souvent la forme d'un catarrhe suffocant ; la toux provoque des vomissements et une expectoration abondante et souvent purulente.

D. *Affections cutanées. Indurations, végétations. Dartres.* — L'action de la *silice* sur le système cutané est des plus remarquables. Elle ne sort pas des limites de son électivité sur la nutrition intersticielle et les forces plastiques, d'où cet appauvrissement particulier des sucs alimentaires que la science, un jour peut-être, appréciera ; mais cette action, en déterminant mille formes de lésions cutanées, des pertes de substance, des érosions phagédéniques, se rapproche plus de celle de l'*arsenic* que de toute autre substance.

On l'a dit de plusieurs manières, et Lobethal l'a professé depuis longtemps : de tous les remèdes de la matière médicale, aucun n'est plus apte que la *silice* à corriger la disposition vicieuse des ulcères les plus malins, à changer une sanie fétide en pus de bonne nature, à prévenir la carie des os sous-jacents : ulcères scrofuleux, sanieux, abcès à clapiers avec communications fistuleuses et pus de mauvais aloi, ulcères fongueux et rebelles, ulcères calleux, herpétiques, variqueux, rongeurs et surtout sycosiques, c'est-à-dire succédant à une excroissance verruqueuse et ayant un fond grisâtre à bords durs.

Ce médicament est encore indiqué dans les caries, dans l'induration des ganglions et dans leur suppuration avec trajets fistuleux, et dans d'autres cas de ce genre dont il a été question plus haut. Un des caractères ordinaires de ces sortes de lésions, en rapport avec la *silice*, c'est d'avoir les bords calleux, indurés, ou de reposer sur une base

indurée, sur des nodosités tuberculeuses. Ce médicament est même fort à considérer dans les indurations du pylore, du col de la matrice et autres engorgements internes, tantôt indolores, tantôt avec douleurs lancinantes.

De même que le *carbonate de chaux* et les médicaments agissant spécialement sur la nutrition et les sucs nutritifs correspondent aux érosions de tissus et à des végétations, à des excroissances, à des exubérances végétatives, de même la *silice* jouit d'une action également favorable dans les ulcères dont nous venons de parler, dans des crevasses et ulcérations longues et étroites, telles que certaines rhagades du mamelon, et d'autres parties à peau fine altérée par une affection dartreuse; et elle ne jouit pas de moins d'efficacité contre les productions verruqueuses ou sycosiques; seulement, son indication, en pareils cas, diffère de celle du *thuya*, du *lycopode*, de l'*acide azotique*... en ce qu'elle concerne des boutons sycosiques tendus, luisants, lancinants, durs et disposés à dégénérer ou commençant à le faire.

Parmi les nombreuses formes d'affections cutanées en rapport avec la *silice*, nous devons citer, comme plus souvent guéries ou plus avantageusement modifiées par elle, les éruptions papuliformes, psoriformes, impétigineuses et pityriasiques; la peau est sèche, lisse, mais çà et là couverte de plaques de pityriasis, qui servent souvent de base aux vésicules, aux papules, aux croûtes herpétiques d'une affection plus avancée. Les sucs nutritifs manquent, dirait-on, à la peau pour réparer, entretenir son tissu, et la plasticité s'amointrit sur ses limites, au point que les cheveux tombent et que le cuir chevelu est couvert d'une couche de pellicules furfuracées. C'est même là un des caractères de la *silice*, non moins que certaines rougeurs à la peau du nez et à quelques jointures. Ces intertrigos, ces rougeurs, cette alopecie, ces pellicules furfuracées, sont fréquemment un symptôme d'asthénie chez des

convalescents qui, par d'autres symptômes encore, réclament l'emploi de la *silice*.

Quel que soit le nombre de ses indications, nous ne pouvons pas nous flatter de les avoir toutes mentionnées; nous ne voulons pas non plus donner lieu de croire que ce médicament guérit seul toutes les affections énumérées dans ce paragraphe; on a compris, sans doute, qu'il ne correspondait souvent qu'à une de leurs périodes et qu'il amenait des changements favorables à l'action d'autres médicaments, ce qui est d'un grand secours dans une foule de maladies chroniques, d'affections cutanées et de lésions organiques rebelles, et trop souvent plus opiniâtres que les traitements qu'on leur oppose.

DOSES. — Les premières atténuations sont rarement aussi utiles que les atténuations plus élevées; il est cependant quelquefois bon de saupoudrer un ulcère avec de la deuxième ou troisième trituration, ou de le lotionner ou de le panser avec une solution de quelques décigrammes de la troisième trituration dans 250 grammes d'eau. A l'intérieur, on obtient plus souvent les effets curatifs de la *silice* avec des doses de quelques gouttes ou de quelques globules de la sixième à la trentième atténuation; l'efficacité de pareilles doses est souvent supérieure aux autres surtout dans les cas d'éréthisme et d'irritabilité.

SOUDE (SOUS-BORATE DE). — BORAX.

(NATRUM BORACICUM. — BORAX.)

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *borax* est un médicament qui, malgré des expérimentations assez suivies et assez nombreuses, n'est pas devenu d'un usage fréquent, bien que plusieurs auteurs l'aient recommandé contre les fièvres inflammatoires, les hémorrhagies, les spasmes, l'épilepsie et que l'on en ait

fait un hyposthénisant vasculaire. Ce composé de *soude* et d'acide boracique a une sphère d'action plus restreinte que ne le ferait supposer, tout d'abord, celle de l'*hydrochlorate de soude* qui est tout autrement vaste ; du reste son emploi clinique n'a pas été aussi étendu, et ses effets physiologiques qui indiquent bien des points d'analogie entre les deux médicaments, n'ont pas subi ce contrôle de la clinique sans lequel un médicament demeure dans l'indécision et souvent dans l'oubli.

§ 2. — Effets physiologiques.

Tous les effets du *borax* portent le cachet de l'asthénie. Le froid domine dans la fièvre ; et, s'il y a chaleur, le frisson revient pour peu qu'on se découvre. Il y a somnolence, ou si le sommeil est inquiété, c'est par des chaleurs incommodes et diverses souffrances. L'anxiété, la peur, l'irritabilité caractérisent l'état moral. La céphalalgie est avec sensation de plénitude, de congestion ; on constate des vertiges qui vont jusqu'aux nausées ou à l'évanouissement.

Quelques douleurs d'excoriation et des sensations de brûlement ont lieu aux yeux, au nez, aux lèvres, à la vulve ; il y a parfois du sang dans les crachats et hémorrhagie nasale, quelques fluxions subaiguës aux joues, à la bouche, et quelques irritations inflammatoires, aux yeux, au nez, à la bouche avec croûtes, saignement, mucosités.

Les douleurs sont lancinantes et tractives, en général, quelquefois brûlantes comme aux doigts, aux orteils, en ce cas il y a chaleur et rougeur. Les douleurs du *borax* sont tenaces et s'aggravent par les temps humides, elles s'accompagnent de pâleur et de faiblesse surtout dans les articulations.

La pâleur de la face est terreuse, les forces sont diminuées, les sécrétions augmentées excepté les sueurs ; il y a

parfois une irritation de l'urèthre qui occasionne de la dysurie ; la diarrhée est persistante, souvent avec irritation à l'anus et glaires sanguinolentes ou spumeuses.

Un des phénomènes les plus remarquables de l'action du *borax* c'est la lésion superficielle des tissus, la facilité des plaies à se rouvrir et de la peau à s'enflammer et à s'ulcérer, comme si l'asthénie portait principalement sur la plasticité et sur l'innervation organique. Mentionnons l'inflammation et l'érosion du bord libre des paupières et des angles avec mucosités palpébrales ; l'otite subaiguë avec écoulement abondant ; l'ulcération des narines ; des croûtes dans le nez et des mucosités nasales en plus grande quantité ; des boutons au visage, au nez, aux lèvres, aux fesses ; des engelures, des inflammations érysipélateuses aux jambes et ailleurs ; des symptômes scorbutiques et des aphthes dans la bouche, des fleurs blanches corrosives ; enfin des vésicules purulentes et rongeantes, des éruptions herpétiques.

L'appétit est perdu, ou fantasque, il y a des nausées ; les digestions sont difficiles, les fruits les rendent surtout laborieuses ; elles sont flatulentes ; l'estomac et le ventre sont dans la langueur et le siège de sensations douloureuses, de vents, d'aigreurs.

La toux est sèche, les crachats rares ont l'odeur de moisi. Bien que les symptômes affectant la poitrine ne soient pas inflammatoires, on remarque pourtant de l'oppression, des élancements, l'haleine courte en montant, des douleurs lancinantes en bâillant, en toussant, en remuant ; le décubitus procure du soulagement.

Le *borax* est donc un médicament qui porte son action électivement sur les membranes muqueuses et sur la peau. Et cette action a un caractère asthénique : elle diminue l'activité morale, circulatoire et digestive ; elle retarde les mouvements nutritifs et paraît antiplastique, rongeante, destructive des tissus superficiels, mais sans malignité.

4. — Effets thérapeutiques.

Ce médicament a été employé avec succès dans la gastro-entérite des enfants ; ses signes caractéristiques sont : les selles diarrhéiques en bouillie ou aqueuses, après des borborygmes et des coliques et avec violent ténésme ; rétraction du ventre au centre, langue sèche et rouge, tête chaude, urines rares, bouche brûlante et apparition de vésicules çà et là dans cette cavité.

Quand le *mercure*, surtout le *cinabre*, n'ont pas guéri les aphthes des enfants et le muguet, maladie qui de la muqueuse buccale s'étend souvent à celle du tube intestinal, il faut donner le *borax*, qui est fréquemment le premier indiqué ou qui complète la guérison. Outre l'état général qui, chez les enfants, se confond trop facilement avec celui qui caractérise d'autres maladies, il y a encore des symptômes qui distinguent le *mercure* du *borax*.

Pour celui-ci, ardeur et sécheresse à la bouche, saignement facile ; pour le *mercure*, aphthes confluents et salivation. Il y a d'ailleurs plus d'une fois lieu à l'administration d'autres médicaments : l'*acide chlorhydrique*, l'*arsenic*, le *thuya*, l'*acide azotique*... ce qui concerne de préférence les aphthes de la bouche chez les adultes.

Le *borax* est d'une grande utilité dans l'ophtalmie chronique avec altération du bord libre des paupières et renversement des cils, et dans les fluxions asthéniques des muqueuses, lorsque l'on constate l'inactivité du système lymphatique avec sécrétions énormes, hémorroïdes muqueuses, perte de l'appétit, digestions difficiles, diarrhée facile, embarras de la poitrine.

Il est d'une efficacité remarquable dans les irritations asthéniques des muqueuses avec plaques rougeâtres, couleur vineuse, aphthes sans cesse renaissants et ramollisse-

ments de la muqueuse bronchique ou intestinale, avec diarrhée écumeuse; ces cas se présentent fréquemment après de longues maladies fébriles ayant affecté les muqueuses, ou à la suite de nombreuses récidives de bronchite ou de gastrite.

Le *borax* usité par les anciens médecins en obstétrique et dans les affections du système utérin, est tombé dans un oubli complet à cet égard. On peut aujourd'hui le recommander justement contre les engorgements de la matrice, la dysménorrhée, le retard qu'éprouve l'expulsion de l'arrière-faix ou l'évacuation des lochies, et dans des cas où les contractions de la matrice pour l'expulsion du fœtus sont irrégulières, sans résultat ou même trop douloureuses. L'action élective de l'*ergot de seigle* et du *borax* sur l'utérus, se différencie par l'asthénie pure et simple et le relâchement de la fibre pour le premier, par l'asthénie irritative avec lésion de la plasticité et par des fluxions lymphatiques pour le *borax*.

DOSES. — Les doses de *borax* sont les mêmes que pour le *fer*, le *sous-carbonate de potasse*...

SOUDE (HYDROCHLORATE DE). — SEL MARIN.
(NATRUM MURIATICUM.)

§ 1^{er}. — Histoire.

On a quelquefois employé le *sous-carbonate de soude* ou *natrum carbonicum*, mais c'est le *sel marin* qui l'a été le plus souvent. Il est aussi le mieux connu dans ses effets physiologiques. Il existe d'ailleurs une grande similitude d'effets entre ces deux sels, et l'on peut, dans bien des cas, les employer l'un pour l'autre, avec cette réserve que le *sous-carbonate de soude* a une action plus décidée sur la plasticité et sur la peau. Les observations des anciens sur le *sel marin* ont peu de valeur, parce que ce médica-

ment était souvent mêlé à d'autres, et qu'ils n'ont pas attaché une grande importance à son emploi ; quelques-uns en administraient de petites doses, plutôt par scepticisme pour les autres agents de la matière médicale, que dans la pensée de rechercher quelques propriétés dans cette substance.

Le *sel marin* a excité l'attention des modernes à divers titres, soit dans les usages économiques et dans son influence sur le bétail, soit dans les eaux de la mer et de quelques sources minérales. Il semble toutefois qu'on se soit trop arrêté aux effets immédiats et chimiques de ce sel dans plusieurs circonstances. Il est résulté cependant de ces travaux cette remarquable conclusion, que le *sel marin* diminue dans le sang la quantité du sérum, et qu'il augmente celle du globule sanguin, quand il est pris à l'intérieur à certaines doses. Ces effets sont bien différents de son action chimique par laquelle, mis en contact avec le sang, il le liquéfie comme font, du reste, les substances alcalines.

§ 2. — Effets physiologiques.

L'usage du *sel marin* dans l'alimentation quotidienne excite la sécrétion de la salive, l'une des premières conditions d'une bonne chylickation. Ce qu'il opère ensuite, les expérimentations sur l'homme sain et les effets observés sur les populations qui font usage d'eaux salées et sur le bétail qui s'en abreuve, l'indiquent en lui attribuant une influence considérable sur l'hématose, en particulier sur la fibrine et le globule sanguin, et sur la plasticité dans son acte intime d'assimilation et de désassimilation, d'appropriation et d'élimination.

Le *sel marin* a quelque chose de la surimpressionnabilité de l'*arsenic*, sans avoir la gravité ni l'acuité de ce

médicament dans les sphères nerveuse et sanguine. Ses douleurs dans les os, ses ardeurs douloureuses qui parcourent profondément les membres durant les excitations fébriles, se retrouvent dans les effets du *charbon végétal*, avec les douleurs contusives; mais il y a plus de froid et de frilosité pour le *sel marin*, lequel n'a ni les phénomènes de stagnation veineuse et d'asphyxie capillaire, ni les douleurs brûlantes, ni le pyrosis du *charbon végétal*; outre d'autres différences, il existe encore celles du moral qui, dans les effets du *sel marin*, offre une apathie profonde avec une disposition mélancolique du sujet qui se tourmente lui-même par les idées les plus tristes.

Si les effets excitants et hématosiques de cette substance confèrent au sang une plus grande richesse du cruor et une diminution relative du sérum, des effets tout opposés sont la conséquence de son action prolongée, chronique et diathésique. Dans ce travail actif du *sel marin* sur l'hématose, on constate des effets graves sur le système nerveux et des phénomènes fébriles qui s'adaptent très bien à la fièvre hectique. Ces phénomènes que l'on pourrait rapporter à ce que l'on nommerait une fièvre récorporative, paraissent être des efforts de l'économie pour réparer les pertes par un surcroît d'activité de la circulation et pour renouveler les molécules organiques, afin de rétablir l'harmonie entre les solides et les liquides entre la réparation et la déperdition.

Les systèmes nerveux et lymphatique sont affectés simplement par ce médicament. Il a une action élective sur les appareils cutanés et muqueux, non moins que sur les vaisseaux chylifères; ce qui explique son efficacité contre une foule d'affections de la peau et des intestins avec atteinte profonde de la chylicification. La plénitude des effets du *sel marin* est représentée par sa diathèse, c'est-à-dire, par son action sur la vie végétative : anémie, pâleur, faiblesse extrême, paralysies,

constipation opiniâtre, engorgements glandulaires, altération de la peau et des muqueuses, irritations subaiguës, hypersécrétions. Les symptômes de plénitude veineuse abdominale sont la conséquence de cet état et la cause d'engorgements du foie et de la rate. Toutes ces altérations se produisent lentement par suite de l'appauvrissement du sang et de la décoloration des globules sanguins. Les muscles eux-mêmes finissent par se décolorer; la fibre n'étant plus excitée convenablement, dès lors il survient des paralysies partielles et cette constipation opiniâtre due à l'atonie de la membrane musculaire des intestins.

Voilà pourquoi le *sel marin* revêt de préférence, des formes morbides lentes. Cependant, s'il ne peut pas être rangé parmi les médicaments pyrétiques, il faut lui accorder des rapports avec des fièvres liées à une affection diathésique. Par là il se rapproche, 1° de l'action chronique du *quinquina* dans l'asthénie nerveuse et végétative, complément de ses effets, et dans les mouvements fébriles qui affectent plus ou moins d'intermittence; d'où vient que pour tous les deux la nutrition s'affecte dans ses foyers et dans la trame cellulaire; 2° il se rapproche du *lycopode* qui est plus en rapport avec lui par la diathèse herpétique.

Parmi les symptômes qui peuvent différencier l'action du *sel marin*, nous devons noter: roideur et craquement des articulations; raccourcissement des tendons; accès de malaise, surtout le matin et le soir avec nausées, pâleur cadavérique du visage, engourdissement des membres; aggravation ou manifestation des symptômes étant couché et la nuit et leur amélioration quand on se redresse; ébullitions de sang partout le corps; mouvements congestifs sur quelques viscères avec froid aux extrémités; abattement complet des forces musculaires et morales par la marche ou quelques fatigues; fatigue

extrême le matin au lever et répugnance pour le mouvement ; sensation de brisement des membres, surtout le matin, et étant assis ; inquiétudes musculaires dans les membres avec frissonnements, grande facilité à se refroidir, amaigrissement extrême.

Nous signalerons, dans les paragraphes suivants, les effets de ce médicament, en parlant de ses applications cliniques et de ses appropriations aux maladies. Et que l'on ne pense pas que l'usage habituel du *sel marin* dans les préparations alimentaires nuise en quoi que ce soit à l'action de cette substance donnée comme médicament. Cette action est assurée principalement par l'atténuation et la division convenables des doses, telles que les a sanctionnées l'expérience de tous les jours, dans tous les pays et dans la pratique d'un grand nombre de médecins.

§ 3. — Effets thérapeutiques

A. *Fièvres*. — Dans les états fébriles que le *sel marin* est appelé à guérir, on constate un *habitus* maladif avec face jaunâtre, frissons intérieurs, sensation de froid avec somnolence qui revient souvent et qui est suivie de sueurs. L'accablement est grand. L'apathie et l'indifférence sont caractéristiques de l'indication du *sel marin* dans les affections paludéennes, et consistent autant dans le rythme des symptômes fébriles que dans l'altération de la chylification et de la nutrition, tandis que l'inquiétude et l'irritabilité caractérisent les lésions de la nutrition avec affections cutanées et muqueuses correspondant à ce médicament.

Tous les symptômes attestent que la permanence de la fièvre est due à un stimulus interne qui n'est autre qu'un principe herpétique. Les résultats de la médication curative confirment cette donnée, puisque cette fièvre cède au *sel marin* qui correspond plutôt à son élément herpétique

latent qu'à son intermittence, c'est-à-dire, au fond plutôt qu'à la forme de la réaction. Les accès en sont généralement très irréguliers, le plus souvent quotidiens. Après des frissons plus ou moins longs et fatigants, pendant lesquels le malade ne peut pas même se défendre du froid aux rayons brûlants du soleil ou au feu, survient la chaleur par bouffées accablantes, avec rougeur de la figure, vertiges ou céphalalgies violentes, douleurs profondes dans les membres, accablement sans anxiété. La sueur a lieu avant le sommeil ou après lui, et semble provoquée par les mouvements que se donne le malade pour satisfaire une certaine impatience musculaire dans les jambes et les bras.

Les symptômes fébriles se produisent plutôt par influx, par saccades, que par une véritable intermittence; ils sont l'expression d'une réaction impuissante, bien que l'éréthisme qu'ils communiquent aux organes de la vie nutritive y persiste assez longtemps et y détermine l'atonie qui caractérise son influence spéciale. Cet éréthisme de la fibre et des vaisseaux capillaires n'a pas souvent lieu avec la fièvre. Mais toujours il tend d'abord à exciter la plasticité à augmenter la rougeur du globule sanguin et le ton de la fibre; c'est là le fond sur lequel vivent et s'entretiennent ces fièvres par influx, sans continuité, et irrégulièrement intermittentes, ces congestions, ces bouillements de sang, ces fatigues excessives, ces douleurs profondes, la perversion des sécrétions et une grande variété de malaises et de symptômes gastriques, avec mouvements fébriles, suivant l'appareil dont l'affection prédomine; de sorte qu'en cet état il peut surgir une hépatite, une fluxion de poitrine, mais plutôt une phlegmasie à la périphérie, un panaris, une otite, des hémorrhoides...

Le *sel marin* est fort bien adapté, 1° aux fièvres opiniâtres des sujets épuisés, 2° à des fièvres hectiques ou à des mouvements fébriles qui travaillent certaines personnes par époques, et qui sont liées à l'existence d'une

dartre ou à des phénomènes herpétiques muqueux et autres ; 3° à des fièvres succédant à une maladie aiguë qui a ruiné l'organisme, 4° à des fièvres intermittentes. Dans toutes ces affections fébriles, indépendamment des symptômes relatés et de quelque intermittence, le pouls est plein, mais non d'une manière soutenue, il est fréquent par moments, la chaleur est vive et cède souvent à une sensation de froid, les douleurs contusives ou ostéocopes accablent le malade, la respiration est courte et accélérée, il a soif et ce qu'il boit le gêne et provoque des vents, du météorisme, des vomissements. Il se produit des vésicules sur les muqueuses buccale ou pituitaire, il survient des irritations de ces membranes ou de celles de l'œil et du vagin ; la peau est souvent le siège de quelque éruption miliaire ou urticaire qui, généralement, ne parcourt pas ses périodes. Dans l'intervalle souvent long des états fébriles symptômes de la diathèse herpétique, comme dans les intervalles des accès, on observe une peau sèche et jaunâtre, une faiblesse musculaire extraordinaire, des urines fort irrégulières et souvent chargées, et une constipation remarquable en cela que les selles rares et difficiles sont suivies d'une ou deux autres selles plus molles souvent diarrhéiques, après quoi le sujet demeure encore plusieurs jours sans en avoir.

B. *Affections des muqueuses.* — Les organes des sens sont souvent atteints d'irritations bornées à leurs membranes muqueuses et liées à un herpès cutané plus ou moins déplacé qui les envahit. C'est fréquemment après les fièvres gastriques ou exanthématiques que se produisent ces phlegmasies subaiguës ou chroniques.

Aux yeux : prurit, cuisson, larmolement, échassie, rougeur ou granulation et ulcération des bords libres des paupières ; aux oreilles : élancements, pulsations, chaleur, écoulement de pus ; au nez : excoriation à l'intérieur, croûtes, sécheresse, éternument, obturation avec coryza

fluent ou non ; à la bouche : gerçure, ulcérations, croûtes, cuisson des lèvres ; gonflement des gencives et de la joue, saignement et ulcérations aux gencives qui sont très sensibles aux choses chaudes ou froides, vacillement, carie, douleurs lancinantes des dents qui sont très sensibles à l'air et au contact des aliments ; vésicules et ulcérations à la langue, cuissons, crachement de sang, salivation ; irritation de la gorge avec lancination et douleur d'excoriation. Il faut y ajouter des symptômes de gastro-atonie, de gastralgie, de gastrite chronique, de dyspepsie avec flatulence, tranchées, envies fréquentes d'aller à la selle sans résultat, écoulement de sang durant les selles, pulsation, contraction et douleur d'ulcération à l'anus, boutons hémorrhéïdaux douloureux, dartres à l'anus, envie fréquente d'uriner, écoulement de pus après l'urine, leucorrhée âcre.

Les organes génito-urinaires ont le moins de symptômes d'irritations, ils n'en ont même point, et l'asthénie ou quelque excitation nerveuse y domine. Il n'en est pas ainsi de la muqueuse pulmonaire : la toux est matutinale, elle est provoquée par un chatouillement qui existe dans la gorge et devient plus sensible en respirant et en agissant. La toux est quelquefois spasmodique et suffocante, d'autres fois courte avec expectoration muqueuse et même sanguinolente. La toux excite parfois le vomissement et très ordinairement des douleurs dans la tête comme si le front allait se briser. La poitrine est le siège d'élançements dans les côtés avec gêne de la respiration quand on inspire l'air ou qu'on tousse. Il y a de l'oppression pendant le mouvement, haleine courte en marchant, battements du cœur, douleurs lancinantes ou tressaillement dans la région du cœur, irrégularité dans les battements du cœur.

Aussi emploie-t-on le *sel marin* avec succès chez des sujets d'une constitution scrofuleuse, épuisée par l'étude ou les excès, chez des convalescents dont la constitution a

profondément souffert; ce médicament détruit alors des irritations de ce genre.

Il agit aussi favorablement, lorsqu'on a affaire à des vomissements de sang avec congestion nerveuse abdominale, engorgement du foie ou de la rate, hépatite subaiguë, gastralgie après les repas avec froid à l'estomac et dans le dos, dyspepsie, constipation par atonie des intestins, diarrhée asthénique alternant avec la constipation, vomissement par sympathie de l'utérus chez des femmes enceintes, malaises gastriques avec afflux d'eaux et de glaires à la bouche, digestions difficiles, coliques flatulentes, congestion à l'anus, hypochondrie avec alternation de mauvaise humeur, de sensibilité exagérée et d'indifférence. L'appétit est tantôt régulier, tantôt capricieux, les substances sucrées passent mieux que les grasses et les acides.

Le *sel marin* est fort utile dans les ophthalmies scrofuleuses chroniques avec lippitude, blépharophthalmie; dans les irritations de la muqueuse nasale avec coryza et enchifrènement; dans les bronchites chroniques ou subaiguës avec irritation de poitrine, disposition à la tuberculisation et première période de la phthisie tuberculeuse.

Il s'adapte, en outre, et dans les mêmes dispositions organiques: 1° aux désordres de la menstruation par pléthore veineuse abdominale ou par appauvrissement du sang, suite d'une diathèse à la fois scrofuleuse et herpétique; il y a, tantôt excès, tantôt absence ou diminution du flux menstruel, stérilité par veinosité; l'*acide sulfurique* est en ces cas un de ses meilleurs auxiliaires; 2° à l'anémie reconnaissant les mêmes causes; le *soufre*, la *sèche* et la *pulsatille* ont alors des indications presque identiques; 3° à la leucorrhée chronique avec flux muqueux, tranchées constrictives, fréquents changements d'expression dans les traits du visage et dans la colorification, malaises gastriques et amaigrissement progressif; de

même à certains écoulements gonorrhéiques chroniques, soit qu'ils appartiennent à la syphilis, soit qu'ils reconnaissent pour causes l'abus de certains médicaments ; mais l'*acide azotique*, le *soufre*, le *lycopode*, l'*argent* lui sont généralement préférés ; 4° à l'hystérie, après des accès qui se répètent fréquemment, et sont suivis de sueurs, de faiblesse extrême avec engourdissement, brisement des membres, pâleur extrême, accès d'évanouissement ; et dans les malaises hystériques, avec goût dépravé pour la craie, le plâtre, le charbon... cachexie, dépérissement, torpeur musculaire, défaillances.

C. *Affections dyscrasiques, nerveuses et nutritives.*

— Les lésions de la nutrition auxquelles correspond le *sel marin*, remontent toujours à l'altération de la chyli-fication et de l'hématose, tantôt par un état veineux et des engorgements spléniques ou même hépatiques, suite de fièvres intermittentes ou d'autres désordres survenus dans les fonctions digestives, tantôt par un appauvrissement du sang sous l'influence d'une atteinte directe de l'herpétisme, de la scrofule, du vice sycosique dégénéré ; aussi ce médicament s'adapte-t-il également à la leucocythémie splénique et à celle dite lymphatique.

Nous n'hésitons pas à rapporter à ces causes les affections organiques auxquelles le *sel marin* est opposé avec succès : 1° certaines lésions du cœur ; 2° des nodosités et dégénérescences de tissus surtout cutanés ; 3° les tubercules et la disposition à la tuberculisation, dans des conditions encore peu appréciables ; 4° certaines diathèses, telles que la paludéenne avec engorgements abdominaux et stases veineuses ; 5° la cataracte commençante ; 6° l'anémie avec entérite chronique ; 7° le diabète ou plutôt certaines affections organiques du rein ; 8° l'insomnie dans les anémies et les leucocythémies avec vertiges et sensations de vacillement dans la tête ; 9° la paralysie des membres inférieurs, par excès vénériens ; la paralysie ou

la faiblesse relativement plus grande des muscles fléchisseurs d'un membre, comme pour le *causticum*, le *cuivre* et le *plomb* correspondent à ce même état des muscles extenseurs ; 10° l'inertie de la fibre de la tunique musculuse des intestins et la constipation qui en est la suite et certaines affections herniaires, mais en ce cas l'*or* semble préférable ; 11° la faiblesse en général et l'inégalité des forces musculaires, les contractures et les déviations, par exemple, celles du rachis.

Du reste, l'asthénie apparaît dans toutes les affections fonctionnelles à la suite des diathèses auxquelles convient le *sel marin*, ainsi pour l'œil ; l'obscurcissement de la vue, l'hémiopie, l'amblyopie amaurotique, la presbyopie, la faiblesse de la vue avec des points noirs ou des traces lumineuses dans le champ de la vision ; l'occlusion spasmodique des paupières comme si les muscles palpébraux avaient perdu le ton de leur fibre. L'ouïe est affaiblie ; on perçoit des sons qui n'existent pas et un bourdonnement continu. Il y a quelquefois perte de l'odorat et même du goût. La parole est embarrassée, il y a torpeur de la moitié de la langue qui se jette d'un côté ; symptômes de spasmes de la gorge avec une certaine inertie donnant la sensation d'une cheville qui s'oppose à la déglutition ; perte de l'appétit, ou voracité avec sensation de plénitude qui fait bientôt cesser de manger ; le repas est suivi de renvois, de pyrosis, de ballonnement de l'estomac, d'aigreurs, de battements du cœur, d'écoulements d'eau qui reviennent de l'estomac, de vomissements atoniques, de gonflement douloureux, de sensation comme d'un corps dur dans l'estomac, de malaises dans le ventre, de ballonnements, de borborygmes bruyants, de constipation ou de selles trop fréquentes et involontaires ; on observe habituellement : hypochondrie, ténésie, chute du rectum, émission involontaire des urines en toussant ou par un effort, exaltation vénérienne avec manque d'énergie des

organes, impuissance, respiration gênée, haleine courte, oppression, battement et tressaillement du cœur, lassitude et pesanteur paralytique des membres. Tous symptômes qui corroborent particulièrement les applications thérapeutiques que nous venons de signaler.

D. *Affections lymphatiques et cutanées.* — C'est d'après les conditions diathésiques, appropriées à l'action élective du *sel marin*, qu'on doit établir ses indications dans les engorgements scrofuleux avec ou sans induration, et dans les maladies de la peau; le traitement de celles-ci est revendiqué par le *causticum*, le *soufre*, le *pétrole*, le *lycopode*, le *sulfure de chaux*, l'*arsenic*, le *carbonate de chaux*, la *sèche*, le *graphite*, l'*acide phosphorique*, la *clématite*, le *sous-carbonate de potasse*, le *mézéréum*, le *sumac*, surtout dans la croûte de lait serpigineuse, dans l'herpès vésiculeux et squameux, dans les macules, les éruptions miliaires et urticaires, dans certaines autres affections, telles que la chute des cheveux, la plique, le prurit à l'anus, les affections variqueuses, les ulcères atoniques, la suppression de la sueur des pieds.

Mais le *sel marin* est principalement indiqué dans des exanthèmes chroniques pbycténoïdes, après la période aiguë de l'éruption qui réclame souvent la *belladone*, le *sumac* et le *mercure*; dans la dartre au scrotum, après le *soufre*; dans les tubérosités éléphantiasiques avec sécheresse et gerçures de la peau et dans les verrues, avant ou après la *douce-amère*, le *phosphore*, le *causticum*, les verrues sont plus unies que celles auxquelles le *lycopode* est adapté; enfin, dans les maladies cutanées en général qui sont entretenues par les chaleurs intertropicales.

Nous n'avons pas mentionné, dans cet article sur le *sel marin*, tous les cas morbides dans lesquels il a été employé ou conseillé d'après des idées théoriques démenties, soit par la clinique soit par les effets physiologiques de ce médicament et par ses effets thérapeutiques

connus. Parmi ces cas morbides, nous citerons des névralgies, entre autres la migraine, parce qu'elle est, dans la sphère d'action du *sel marin*, un symptôme extrêmement secondaire et subordonné à d'autres plus gênants et d'une plus grande importance ; ainsi encore, le choléra, contre lequel nous possédons, d'ailleurs, des armes bien autrement puissantes.

DOSES. — La parfaite atténuation de ce sel en fait un médicament dont l'action se montre indépendante des quantités qu'on en prend dans les aliments. Les triturations ne sont pas des préparations sur lesquelles on puisse habituellement compter. On emploie, en général, les atténuations, depuis la sixième jusqu'à la trentième, dont une ou deux gouttes ou quelques globules suffisent pour produire l'effet curatif. Les eaux minérales muriatées sont de celles qu'on doit donner aux plus petites doses. On peut aussi administrer une solution de 5 à 20 centigrammes de *sel marin* dans un verre d'eau pendant assez longtemps pour produire ses effets sur l'hématose. En ce cas, l'heure la plus convenable pour prendre ce médicament, c'est le matin à jeun.

SOUFRE (SULFUR OU SULPHEUR).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le soufre est un des médicaments les plus anciennement connus. Il est aussi un de ceux dont l'emploi a été le plus généralisé, et dès lors aussi un de ceux dont on a le plus abusé. Ce qui frappe tout d'abord dans l'examen des travaux auxquels il a donné lieu, c'est l'incertitude qui règne sur son action élective et sur ses véritables propriétés dynamiques. Tour à tour béchique, stomachique, sudorifique, tonique, excitant, fondant, résolutif, laxatif, chaque auteur semble n'avoir vu qu'une face de sa médicalité, lorsqu'il ne s'est pas arrêté à son action mécanique et chi-

mique. Il suffit de considérer les indications qu'il remplit aujourd'hui dans certaines eaux minérales sulfureuses, pour s'assurer de l'obscurité qui couvre encore, non-seulement ses propriétés, mais sa posologie, puisqu'en effet il est peu d'auteurs qui discernent les doses par lesquelles on obtient l'excitation, la sédation ou les effets dyscrasiques, et qu'ils confondent généralement la rétrocession d'une dartre sous l'influence du *soufre* à certaines doses, avec sa guérison ou sa métaptose par des doses tout autrement faibles.

Nous devons aux travaux de Hahnemann et d'un grand nombre de médecins qui se sont livrés avec lui et sans lui aux progrès de la matière médicale, de connaître l'immense sphère d'action du *soufre*. Nous leur devons plus encore; car ils ont tracé, dans les effets physiologiques du *soufre*, la pathologie des maladies chroniques, comme Hahnemann l'a fait par la diathèse herpétique, universellement reconnue aujourd'hui (1). Elle est, de toutes les diathèses, la plus commune, la plus générale; et nous possédons dans le *soufre* le médicament qui correspond le mieux à cette diathèse dans toutes ses manifestations.

Devant la multitude des faits et la masse de documents que nous devons mettre en œuvre, nous éprouvons, plus encore à l'égard du *soufre* que des autres médicaments, un immense embarras pour introduire l'ordre et la clarté dans notre exposition sous le rapport pratique, et pour y mettre la concision nécessaire à notre plan.

Nous croyons devoir avant tout poser un principe plus ou moins explicitement admis de nos jours, et qui repose sur l'observation rigoureuse des faits. C'est que, de même que l'on a reconnu à la syphilis les diverses périodes, primaire, secondaire, tertiaire, et même quaternaire, qui constituent la série de ses évolutions dans l'organisme, de même il faut établir pour l'herpétisme des périodes pri-

(1) *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*. Paris, 1846, t. III, p. 501.

maire, secondaire, tertiaire et quaternaire, suivant que l'affection herpétique siège à la peau (herpès primaire), qu'elle envahit les membranes muqueuses (herpès secondaire), qu'elle se jette sur les vaisseaux et les ganglions lymphatiques (herpès tertiaire), qu'elle attaque des organes parenchymateux et y constitue des lésions organiques (herpès quaternaire), ces diverses manifestations de l'herpétisme correspondent à l'électivité du *soufre*, et à l'évolution complète de son action dans l'organisme.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les effets du *soufre* embrassent toute l'économie, et touchent par quelque point à toutes les maladies. Son action élective affecte le double système capillaire, artériel et veineux ; ce qui lui donne une sphère d'action universelle, et cependant assez précise, avec un caractère d'éréthisme où domine l'irritabilité de l'arbre circulatoire.

Sous l'influence du *soufre*, l'organisme paraît soumis à un travail de décomposition lente, où le processus plastique accéléré par l'irritabilité du système nerveux et de la circulation artérielle use les forces de la vie organique. Ce mouvement moléculaire exagéré attire accidentellement dans la sphère nutritive des matériaux viciés, qui hâtent la marche de la cachexie.

Tous les symptômes physiques, et même moraux, établissent le mode d'action du *soufre*. En cela, il diffère peu de quelques médicaments, du *mercure* par exemple. Mais, tandis que celui-ci agit de préférence sur le système lymphatique et la plasticité, d'où : les collections séreuses, les engorgements passifs, l'érosion des tissus, la dissolution des éléments organiques ; le *soufre* atteint directement les phénomènes de la vie végétative par l'irritabilité nerveuse et sanguine, d'où l'éréthisme et la persistance de la plasti-

cité et de la nutrition jusqu'au milieu des plus grandes désorganisations.

Le *soufre* est aux affections chroniques ce que l'*aconit* est aux affections aiguës, et c'est dans les limites de cette comparaison qu'il faut lui accorder l'éréthisme et l'inflammation. La chronicité et la profondeur de l'atteinte sont l'apanage du *soufre* ; l'acuité et moins de profondeur et de durée d'action sont celui de l'*aconit*. Mais ni l'un ni l'autre n'ont le caractère délétère de l'*arsenic* ni la versatilité de la *camomille*.

Le *soufre* convient à toutes les constitutions, à tous les tempéraments, à tous les âges, en notant qu'il a d'autant plus d'influence sur l'organisme que le sujet est plus affecté de la diathèse herpétique dans l'une de ses périodes primaire, secondaire..., et qu'il a plus d'affinité avec les constitutions scrofuleuses irritables, avec les tempéraments bilieux, veineux ou lymphatique nerveux soumis à des maux opiniâtres, avec des sujets sanguins ou lymphatiques épuisés et amaigris. De plus, il correspond ordinairement aux affections qui s'aggravent le soir et la nuit, au grand air et à la chaleur du lit, et qui s'améliorent à la chaleur d'un appartement et dans le mouvement ; mais les lésions de la sensibilité sont moins influencées par ces circonstances.

Nul médicament ne doit être manié avec plus de prudence dans le traitement d'affections chroniques inflammatoires avec éréthisme, surtout de la lésion du poumon. En pareils cas, on ne saurait recourir à des doses trop faibles, puisqu'il s'agit d'obtenir un effet spécial et électif, dépouillé le plus possible de l'action irritative sur le système capillaire artériel. Le *soufre* peut aussi plus qu'aucun autre recueillir la réceptivité de l'organisme pour un médicament dont les doses répétées semblent avoir perdu leur influence ; nul mieux que lui n'excite le système sanguin et la sensibilité et ne développe, dans le cours d'une maladie

chronique stationnaire et torpide, une recrudescence des phénomènes de réaction, ou quelque ancien symptôme capable de donner plus de prise sur elle par un traitement établi sur des bases plus sûres, et par des médicaments qui s'adaptent mieux au fond comme à la forme de l'affection. Cette particularité du *soufre* l'appelle dans les maladies chroniques confuses et mal déterminées, d'ordinaire il renouele quelques symptômes de l'affection primitive latente, dont l'apparition facilite le choix d'un médicament mieux approprié.

Le *mercure* partage avec l'*opium* et le *soufre* le privilège d'exciter la vitalité ; il est plus apte qu'eux à réveiller l'irritabilité fibrillaire dans les vaisseaux capillaires absorbants et exhalants. L'*opium* réveille plus particulièrement l'activité du système nerveux de la vie de relation. Le *soufre* stimule l'action du système circulatoire artériel et veineux.

L'action directe du *soufre* sur ce système est excitante ; mais, dans son action dyscrasique, cette excitation se fixe sur quelque organe altéré dans sa texture ou plus particulièrement affecté, et l'asthénie qui s'établit dans l'organisme est de temps à autre effacée par l'excitation locale qui tend à se généraliser ; il en résulte des recrudescences, des mouvements fébriles ou fluxionnaires, des névralgies à forme intermittente.

Le *soufre*, par son action élective, irritative sur le système capillaire artériel et veineux, correspond déjà à l'herpétisme cutané, muqueux, lymphatique et parenchymateux, mais il y correspond bien davantage : 1^o par son action alternative du dedans au dehors et du dehors au dedans, de la peau aux muqueuses et aux autres organes, et *vice versa* ; 2^o par son influence directe sur les organes pourvus de vaisseaux capillaires sanguins, c'est-à-dire sur tous, si l'on en excepte les tissus osseux et fibreux, sur lesquels, en effet, son action est nulle ou trop peu mar-

quée ; 3^o par ses manifestations cutanées, constituant une diathèse aiguë et même chronique analogue à la diathèse herpétique dans ses vésicules, ses boutons, son prurit, ses rougeurs, ses éruptions variées que des symptômes d'irritation sanguine accompagnent toujours.

Tout cela fait du *soufre* le médicament par excellence de la diathèse herpétique et de l'herpès, tant dans ses formes diverses que dans son existence *in potentia* ou latente, et dans ses transformations les plus éloignées ; de sorte qu'il est à peine quelques maladies chroniques dans le traitement desquelles le *soufre* n ait sa place et ne donne son puissant concours, soit à titre de médicament adapté aux symptômes de ces maladies, soit en sa qualité d'antiherpétique.

Pour donner le tableau des symptômes essentiels du *soufre*, il faudrait retracer ceux qui caractérisent une multitude de maladies chroniques ; ils sont, en effet, en très grand nombre et représentent des affections asthmatiques, phthysioides, phlegmorrhagiques, hémoptoïques, hémorrhagiques, muqueuses, nerveuses, lymphatiques, scrofuleuses, veineuses, des lésions organiques, des maladies cutanées, des cachexies, des fièvres ; toutes ont le caractère irritatif dû à la surexcitation des capillaires artériels et veineux, la plupart, pour ne pas dire toutes, ont des recrudescences fébriles, et lors même qu'elles siègent dans le système lymphatique ou veineux, il y a douleur, rougeur, éréthisme au moins local. Les engorgements scrofuleux ne sont pas eux-mêmes du ressort de ce médicament, s'ils n'offrent ces caractères et même l'ulcération ; enfin, les affections pures des os, des ligaments et des tissus blancs ne tombent dans sa sphère d'action, qu'à la condition d'une inflammation chronique avec éréthisme, et quand le sang artériel occupe les vaisseaux capillaires lymphatiques et veineux.

Pour éviter les redites nous compléterons, par les effets

thérapeutiques, les détails concernant l'action physiologique du *soufre*.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Affections fébriles*. — Les effets curatifs du *soufre* se produisent dans les affections fébriles en rapport avec ses effets physiologiques. Ces affections fébriles dépendent toujours, soit d'une lésion organique, d'une fluxion herpétique, d'un exanthème, soit d'une altération des liquides ou des solides survenue durant le cours d'une fièvre essentielle. Dans tous les cas, la fièvre a plus de ténacité que d'intensité. Une fièvre hectique ou subaiguë de ce genre est éréthique, souvent rémittente, quelquefois intermittente, toujours irrégulière dans les frissons, la chaleur, la sueur; le froid est anxieux, le malade très sensible à l'impression de l'air extérieur, la chaleur est âcre et sèche. La sueur vient, le plus souvent, au moment où le sommeil produit une détente et calme l'irritabilité de la fibre. Néanmoins cette détente et cette sueur sont généralement partielles, et du moins toujours inégalement réparties. La sueur est acide, d'une odeur aigre et âcre. Il arrive même que les frissons, la chaleur et la sueur existent simultanément, mais sur diverses parties du corps. Les exacerbations nocturnes sont avec chaleur incommode et alternatives de froid, de chaud et de sueurs partielles. La chaleur s'accompagne de rougeurs, surtout à la figure et aux parties pourvues de beaucoup de nerfs, ou en relation sympathique avec des organes essentiels. La paume des mains et la plante des pieds sont, sous ce rapport, les parties où le froid, la chaleur et la sueur se réfléchissent avec le plus d'intensité, preuve certaine d'une lésion profonde et d'une grande irritabilité.

Dans une fièvre subaiguë quelconque, le *soufre* intervient à propos, quand le malade a été ou est travaillé de

quelque phlogose subaiguë, d'une névralgie, d'une congestion même simplement hémorrhoidale, d'une éruption, pourvu que ces accidents soient revenus plusieurs fois sous une forme ou une autre, ou en changeant de siège, suivant les saisons et les évolutions de l'activité vitale dans les divers organes aux grandes époques physiologiques de l'existence. Par exemple : aux croûtes serpigineuses, aux adénites... de l'enfance, succèdent les dartres, les ophthalmies... d'un âge plus avancé ; puis, plus tard encore, les laryngites, les migraines... font place aux gastrites, aux hémorrhoides, aux leucorrhées..., et enfin aux engorgements du foie, aux catarrhes de la vessie... ; et dans tous les âges, mais en diverses saisons, se manifestent des fluxions, des furoncles, des épistaxis, des névroses, des érysipèles...

Toute fièvre, même grave, exanthématique ou non, qui, dans la période éruptive ou de décroissance demeure stationnaire avec un état d'éréthisme et de sécheresse épuisant les forces du malade, réclame l'emploi du *soufre* que l'on peut, pour plus grande sécurité, alterner avec l'*aconit*. On administre également le *soufre* avec avantage dans le cours d'une fièvre, pour exciter la réaction ou l'éruption languissante, et pour empêcher l'organisme de demeurer insensible à l'action des médicaments mieux appropriés ; c'est surtout le cas de certaines fièvres muqueuses ou catarrhales subaiguës, et de celles où le système nerveux a subi une violente atteinte qui le retient dans la torpeur, comme il arrive dans les fièvres nerveuses et certaines fièvres éruptives ; dans celles-ci, le *soufre* n'est pas moins apte à modérer la violence de l'éruption surtout dans la petite vérole ; il est également, en ce dernier cas, fort utile à l'époque de la suppuration pour préparer l'organisme à l'action du *mercure*. On l'a aussi donné comme préservatif de la rougeole, et ses symptômes sont loin de contredire cette indication.

B. *Affections des bronches, du poumon et des plèvres.*
— Un grand nombre de symptômes du *soufre* l'appellent dans le traitement des affections du poumon et des bronches. On doit lui assigner sa place entre la *bryone* et le *phosphore*, dans la pneumonie dont la marche n'est pas assez rapide. Il correspond d'ailleurs par son action au moment où l'hépatisation et l'exsudation séreuse et même plastique ont atteint leur apogée et commencent à se dépouiller des signes de l'acuité. L'indication du *soufre* comporte un éréthisme, un reste d'irritation sanguine qui n'admet pas encore le *phosphore* et qui ne suffit plus à la *bryone*. Le *soufre* est d'autant plus utile que son action s'exerce sur le tissu cellulaire et sur la trame des capillaires tant des organes parenchymateux que des tissus étendus en surface, et que cette action, attaquant le processus plastique et excitant les vaisseaux capillaires dans le sens des transformations organiques, tend à la résorption de l'exsudation et à la désobstruction des tissus.

Aussi, est-il fort utile dans la pleurésie où les frissons se déclarent au milieu d'un temps d'arrêt de la fièvre, alors que l'organisme commence à réagir sur les produits de l'inflammation. En général, tous les épanchements dans les plèvres, le péritoine et les autres membranes séreuses, soit liquides, soit pseudo-membraneux, réclament un moment l'emploi du *soufre* avant que toute acuité ait disparu et souvent à la place du *sulfure de chaux* ou avant lui.

C. *Affections phlegmasiques, congestions veineuses.*
— C'est par une action spéciale sur les follicules sébacés des muqueuses, que le *soufre* est si utile et si fréquemment indiqué dans les phlogoses subaiguës des membranes muqueuses avec irritation ou éréthisme : telles sont, comme nous l'avons vu, les bronchites subaiguës ou chroniques avec exacerbation, la phthisie muqueuse, le catarrhe vésical... Il n'est pas moins efficace dans les phlegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux, lorsque

L'irritabilité de la partie et l'hypérémie ont appelé le sang rouge dans les vaisseaux capillaires contigus et continus d'où il est exclu dans l'état physiologique, il faut pour cela que l'inflammation, se prolongeant au delà de sa durée ordinaire, retienne cependant encore quelque acuité et quelque irritabilité.

Enfin le *soufre* convient à toute affection phlegmasique et fébrile de nature éréthique ; soit qu'elle ait une marche lente ; soit qu'elle n'aboutisse pas franchement à une éruption, à une fluxion ; soit que, parvenue à la période de suppuration, d'exsudation ou de sécrétion, elle se termine par induration ou par des flots de pus, par des collections séreuses, ou des sécrétions abondantes de mucosités ; mais en conservant, dans tous ces cas, quelque irritation sanguine générale ou locale.

D'après les données qui précèdent, on discernera fort bien ces autres indications du *soufre* : 1° dans la diarrhée chronique irritative, et dans celle où l'atonie profonde veut être combattue, — deux indications que les doses plus ou moins faibles peuvent remplir, — comme aussi dans la lientérie, dans la constipation surtout hémorrhoidale, dans les vieilles uréthrites ou gouttes militaires avec écoulement séreux et absence de douleur ; le *thuya* s'y adapte très bien après l'action du *soufre* ;

2° Dans tous les flux muqueux et muco-purulents, quel qu'en soit le siège ;

3° Dans une foule d'hypersécrétions ou de sécrétions altérées ou anormales, dont l'étiologie est obscure et la cause indéterminée : ainsi la sueur des pieds et des aisselles, l'enduit gras des cheveux, de la paume des mains ou de la peau de la figure, le même enduit huileux de la peau du corps, ou simplement une sueur générale ou locale avec chaleur exagérée et amaigrissement ;

4° Dans les hémorrhoides irritées, après la *noix vomique*, et dans la plupart des hémorrhagies avec éréthisme,

telles que l'hématurie, l'épistaxis... et même les règles en excès et en avance, également aussi dans leur suppression par atonie anémique ou scrofuleuse ;

5° Dans les congestions de la tête, du poumon, du bas-ventre, du foie... quand les hémorrhoides en sont le *pars mandans*, chez des sujets irritables ou sanguins.

D. *Cachexies*. — Dans toutes les indications du *soufre*, la diathèse herpétique est en jeu ; tantôt dans ses transformations ou à ses périodes secondaire et tertiaire ; tantôt évidente, avec des formes irrécusables ou des symptômes clairement accusateurs. Ces affections sont chroniques, et l'état général laisse apercevoir un dépérissement dû à la prédominance du mouvement éliminateur sur le mouvement reconstituitif des organes ; d'où le *soufre* correspond encore très bien à la diathèse chlorotique, anémique, dans laquelle le *sel marin* est son analogue ; à la diathèse scrofuleuse avec toute espèce d'affections : ophthalmie, carreau, rachitisme, éruptions, ulcères, diarrhée et autres flux muqueux et purulents ; et à toutes les diathèses où s'observent : 1° l'amaigrissement avec éréthisme général et détente sur les muqueuses qui sécrètent beaucoup de mucosités ou de pus ; quelquefois l'œdème et des collections séreuses avec sécheresse et éréthisme des surfaces muqueuses ; 2° une grande susceptibilité à l'air froid et au vent, et la facilité à contracter des rhumes et des douleurs rhumatoïdes ; 3° des éruptions, des taches rouges, des affections glandulaires ; 4° l'appétit vif et la réparation insuffisante des éléments organiques.

Le *soufre* suffit seul quelquefois à guérir les affections qui se produisent dans ces circonstances avec un caractère herpétique, par exemple, des inflammations subirritatives de l'œil, dont il atteint toutes les parties par son action profonde et durable. Mais, soit dans ces ophthalmies, soit dans toute autre affection de ce genre, on lui associe souvent l'*aconit*, la *camomille*, que l'on donne

avant lui, le *carbonate de chaux*, la *silice*. que l'on donne après, toutefois non sans insister sur le *soufre*, dont on répète les doses autant qu'il convient, et d'autant plus qu'on s'éloigne davantage du premier âge.

Du reste, le *soufre*, s'il était employé avec constance et aux doses convenables à l'âge du sujet, à son tempérament, au genre d'affection à combattre, opérerait seul des guérisons inutilement recherchées par une trop grande variété de médicaments. N'est-il pas le plus apte de tous à stimuler le système capillaire, à augmenter le mouvement nutritif, à exciter l'élimination des éléments constitutifs des tissus et des sucs nutritifs ? C'est qu'il fait prédominer l'influence du cœur et des capillaires sanguins, et qu'il dissipe ainsi les stases et la torpeur veineuse et lymphatique, pourvu toutefois que des lésions organiques graves n'en contre-indiquent pas l'emploi et n'inspirent pas des craintes fondées de les voir s'étendre et s'aggraver.

Nous l'avons déjà dit, et l'importance du sujet mérite que nous le répétions ici, on change généralement trop souvent de remède dans le cours d'un traitement. Ajoutons une observation qui nous ramène à notre sujet : nous aurions à énumérer le très grand nombre des maladies chroniques, depuis la cataracte jusqu'à la carie, si nous voulions mentionner toutes celles qui peuvent exiger l'emploi du *soufre*, tant par son action élective que par ses analogies d'effets avec l'herpétisme. Nous allons continuer à signaler les affections cardinales, dans lesquelles les indications du *soufre* servent de jalon pour son emploi dans d'autres du même genre.

E. *Affections nerveuses et névralgiques*. — Les névroses, les névralgies, les paralysies en rapport avec le *soufre* reconnaissent pour cause l'herpétisme, une rétrocession de dartres, une éruption avortée, une diathèse herpétique héréditaire. Toutes les fois donc que le commé-

moratif ou des symptômes existants porteront l'attention du médecin sur ce diagnostic étiologique, il sera nécessaire d'administrer le *soufre* sans préjudice de médicaments plus spécialement appropriés : 1° dans les affections convulsives chroniques, dans la coqueluche opiniâtre, dans l'hystérie et les accès épileptoïdes ; 2° dans l'hypochondrie, dans diverses manies religieuses et philosophiques, dans l'aliénation mentale par suite de fausses crises des fièvres nerveuses ou d'excès d'études ; 3° dans la goutte chronique et surtout irrégulière, avec violent éréthisme local, rougeur et tension, ou atonie profonde et surexcitation nerveuse cérébrale ou générale ; 4° dans les douleurs rhumatismales de la tête, des dents, des membres ; dans les affections rhumatiques des articulations, des viscères et des membranes séreuses ; 5° dans l'asthme et toutes les affections asthmatoïdes ; 6° dans quelques affections névro-asthéniques et dans quelques cas d'atrophie musculaire, surtout chez les enfants. La clinique a depuis longtemps, la science le reconnaît aujourd'hui, parfaitement établi les relations de toutes les affections de ce genre avec les éruptions cutanées et l'herpès muqueux, ou secondaires.

F. *Affections cutanées.* — Si l'on divisait les exanthèmes chroniques en trois classes, suivant la couche des téguments qu'ils affectent : l'épiderme, le derme, et le réseau muqueux de Malpighi, le *soufre* trouverait ses indications chez toutes, car il réunit dans ses effets sur le système cutané ceux de tous les autres médicaments, soit qu'il y ait ramollissement, exfoliation ou perte de substances, soit qu'il y ait induration, granulation, hypertrophie, formation nouvelle. Toutefois, un grand nombre de médicaments lui viennent en aide, tant pour préparer les lésions et les tissus à son action, que pour compléter celle-ci ou la spécialiser davantage.

Dans les divisions ordinaires des affections cutanées, le

soufre correspond principalement aux formes vésiculeuses et papuleuses, aux éruptions psoriques ou galeuses, miliaires et croûteuses, aux taches rouges, hépatiques et furfuracées, quand ces affections existent avec un prurit ardent, désagréable, avec chaleur après qu'on s'est gratté. Ce prurit ardent seul, plus violent la nuit et au lit que le jour, appelle aussi le *soufre*.

Parmi les particularités des effets du *soufre*, on en doit remarquer quelques-uns qui le rendent surtout utile : dans la miliaire et l'urticaire qui arrivent en plein membre avec prurit et excoriations ; dans les croûtes dartreuses reposant sur une base rouge, pruriteuse et chaude, ou se gerçant facilement ; dans les éruptions sèches de la tête et du cuir chevelu ; dans la croûte de lait serpigineuse ; dans les excoriations épidermiques de la paume des mains ; dans le pityriasis avec chute des cheveux ; dans les dartres furfuracées avec phlyctènes ; dans les gerçures du mamelon après l'*arnica*, qu'il y ait ou non une auréole érythémateuse, celle-ci indique également le *graphite* ; dans l'intertrigo ; dans les engelures enflammées ; dans la rougeur du nez et autres stases sanguines cutanées avec prurit et chaleur ; dans les ulcères à pus sanguinolent et séreux ; dans les tannes, engorgement des conduits excréteurs des glandules sébacées où s'accumule une matière caséiforme et dont l'inflammation occasionne un acné du ressort du *graphite* ; dans les cas de gale dénaturée ou iuvétérée avec grand prurit, quand les vésicules apparaissent partout ailleurs qu'aux mains et se succèdent par saisons et par régions, s'ulcérant souvent, se couvrant de croûtes, se compliquant de furoncles sanieux ; dans le panaris et d'autres inflammations même érysipélateuses se répétant souvent et alternant avec des orgelets, des irritations au larynx, des douleurs rhumatismales.

Tel est le médicament qu'on a pu appeler une panacée et un baume, telles sont aussi les indications qu'à regret

nous avons renfermées dans ce court espace. Qu'il nous suffise d'avoir aidé le lecteur à déterminer son électivité et ses propriétés, et de l'avoir mis sur la voie de profiter des recueils de ses symptômes et des analyses de ses effets cliniques.

DOSES. — Les observations que nous avons déjà faites sur les doses ont ici une application toute particulière. En général, on ne se rend pas assez compte des raisons qui doivent faire opter pour de petites ou de grandes doses. Il est pourtant tout simple et fort naturel de recourir à des doses d'autant plus faibles que le médicament est plus exactement approprié, puisqu'il tend à exciter la réaction curative dans le sens des synergies morbides. Les doses plus fortes doivent être réservées pour les cas où les indications du médicament sont moins précises, puisées plutôt dans un ensemble de phénomènes dyscrasiques ou réactionnels qui, en synthétisant l'état morbide, n'ont pas la prétention de l'adapter rigoureusement aux symptômes spéciaux capables de mieux caractériser le diagnostic de la maladie et le diagnostic du médicament. Or, l'action du *soufre* caractérisée par l'éréthisme dans les phénomènes propres à sa sphère active, déterminerait surtout, s'il s'y joignait une lésion organique interne, un surcroît d'irritabilité fâcheux, funeste même, si, en de telles circonstances, il n'était administré aux doses les plus faibles. Le même danger n'existe pas pour les états diathésiques sans lésions organiques internes, soit qu'on ne l'approprie qu'en général au fond herpétique de l'affection, soit qu'on veuille stimuler le système sanguin, dissiper la torpeur, réveiller quelque manifestation herpétique.

Les première, deuxième et troisième atténuations, qui sont des triturations, et la teinture de *soufre* faite d'après la pharmacopée hahnemannienne sont des doses suffisantes pour une foule d'affections externes : dartres, ulcères, irritations érythémateuses chroniques, pour la gale elle-

même ; on administre 2 ou 3 décigrammes de la première à la troisième trituration, en 3 ou 4 prises dans le jour, ou 2 à 20 gouttes de la teinture par fractions de la même manière. Les applications extérieures, même pour la gale, ne doivent jamais se faire avec des préparations plus fortes : soit en pommade avec 2 parties de la teinture ou de la première trituration sur 15 d'axonge, soit des lotions avec 2 parties de teinture sur 10 à 15 d'eau pure. Ces lotions, répétées trois ou quatre fois par jour, sont peut-être la meilleure manière de traiter la gale, en y joignant à l'intérieur des prises telles que nous venons de les désigner, et en continuant ce traitement pendant une dizaine de jours. Nous n'ignorons pas qu'on supprime une éruption de gale en moins de temps, mais ces suppressions, l'expérience l'atteste, ne sont pas ordinairement des guérisons. Enfin, on saupoudre avantageusement des ulcères sordides, variqueux, et certaines lésions cutanées suintantes avec de la deuxième ou troisième trituration.

Les affections organiques internes, du poumon, du foie..., avec fièvre hectique, exigent des doses très faibles : quelques globules de la trentième atténuation ; il n'est le plus souvent pas utile d'y revenir avant plusieurs jours, même des semaines ; l'action du *soufre*, d'ailleurs, se prolonge assez en pareils cas, pour qu'il ne soit pas expédient de prescrire quelque autre médicament pendant le temps de son action. L'organisme est quelquefois dangereusement surexcité sous l'influence des doses de *soufre* moins faibles ; des lésions comme celles du poumon peuvent en être fâcheusement influencées, tandis qu'à dose plus faible ce médicament eût calmé l'irritabilité et la fièvre, et agi favorablement sur les tissus lésés. Les doses intermédiaires, de la sixième à la trentième atténuation, sont préférables dans des cas où l'irritabilité est moindre, et contre des affections cutanées, des lésions externes, les scrofules, etc.

Disons encore, en insistant sur ce sujet, qu'il n'y a pas

de médicament dont il soit plus nécessaire d'adapter les doses au genre de maladie, à ses degrés d'acuité et au tempérament du malade; tous les degrés de l'échelle posologique sont nécessaires pour lui et ont tour à tour leur opportunité. Il n'y en a pas non plus qui, à doses miasmatiques, si l'on peut s'exprimer ainsi, remuent si puissamment l'organisme ou donnent plus fréquemment lieu à des aggravations. Enfin, il n'en est pas qui aient des rapports avec un plus grand nombre de médicaments et de maladies, ni dont les antidotes soient plus nombreux. Le *soufre*, de son côté, joue, à l'égard d'un bon nombre de médicaments, le rôle d'antidote. Nous mentionnerons seulement l'abus que l'on fait de certaines eaux minérales *sulfureuses* comme antidote du *mercure*, dans des cas de syphilis traités par de hautes doses de ce dernier médicament. Il est plus rationnel de se borner à des doses suffisantes, mais non excessives et nuisibles.

SPIGÉLIE (SPIGELIA).

§ 1^{er}. — Histoire.

La plante en usage est la *spigelia anthelmia* des Antilles et de l'Amérique du Sud. Elle est de la famille des gentianes, *Juss.* — De la pentandrie monogynie, *Linn.* — Cette plante fraîche exhale une odeur virceuse et fétide; elle est vénéneuse. Ses effets toxiques sont : le ralentissement du pouls, des vertiges, des nausées, des éblouissements, la stupeur, le coma, la dilatation des pupilles, des soubresauts des tendons, des pulsations, des stases sanguines dans les viscères et à la peau; l'oppression, une dyspnée paralytique. Connue en Europe depuis 1739, elle n'y fut d'abord employée qu'en qualité de fébrifuge. Les expérimentations qu'on en a faites en plusieurs circonstances, et les succès obtenus au lit des malades dans une

fole d'affections, ont prouvé que ses propriétés sont bien plus étendues et plus précieuses qu'on ne l'avait cru d'abord.

§ 2. — Effets physiologiques.

La *spigélie* est anthelminthique, comme le *semen-contra*, mais pas plus que ce médicament qui demeure en possession de sa spécialité, et lui est supérieure dans les affections vermineuses de l'enfance. La *spigélie*, il est vrai, affecte la plasticité et le système nutritif non moins électivement que le *semen-contra*, et c'est par là qu'elle lui est analogue; administrée longtemps et à doses altérantes ou diathésiques, elle modifie les sécrétions de la muqueuse digestive et les sucs qui sont destinés à entrer en circulation par les capillaires veineux et lymphatiques, elle les prive de l'élaboration nécessaire à la stimulation des organes, et les rend propres à l'entretien et à la multiplication des entozoaires, particulièrement des vers lombricoïdes; mais elle jouit en même temps d'une électivité remarquable sur le système nerveux cérébro-spinal qu'elle affecte directement et du même coup, tandis que le *semen-contra* n'agit qu'indirectement sur ce système, et par l'intermédiaire de son action sur la vie végétative, sur les liquides élémentaires et sur le système nerveux ganglionnaire.

La *spigélie* porte son action sur les deux systèmes nerveux: celui de relation et celui de nutrition. Ses effets sur les sphères nerveuse et nutritive, sont caractéristiques et essentiels, mais les symptômes nerveux sont consécutifs aux symptômes dyscrasiques. La *spigélie*, sous ce rapport, est plus analogue à la *noix muscade* et au *mercure* qu'à l'*arnica*, et au *sumac vénéneux* qu'à la *bryone*. Dans leur action chronique l'*arnica* et la *bryone* ont, il est vrai, avec la *spigélie* plus de rapports qu'avec

d'autres médicaments, quant aux phénomènes de la sensibilité et de la contractilité ; mais le *sumac* a, de plus, des analogies avec elle par le caractère asthénique de son action sur les nerfs de relation. Le *causticum* et la *silice* sont, par les phénomènes de la vie végétative, des médicaments qui se rapprochent aussi de la *spigélie*. Elle a encore de l'analogie avec l'*aconit* dans son influence sur les nerfs de la face ; son action nerveuse porte cependant plutôt sur les nerfs de relation qui se distribuent aux yeux, et sur les nerfs ganglionnaires des plexus cervicaux et thoraciques.

Les symptômes de la *spigélie* chez l'homme sain et chez le malade, s'accordent pour lui attribuer une importance particulière dans les affections du cœur et des yeux. Elle est le médicament le plus apte à combattre les symptômes qui subsistent après l'*aconit*, la *bryone* et l'*arnica* ; elle agit presque aussi spécialement que l'*arsenic* sur le cœur.

On a reconnu qu'elle agit plus efficacement chez les sujets affaiblis, d'une constitution délabrée, pâles, maigres, mais un peu bouffis, frileux, sujets à des accidents névralgiques ; et dans les cas de douleurs avec affaissement général, dépression du pouls, aggravation des symptômes généraux par le mouvement et l'air froid, et de névralgies développées par l'action du froid, de l'eau froide et du repos.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Nous allons, en signalant ses indications par ses effets curatifs, compléter ses effets physiologiques que nous venons de décrire à grands traits. Nous verrons que son action sur le système nerveux cérébro-spinal n'est pas de nature moins asthénique que son action sur les organes de la nutrition et sur la nutrition elle-même

1° *Fièvres.* — Quelques choses qu'on ait dites de son efficacité contre les fièvres intermittentes, nous la trouvons peu capable de remplir des indications fournies par ce genre de maladies, même par les fièvres larvées. Cependant les névralgies de la *spigélie* ont le plus souvent une marche intermittente, sinon exactement périodique; elles procèdent par accès qui débutent par des malaises, des vents, des frissons même et des bouffées de chaleur. Ces douleurs s'établissent en dissipant ces phénomènes accessoires et arrivent parfois à un degré d'aiguë extrême. Elles sont accompagnées de quelques mouvements convulsifs et suivies de pesanteur et de brisement. Ce médicament correspond à certaines névralgies qui compliquent une fièvre intermittente opiniâtre avec altération profonde de la nutrition et torpeur des organes digestifs. Son efficacité se prononce plus souvent dans certaines fièvres vermineuses qui ont résisté au *semen-contra*, ou qui en réclament d'emblée l'administration par une pâleur extrême, une faiblesse paralytique, des mucosités nasales abondantes, la tension du ventre et des points douloureux, la diarrhée, l'oppression, des palpitations avec anxiété, la faim canine sans convulsion.

2° *Congestions.* — La spigélie s'adresse à des oppressions et à des palpitations congestives, à la congestion et à la stase veineuse abdominale, lorsque, outre les symptômes propres à ces congestions et pléthores locales, il y a sécheresse et mauvais état de la peau, orgelets et autres boutons de nature veineuse, menace de défaillance, froid, vertiges, anxiété.

3° *Phlegmasies subaiguës et chroniques.* — Rougeurs livides, irritations des muqueuses, flux séreux, muqueux et purulents, névralgie, douleur d'excoriation, battement, tels en sont les symptômes locaux; mais, tantôt elles ont leur origine dans l'appauvrissement du sang ou plutôt dans la surabondance des sucs blancs altérés et dans

un état serofuleux, tantôt elles sont de nature arthritique. C'est ce dernier caractère qui domine l'ophtalmie et les diverses affections de l'œil du ressort de la *spigélie*.

Les médecins de l'Amérique du Nord en font le plus grand cas contre les diverses formes de l'ophtalmie arthritique, lorsque, aux symptômes ordinaires, se joignent des douleurs lancinantes et brûlantes, une affection de l'œil plutôt profonde que superficielle, sensation de dilatation du globe de l'œil, injection variqueuse qui occasionne parfois un bourrelet autour de la cornée. On doit recourir à ce médicament quand les névralgies ou les congestions arthritiques de l'œil et des parties voisines affectent cet organe jusqu'à déterminer un obscurcissement glaucomateux.

Les affections névralgiques et organiques du cœur, également arthritiques ou rhumatismales, tombent dans la sphère d'action de la *spigélie*, lorsqu'on observe un défaut de simultanéité entre les battements du cœur et ceux du pouls, des battements irréguliers et violents, une sensation de tremblement ou d'ondulation dans la région du cœur, des douleurs lancinantes, l'impossibilité de rester couché sur le côté gauche, des douleurs qui, du cœur traversent le dos ou l'épaule, des palpitations avec oppression et anxiété. A cet état, qui persiste ou revient souvent, se joignent des symptômes fébriles à longs intervalles; sorte de fièvre avec douleurs erratiques, endolorissement du corps, soif, faim extraordinaire, accablement, angoisse dans la poitrine.

4° *Névroses*. — L'angine de poitrine ou asthme de Milar voit souvent calmer ses angoisses, ses constrictions pectorales, ses palpitations, son péril imminent de suffocation par la *spigélie*. Ce médicament calme aussi certaines crampes de l'estomac, consistant plutôt en une sensation de pression, en lancinations qui gênent ou

arrêtent un instant la respiration ; l'épigastre est très sensible et ne peut supporter le contact des vêtements. La moindre pression sur l'estomac occasionne des angoisses, des palpitations et des bouffées de chaleur à la figure.

5° *Névralgies*. — La migraine réclame la *spigélie* chez les sujets arthritiques ou de parents arthritiques, elle s'aggrave au grand air, par le bruit et le mouvement ; elle est battante, vertigineuse et à peu près périodique. L'occiput est douloureux au toucher, la nuque roide et il semble que la tête va éclater. Elle s'adapte très bien à certains tics douloureux et à l'odontalgie, quand les douleurs passent comme des éclairs, s'étendent à l'oreille, au cou, à l'épaule, siègent de préférence dans l'orbite, et s'accompagnent d'anxiétés et de battements du cœur ; il y a souvent bouffissure ou pâleur de la face, ou gonflement rouge et tendu très douloureux au toucher ; la douleur des dents semble provoquer leur écartement. Elles apparaissent ou s'en vont avec rapidité, contrairement à celles de l'*étain* qui disparaissent lentement.

Plusieurs autres symptômes peuvent justifier l'emploi de la *spigélie* dans quelques cas de fièvre catarrhale, de coryza, de diarrhée, d'irritation scorbutique de la bouche, de bronchite, de douleurs rhumatismales aux membres, de dyspepsie avec goût putride et fétidité de l'haleine, de certaines affections à la peau, telles que : boutons furonculeux, rougeur herpétique des ailes du nez, excroissances verruqueuses, petits abcès aux extrémités, ganglions au cou. L'avenir lui donnera peut-être en pareils cas plus d'importance qu'à des médicaments plus connus et consacrés aujourd'hui par l'expérience.

DOSES. — Les doses de la *spigélie* sont les mêmes que pour le *colchique*, l'*aloès*, l'*aconit*...

STAPHISAIGRE (DELPHINIUM STAPHISAGRIA).§ 1^{er}. — Histoire.

Cette plante est de la famille des renonculacées, *Juss.* — De la polyandrie trigynie, *Linn.* — On emploie les semences. La poudre de ces semences a été et est encore employée extérieurement contre certains parasites du corps. Les anciens lui attribuaient quelques vertus pour exciter le vomissement, la salivation, pour calmer l'odontalgie. Il y a loin de ces données, inutiles par leur généralité, aux indications spéciales que cette substance est apte à remplir.

§ 2. — Effets physiologiques.

Établissons d'abord que la *staphisaigre* a des rapports d'analogie avec les systèmes lymphatique et nerveux de la vie organique, et que les effets qui prouvent ces rapports sont asthéniques. Ces effets sur l'organisme sont profonds et durables, ils atteignent les vaisseaux et les ganglions lymphatiques, les vaisseaux capillaires, les membranes muqueuses où aboutissent les vaisseaux capillaires lymphatiques et veineux, les tissus blancs, et particulièrement la peau, le périoste et les os. Mais en dehors de la sphère végétative et des tissus, la *staphisaigre* n'a plus le même caractère de fixité dans ses effets; ceux-ci sont toujours hyposthénisants, ou du moins tendent à l'asthénie, lors même que la circulation est en jeu, et ils décèlent cette tendance par des phénomènes particuliers et par des circonstances d'aggravation ou d'amélioration caractéristiques.

Pour le système nerveux, les douleurs sont erratiques plutôt que fixes; elles consistent en lancinations, en trac-

tions déchirantes, en crampes douloureuses ; le froid, le toucher, le mouvement les aggravent ; la chaleur et le repos les soulagent. Faisons remarquer ici que les vertiges, les sensations de brûlement et les phénomènes congestifs s'aggravent, au contraire, par le repos et se soulagent par le mouvement. Les maux de tête sont toujours accompagnés de pesanteur, de vertiges ou d'un mouvement de dilatation douloureuse du dedans au dehors. Il en est de même pour les douleurs des autres cavités ; on y ressent, en outre, tantôt une plénitude, tantôt une faiblesse intérieure.

Les douleurs des membres sont accompagnées d'un sentiment de faiblesse, de torpeur. On constate des reflets noirâtres ou des étincelles dans le champ de la vision, une auréole autour de la lumière, de la sensibilité douloureuse dans tous les membres.

Les lésions de la sensibilité n'existent pas sans une affection herpétique ou scrofuleuse, apparente ou non ; tantôt il y a prurit, rougeurs d'engelures, gonflements articulaires, ganglions, furoncles, éruptions dartreuses, peau malade ; tantôt cuisson aux yeux, larmolement, lippitude, irritation des muqueuses de l'oreille, du nez, des organes génito-urinaires, état scorbutique de la bouche ; tantôt toutes ces formes herpétiques ont disparu plus ou moins complètement et tendent à se reproduire.

Pour le système sanguin, les phénomènes fébriles procèdent d'un état cachectique ; ils ne sont point régents par la force nerveuse, ni soutenus et coordonnés à un but salutaire : frissons et horripilations même la nuit, paroxysmes fébriles en froid, chaleur excessive à la peau avec picotements et brûlements aux muqueuses apparentes, chaleur brûlante seulement aux pieds et aux mains, sueurs faciles, sueurs nocturnes, sueurs partielles surtout au front et souvent froides. Nous devons ajouter que la fièvre affecte quelquefois de l'intermittence, et que le som-

meil est inquiet, troublé par des rêves fatigants, par des réveils en sursaut et qu'il n'est point réparateur, ou que du moins le réveil amène des fatigues musculaires, une sensation de meurtrissure, des bâillements, des mouvements congestifs à la tête, à la poitrine.

Le cœur est le siège d'une sorte de pléthore tumultueuse avec bouillonnements de sang, chaleur aux hypochondres, battement de cœur, tremblement au moindre mouvement, ou après le sommeil et un repos quelconque, et même après une fatigue intellectuelle. L'état moral n'a pas besoin de commentaires : humeur hypochondriaque, préoccupations tristes, faiblesse de la mémoire, instabilité des idées, erreurs de l'imagination, anxiété provenant surtout de la rectitude de la volonté en butte à l'impuissance des sens, à leurs erreurs et aux faiblesses de l'imagination ; de là vient aussi une certaine susceptibilité, le dépit et la mauvaise humeur.

Dans le système lymphatique, cutané, muqueux : prurit, fourmillements, éruptions miliaires chroniques, nodosités pruriantes, dartres squameuses, engorgement des ganglions, furoncles répétés, ulcères avec élancements ; du reste, sensation brûlante ou prurit qui accompagne la plupart des affections cutanées, pellicules furfuracées abondantes au cuir chevelu, favus ou prurit et suintement fétide, inflammation du bord libre des paupières, écoulement muco-purulent par les angles des paupières, prurit et cuisson de la conjonctive, éruption derrière les oreilles et dans le nez, ulcération au nez, coryza fluent, croûtes et ulcères sur les lèvres, gonflement des lèvres, nodosités et excroissances aux gencives, gencives pâles, blanches, ulcérées, décollement et carie des dents, état scorbutique de la bouche, salivation, salive sanguinolente, gonflement des amygdales, dyspepsie, vents, colite ; irritation de la muqueuse génito-urinaire avec prurit, brûlements, excroissances, sensibilité exagérée, pollutions fré-

quentes, écoulement de liqueur prostatique pendant une selle dure, symptômes de laryngite, toux et crachats purulents, douleur d'ulcération dans la poitrine, oppressions, contractions, anxiété.

Une des particularités des symptômes de la *staphisaigre*, c'est de s'aggraver ou d'apparaître après un accès de colère ou un vif dépit, ou l'irascibilité entretenue par des contrariétés ; les émotions donnent des crampes à la base de la poitrine, des palpitations, des faiblesses d'estomac, des torpeurs paralytiques d'un côté du corps.

Les dispositions du moral signalées déjà et les symptômes suivants sont des circonstances favorables à l'action thérapeutique de ce médicament : peau malade et qu'un rien fait suppurer, visage hâve, yeux caves bordés d'un cercle bleuâtre, inflammations des os ou caries, gonflements périostiques ou articulaires, accès d'évanouissement, dysécie, obturation du nez, vue trouble, faiblesse de la parole, perte de l'appétit, ou faim que le manger n'apaise pas ; torpeur, crampes, tressaillements aux extrémités, faiblesse des membres abdominaux.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Fièvres*. — La *staphisaigre* correspond à des états fébriles avec torpeur générale, abaissement de la calorification, comme avec extinction lente des forces vitales, sans ataxie proprement dite. La période de décroissance de certaines fièvres muqueuses est plus particulièrement dans ce cas ; il en est de même de quelques fièvres éruptives, du pourpre hémorrhagique et d'une fièvre intermittente caractérisée par l'absence du stade de chaleur.

B. *Ophthalmie. Ozène. Affections utérines*. — Les irritations subaiguës, veineuses ou scrofuleuses des membranes muqueuses réclament l'emploi de ce médicament dans quelques cas, tels que : 1° l'ophthalmie avec excroissances

muqueuses de la conjonctive, ou rougeur foncée, douleurs profondes, larmolement âcre, lippitude.

2° L'ozène et les irritations de la membrane pituitaire avec mucosités et matières purulentes, striées de sang, ou rougeâtres, ulcérations, affections polypeuses du nez.

3° Leucorrhée âcre, aphthes très pruriteux ou brûlants, épaissement de la membrane muqueuse, excroissances polypeuses, engorgement, ulcération et induration du col de la matrice avec règles hâtives, penchants libidineux. La *staphisaigre* est indispensable dans ces affections, lorsqu'elles reconnaissent pour cause des excès sexuels ou onaniques, qu'il y a hypochondrie ou symptômes d'hystérie, ou bien que les sujets longtemps soumis aux émotions pénibles du chagrin avec dépit et irascibilité sont affaiblis, cachectiques. On reconnaîtra facilement les médicaments analogues à celui-ci, en pareils cas : le *phosphore*, le *mézéréum*, le *thuya*, l'*arsenic*.... Et ces médicaments ; comme la *staphisaigre*, sont quelquefois d'excellents palliatifs des douleurs qui accompagnent le squirrhe ou le cancer de l'utérus.

C. *Affection scorbutique. Gastropathies. Congestions.* — La *staphisaigre* est fort utile encore contre les aphthes à la bouche et surtout le muguet grave, tendant à l'état chronique, et l'affection scorbutique de la bouche avec saignement facile des gencives, fongosités et ulcérations, salive sanguinolente, gonflement de la face. Ce médicament jouit ici d'une sorte de spécificité.

Certaines affections de l'estomac : digestions lentes, goût putride, salivation, inertie de l'intestin, céphalalgie ou tête entreprise continuellement, urines rares et chargées, appétit nul ou boulimie, diarrhée accablante, en réclament l'emploi non moins que des congestions ou stases veineuses abdominales, thoraciques ou céphaliques, quand surtout elles sont causées ou entretenues par des chagrins cuisants contre lesquels on ne cesse de s'irriter, et quand

il y a des symptômes d'irritations de quelque portion des muqueuses, mauvais état de la bouche ou des organes digestifs.

D. *Hypochondrie. Hystérie. Arthrite.* — Parmi les affections du système nerveux que la *staphisaigre* guérit, on compte l'hypochondrie et l'hystérie ayant leur point de départ dans les organes sexuels et dues à des excès libidineux dont les suites profondément débilitantes s'adaptent aussi bien à la *staphisaigre* que les névroses causées par les émotions morales énervantes, par l'habitude d'excitations qui portent au dedans, tels que le dépit, le chagrin mal supporté. Ce médicament est même absolument efficace contre la tristesse et la mélancolie hypochondriaque.

Il est inutile contre les douleurs arthritiques et les accès de goutte excités par des excès vénériens, contre les odontalgies et les névralgies qui s'élèvent au milieu de mouvements congestifs dus à la colère, aux préoccupations du chagrin et aux émotions du sensualisme chez des sujets à constitution altérée; elles s'aggravent par le froid, et s'améliorent dans le calme et la résignation. Les crampes, tant internes qu'externes, qui ont la même origine, cèdent indistinctement à la *staphisaigre* et à la *coloquinte*; et dans tous les cas, ces deux médicaments sont ici antidotes l'un de l'autre.

E. *Cachexies et lésions scrofuleuses.* — La *staphisaigre* s'emploie peu dans la scrofule simple. Elle est indiquée dans la cachexie scrofuleuse avec diminution de la chaleur animale, accablement, sensation de meurtrissure et fatigue au réveil, chaleurs par bouffées et très incommodes avec palpitations. Elle l'est encore dans les tumeurs blanches articulaires, dans les affections des portions articulaires ou spongieuses des os, dans les indurations lymphatiques avec ulcérations sales à douleurs tensives, dans certaines inflammations gangréneuses des extrémités par

disparition lente de la vitalité et engorgements blafards et douloureux.

F *Affections herpétiques, sycosiques.* — Les affections cutanées du domaine de la *staphisaigre* sont : 1. quelques éruptions miliaires chroniques, certaines croûtes de lait serpigineuses avec suintement abondant et fétide, des dartres phlycténoïdes universelles avec vastes excoriations, suppuration et suintement abondant et prurit général, la teigne humide, infecte, pruriteuse avec ganglions et nodosités lymphatiques au cou.

2° La *staphisaigre* est, après l'*arsenic*, le médicament le plus utile dans les ulcères et les dartres phagédéniques ou rongeurs, et cependant aussi végétants; elle est en effet très efficace contre les végétations et les excroissances charnues qui s'élèvent sur des tissus corrodés ou en voie de destruction. Elle possède également une vertu remarquable contre certaines éruptions furonculeuses et tuberculeuses, même sycosiques, surtout des membranes muqueuses. On l'emploie utilement contre les fics et les condylomes de la bouche, de l'anus et des parties génitales, suites ou non d'une syphilis dégénérée; elle s'adapte mieux aux plus gros qui sont rouges et suintants, semblables à des framboises; en ces cas, l'*acide azotique* ne lui est pas inférieur en activité. La *staphisaigre* a cependant guéri des condylomes qui avaient résisté au *thuya*, à l'*acide azotique*, au *lycopode*, au *soufre* et à d'autres moyens curatifs.

DOSES. — On use de la *staphisaigre* aux mêmes doses que l'*aconit*, le *colchique*, le *thuya*..., on trouve quelquefois de l'avantage à l'employer en même temps à l'extérieur en lotions sur des ulcères, des dartres, etc., à la dose d'une partie de la teinture sur 10 d'eau commune.

SULFURE DE CHAUX (HEPAR SULFURIS).§ 1^{er}. — Histoire.

La combinaison du *soufre* et de la *chaux* dont il s'agit s'est appelée aussi *foie de soufre calcaire* et *calcarea sulfurata*. Elle a été jusqu'à présent moins employée que le *sulfure de potasse*, avec lequel elle a de grandes analogies. Elle est aussi d'un usage plus récent. On ne s'en est servi d'abord qu'extérieurement contre la gale, les dartres et des tumeurs scrofuleuses. Stoll la recommandait dans le goître. Le premier emploi qu'on en fit à l'intérieur est dû à Hahnemann, qui la proposa pour combattre la salivation mercurielle (1). A mesure qu'on la connut mieux, on en étendit l'usage à un grand nombre de cas, et c'est encore un des médicaments avec lesquels on a combattu la phthisie pulmonaire. Suivant notre habitude, nous laisserons les citations de côté pour nous occuper des effets physiologiques du médicament, et nous en tirerons les indications thérapeutiques, en nous aidant des résultats obtenus chez les malades.

§ 2. — Effets physiologiques.

Le *sulfure de chaux* a pu être appelé par les Allemands un médicament lymphatique veineux. Ses effets sur le système sanguin sont secondaires et leur expression est subaiguë. Dans ceux qui sont chroniques et diathésiques, il rappelle la constitution scrofuleuse. Il affecte principalement la peau et les membranes muqueuses, mais d'une manière qui le caractérise. Il agit sur la vie végétative en facilitant l'assimilation de matériaux mal élaborés, et en déterminant une cachexie muqueuse et purulente, et une décomposition lente du sang ; son asthénie est remarquable

(1) *Traité des maladies vénériennes*, dans *Études de médecine homœopathique*. Paris, 1855, p. 217-254.

par la mobilité nerveuse, qui va jusqu'à une certaine exaltation, ou jusqu'à l'illusion des sens, par exemple, de l'odorat; il exalte l'irritabilité nerveuse avec des spasmes qui surviennent comme derniers efforts d'une vie cherchant à ressaisir son empire. Aussi ces phénomènes nerveux sont-ils les moins importants dans les indications de ce médicament, c'est-à-dire qu'ils sont trop graves pour être souvent utiles.

Le *sulfure de chaux* tient chimiquement et thérapeutiquement du *soufre* et du *carbonate de chaux*, et ses effets expriment les affections du système lymphatique et nutritif, et les irritations chroniques les plus variées. Lobethal remarque, à ce sujet, l'importance des médicaments composés qui ont été soumis à l'expérimentation. Celui-ci, en effet, dit ce thérapeutiste, est le plus doux et le plus avantageux succédané du *soufre* pur, dans les cas où un mal confirmé, surtout dans la sphère de la reproduction : lésions organiques, affections cutanées et lymphatiques..., le rendent plus convenable, à cause du mélange du *soufre* et de la *chaux*. Ce mélange a, comme le *soufre*, une action antiphlogistique adaptée à toute irritation phlegmasique chronique; mais il est moins éréthique que le *soufre*, et par conséquent d'une action plus douce et plus souvent utile, principalement dans les affections par abus du *mercure*.

Les faits nombreux de guérison ont parfaitement justifié les espérances qu'avaient fait concevoir les essais sur le *sulfure de chaux* chez l'homme sain; les uns et les autres ont révélé en lui une vertu pyogénique. Il facilite la formation du pus et préside à ce travail de manière à rendre souvent inutile l'ouverture d'un abcès, en faisant résorber le pus, même des glandes lymphatiques. Physiologiquement, dit Héring, il accélère la suppuration, ou détermine la formation du pus, comme l'*arnica* accélère l'inflammation et s'oppose à la suppuration et à la cicatrisation d'une plaie récente. Et thérapeutiquement, les faits

prouvent tous les jours qu'il est le meilleur médicament à opposer à la suppuration, aux abcès glanduleux, et même à la diathèse pyogénique; comme l'*arnica* est le meilleur moyen de cicatrisation et de résorption sanguine.

La diathèse du *sulfure de chaux* est caractérisée par un épuisement des forces et par des symptômes qui la rapprochent de la diathèse du *quinquina*, si ce n'est que les pertes d'humeurs sont, principalement pour le premier, des flux muco-purulents, et que les collections séreuses sont remplacées par des suppurations, et les engorgements par des lésions de tissus avec perte de substance. Il y a encore entre le *sulfate de quinine* et le *sulfure de chaux* une certaine analogie dans leurs effets sur le larynx par lesquels ils sont adaptés au croup. De plus, les névralgies du *sulfure de chaux* ont cette ressemblance avec celles du *quinquina* qu'elles affectent des sujets épuisés, soit cacochymes, soit seulement affaiblis par d'abondantes pertes d'un pus de bonne nature. Enfin les douleurs sont déchirantes et le toucher les aggrave, comme celles du *quinquina*.

Nous ne pousserons pas plus loin ces généralités; il nous suffit d'avoir établi la sphère d'action du *sulfure de chaux*, de laquelle il résulte que son électivité sur la peau et les muqueuses a pour principe l'atteinte portée à l'hématose par l'élaboration des matériaux du sang et leur transformation en pus. Les effets de ce médicament, depuis le commencement jusqu'à la fin, ont une marche chronique qui conserve un cachet d'éréthisme procédant de l'irritabilité du système vasculaire sanguin, et des souffrances profondes de la plasticité réagissant sur le système nerveux de la vie inorganique. Nous allons suivre, dans les applications thérapeutiques, les groupes caractéristiques de ce médicament, en qui nous verrons un nouvel agent dont les prétentions à la guérison de la phthisie ne sont pas à dédaigner.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. *Fièvres. Phlegmasies.* — Dans les phénomènes fébriles du *sulfure de chaux*, on observe une aggravation la nuit ; les douleurs rendent les frissons plus incommodes, la chaleur procure de l'anxiété. Les frissons se renouvellent au grand air, la chaleur est fugace et partielle, elle peut être ardente et générale, mais sans durée. La sueur, si elle n'est pas partielle, est nocturne ou matutinale, ordinairement visqueuse ou acide, et même fétide en certaines parties. L'amertume de la bouche ; la facilité des frissons à se renouveler par l'impression de l'air extérieur, la soif, même avec frisson ; le froid interne, la sensation de froid ressentie tous les soirs ; des vomissements de matière verte pendant la fièvre avec chaleur sèche ; la grande sensibilité au froid, la mauvaise humeur, l'angoisse le soir, la céphalalgie au sommet de la tête, la douleur d'ulcérations au-dessus des yeux le soir ou la nuit et celle de térébration au-dessus du nez le matin, les élancements dans la tête, comme si elle allait éclater, se joignant au vertige quand on se baisse : ces symptômes et des symptômes analogues des yeux, des oreilles, du nez, du larynx, de la poitrine..., les douleurs articulaires, les douleurs erratiques, la pesanteur des membres, la facilité à transpirer au moindre mouvement, dénotent suffisamment l'utilité du *sulfure de chaux* dans les fièvres catarrhales, avec moins d'irritation des membranes muqueuses des yeux, des oreilles, de la gorge, que pour l'*euphrase*, et moins d'orgasme et de tension que pour l'*arsenic* et la *noix vomique*.

Les phlegmasies adaptées au *sulfure de chaux* sont des espèces de fluxions ou d'inflammations érysipélateuses à la joue, aux paupières, au nez, aux lèvres et sur d'autres parties du corps ; il y a rougeur, parfois vésicules, et

toujours un gonflement qui envahit le tissu cellulaire au delà de la rougeur; ce gonflement est souvent œdémateux sur la limite des parties saines. Ces phlegmasies ont une marche lente et indécise; elles existent ordinairement sans fièvre. Le *graphite* pourrait quelquefois être son succédané, surtout si l'éréthisme prédomine.

Les ophthalmies catarrhale, scrofuleuse, exanthématique, avec gonflement palpébral, sécrétion de mucosités, boutons, croûtes, rougeurs autour de l'œil, pustules ou espèce d'excroissances de la conjonctive sur le globe de l'œil, douleurs brûlantes, douleur d'ulcération, rougeur de la conjonctive, trouvent leur meilleur remède dans le *sulfure de chaux*. Il n'est pas moins efficace contre la blépharite et contre cette irritation chronique du bord libre des paupières, ou inflammation des glandes de Meibomius, quand il y a larmoiement, gonflement des paupières, sécrétions muco-purulentes, lippitude, ardeur, mouvement douloureux des yeux. Il a une efficacité extraordinaire dans l'ophthalmie des nouveau-nés avec gonflement, écoulement abondant de pus, surtout quand il y a eu abus ou simplement emploi du *mercure* auparavant. Enfin, son action résolutive et cicatrisante est remarquable dans les petits ulcères chroniques et indolents de la cornée, et dans les pannus qui se développent à leur suite et menacent d'obstruer la vue.

Le coryza appartient au *sulfure de chaux* dans ses périodes subaiguë et chronique : enchifrènement, grattement dans la gorge, gonflement du nez, abondance de mucosités nasales et même de salive, fébricule le soir, sensation de froid interne, douleur pressive à la région ethmoïdale et aux pommettes, douleur contusive au nez et au voisinage, et parfois douleurs cuisantes dans les narines. L'otite et l'otorrhée du *sulfure de chaux* sont de même nature, mais il est bon de noter que ce médicament est surtout efficace chez les sujets qui, dans l'état

de santé, ont les sécrétions faciles et le cérumen abondant.

B. *Laryngite*. — *Angine membraneuse*. — *Croup*. — *Coqueluche*. — La laryngite, l'angine et l'angine membraneuse trouvent dans le *sulfure de chaux* un remède puissant; le plus grand nombre de leurs symptômes sont reproduits par les effets de ce médicament : sécheresse à la gorge, gêne énorme de la déglutition, gonflement des amygdales, élancements dans la gorge avec péril de suffocation, chatouillement dans le larynx excitant la toux, toux avec crachement de sang, toux sèche avec douleur cuisante dans la poitrine, enrouement, douleur permanente au larynx aggravée par la pression et par la parole, la toux, la respiration; amaigrissement, fièvre hectique. Le *mercure* et même le *brome* n'ont peut-être pas une moindre importance que le *sulfure de chaux* dans le traitement de l'angine membraneuse.

Le croup et la coqueluche sont également bien représentés parmi les symptômes : toux profonde, sourde, provoquée par une gêne de la respiration, toux suffocante avec vomissements, toux semblable à celle de la coqueluche, quintes de toux sèche avec douleur dans la tête comme si elle allait éclater, et gonflement rouge foncé de la face, toux aboyante, accès de toux sèche, rauque, creuse avec angoisse et suffocation, se terminant souvent par des pleurs; respiration anxieuse, sifflante, enrouement, accès de suffocation qui forcent à renverser la tête; haleine courte.

C'est aussi le médicament le plus convenable après l'*aconit* toutes les fois que la toux revêt quelque un de ces caractères, avec enrouement dans l'intervalle des quintes, sans attendre que l'état s'aggrave. Ces deux médicaments peuvent, en pareils cas, prévenir le croup. Lorsqu'ils ne paraissent pas ameûder les symptômes, il est ordinaire de voir une légère dose d'*iode* ou de *brome* obtenir ce ré-

sultat. Dans la coqueluche, le *sulfure de chaux* n'est indiqué qu'au déclin de la maladie, et lorsque les crachats sont abondants et muqueux avec enrouement.

C. *Pyogénie*. — *Phthisie muqueuse, phthisie mésentérique*. — *Pleurésie chronique*. — La phthisie laryngée n'est pas seule à revendiquer l'efficacité de ce médicament ; il est encore très utile dans le catarrhe chronique et dans la phthisie pulmonaire muqueuse, lorsque la toux, violente ou non, est accompagnée de crachats abondants de mucosités et de pus, de crachement de sang, d'enrouement, d'oppression ou qu'elle a lieu par accès, et qu'il y a habituellement oppression, faiblesse des organes de la voix et de la poitrine, au point d'empêcher de parler ou de lire à haute voix ; insomnie, soif, fièvre lente, sueurs nocturnes et matutinales ; couleur jaunâtre à la peau avec sécheresse et prurit. Ce sont des cas où l'*iodure de fer* et l'*étain* peuvent partager avantageusement le traitement avec le *sulfure de chaux*.

La phthisie mésentérique est encore dans la sphère d'action de ce médicament, au même titre que les engorgements scrofuleux des ganglions lymphatiques et leur inflammation. Le ventre est gonflé, dur, sensible, avec douleur de meurtrissure, il y a des élancements à la région splénique, au foie, et dans le reste de l'abdomen ; on y observe des crampes et des douleurs contractiles, des douleurs d'ulcération, des tranchées, des selles dures et sèches et des diarrhées de matière stercorale ou de matières blanchâtres d'odeur aigre chez les enfants, des selles dysentériques, des ténésmes ; de plus cachexie avec fièvre lente, peau sèche et jaunâtre, maigreur extrême, voracité, urines troubles ou se décomposant rapidement, sueurs nocturnes visqueuses ou acides.

C'est évidemment dans les affections pyogéniques, suppurantes ou tendant à la suppuration que le *sulfure de chaux* est surtout utile. Il l'est encore dans ce travail

pathologique par lequel la lymphe plastique s'épanche hors de ses vaisseaux pour donner lieu, sur les surfaces séreuses et muqueuses, aux exsudations pseudo-membraneuses. Après ses indications dans l'angine membraneuse et le croup, nous mentionnerons ici quelques inflammations des capsules articulaires et les pleurésies, où ce médicament est appelé après la *bryone* et d'autres agents qui correspondent aux premières périodes de la phlogose ; pour lui, il ne déploie son activité curative que dans les cas où tout l'appareil fébrile et les mouvements fluxionnaires ont cédé, et qu'il ne subsiste plus qu'un point irritatif, une phlogose locale suffisant à ce travail d'exsudation. C'est par là que le *sulfure de chaux* s'adapte à ces points pleurétiques persistant après la fièvre avec un épanchement purulent ou formation d'un abcès, même quand il existe une fièvre subaiguë, avec frissons, rémissions, exacerbations, fièvre analogue à celle de suppuration ; mais tout signe d'hydropisie avec fièvre hectique et tension indiquerait l'*arsenic* de préférence.

D. *Adénites*. — *Ulcères*. — *Abcès*. — *Diathèse purulente*. — Nous n'insisterons pas sur l'utilité du *sulfure de chaux* dans le traitement des engorgements et des inflammations des ganglions lymphatiques surtout du cou ; un bon nombre d'autres médicaments jouissent de propriétés analogues ; nous devons même dire qu'en pareils cas, le médicament dont il s'agit ne saurait remplacer le *soufre* et le *carbonate de chaux*, et que la *baryte* et le *mercure* sont souvent indispensables dans un traitement pareil, avec ou sans le *sulfure de chaux*. Celui-ci jouit d'une propriété fort utile : c'est d'amender les ulcères scrofuleux, avec irritation et mauvais aspect et de les transformer en ulcères de bonne nature, à pus louable et marchant rapidement à la cicatrisation.

Il est avec le *graphite* et le *pétrole* le médicament le plus convenable à opposer à cette disposition morbide de

la peau qui la rend facile à suppurer et éternise certaines plaies. Quant à la production d'abcès sous-cutanés successifs et à la diathèse purulente, bien que le *sulfure de chaux* soit essentiel comme dans toutes les suppurations, il n'est pas seul apte à procurer la guérison : l'*arsenic*, la *silice*, la *pulsatille* et le *mercure* y contribuent puissamment. Il importe d'abord de déterminer la nature de la diathèse, et la qualité du pus; voici, à ce sujet, quelques indications : le pus récent ou du moins bien lié et convenablement élaboré correspond surtout au *sulfure de chaux*, quand même il s'y mêlerait du sang, une odeur fétide, qu'il soit blanc ou jaunâtre; le pus âcre, irritant les parties voisines, mal élaboré, indique de préférence l'*arsenic*, le *causticum*, l'*acide azotique*, la *silice*; la fétidité d'un pus non homogène s'adapte mieux à l'*asa foetida*, au *charbon végétal*, au *graphite*; le pus sanieux correspond à l'*arsenic*, au *quinquina*, au *charbon végétal*, au *phosphore*, au *soufre*...

E. *Affections cutanées.* — La teigne se traite très bien avec le *sulfure de chaux*, lorsque les sujets maigrissent; les croûtes sont sans cesse remplacées ou augmentées par un suintement purulent, et l'éruption s'étend à la face. La *douce-amère* est ici son meilleur auxiliaire comme la *ciguë* l'est dans les dartres squameuses humides. Dans l'un et l'autre cas la *staphisaigre* est aussi d'une grande utilité. Les dartres avec croûtes, sécrétions abondantes, léger gonflement ambiant à certaines époques, avec ou sans prurit, surtout quand elles siègent à la face, aux membres supérieurs, à la poitrine se trouvent bien de l'emploi du *sulfure de chaux*; ce médicament est même indispensable dans leur traitement; mais il ne réussit que s'il est administré pendant des mois et des saisons. On peut même le signaler comme le principal médicament des affections herpétiques humides ou crustacées. Chez les enfants à la mamelle il peut être utile d'en faire absorber à la nourrice par des onctions et des frictions.

F. *Affections cutanées vénériennes. Affections mercurielles.* — Les affections cutanées vénériennes, les syphilitides, dont la forme se rapproche des dartres appropriées au *sulfure de chaux* exigent aussi son emploi. Ces éruptions opiniâtres réclament également l'usage de la *clématite*, du *mézéréum*, de la *douce-amère*, du *graphite*,... Le *sulfure de chaux* doit précéder l'*or* dans le traitement des ulcérations du nez et du palais; il est parfois le remède des rhagades, des gerçures, du fendillement de la peau, quand les accidents sont le fait de la syphilis ou le résultat de l'abus du *mercure*; il l'est aussi, et surtout, de la salivation mercurielle. Il doit être employé dans toutes les affections glandulaires et cutanées d'origine suspecte s'enracinant si souvent chez des sujets imprégnés de scrofule, d'herpès, de syphilis, d'une surabondance de *mercure*; il amende et guérit mieux ces affections que tout autre médicament; et s'il n'achève pas à lui seul la cure ordinairement longue, il est avantageusement donné avant ou après les remèdes mieux appropriés ou analogues.

Le bubon syphilitique cède merveilleusement au *mercure*, comme nous l'avons dit en son lieu. Toutefois il est des circonstances où ces bubons percés ou non, ayant résisté à ce médicament, soit par la lenteur de leur développement, soit par l'ancienneté de l'infection vénérienne, soit par leur nature scrofuleuse, cèdent de préférence au *sulfure de chaux*, à moins que leur induration n'exige que l'on ait recours au *charbon animal*. A ce sujet nous dirons que le *sulfure de chaux*, si bien adapté à tous les flux muco-purulents des membranes muqueuses, est un des meilleurs médicaments à opposer à la gonorrhée secondaire ou goutte militaire, surtout quand l'écoulement est assez abondant ou du moins continu; il y a ardeur en urinant, et élancements dans l'urèthre. La leucorrhée qui correspond au *sulfure de chaux* est copieuse, jaunâtre, continue, avec prurit à la vulve et même excoriation aux

grandes lèvres. Elle affaiblit et procure des tiraillements, un gonflement à l'estomac, le défaut d'appétit, la répugnance pour les aliments gras et des renvois, des nausées, des vomissements.

Le *sulfure de chaux* est un des meilleurs antidotes du *mercure*. Il dissipe l'angine, la stomatite mercurielle et la salivation. Il cicatrise les aphthes, les ulcères et toutes les lésions suppurantes dont l'aspect est blafard et qui sont, de près ou de loin, dues au *mercure*. Le tremblement mercuriel et la cachexie de ce nom sont également guéris à l'aide du *sulfure de chaux*. Ce que nous avons dit du *soufre* comme antidote du *mercure* se rapporte à ce médicament qui est le principal agent des eaux minérales sulfureuses.

G. *Affections névralgiques*. — Les autres affections du ressort du *sulfure de chaux*, telles que : des céphalalgies, des odontalgies, des gastralgies, des dyspepsies, des douleurs rhumatoïdes sont symptomatiques, elles se rattachent à la diathèse caractéristique du médicament, à un état herpétique. Nous noterons en particulier pour la céphalalgie qu'elle est analogue à celle de la *silice*, en ce qu'elle est nocturne et avec ébullition du sang; mais il y a de plus une grande activité de l'imagination avec affluence des idées; la douleur simule parfois le clon hystérique, le moindre mouvement, celui des paupières même l'aggrave. Les douleurs rhumatoïdes, également plus sensibles la nuit et au toucher, sont déchirantes, avec sensation d'excoriation ou de meurtrissure et faiblesse paralytique le matin au lever. L'appréciation exacte d'une foule de symptômes spéciaux de ce médicament nécessite le recours au recueil même de ces symptômes, à la matière médicale pure; c'est le moyen d'adapter fidèlement un médicament à des affections que trahissent à peine quelques symptômes dont la valeur n'est pas toujours déterminée par des données étiologiques ou par des particularités diathésiques.

DOSES. — Nous devons dire des doses du *sulfure de chaux* ce que nous avons dit de celles du *mercure*, du *soufre*, du *fer*... Ajoutons que les enfants à la mamelle peuvent être traités par l'intermédiaire de la nourrice à laquelle on administre le médicament. Cette méthode s'applique aux autres médicaments altérants, antisyphilitiques, antiherpétiques. Le plus souvent, en pareils cas, le *sulfure de chaux* s'administre en pommade : une partie de cette substance sur dix d'axonge ; on en fait des frictions sur les endroits les mieux pourvus de vaisseaux lymphatiques ou absorbants.

SUMAC VÉNÉNEUX (RHUS TOXICODENDRON).

§ 1^{er}. — Histoire.

Cet arbuste est de la famille des Thérébinthacées, *Juss* — De la pentandrie trigynie, *Linn.* — Les auteurs ont longuement parlé des curieuses propriétés de cet arbuste. Ses exhalaisons, à certaines époques de l'année, déterminent sur ceux qui s'y exposent des rougeurs, un prurit brûlant, des gonflements érysipélateux, des éruptions de pustules et de vésicules, du malaise, de l'oppression, de la fièvre, des engourdissements, des convulsions, des paralysies. Ces effets toxiques nous aideront à découvrir l'action élective du *sumac*, nous ne nous y arrêterons pas.

Chose étonnante ! tandis que les médicaments révèlent des propriétés fort diverses et accusent chacun, par des effets plus ou moins spéciaux, une action élective caractéristique dont peut s'enrichir la thérapeutique, on semble vouloir se borner à reconnaître, dans ceux-ci une action sthénique, dans ceux-là une action asthénique, et on les divise en hypersthénisants ou excitants, et en hyposthénisants ou affaiblissants. De sorte que, désarmé contre

le plus grand nombre des maladies spéciales dont le caractère n'est en réalité ni l'irritation, ni la faiblesse, le médecin arrive à nier, d'une part, l'essentialité des fièvres, de l'autre, les diverses spécialités des affections morbides. Il ne voit, par exemple, dans toute inflammation que l'excitation sanguine et ses effets matériels, et ne sait pas ou n'ose pas tenir compte du caractère catarrhal, nerveux, lymphatique, rhumatismal, veineux, herpétique, putride, malin de cette inflammation, dont la nature ne saurait être appréciée par les investigations anatomo-pathologiques. Il ne conçoit plus même, dans les médicaments, des propriétés adaptées à la nature des diverses inflammations et de toute autre affection ; et il abandonne la plupart des substances actives de la matière médicale, pour adopter des médications indirectes qui, dans leur généralité, sont appelées antiphlogistiques, etc... Il combat le mal, en s'adressant aux organes et par eux à la vitalité, au lieu de s'adresser à la vitalité pour modifier les organes. Il rejette le *phosphore* pour adopter la *guimauve*, il se borne à la *graine de lin* sans soupçonner même que l'*arsenic* agirait plus directement et plus antiphlogistiquement ; comme s'il était uniquement à la recherche de substances qu'on puisse donner à hautes doses sans nuire et non de substances qu'il faille donner à faibles doses pour guérir.

C'est ainsi qu'on s'est malheureusement et volontairement privé des *poisons*, sous prétexte qu'ils étaient dangereux ; tandis que leur grande activité, les rend les meilleurs, les plus spéciaux, les plus puissants médicaments, et qu'il ne s'agit que d'atténuer convenablement leurs doses et même leurs préparations officinales pour les manier sans péril, pour jouir de toute leur spécialité d'action, et se composer un arsenal fourni d'armes variées contre le caractère, le génie, la spécialité, la variété de toutes les affections morbides.

Déjà nous avons vu dans l'*aconit*, la *belladone*, la *bryone*, la *camomille*, l'*arnica*, la *noix vomique*, la *pulsatille*, dans l'*arsenic*, le *mercure*, le *phosphore*... des médicaments qui s'adaptent aux inflammations de toute espèce : franche, éréthique, rhumatismale, putride, maligne... Nous avons vu les divers agents de la matière médicale correspondre aux diverses espèces d'embarras gastrique, de névralgie, d'éruptions, d'asthénie, d'irritation... Maintenant nous avons à parler d'un médicament qui, lui aussi, possède des propriétés antiphlogistique, névralgique, etc., caractérisées par une action spéciale et par des effets distincts.

§ 2. — Effets physiologiques.

Les analogies du *sumac* avec la *bryone* sont nombreuses ; elles ont été reconnues par les principaux expérimentateurs qui leur ont confusément assigné pour origine les phénomènes dépendant des systèmes nerveux, veineux et lymphatique ; mais il n'est point exact de dire que leurs symptômes procèdent en sens inverse. L'action de ces deux médicaments est d'abord excitante et aboutit à la torpeur. Leur différence consiste en ce que la *bryone* a un caractère d'activité, jusque dans les symptômes graves de la sphère nerveuse ; son action se décèle, dès le commencement, par la tension et l'irritabilité de la fibre, par la sécheresse des surfaces exhalantes et la diminution des sécrétions, par un pouls plus fort, par une céphalalgie frontale tensive... L'action du *sumac* n'a pas le même éréthisme ; éréthisme et orgasme sont ici éphémères et marqués des caractères de l'asthénie et de la malignité, ou plutôt de la putridité. L'étude comparative des symptômes des deux médicaments fait consister leurs différences essentielles dans les phénomènes de l'ordre sanguin, dans

ses relations avec les systèmes nerveux cérébro-spinal et ganglionnaire.

Le *sumac* a des congestions qui sont plutôt des stases sanguines, des phlogoses livides, putrides et qui, au lieu de tension et d'activité, sont stagnantes et le siège d'écoulement de sérosité; ce liquide semble se séparer passivement du sang, comme dans une foule d'éruptions, de gonflements, d'érysipèles, de rougeurs; sa fluxion rhumatismale est subaiguë avec coloration d'un rouge pâle, fourmillement, roideur, pulsation, engourdissement paralytique; son délire est passif, son pouls déprimé, du moins dans l'état le plus caractéristique de son action; ses douleurs aggravées par le repos, ce qui est le contraire pour la *bryone*, se soulagent par l'excitation du mouvement, et laissent après elles de l'engourdissement et de la faiblesse, l'exercice soutenu les dissipe presque entièrement, mais le premier mouvement est souvent pénible et les douleurs reviennent, d'autant plus fortes dans le repos, que l'exercice a été plus prolongé. En général, on peut dire que l'action du *sumac* sur la circulation, tend à l'adynamie et à la putridité, et que son action sur l'innervation tend aux convulsions passives et à la paralysie.

Il a des rapports précieux avec la peau, et les membranes muqueuses et séreuses, par le système capillaire; ils se manifestent principalement dans l'état fébrile, où, toutes les sympathies étant en jeu, on saisit mieux les rapports de la surface extérieure avec les surfaces internes. On observe sur toutes les muqueuses des symptômes d'irritation, des rougeurs, des engouements, des flux consécutifs; et il est évident que la somnolence, le coma, l'hébétude, le délire passif, comme l'anxiété et l'insomnie sont dus à l'engouement passif, à une congestion capillaire spéciale des méninges. Les symptômes du ventre et de la poitrine attestent un pareil état du péritoine et de la plèvre

et les articulations offrent tous les signes de l'affection de leurs membranes synoviales.

D'autre part, les inflammations érysipélateuses, les éruptions urticaires, vésiculeuses, pustuleuses, pétéchiâles, qui apparaissent à la peau, sont d'autant plus utiles en dégagant l'intérieur qu'elles ont lieu plus près du début de la fièvre; alors aussi elles ont un caractère plus actif, quoique toujours spécial.

Dans la période ultime des fièvres, ces éruptions et ces fluxions sont absolument passives, n'ont aucune influence heureuse sur les phénomènes internes, et sont plutôt un signe de putridité et un symptôme de gravité ajouté aux autres.

Ces éruptions attestent une action particulière du *sumac* sur le derme et les tissus blancs, autant que les verrues, les rhagades et l'affection des aponévroses, des ligaments et des articulations.

En outre, ces éruptions, les verrues, les rhagades et l'affection des aponévroses, des ligaments, des tissus blancs, n'attestent pas moins une action principale du *sumac* sur le système lymphatique et sur les vaisseaux blancs.

Ces stases sanguines, plusieurs éruptions livides, les pétéchie, les érysipèles, le caractère des inflammations des muqueuses, les flux muqueux et séreux attestent encore l'action du *sumac* sur les vaisseaux capillaires, sur le système veineux et les membranes muqueuses.

Enfin, les névralgies, les douleurs que nous désignerons en leur lieu, les phénomènes nerveux généraux dont il va être question, signalent l'action du *sumac* sur le système nerveux, et tous ces phénomènes ensemble décèlent dans ce médicament une tendance asthénique, torpide, putride, qui va jusqu'à la paralysie, à la décomposition des liquides et surtout du sang.

Telle est la sphère d'action du *sumac* et telle est son électivité. On entrevoit déjà que ses propriétés ne sont

point aussi étendues que plusieurs l'avaient prétendu, ni qu'elles ne sont point bornées à la simple hyposthénie sanguine et nerveuse. Nous allons, dans les applications cliniques de ce médicament, signaler les symptômes essentiels de son indication dans les diverses affections qu'il est appelé à guérir.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

A. Fièvres. Phlegmasies. — Les fièvres typhoïdes, le typhus et, plus généralement, les fièvres nerveuses graves sont du domaine du *sumac*. L'orgasme sanguin manque de turgescence nerveuse ou vitale et tend à la stagnation du sang dans les cavités, à sa dégénérescence putride, à la diminution de la plasticité et à l'affaissement de l'innervation, à la paralysie musculaire, au coma, à l'inertie intellectuelle. Rarement ces fièvres sont exemptes de versatilité et de symptômes ataxiques.

Le caractère de ses fluxions étant la stase sanguine, l'engouement passif avec pustules ou vésicules séreuses, le *sumac* ne correspond point à l'exanthème intestinal de la fièvre typhoïde proprement dite, mais plutôt à l'entérite érythémateuse. Il se montre plus efficace dans les fièvres nerveuses, idiopathiques, qui ne dérivent pas de fièvres gastriques, bilieuses ou muqueuses; mais même dans ces fièvres, et dans les états typhoïdes, le *sumac* possède une action bienfaisante qui atténue et dissipe les symptômes graves qui l'appellent, ne serait-ce qu'en combinant son action à celle de l'*arsenic*, puisque, s'il ne correspond pas entièrement à la lésion organique, il correspond à la malignité; et d'autant mieux que son action sur le système nerveux semble avoir son origine dans l'inflammation et l'engouement putride de la peau et surtout des muqueuses, lorsque cette inflammation sévit à la fois sur un très grand nombre de papilles nerveuses qui s'épanouissent dans ces membranes, et agissent sympathiquement sur le cerveau

pour déterminer tout aussi bien le coma, l'adynamie.

De ces considérations résulte l'indication du *sumac*, non-seulement dans les fièvres typhoïdes, mais dans toutes les fièvres nerveuses, soit essentielles, soit survenant dans le cours d'une fièvre exanthématique, lorsqu'on observe l'état typhique de la *bryone*, mais avec le pouls plus faible, des soubresauts des tendons plus constants, une adynamie plus prononcée, le délire plus léger et plus torpide, la putridité plus prononcée ; le patient est tantôt dans le délire, tantôt il jouit de l'entière conscience de lui-même ; plus souvent il est plongé dans un état de stupeur et d'hébétude qui rend ses perceptions lentes et confuses ; la prostration est à son comble, il y a une sorte de paralysie générale des muscles de relation ; la langue est rouge, sèche, brunâtre, les lèvres noires ; des mucosités visqueuses embarrassent la gorge ; les yeux sont ternes ou fixes et larmoyants, les joues colorées ; l'épigastre est très sensible ; l'urine est trouble ou supprimée, quelquefois elle sort comme par atonie du sphincter de la vessie, et il y a des selles involontaires.

Lorsqu'en cet état le *sumac* et le *phosphore* n'ont produit aucun effet et que la peau se refroidit, l'*esprit de camphre* est le moyen le plus apte à ranimer la réaction. Mais les indications du *sumac* ne comportent pas toujours un état aussi grave. Il est parfaitement placé dans une fièvre muqueuse, exanthématique, catarrhale ou toute autre, quand les symptômes d'orgasme sanguin et d'érethisme tombent, que la réaction subit un temps d'arrêt pendant lequel les phénomènes nerveux graves ou consécutifs tendent à se produire. Il est indiqué d'emblée, lorsque, dans les diarrhées, les exanthèmes, les affections rhumatismales, la fluxion tend à se déplacer au milieu des symptômes de ce genre ; mais son efficacité semble se borner aux cas de ce genre qui remontent à une cause asthénique, telle qu'un refroidissement dans l'eau ;

par exemple, à la suite d'une pluie essuyée pendant assez longtemps ou d'un séjour dans l'eau, surtout quand la réaction ne s'est pas faite convenablement. Les fièvres qui en résultent ont un fond d'asthénie et de nervosité au milieu de la plus vive réaction; il y a des congestions, des engouements, des flux, des éruptions qui s'accompagnent de délire, de vives douleurs dans tous les membres et d'une grande faiblesse musculaire. Le malade ne peut supporter l'air extérieur, il ne peut rester assis sans défaillance, il est obligé d'être alité, et les parties sur lesquelles il est couché s'engourdissent. C'est généralement alors, et quand l'affection est rhumatique, que l'on observe l'aggravation le matin, des douleurs, des frissons, et surtout des chaleurs d'un seul côté et principalement à gauche.

Le *sumac* est un médicament fort approprié à la fièvre qui accompagne l'ergotisme convulsif, mais surtout au pourpre hémorrhagique fébrile; il correspond ici à la fièvre, aux vertiges, à l'hémorrhagie qui se fait dans la choroïde et dans les humeurs de l'œil, à l'exhalation sanguine qui se fait dans l'oreille, dans les bronches, dans le nez, à la surface du cerveau lui-même, accidents qui sont caractérisés par des symptômes locaux et la faiblesse paralytique d'un côté du corps. La peau est parsemée de taches bleuâtres, d'ecchymoses livides, de pétéchies variées. Cette affection, terrible lorsqu'elle est épidémique, n'est pas moins efficacement traitée que lorsqu'elle est bénigne, comme le pourpre hémorrhagique de Werlhoff. La *staphisaigre* est souvent préférable au *sumac*; ils veulent être alternés quand l'un ou l'autre a paru agir faiblement. On en donne des doses plus considérables qu'en d'autres cas. Le *perchlorure de fer* doit-il être plus efficace?

Enfin le *sumac* est indiqué dans des fièvres intermittentes généralement graves, irrégulières. On grelotte au grand air, le frisson alterne d'abord avec la chaleur, il

reparaît au moindre mouvement ; il y a soif, grand accablement, brisement ou douleurs dans les membres, vertiges, salivation. La chaleur est violente avec orgasme sanguin, tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, au ventre ou à la peau, d'autres fois elle est à peine sensible. La sueur est nocturne, souvent abrégée par la diarrhée ou par quelque reliquat de congestion au cerveau, aux oreilles..., avec anxiété, céphalalgie, palpitations, dureté d'oreilles, éruptions urticaires.

Si le lecteur a bien compris l'état fébrile qui correspond aux phénomènes généraux du *sumac*, il suffira de mentionner encore : 1° la pneumonie typhoïde et celle des vieillards, avec congestion passive, stase sanguine, hémoptysie même et symptômes adynamiques, putrides, ataxiques ; quelques pneumonies catarrhales et épidémiques dans lesquelles les phénomènes locaux restent stationnaires, la fièvre faiblit et l'état typhique se prononce ; 2° certaines hémoptysies passives liées à l'existence d'érysipèles, d'éruptions ortiées revenant par récidives, sans lésions organiques du poumon, et par engouement asthénique de la muqueuse ; la toux nocturne ou aggravée le soir et par l'air froid et soulagée par la chaleur ; le *sumac* est surtout indiqué s'il y a salivation ou crachats abondants, quelquefois sécheresse et violente oppression, un état congestif de la muqueuse bronchique.

B. *Affections des membranes muqueuses.* — *Scrofules.* — *Affections des tissus blancs.* — Les ophthalmies scrofuleuses et rhumatismales ont le plus d'analogies avec les effets du *sumac* : il y a injection considérable et rouge, douleur brûlante avec gonflement extrême, photophobie, larmolement, ou sécheresse au début et plus tard sécrétion muco-purulente abondante, enfin chémosis, ulcération de la cornée ; les paupières sont souvent gonflées.

La laryngite réclame son emploi, quand aux symptômes

ordinaires se joignent quelques-uns de ceux-ci : sensation de froid dans la gorge au passage de l'air que l'on respire ; la laryngite est chronique et le moindre accident, la moindre impression d'air déterminent un surcroît d'irritation et un engouement passager ; il y a des douleurs brûlantes et l'air expiré est très chaud. Dans cette affection, la muqueuse du larynx est rouge foncé ou bleuâtre et celle des bronches participe presque toujours à l'engouement, par l'oppression, la toux, les crachats abondants, l'hémoptysie. Le *sumac* se donne ici avant ou après le *sulfure de chaux*, le *phosphore*...

Les affections de la muqueuse gastro-intestinale consistant en une congestion passive, en torpeur nerveuse, en érythème qui va jusqu'à soulever l'épithélium de cette membrane, sont du ressort du *sumac*, il y a : selles muqueuses, sanguinolentes, ténésme ou douleurs insupportables ; il y a fièvre et souvent hémorrhagie intestinale sans ténésme. De telles dysenteries sont ordinairement épidémiques.

On n'emploie pas avec moins de succès le *sumac* dans certaines irritations subaiguës de la muqueuse de l'urèthre ou du vagin, lorsqu'il y a ardeurs en urinant, inflammation du gland avec soulèvement de l'épithélium, suintements sanguinolents, difficultés d'uriner dues à l'engouement de la muqueuse ; chez les femmes le vagin est le siège de vésicules cuisantes et de suintements séreux, les règles sont hâtives ou exagérées ; il y a aussi emphysème des grandes lèvres. L'*arsenic* et la *staphisaigre* correspondent également à ce genre d'irritation passive et décomposante de la muqueuse génito-urinaire. Il se passe même quelque chose de pareil sur la muqueuse nasale dans les cas où le *sumac* est indiqué : l'épistaxis se déclare simplement en renâclant ou en baissant la tête, il y a enchifrènement, éternuements crampoïdes, écoulement abondant de mucosités souvent fétides, et ozène.

Le *sumac* correspond aux suites d'un refroidissement dans l'eau ou d'une fièvre pendant laquelle l'organisme a été frappé de stupeur, lorsque ces suites sont des rougeurs érythémateuses, des éruptions pustuleuses aux parties génitales et ailleurs, des parotidites et des adénites lymphatiques ou scrofuleuses, des ulcères sales, des engorgements articulaires œdémateux.

Les ganglions scrofuleux qui reconnaissent pour cause l'habitation dans des lieux humides exigent aussi le *sumac*, non moins que le *soufre* et le *mercure*. Certaines inflammations scrofuleuses des ganglions sont encore utilement traitées par le *sumac*, lorsque la peau qui recouvre la partie affectée est rouge foncé, signe d'une stagnation du sang dans les vaisseaux capillaires. A cet égard il faut l'assimiler à la *douce-amère* ; ces deux médicaments agissent sur des désordres de ce genre provoqués par la répercussion de l'activité de la peau, aussi bien que dans les phlogoses passives des muqueuses dues à la même cause. L'un et l'autre sont même fort indiqués pour résoudre les ganglions indurés et isolés ; on les a trouvés plus d'une fois supérieurs en efficacité à la *ciguë*.

Le *sumac* est enfin un des meilleurs moyens à employer, après l'*arnica*, dans les contusions et les lésions des tendons et des tissus blancs, des articulations, dans les entorses et les fausses luxations, et dans les tiraillements qui ont blessé ces parties.

C. *Affections rhumatismales, névralgiques, spasmodiques et paralytiques.* — Le *sumac* correspond aux douleurs qui s'aggravent par le repos, et à celles qui s'exaspèrent par le froid et par les changements atmosphériques. Elles sont tensives, déchirantes, brûlantes, parfois semblables à celles d'une luxation ou du ratissement de la surface osseuse. Il y a engourdissement, fourmillement, insensibilité, tressaillements musculaires des parties affectées.

Il correspond moins au rhumatisme musculaire qu'à l'articulaire, et plus au rhumatisme sans fièvre qu'avec fièvre; cependant il est indiqué dans ces affections avec soif ardente, goût putride, sensation de paralysie et engourdissement général ou grande difficulté à se mouvoir, élancements douloureux, tiraillements dans les muscles et jusqu'au bout des tendons, roideur et enflure incolore ou rosée des articulations, sueurs abondantes, lors même que les douleurs sont affreuses, dès que le malade veut se remuer. Ce dernier symptôme est accidentel et dû à l'irritabilité qui accompagne la phlogose récente des articulations. Il n'y a pas moins alors une anxiété qui oblige à changer constamment de place par l'effet d'une aggravation réelle dans l'intervalle du repos.

Il est remarquable que le *sumac* ait une action plus prononcée et plus efficace contre les douleurs qui apparaissent chez des sujets sains durant des épidémies de fièvre typhoïde, contre les maux de tête pressifs, nocturnes, contre la céphalalgie expansive et des pulsations qui subsistent après des fièvres nerveuses graves ou qui constituent un symptôme inquiétant de leur période de décroissance et de convalescence; enfin, contre certaines affections du cœur de même origine, avec pléthore veineuse locale ou de nature rhumatismale, palpitations violentes pendant que l'on est assis et durant le repos, douleur lancinante avec roideur et endolorissement de l'épaule du même côté, sensation de tremblement du cœur, douleurs dans le dos avec impression de froid et faiblesse musculaire générale, oppression anxieuse, céphalalgie obtuse.

Plus la douleur est isolée et apyrétique, plus elle est caractérisée par une amélioration dans le mouvement et par l'aggravation dans le repos, au point de forcer à quitter le lit. La sciatique et une foule de névralgies de ce genre réclament son emploi, et on l'alterne souvent avec la *bryone*. L'odontalgie offre plus de difficultés de diagnostic,

parce que le mouvement des mâchoires ne la modifie pas sensiblement; on la distingue de celle de plusieurs médicaments par son origine rhumatismale, et de celle de la *bryone* et de la *noix vomique* parce que celle-ci montre plus de périodicité et celle-là plus d'éréthisme général. Du reste, l'odontalgie du *sumac* qui affecte la forme de ses autres névralgies a souvent une sensation d'excoriation, elle est soulagée par la chaleur extérieure ou par l'impression de l'air froid, et il s'y mêle une sensation de fourmillement dans l'intervalle des élancements.

Les spasmes et les convulsions auxquels le *sumac* s'adapte, dépendent toujours d'une cause asthénique et sont souvent le prélude de la paralysie. La roideur accompagne la commotion spasmodique, l'engourdissement ou le fourmillement la suivent. L'éclampsie tétanique et la chorée, suites d'un refroidissement dans l'eau, sont ses principales indications.

La paralysie que guérit le *sumac* est celle qui succède à des affections aiguës, locales et surtout fébriles, aux fièvres nerveuse, ataxique et typhoïde. La paralysie n'est point générale, mais affecte un côté du corps de préférence, et plus particulièrement les extrémités inférieures. Une affection rhumatismale en est souvent la cause; elle succède à des douleurs, entre autres à la sciatique. En ce cas, la paralysie est quelquefois incomplète. Une observation à faire sur les affections paralytiques du ressort du *sumac*, c'est qu'elles entraînent l'affaiblissement des facultés intellectuelles et l'anéantissement successif des forces musculaires des autres parties du corps. Telle est d'ailleurs la tendance de ce médicament : affaissement des forces organiques et de la puissance psychique.

D. *Affections cutanées.* — D'après les caractères connus de l'action du *sumac*, nous n'avons pas besoin de poser, en les analysant, les indications de ce médicament. Il est spécial dans l'érysipèle vésiculeux, surtout de la

face, avec les symptômes fébriles ordinaires; dans certaines éruptions phlycténoïdes, rouges, avec fièvre, soif, insomnie, cuissons énormes occupant presque toute la peau qui est comme excoriée; et dans le zona, affection où le *mercure* passe quelquefois avant lui, mais non l'*arsenic* et le *graphite*, ni même le *causticum* qui sont quelquefois indiqués. Le *sumac* est fort utile dans plusieurs cas d'érysipèle par récurrence avec soulèvement de l'épiderme et suintement d'une sérosité jaune qui se dessèche quelquefois et donne à la lésion la forme d'une dartre crustacée. Le *carbonate de chaux* et le *graphite* sont, après lui, souvent nécessaires pour dissiper un reste de rougeur et l'enflure.

Certaines rougeurs veineuses du nez, des doigts... ou des efflorescences couperosées et des engelures, sont fort à propos traitées par le *sumac*, si la peau est lisse et s'il y a tension et ardeur, la *rue* lui est souvent adjointe avec succès. Le *sumac* n'est pas inférieur à la *pensée sauvage*, sinon à la *staphisaigre*, dans les éruptions de la face connues sous le nom de croûtes de lait et croûtes serpigineuses, sur un fond rouge avec suintement séreux ou croûtes facilement renouvelées. Les éruptions humides dans le cuir chevelu et rougeur ambiante, réclament le *sumac* et souvent le *laurier-rose*, le *graphite*. La teigne à vésicules, dont les plaques isolées laissent suinter un liquide puriforme, veut de préférence le *sumac*.

Les éruptions vésiculeuses, phlycténoïdes et les pustuleuses sont les formes des affections cutanées le plus en rapport avec ce médicament. Les croûtes consécutives reposent souvent sur une base rouge; il en suinte de la sérosité, il y a du prurit et de la cuisson; quelquefois elles sont indolores. En général, les éruptions impétigineuses sur fond rouge et violacé, surtout chez les enfants, se traitent par le *sumac*. Toutefois, la *staphisaigre* lui est souvent préférable, comme aussi, parmi les éruptions vésicu-

leuses, l'eczéma humide préfère souvent le *mercure* et la forme plus sèche, le *pétrole*, le *charbon végétal*, le *sous-carbonate de potasse*, le *sel marin*.

Nous ne terminerons pas sans faire remarquer la facilité avec laquelle certaines affections locales cutanées ou muqueuses réagissent sur le cerveau. C'est que, étendues en surface et de nature torpide et putride, ces affections embrassent dans les lésions épidermoïdes et épithéliales un si grand nombre de papilles nerveuses que celles-ci transmettent au cerveau le trouble local avec sa nature asthénique et putride. C'est ce qu'on observe dans des éruptions ortiées sur base rouge, dans des éruptions phlycténoïdes avec dénudation du derme sur une grande surface, dans certaines rougeurs érythémateuses vésiculaires, certaines diarrhées et bronchites épidémiques, dans quelques anciennes irritations de l'estomac avec dyspepsie et vomissements par engouement de sa muqueuse.

DOSES. — Les doses du *sumac* sont les mêmes que celles de l'*aconit*, de la *bryone*, de la *sabine*...

SUREAU (SAMBUCUS NIGRA).

§ 1^{er} — Histoire.

Le *sureau* est de la famille des chèvrefeuilles, *Juss.* — De la pentandrie trigynie, *Linn.* — La préparation de cette plante soumise à l'expérimentation en contient toutes les parties : fleurs, baies et seconde écorce ; c'est la teinture, et celle dont il est ici question. Les médecins emploient le *sureau* depuis les temps les plus reculés, et l'on trouve dans les auteurs l'indication, tantôt des baies, tantôt des fleurs, d'autres fois de l'écorce ou des feuilles. Habnemann a profité, dans ses études, de toutes les observations faites avant lui, et il cite jusqu'à vingt-deux auteurs, dans le recueil des symptômes du *sureau*.

§ 2. — Effets physiologiques.

Quoique la sphère d'action de ce médicament soit restée fort restreinte, les expérimentations l'ont cependant plus exactement caractérisée, et ont affirmé quelques-unes des propriétés que lui reconnaissait l'antiquité. Nous remarquons d'abord que les fleurs ont de tout temps été administrées contre des affections catarrhales offrant à peu près les mêmes symptômes généraux que ceux de l'*ipéca*, et que l'écorce l'a été dans quelques affections hydropiques où elle a montré de l'analogie avec ce même médicament.

On cite des empoisonnements par le *sureau*. Tels sont les symptômes constatés : vomissements, évacuations séreuses, faiblesse extrême, sueurs profuses, pâleur et altération des traits du visage, état comateux, amaigrissement considérable.

Mais les symptômes spéciaux développés sous l'influence de doses qui ne vont pas jusqu'à provoquer des effets graves, nous donnent mieux la mesure de son action et le caractère de son électivité. En résumé ils expriment une atteinte particulière du système nerveux qui se révèle jusque dans les phénomènes fébriles : l'horripilation violente est accompagnée de froid glacial aux extrémités et suivie d'une chaleur insupportable et de sueurs excessives, toujours sans soif, et avec crainte de se découvrir. Il y a délire accidentel ou, par moments, bouillonnements de sang, sensation de tremblement, besoin de sommeil sans pouvoir dormir, angoisse, réveils fréquents, tremblement et oppression, dyspnée considérable; la pupille d'abord contractée se dilate promptement.

Des symptômes congestifs se remarquent à la tête, au nez, à la figure, à la poitrine, à l'utérus, mais avec un caractère nerveux asthénique propre à l'action du *sureau*, jusque dans l'état fébrile. Les sécrétions participent à cette nervosité; la sécheresse de la peau et des muqueuses avec

leur irritation cesse promptement, et des flux de sueur, d'urines, de mucosités les remplacent. Les règles elles-mêmes sont exagérées. Les douleurs à la tête consistent en tension et secousses dans le cerveau, pression du dedans au dehors, déchirements dans le front et les tempes, la pression, la torpeur, le fourmillement, les douleurs crampoïdes et le prurit, affectent de préférence les organes des sens et les viscères; les douleurs lancinantes et déchirantes s'y montrent tout autant que dans les parties musculaires et les articulations. On observe des pesanteurs paralytiques et des tremblements, l'aggravation pendant le repos et l'amélioration par le mouvement, si ce n'est pour le vertige congestif que le mouvement de la tête augmente.

Le caractère d'asthénie, qui se décèle dans la généralité des symptômes, est saillant dans ceux-ci : face pâle et terreuse, gonflement hydropique, œdème des pieds, fort amaigrissement, pouls lent et petit. D'autre part un état d'éréthisme ou d'irritation nerveuse et sanguine est exprimé par : la rougeur circonscrite des joues, la toux profonde et creuse avec agitation et soif, et des accès de toux suffocante avec cris.

§ 3. — Effets thérapeutiques.

Les effets curatifs du *sureau* sont surtout remarquables :
 1° dans la coqueluche avec enrouement par accumulation de mucosités dans l'arrière-gorge, toux suffocante avec cris, respiration sibilante, face bouffie dans l'intervalle des quintes de toux où elle devient bleuâtre, sueurs énormes à la chaleur du berceau ;

2° Dans la bronchite avec respiration anxieuse, tremblante et crachats abondants ;

3° Dans l'asthme de Millar et spasme de la glotte, chez les enfants et dans le catarrhe suffocant à leur âge ;

4° Dans la suette, même miliaire et dans les sueurs excessives, spontanées et affaiblissantes chez des sujets nerveux avec fourmillements, picotements à la peau et bouillonnement de sang. Dans la suette on observe, en outre, une sensation intérieure de tremblement, un grand besoin de dormir et la somnolence, sans que le sommeil se déclare, empêché par l'anxiété qui fait remuer sans cesse ou par une sensation de chaleur fatigante et des rêves anxieux qui surviennent au moment de s'endormir. La chute rapide des forces exige l'*arsenic*. Le *mercure* est aussi fort indiqué ; ces deux médicaments méritent, ce semble, plus de confiance dans les cas graves (1).

Nous n'avons pas de documents suffisants pour affirmer quelque chose au sujet de l'indication du *sureau* dans les fièvres intermittentes, dans des affections hydropiques, le coryza des nouveau-nés et la phthisic. Nous devons être d'autant plus réservés que le caractère nerveux de son action, la vivacité de ses symptômes de réaction et le défaut ou la faiblesse de la puissance rectrice du système nerveux sous son influence, semblent l'adapter aux maladies des enfants et des personnes délicates d'un tempérament lymphatique nerveux ou sanguin nerveux qui se rapproche de la constitution du jeune âge.

DOSES. — Les doses sont les mêmes que pour l'*aconit*, la *camomille*, le *colchique*...

THUYA (THUYA OCCIDENTALIS).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *thuya occidentalis* ou *thuya* du Canada est un arbre de la famille des Conifères, *Juss.* — De la monoécie monadelphie, *Linn.* — Nous ignorerions probablement que Boerhaave et quelques médecins anglais et américains

(1) Perrussel, *La suette et le choléra, traités par l'homœopathie*. Paris, 1856, p. 8.

ont parlé du *thuya* du Canada, si Hahnemann ne s'était fait un devoir de recueillir tous les faits connus sur l'emploi de cette substance, en particulier contre l'hydropisie et contre des douleurs indéterminées dans les membres. C'est toutefois uniquement à Hahnemann que la thérapeutique doit une acquisition aussi précieuse; ses travaux sur le *thuya* sont liés à l'histoire de la sycose ou des fics, affection spéciale que cet homme infatigable a, le premier, soumise à l'observation régulière et à un traitement spécifique dont le *thuya* est l'un des principaux agents.

Disons avant tout un mot de la sycose. La définition que l'on donne (1) de ce mot s'applique à la mentagre; mais on trouve au mot *fic* (2) la définition que Celse donne de la sycose : des excroissances charnues, ordinairement situées sur les limites des muqueuses et de la peau et dégénéralant parfois en ulcères.

Les fics se développent si souvent à la suite de la syphilis qu'on a pu confondre les deux virus. Hahnemann voulait qu'on les distinguât, sans cependant en donner les caractères différentiels. Dans un mémoire du docteur Pétrōz sur la sycose, il est dit : « Toute espèce de tumeur se formant au-dessous de l'épiderme, dans l'épaisseur du derme, dans le tissu papillaire et la matière grise de Malpighi, doit être considérée comme un produit de la sycose, quand elle ne reconnaît pas pour cause la variole ou le virus syphilitique : dans les cas où ce dernier existe, c'est à sa complication avec la sycose qu'est due la formation de l'excroissance. »

Les productions ficoïdes ou sycosiques sont des soulèvements de l'épiderme ou de l'épithélium par les papilles hypertrophiées assises sur un point induré par une inflam-

(1) Nysten, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires*, 11^e édition, revue et corrigée par E. Littré et Ch Robin. Paris, 1858, p. 1367.

(2) *Ibidem*, p. 573.

mation chronique, ordinairement suite d'un coup, d'une compression, d'une égratignure.

Les formes en varient suivant la texture de la partie où elles siègent et probablement aussi suivant que le fic est purement sycosique ou qu'il est mêlé au virus vénérien, à l'herpétisme... A la peau il a plutôt l'apparence de verrues ; sur les muqueuses, aux parties sexuelles, à la marge de l'anus, au bord de l'œil, des lèvres, il a une forme plus charnue, plus molle, et il se confond même avec le bouton cancéreux. Les verrues ficoïdes ou pédunculées, les condylomes, les végétations dites crêtes de coq et choux-fleurs, sont des manifestations de la sycose.

On distingue cette affection en aiguë, chronique et syphilitique, cette dernière variété n'a pas de signe caractéristique, à moins que l'on n'accepte pour tel son apparition avec les phénomènes primitifs de la syphilis ; le résultat du traitement en démontre la nature.

La sycose aiguë consiste surtout en un bouton ordinairement dur, conique et rouge qui dégénère parfois en ulcère rongeur à fond grisâtre, aux bords durs et élevés ; des élancements surviennent pendant le travail de dégénérescence : le bouton devient très douloureux, et l'ulcère se forme ; on observe souvent de la fièvre en pareils cas. Quelquefois l'excroissance verruqueuse, ficoïde, lisse et indolente, se fendille, avec ou sans douleur et se divise en plusieurs lobes.

La sycose chronique constitue les végétations que nous avons énumérées, et surgit de préférence vers l'âge de quarante ans.

On pourrait admettre avec Bœninghausen, comme signe de la sycose héréditaire et de l'indication du *thuya*, deux symptômes que nous remarquons parmi les effets physiologiques de ce médicament : le gonflement de la pulpe du bout des doigts et celui du bout des orteils.

La distinction que nous venons d'établir, d'après les

auteurs, et d'après l'observation des faits, n'exclut pas, aux yeux de quelques-uns, l'idée que la sycose est toujours de nature syphilitique. Mais il est bon de remarquer, sans prétendre trancher la question, que le cheval et le chien sont fréquemment atteints de la sycose ; tout le monde connaît cette affection de la bouche chez le chien : elle s'étend en peu de jours, à toute cette cavité et la remplit de végétations. Le *thuya* en est le spécifique, car il les fait disparaître rapidement sans qu'on y touche avec le feu ou les caustiques, et sans qu'on les excise. Ces opérations, du reste, n'ont pour résultat qu'une repullulation d'excroissances sycosiques plus nombreuses. Or, cette sycose du cheval et du chien se déclare sans syphilis et sans phénomènes mixtes ; ce qui tendrait à établir que cette affection est indépendante de la syphilis.

Les végétations polypeuses sont peut-être une extension de la sycose, on a donné aussi une origine sycosique au zona et à la variole, comme à certains ulcères qui se développent dans le derme. Nous croyons du moins que le *thuya*, ayant une action élective puissante sur le derme, agit très favorablement dans certaines lésions de cette partie.

Plusieurs médicaments ont une action analogue au *thuya*, quant aux diverses végétations ficoïdes, tels sont : l'acide azotique, le lycopode, le carbonate de chaux, la silice, le bismuth, la sabine ; nous devons mentionner encore, quant aux excroissances en général et certains polypes, le phosphore, le causticum, la douce-amère, l'antimoine, l'acétate de cuivre, le *teucrium marum*, l'armoise.

En résumé, le traitement des végétations et autres excroissances de ce genre, et les terribles ulcères qui succèdent à certains fics, boutons et condylomes est une des plus belles conquêtes de la thérapeutique moderne. Cette conquête nous la devons à Hahnemann qui a été, il est

vrai, trop exclusif en attribuant au *thuya* une spécificité qu'il n'a pas, puisque dans un grand nombre de cas il est nécessaire d'avoir recours à l'*acide azotique*, au *lycopode* et à d'autres médicaments; mais, du moins, le *thuya* se montre-t-il d'autant plus efficace que la végétation est plus dégagée de tout autre virus, qu'elle siège sur les muqueuses aux endroits voisins de la peau, et qu'elle a une forme pédonculée, lisse, d'une couleur rougeâtre et d'une consistance plutôt molle que dure. Ce qui ne veut pas dire que ce médicament n'ait pas des indications majeures dans certains boutons sycosiques à la peau, avec une forme, soit pédonculée, soit verruqueuse, mais toujours lisse et avec quelque rougeur.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Il est parfaitement démontré que le *thuya* possède une action spéciale sur le derme, et qu'il a des rapports avec toutes les couches de la surface cutanée. Mais là ne se borne pas son influence. Il offre, dans l'ensemble de ses symptômes, d'une part une excitation sanguine très marquée, et des phénomènes d'irritation des membranes muqueuses; d'autre part de l'asthénie et l'altération de la nutrition; enfin des névralgies qu'on rapporte indifféremment à la période hypersthénique et à la période hyposthénique, ce sont des douleurs variées, tantôt essentielles, tantôt symptomatiques, des névralgies rhumatoïdes, la migraine, des tics douloureux, le clou hystérique.

Les affections fébriles et phlegmasiques du ressort du *thuya* sont mal définies et la clinique a peu de faits à l'appui, si ce n'est peut-être quelques cas de fièvre intermittente ou rémittente, et plutôt des affections catarrhales fébriles où les frissons prédominent. Mais d'ailleurs, l'enchifrènement tenace, le coryza, certaines ophthalmies, des stomatites, des vaginites, des uréthrites ont un remède

efficace dans le *thuya*, lorsque les muqueuses sont le siège de boursoufflement ou de points comme hypertrophiés, d'un développement extraordinaire du système vasculaire, de sensibilité exagérée, d'écoulement séreux, muqueux et même purulent.

Son indication s'étend jusqu'aux leucorrhées séreuses, et aux gonorrhées subaiguës; au coryza avec écoulement aqueux, enchifrènement, état scrofuleux, à l'ozène lui-même; à la cataracte suite d'ophtalmies avec chémosis, tubercules muqueux de la conjonctive, écoulement séro-muqueux. Le *soufre* lui est utilement adjoint, et l'on doit insister sur ces deux médicaments donnés l'un après l'autre ou alternativement.

En outre, il est utile dans la gonorrhée existant avec des fics ou leur faisant suite, dans les condylomes suintants, dans les chancres d'où s'élèvent des végétations charnues; trois indications où l'*acide azotique* ne suffisant pas, le *thuya* est indiqué seul ou alterné avec lui.

Le *thuya* est encore le remède par excellence des tubercules muqueux, des fics pédonculés ou à large base, lisses avec ou sans irritations de la muqueuse ambiante, soit à l'anus, soit partout ailleurs. Le *lypocode* lui est analogue sous ce rapport. Nous avons vu que l'*acide azotique* correspond mieux aux végétations multiples, granulées, suintantes et saignantes; et nous avons, à ce propos, montré que l'excision était une pratique irrationnelle.

Les aphthes répétés ou multiples à fond blafard, à bords irréguliers et sensibles sur des muqueuses irritées, sont du domaine du *thuya*. Dans les chancres serpigineux, qui guérissent d'un côté pour s'étendre de l'autre, et dans les érosions du prépuce et du vagin avec suintement séreux ou purulent, l'*acide azotique* s'alterne volontiers avec le *thuya*, si les préparations mercurielles ont cessé d'être indiquées ou si elles aggravent le mal.

L'action spéciale du *thuya* sur le tissu cutané le fait

employer avec succès, contre la variole; un certain nombre de praticiens ont avancé, avec des faits à l'appui, qu'il en était le médicament important sinon spécifique, et même le préservatif. On lui a aussi donné la même propriété qu'au *mercure*, d'empêcher les cicatrices indélébiles des pustules de la petite vérole, étant administré vers la fin de la période de suppuration.

On a souvent occasion d'employer le *thuya* contre quelques affections cutanées, les syphilides surtout, et de préférence contre les formes pustuleuses, l'acné, la mentagre, contre certaines engelures, contre des macules d'un rouge brun, et contre des rougeurs couperosées autour du nez, des lèvres et au menton. Ces rougeurs se différencient d'autres affections analogues par une sensation de chaleur et quelques élancements, surtout le soir et la nuit, par une disposition à des gonflements chauds et rouges des doigts, des orteils, du pavillon de l'oreille, des ailes du nez, par la facilité des veines à se gonfler, et par une sensibilité générale de la peau.

Ce gonflement facile des veines, la sueur aux parties génitales, aux mains et aux pieds; de plus, l'existence antérieure de nodosités à la figure, de taches rougeâtres, de boutons verruqueux, de fics, sont des circonstances qui peuvent caractériser les névralgies dont le *thuya* est le remède; on remarque aussi des bouillonnements du sang, des pulsations artérielles, des craquements aux articulations, une préférence marquée pour le côté gauche, l'aggravation la nuit par la chaleur et le mouvement; les phénomènes de la circulation s'aggravent, au contraire, par le repos.

On a prétendu que les névralgies, en grand nombre, que guérit le *thuya* sont dues à la sycose, comme certaines douleurs rhumatoïdes sont d'origine gonorrhéique, syphilitique..., c'est un point que la pratique pourra éclairer. Quoi qu'il en soit, le *thuya* ne serait pas le seul médica-

ment qui s'adresserait à la cause plutôt qu'au symptôme ; et pratiquement il est vrai de dire qu'il guérit en effet certaines névralgies, manifestation d'une diathèse sycosique. Il est encore acquis à la pratique que l'apparition des fics est souvent précédée de névralgies rhumatoïdes, et qu'elles suivent fréquemment, soit l'excision, soit l'apparition spontanée des végétations sycosiques.

La migraine consistant en un clou hystérique, ou du moins occupant un point limité vers les sutures, avec de vifs ébranlements et comme des coups de douleur, et soulagée par le mouvement de la tête en arrière, est en rapport avec les effets du *thuya*.

Il a mérité d'être plus employé qu'il ne l'est contre les névralgies hystériques, outre celles réputées essentielles, et dans certains cas de nymphomanie, suite d'onanisme, avec tremblement des membres, tressaillements, sueurs et chaleurs fréquentes, mouvements congestifs à la tête et à la poitrine. Il y a des vertiges et sensation comme d'ivresse, obscurcissement de la vue, maux de tête le matin, lancinations dans les tempes, malaise et endolorissement ou déchirement à l'occiput, rougeur de la face par moments, surtout le matin au réveil ; du côté de la poitrine : oppression, agitation et sensation de gonflement, violents battements et sensibilité douloureuse du cœur.

Les névralgies du ressort du *thuya* sont généralement tiraillantes et lancinantes, par secousses ou par places limitées, elles sont rarement fixes, occupent les muscles ou les articulations qui craquent dans le mouvement d'extension. Elles attaquent plus ordinairement les personnes d'un âge mûr ou adulte, qui éprouvent des sueurs extraordinaires aux jointures, qui ont les veines superficielles très apparentes, la peau lâche, ou avec les pores très développés et enfin des boutons, des nodosités et certaines excroissances ou végétations acquises ou congénitales.

S'il nous était permis de donner quelques résultats de

notre pratique, nous ajouterions que le *thuya* est un moyen efficace dans quelques cas de laryngite, d'incontinence d'urines, d'enchifrènement chronique du nez, de torticolis, de céphalée sourde opiniâtre et d'insomnie. Nous préférons mettre fin à ce chapitre en faisant observer que le *thuya*, lorsqu'il s'emploie contre des fics et autres affections extérieures, doit être donné à l'intérieur et aussi à l'extérieur, à l'état de teinture peu étendue d'eau. Les doses fortes à l'intérieur sont parfois complètement inefficaces, d'autres fois il en est tout autrement; c'est un des médicaments les plus difficiles à doser; mais, nous le répétons, il est une des plus précieuses acquisitions de la thérapeutique, ne l'employât-on que contre les fics et contre ces végétations, que jusqu'ici on a réprimées par l'excision, malgré leur facilité à se reproduire et à se multiplier, sous l'active influence du principe ou de la diathèse qu'on ne méconnaît pas sans inconvénients.

DOSES. — À l'intérieur, les doses de *thuya* sont les mêmes que celles de l'*aconit*, du *carbonate de chaux*.... On l'emploie souvent, en solution, dans la proportion d'une partie de teinture sur une ou deux d'eau pure, pour toucher les végétations plusieurs fois le jour à l'aide d'un pinceau. Quelques ulcères se pansent avec une pommade composée de dix parties d'axonge sur une de teinture, pendant qu'on administre le médicament à l'intérieur.

VALÉRIANE (VALERIANA OFFICINALIS).

§ 1^{er}. — Histoire.

De sa racine fraîche on fait la teinture. Elle est de la famille des dipsacées, *Juss.* — de la triandrie monogamie, *Linn.* — On l'appelle aussi *petite valériane*.

En face des documents nombreux que nous fournissent les anciens et les modernes nous remarquons, pour ce

médicament comme pour la plupart des autres, la prééminence des travaux de Hahnemann et de ses disciples, qui nous ont dirigé dans nos propres expérimentations et dans nos applications cliniques.

Pour la *valériane*, par exemple, il est des anciens qui l'ont préconisée outre mesure : dans la migraine, la paralysie, l'aménorrhée, la pleurésie, les fièvres intermittentes, putrides et nerveuses, le typhus. Tissot en faisait un tel cas qu'il réputait incurable toute convulsion qui résistait à l'emploi de ce médicament, comme si toutes les convulsions étaient de même nature et reconnaissaient une même cause. Bouteille avait assez de confiance en lui pour le proposer comme prophylactique de l'hydrophobie. Le professeur Trousseau en fait le médicament essentiel de l'hystérie. Giacomini est plus modéré ; mais sans égard, selon son habitude, aux spécialités et à l'action élective du médicament ; il fait de la *valériane* un hyposthénisant vasculaire et spinal, ni plus ni moins que l'*asa foetida*, l'*arnica*, le *sumac vénéneux* et même le *plomb* ; tous médicaments qu'il confond dans une action générale tout en la reconnaissant plus faible dans la *valériane*.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

La *valériane*, prise à fortes doses, jouit d'une action assez intense, mais sans persistance. Il est évident que les angoisses, les palpitations, la rougeur de la face, les vertiges congestifs, les sueurs, les lassitudes spontanées, la faiblesse paralytique des jambes sont plutôt des effets perturbateurs ; ils ont très peu de durée, et il n'est guère possible de les faire servir de base à des indications ; la clinique, du reste, le prouve surabondamment ; et les faits sont plus forts que les dissertations.

D'après ces faits, et d'après les symptômes révélés par l'expérimentation physiologique, la *valériane* a une action

électivesur les nerfs spinaux et ganglionnaires, d'où : tension et mobilité nerveuse, congestions et chaleurs fugaces, spasmes partiels, excès de sensibilité et d'irritabilité ; puis une sorte d'insensibilité ; enfin désordre de la sensibilité, désharmonie de l'innervation.

Certes, peu de médicaments s'adaptent mieux que la *valériane* à la nervosité des femmes délicates et des enfants excessivement sensibles et travaillés par les vers ; mais elle ne correspond qu'à la surimpressionnabilité des sens et à la mobilité nerveuse, élément important de l'hystérie, et point à l'hystérie elle-même.

La *valériane* n'est même pas indiquée quand il y a boulev hystérique, mais seulement sensation de chaleur remontant à l'épigastre ou du nombril à la gorge, presque toujours avec nausées. Ces bouffées de chaleur ascendante sont un symptôme caractéristique de son action.

Du reste, elle ne trouble que d'une manière éphémère la circulation ; et, toutefois, elle s'adapte assez exactement à certaines affections rhumatismales avec fièvre subaiguë, douleurs erratiques nombreuses, et sensation de brisement et de faiblesse, à titre de régulateur du système nerveux.

On trouve encore la *valériane* indiquée à ce point de vue dans les fièvres nerveuses et typhoïdes, lorsque le pouls est petit et rapide et qu'il y a acuité des sens du toucher, de l'ouïe et de la vue, soubresauts des tendons sans constance, torpeur du système musculaire, urines abondantes, bouffées de chaleur s'élevant vers la tête, quelquefois éruption miliaire, délire calme consistant en hallucinations, par exemple le malade se range au bord du lit, pour faire place à un autre.

On doit aussi préférer la *valériane* à tout autre médicament dans les fièvres vermineuses des enfants et dans toute autre fièvre avec prédominance nerveuse, principalement lorsqu'il y a pâleur, anxiétés, battements du cœur, tressaillements musculaires.

Nous ajouterons à ces indications quelques données utiles sur l'emploi de la *valériane* contre l'état de nervosité et de surimpressionnabilité de personnes hypochondriaques qui dorment mal, ont toujours quelques douleurs qu'ils attribuent à des vents, et des idées qui les remplissent d'anxiété; ils sont sujets à des faims extraordinaires, à des nausées et même à des vomissements, à des selles diarrhéiques; ils rendent ordinairement beaucoup d'urines claires. Bien que la *valériane* ne soit pas capable de remédier entièrement à ces souffrances nerveuses, du moins quant à leurs causes diathésiques, c'est cependant un remède fort utile et qui peut aider le choix des médicaments de fond, par les modifications qu'elle peut apporter dans l'état général. Et si, après tout, le rôle de la *valériane* dans le traitement de l'hystérie est et demeure amoindri, au point que l'*ellebore* lui est supérieur en cette circonstance même, le lecteur peut maintenant juger des richesses thérapeutiques que lui offre la matière médicale après avoir vu dans cet ouvrage un bon nombre de médicaments excellemment antihystériques.

DOSES. — Les doses de *valériane* sont celles de la plupart des autres médicaments administrés à diverses atténuations ou en teinture.

ZINC (ZINCUM).

§ 1^{er}. — Histoire.

Le *zinc métallique* et l'*oxyde de zinc* ayant été seuls expérimentés et provoquant des effets analogues, nous ne parlerons que de ces deux substances, et nous les réunirons sous le même titre. Nous avons lieu de croire cependant que l'action des divers sels de *zinc* ont des rapports assez exacts avec celles du métal et de son oxyde.

On n'employait guère autrefois l'*oxyde de zinc* que contre l'éléphantiasis, la petite vérole, la coqueluche,

l'asthme nerveux, la cardialgie chronique, l'hystérie, la danse de Saint-Guy, l'épilepsie, des convulsions isolées, l'ophtalmie, des ulcères fétides, les gerçures à la peau, aux lèvres et aux mamelons, les excoriations des enfants, certains troubles de la vue. Le *sulfate de zinc* a été préféré en injection dans les gonorrhées, et à l'intérieur contre des fièvres nerveuses et éruptives, contre des palpitations, des névralgies, des tétanos... En général les préparations de *zinc* étaient réputées antispasmodiques et même antihépatiques ou dessiccatives ; mais les indications simplement nominales des maladies contre lesquelles on les vantait étaient si vagues qu'on a fini par s'en occuper fort peu, et par regarder le *zinc* comme un antispasmodique infidèle.

§ 2. — Effets physiologiques et thérapeutiques.

Cependant les effets du *zinc* lui assignent des propriétés positives.

Son action élective sur le système nerveux ganglionnaire n'est pas douteuse ; elle explique même les particularités de ses effets sur le système nerveux de relation et sur la circulation, et elle rend compte de son influence sur la peau et sur les muqueuses.

De plus, cette action élective du *zinc* est déprimante, presque jusqu'à l'abolition de l'orgasme physiologique : la sensation de froid pénètre jusqu'aux os, il y a des tremblements violents de tout le corps, faiblesse excessive, répugnance pour le mouvement, insensibilité générale du corps ; mais elle conduit à cet état par une exaltation de la sensibilité et de la contractilité dont cependant tous les symptômes ont une tendance asthénique, elle est même précédée par d'autres symptômes d'irritation sanguine sans consistance et avec un caractère également asthénique et veineux.

Nous donnerons les principaux de ces symptômes en parcourant les diverses indications de ce médicament :

1° dans quelques fièvres catarrhales, dans l'encéphalite des enfants et dans l'hydrocéphale après l'*aconit* et la *bella-done*, quand on constate la prédominance de l'état nerveux, et à cette période initiale irritative où la fièvre se manifeste par des horripilations, le tremblement des membres, des frissons avec froid extérieur et chaleur intérieure, de la soif, des vomissements ou des nausées, l'urine abondante et claire, la contraction des pupilles, la sécheresse des surfaces muqueuses ; contre les symptômes d'extinction des forces vitales ou de paralysie commençante dans l'hydrocéphale, l'encéphalite et dans les fièvres exanthématiques des enfants à la dernière période ;

2° Dans certaines affections pneumoniques, hépatiques, gastriques, utérines, par fluxion éréthismale qui succède à quelque convulsion, à une névralgie, à une frayeur ; dans ces circonstances on observe un état nerveux général, une fièvre indécise ou nerveuse avec frissons et tremblements ; de plus, suivant le siège de l'affection : oppression, toux, expectoration mêlée de sang, sensation de chaleur dans la poitrine, élancements, palpitations, mouvements irréguliers et secousses du cœur ; élancements dans les hypochondres, tension et sensibilité à la région du foie, ballonnement, constipation ; chaleur et battement dans le ventre, tranchées, expulsion de vents, diarrhée muqueuse et même sanguinolente ; sensibilité excessive des organes génitaux, symptômes hystériques, sensation brûlante pendant la miction, urine chargée de sang, pression et tension hypogastrique, lumbago ;

3° Dans quelques phlogoses subaiguës des muqueuses, et en particulier de l'œil, avec rougeur aux ongles, sécheresse, douleurs brûlantes, cuisson, excoriation, suppuration des ongles ; d'autres fois inflammation du bord des paupières et écoulement de mucosités purulentes, espèces d'ophthalmies blennorrhagiques que l'on combat d'abord par des médicaments mieux appropriés à la cause et à

l'acuité, ainsi : par le *mercure*, la *belladone*, le *sulfure de chaux*, etc... enfin dans les phlogoses subaiguës de l'urèthre, du vagin et du rectum, avec suintement séreux ou écoulement muco-purulent, cuisson, prurit, sensation d'excoriation et de brûlure ;

4° Dans certaines congestions veineuses du bas-ventre avec varices, constipation et symptômes de gastrite ou d'entérite chronique, hypochondrie, nervosité et extrême susceptibilité morale ; on observe même quelquefois le vomissement ou le pissement de sang ; dans la dysménorrhée et le retard des règles par affection spasmodique ; et dans la métrorrhagie congestive, ou du moins dans l'excès du flux menstruel qui, de plus, est en avance ; dans la menacc d'avortement par la même cause de congestion ou de stase veineuse, et de varices internes ; dans les affections variqueuses, des membres inférieurs, engelures et rougeurs irritatives de la peau du nez et de sa muqueuse, avec coryza sec et ozène ;

5° Dans les gerçures du mamelon et surtout des muqueuses sur les limites de la peau, aux lèvres, aux parties génitales, au nez, aux angles des yeux ; dans quelques cas de prurit, surtout aux articulations, d'impétigo chronique, de dartres sèches à croûtes très caduques, d'ulcères dartreux et autres ulcères à bords irrités, sièges de fréquents boutons ou de petits furoncles ;

6° Dans les douleurs arthritiques et rhumatoïdes compliquées de faiblesse générale et de gonflement chronique des articulations affectées ; dans les douleurs déchirantes des rhumatisants, quand elles s'aggravent à la chaleur et surtout pendant le mouvement et par l'excitation sanguine qu'elle détermine et qui se caractérise par le gonflement des veines de la surface ;

7° Dans certains accès spasmodiques hystériques, ou épileptiques, avec cris au début ; mais plutôt dans l'état habituel d'irritabilité chez les sujets ainsi affectés ; dans

une espèce de nymphomanie des femmes en couches se rattachant à une irritation des organes génitaux avec diminution de la sécrétion du lait, et en d'autres temps à la dysménorrhée ou à l'aménorrhée suite de l'onanisme avec irritation des parties extérieures des organes de la génération ;

8° Dans l'hypochondrie accompagnée de spasmes, de tressaillements musculaires, de sensibilité au grand air qui fait rechercher le repos, de sommeil agité, de découragement et d'idées de suicide ;

9° Dans quelques paralysies isolées, survenues lentement au milieu d'orages nerveux ou à la suite de névralgies répétées, dans un état d'émaciation et de faiblesse musculaire générale ; dans l'amaurose qui s'est développée lentement à la suite de souffrances de ce genre ou encore arthritiques.

DOSES. — Le *zinc* s'emploie comme le *graphite*.

Les affections locales extérieures réclament l'emploi du *zinc* à l'intérieur principalement, mais elles se trouvent bien de son emploi extérieur, en injections, lotions ou pommades ; et, dans ces cas, bien qu'on administre le *zinc* ou son oxyde à l'intérieur, on use sans difficulté du *sulfate de zinc* à l'extérieur.

L'usage des préparations de *zinc* à l'extérieur exige les plus grandes précautions, parce qu'il supprime facilement, à doses élevées, des irritations que leur nature herpétique rend opiniâtres dans leurs changements de formes tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur, au grand détriment des malades qui se croient guéris de ces sortes d'irritations à la vulve, aux paupières... et qui n'ont fait qu'échanger cette légère infirmité contre des catarrhes, des gastropathies et des affections chroniques plus incommodes et souvent graves. Ces métaptoses, disons-le en passant, consistant parfois en répercussions dangereuses, et s'observent fréquemment aussi à la suite de l'usage des eaux minérales sulfureuses dont l'action, chez les sujets dartreux, est remarquable et cependant point assez remarquée.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE, v.

INTRODUCTION, ix. — I. Le médicament et les médicaments, ix. — II. La nature et le médecin, xv. — III. Classification, xvi. — IV Effets physiologiques, xx. — V. Doses infinitésimales, xxiii. — VI. Action chimique et dynamique du médicament, xxviii.

A

ACIDE AZOTIQUE, *histoire*, 1. — *Effets physiologiques*, 2. — *Effets thérapeutiques*, 6. — Affections fébriles et nerveuses, spasmes, névralgies, 6. — Affections ulcéreuses, végétatives, syphilitiques et mercurielles, 8. — Fissures à l'anus, 9. — Affections irritatives et phlegmorragiques des membranes muqueuses, leucorrhée, otorrhée, flux colliquatifs, 10. — Affections cutanées, 11. — *Doses*, 12.

ACIDE CHLORHYDRIQUE, *histoire*, 12. — *Effets physiologiques*, 13. — *Effets thérapeutiques*, 14. — Cachexies, affections gangréneuses, aphteuses, 15. — Etat typhique, éruptions, 16. — *Doses*, 16.

ACIDE PHOSPHORIQUE, 567.

ACIDE SULFURIQUE, *histoire*, 17. — *Effets physiologiques*. — *Effets thérapeutiques*, 19. — Lésions de la plasticité, de la sensibilité, de la contractilité, 19. — Congestions veineuses, subirritations, 20. — Fièvres, hémorrhagies, 20. — Gastropathies, flux muqueux et séreux, 21. — Stérilité, convulsions, affections herpétiques, 21. — *Doses*, 22.

ACONIT, *histoire*, 22. — *Effets physiologiques*, 24. — *Effets thérapeutiques*, 28. — *Etat prodromique*, 28. — Phénomènes nerveux prodromiques, phénomènes nerveux consécutifs, 28. — Froid, spasmes, 29. — Congestions, 31. — *Etat aigu*, 32. — Fièvre, 32. — Sueur et détente, 33. — Affections inflammatoires sthéniques, pléthore, 34. — Congestions actives, 35. — Considération sur les causes, 36. — Règles sur son emploi dans les diverses affections fébriles et phlegmasiques, 37. — *Etat suraigu*, 43. — *Etat chronique*, 44. — Phlegmasies subaiguës, 45. — Névralgies, douleurs rhumatismales, 47. — Considérations sur les symptômes du moral, 48. — Variabilité des forces vitales, 49. — *Doses*, 50.

ACONITUM NAPELLUS, 22.

AGARIC MOUCHETÉ, *histoire*, 51. — *Effets physiologiques*, 52. — *Effets théra-*

peutiques, 60. — Affections nerveuses asthéniques, flux asthéniques, 60.
— Affections muqueuses asthéniques, 61. — *Doses*, 61.

AGARICUS MUSCARIUS, 51.

ALCALI VOLATIL, 94.

ALOES, *histoire*, 61. — *Effets physiologiques*, 62. — *Effets thérapeutiques*, 63. — Pléthore veineuse, stases veineuses, 63. — *Doses*, 64.

ALOE GUMMI, 61.

ALUMINA, 64.

ALUMINE, *histoire*, 64. — *Effets physiologiques*, 65. — *Effets thérapeutiques*, 74. — Affections opiniâtres des membranes muqueuses, 74. — *Doses*, 76.

AMBRA GRISEA, 76.

AMBRE GRIS, *histoire*, 76. — *Effets physiologiques*, 77. — *Effets thérapeutiques*, 80. — Affections névropathiques, toux irritative, 81. — *Doses*, 81.

AMMONIACUM CARBONICUM, 84.

AMMONIACUM CAUSTICUM, 94.

AMMONIACUM MURIATICUM, 84.

AMMONIAQUE (GOMME), *histoire*, 81. — *Effets physiologiques*, 81. — *Effets thérapeutiques*, 83. — Affections chroniques et phlegmorragiques des membranes muqueuses et séreuses, 83. — *Doses*, 83.

AMMONIAQUE (SOUS-CARBONATE ET CHLORHYDRATE D'), *histoire*, 84. — *Effets physiologiques*, 84, *Etat aigu*, 86. — *Etat chronique*, 88. — *Effets thérapeutiques*, 92. — Fièvres muqueuses, affections catarrhales, névralgiques et arthritiques, 93. — *Doses*, 94.

AMMONIAQUE LIQUIDE, 94. — Son emploi dans l'ivresse, la migraine, l'asthme, les flux muqueux excessifs, 95.

ANACARDE D'ORIENT, *histoire*, 95. — *Effets physiologiques*, 96. — *Effets thérapeutiques*, 101. — *Etat nerveux asthénique*, affections mentales, paralysies suite de surexcitation. névroses, 101. — *Doses*, 102.

ANACARDIUM ORIENTALE, 95.

ANTIMOINE CRU, *histoire*, 102. — *Effets physiologiques*, 104. — *Effets thérapeutiques*, 111. — Fièvres intermittentes, 111. — Fièvres gastriques, phlegmasies, 112. — Affections rhumatismales avec ou sans fièvre, névralgies, éruptions, excroissances, fongus, 113. — *Doses*, 114.

ANTIMOINE TARTARISÉ, *histoire*, 114. — *Effets physiologiques*, 115. — *Effets thérapeutiques*, 117. — Fièvres intermittentes et autres, 117. — Affections rhumatismales, gastriques avec ou sans fièvre, affections aphtheuses des muqueuses, 118. — Flux de ventre, pneumonie, bronchite, asthme, croup, 120. — Affections cutanées, 121. — *Doses*, 121.

ANTIMONIUM CRUDUM, 102.

ANTIMONIUM TARTARICUM, 114.

ANTROKOKALI, 288.

ARGENT MÉTALLIQUE, *histoire*, 121. — *Effets physiologiques*, 121. — *Appréciation de ses effets dans les organes de la vie de relation*, 122. — *Appréciation des symptômes dans les appareils de la vie organique*, 124. —

- Effets thérapeutiques*, 128. — Affections névralgiques, lésions organiques, caries..., laryngites chroniques, 128. — Insomnie, prurit, affections spasmodiques, 129. — *Doses*, 129.
- ARGENT (NITRATE D'), *Effets physiologiques*, 130. — *Effets thérapeutiques*, 135. — Affections organiques des os, du cœur..., affections convulsives, épilepsie, 135. — Cachexies médicamenteuses, affections syphilitiques dégénérées, 136. — *Doses*, 136. — Note sur l'usage externe des médicaments et sur leur emploi d'après les méthodes révulsives, contre-stimulantes, 136.
- ARGENTUM METALLICUM, 121.
- ARGENTUM NITRICUM, 130.
- ARNICA, *histoire*, 137. — *Effets physiologiques*, 138. — *Effets thérapeutiques*, 145. — Fièvres traumatiques, fièvres nerveuses graves, méningites, opérations chirurgicales, 145. — Phlegmasies, pleurésie, péritonite, ecchymoses, érysipèles, 146. — Congestions, lésions mécaniques, hémorrhagies, apoplexie, coliques utérines après l'accouchement, accidents qui suivent les corps étrangers, 147. — Névralgies, 149. — Distension, furoncles, toux, *delirium tremens*, dysenterie putride, tétanos, paralysie, 150. — *Doses*, 151.
- ARSENIC, *histoire*, 152. — *Généralités*, 152. — *Symptômes caractéristiques*, 158. — *Etat prodromique, effets physiologiques et thérapeutiques*, 160. — *Malignité, ataxie*, 161. — Son emploi comme préventif, 162. — *Etat aigu, effets physiologiques et thérapeutiques*, fièvres typhoïdes, intermittentes..., 162. — *Etat suraigu, effets physiologiques et thérapeutiques*, 163. — Fièvres nerveuses, choléra, 165. — Fièvres intermittentes, 168. — Fièvres éruptives, 170. — Phlegmasies, névroses, cardite..., 171. — *Etat subaigu. — Effets physiologiques et thérapeutiques*, 173. — Affections muqueuses, catarrhales, gastropathies, 174. — Fièvres lentes, affections subirritatives, 175. — *Etat chronique, effets physiologiques et thérapeutiques*, 176. — *Etat diathésique*, 176. — Affections du cœur et des vaisseaux capillaires, 177. — Affections du système nerveux, manies, paralysie, spasmes, névralgies, 178. — Affections veineuses et muqueuses, vomissements, asthme, hémoptysie, flux de ventre, 181. — Affections cancéreuses, ulcéreuses, scrofuleuses, colliquatives, 181. — Affections cutanées, prurit, dartres, éruptions..., 182. — Collections séreuses, 184. — *Doses*, 184. — *Antidotes*, 185.
- ARSENICUM ALBUM, 152.
- AURUM FOLIATUM, *A. muriaticum, A. sulfuricum*, 558.
- ASA FOETIDA, *histoire*, 186. — *Effets physiologiques*, 187. — *Effets thérapeutiques*, 187. — Douleurs, palpitations, oppressions, coliques, hypochondrie, caries... 188. — *Doses*, 190.
- ASPARAGUS OFFICINALIS, 190.
- ASPERGE, *histoire*, 190. — *Effets physiologiques*, 190. — *Effets thérapeutiques*, 191. — Affections catarrhales, palpitations..., 191. — *Doses*, 192.
- ASTERIAS RUBENS, 192.
- ASTÉRIE, *histoire*, 192. — *Effets physiologiques*, 192. — *Effets thérapeu-*

- tiques*, 193. — Congestions apoplectiques, squirrhe, lésions cutanées, 193.
— *Doses*, 194.
AZARUM EUROPÆUM, 242.
AZOTATE D'ARGENT, 130.
AZOTATE DE POTASSE, 595.

B

- BARYTE, 194.
BARYTE (SOUS-CARBONATE ET CHLORHYDRATE DE), *histoire*, 194. — *Effets physiologiques*, 195. — *Effets thérapeutiques*, 196. — Asthénie sénile, scrofuleuse, 196. — Affections névralgiques, dyscrasiques, scrofules, 197. — Fièvres muqueuses, 198. — *Doses*, 199.
BELLADONA (*atropa*), 199.
BELLADONE, *histoire*, 199. — *Généralités*, 204: — *Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système nerveux*, 204. — Spasmes, symptômes nerveux des fièvres graves, passion iliaque, hernie étranglée..., 204. — Affections hystériques, épileptiques, asthmatoides, 206. — Névralgies hypérémiqes, migraines..., 207. — *Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système sanguin*, 208. — Fièvres exanthématiques, gastriques, muqueuses, 209. — Méningite, hydrocéphale aigu, fièvre intermittente, 210. — Fièvre rhumatismale, hémorrhagies, congestions, délire, danse de Saint-Guy..., affections mentales, 211. — Phlegmasies, métrite, otite, angine..., 214. — *Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système lymphatique*, 215. — Scrofules, 215. — Adénites, ulcères, périostites, ophthalmie..., 216. — Pemphigus, érythème, hydrophobie..., 217 — *Doses*, 217.
BISMUTH, *histoire*, 218. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 219. — Gastralgie, diarrhée..., 219. — *Doses*, 220.
BISMUTHUM, 218.
BORAX, 705.
BROME, *histoire*, 220. — *Effets physiologiques*, 221. — *Effets thérapeutiques*, 224. — Croup..., 224. — *Doses*, 224.
BROMURE DE POTASSIUM, 224. — Accidents syphilitiques, scrofuleux..., 225. — *Doses*, 226.
BRYONE, *histoire*, 226. — *Etat prodromique, effets physiologiques et thérapeutiques*, 228. — *Généralités*, 228. — Fièvres et phlegmasies, 229. — Affections des tissus muqueux, séreux et fibreux, névralgies et leur rythme, 230. — *Etat aigu, effets physiologiques et thérapeutiques*, 231. — Fièvres intermittentes, rémittentes, bilieuses, 231. — Fièvres nerveuses graves, 232. — Fièvres rhumatismales, puerpérales, 233. — Méningite, myélite, 234. — Fièvres éruptives, pleurésie, pneumonie, 235. — Phthisie tuberculeuse, 236. — Bronchite, croup, péricardite, 277. — Hépatite, phlegmasies externes, adénites, phlegmons, gonflements arthritiques..., 238. — *Etat chronique, effets physiologiques et thérapeu-*

tiques, 239. — Hydropisies, asthme, hystérie, dyspeisie, constipation, diarrhéc, névralgies, rhumatisme, 240. — *Doses*, 242.

BRYONIA ALBA, 226.

C

CABARET, *histoire*, 242. — *Effets physiologiques*, 243. — *Effets thérapeutiques*, 245. — Vomissements spasmodiques, spasmes du cœur, toux convulsive, goutte viscérale..., 245. — *Doses*, 245.

CAFÉ, *histoire*, 246. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 246. — Nervosité, spasmes, asthme nerveux, névralgies suraiguës, *delirium tremens* métrorrhagie..., 248. — *Doses*, 250.

CALCAREA CARBONICA, 303. *C. phosphorica*, 308.

CAMOMILLE, *histoire*, 250. — *Généralités sur l'action physiologique et thérapeutique*, 251. — Remarque sur les antidotes dans leurs effets dynamiques, 255. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 256. — Fièvres, 257. — Affections locales, phlegmasies, bronchite, catarrhe suffocant, hépatite, ophthalmie, dysménorrhée, métrorrhagie..., 259. — Affections nerveuses, convulsions, nervosité, névralgies, migraine, gastralgie..., 261. — Affections rhumatismales, affections gastriques, dyspeisie, gastro-atonie, diarrhée. ., 262. — *Doses*, 263.

CAMPHORA, 263.

CAMPBRE, *histoire*, 263. — *Effets physiologiques*, 264. — *Effets thérapeutiques*, 266. — Fièvre spasmodique ou prodromique, débuts graves des accès d'asthme, d'hystérie, d'épilepsie...; son emploi comme abortif du choléra, 267. — Son emploi contre l'irrégularité des réactions, contre des congestions, contre l'érythème, l'érysipèle, 268. — Ses effets sédatifs primaires dans la constipation, la dysménorrhée, l'éréthisme, les fièvres nerveuses graves, la dysurie, les vomissements..., 269. — Ses effets excitants secondaires dans le collapsus des fièvres graves et exanthématiques, 269. — Élément habitude, 269. — *Doses*, 269.

CANTHARIDE, *histoire*, 270. — *Généralités sur son action physiologique*, 271. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 273. — Affections névralgiques et spasmodiques, hydrophobie, 273. — Fièvre, phlegmasies, hépatite..., irritations des membranes muqueuses, irritations pseudomembraneuses, 273. — Hématurie, hématurie, constipation, gonorrhée, catarrhe vésical, 274. — Affections des membranes séreuses, exsudations, œdème, hydropisies, brûlures, ulcères..., 276. — *Doses*, 276.

CANTHARIS, 270.

CARBO ANIMALIS, 289. — *C. vegetabilis*, 289.

CAUSTICUM, *histoire*, 276. — *Généralités sur son action physiologique*, 276. — *Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système nerveux*, 278. — Roideurs, contractures, névralgies, 279. — Rhumatisme, tremblement sénile, paralysies, 280. — *Effets physiologiques et thérapeutiques sur les organes des sens et sur les appareils gastro-pulmonaires*, 281. — Affection

des yeux, des oreilles, fluxions, laryngite, gastro-atonie, dyspepsie nerveuse, molimen hémorrhoidal et cataménial, asthénie génitale, incontinence d'urine des vieillards, névro-asthénie, 283. — *Effets physiologiques et thérapeutiques sur le système cutané*, 283 — Herpès primaire et secondaire, rétrocession dartreuse, rhumatisme chronique, irritations opiniâtres des muqueuses .., prurit, aphthes, ulcérations, affections vésiculeuses, lichénoïdes..., 284.—Fics, verrues, petite vérole, fistules à l'anús..., 286. — *Doses*, 287.

CHARBON POTASSÉ, *histoire*, 288. — *Effets physiologiques*, 288. — *Effets thérapeutiques*, 289. — Cachexie herpétique, affections catarrhales anciennes..., 289. — *Doses*, 289.

CHARBON ANIMAL, 289.

CHARBON VÉGÉTAL, *histoire*, 289. — Aperçu général sur l'action de ce médicament, 290. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 293. — Affections aiguës, choléra, 293. — Fièvre avec cachexie, 294. — Etats diathésiques suites d'affections aiguës, 295. — Affections du système veineux, stases sanguines, engelures, hémorrhoides, hémorrhagies, pléthore veineuse abdominale, métrorrhagie, leucorrhée, varices, hémoptysie, 296. — Affections des organes des sens, de la poitrine et du ventre, 298. — Ophthalmie, coryza, rougeurs et gonflements du nez, de la bouche... angine gangréneuse, bronchite chronique, coqueluche, gastralgie, gastro-pathie..., 298. — Affections des systèmes cutané et lymphatique, congestions passives, éruptions, rougeurs, ulcères, aphthes putrides, 301. — Bubon syphilitique, induration des glandes..., 303. — *Doses*, 303.

CHAUX (SOUS-CARBONATE DE), *histoire*, 303. — *Effets physiologiques*. — Dyscrasie alcaline et dyscrasie acide, 306. — *Effets thérapeutiques*, 309. — Affections nerveuses, 309. — Chorée, épilepsie, migraine, céphalées, Affections paralytiques, névroses, gastralgie, névralgies, 309. — Affections du système circulatoire, 311. — Fièvre muqueuse, fièvres des enfants, affections du cœur, 311. — Affections gastro-pulmonaires, 312. — Diarrhée, lientérie, dyspepsie..., 312. — Affections du système génito-urinaire, 313. — Règles excessives, dysménorrhée, époque critique, grossesse, 313. — Avortement, métastase laiteuse, agalactie, 314. — Affections du système cutané, 315. — Taches, pustules, impétigo, papules, prurigo, favus, croûtes de lait, 315. — Affections du système lymphatique, 316. — Cachexie scrofuleuse fébrile ou non, ossification lente, développement incomplet ou irrégulier de l'organisme, carreau, rachitisme, tumeurs blanches, scrofules, 316. — Affections de la plasticité, 317. — Aberration de la nutrition, atrophie, hypertrophie, végétations, fics, polypes, verrues, alopecie, ulcères, 318. — *Doses*, 319.

CHINA, 638.

CIGUE (GRANDE), *histoire*, 319. — *Effets physiologiques*, 320. — *Effets thérapeutiques*, 323. — Hypochondrie, hystérie, migraine, affections spasmodiques et névralgiques, bronchites, toux convulsive, phlegmasies scrofuleuses, adénites, ulcères scrofuleux, grincement nocturne des dents, ophthalmie scrofuleuse..., 324. — *Doses*, 327.

CINCHONA OFFICINALIS, 638.

COFFEA CRUDA.

COLCHICUM AUTUMNALE, 327.

COLCHIQUE, *histoire*, 327. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 328. — Fièvres rhumatismales, névralgies, arthrite, affection du cœur, douleurs goutteuses internes, affections des membranes séreuses, hydropisies, hydarthrose... phlegmasies arthritiques, 329. — *Doses*, 331.

COLOCYNTHIS, 332.

COLOQUINTE, *histoire*, 332. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 333. — Névralgies, migraine, rhumatisme, coliques spasmodiques, diarrhée violentes, ophthalmie..., 334. — *Doses*, 336.

CONIUM MACULATUM, 319.

CUIVRE, *histoire*, 336. — *Effets physiologiques*, 337. — *Effets thérapeutiques*, 340. — Phthisies, catarrhes chroniques, affections chroniques de l'estomac, choléra asiatique, 340. — Diarrhée et constipation chroniques, suppression de la sueur des pieds, aménorrhée, spasmes hystériques..., crampes, douleurs, paralysies, 342. — Epilepsie, 343. — Coqueluche, mouvements convulsifs, asthme nerveux, croup, sycose, 344. — *Doses*, 345.

CUPRUM ACETICUM, *C. carbonicum*, *C. metallicum*, 336.

D

DAPHNE MEZEREUM, 509.

DATURA STRAMONIUM, *histoire*, 345. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 347. — Délire, manies, spasmes, névroses, encéphalite, fièvres nerveuses..., 347. — *Doses*, 349.

DIGITALE, *histoire*, 349. — *Effets physiologiques*, 351. — *Effets thérapeutiques*, 355. — Affections du cœur et du système circulatoire, 355. — Ascite, hydrothorax, hydropéricarde, asthme, congestions, métrorrhagie, cyanose, 356. — Fièvres muqueuses, 357. — Affections des organes sécréteurs et du système absorbant, 357. — Ictère, hydropisies, ascite..., contre-indications, 358. — Lippitude, hémoptysie, 359. — *Doses*, 360.

DIGITALIS PURPUREA, 349.

DOUCE-AMÈRE, *histoire*, 360. — *Effets physiologiques*, 361. — *Effets thérapeutiques*, 363. — Fièvres catarrhales, rhumatismales, 363. — Affections névralgiques, strumeuses, adénites, 365. — Sclérème, exanthèmes, darts, verrues..., 366. — *Doses*, 368.

DULCAMARA, 360.

E

ELLÉBORE BLANC, *histoire*, 368. — *Effets physiologiques*, 369. — *Effets thérapeutiques*, 371. — Choléra asiatique, fièvre intermittente algide, névroses graves, diarrhée, vomissements, toux... 371. — *Doses*, 374.

ERGOT DE SEIGLE, *histoire*, 374. — *Effets physiologiques*, 375. — Dans le

système nerveux, dans le système capillaire, dans les organes sécréteurs, 376. — Dans la sphère nutritive, 377. — *Effets thérapeutiques*, 378. — Convulsions, ergotisme, paralysie, accouchements, hémorragies, flux asthéniques, 379. — *Doses*, 380.

ETAIN, *histoire*, 380. — *Effets physiologiques*, 381. — *Effets thérapeutiques*, 384. — Affections spasmodiques, 384. — Affections des membranes muqueuses, phlegmorrhagie, flux muco-purulents..., helminthiase, 385. — *Doses*, 386.

EUPHRAISE, *histoire*, 387. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 387. — Etat catarrhal, 387. — Ophthalmie, coryza, bronchite..., 388. — *Doses*, 389.

EUPHRASIA OFFICINALIS, 387.

F

FER, *histoire*, 389. — *Effets physiologiques*, 394. — *Effets thérapeutiques*, 394. — Chlorose, anémie, caractères différentiels, 394. — Contre-indications, 395. — Phthisie, 397. — Eréthisme sanguin, hémorragies, flux muqueux, névralgies, cachexies, 399. — *Doses*, 400.

FERRUM aceticum, F. carbonicum, F. metallicum..., 389.

FÈVE DE SAINT-IGNACE, 418.

G

GAIAC, *histoire*, 404. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 402. — Diathèse arthritique, herpétique, syphilitique, médicamenteuse, 403. — *Doses*, 404.

GRAPHITE, *histoire*, 404. — *Effets physiologiques*, 405. — *Effets thérapeutiques*, 409. — Affections veineuses et scrofuleuses, érysipèle, ophthalmie, otite, angine, dysménorrhée, leucorrhée, hémorrhoides, hypochondrie, constipation, gastropathie, ténia, 411. — Affections eutanées, zona, ulcères, dartres, teigne, excoriations, gerçures du sein.., 415. — Névralgies, gastralgie, affections rhumatisques, 417. — *Doses*, 417.

GRAPHITES, 404.

GUAIACUM, 404.

H

HEPAR SULFURIS, 750.

HYOSCIAMUS NIGER, 448.

I. J.

IGNATIA, *histoire*, 418. — *Effets physiologiques*, 418. — *Effets thérapeutiques*, 420. — Affections catarrhales, fièvres intermittentes..., 420. — Gerçures des lèvres, fissures à l'anus, chute du rectum, prurit, 422. — Névralgies, névroses, convulsions, 423. — *Doses*, 425.

IODE, *histoire*, 425. — *Effets physiologiques*, 427. — *Effets thérapeutiques*, 431. — Scrofules et diathèse scrofuleuse, caries, ulcérations, indurations, suppurations, laryngite, 431. — Croup, bronchite muqueuse, chorée, accidents syphilitiques, douleurs rhumatoïdes..., 422. — *Doses*, 434.

IODIUM, 425.

IODURE DE POTASSIUM, 425.

IPÉCA, *histoire*, 435. — *Effets physiologiques*, 436. — *Effets thérapeutiques*, 441. — Affections fébriles, fièvres intermittentes, son emploi comme abortif, 442. — Phlegmasies, état puerpéral, 442. — Diarrhée, dysenterie, 443. — Congestions, hémorrhagies, affections spasmodiques et névralgiques, 444. — Vomissements incoercibles de la grossesse, affections des organes respiratoires, 445. — Dyspnée, asthme, croup, 446. — *Doses*, 447.

IPÉCACUANHA, 435.

JUSQUIAME, *histoire*, 448. — *Effets physiologiques*, 448. — *Effets thérapeutiques*, 452. — Spasmes, hoquet, hystérie, éclampsie des femmes enceintes, délire, 452. — Encéphalite, fièvre puerpérale, toux convulsive, 453. — *Doses*, 454.

L

LYCOPODE, *histoire*, 454. — *Effets physiologiques*, 456. — Fièvres lentes, phthisie, 459. — Névralgies, névropathies, spasmes, tics, 460. — Congestions, état veineux, varices, ulcères, 461. — Affections des voies digestives, gastropathies, constipation, affection du foie, hémorroïde, hypochondrie, affections fonctionnelles utérines, 463. — Affections des voies urinaires, pissement de sang, spasme vésical, balanite, incontinence d'urine des vieillards..., 464. — Affections scrofuleuses et cutanées, adénites, hydropisies, caries, otorrhée, gastroses, fièvre lente, flux mucopurulents, ozène, 464. — Verrues, fics, condylomes, rhagades, durillons, ulcères, alopecie..., 465. — Intertrigo, excoriations, dartres, teigne, prurit, varices..., 466. — *Doses*, 468.

LYCOPODIUM CLAVATUM, 454.

M

MAGNESIA carbonica, *M. muriatica*, 468.

MAGNÉSIE, *histoire*, 468. — *Effets physiologiques*, 469. — *Effets thérapeutiques*, 471. — Accidents de la grossesse, dérangements de la menstruation, crampes hystériques, fièvres nerveuses lentes, irritations des muqueuses, aphte, ozène, coryza, ophthalmie scrofuleuse, obstructions, 472. — *Doses*, 473.

MERCURE, *histoire*, 474. — *Effets physiologiques*, 476. — *Effets thérapeutiques*, 481. — Affections fébriles, phlegmasies, 481. — Diarrhée, fièvre vermineuse, variole, fièvres catarrhales, muqueuses, encéphalite, hydrocéphale..., 482. — Angines, vaginites, coqueluche, coryza, dothiénen-

- térie..., pneumonie, péritonite, 485. — Adénites, angioleucite, dysenterie, parotidite..., 486. — Ophthalmie, orchite et bubons syphilitiques, laryngite, affections érysipélateuses, 489. — Affections névralgiques et rhumatismales, leur rythme, nymphomanie, hydrophobie, 491. — Rhumatisme fébrile, 493. — Affections syphilitiques, 494. — Leurs périodes, leurs diverses formes, emploi des divers sels de mercure..., 495. — Affections cutanées scrofuleuses, syphilitiques, herpétiques..., 501. — Affections séreuses, cachectiques, anémiques, scrofuleuses, 503. — Œdèmes, hydropisies, flux asthéniques, engorgements glandulaires, sudamina, sueurs des pieds..., 503. — Tremblements musculaires, convulsions épileptoïdes ou choréiques, 504. — Antidotes, 506. — Doses, 508.
- MERCURIUS *aceticus*, *M. corrosivus*, *M. dulcis*, *M. solubilis*..., 474.
- MEZEREUM, *histoire*, 509. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 509. — Scrofules, herpétisme, stases veineuses, névralgies, spasmes, 510. — Phlegmasies muqueuses, laryngite chronique, douleurs, engorgements, reliquats de syphilis et des traitements mercuriels. 512. — Doses, 514.
- MILLEFEUILLE, *histoire*, 514. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 514. — Congestions, hémoptysie, métrorrhagie..., 515. — Doses, 515.
- MILLEFOLIUM, 514.
- MOSCHUS, 515.
- MURIATE DE SOUDE, 709.
- MURIATIS ACIDUM, 12.
- MUSC, *histoire*, 515. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 516. — Nervosité, névropathies, hystérie, asthme de Millar, hoquet, fièvres nerveuses graves, convulsions, 518. — Doses, 518.

N

NITRATE D'ARGENT, 130.

NITRATE DE POTASSE, 595.

NITRI ACIDUM, 1.

NOIX MUSCADE, *histoire*, 518. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 519.

Hystérie, névro-asthénie, paralysie, diarrhées et flux asthéniques, névralgies, 512. — Gastro-atonie, impuissance, dysménorrhée..., 522. — Doses, 522.

NOIX VOMIQUE, *histoire*, 523. — *Effets physiologiques*, 524. — *Effets thérapeutiques*, 530. — Fièvres et affections phlegmasiques, éréthisme fébrile,

état gastrique, fièvre puerpérale, 532. — Hépatite, pneumonie bilieuse, gastrite, entérite, affections aiguës des membranes muqueuses, 533. —

Muguet, ophthalmies, angines, érysipèles de récidence..., 534. — Affections apyrétiques et chroniques, 534. — Hémorroïdes, congestions, hémorrhagies, 535. — Coliques, gastralgies, gastropathies, 536. — Bronchite, avortement, vomissements des femmes enceintes, 536. — Diabète, arthrite, calcul, hypochondrie, engelures, état veineux, 537. — Constipation, iléus, hernie étranglée, chute de l'utérus, âge critique, métrorrhagies, 538. — Affections des organes urinaires et du système lymphatique,

tique, 539. — Delirium tremens, mélancolie, épilepsie, nymphomanie, migraine, névralgies, tic douloureux..., 540. — Affections rhumatismales, 542. — Myélite, danse de Saint-Guy, paralysies, asthme, 543. — Affections cutanées, irritations chroniques des muqueuses apparentes, 544. Doses, 545.

NUX MOSCHATA, 548.

NUX VOMICA, 523.

O

OPIUM, *histoire*, 546. — *Effets physiologiques*, 547. — *Effets thérapeutiques*, 551. — Affections nerveuses, 551. — Inertie organique, épilepsie, delirium tremens, insomnie, migraine, névralgies, spasmes, 552. — Affections du système sanguin, congestions, asthme pléthorique, coma, fièvres graves..., 554. — *Doses*, 557.

OR, *histoire*, 558. — *Effets physiologiques*, 558. — *Effets thérapeutiques*, 562. — Mélancolie suicide, névroses, névralgies, spasmes, congestions, chute de la matrice, hernie, gastro-atonie, gastralgies, 562. — Scrofules, adénite, caries, ulcères, reliquats de syphilis..., 563. — *Doses*, 566.

OR (HYDROCHLORATE D'), 565.

OR (SULFURE D'), 565.

P

PHOSPHORE, ACIDE PHOSPHORIQUE, *histoire*, 567. — *Effets physiologiques*, 569. — *Effets thérapeutiques*, 574. — Etat aigu, fièvres et phlegmasies nerveuses graves, débuts nerveux de fièvres catarrhales..., 574. — Pneumonie, 576. — Laryngite, phthisie, fièvre hectique, flux colliquatifs, 577. Etat chronique, affections congestives et hémorrhagiques, 579. — Affections nerveuses et névralgiques, 580. — Affections des organes génito-urinaires, 581. — Irrégularités de la menstruation, satyriasis et impuissance..., 582. — Affections du système gastrique, 583. — Affections des systèmes cutané, lymphatique et nutritif, 585. — Couperose, croûte de lait, prurit, dartres sèches, impétigo, ulcères, laryngite, végétations, verrues, croissance et convalescence difficiles, 586. — *Doses*, 587.

PHOSPHORI ACIDUM, 567.

PHOSPHORUS, 567.

PLOMB, *histoire*, 588. — *Effets physiologiques*, 589. — *Effets thérapeutiques*, 593. — Irritations des muqueuses apparentes, ozène, vomissements des femmes enceintes, gastro-atonies, indurations internes, fissures à l'anus, rougeurs, ulcères, 593. — Douleurs, coliques par accès..., paralysies, spasmes, 594. — *Doses*, 595.

PLUMBUM aceticum, P. carbonicum, P. metallicum, 588.

POTASSE (AZOTATE DE), *histoire*, 595. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 596. — Fièvre, névralgies, molimen hémorrhagique, coryza, bron-

chite, irritations muqueuses, flux asthéniques, cachexie, 598. — Doses, 600.

POTASSE (SOUS-CARBONATE DE), *histoire*, 600. — *Effets physiologiques*, 601. — *Effets thérapeutiques*, 603. — Irritations chroniques, œdèmes, ulcérations, zona, aménorrhée, état scorbutique et scrofuleux, fièvre vermineuse, phthisie laryngée, hydropisies, arthrite irrégulière, 604. — Affections cutanées, 608. — Doses, 609.

POTASSIUM (BROMURE DE), 224.

POTASSIUM (IODURE DE), 425.

PULSATILLA, 609.

PULSATILLE, *histoire*, 609. — *Effets physiologiques*, 610. — *Effets thérapeutiques*, 618. — Fièvres éruptives, bilieuses, muqueuses, 618. — Affections catarrhales et phlegmorrhagiques, 620. — Phlegmasies et affections irritatives chroniques, 621. — Affections des organes respiratoires, bronchite, pneumonie, 623. — Hémoptysie, coqueluche, 624. — Affections des organes digestifs, embarras gastrique, 625. — Irritations gastro-intestinales, gastralgies, entéralgies, diarrhées, vomissements, 626. — Affections du foie, 627. — Affections des organes génito-urinaires, fluxions utérines, dysménorrhée, 627. — Métrorrhagie, accouchement, fièvre de lait, agalactie, 630. — Prostatite, dysurie, catarrhe du vagin, de la vessie, de l'urèthre, 631. — Affections veineuses particulières, 633. Affections lymphatiques, 634. — Affection anémique, chlorotique, 634. — Affections rhumatismales, névralgiques et nerveuses, 635. — Affections de la peau, 637. — Doses, 638.

Q

QUINQUINA, *histoire*, 638. — *Effets physiologiques*, 640. — *Effets physiologiques des sels de quinquina*, 643. — *Effets thérapeutiques*, 646. — Affections phlegmasiques, fièvres intermittentes, diathèse paludéenne, parallèle avec d'autres diathèses et incompatibilité entre la diathèse tuberculeuse et le miasme paludéen, 646. — Affections névralgiques, rhumatismales et arthritiques, 654. — Affections hémorrhagiques, anémiques, séreuses, flux colliquatifs, 656. — Affections gangréneuses, ulcéreuses, 658. — Doses, 659.

R

RHEUM SINENSE, 661.

RHUBARBE, *histoire*, 661. — *Effets physiologiques*, 662. — *Effets thérapeutiques*, obstructions abdominales, diarrhée chronique, anémie des enfants..., 664. — Doses, 665.

RHUS TOXICODENDRON, 761.

S

SABINA (*juniperus*), 665.

SABINE, *histoire*, 665. — *Effets physiologiques*, 666. — *Effets thérapeu-*

- tiques*, 667. — Métrorrhagies, hémorrhagies, goutte..., 669. — Doses, 671.
- SALSEPAREILLE, *histoire*, 674. — *Effets physiologiques*, 672. — *Effets thérapeutiques*, 673. — Affections vénériennes ou mercurielles opiniâtres, douleurs rhumatoïdes, affections urinaires, dartres sèches, croûtes serpiginieuses, 674. — Doses, 674.
- SAMBUCUS NIGRA, 775.
- SASSAPARILLA, 671.
- SICILLE, *histoire*, 684. — *Effets physiologiques*, 685. — *Effets thérapeutiques*, 686. — Phlegmasies catarrhales, bronchites, dyspepsies, hydropisies, 687. — Doses, 688.
- SÈCHE, *histoire*, 675. — *Effets physiologiques*, 675. — *Effets thérapeutiques*, 677. — Affections fébriles, 678. — Phlegmasies, subirritations, 679. — Sueurs des pieds, de l'aisselle, irritations chroniques, ozène, leucorrhée, flux asthéniques..., 680. — Affections utérines, hystériques, dysménorrhéiques..., 681. — Affections nerveuses et névralgiques, 682. — Affections cutanées, 683. — Herpès muqueux, fluxions érysipélateuses, intertrigo, dartres, varices, ulcères..., 683. — Doses, 683.
- SEIGLE ERGOTÉ, 374.
- SEL MARIN, 709.
- SEMEN-CONTRA, *histoire*, 688. — *Effets physiologiques*, 688. — *Effets thérapeutiques*, 690. — Fièvres intermittente, muqueuse, vermineuse, encéphalite, convulsions, vers..., 691. — Doses, 692.
- SEPIA, 675.
- SILICE, *histoire*, 693. — Remarque sur les eaux minérales silicatées et sur l'action des doses infinitésimales, 694. — *Effets physiologiques*, 695. — *Effets thérapeutiques*, 698. — Fièvres, phlegmasies, 698. — Pauaris, inflammations graves, 699. — Nécroses, pustules, affections scrofuleuses, Cachexies, pyogénie, 700. — Affections nerveuses et névralgiques, migraine, gastralgie, boulimie, dysécie spasmes hystériques et thoraciques..., 701. — Affections cutanées, indurations, végétations, dartres, 703. — Doses, 705.
- SILICEA, 693.
- SOUDE (SOUS-BORATE DE) (*borax*), *histoire*, 705. — *Effets physiologiques*, 706. — *Effets thérapeutiques*, 708. — Gastro-entérite des enfants, aphthes, mugnet, ophthalmie chronique, fluxions phlegmorragiques, diarrhée, 708. — Son emploi en obstétrique, doses, 709.
- SOUDE (HYDROCHLORATE DE) (*sel marin*), *histoire*, 709. — *Effets physiologiques*, 710. — *Effets thérapeutiques*, 713. — Fièvres symptomatiques, hectiques, intermittentes, 714. — Affections des membranes muqueuses; irritatives, aphteuses, ulcéreuses des yeux, de la bouche, des organes géuito-urinaires..., 715. — Dyspepsie catarrhe, hypochondrie, désordres de la menstruation, anémie, flux asthéniques, spasmes, 717. — Affections dyscrasiques, nerveuses et nutritives, 718. — Lésions organiques même du cœur, dégénérescences, tubercules, paralysies, diathèse psorique..., 718.

- Affections lymphatiques et cutanées, scrofules, dartres..., 720. — Doses, 724.
- SOUDE (MURIATE DE), 709.
- SOUFRE, *histoire*, 710. — *Effets physiologiques*, 723. — *Effets thérapeutiques*, 727. — Affection fébrile avec ou sans lésion organique, fièvres subaiguës, fièvres exanthématiques, 727 — Affections des bronches, du poumon, des plèvres, 729. — Affections phlegmasiques, congestives, veineuses, 729. — Diarrhées, flux muqueux, sueurs et sécrétions altérées ou locales, hémorroïdes..., 730. — *Cachexies* avec maigreur, éréthisme. lésions organiques, herpétisme..., 731. — Affections nerveuses et névralgiques, 732. — Spasmes, névroses, douleurs, 733. — Affections cutanées, dartre primitive, secondaire, tertiaire, gale..., 733. — *Doses*, 736.
- SPIGELIA, 737.
- SPIGÉLIE, *histoire*, 737. — *Effets physiologiques*, 738. — *Effets thérapeutiques*, 739. — Fièvres, congestions, palpitations, phlegmasies subaiguës et chroniques, 740. — Névralgies, névroses, angine de poitrine, migraine, névralgies du cœur..., 742. — *Doses*, 742.
- SQUILLA.
- STANNUM, 380.
- STAPHISAGRIA.
- STAPHISAIGRE, *histoire*, 743. — *Effets physiologiques*, 743. — *Effets thérapeutiques*, 746. — Fièvres, ophthalmies, ozène, affections utérines, 746. — Affections scorbutiques, gastropathies, congestions, 747. — Hypochondrie, hystérie, arthrite, cachexies et lésions scrofuleuses, 748. — Affections herpétiques et sycosiques, 749. — *Doses*, 749.
- SULFURE DE CHAUX, *histoire*, 750. — *Effets physiologiques*, 750. — *Effets thérapeutiques*, 753. — Fièvres, phlegmasies, rougeurs et gonflements érysipélateux, 753. — Ophthalmies, coryzas et autres inflammations catarrhales, lippitude, phlegmasies par abus du mercure, otorrhée, 754. — Laryngite, phthisie laryngée, angine couenneuse, croup, coqueluche, 755. Pyogénie, phthisie muqueuse, phthisie mésentérique, pleurésie chronique, inflammations pseudo-membraneuses des cavités séreuses ou articulaires et des surfaces muqueuses, 756. — Adénites, ulcères, abcès, diathèse purulente, 757. — Affections cutanées, teigne, dartres crustacées et humides, 758. — Syphilides, affections mercurielles, rhagades, salivation, lésions suppurantes, bubon, leucorrhée, aphthes, ulcères, cachexie et tremblement mercuriel, 759. — Affections névralgiques, rythme et mode des gastralgies, odontalgies, douleurs rhumatoïdes, 760. — *Doses*, 761.
- SULFURE D'OR, 563.
- SULFURIQUE (ACIDE), 17.
- SULFURIS ACIDUM, 17.
- SUMAC VÉNÉNEUX, *histoire*, 761. — *Effets physiologiques*, 763. — *Effets thérapeutiques*, 766. — Fièvres et phlegmasies typhoïdes, nerveuses, putrides, catarrhales, muqueuses, 766. — Affections fébriles rhumatismales, pourpre hémorragique, fièvres intermittentes, 768. — Pneumonie typhoïde et des vieillards, 769. — Affections des membranes muqueuses.

ophthalmie, laryngite..., scrofules, adénites, affections des tissus blancs suites de contusions..., affections consécutives au refroidissement dans l'eau, 769. — Affections rhumatismales, névralgiques, spasmodiques et paralytiques, rythme des douleurs, 771. — Affections cutanées, érysipèle vésiculeux, zona, éruptions vésiculeuses, phlycténoïdes, pustuleuses, 773. — *Doses*, 775.

SUREAU, *histoire*, 775. — *Effets physiologiques*, 776. — *Effets thérapeutiques*, bronchite, coqueluche, asthme de Millar, catarrhe suffocant, suette et suette miliaire, sueurs excessives fébriles, hydropisies, 777. — *Doses*, 778.

T

TARTARUS EMETICUS, 114.

TARTRE STIBIÉ, 114.

THUYA, *histoire*, 778. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 782. — Névralgies, affections fébriles, phlegmasies des muqueuses, enchifrèment, vaginite, uréthrite..., flux muqueux, 782. — Fics, condylomes, chancres, syphilides, rougeurs, pustules, sueurs partielles..., 783. — Migraine, névralgies hystériques, rythme des douleurs, laryngite, incontinence d'urine..., 785. — *Doses*, 786.

V

VALERIANA OFFICINALIS, 786.

VALÉRIANE, *histoire*, 786. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 788. — Nervosité hystérique, 788. — Affection rhumatismale, fièvres nerveuses, vermineuses, surimpressionnabilité et apathie hypochondriaque, 789. — *Doses*, 790.

VERATRUM ALBUM, 368.

Z

ZINC (*zincum*), *histoire*, 790. — *Effets physiologiques et thérapeutiques*, 790. Fièvres catarrhales, encéphalite, asthénie générale fébrile, 791. — Etat nerveux des fièvres symptomatiques, irritation des muqueuses de l'œil, du vagin, de l'estomac..., flux muco-purulents, congestions veineuses abdominales..., engelures..., 792. — Gerçures du mamelon, des lèvres..., dartres sèches, ulcères, douleurs rhumatoïdes, spasmes hystéroïdes et autres, hypochondrie, affections paralytiques, 793. — *Doses*, 794.

NOUVELLES PUBLICATIONS HOMŒOPATHIQUES

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

Rue Hautefeuille, 19, à Paris ;

Londres, Hipp. **BAILLIÈRE**, 219, Regent street ;

New-York, **BAILLIÈRE** brothers, 440, Broadway ;

Madrid, C. **BAILLY-BAILLIÈRE**, plaza del Principe Alfonso, 16.

ARCHIVES DE LA MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE, publiées par une société de médecins de Paris, collection de 1834-1837. 6 vol. in-8. 30 fr.

AUDOUIT. DU PROGRÈS EN THÉRAPEUTIQUE PAR L'HOMŒOPATHIE. Deuxième lettre adressée en réponse au docteur Perry, par le docteur *Audouit*. Paris, 1856, in-8. 1 fr.

BEAUVAIS. CLINIQUE HOMŒOPATHIQUE, ou recueil de toutes les observations pratiques publiées jusqu'à nos jours, par le docteur *Beauvais* (de Saint-Gratien), Paris, 1836-1839. *Ouvrage complet*. 9 forts vol. in-8. 45 fr.

Cette vaste collection embrasse une série de 5.159 observations détaillées des maladies traitées par la méthode homœopathique recueillies en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, etc., et classées par ordre alphabétique de maladie. C'est ainsi que l'on trouvera dans cet ouvrage : 104 observations d'*Aliénation mentale*, 57 observations d'*Améaorrhée*, 20 observations d'*Apoplexie*, 41 observations d'*Arthrite aiguë et chronique*, 41 observations d'*Asthme*, 68 observations de *Bronchite aiguë et chronique*, 20 observations de *Cancer*, 105 observations de *Céphalalgie*, 97 observations de *Choléra*, 27 observations de *Chorée*, 56 observations de *Colique*, 57 observations de *Convulsions*, 50 observations de *Coqueluche*, 56 observations de *Croup*, 74 observations de *Dartres*, 131 observations de *Diarrhée* et de *Dysenterie*, 87 observations d'*Éatéropathie aiguë et chronique* (maladies du bas-ventre), 61 observations d'*Epilepsie*, 64 observations d'*Erysipèle*, 89 observations d'*Exanthème chronique* (maladies de la peau), 253 observations de *Fièvres intermittentes*, et ainsi pour toutes les maladies qui embrassent le cadre nosologique. L'ouvrage est terminé par une *Table des médicaments employés dans les maladies* avec renvois aux observations.

BEAUVAIS. EFFETS TOXIQUES ET PATHOGÉNÉTIQUES DE PLUSIEURS MÉDICAMENTS sur l'économie animale dans l'état de santé, par le docteur *Beauvais* (de Saint-Gratien). Paris, 1845, in-8 de 420 pages avec huit tableaux in-folio. 5 fr.

BÉCHET. DE LA MÉNINGITE PURULENTE ÉPIDÉMIQUE. Mémoire sur cette affection qui a régné à Avignon dans l'hiver de 1846-1847, par le docteur *J.-J. Béchet* (d'Avignon). Paris, 1852, in-8. 3 fr. 50

BERTHOLDI. CONSEILS D'UN MÉDECIN HOMŒOPATHE, ou moyens de se traiter soi-même homœopathiquement dans les affections ordinaires, et premiers secours à administrer dans les cas graves, par le docteur *Bertholdi*. Traduit de l'allemand par *Sarrazin*. Paris, 1837, in-18. 2 fr. 25

BIGEL. EXAMEN THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA MÉTHODE CURATIVE du docteur *Hahnemann*, nommée homœopathique, par le docteur *Bigel*. Varsovie, 1827, 3 vol. in-8. 9 fr.

BOENNINGHAUSEN. MANUEL DE THÉRAPEUTIQUE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE, pour servir de guide au lit des malades et à l'étude de la matière médicale pure, par le docteur *C. Bönninghausen*. Traduit de l'allemand par le docteur *D. Roth*. Paris, 1846, 1 vol. grand in-12 de 600 pages. 7 fr.

BORET. NOTICE SUR LA MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE, ou exposé de la nouvelle doctrine médicale, par le docteur *de Boret*. Paris, 1837, in-8. 75 c.

BOURGOIS (L.-X.). QU'EST-CE QUE L'HOMŒOPATHIE ? Paris, 1858, in-12 de 32 pages. 75 c.

BOURGOIS. L'HOMŒOPATHIE PROFESSÉE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. Paris, 1860, in-8 de 44 pages. 1 fr. 75

BOURGOIS. LES PASSIONS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SANTÉ ET LES MALADIES. — L'AMOUR. Paris, 1860, in-12, 142 pages. 4 fr.

BOURGOIS. — LE LIBERTINAGE. Paris, 1861, in-12, 160 pages. 4 fr.

CASTAING. VÉRITÉ DE L'HOMŒOPATHIE ou Théorie nouvelle propre à démontrer l'action réelle, le mode et la nature d'action des remèdes infinitésimaux, par le docteur *Z. Castaing*. Paris, 1853, in-8 de 102 pages. 2 fr. 50

- CHARGÉ.** L'HOMŒOPATHIE ET SES DÉTRACTEURS, à l'occasion de l'épidémie de choléra qui a régné à Marseille en 1854, par le docteur *A. Chargé*. Paris, 1855, in-8. 3 fr.
- CHAUVET (N.-M.).** L'AVENIR DE L'HOMŒOPATHIE. Lettres à M. le docteur Bretonneau. Paris, 1860, in-8, 408 pages. 6 fr.
Séparément, les séries deuxième et troisième. Prix de chacune. 2 fr.
- CHAUVET.** LA MÉDECINE OFFICIELLE AU XIX^e SIÈCLE, considérée sous le double rapport de l'économie sociale et de l'économie domestique. Lettre à tout le monde et spécialement aux administrations des hôpitaux, etc., 1861, in-8. 4 fr.
- CROSERIO.** STATISTIQUE DE LA MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE, par le docteur *C. Croserio*. Paris, 1848, in-8. 2 fr. 50
- DAVASSE (J.).** NOTE DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE SUR LA GLYCÉRINE. Paris, 1859, in-8 de 68 pages. 4 fr. 50
- DAVASSE (J.).** ÉTUDES CLINIQUES SUR QUELQUES MÉDICATIONS NOUVELLES et en particulier sur l'emploi et les indications de la belladone dans le traitement de la passion iliaque. Paris, 1860, in-8. 2 fr. 50
- DAVASSE.** ÉTUDES CLINIQUES. La grippe et la pneumonie grippale. Paris, 1858, in-8 de 77 pages. 4 fr. 50
- DAVASSE.** ÉTUDES SUR LES EFFETS ET LES INDICATIONS DE LA STRYCHNINE et de la noix vomique dans le traitement du choléra, par *J. Davasse*. Paris, 1854. 4 fr. 50
- DAVASSE.** DES VOMISSEMENTS dits incoercibles de la grossesse, par le docteur *J. Davasse*. Paris, 1857, in-8 de 96 pages. 2 fr. 50
- DES GUIDI.** LETTRE AUX MÉDECINS FRANÇAIS SUR LA MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE, par le docteur *S. des Guidi*, introducteur de l'homœopathie en France. *Quatrième édition*, précédée d'une nouvelle préface contenant la relation historique de la réception faite par S. M. l'Empereur au comte S. des Guidi à Lyon, et suivie des biographies et portraits de S. Hahnemann et de S. des Guidi, par le docteur *F. Perrussel*. Paris, 1861, in-8 de xvi-144 pages. 4 fr.
- DES GUIDI.** LETTRE A MM. LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, sur la réponse qu'ils ont adressée au ministre de l'instruction publique au sujet de l'homœopathie, par le docteur *des Guidi*. Lyon, 1835, in-8. 75 c.
- DESSAIX.** L'HOMŒOPATHIE ET SES AGRESSEURS, fait au nom de la Société homœopathique de Lyon, par *J.-M. Dessaix*, docteur en médecine, 1836, in-8. 2 fr.
- DEZAUCHE.** MÉMOIRE SUR LA MÉTHODE CURATIVE DITE HOMŒOPATHIQUE, présenté à la Faculté de Montpellier, par *M. Dezauche*, docteur en médecine. 1833, in-8. 60 c.
- DUNSFORD (H.).** THE PATHOGENETIC EFFECTS OF SOME OF THE PRINCIPAL HOMŒOPATHIC REMEDIES. London, 1830, in-8. 8 fr.
- ESCALLIER.** DES INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES fournies par le rythme des phénomènes morbides. Paris, 1856, in-8 de 26 pages. 4 fr.
- ESCALLIER.** DÉMONSTRATION CLINIQUE de l'action des doses infinitésimales. Paris, 1855, in-8 de 47 pages. 4 fr. 25
- ESCALLIER.** POURQUOI JE FAIS L'HOMŒOPATHIE. Deuxième édition. Paris, 1855, in-8 de 48 pages. 4 fr. 50
- ESCALLIER.** RENCONTRES HOMŒOPATHIQUES dans une promenade sur le terrain de la presse médicale. Paris, 1854, in-8 de 28 pages. 4 fr.
- ESCALLIER.** TRAITEMENT COMPARÉ DU RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU. Incertitudes et dangers des médications officielles; certitude et sécurité dans la méthode homœopathique. Paris, 1855, in-8 de 120 pages. 2 fr. 50
- ESCALLIER.** LA MÉTHODE HOMŒOPATHIQUE ET LA MÉDICATION ORDINAIRE comparées dans le traitement des fièvres intermittentes. Deuxième édition, Paris, 1858, in-8 de 48 pages. 4 fr. 50
- ESPANET (A.).** TRAITÉ SYNTHÉTIQUE ET PRATIQUE DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE, basé sur la loi des semblables. Paris, 1861. 4 vol. in-8 de 845 pages. 9 fr.
- ESPANET (A.).** ÉTUDES ÉLÉMENTAIRES D'HOMŒOPATHIE, complétées par des applications pratiques à l'usage des médecins des ecclésiastiques, des communautés

- religieuses, des familles, etc., par le frère *Alexis Espanet*. Paris, 1856, in-18
jésus de 380 pages. 4 fr. 50
- ESPANET (A.). CLINIQUE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE DE STAOUËLI (Al-
gérie) en 1850, par le R. F. Alexis Espanet, médecin de cet éta-
blissement.** Paris, 1854, in-8. 3 fr. 50
- ESPANET (A.). AUX HOMŒOPATHES DE FRANCE.** Lettre par le frère *Alexis
Espanet*. Paris, 1854, in-8. 60 c.
- FEUILLET.** NOTE SUR LA PHTHISIE PULMONAIRE en Algérie, par le docteur
J.-J. Feuillet, d'Alger. Paris, 1856, in-8. 4 fr.
- FRÉDAULT.** DES RAPPORTS DE LA DOCTRINE MÉDICALE HOMŒOPA-
THIQUE avec le passé de la Thérapeutique. Lettre à M. le docteur J.-P. TESSIER,
par le docteur *Frédault*. Paris, 1852, 1 vol. in-8 de 84 pages. 4 fr. 50
- FRÉDAULT.** ÉTUDES D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE. Paris, 1855, in-8. 2 fr.
- GABALDA.** RECHERCHES SUR L'ASTHME Paris, 1857, in-8, 55 pages. 4 fr. 25
- GABALDA.** CONSIDÉRATIONS SUR LES BUBONS SCROFULEUX, ET LEUR
TRAITEMENT. Paris, 1856, in-8 de 20 pages. 75 c.
- GABALDA.** DE LA CONTAGION DES SYMPTOMES SECONDAIRES DE LA
SYPHILIS. Paris, 1859, in-8 de 29 pages. 4 fr.
- GABALDA.** DE L'ENSEIGNEMENT DE LA THÉRAPEUTIQUE A L'ÉCOLE DE
PARIS (Examen du *Traité de thérapeutique et de matière médicale* de MM. Trous-
seau et Pidoux). Paris, 1858, in-8 de 95 pages. 2 fr.
- GALLAVARDIN.** PROJET D'HOPITAUX MIXTES, allopathiques et homœopathiques,
projet de dispensaires mixtes. Mémoire adressé à MM. les administrateurs des hôpi-
taux. Paris, 1861, in-8, iv-96 pages. 2 fr.
- GALLAVARDIN.** DU STRABISME CHRONIQUE. Strabisme de l'œil droit ayant
duré huit ans (1841-1850), guéri par la jusquiame. Paris, 1859, in-8, 24 p. 4 fr.
- GALLAVARDIN.** POSITION DES JUIFS DANS LE MONDE, et particulièrement
en France et en Allemagne. Paris, 1860, in-8, 31 pages. 4 fr.
- GALLAVARDIN.** L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE EN ALLEMAGNE, particuliè-
rement à Vienne. Projet de réforme pour l'enseignement clinique en France.—VOYAGE
MÉDICAL EN ALLEMAGNE. Polyclinique, doctrines médicales, les universités
allemandes, les professeurs, les étudiants (mœurs et coutumes), les juifs, etc.
Paris, 1858-1860, 2 parties. in-8. 4 fr. 50
Séparément, la II^e partie, 1860, in-8, 167 pages. 2 fr. 50
- GOUT.** L'ÉCOLE OFFICIELLE DEVANT SON PRINCIPE, ou l'Allopathie dans les
faits, suivi d'un Essai de synthèse caractéristique sur le tartre stibié, l'aconit,
l'arnica, l'arsenic et le quinquina. Deuxième édition. Paris, 1858, in-8 de
112 pages. 2 fr. 50
- GRANIER (M.).** CONFÉRENCES SUR L'HOMŒOPATHIE. Paris, 1858, in-8, VIII-
524 pages. 5 fr.
- GRANIER (M.).** DES HOMŒOPATHES ET DE LEURS DROITS. Paris, 1860,
in-8 de 172 pages. 2 fr. 50
- GRIESELICH.** MANUEL POUR SERVIR A L'ÉTUDE CRITIQUE DE L'HO-
MŒOPATHIE, par le docteur *Griesselich*, rédacteur du journal *l'Hygea*, traduit
de l'allemand, par le docteur Schlesinger. Paris, 1849, 4 vol. in-12. 3 fr.
- Ce Manuel renferme tous les développements nécessaires à l'intelligence de la doctrine médi-
cale homœopathique. Il indique au débutant la route dans laquelle il doit ensuite marcher seul
pour arriver au but. L'auteur a cru devoir élaguer beaucoup de théories plus ou moins ingén-
ieuses, inutiles au lit du malade; mais il a insisté pour donner à la doctrine du simile une base
physiologique et pathologique qui obtiendra l'assentiment de tous les vrais amis du progrès et de
l'homœopathie.
- GRUZAWSKI (W.).** L'HOMŒOPATHIE OU L'ACTION DES DOSES INFINITÉ-
SIMALES démontrée directement par des essais, avec des gravures présentant l'état
des parties malades. Paris, 1861, in-8, 46 pages, avec 1 fig. et 4 pl. 4 fr. 50
- GUEYRARD.** TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DU CHOLÉRA-MORBUS, d'après
plusieurs médecins du Nord, par le docteur *Gueyrard*. Lyon, 1832, in-8. 30 c.
- GUNTHER.** NOUVEAU MANUEL DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE HOMŒOPA-
THIQUE, ou Traitement homœopathique des maladies du cheval, du bœuf, de la
brebis, du porc, de la chèvre et du chien, à l'usage des vétérinaires, des propriétaires

ruraux, des fermiers, des officiers de cavalerie et de toutes les personnes chargées du soin des animaux domestiques, par *F.-A. Gunther*. Traduit de l'allemand, sur la troisième édition, par *P.-J. Martin*, médecin-vétérinaire, ancien élève des écoles vétérinaires. Paris, 1846, 1 vol. in-8 de 460 pages. 6 fr.

GUYARD. GUIDE DES GENS DU MONDE dans le choix d'une médecine, par *Auguste Guyard*. Deuxième édition. Paris, 1857, in-18. 3 fr.

HAAS. MÉMORIAL DU MÉDECIN HOMŒOPATHE, ou Répertoire alphabétique de traitements et d'expériences homœopathiques, pour servir de guide dans l'application de l'homœopathie au lit du malade, par le docteur *Haas*. Traduit de l'allemand par *A.-J.-L. Jourdan*. Deuxième édition revue et augmentée. Paris, 1850, in-18. 3 fr.

HAHNEMANN. EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE, ou Organon de l'art de guérir, par *S. Hahnemann*; traduit de l'allemand, sur la dernière édition, par le docteur *A.-J.-L. Jourdan*. Quatrième édition, augmentée de COMMENTAIRES, par le docteur *Léon Simon*, précédé d'une Notice sur la vie et les travaux de *S. Hahnemann*, accompagnée d'un portrait gravé sur acier. Paris, 1856, 4 vol. in-8. 8 fr.

HAHNEMANN. ÉTUDES DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE, par le docteur *S. Hahnemann*, Opuscules servant de complément à ses œuvres. Paris, 1855, 2 séries publiées chacune en 4 volume in-8 de 600 pages. Prix de chaque, 7 fr.

Les ouvrages qui composent la PREMIÈRE SÉRIE sont : 1° Traité de la maladie vénérienne; 2° Esprit de la doctrine homœopathique; 3° La médecine de l'expérience; 4° L'observateur en médecine; 5° Esculape dans la balance; 6° Lettres à un médecin de haut rang sur l'urgence d'une réforme en médecine; 7° Valeur des systèmes en médecine, considérés surtout eu égard à la pratique qui en découle; 8° Conseils à un aspirant au doctorat; 9° L'allopathie, un mot d'avertissement aux malades; 10° Réflexion sur les trois méthodes accréditées de traiter les maladies; 11° Les obstacles à la certitude; 12° Examen des sources de la matière médicale ordinaire; 13° Des formules en médecine; 14° Comment se peut-il que de faibles doses de médicaments aussi étendus que ceux dont se sert l'homœopathie aient encore de la force, beaucoup de force? 15° Sur la répétition d'un médicament homœopathique; 16° Quelques exemples de traitements homœopathiques; 17° La belladone, préservatif de la scarlatine; 18° Des effets du café.

DEUXIÈME SÉRIE. — Du choix du médecin. — Essai sur un nouveau principe pour découvrir la vertu curative des substances médicinales. — Antidotes de quelques substances végétales héroïques. — Des fièvres continues et rémittentes. — Les maladies périodiques à types hebdomadaires. — De la préparation et de la dispensation des médicaments par les médecins homœopathes. — Essai historique et médical sur l'ellébore et l'elléborisme. — Un cas de folie. — Traitement du choléra. — Une chambre d'enfants. — De la satisfaction de nos besoins matériels. — Lettres et discours. — Études cliniques, par le docteur *Hartung*, recueil de 116 observations, fruit de vingt-cinq ans d'une grande pratique.

HAHNEMANN. DOCTRINE ET TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES CHRONIQUES, par le docteur *S. Hahnemann*. Traduit de l'allemand, sur la dernière édition, par *A.-J.-L. Jourdan*, membre de l'Académie nationale de médecine. Seconde édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Paris, 1846, 3 vol. in-8, chacun de 600 pages. 23 fr.

Le *Traité des maladies chroniques* est, de tous les ouvrages de *Hahnemann*, celui auquel il attachait le plus d'importance. Il a consacré les dernières années de sa vie à la composition de ce livre; car c'est à Paris qu'il a refait, en grande partie, la seconde édition allemande, dont nous publions aujourd'hui une nouvelle traduction.

Cette seconde édition est en réalité un ouvrage nouveau. Non-seulement l'auteur a refondu l'histoire de chacun des *vingt-deux* médicaments dont se composait la première et a presque doublé pour chacun d'eux le nombre des symptômes, mais encore il a ajouté *vingt-cinq* substances nouvelles, de sorte que le nombre total des médicaments antiprosodiques se trouve porté aujourd'hui à *quarante-sept*.

COMPTE RENDU du procès de madame *Hahnemann*, docteur en homœopathie. Question d'exercice illégal de la médecine. *Troisième édition*. Paris, 1847, in-8. 4 fr.

ANALYSE COMPLÈTE ET RAISONNÉE DE LA MATIÈRE MÉDICALE de *S. Hahnemann*, où sont exposés les principes et les conséquences de l'expérimentation homœopathique, par *Max. Vernois*, docteur en médecine. Paris, 1835, in-8. 4 fr. 25

PORTAIT DE HAHNEMANN, fondateur de la doctrine homœopathique; très belle gravure sur acier, in-4, papier de Chine, 1844. 2 fr. 50

HARTLAUB. LE MÉDECIN HOMŒOPATHE DES ENFANTS, ou conseils sur la manière de les élever et de traiter leurs indispositions, par le docteur *Hartlaub*. Traduit de l'allemand par *Sarrazin*. Paris, 1837, in-18. 4 fr. 50

HARTMANN. THÉRAPEUTIQUE HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES DES ENFANTS, par le docteur *Fr. Hartmann*; traduit de l'allemand, avec des notes, par le docteur *Léon Simon fils*, membre de la Société gallicane de médecine homœopathique. Paris, 1853, 1 vol. in-8 de 700 pages. 8 fr.

Cet ouvrage est l'œuvre d'un praticien expérimenté, l'un des premiers disciples de Hahnemann, d'un homme initié par le maître aux difficultés de la doctrine. On trouvera dans ce livre une application claire, exacte et précise des principes de l'homœopathie aux maladies des enfants, souvent si difficiles à reconnaître.

HARTMANN. THÉRAPEUTIQUE HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET DES MALADIES CHRONIQUES, par le docteur *Fr. Hartmann*, traduit de l'allemand sur la troisième édition, par le docteur *A.-J.-L. Jourdan*. Paris, 1847-1850, 2 forts vol. in-8. 16 fr.

HERING (C.). MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE DOMESTIQUE. Quatrième édition française, traduite sur la sixième édition américaine, récemment publiée par l'auteur lui-même; revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre d'additions tirées de la onzième édition allemande et précédée d'indications générales d'hygiène et de prophylaxie des maladies héréditaires, par le docteur *L. Marchant*. Paris, 1860, in-12, cxx-576 pages. 6 fr.

HERMEL. RECHERCHES SUR LE TRAITEMENT DE L'ALIÉNATION MENTALE, par le docteur *Hermel*. Paris, 1856, in-8. 2 fr. 50

HIRSCHEL (B.). GUIDE DU MÉDECIN HOMŒOPATHE AU LIT DU MALADE, et Répertoire de thérapeutique homœopathique. Traduit de l'allemand par le docteur *Léon Simon fils*. Paris, 1858, 1 vol. in-12, xii-332 pages. 3 fr. 50

JAHR. PRINCIPES ET RÉGLES QUI DOIVENT GUIDER DANS LA PRATIQUE DE L'HOMŒOPATHIE. Exposition raisonné des points essentiels de la doctrine médicale de Hahnemann. Paris, 1857, 1 vol. in-8, xvi-528 pages. 7 fr.

JAHR. DU TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES DES FEMMES, par le docteur *G.-H.-G. Jahr*. Paris, 1856, un vol. in-12 de 496 pages. 6 fr.

JAHR. DU TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES AFFECTIONS NERVEUSES ET DES MALADIES MENTALES, par le docteur *G.-H.-G. Jahr*. Paris, 1854, in-12 de 660 pages. 6 fr.

Cet important ouvrage comprend : 1^o la description symptomatologique de la maladie, ses diverses variétés, le diagnostic et le pronostic; 2^o toutes les indications symptomatologiques et pharmacologiques que la matière médicale et les expériences cliniques fournissent pour le traitement de ces affections.

JAHR. DU TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES DE LA PEAU et des lésions extérieures en général, par le docteur *G.-G.-H. Jahr*. Paris, 1850, 4 vol. in-8 de 500 pages. 8 fr.

Préparé par de longues et consciencieuses études, il appartenait à M. le docteur Jahr d'éclaircir la question des affections cutanées, de ces maladies si souvent rebelles à tout traitement et qui font le désespoir des malades et des médecins. Cet ouvrage est divisé en trois parties : 1^o Thérapeutique des maladies de la peau; 2^o Matière médicale; 3^o Répertoire symptomatique.

JAHR. NOUVEAU MANUEL DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE, divisé en deux parties : 1^o Matière médicale; 2^o Répertoire thérapeutique et symptomatologique, par le docteur *G.-H.-G. Jahr*. Septième édition augmentée. Paris, 1862, 4 vol. in-12. 18 fr.

Cette édition présente le tableau le plus complet et le plus méthodique de la doctrine homœopathique jusqu'à ce jour. Ainsi l'on trouvera non-seulement le *Répertoire entièrement refondu* et augmenté de tout ce qui comprend la matière médicale en faits importants, mais encore, dans la première partie, *huit nouveaux médicaments*, ajoutés aux trente-cinq dont la quatrième édition avait été augmentée. Enfin, il n'est pas un seul médicament important auquel l'auteur n'ait ajouté de nouvelles confirmations pratiques, en annotant par des signes indicateurs bien des symptômes qui ne l'avaient pas encore été.

JAHR. NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'HOMŒOPATHIE. Manière de la pratiquer, avec les effets les plus importants de dix des principaux remèdes homœopathiques, à l'usage de tous les hommes de bonne foi qui veulent se convaincre par des essais de la vérité de cette doctrine, par *H.-G. Jahr*. Quatrième édition corrigée et augmentée. Paris, 1861, in-18 de 143 pages. 4 fr. 25

Cet ouvrage comprend : Introduction. — De l'examen du malade. — De la recherche du médicament. — De l'administration des médicaments. — Du régime à prescrire. — Quelques effets

de dix des principaux médicaments homœopathiques : 1^o aconit; 2^o arnica; 3^o arsenium; 4^o belladonna; 5^o bryonia; 6^o camomilla; 7^o mercurius; 8^o nux vomica; 9^o pulsatilla; 10^o sulphar.

- JAHR. DU TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DU CHOLÉRA**, avec l'indication des moyens de s'en préserver, pouvant servir de conseils aux familles en l'absence du médecin; par le docteur *G.-H.-G. Jahr*. Paris, 1848, 1 vol. in-12. 1 fr. 50
- JAHR et CATELLAN. NOUVELLE PHARMACOPÉE HOMŒOPATHIQUE**, ou Histoire naturelle et préparation des médicaments homœopathiques, et Posologie ou administration des doses, par le docteur *G.-H.-G. Jahr* et *P.-M.-L.-A. Catellan*, pharmacien. *Troisième édition*, corrigée et augmentée, accompagnée de 135 figures intercalées dans le texte. Paris, 1862. in-12 de 430 pages. 7 fr.
- JAHR. MANUEL D'HOMŒOPATHIE**, Dijon, 1835, 2 vol. in-18. 5 fr.
- LECOUPEUR. DU CHOLÉRA ÉPIDÉMIQUE**, de sa préservation et de son traitement homœopathique, par le docteur *V.-E. Lecoupeur*. Paris, 1854, in-8 de 43 pages. 1 fr. 50
- LECOUPEUR. LA VARIOLE**, son traitement et sa préservation homœopathique, par le docteur *V.-E. Lecoupeur*. Paris. 1854, in-8 de 38 pages. 1 fr. 50
- LECOUPEUR. MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE DES FAMILLES**, Journal consacré à la propagation de l'homœopathie parmi les médecins et les gens du monde, rédigé par une société de médecins de Paris et des départements, publié par le docteur *Lecoupeur*. 1852-1853. 2 vol. gr. in 8. 14 fr.
- LOTZBEK. MANUEL DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE HOMŒOPATHIQUE**, indiquant le traitement de tous les animaux domestiques, la composition d'une pharmacie homœopathique vétérinaire et le moyen de se la procurer; publié sous les auspices du baron de *Lotzbek*. Traduit de l'allemand par *Sarrazin*. Paris, 1837, in-18. 3 fr. 50
- MAGNAN. DE L'HOMŒOPATHIE** et particulièrement de l'action des doses infinitésimales, par le docteur *A. Magnan*. Paris, 1855, in-8. 2 fr. 50
- MOLIN. DES SPÉCIFIQUES EN MÉDECINE**, par le docteur *Molin* fils. Paris, 1847, in-4. 2 fr. 50
- MONESTROL (de). DE L'HOMŒOPATHIE** en dehors des préjugés de ses adversaires et des exagérations de ses partisans. Paris, 1861, in-18 jésus. 1 fr.
- MONESTROL (de). LA GOUTTE**. Mémoire sur les causes des maladies goutteuses et sur leur traitement par la méthode homœopathique, par *D. de Monestrol*. Paris, 1855, in-8 de 96 pages. 1 fr. 50
- MURE. DOCTRINE DE L'ÉCOLE DE RIO-JANEIRO** et Pathogénésie brésilienne, contenant une exposition méthodique de l'homœopathie, la loi fondamentale du dynamisme vital, la théorie des doses et des maladies chroniques, les machines pharmaceutiques, l'algèbre symptomatologique, etc., par le docteur *B. Mure*. Paris, 1849, in-12 de 400 pages, avec 37 figures intercalées dans le texte. 7 fr. 50
- OZANAM. ÉTUDE SUR LE VENIN DES ARACHNIDES** et son emploi en thérapeutique, suivie d'une dissertation sur le tarentisme et le tigaretier par le docteur *Ch. Ozanam*. Paris, 1856, in-8 de 88 pages. 2 fr. 50
- PARSEVAL (de). HOMŒOPATHIE ET ALLOPATHIE**, par *Lud. de Parseval*, docteur en médecine. Paris, 1856, in-8 de 952 pages. 8 fr.
- PARSEVAL (Lud. de). OBSERVATIONS PRATIQUES DE SAMUEL HAHNEMANN**, et classification de ses recherches sur les propriétés caractéristiques des médicaments. Paris, 1857-1860, in-8, 398 pages. 6 fr.
- PERRY. DE LA DIFFÉRENCE D'ACTION** sur l'organisme des médicaments naturels ou atténués par les procédés de l'homœopathie, par le docteur *J. Perry*. Paris, 1856, in-8. 75 c.
- PERRY. LETTRE SUR LE CHOLÉRA** adressée au docteur Nunez, par le docteur *J. Perry*. Paris, 1855, in-8. 1 fr.
- PERRY. DE L'ANALGÉSIE** et de l'emploi thérapeutique des métaux à l'extérieur, par le docteur *J. Perry*. Paris, 1852, in-8 de 30 pages. 50 c.
- PERRY. LETTRE SUR LE PROGRÈS EN HOMŒOPATHIE** adressée en réponse au docteur Audouit, par le docteur *J. Perry*. Paris, 1855, in 8. 1 fr.
- PERRUSSEL. DE L'HOMŒOPATHIE**, de sa doctrine, de ses prescriptions et du régime à suivre pendant le traitement des maladies aiguës et chroniques, par les docteurs *F. Perrussel* et *D. de Monestrol*. Paris, 1853, in-12. 1 fr.

- PERRUSSEL. LA MÉDECINE ET LA LOI** de l'attraction universelle, par le docteur *F. Perrussel*. Deuxième édition. Paris, 1847, in-8. 2 fr. 50.
- PERRUSSEL (F.). GUIDE DU MÉDECIN DANS LE CHOIX D'UNE MÉTHODE** pour guérir les maladies aiguës et chroniques, comprenant des études cliniques et thérapeutiques sur le cancer. Suivi d'un Mémoire sur la valeur caractéristique des symptômes, par le docteur *de Bänninghausen*. Paris, 1860, in-8. xvi-484 p. 4 fr. 50
- PERRUSSEL. CRITIQUE DE L'HOMŒOPATHIE ET DE L'ALLOPATHIE**; L'homœopathie, ou la vérité en médecine. Nantes, 1843, in-8, 171 pages. 2 fr. 50
- PERRUSSEL. LA SUETTE ET LE CHOLÉRA ÉPIDÉMIQUES TRAITÉS PAR L'HOMŒOPATHIE**, rapport à S. E. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Paris, 1856, in-8 de 157 pages. 2 fr. 50
- PERRUSSEL. SIMPLE RÉPONSE** d'un ami de l'homœopathie à un ennemi du progrès et de la vérité en médecine. Saumur, 1857, in-8, 32 pages. 75 c.
- PORGES (H.). CARLSBAD, SES EAUX THERMALES**, analyse physiologique de leurs propriétés curatives et de leur action spécifique sur le corps humain. Paris, 1858, 1 vol. in-8. 4 fr.
- PROST-LACUZON (J.). FORMULAIRE PATHOGÉNÉTIQUE USUEL**, ou Guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies. Seconde édition, corrigée et augmentée. Paris, 1861, in-18 de 585 pages 6 fr.
- Pour chaque maladie nous donnons : 1° Une symptomatologie minutieusement détaillée, et tous les termes scientifiques sont suivis de leur traduction en langue vulgaire, mise entre parenthèses ; 2° Le diagnostic différentiel, c'est-à-dire les signes auxquels on distingue une maladie différente d'une autre qui lui ressemble, et de plus, la durée probable de l'affection ; 3° le pronostic sur l'issue de la maladie, et les symptômes indiquant le danger ou l'approche de la mort chez le malade ; 4. vient ensuite le traitement qui comprend : le nom des médicaments à employer pour chaque maladie ; les symptômes pathogénétiques de chacun de ces médicaments, afin qu'on puisse aisément choisir celui qui convient contre l'affection dans laquelle on les désigne, et sous laquelle ils se trouvent placés ; la quantité de globules qu'il faut du médicament, sa dilution la plus convenable, et la quantité d'eau dans laquelle on doit le faire dissoudre ; son mode d'administration, c'est-à-dire le nombre de cuillerées qu'on devra en donner par jour, et les tempéraments auxquels il convient de préférence ; les indications qui exigent la répétition, la suspension ou le changement du médicament ; enfin, les antidotes de tous les remèdes employés. Chaque maladie ayant son traitement détaillé au-dessous d'elle, il n'y a plus d'incertitude ni d'hésitation possibles pour celui qui voudra se servir des indications contenues dans ce livre.
- QUIN. DU TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DU CHOLÉRA**, par *F.-F. Quin*, médecin ordinaire de S. M. Léopold, roi des Belges. Paris, 1832, in-8. 1 fr.
- RAPOU. HISTOIRE DE LA DOCTRINE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE**, son état actuel dans les principales contrées de l'Europe. Application pratique des principes et des moyens de cette doctrine au traitement des maladies, par le docteur *Aug. Rapou*, médecin à Lyon. Paris, 1847, 2 forts vol. in-8. 15 fr.
- RAPOU. DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE** et de son traitement homœopathique, par le docteur *Aug. Rapou*. Paris, 1854, in-8 de 108 pages. 3 fr.
- RAU. NOUVEL ORGANE DE LA MÉDECINE SPÉCIFIQUE**, ou exposition de l'état actuel de la méthode homœopathique, par le docteur *J.-L. Rau* ; suivi des *Nouvelles expériences sur les doses dans la pratique de l'homœopathie*, par le docteur *G. Gross*. Traduit de l'allemand par le docteur *D. R.* Paris, 1845, in-8 de 304 pages. 5 fr.
- ROUX (de Cotte). L'HOMŒOPATHIE APPLIQUÉE AU TRAITEMENT DU CHOLÉRA-MORBUS ÉPIDÉMIQUE**. Observations recueillies en 1854 et 1855, avec un appendice sur la question des doses infinitésimales. Paris, 1857, in-8 de 135 pages. 1 fr. 50
- RUCCO. L'ESPRIT DE LA MÉDECINE** ancienne et nouvelle comparée, par le docteur *Rucco*. Quatrième édition, augmentée d'un mémoire sur le choléra. Paris, 1860, 460 pages. 3 fr.
- RUCCO. LA MÉDECINE DE LA NATURE** protectrice de la vie humaine, par le docteur 1854, in-8 de *Rucco*. Paris, 1855, in-8. 2 fr.
- RUCKERT. TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES DE LA PEAU**, considérées, sous le rapport de leurs formes, des sensations qu'elles produisent, et

- des parties qu'elles affectent, par le docteur *Ruchert* ; précédé des notions générales et importantes sur la symptomatologie, le régime homœopathique, la force et la répétition des doses, etc.; suivi du *Traitement homœopathique des maladies vénériennes*, par le docteur *Attomir*. Traduit de l'allemand par *Sarrazin*. Paris, 1838, in-18. 4 fr. 50
- RUOFF**. GUIDE DE L'HOMŒOPATHE, ou traitement de plus de mille maladies guéries, contenant : 1° l'indication par ordre alphabétique des maladies sous les dénominations nosologiques de l'ancienne école, les symptômes de ces maladies et les remèdes qui leur ont été opposés avec succès; 2° la liste des médicaments par ordre alphabétique, et à la suite du nom de chaque substance les affections guéries par son emploi, etc., par le docteur *A.-J. Ruoff*. Traduit de l'allemand par *G.-L. Strauss*. Deuxième édition. Paris, 1850, in-18 de 460 pages. 5 fr.
- SCUDERI**. OBSERVATIONS PRATIQUES SUR L'HOMŒOPATHIE, par le docteur *L. Scuderi* (de Messine). Paris, 1837, in-8. 1 fr. 50
- SIMON**. LEÇONS DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE, par le docteur *Léon Simon*. Paris, 1836, 1 fort vol. in-8. 8 fr.
- Cet ouvrage est ainsi divisé : Programme du cours. — Vue générale de la doctrine homœopathique. — De la méthode homœopathique. — Loi de spécifique. — Dynamisme vital. — Institution de l'expérimentation pure. — De la pathologie, du diagnostic et du pronostic homœopathique. — Théorie et considérations pratiques sur le traitement des maladies chroniques. — Moyens de connaître les vertus caractéristiques des médicaments. — Thérapeutique générale homœopathique. — Répétition des doses homœopathiques. — Mode de préparation et d'administration des médicaments. — Hygiène. — Physiologie homœopathique.
- SIMON**. DU CHOLÉRA-MORBUS ÉPIDÉMIQUE, de son traitement préservatif et curatif, selon la méthode homœopathique. Rapport publié par la Société hahnemannienne de Paris (*M. Léon Simon*, rapporteur). 1848. In-8 de 94 pages. 1 fr. 25
- SIMON**. L'HOMŒOPATHIE sans l'allopathie, lettre à M. le docteur *Félix Andry*, par le docteur *Léon Simon* fils. Paris, 1856, in-8 de 38 pages. 1 fr.
- SIMON** (L.) fils. DES MALADIES VÉNÉRIENNES ET DE LEUR TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE. Paris, 1860, 1 vol. in-18 jésus de 741 pages. 6 fr.
- TESSIER**. DE LA MÉDICATION HOMŒOPATHIQUE, suivi d'un relevé comparatif des maladies traitées à l'hôpital Sainte-Marguerite par la méthode d'Hahnemann et par la méthode ordinaire, pendant les années 1849, 1850, 1851. Réponse à M. le docteur *FRÉDAULT*, par le docteur *J.-P. Tessier*. Paris, 1852, in-8 de 16 pages. 50 c.
- TESSIER**. ÉTUDES DE MÉDECINE GÉNÉRALE. De l'influence du matérialisme sur les doctrines médicales de l'École de Paris, de la fixité des essences ou des espèces morbides, par le docteur *J.-P. Tessier*. Paris, 1855, in-8 de 222 pages. 2 fr. 50
- TESTE**. SYSTÉMATISATION PRATIQUE DE LA MATIÈRE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE, par le docteur *A. Teste*, membre de la Société gallicane de médecine homœopathique. Paris, 1853, 1 vol. in-8 de 600 pages. 8 fr.
- TESTE**. TRAITÉ HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES DES ENFANTS, par le docteur *A. Teste*. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée. 1855, in-12 de 446 pages. 4 fr. 50
- WEBER**. CODEX DES MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES, ou Pharmacopée pratique et raisonnée à l'usage des médecins et des pharmaciens, par *G.-P.-F. Weber*, pharmacien homœopathe à Paris. Paris, 1854, in-12 de 440 pages. 6 fr.
- L'ART MÉDICAL**. Journal de médecine générale et de médecine pratique. Paraît le 1^{er} du mois par cahiers de 5 feuilles, formant par année 2 volumes grand in-8 de 480 pages chacun.
- Prix : un an, pour Paris, 15 fr. — Pour la France, 18 fr. — Pour l'étranger, le port en sus, suivant les tarifs.
- La collection des années 1855 à 1859 forme 10 vol. in-8. Prix de chaque année, formant 2 vol. 15 fr.
- SOCIÉTÉ MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE DE FRANCE** (BULLETIN DE LA), suite du *Journal de la Société gallicane*, paraissant le 1^{er} de chaque mois, par cahier d'au moins 4 feuilles in-8.
- Abonnement d'un an pour Paris, 20 fr. — Pour les départements (*franco*), 23 fr. — Pour l'étranger, d'après les tarifs de la convention postale.
- SOCIÉTÉ GALLICANE DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE** (JOURNAL DE LA), mai 1851 à avril 1860. 9 années formant 11 vol. in-8. 420 fr.





